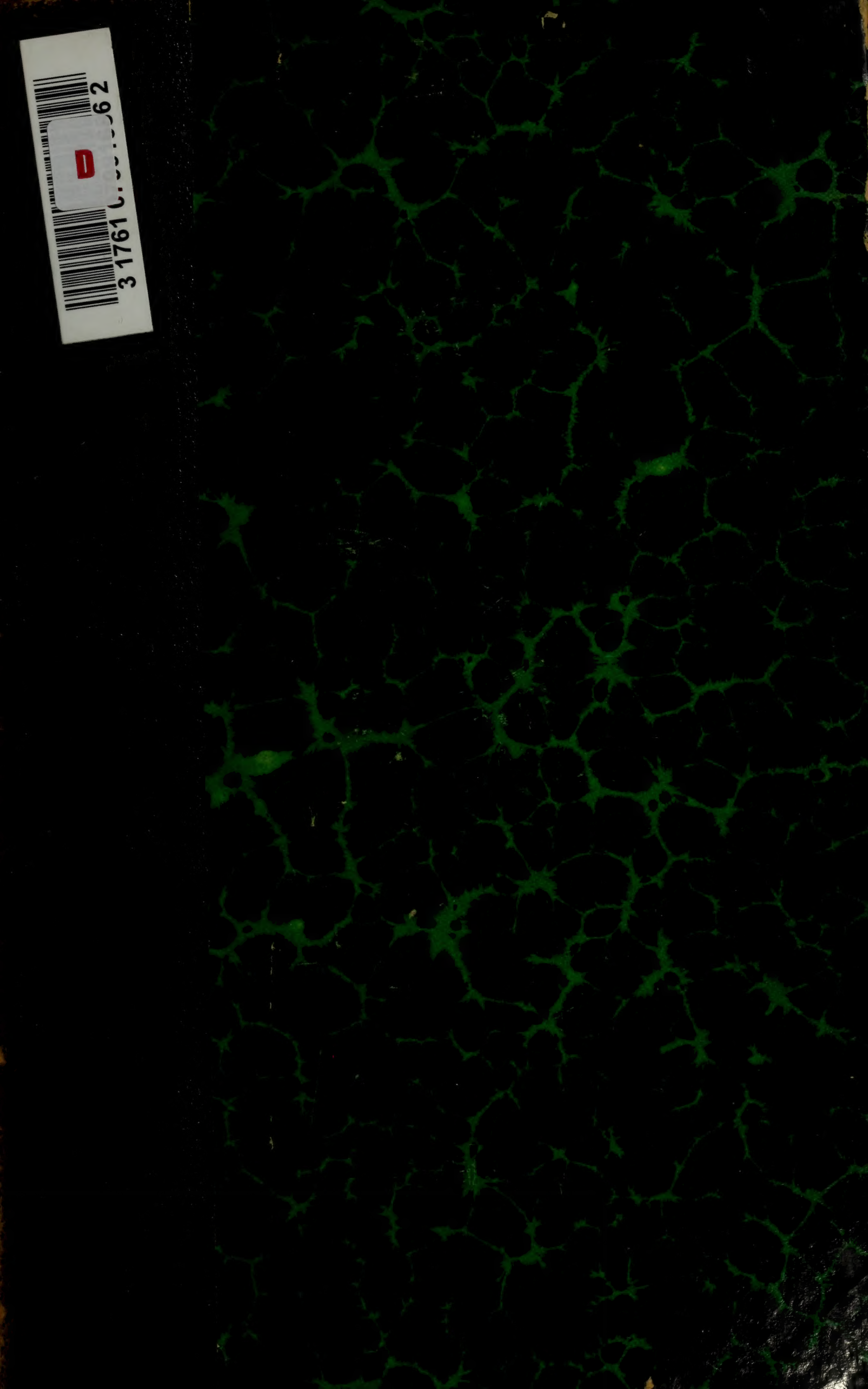
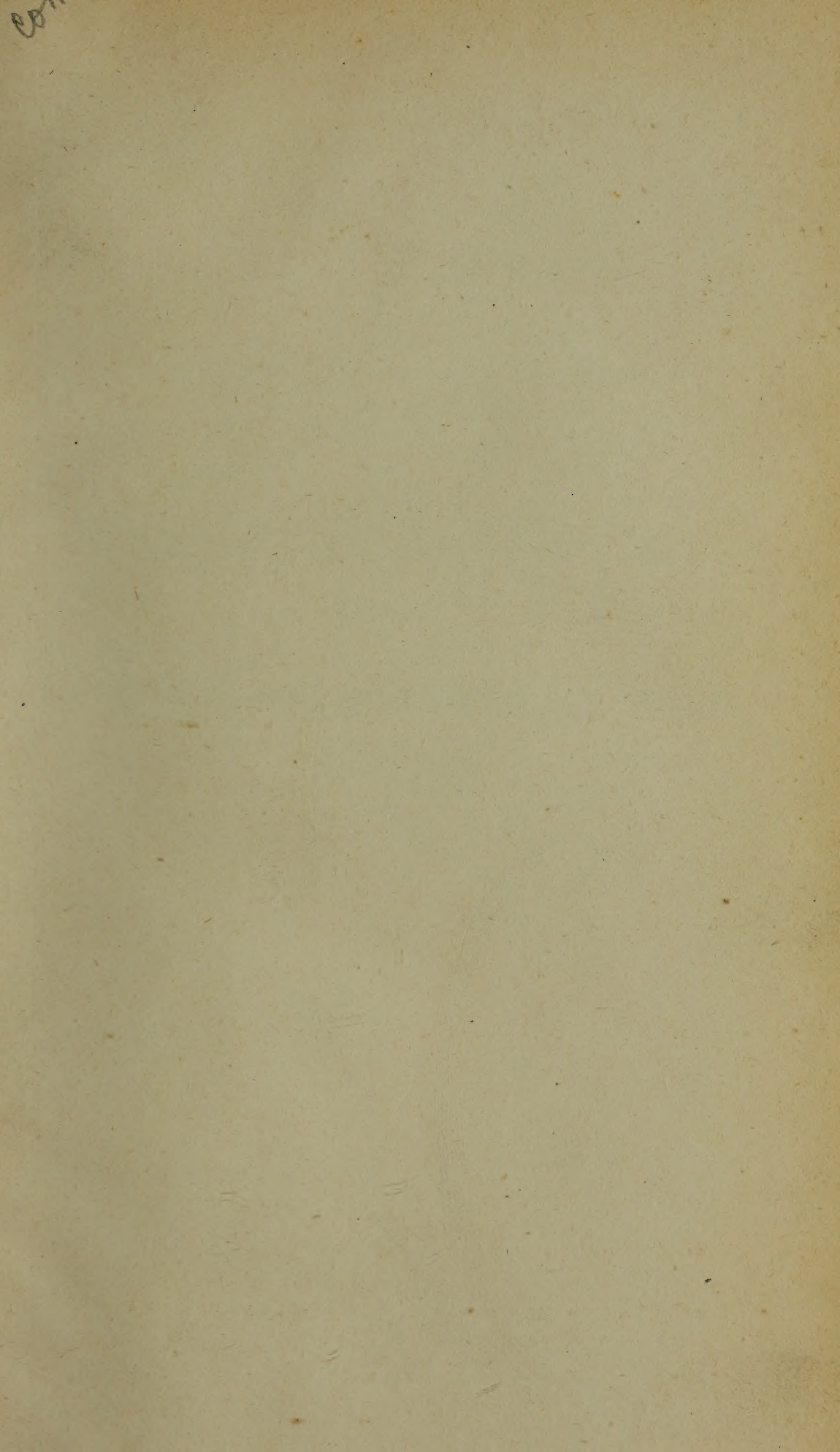








HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ

III

LA MACÉDOINE, CARTHAGE ET ROME

(330-107)

EUGÈNE CAVAIGNAC

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE D'ATHÈNES
DOCTEUR ÈS LETTRES

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ

III

LA MACÉDOINE
CARTHAGE ET ROME

(330-107)



PARIS

FONTEMOING ET Cie, ÉDITEURS

Libraires des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France
et de l'École Normale Supérieure

4, RUE LE GOFF, 4

1914

A

MONSIEUR BERNARD HAUSSOULLIER

MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Hommage reconnaissant.

AVANT-PROPOS BIBLIOGRAPHIQUE

Le présent volume a pour sujet l'histoire du monde méditerranéen pendant la période qui va d'Alexandre à Mithridate, d'Aristote à Poseidonios. Pour la bibliographie, je n'avais pas ici de point de départ aussi net que dans le volume II. La tentative que je fais n'a eu, à ma connaissance, d'autre précédent que les 150 pages consacrées par M. K. J. Neumann, dans la *Weltgeschichte* de Pflugk-Hartung, t. I (Ullstein), aux monarchies hellénistiques et à la République romaine. Pour l'histoire des peuples orientaux et grecs, il existe en allemand des manuels justement réputés : d'une part l'honnête travail de M. Niese (*Gesch. der griech. u. maked. Staaten*, 3 vol.), d'autre part le travail plus brillant de M. Beloch (*Griech. Gesch.*, III, 2 parties) : la seconde partie du dernier ouvrage doit être toujours présente à l'esprit des successeurs, soit pour les résultats qui s'y trouvent acquis en si grand nombre, soit pour les questions controversées qui y ont été renouvelées. Mais, dans les ouvrages de ce genre, Rome est toujours considérée de l'extérieur : pour les compléter, il faut toujours recourir aux histoires romaines. Or, depuis que l'influence de Mommsen a cessé de décourager les travailleurs pour féconder leurs recherches, la période primitive de l'histoire romaine (De Sanctis, *Storia dei Romani*, 2 vol.), et la période des guerres civiles (Neumann, *Gesch. Roms während des Verfalls der Republik*. — Greenidge, *A history of Rom during the later Republic and early principate*), ont été traitées à nouveau; mais la période des guerres puniques n'a pas eu le même bonheur. Pour l'histoire extérieure de Rome, on peut, dans une certaine mesure, combler cette lacune à l'aide du récent ouvrage de M. Kahrstedt (*Gesch. der Karthager*, t. III). Pour l'histoire intérieure, qui pourtant est la clef de tous les événements, je ne vois aucun travail d'ensemble. Bref, cette période de l'histoire ancienne a souffert de la distinction

classique en « histoire grecque » et « histoire romaine » : distinction qui se justifie parfaitement du point de vue de la pédagogie élémentaire, mais qui a vraiment pesé avec excès, au XIXe siècle, sur les études supérieures. Aucun historien moderne n'a daigné envisager cette période dans un esprit vraiment polybien.

En raison de cette absence de tout travail analogue au mien (et aussi par suite de certaines observations qui m'ont été faites), je ne me suis pas arrêté aussi strictement que dans le volume précédent à la date de 1900, en renvoyant aux ouvrages spéciaux. Je n'ai pas hésité à remonter à dix ou vingt ans plus haut, quand il s'agissait d'ouvrages qui n'ont pas été remplacés. Pour les articles de périodiques seulement, je m'en suis tenu au vingtième siècle : même avec le secours de la *Revue des Revues*, la tâche était déjà assez lourde.

En raison de l'absence de travail d'ensemble sur l'histoire intérieure romaine, je me permets de renvoyer tout de suite à quelques travaux personnels auxquels je me réfère souvent. Ils sont tous relatifs à l'organisation centuriate, — sujet que je regardais comme essentiel et sur lequel j'ai cherché à fixer mon opinion avant d'aborder l'histoire générale de la période :

Revue de philologie, 1909, p. 179.
Journal des Savants, 1911, p. 247
Journal des Savants, 1913, p. 160.
Revue numismatique, 1913, p. 42.
Revue de philologie, 1914, p. 76 sqq.
Revue des Études historiques, 1912, p. 265 sqq. ; 1913, p. 288 sqq.
Comptes-rendus de l'Acad. des Sc. Mor., nov. 1912.
Bulletin de Corresp. hellén., 1914 (sous presse).

En ce qui concerne les sources, j'ai conservé l'ordre suivi dans le tome II.

Les sites historiques de la période étudiée ici ont été particulièrement bien fouillés dans les dernières années. Pour l'Asie intérieure, il est vrai, il faudra attendre que le pays soit plus facilement accessible : un travail comme celui de Schneiderwirth, sur *Seleukeia am Tigris* (1881), restera encore quelque temps isolé. Mais Priène est le type de la ville hellénistique retrouvée. Sur Milet et le Didyméion, on a le travail de M. Haussoullier (*Études sur l'histoire de Milet et du Didyméion*), en attendant le résultat des fouilles allemandes qui déjà com-

mence à apparaître abondant (Kawerau et Rehm, *Das Delphinion in Milet*, 1914). Pour Pergame, ce résultat est dès à présent à la disposition du public (*Altertümer von Pergamon;* la première partie, *Stadt und Land*, vient de paraître). La publication des découvertes françaises à Délos et à Delphes se poursuit. Sur Pompéi, on a le livre de M. Mau, *Pompeji in Leben und Kunst*. Le résultat des fouilles du P. Delattre et de ses collaborateurs à Carthage est exposé dans de nombreuses monographies. Sur le Forum romain, le manuel de M. l'abbé Thédenat est réédité de temps en temps. Les moyens ne manquent donc pas pour remplacer la vision directe des lieux, — si tant est qu'elle soit remplaçable.

Les « trouvailles mobiles » (si j'ose employer ce terme de l'argot archéologique) sont dispersées dans tant de musées et de collections qu'il est difficile d'en donner une vue d'ensemble. On trouvera d'abondantes reproductions dans des ouvrages comme le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio (maintenant de Saglio-Pottier), qui heureusement approche de son achèvement. Pour certaines catégories d'objets, on recourra à des répertoires comme les *Portraits antiques* de Hekler, 1913. Le *Manuel d'archéologie celtique* de M. Déchelette n'a pas encore atteint la période que nous étudions, (il contient nombre de figures.) Il n'y a guère que pour les monnaies qu'on dispose d'un répertoire complet : Barclay V. Head, *Historia Numorum*, 2e éd., 1912. En comparant d'ailleurs cette seconde édition de l'ouvrage à la première, on verra combien, en moins d'un quart de siècle, l'accumulation des découvertes et des recherches de détail a rendu difficile, même pour un homme comme M. Barclay V. Head, de se maintenir au courant sur tous les points. Ce livre n'exclut que les monnaies de Rome, pour lesquelles l'ouvrage de M. Babelon, *Les monnaies de la République romaine*, n'a pas été encore remplacé (le *Traité des monnaies* du grand numismate français n'est pas encore arrivé à ce point). Sur la partie la plus ancienne, au moins, du monnayage romain, la publication de la collection de M. Haeberlin (*Aes grave*) a complètement renouvelé le sujet. On trouvera d'utiles indications dans Willers, *Gesch. der röm. Kupferprägung*.

Les documents écrits d'origine orientale se font rares pour la période hellénistique. On continue (Strassmaier, Clay) à publier quelques textes cunéiformes séleucides ou arsacides, et quelques pièces démotiques. En revanche, la masse des ins-

criptions grecques devient écrasante pour cette époque. Celles de l'Orient sont sélectionnées par Dittenberger, *Orientis Graeci Inscriptiones selectae :* de nouvelles découvertes sont à attendre dans ce domaine. Pour les inscriptions trouvées en territoire grec, le *Corpus* avance : les inscriptions attiques sont publiées à nouveau (*Inscr. graecae,* II, décrets jusqu'en 229 av. J.-C.), les inscriptions arcadiennes et lacono-messéniennes viennent de paraître [1]. On se servira communément du *Recueil* de M. Ch. Michel (*Supplément*, 1912 : inscriptions attiques), et on fera bien de n'aborder cette collection qu'avec les *Beiträge zur griech. Inschriftenkunde*, de M. Ad. Wilhelm (*Sonderschr. des österr. archäol. Instit.*, VII). Pour les papyrus, on a désormais la *Chrestomathie* de MM. Wilcken et Mitteis (2 vol.), et les recueils complets (Oxyrhynchos, Tebtunis, etc.) continuent de paraître. Pour les inscriptions puniques, le tome I du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* (inscript. phéniciennes) est déjà ancien (1881) : mais il a reçu des suppléments en 1890, 1899, 1908, 1911. Le tome I du *Corpus Inscriptionum Latinarum* a déjà vu une seconde édition : les grands textes juridiques se trouvent plus commodément dans les *Textes de droit romain* de M. Fr. Girard (éd. 1913).

Si les sources épigraphiques et papyrologiques sont nombreuses, en revanche les sources littéraires sont infiniment plus rares que pour la période précédente : c'est bien pour cela d'ailleurs que notre époque a été si piteusement traitée par l'historiographie classique. Pour la Bible, nous avons l'édition de Cambridge (H. B. Swete, *The Old Testament in Greek*, 3 vol.) : on trouvera la bibliographie des écrits non canoniques dans Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes*, t. III (éd. 1909). Un des poètes comiques grecs vient de nous être partiellement rendu par l'Égypte (Lefèvre, *Les comédies de Ménandre*). La littérature scientifique est relativement abondante (la partie qui s'y rapporte dans Gercke et Norden, *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, t. II, a été confiée à M. Heiberg et est une des meilleurs de ce recueil). Mais, dans l'ensemble, nous ne connaissons la littérature hellénistique qu'à travers les imitations latines, et sa reconstitution partielle est l'œuvre principale de M. de Wilamowitz et de son école (voir la col-

1. Les volumes des *Inscriptiones Graecae* qui restent à publier sont : t. IV, Élide et Achaïe ; t. VIII, Delphes ; t. X, Épire, Macédoine, Thrace, Scythie ; t. XI, Délos (fascic. 2 paru ; le fascicule 4, relatif à la période 314-166, vient de paraître) ; t. XIII, Crète.

lection des *Philologische Untersuchungen* [1]) : on trouvera l'essentiel indiqué dans Masqueray, *Bibliogr. prat. de la Littér. gr.*, 1914. De la littérature latine, nous n'avons que les comédies de Plaute et Térence et le traité d'agriculture de Caton : on trouvera la bibliographie de ces œuvres et des fragments dans Schanz, *Gesch. der röm. Literatur*, I, 1 (éd. 1907), que je cite, comme répertoire, de préférence à l'ouvrage, autrement intéressant, de M. Leo, *Gesch. d. röm. Litter.*, I (1914).

L'historiographie, dans cette période, a été très abondante (on en trouvera un aperçu dans Susemihl, *Gesch. der alexandrinischen Literatur*), — si abondante que les tentatives des critiques modernes pour en isoler les représentants, en fouillant les œuvres dérivées, n'ont pas donné grand résultat. Il faut faire une exception pour Polybe, le seul de ces historiens dont nous ayons de longs fragments, et dont la comparaison avec son imitateur Tite-Live permette, en conséquence, certaines conclusions sur le mode de transmission de la tradition historique : il y a déjà cinquante ans que Nissen les a tirées (*Kritische Untersuchungen*). Les fragments de Polybe ont été ordonnés par M. Büttner-Wobst ; ceux de Diodore, à travers lesquels nous entrevoyons au moins Poseidonios, ne l'ont pas encore été par M. Fischer (le t. V, 1906, s'arrête avec le l. XX). J'ai suivi les éditions Teubner, sans me croire lié toujours par l'ordre qui s'y trouve adopté pour le classement des fragments : au reste, les *Excerpta historica* de Constantin Porphyrogénète sont maintenant publiées à nouveau par la librairie Weidmann (1904 et suiv.). Pour Strabon, par exception, j'ai cité d'après la traduction Tardieu, où toutes les variantes et difficultés de texte se trouvent si soigneusement indiquées.

Pour les grands historiens latins, Tite-Live (l. I-X, XXI-XLV, sommaires des 108 autres livres), et Trogue-Pompée (résumés, abrégé de Justin), comme pour les auteurs grecs de l'époque impériale, Plutarque, Arrien, Appien, Pausanias, Dion Cassius, Diogène Laërce, Athénée, je suis, sauf avis contraire, l'édition Teubner. Pour les fragments d'historiens perdus, de philosophes et de géographes seulement, j'ai eu recours à la collection Didot. Pour Eusèbe, l'édition Schoene n'a

1. En particulier les volumes intitulés : *Antigonos v. Karystos, Aratea, Timaios' Geographie d. Westens, Zu augusteischen Dichter, Quellenstudien zu Philo*, etc.

pas encore été remplacée, malgré l'apparition d'une traduction nouvelle (J. Karst, *Die Chronik d. Eusebius*, Leipzig, 1911). Pour Orose et pour Photius, j'ai suivi le texte des *Patrologies*; pour Suidas, l'édition Bernhardy, et, pour Moïse de Khorène, la traduction Lauer, 1869.

J'ai volontiers indiqué à part les documents tout récemment découverts, particulièrement les papyrus. Certains des plus anciennement connus sont loin encore d'avoir donné tout ce qu'on peut en tirer : il faut espérer que ceux d'Herculanum céderont peu à peu aux efforts de M. Crönert, et que les résultats seront consignés dans des ouvrages moins scabreux à consulter que son *Kolotes und Menedemos*. Mais ce sont surtout les découvertes nouvelles (signalées au fur et à mesure dans l'*Archiv für Papyrusforschung*) qui attirent l'attention, et des trouvailles comme celle d'un fragment d'historien contemporain d'Hannibal ou d'un nouveau sommaire des livres de Tite-Live, peu importantes en elles-mêmes, sont de nature à encourager toutes les espérances.

Les sources, ici comme dans tout le domaine de l'antiquité, sont, on le voit, des plus hétérogènes, et l'on ne peut songer à les utiliser toutes directement. Je ne parle même pas des sources orientales. Mais la lecture d'une inscription grecque ou d'un papyrus grec sont choses fort différentes, qui exigent des aptitudes spéciales et une expérience prolongée dans l'un ou l'autre domaine. Les juristes les plus rompus aux textes de de la grande époque romaine sont non moins exposés que leurs prédécesseurs romains eux-mêmes à des bévues sur la haute antiquité romaine, s'ils ne sont en même temps philologues et historiens. De l'historien, on ne peut exiger qu'il se fasse une opinion personnelle et raisonnée que sur l historiographie antique. Pour le reste, sauf sur tel ou tel point particulier, il doit se résigner à rester dans la dépendance plus ou moins étroite des spécialistes. Je ne me fais aucune illusion sur le caractère provisoire d'une œuvre comme celle-ci, qui ne vise qu'à orienter rapidement les curieux d'histoire ancienne dans l'immense fatras des investigations et discussions de détail dont l'époque considérée a été l'objet, pendant les vingt-cinq ou trente dernières années.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES OUVRAGES ET PÉRIODIQUES CITÉS

Abhandlungen der kgl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philos.-philol. und histor. Klasse.

Abhandlungen der kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Phil.-hist. Klasse.

Abhandlungen der kgl. Preussischen Akademie der Wissenschaften. Philos. hist. Klasse.

Abhandlungen der kgl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften. Philol. hist. Klasse.

Academicorum Index herculanensis, éd. Mekler, 1902.

Acta triumphorum (*Corpus Inscript. Latin.*, I).

Aegyptische Urkunden aus den Museen zu Berlin.

Al-Biruni, *The Chronology of ancient nations*, trad. E. Sachau, Londres, 1879.

Altertümer von Pergamon, Berlin, f°, en cours (le tome I paru en 1912).

American Journal of Archaeology.

American Journal of Philology.

Ancient Inscriptions in the British Museum.

Anthologie Palatine (coll. Teubner).

Archäologischer Anzeiger.

Archiv für Papyrusforschung.

Ardant du Picq, *Études sur le combat*, 1868; éd. Judet, Paris, 1903.

Armandi, *Histoire militaire des éléphants*, Paris, 1843.

Arnim (H. v.), *Stoïcorum graecorum fragmenta*, 1903 sqq., 4 vol.

Maxim. Arnold, *Quaestiones posidonianae*, diss. Leipzig, 1903.

Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, Athènes.

Asconius, éd. Orelli, Zürich, 1823.

Atti dell' Accademia delle Scienze di Torino.

Babelon, *Les rois de Syrie*, Paris, 1890.

BAEDEKER, *Konstantinopel u. Kleinasien*, Leipzig, 1905.
W. BARTHEL, *Die römische Limitation in Klein-Afrika*, Bonn, 1911.
FR. BAUMGARTEN, F. POLAND, R. WAGNER, *Die hellenische Kultur*, 2e éd., Leipzig, 1908.
BELOCH, *Der italische Bund*, Leipzig, 1880.
BELOCH, *Griechische Geschichte*, III, 2 parties, Strasbourg, 1904.
BELOCH, *Studi di Storia Antica*, 5 vol., Rome, 1891 sqq.
BELOT, *De la révolution économique et monétaire... au IIIe siècle*, Paris, 1885.
Berliner philologische Wochenschrift.
BEVAN, *The house of Seleucus*, 2 vol., Londres, 1902.
Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris, XXV. *Mélanges d'histoire ancienne*, Paris, 1909.
BIENKOWSKI, *Celtarum imagines.*
BILLETER, *Geschichte des Zinsfusses*, Leipzig 1898.
BLOCH (G.), *La République romaine*, 1913.
BLUMNER, *Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste*, 2e éd., I (1913).
BOTSFORD, *The Roman Assemblies*, New-York, 1909.
BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, 4 vol., Paris, 1903 sqq.
BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Séleucides*, t. I, 1913.
BRECCIA (Ev.), *Il diritto dinastico nelle monarchie hellenist.*, Rome, 1903 (Beloch, *Studi di St. Ant.*, IV).
BRÉHIER (E.), *Chrysippe*, Paris, 1910.
Breslauer philologische Abhandlungen.
BRILLIANT, *Les secrétaires athéniens*, Paris, 1911.
BRUNE, *Flavius Josephus*, Gütersloh, 1911.
Bulletin de Correspondance hellénique.
Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie.
BURY, *The ancient greek historians*, Londres, 1909.

CAGNAT (R.), *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, 4 vol., Paris, 1908 sqq.
CALLISTHÈNE (Pseudo), dans la coll. Didot, à la suite d'Arrien.
CARDINALI (G.), *Il regno di Pergamo*, Rome, 1906 (Beloch, *Studi di St. Ant.*, V).
CARDINALI (G.), *Studi graccani*, Rome, 1912.
CATON, éd. Keil, Leipzig, 1895.
CAVAIGNAC, *Note sur la chronologie attique*, Le Mans, 1908.
CHAPOT, *La province romaine d'Asie*, 1904.
CHAPOT, *Les destinées de l'hellénisme au-delà de l'Euphrate. Mém. de la Soc. des Antiquaires*, 1902.
Chronicon Paschale, dans les *Scriptores hist. byzant.* (éd. Bonn).
CICHORIUS, *Untersuchungen zu Lucilius*, 1908.
Classical Philology.

Classical Quarterly.
Classical Rewiew.
CLÉMENT D'ALEXANDRIE, Oxford, 1869.
COLIN, *Rome et la Grèce*, Paris, 1905.
COLLIGNON (M.), *Histoire de la Sculpture grecque*, 2 vol., 1892-7.
Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
CORNILL (C. H.), *Einleitung in die kanon. Bücher des Alten Testaments*, 7e éd., Tübingen, 1913.
Corpus Inscriptionum Latinarum, I, 2e éd., 1893.
Corpus Inscriptionum Semiticarum, Pars I) *Phoenicae*, Pars II) *Aramaïcae.*
CROISET (A. et M.), *Histoire de la Littérature grecque*, 5 vol, 3e éd., 1910 sqq.
CRÖNERT, *Kolotes u. Menedemos.*
CUMONT, *Les mystères de Mithra*, 3e éd., Bruxelles, 1913.

DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie*, Paris, 1910 sqq.
DEGENBOLD, *Die lex Hieronica*, 1864.
DELOUME, *Les manieurs d'argent à Rome*, Paris, 1892.
DIDOT, *Scriptorum graecorum Biblioth.*
Δικαιώματα, public. de la *Graeca Halensis*, 1912.
DITTENBERGER, *Orientis Graeci Inscriptiones selectae*, 2 vol., Leipzig, 1903-5.
DITTENBERGER, *Sylloge Inscriptionum graecarum*, 2e éd., Leipzig, 1898 sqq., 3 vol.
DUBOIS (CH.), *Pouzzoles antique*, Paris, 1907.
DUBOIS (M.), *Les ligues étolienne et achéenne*, thèse Paris, 1885.

ENNIUS, éd. L. Müller, Saint-Pétersbourg, 1884.
EUSÈBE, *Chronicorum* l. II, éd. Schöne, 2 vol., Berlin, 1866-1875.
EVANS, *Roman law studies in T. Livium*, New-York, 1900.
Excerpta historica jussu Constantini Porphyrogeniti..., éd. Boissevain, De Boor, Büttner-Wobst; Berlin, Weidmann, 1903 sqq.

FERGUSON, *Hellenistic Athens*, Londres, 1911.
FESTUS, éd. Müller, Leipzig, 1839 (trad. Savagner, 1846).
FLINDERS PETRIE, *Egypt u. Israël*, Londres, 1911.
Flinders Petrie Papyri.
FORRER (R.), *Keltische Numismatik*, Strasbourg, 1908.
FOUCART, *Étude sur Didymos* (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1907).
FOUCART, *La formation de la province proconsulaire d'Asie* (*Mém. Acad. Inscr.*, 1903).
FRÄNKEL, *Inschriften v. Pergamon*, 2 vol., 1890 etc.
FUSTEL DE COULANGES, *Polybe*, 1858 (réimprimé dans *Quest. histor.*, 1893.)

GERCKE et NORDEN, *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, 2e éd., 1911 sqq., 3 vol.

GINZEL (K. F.), *Spezieller Kanon d. Sonnen. u. Mondfinsternisse*, Berlin, 1909.

GINZEL (K. F.), *Zeitrechmung der Juden, Naturvölker, Griechen u. Römer*, Leipzig, 1911.

GIRARD (FR.), *Textes de droit romain*, éd. 1913.

Göttingische Gelehrte Anzeigen.

GRANIUS LICINIANUS, éd. Flemish, 1904.

GRONAU, *Poseidonios u. die jüdisch-christliche Genesisexegese*, Leipzig, 1914.

GRÜBER, *Coins of the Rom. Republic in the British Museum*, 3 vol., 1910.

GSELL, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, 1913.

GUIRAUD, *Études économiques s. l'antiquité*, Paris, 1905.

GUTSCHMID (A. v.), *Geschichte Irans* (330 av.-228 ap. J.-C.), Tubingue, 1888.

GUYAU, *La morale d'Épicure*, 3e éd., Paris, 1886.

HAEBERLIN, *Aes grave*, 1911.

HAEBERLIN, *Zur Systematik des römischen Münzwesens*, 1910.

HALL (W. H.), *The Romans on the Riviera*.

Harvard Studies.

HASTINGS (J.), *Dictionary of the Bible*, 5 vol., Édimbourg, 1898 sqq.

HAUSSOULLIER (B.), *Études sur l'histoire de Milet et du Didyméion*, Paris, 1902.

HEAD (Barclay V.), *Historia numorum*, 2e éd., Oxford 1911.

HEKLER, *Portraits antiques*, 1913.

Hermathena.

Hermes.

HÉRONDAS, *Mimiambes*, trad. Quillard, Paris, 1900.

HÉRON, *Opera*, éd. Heiberg, 1912.

HÉSYCHIOS, éd. Pregen, Teubner, 1901.

HEUZEY, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, Paris, 1860.

HEUZEY, *Mission archéol. de Macédoine*, 1876.

Hibch Papyri, Londres, 1906.

HOLZAPFEL, *Römische Chronologie.*

HOPPE (Edm.), *Mathematik u. Astronomie*, Heidelberg, 1911.

HULOT et FOUGÈRES, *Sélinonte*, Paris, f° 1910.

HÜLSEN, *Das Forum Romanum*, Rome, 1904.

HÜNERWADEL, *Forschungen z. Geschichte des K. Lysimachos v. Trakien*, diss. Zürich, 1900.

Inscriptiones graecae (publiées par l'Académie de Berlin : celles d'Asie-Mineure sont réservées à l'Académie de Vienne).

ISIDORE DE CHARAX (coll. Didot, *Geogr. graeci minores*).

JACOBY (G.), *Apollodors Chronik*, Berlin, 1902.
JACOBY, *Das Marmor Parium*, 1906.
Jahrbuch des K. d. Archäologischen Institutes.
Jahreshefte des österreichischer archäologischen Institutes.
JAMBLIQUE (coll. Teubner.)
JÉROME (ST) (dans la *Patrologie* de Migne).
JOUGUET, *La vie municipale dans l'Égypte romaine*, 1912.
Journal des Savants.
Journal International d'archéologie numismatique.
Journal of Philology.
JULIUS OBSEQUENS (coll. Teubner, à la suite des *Periochae* de T. Live).
JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, 4. vol., 1907 sqq.

KAERST, *Geschichte des hellenistichen Zeitalters*, 2 vol., Leipzig, 1901 sqq.
KARST (J.), *Die Chronik des Eusebius*, trad. de l'arménien, 1911.
KAWERAU et REHM, *Das Delphinion in Milet*, 1914.
KERN, *Histoire du bouddhisme dans l'Inde*, trad. dans les *Annales du Musée Guimet*, t. X, XI.
KERN, *Inschriften v. Magnesia*, 1900.
KIRCHNER, *Prosopographia attica*, 2 vol., 1902.
Klio.
KLOTZSCH, *Epirotische Geschichte*, 1911.
KOECHLY et RUSTOW, *Griechische Kriegsschriftsteller*, 3 vol., Leipzig, 1855 sqq.
W. KONIG, *Der Bund der Nesioten.*
KORNEMANN, *Die neue Livius-Epitome* (*Klio*, Beih. II).
KROMAYER, *Antike Schlachtfelder*, 4 vol. parus.

LACTANCE, éd. Fritsche, 1842-4.
LALOY, *Aristoxène*, 1904.
LAQUEUR, *Polybius*, 1911.
LATYSCHEV, *Inscriptiones antiquae orae septentr. Pontis Euxini.* Saint-Pétesbourg, 1885.
LEHMANN (K.), *Die Kriege der Alten*, 1912.
LEGRAND (PH.), *Daos*, Lyon, 1910.
LEGRAND (PH.), *Étude sur Théocrite*, 1898.
LENORMANT, *La monnaie dans l'antiquité*, 3 vol., 1879 etc.
LEO, *Geschichte der römischen Literatur*, I, Berlin, 1911.
LESQUIER (L.), *Les institutions militaires de l'Égypte*, thèse 1912.
LUCAS, *Uber Polybius' Darstellung des ätolischen Bundes*, Königsberg, 1825.

Lucilius, éd. Müller, 1872.
Lydus, *De magistratibus* (coll. Teubner).

Maass (E.), *Commentariorum in Aratum reliquiae.*
Madden, *Hist. of Jewish Coinage*, 1864.
Mahaffy, *Greek Life a, Thought from Alex. to the Rom.*, Londres 1887.
Malalas, dans les *Script. hist. byzant,.* éd. Bonn.
Martha, *L'art étrusque*, 1889.
Martin (V.), *Les épistratèges.*
Marx, *Studia Luciliana.*
Maspero (H.), *Les finances de l'Égypte*, 1905.
Masqueray, *Bibliographie pratique de la Littér. gr.*, 1914.
Mau, *Pompeji in Leben u. Kunst*, 2e éd. 1908.
Mayr, *Die Insel Malta*, Munich, 1909.
Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 1913.
Mélanges d'archéologie et d'histoire.
Mélanges Fr. Girard, 1914.
Mélanges Holleaux, 1913.
Mélanges Perrot, Paris, 1902.
Meltzer, (O.), *Geschichte der Karthager*, 3 vol., t. III, par U. Kahrstedt, 1913.
Memnon (outre l'éd. de Photius, *Fragm. historic. graec:*)
Mesnage, *La romanisation de l'Afrique*, 1913.
Meyer (Ed.), *Geschichte d. Königreichs Pontos*, Leipzig, 1879.
Meyer (Ed.), *Kleine Schriften*, Halle, 1910.
Michaelis, *Die archäologischen Entdeckungen*, 1907.
Michaut, *Sur les tréteaux latins*, 1912.
Michel, *Recueil d'Inscriptions grecques*, 1900. Supplément 1912.
Migne, *Patrologie gréco-latine.*
Minns, *Scythians a. Greeks*, Cambridge, 1913.
Mitteilungen des d. archäologischen Institutes in Athen.
Mitteilungen des d. archäologischen Institutes in Rom.
Mitteis et Wilcken, *Grundzüge u. Chrestomathie d. Papyruskunde*, 2 vol., 1912.
Mnemosyne.
Moïse de Khorène (*Coll. des hist. de l'Arménie,* par V. Langlois, 1869).
Mommsen, *Droit public*, trad. Humbert, 1885 sqq.
Mommsen (A.), *Uber die Zeit der Olympien*, 1891.
Mooney, *The Argonautika*, 1912.
Musée belge.

Neue Jahrbücher f. das Klassische Altertum.
Niese (B.), *Kritik der beiden Makkabäerbücher*, Berlin, 1900.

Niese (B.), *Geschichte der griech. u. makedonischen Staaten*, 3 vol., 1891-1903.

Niese, *Römische Literatur* (dans la coll. *Kultur d. Gegenwart*).

Nillsson, *Timbres amphoriques de Rhodes.*

Nissen, *Italische Landeskunde*, 2 vol., 1902.

Nissen, *Untersuchungen über die 4. und 5. Dekade des Livius*, 1864.

Numismatic Cronicle.

Numismatische Zeitschrift.

Otto (W.), *Tempel u. Priester im hellenistischen Agypten*, Leipzig, 1905.

Oversigt over d. Kgl. danske Videnskabs. Selshabs Forhandl., 1912, I, p. 317-457 (Blinkenberg, *Chronique de Lindos*).

Oxyrhynchos Papyri, 10 vol., 1898-1914.

Patroni, *La ceramica nell' Italia meridionale*, Naples, 1897.

Pais (E.), *Ricerche storiche e geograph. s. Ital. ant.*, Turin, 1908; trad. Curtis, *Ancient Italy*, Chicago, 1908.

Papyrus d'Herculanum.

Papyrus de Lille, (Jouguet, *Papyrus grecs*, 1907).

Papyrus de Magdola.

Pareti, *Note sul calendario spartano.*

Pernard (L.), *Le droit grec et le droit romain dans Plaute.*

Petit-Dutaillis, *De Lacedaemoniorum reipublicae supremis temporibus*, th. Paris, 1894.

Petrovicz, *Arsaciden-Münzen*, 1905.

Pfluck-Hartung, *Weltgeschichte*, Ullstein, t. I, 1909.

Philodemus, *περὶ κακιῶν*, éd. Jensen, Teubner, 1911.

Philologus.

Plaumann (G.), *Ptolémaïs in Oberägypten*, Leipzig, 1910.

Podechard, *L'Ecclésiaste*, Lecoffre, 1912.

Poland (Fr.), *Geschichte des griech. Vereinswesens*, Leipzig, 1909.

Poralla, *Prosopographie der Lakedämonier*, Breslau, 1913.

Priscien, éd. Rose, Teubner, 1894.

Psichari (J.), *Essai sur le grec de la Septante*, Paris, 1908.

Ptolémée, éd. Heiberg, Teubner, 1903.

Puchstein et Koldewey, *Griechische Tempel Unteritaliens u. Siziliens*, Berlin, 1899 f°.

Quandt (W.), *De Baccho in As. Min. culto*, 1911.

Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*, Paris, 1892.

Reid, *The municipalities of the Roman Empire*, 1913.

Reinach (Th.), *L'histoire par les monnaies*, Paris, 1903.
Reinach (Th.), *Mithridate Eupator*, 1890.
Reinach (Th.), *Essai s. la numismatique des rois de Cappadoce.*
Reinach (Th.), *Trois royaumes d'Asie-Mineure*, 1888.
Renan (E.), *Histoire du peuple d'Israël*, t. IV et V, Paris, 1891-2.
Rendiconti dell' Accademia dei Lincei.
Rendiconti del R. Instituto Lombardo.
Revenue Laws, éd. Grenfell et Mahaffy, Oxford, 1896.
Revue archéologique.
Revue belge de numismatique.
Revue Celtique.
Revue de Philologie.
Revue des Études anciennes.
Revue des Études grecques.
Revue numismatique.
Rheinisches Museum.
Rice Holmes (T.), *Caesars Feldzüge in Gallien u. Britannien*, adapt. Rosenberg, Teubner, 1913.
Riepl, *Das Nachrichtenwesen des Altertums*, 1913.
Rivista di filologia.
Rostowzew, *Studien zur Geschichte d. römischen Kolonats* (*Archiv f. Papyrusforschung*, Beih. 1911).
Rubensohn, *Die Mysterienheiligtümer in Eleusis u. Samothrake*, 1892.
Rufus, *Breviarium*, éd. Förster, Vienne, 1873.

Sadée, *Römer und Germanen*, t. I, 1911.
Saglio-Pottier, *Dictionnaire des Antiquités*, A-*Triumphus*).
Sanctis (G. de), *Per la scienza dell' Antichita*, 1911.
Sanctis (G. de), *Storia dei Romani*, t. II, Turin, 1907.
Scala (R. von), *Die Studien des Polybios*, Stuttgart, 1890.
Schanz, *Geschichte der römischen Literatur*, I, 2e éd., 1907 sqq.
Schneiderwirth, *Seleukeia a. Tigris*, 1881.
Scholiaste de Bobbio, éd. Hildebrandt.
Schubert, *Geschichte d. Agathokles*, Breslau, 1887.
Schubert, *Geschichte des Pyrrhos*, Königsberg, 1894.
Schulten, *Numantia*, Berlin, 1905.
Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3 vol., 2e éd., 1908 sqq.
Senart, *Les inscriptions de Piyadasi.*
Siculus Flaccus, dans *Die Schriften der röm. Feldmesser*, éd. 1848, t. I.
Sieglin, *Quellen u. Forschungen, d. Alten Gesch. u. Geogr.*, Berlin, 1910 etc.
Sitzungsberichte der pr. Akademie d. Wissenschaften.
Smith (Vincent), *Early history of India*, 2e éd., Oxford, 1908.
Solari, *La lega tessalica*, 1914.

SOLTAU, *Römische Chronologie.*
SPECK, *Handelsgeschichte des Altert.*, 4 vol., 1900 sqq.
STÄHELIN, *Geschichte d. Kleinasiatischen Gallier*, 1891, 2e édit.
STÄHELIN, *L'entrée des Germains dans l'histoire.*
STEINER, *Der Fiskus d. Ptolemäer.*
STEINWENDER, *Die Sarisse*, Danzig, 1909.
STRABON, trad. Tardieu, 4 vol. 1867-90 (excellent index).
Studi storici per l'antichita classica.
SUIDAS, *Lexikon*, éd. Bernhardy, Halle, 1853.
SUNDWALL, *Untersuchungen über die attischen Münzen.*
SUSEMIHL, *Geschichte d. griech. Literatur in der Alexandrinerz.*, 1891.

TARN, *Antigonos Gonatas*, Oxford, 1912.
TÄUBLER, *Imperium Romanum*, 1913.
Tebtunis Papyri, éd. par Grenfell, Hunt, Smyly, 1900 etc.
THIELING (W.), *Der Hellenismus in Klein-Afrika*, Leipzig, 1911.
TEUBNER, *Bibliotheca scriptorum graec. et latin.*
T. LIVE, *Periochae*, éd. Rossbach, coll. Teubner, 1910.

USENER, *Kleine Schriften*, 4 vol., Leipzig 1912-4.

VAN GELDER, *Geschichte der Rhodier*, La Haye, 1900.
VARESE (PR.), *Cronologia romana.*
VERNES (M.), *Les emprunts de la Bible hébraïque au grec et au latin*, Paris, 1914.
VEZIN, *Eumenes von Kardia*, diss. Münster, 1907.
VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*, 4 vol.
VON SALLET (S. V.), *Die Nachfolger Alexanders d. Grossen in Baktrien u. Indien*, 1879.

WALDEN (S. W. H.), *The Universities of ancient Greece.*
WALEK, *Die delphische Amphiktyonie*, diss. Berlin, 1911.
WALLON, *Histoire de l'esclavage*, 3 vol., 3e éd. 1879.
WENDLAND, *Die hellenistisch-römische Kultur in ihren Bezieh. zu Jud. u. Christentum*, 2e éd., 1912.
WESCHER-FOUCART, *Inscriptions de Delphes.*
WESTERMANN, *Vies d'Aratus* (dans Βιογράφοι, Brunswick, 1845).
Wiener Studien.
WILAMOWITZ (U. v.), *Antigonos v. Karystos.*
WILAMOWITZ (U. v.), *Griechische Literatur*, 1911.
WILAMOWITZ (U. v.), *Reden und Vorträge*, 3e éd., 1913.
WILAMOWITZ (U. v.), *Staat u. Gesellschaft d. Griechen*, 1912.
WILCKEN, *Griech. Ostraka*, Leipzig, 1899.
WILHELM (AD.), *Urkunden dramatischer Aufführungen*, Vienne, 1906.

Willems, *Le Sénat de la République romaine*, 3 vol., Louvain, 1885.
Willers, *Geschichte der römischen Kupferprägung*, 1909.
Willrich (H.), *Juden u. Griechen*, Göttingen, 1900.
Wissowa, *Pauly's Realencyclopädie*, Stuttgart (en cours).
Wundt, *Geschichte der griechischen Ethik*, 2 vol., Leipzig, 1908-11.

Zeitschrift für Numismatik.
Ziebarth, *Aus dem Griechischen Schulwesen*, 2 éd., Leipzig, 1914.

ERRATA ET ADDENDA

P. 1, avant-dernière l. Ajouter : Friedländer, *Die Chadhirlegende u. der Alexanderroman*, Teubner 1913.
P. 2, l. 26. Ajouter : K. Janders, *Oratorum et rhetorum... fragmenta*, Bonn 1912.
P. 17, l. 23. Ajouter : G. Bauer, *Die Heidelberger Epitome*, Leipzig, 1914.
P. 17, l. 24. Après Démétrius, ajouter : Seltman, *Journ. intern. d'Archéol. Numism.*, 1912, p. 177.
P. 17, l. 31. Après : Cardie, ajouter : (cf. p. 22).
P. 21, l. 45. Au lieu de : p. 834, lire : p. 83-4.
P. 28, l. 1. Au lieu de : chap. IV, lire : p. 55.
P. 30, l, 40. Au lieu de : p. 1302 sqq., lire : p. 132 sqq.
P. 31, l. 4. Au lieu de : ch. V, lire : p. 57, 68.
P. 35, l. 26. Ajouter : Mowat, *Numism. Zeitschr.*, 1911, p. 237.
P. 37, l. 34. Au lieu de : chap. suivant, lire : p. 57-8.
P. 43, l. 24. Au lieu de : chap. V, lire : p. 71.
P. 47, n. 4. Après : cf., lire : p. 253.
P. 52, l. 9. Au lieu de : chap. II, lire : p. 21.
P. 57, l. 21. Au lieu de : vaient, lire : vait.
P. 58, n. 2. Au lieu de : *Crow*, lire : *Cron*.
P. 59, n. 5. Ajouter : Cf. p. 127.
P. 61, l. 13. Au lieu de : Les Lucaniens et Thurii (v. 285), lire : Les Lucaniens et Thurii (v. 282), et rejeter après : Les Sénonais exterminés (283).
P. 64, n. 3. Ajouter : Dict. Saglio-Pottier, art. *Pilum* (A. J. Reinach).
P. 64, n. 4. Au lieu de : Willems, lire : Willers.
P. 69, n. 2. Lire : Strabon, V, III, 1.
P. 69, n. 4. Ajouter : Pour achever de justifier la contradiction où je me trouve avec l'historien cité, je demanderai si les mêmes raisons qui inspirent M. Holleaux ne conduiraient pas plus d'un historien des temps futurs à révoquer en doute les traités conclus avec les Européens par les Japonais du XVII[e] siècle, sous prétexte que le Japon n'est devenu une puissance que vers 1900?
P. 69, n. 5. Après : Théophraste, lire V, 8.
P. 72, n. 4. Au lieu de : Vell. Max., lire : Val. Max.
P. 74, l. 13. Au lieu de : chap. IV, lire : p. 58.
P. 74, n. 3. Lire : Strab., VI, III, 4.
P. 75, l. 20. Au lieu de : chap. III, lire : p. 42.
P. 75, l. 27. Au lieu de : p. 453 sqq., lire : 2[e] éd., p. 167 sqq.
P. 77, l. 25. Ajouter : Seltman, *Rev. belge de Numism.*, 1912, p. 5.

P. 81, n. 1. Au lieu de : p. 453 sqq., lire 2e éd., p. 167 sqq.
P. 81, n. 5. Au lieu de : zon, lire : Zonar.
P. 87, dern. l. Après : cf., lire : p. 254.
P. 90, n. 4. Ajouter : Cf. Wissowa, *Realencycl.*, s. v. *Fulvius*, 55.
P. 91, n. 2. Ajouter : Cf. p. 179.
P. 93, l. 15. Lire : ἐπικίνδυνος.
P. 93, n. 2. Après : cf., lire : p. 285.
P. 95, l. 30. Ajouter : Cf. aussi Täubler, *Imperium Romanum*, 1913.
P. 117, l. 33. Au lieu de Oxyrhinchos, lire : Oxyrhynchos.
P. 129, n. 8. Au lieu de : XII, lire : 1887.
P. 133, l. 30-31. Au lieu de : *Les monnaies de Séleucides*, lire : *Les rois de Syrie*.
P. 138, n. 2. Avant : *Arch. f. Papyrusf.*, ajouter : Rostowzew.
P. 143, n. 4. Au lieu de : *Inscrip. de Magnésie*, lire : *Inschr. v. Magnesia*.
P. 145, n. 1. Ajouter : Holleaux, *Rev. Ét. gr.*, 1897, p. 446, etc.
P. 154, n. 2. Au lieu de : Walck, lire : Walek.
P. 158, l. 25. Au lieu de : Ces, lire : Ses.
P. 163, l. 17. Au lieu de : traditionnaliste, lire : traditionaliste.
P. 165, l. 28. Après : Byrsa, lire : (12-15 hectares).
P. 166, l. 18. Au lieu de : Gorza, lire : Gurza.
P. 173, l. 31. Lire : I, II, III.
P. 176, l. 18. Au lieu de : 500, lire : 300.
P. 182, l. 28. Après : Pentres, ajouter : etc.
P. 195, l. 34. Après : salie, ajouter : avant 300.
P. 198, l. 34. Au lieu de : fr., lire : dr.
P. 217, l. 12. Après : Scipion, ajouter : avant Zama.
P. 219, l. 10. Lire : Ératosthène.
P. 219, l. 27. Au lieu de : 1909, lire : 2e éd. 1914.
P. 220, l. 39. Supprimer : *gr.*
P. 221, n. 5. Au lieu de : *Hermatheux*, lire : *Hermathena*.
P. 222, l. 6. Sur la liste des bibliothécaires, cf. maintenant *Oxyrhynchos Papyri*, X (1914), p. 102 (on apprend à distinguer deux Apollonius).
P. 222, l. 22-3. Lire : Xénophon (les dix orateurs etc... Pergame [2]).
P. 223, l. 10. Au lieu de : du, lire : des.
P. 229, n. 1. Lire : Gardthausen.
P. 235, l. 17. Lire : Hamilcar.
P. 238, n. 3. Lire : *Das Zeitalter*.
P. 244, l. 24. Au lieu de : discussions, lire : dissensions.
P. 247, l. 7. Je doute que les légions de Tarente et de Sicile (Pol., II, 24) fussent permanentes.
P. 251, n. 2. Au lieu de : Karsk, lire : Karst.
P. 254, l. 43. Au lieu de : ait, lire : aient.

« L'article de l'auteur auquel il est fait allusion à la page VIII, l. 29, et en divers endroits, notamment p. 472, l. 7 et n. 3, paraîtra : *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1914, p. 1-20 ».

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ

LA MACÉDOINE, CARTHAGE ET ROME

(330-107)

LIVRE I

ALEXANDRE ET PYRRHUS

(330-264)

CHAPITRE I

La fin d'Alexandre (323).

Alexandre successeur de Darius.

I. Alexandre en Asie ; Philotas et Parménion. — Alexandre contre Bessus, Spitamène ; Clitus et Callisthène. — Alexandre dans l'Inde ; bataille de l'Hydaspe (326). — Le retour ; Cratère et Néarque. — Alexandre dans les capitales (324).

II. Alexandre organisateur. — L'armée, révolte d'Opis, réforme. — La Macédoine. — Les villes grecques, le décret d'Olympie (324). — La colonisation. — Les Perses et les autres sujets. — La monarchie macédonienne comparée à la monarchie perse. — Les projets de monarchie universelle.

III. La mort d'Alexandre (13 juin 323). — Le premier règlement, Perdiccas. — Cappadoce et Bactriane. — La guerre lamiaque ; Crannon et Amorgos (322). — Athènes soumise. — Les Etoliens attaqués.

Les résistances particularistes et la guerre civile.

La mort de Darius créait une situation nouvelle. Jusque-là, Alexandre avait été le chef des Grecs confédérés pour l'attaque de

Beloch, *Griechische Geschichte*, t. III, 1re partie, Strasbourg, 1904.
Images d'Alexandre (Th. Schreiber, *Studien über das Bildnis Alex. d. gr.*,

l'empire achéménide : le mot d'ordre dans l'armée avait été « la revanche » de l'invasion de Xerxès. La revanche était amplement prise maintenant, et beaucoup d'hommes, tels les cavaliers thessaliens ou béotiens qui en ce moment rentraient en Grèce[1], purent croire la tâche achevée. Allait-on en rester là, se borner à ouvrir à la colonisation grecque les pays situés à l'ouest du Tigre, et abandonner l'Iran à lui-même ? C'est ce qu'aurait fait Alexandre, « s'il eût été Parménion ». Si l'on continuait, c'est qu'il ne s'agissait pas seulement d'abattre le roi des Perses, mais de le remplacer, de reconstituer au profit d'un Hellène la monarchie de Cyrus et de Darius. Il est probable qu'Alexandre n'a pas perdu beaucoup de temps à réfléchir à l'alternative et à hésiter sur la solution : il a suivi, sans arrêt, l'impulsion trop naturelle chez un homme de vingt-six ans auquel la fortune avait constamment souri. Mais, dès ce moment, il lui fallait s'attendre à de nouvelles difficultés. Dans l'Iran, au lieu de peuples pour qui la chute de l'Achéménide ne représentait qu'un changement de maître, il allait se heurter à des répugnances nationales. Et s'il essayait de rallier les Orientaux à la légitimité nouvelle qu'il créait, il devait soulever, parmi ses compatriotes, une irritation dont nous avons essayé de faire prévoir la portée en caractérisant la nation macédonienne. La lutte contre ces deux résistances, dont la plus sourde n'était pas la moins redoutable, remplit les quatre années qui suivent la bataille de Gaugamèles.

Leipzig, 1903.) — Monnaies d'Alexandre (Barclay V. Head, *Hist. Num.*). — Insc. de Chios (Michel, 33), inscr. de Tégée (*Inscr. gr.*, V, 2, p. xxxvi). — Hypéride, *c. Démosthène ;* [Dinarque], *c. Démosthène ;* [Plut.], *Vie des X Or.* — Jacoby, *Das Marmor Parium.* — Diodore, XVII. — Strabon, *passim.* — Q. Curce. — Justin, XI-XIII. — Plutarque, *Alexandre, Démosthène.* — Arrien, *Anabase d'Alex.*, *Hist. Indica.* — Eusèbe, *Chronique* (éd. Schöne, 1866-1875). — Suidas. — Chronique d'Oxyrhinchos (*Oxyrh. Pap.*, I, 25 sqq.).

Il ne manquait pas de documents de première main sur Alexandre. Le conquérant avait écrit des lettres, et certaines furent réellement livrées au public par les destinataires ou par des tiers (ce qui ne veut pas dire qu'on n'ait pas écrit plus tard des « pastiches » de lettres d'Alexandre). Les *Éphémérides royales* sont tombées, après 323, des mains de Perdiccas dans celles de Ptolémée, mais les secrétaires, Eumène de Cardie, Diodote d'Érythrées, en avaient des copies qui ont passé à Hiéronyme de Cardie et à d'autres historiens (Lehmann, *Hermes* 1901, p. 319). Enfin, des amis du roi, Néarque, Aristobule, Ptolémée (le Lagide) ont tenu des journaux de marche, et, plus tard, écrit des *Mémoires*. Mais ces sobres documents ont été submergés tout de suite par le torrent des souvenirs personnels plus ou moins exacts qui illustraient les faits principaux de la vie du conquérant. Dès 300, Clitarque a pu présenter une histoire d'Alexandre, accommodée au goût du public pour la rhétorique, histoire qui a été revue et augmentée par les historiens (Diodore) et les biographes (Plutarque, Q. Curce). Les géographes (Strabon) sont remontés, pour les parties qui les intéressaient, aux documents originaux, puis Arrien (IIe s. ap. J.-C.) a fait des *Mémoires* d'Aristobule et de Ptolémée, encore lus de son temps, la base de son ouvrage sur Alexandre : quoique le dernier en date, il est ainsi pour nous la source primordiale.

---

1. Michel, 1112.

I

Au moment où Alexandre se trouva en présence du cadavre de Darius (juillet-août 330), il était à l'angle S. E. de la mer Caspienne, mais il n'avait atteint ce point que par une course vertigineuse qui l'avait isolé du gros de ses forces. Il lui fallait attendre que les siens l'eussent rejoint avant de continuer, car il était évident que Bessus préparait la résistance en Bactriane. A l'instant où Alexandre se mettait en marche dans cette direction, il apprit que le satrape d'Arie, Satibarzane, était d'accord avec Bessus : il dut aller réprimer cette prise d'armes, qui aurait menacé et peut-être coupé ses communications, s'il se fût engagé directement en Bactriane [1]. C'est en Arie qu'Alexandre reçut les premières preuves du mauvais vouloir qui commençait à naître dans certains milieux macédoniens, mauvais vouloir qu'il n'avait pourtant provoqué encore par aucune mesure. Un complot fut ourdi, et le chef même de la cavalerie, Philotas, fils de Parménion, s'abstint de le révéler : l'affaire ébruitée, Philotas fut traduit devant l'armée macédonienne érigée en tribunal suprême. Elle était encore toute dévouée au souverain, et Philotas fut condamné à la peine des régicides. (aut. 330). Le malheur était qu'un pareil arrêt entraînait la mort de Parménion, resté à Ecbatane : l'illustre vieillard ne laisserait certainement pas sans vengeance la mort de son fils, et son autorité pourrait entraîner une révolte dangereuse sur les derrières de l'armée royale. Il fallait le frapper avant même qu'il fût averti. Entre Alexandre et lui s'étendait le désert iranien, que les courriers ordinaires ne franchissaient qu'en trente ou quarante jours. Mais l'Arie fournissait les meilleurs dromadaires de l'Asie, et Polydamas, qu'Alexandre dépêcha aux officiers d'Ecbatane, fit en onze jours la sinistre étape [2] : les lieutenants de Parménion attirèrent leur chef à l'écart sous prétexte de lui montrer les dépêches confidentielles, et le tuèrent. L'exhibition du firman royal arrêta ensuite la mutinerie imminente des troupes, sans étouffer toutes les indignations. Mais tout cela avait retardé Alexandre, qui se trouvait maintenant au Sud des plus hauts pics de l'Hindoukoush. Il arriva à l'entrée des défilés trop tard pour franchir la montagne (nov. 330) [3], et dut s'arrêter près de ce site de Kaboul où, aujourd'hui encore, les marchands qui vont affronter les bises du Turkestan ou les chaleurs de l'Inde trouvent un agréable repos : il y jeta les bases d'une ville nouvelle.

Au printemps (329), Alexandre déboucha en Bactriane. Bessus n'avait eu d'autre idée que de faire le désert devant lui, et de se

1. Arrien, III, xxv.
2. Strabon, XV, II, 10.
3. Strabon, XV, II, 10; I, 26.

retirer ensuite au-delà de l'Oxus (Amou-Daria) : cette tactique détacha de lui nombre de ses subordonnés et de ses vassaux, et il fut livré à Ptolémée, qui commandait l'avant-garde macédonienne. Alexandre lui-même suivait de près, ayant franchi l'Oxus par le procédé qu'emploient encore les Kirghizes : les peaux des tentes, transformées en outres, avaient porté ses soldats. Il s'avança jusqu'à l'Iaxarte (Syr-Daria), où s'élevait la dernière ville élevée par Cyrus : Alexandre en éleva une autre sur les bords du fleuve qu'il appelait Tanaïs, une de ces villes basses en terre glaise comme on en voit encore dans les mêmes contrées, et que son armée dessina en vingt jours. Il passa même le fleuve pour montrer aux Scythes que le désert ne les mettrait pas toujours à l'abri de ses coups. Puis il revint hiverner à Bactres (329-328), où Bessus fut jugé et condamné : on l'envoya subir son supplice à Ecbatane, dans la foire qui rassemblait les Mèdes et les Perses, afin de montrer aux Iraniens qu'Alexandre avait tenu à venger son légitime prédécesseur. Barsaënte, un autre acteur du drame obscur où avait succombé Darius, avait déjà été mis à mort : mais par une incohérence significative, Nabarzane, qui avait dû, comme grand-vizir, être un des meneurs principaux, fut pardonné pour s'être soumis à temps à Alexandre [1].

Alexandre n'avait pu que jalonner la route qui, des débouchés de l'Hindoukoush, et par le défilé infernal de Derbent, conduit à Samarcande et Khodjend : à droite et à gauche, sa domination n'était rien moins qu'assurée. A gauche, c'était le désert, et les tribus nomades qui y erraient, Scythes ou Massagètes, étaient presque insaisissables pour tous les conquérants. A droite, dans les montagnes qui annoncent le Pamir, se dressaient les châteaux-forts des nobles iraniens. Or, tous ces indépendants avaient trouvé un chef plus digne d'eux que Bessus, dans la personne d'un certain Spitamène : ses retours offensifs furent plus d'une fois meurtriers pour les Macédoniens, et il ne succomba qu'en 328. Alexandre s'efforça de terroriser les nomades par des répressions impitoyables. Il se montra au contraire conciliant avec les Iraniens : dans un des nids d'aigle qu'il força, il trouva même sa première femme légitime, Roxane, fille du satrape Oxyathrès. Il passa encore en Bactriane l'hiver de 328-7, et y laissa un grand nombre de postes de vétérans. Averti par les difficultés du premier passage, il attendit le mois de mai 327 pour repasser l'Hindoukoush, et il fortifia encore la ville qu'il avait fondée à la sortie méridionale des passages [2].

1. Strabon, XV, I, 26 ; XI, XI, 6. — Diod., XVII, 73, 74, 83. — Arr., III, XXI ; XXIII, 4 ; XXV, 3, 8 ; XXX ; IV, VII. — Q. Curce, X, 9 sqq. ; VI, 4, 6 ; VII, 4, 5, 10. — On verra par ces textes qu'il règne une certaine obscurité, tant sur la qualité des assassins de Darius, que sur leur responsabilité ; il est douteux que leur procès ait été instruit avec une entière sincérité dans le camp macédonien.

2. Arrien (IV, VII, 1 ; XVIII, 2) indique nettement les quartiers d'hiver 329-8

Ses avances aux Iraniens avaient, entre temps, multiplié les mécontentements autour de lui. Nous avons raconté ailleurs le meurtre de Clitus, survenu à Samarcande en 328, et qui prouve avec quelle facilité les plus futiles incidents entraînaient maintenant les plus graves conséquences. L'affaire la plus sérieuse fut celle de la *proskynèse*. Du moment qu'Alexandre était le roi des Orientaux, ceux-ci jugeaient tout naturel de se jeter la face contre terre en l'abordant. Mais, plus encore que les tentatives discrètes faites pour transformer le roi en fils d'Ammon, ce cérémonial donna prise à la verve railleuse des Hellènes. Le fils d'Antipater, Cassandre, par un éclat de rire intempestif, provoqua chez Alexandre un sursaut de colère dont le souvenir le faisait encore trembler, vingt ans après, en présence d'un portait trop ressemblant du conquérant [1]. Le plus imprudent fut le philosophe Callisthène d'Olynthe, neveu d'Aristote et historiographe royal, qui, après avoir longtemps cherché uniquement à plaire, s'essayait à présent à déplaire systématiquement. Un nouveau complot, ourdi parmi ces pages royaux dont Philippe avait fait la pépinière du corps d'officiers macédonien, permit de frapper Callisthène : il mourut en prison ou fut mis à mort (327) [2]. Au moins les sympathies des Iraniens, auxquelles Alexandre faisait de tels sacrifices, lui furent-elles assurées : il put être tranquille pour ses communications, quand il s'engagea dans l'Inde.

La conquête de la rive droite de l'Indus faisait partie du programme qu'Alexandre s'était tracé en se posant en successeur des Achéménides : Darius avait annexé ce pays, et récemment encore, à Gaugamèles, des contingents indiens étaient venus au secours de son descendant [3]. Au-delà de l'Indus, il n'y avait plus d'autres traces que celle des dieux, d'Héraklès et de Dionysos : mais cela suffisait pour entraîner Alexandre.

De la haute vallée où il se trouvait, l'impétueux Cophen conduisait droit au grand fleuve. Alexandre laissa un corps d'armée prendre cette voie et préparer le passage : lui-même s'avança dans les montagnes du Nord, haute région d'où la vallée du Cophen apparaît « comme un abîme ». Là aussi, il y avait des châteaux-forts où l'on ne pouvait, semblait-il, atteindre « sans ailes », des Aornes. Souvent, des bandes de mercenaires venus de par delà l'Indus se mettaient au service des maîtres de ces châteaux. Alexandre balaya tout cela, non sans commettre, chemin faisant, un acte de trahison qui fut,

et 328-7, mais il a jeté quelque confusion sur la chronologie en intercalant les histoires de Clitus et de Callisthène. — Sur le pays, voir le travail de Fr. v. Schwarz, *Turkestan*, Fribourg, 1900, p. 236, 419, etc.

1. Plut., *Alex.*, 74 ; cf. 40. Sur la *Chasse d'Alexandre*, cf. Fougères, *Guide de Grèce*, p. 251.

2. Plut., *Alex.*, 55. — Sur Callisthène, cf. Foucart, *Étude sur Didymos*, p. 113.

3. Arr., III, VIII (Indiens et éléphants) : on ne voit reparaître les éléphants qu'à la fin de la bataille (III, XV, 4).

remarque t-on, la seule tache de sa carrière militaire [1]. Sur l'Indus, on attendit l'époque des basses eaux pour jeter le pont de bateaux nécessaire à l'armée, et le passage s'effectua au printemps de 326. C'était un peu tard. Dans le Pendjab, on allait rencontrer d'abord un ami, le rajah de Taxila, qui avait déjà fait ses offres de service. Mais, au-delà, on annonçait de puissants ennemis, contre lesquels la campagne devait être rendue bientôt difficile par le renversement de la mousson. Seulement, les Grecs, avant Alexandre, n'avaient sur le pays que les notions les plus fallacieuses [2].

Le plus redoutable des ennemis signalés était un prince que les Grecs appellent Porus, lequel avait sa capitale et son royaume de l'autre côté de l'Hydaspe (Djelam). Quand Alexandre atteignit ce fleuve (juin 326), il vit sur l'autre rive l'armée des Indiens : en avant, les éléphants que pour la première fois les Macédoniens allaient aborder en lutte régulière. On ne pouvait retarder le choc : des hautes vallées du Kachmir, un autre dynaste, Abisarès, allait descendre au secours de Porus. Alexandre résolut avec sa maîtrise accoutumée le problème qui consistait à franchir le fleuve en présence d'un ennemi préparé à le recevoir : tandis que Cratère restait sur la rive droite, multipliant jusqu'au dernier moment les fausses tentatives qui trompaient l'adversaire, le roi alla chercher en amont un point où une île facilitait le passage du Djelam (vers Djalalpour). Une nuit orageuse lui permit d'aborder, et il prit les devants avec sa cavalerie : la cavalerie indienne, avertie, se massa également contre lui [3], mais elle fut rejetée, et les éléphants, qui entrèrent en ligne après elle, étaient sans doute mal préparés à affronter les sarisses. Ils s'affolèrent et jetèrent la panique dans l'infanterie indienne : Cratère passa le fleuve à son tour, à temps pour changer la défaite en débâcle. Porus blessé tomba aux mains d'Alexandre, qui lui témoigna, comme chacun sait, les égards dûs à sa taille gigantesque et à sa chevaleresque bravoure. L'action avait été rude ; Alexandre avait vu tomber sous lui le fidèle cheval qui l'avait porté jusque-là, le fameux Bucéphale. Il n'en continua pas moins sa marche : avant l'automne 326, il était sur les bords du dernier des Cinq Fleuves, l'Hyphase (Sutledj).

Il n'y avait pas de raison pour s'arrêter en ce point. Le bassin de l'Indus est bien isolé du reste de l'Inde par un désert, mais ce désert ne va pas jusqu'au pied de l'Himalaya, et bien des envahisseurs ont abordé par cet endroit les vallées de la Djumna et du Gange. D'autre

1. Arr., IV, XXVII, 3. Plutarque seul accuse formellement Alexandre de félonie (*Alex.*, 59), mais on n'oubliera pas qu'Arrien reproduit les sources officielles.

2. Arr., V, v. — Strabon, XV, I, 26 sqq. — Arrien s'est contredit sur la date de la bataille de l'Hydaspe (V, IX, 4 et XIX, 3) : cf. Mac Crindle, *Ancient India*, Westminster, 1896, p. 95, n. 1.

3. Je suis le récit du capitaine Veith, *Klio* 1908, p. 131-151.

part, des bruits alarmants couraient sur la puissance des Prasiens, des Gangarides, des peuples du Bengale, mais un jeune Hindou qui vit alors Alexandre, Sandrakottos, a déclaré plus tard, lorsqu'il fut devenu à son tour le conquérant de l'Inde, que ces peuples manquaient alors de gouvernement, qu'ils méprisaient leur roi, et eussent peut-être accueilli le Macédonien sans coup férir [1]... Seulement, la saison des pluies avait démoralisé à fond l'armée macédonienne. Les murmures se multipliaient, se précisaient; au moment d'aborder une région plus mystérieuse encore que celle que l'on venait de traverser, la mutinerie devint formelle. Les présages mêmes furent défavorables. « Tout rappelait Alexandre » ; il revint.

Il voulut du moins organiser quelque peu ces rives de l'Indus qui allaient être la marche extrême de son immense empire. Porus, Taxile, Abisarès, devenus vassaux, virent leurs États non seulement maintenus, mais agrandis : le morcellement politique du Pendjab, poussé à l'excès, n'aurait pu que rendre impossible l'exercice de la suzeraineté macédonienne [2]. Cependant, dans les forêts du pays, on trouvait facilement les matériaux nécessaires à la construction de la flotte qui allait, de fleuve en fleuve, ramener Alexandre jusqu'à l'Océan. En route, il débarqua à droite et à gauche pour dompter les résistances locales, que le fanatisme des brahmanes ou des premiers missionnaires bouddhistes rendit parfois acharnées [3]. A l'attaque de la capitale des Malles Oxydraques, il monta le premier sur la brèche ; mais, derrière lui, les échelles rompirent, et il resta un moment exposé aux coups de tous les Hindous. Son armure ne le garantit pas de graves blessures, et ses hommes arrivèrent juste à temps pour le sauver : pendant plusieurs jours, on le crut mort. Le reste de la descente fut moins mouvementé, et au mois de juin 325 Alexandre et ses troupes se trouvèrent aux bouches de l'Indus, en présence des marées, nouvelles pour eux, de l'Océan. Le territoire du bas Indus fut soumis directement à des gouverneurs macédoniens, et la flotte, confiée à Néarque, fut chargée de préparer le rétablissement des relations, languissantes depuis un siècle, entre les côtes indiennes et le golfe Persique (septembre 325) [4].

Alexandre chargea Cratère de ramener une partie de l'armée par l'Arachosie, la Drangiane, l'Arie, contrées qu'il avait parcourues en personne en 330, mais où l'on parlait de soulèvements. Lui-même coupa au plus court par la Gédrosie (Béloutchistan). Mal lui en prit : dans ce pays sans eau, où les pluies s'évaporent souvent, avant de

1. Plut., *Alex.*, 62.
2. Sur Abisarès, cf., à la suite de l'*Arrien* de la coll. Didot, *Script. rerum Alex. M.*, p. 50, fgt 7 d'Onésicrite, et Wissowa, *Realencycl*, s. v.
3. Sur le bouddhisme, cf. *Ann. Musée Guimet*, Kern, *Hist. du bouddh. dans l'Inde*, II, p. 249 sqq.
4. Arr., *Hist. Indica* (d'après Néarque), 21 (date du 20 Boédromion, arch. Céphisodore (*sic*), 11e année d'Alexandre). — Strabon, XV, II, 3-7.

toucher terre, dans la fournaise du ciel, ses soldats subirent d'indicibles souffrances. En outre, les satrapes, soit qu'ils fussent insuffisamment prévenus du retour du roi, soit simple négligence, n'avaient pas préparé en Carmanie tout ce qu'il fallait pour réconforter les conquérants de l'Inde. Au moins le roi eut-il la satisfaction d'apprendre que Néarque, qu'on avait cru un moment perdu, avait mené à bien son scabreux voyage d'exploration. Cratère aussi s'acquitta de sa mission avec son habileté accoutumée [1]. Au printemps de 324, Alexandre était à Suse, et il passa l'année 324 dans les diverses résidences achéménides, Persépolis, Pasargades, Suse, Ecbatane enfin (hiver 324-3), se consacrant au travail de réorganisation que son absence prolongée, et les dangers qu'il courait dans l'Extrême-Orient, avaient rendu si nécessaire [2].

II

Il avait alors trente-deux ans, et son besoin d'activité, quelque exceptionnel qu'il fût, devait être apaisé, malgré tout, par douze ans de chevauchées ininterrompues, de combats, d'émotions violentes. D'autre part, un contact prolongé avec l'Orient avait développé en lui, sans aucun doute, le goût du grandiose et du colossal, mais il avait été élevé par des maîtres grecs, il continuait à vivre dans la familiarité d'Hellènes, et cela gardait à son intelligence, dont la lucidité naturelle fut suffisamment prouvée sur les champs de bataille, le goût de la mesure et le sens du réel. Il a passé plusieurs mois à mettre l'ordre dans ce qui était déjà acquis, à indiquer les principes suivant lesquels devait être régi son empire, avant de projeter des aventures nouvelles. Par le fait de sa mort, les indications sont restées précieuses pour les successeurs, tandis que les projets devaient être caducs.

La famille naturelle d'Alexandre était restée en Macédoine : sa femme barbare, Roxane, qui allait concevoir un fils, ne pouvait guère être pour lui une compagne. Il n'avait jamais eu le temps de s'organiser une vraie cour. Sa famille, sa cour, c'était l'armée, l'armée avec laquelle il vivait jour et nuit, l'armée qui avait fondé l'empire et restait le lien de ses parties hétéroclites. Nous avons vu la composition de cette armée au départ : une forte cavalerie (4-5000 hommes) mi-macédonienne mi-thessalienne, et 30.000 hommes d'infanterie, où les Macédoniens et les auxiliaires grecs étaient à peu près en

1. Sur les dates, cf. Arrien, *Hist. Ind.*, 21 et suiv. (spécialement 34). Strab. XV, II, 11.
2. Sur les déplacements d'Alexandre après 325, Arrien, VII : une seule indication chronologique précise (VII, XV, 3).

nombre égal. L'affaiblissement causé par les pertes des combats ou par les garnisons qu'il avait fallu laisser dans les provinces conquises avait été plus que compensé par de nouvelles levées, de sorte qu'à Gaugamèles Alexandre avait eu 40.000 fantassins et 7.000 cavaliers[1]. Beaucoup de Grecs avaient été renvoyés après la défaite définitive de l'Achéménide, d'autres hommes avaient été établis en garnison, si bien que, quoiqu'Alexandre eût reçu des renforts jusqu'en Bactriane, il était évident, avant même qu'il entrât dans l'Inde, que le recrutement hellène avait donné son maximum. Il fallait laisser une forte armée au régent de Macédoine, et, quant aux mercenaires grecs, Alexandre, quoiqu'il eût enrôlé pas mal de ceux qu'il avait trouvés au service de Darius, était décidé à ne pas abuser de ce genre de soldats. Il fallait donc faire appel aux contingents orientaux, et les mesures avaient été prises pour cela. Non que le roi se proposât de reformer les cohues dont s'étaient servis les Achéménides et dont nul mieux que lui ne connaissait la valeur limitée : on nous dit qu'au moment de la campagne dans l'Inde l'ensemble des forces à sa disposition dans tout l'empire ne dépassait pas 120.000 hommes[2], et je doute que ce chiffre ait été augmenté de son vivant. Il ne voulait que des Orientaux entraînés et exercés à la macédonienne : les 30.000 jeunes Perses qu'on lui présenta à son retour à Suse remplissaient ces conditions. — Il va sans dire que cette transformation de l'armée ne pouvait se passer sans crise. Plus que la paternité de Zeus Ammon, plus que la proskynèse, l'enrôlement des Asiatiques souleva la colère des Macédoniens. Quand Alexandre fut venu de Suse inspecter le Tigre et arriva à Opis (été 324), il se trouva en présence d'une rébellion provoquée par le renvoi d'un certain nombre de vétérans. Il tint bon, châtia les meneurs, licencia la troupe, fit mine de s'entourer d'une garde de Perses. Il avait le don essentiel du stratège, le don de militariser rapidement les hommes. Quelques jours après leur promotion, les Perses qui l'entouraient montaient la garde, assuraient le service, maniaient la sarisse : c'étaient des soldats. Les Macédoniens virent cela, et comprirent cette chose grave : qu'à la rigueur, on pourrait se passer d'eux. Alexandre, de son côté, ne demandait qu'à tomber dans les bras de ses compagnons d'armes. La réconciliation se fit, mais le roi n'abandonna pas ses projets[3]. Les Perses furent constitués en phalange, sous des chefs macédoniens : la file de 16 hommes, qui était la base de la phalange, devait se composer de deux sections, commandées, celle de tête par un décadarque, celle de queue par un dimœrite, et ayant chacune en serre-file un décastatère

1. Sur le premier chiffre, cf. notre t. II, p. 424. Le second, Arrien, III, XII, 5.
2. Q. Curce, VIII, 5. Le chiffre, tel qu'il est donné, est faux, mais on doit, je crois, en tirer parti. Comprenait-il les 30.000 Perses (Arr., VII, VI, 1)?
3. Arr., VII, VIII-XII.

(20 drachmes de solde par mois); dans les intervalles, 12 Perses [1]. Alexandre, qui n'avait pas la superstition de l'armure grecque, laissait à ces Perses leurs javelots et leurs arcs nationaux: une phalange légère devait ainsi se juxtaposer à la lourde phalange sarissophore.

De même, dans la flotte qui s'organisait sur l'Euphrate, si le commandement devait rester macédonien, un large appel serait fait aux contingents phéniciens.

Le royaume héréditaire d'Alexandre, quels que fussent les efforts du prince pour maintenir à la nation macédonienne la situation privilégiée qui lui revenait, n'était plus qu'une partie bien faible de l'empire. Alexandre avait, en partant, confié la Macédoine à Antipater, et nous avons vu qu'il n'avait eu qu'à se louer de ce serviteur éprouvé. Pourtant, des difficultés sans nombre avaient été créées au gouvernement d'Antipater par l'humeur jalouse et impérieuse d'Olympias. Alexandre résista longtemps aux menées de cette femme, « qui lui faisait payer si cher un terme de neuf mois »; Olympias dut se résigner à aller satisfaire son besoin de domination aux dépens de sa fille Cléopâtre, régente d'Épire depuis la mort d'Alexandre le Molosse [2]. Cependant, il était difficile que les plaintes et les calomnies, en se multipliant, ne produisissent pas leur effet : en 324-3, Cratère, qui ramenait les vétérans en Macédoine, fut chargé de relever Antipater, et la mesure avait un caractère tel, que les fils d'Antipater allaient être accusés d'avoir contribué à la mort du roi [3].

Les cités grecques étaient encore plus difficiles à gouverner qu'Olympias. Alexandre n'en songeait pas moins à mettre un terme aux dissensions dont l'écho lamentable le poursuivait jusqu'au fond de l'Asie. Un ordre royal lu par Nicanor aux jeux olympiques du 4 septembre 324 prescrivit à toutes les villes de rappeler leurs bannis [4]. Le décret rendu par les Tégéates pour assurer l'exécution de l'édit nous donne une idée des difficultés que souleva celui-ci [5]. Les biens confisqués sur les bannis ont déjà changé plusieurs fois de maîtres, et il faut trouver des indemnités. Les femmes de ces malheureux ce sont remariées : d'où nouvelles questions à résoudre. Il faut, pour trancher ces questions, recourir à un tribunal d'étrangers (dans l'espèce, probablement mantinéen), car les tribunaux natio-

1. Arr., VII, XXIII. Sur le décastatère, Wilhelm, *Sitzungsber. der Ak. Wiss. Wien*, 30 juin 1910, p. 47.
2. Klotzsch, *Épir. Gesch.*, p. 87 sqq.
3. Arr., VII, XII, XXVII.
4. Diod., XVII, 105; XVIII, 8. La date : A. Mommsen, *Über die Zeit d. Olympien*, p. 48.
5. C'est l'inscription trouvée à Delphes et qui vient d'être publiée (*Insc. gr.*, V, 2, p. XXXVI). Je n'ai pas besoin de dire que bien des difficultés d'interprétation restent entières.

naux sont entachés de suspicion légitime. Enfin, les citoyens doivent jurer de ne pas se souvenir des torts des bannis, mais, avec un prudent scepticisme, ils exceptent les torts qui seront commis à dater de la prestation du serment. On a remarqué que, depuis vingt ans déjà que la Macédoine dominait, la majorité des bannis devaient être antimacédoniens, et que par conséquent l'acte d'Alexandre était un acte vraiment royal, j'entends supérieur aux partis. Mais, si l'on songe que les bannis représentaient peut-être le vingtième de la population mâle adulte de la Grèce et que leur rentrée devait occasionner presque partout les mêmes perturbations qu'à Tégée, on se demande si le remède n'était pas pire que le mal. Deux États, en tous cas, se mirent immédiatement en défense : Athènes était résolue à ne pas laisser rentrer les Samiens dans l'île qu'elle avait partagée à ses clérouques quarante ans auparavant, et les Étoliens n'entendaient pas davantage restituer aux Acarnaniens les Œniades [1]. Il n'est pas sûr même que le décret pût rendre le service qu'en attendait surtout Alexandre : tarir les sources du mercenariat. En ce moment même, des milliers de mercenaires rôdaient encore au Ténare, et un fonctionnaire qui avait fui de Babylone au retour d'Alexandre, Harpale, avait apporté de quoi les payer. Nous le retrouverons [2].

Les villes grecques d'Asie étaient plus tranquilles. Alexandre, en en chassant les Perses, leur avait accordé l'autonomie [3], et elles étaient tout à la reconnaissance.

Alexandre avait pris des mesures plus efficaces pour guérir les maux des Hellènes : il avait inauguré un mouvement de colonisation tel qu'on n'en avait pas connu depuis deux ou trois siècles. En deçà du Tigre, la place était déjà prise, et l'Égypte seule avait vu s'élever une Alexandrie. Mais, plus loin, le conquérant avait indiqué d'une main sûre les emplacements importants, Hérat, Kandahar, Kaboul, Khodjend. Il avait même jeté dans l'Inde Bucéphalie et Nicée, mais ces dernières créations n'étaient pas appelées à se développer beaucoup dans une région qui pouvait contenir déjà 5.000 villes « aussi grandes que Kos [4]. »

Nous avons vu grandir les sentiments de bienveillance du conquérant vis-à-vis de ses sujets barbares, et nous avons dit aussi qu'il avait maintenu aux Iraniens leur situation privilégiée parmi les Orientaux. L'exemple qu'il avait donné en épousant une Asiati-

1. Sur les Étoliens, cf. l'anecdote : Plut. *Alex.*, 49.
2. Sur l'affaire d'Harpale à Athènes, cf. Ch. D. Adams, *Trans. of the Amer. Philol. Assoc.*, 1901, p. 121 sqq. : le procès eut lieu au printemps 323. — Sur l'*Agen.* cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 361 sqq.
3. Cf. l'inscr. de Chios : Michel, 33.
4. Strabon, XV, I, 33 (probablement d'après Onésicrite, qui était d'Astypalée ; Arr., *Ind.*, 18).

que avait été suivi par nombre de ses officiers et même de ses soldats, et toutes ces noces mixtes avaient été célébrées à Suse en grande pompe au printemps de 324. Il faut dire que les Macédoniens ne semblent pas, en général, les avoir prises très au sérieux [1] : Peuceste, nommé satrape de Perse, apprit pourtant la langue du pays, et s'attira par là la faveur spéciale d'Alexandre. Celui-ci avait, à partir de Gaugamèles, maintenu les satrapes perses en fonctions; il avait même donné à des Perses des satrapies devenues vacantes, en ayant soin seulement de réserver à des Macédoniens l'autorité militaire. Enfin, les Asiatiques enrôlés dans l'armée étaient tous Perses ou censés tels.

Le reste des populations sujettes était habitué depuis longtemps à la domination étrangère. Alexandre n'avait pas augmenté le taux des tributs perses. Il fit, à son retour (324), quelques exemples sévères sur des gouverneurs coupables de tyrannie ou d'exactions : seul, Cléomène de Naucratis, qui avait malversé en Égypte, sut éviter le courroux royal [2]. Alexandre tint à rester, dans l'immense empire, ce qu'il était en Macédoine, le justicier suprême : on ne s'étonnera pas que son caractère se soit aigri, vers la fin, sous l'assaut des plaintes croissantes qui modifièrent sa conception, naturellement optimiste, de l'humanité. Mais sa sollicitude pour les subordonnés paisibles s'est maintenue : les pillards incorrigibles qui menaçaient depuis si longtemps les gens des plaines reçurent de lui de rudes leçons (les Cosséens, par exemple, en 324-3 [3]). Au fond, Alexandre, sans s'en douter, se bornait à remettre en état la machine de Darius ; il ne pouvait mieux faire. Cependant, le caractère hellénique de la monarchie nouvelle s'affirmait par deux traits :

1° Le gouvernement achéménide avait été le gouvernement d'une race caractérisée par une religion particulière, et il s'appliquait seulement à respecter les religions différentes. Les Grecs ne pouvaient apporter de religion d'État : ils n'en eurent en tous cas pas d'autre que le culte du souverain. Ce culte, nous l'avons dit, apparut avec Alexandre : il s'acclimata tout de suite en Égypte [4].

2° C'est à la campagne, par le château, par le parc, par le *paradis*, que s'était faite l'expansion iranienne. Les Hellènes n'étaient plus ruraux, et les grands macédoniens eux-mêmes étaient très hellénisés à cet égard : c'est par les villes et dans les villes que se fera l'expansion hellénique.

1. Exception faite pour Séleucus, qui garda Apama jusqu'à la mort de cette femme vers 300 (Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 7, 34, 35).
2. Cléomène se sauva par sa courtisanerie au moment de la mort d'Héphestion (Arr., VII, XXIII, 6).
3. Arr., VII, XV.
4. Cf. sur les images divines d'Alexandre en Égypte, A. Köster, *Mitteil. Instit. Ath.*, 1905, p. 156.

La monarchie nouvelle, Alexandre, comme ses prédécesseurs assyriens ou perses, la concevait naturellement, non pas comme fermée, mais comme ouverte « vers les quatre régions ». A l'Est, il avait été arrêté malgré lui, et n'était pas parti sans esprit de retour. Au Nord, il voulait sonder le mystère de la steppe, épaissi depuis Hérodote, et vérifier si la mer Caspienne débouchait dans l'Océan. Au Sud, la dernière flotte qu'il fit construire était destinée à l'expédition qu'il projetait contre l'Arabie. Mais on peut prédire que c'est surtout vers l'Occident qu'il eût été entraîné : il connaissait bien Carthage et les Barbares d'Italie, et, s'il est vrai qu'il ait eu à se plaindre des pirates d'Antium, c'est à Rome déjà qu'ont dû s'adresser ses plaintes [1]; enfin, il avait vu des Celtes. Au reste, il ne faut pas oublier que les hommes qui l'avaient élevé se représentaient le monde comme bien plus petit qu'il n'était, et que les flatteurs qui l'entouraient ont encore exagéré l'erreur pour grandir la portée relative de ses exploits [2]. Au-delà des peuples du Gange, ils n'ont rien voulu voir à l'Orient. Au Nord, le Syr-Daria (Iaxarte) et le Don (Tanaïs) ont été volontairement confondus pour diminuer l'immense espace qui séparait l'Oxus de l'Ister. Au Sud, Alexandre s'est demandé un moment si l'Indus ne communiquait pas avec le Nil, de même qu'Hérodote avait cherché dans le Niger les sources du grand fleuve africain. Enfin, si les voyages de Pythéas furent à peu près contemporains d'Alexandre, les perspectives qu'ils ouvraient ne devinrent accessibles que plus tard aux Grecs d'Orient. Les rêves de monarchie universelle qui hantaient l'esprit du conquérant lorsqu'il revint à Babylone, en mars ou avril 323 [3], ne pouvaient paraître aussi extravagants à ses contemporains qu'ils le sont pour nous.

III

Alexandre entra à Babylone et y séjourna au milieu de présages funèbres qui attestaient l'anxiété des populations. Tempérant par ailleurs, sobre et chaste, il avait eu toujours, comme les autres Macédoniens, une propension aux longues « beuveries », à laquelle le séjour dans les steppes brûlantes du Turkestan avait donné un caractère maladif. Cet état pathologique, bien connu par d'autres cas, est caractérisé par des accès violents de besoin irrésistible, séparés par de longues accalmies. Si la bataille de l'Hydaspe atteste qu'il avait gardé en temps normal toutes ses facultés, d'autre part le meurtre

1. Strabon. V, III, 5 (s'agit-il d'Alexandre-le-Grand?).
2. Voir par exemple les hâbleries de Cratère dans une lettre à sa mère (Strabon, XV, I, 35, et *passim*).
3. Arr., VII, XXI.

de Clitus le Noir, la témérité sans nom déployée devant la bicoque des Malles, enfin le chagrin extravagant provoqué par la mort de son ami Héphestion (fin 324), révèlent des perturbations de l'équilibre mental [1]. Une nouvelle crise survint au mois de juin 323, qui, sous le soleil babylonien, devint meurtrière. Les éphémérides royales, où fut notée jour par jour la marche de la maladie, ne permettent pas de se tromper sur la nature des causes de l'issue fatale, qui survint le 10e jour ou plutôt la 10e nuit, 28-29 Daisios (13 juin 323) [2]. Cette fin prématurée accentua encore l'impression extraordinaire, vraiment mystique, que sa personnalité avait produite sur l'esprit des Orientaux : dans la nuit funèbre, aucune lumière ne s'alluma dans la ville immense et à demi déserte [3].

La question de la succession était grave : le fils que portait Roxane ne devait naître que dans quelques mois. L'armée allait décider ; mais elle se divisa. La cavalerie réservait le trône à l'enfant de Roxane, l'infanterie, elle, demandait comme roi un fils à demi bâtard et à demi idiot du grand Philippe, Philippe Arrhidée. Pour en finir, on associa les deux candidats, et Perdiccas fut proclamé régent. Mais la guerre civile avait été proche, et Perdiccas débuta en jetant quelques meneurs sous les pieds des éléphants ramenés de l'Inde [4]. Les satrapies, dans lesquelles l'autorité fut de nouveau concentrée en une seule main, furent distribuées à des officiers macédoniens dont beaucoup se sentaient « nés rois » et étaient dès lors décidés à vivre leur vie. En outre, si la famille royale manquait d'hommes, elle abondait en princesses orgueilleuses, dont la personne était aussi dangereuse pour l'empire que la naissance, et autour desquelles commencèrent à tourner d'entreprenants capitaines.

Cependant le monde, suivant le mot de l'Athénien Démade, « se remplissait peu à peu de l'odeur du cadavre d'Alexandre » [5]. Un des points où l'esprit d'indépendance, encouragé par la mort du grand homme, était le plus redoutable, était la Cappadoce, qui commandait les communications de l'Orient avec la Macédoine. Un vieux dynaste indigène, Ariarathe, y avait toujours maintenu ses prétentions [6] : Perdiccas alla le réduire en personne, et remit la satrapie à Eumène de Cardie, l'ancien secrétaire d'Alexandre (322). Mais il y avait un élément de résistance encore plus dangereux : ce qui restait de mercenaires grecs. Ceux qu'Alexandre avait enrôlés après la

1. Sur ce mal, F. v. Schwartz, *Reise durch Turkestan*, p. 513-4.

2. Arrien, VII, xxv-xxvi ; Plut., *Alex.*, 76 (avec des variantes). — Sur la date, cf. Ed. Meyer, *Forsch. z. alt. Gesch*, II., p. 445.

3. Q. Curce, X, 5.

4. Arr., Τὰ μετὰ 'Αλεξ. (éd. Reitzenstein, *Breslauer Philol. Abh.*, III, 3 : 1888). Cf. Köhler, *Sitzungsb. Berl. Akad.*, 1890, p. 557.

5. Sur Démade, cf. Wissowa, *Realenc.*, s. v. ; *Inscr. gr.*, II, 804, B, 29. Le mot : Plut., *Démosth.*, 22.

6. Th. Reinach, *Essai s. la numism. des rois de Cappad.*, p. 13.

défaite de Darius, et établis en Bactriane, se soulevèrent en apprenant sa fin, et ne succombèrent qu'à la trahison [1]. Ceux que l'aventurier athénien Léosthène avait rassemblés au Ténare allaient provoquer en Grèce une révolte inquiétante.

On a vu comment le décret de 324 avait été accueilli en Étolie et à Athènes. Athènes surtout s'agitait : la mort de l'habile administrateur Lycurgue (325) y avait affaibli le parti de la paix [2], et, si le scandale soulevé par les tentatives de corruption d'Harpale y avait amené l'exil de Démosthène, Hypéride, resté le chef des nationalistes, était encore plus ardent que le fameux orateur. Aussitôt que la mort d'Alexandre fut certaine, la partie fut liée avec les Étoliens et Léosthène, et l'insurrection gagna bien vite d'autres peuples. Chose plus grave, la noblesse thessalienne, que commençait à mécontenter le gouvernement royal, allait passer aux Grecs. Antipater, dont la mort du roi avait sauvé la situation en Macédoine, se trouva donc en présence de forces supérieures, et resta bloqué dans Lamia : il résista heureusement assez longtemps pour permettre aux secours envoyés d'Asie d'arriver. Mais Léonnat, qui le joignit le premier, succomba : seule, l'arrivée de Cratère, avec les vétérans congédiés par Alexandre, permit au régent de Macédoine de tenter de nouveau la fortune à Crannon (août 322) [3]. L'action fut indécise, mais elle découragea les Thessaliens, dont l'enthousiasme pour la cause grecque avait toujours été tiède. Dès lors, la coalition était perdue : Antipater déclara qu'il ne traiterait qu'avec les États isolés.

Entre temps, des événements décisifs avaient eu lieu sur mer. Athènes avait mobilisé sa flotte, mais, privée maintenant du recrutement égéen, elle n'avait trouvé d'équipages que pour 170 de ses trières. De plus, elle avait divisé ses forces, pour couvrir, d'une part Samos, la possession qu'on lui disputait, d'autre part les Oeniades, qu'on voulait enlever à ses alliés étoliens. Or, elle avait affaire maintenant à la flotte supérieure que le gouvernement royal avait rassemblée en Ionie et en Phénicie, et confiée à Clitus le vieux : 240 vaisseaux, dont nombre de quinquérèmes. De part et d'autre, à Amorgos et aux Échinades, les Athéniens furent battus [4]. La bataille d'Amorgos surtout semble avoir été décisive. Dès lors, après Crannon, la situation n'était plus celle du lendemain de Chéronée, mais celle du lendemain d'Aigospotamos : seulement le moral n'é-

1. Diod., XVIII, 7. Cf. Kaerst, *Gesch. des hellenist. Zeitalters*, II, p. 12 sqq.
2. Cf. Kirchner, *Prosop. att.*, s. v.
3. Diod., XVIII, 8-18. La date : Plut., *Cam.*, 19. Cratère semble être resté bien longtemps en route : il a été retardé par les troubles qui suivirent la mort d'Alexandre (cf. Diod., XVIII, 16).
4. Diod., XVIII, 15. On rejette ordinairement la mention des Échinades : mais, les Oeniades étant avec Samos un des deux objectifs principaux des révoltés, je crois qu'on peut expliquer les opérations comme je fais. Sur Amorgos, cf. le marbre de Paros (Jacoby, *Marm. Parium*, 21).

tait plus le même qu'en 405, et la soumission fut immédiate et sans réserves.

Non seulement il ne pouvait plus être question de laisser aux Athéniens leurs dernières possessions extérieures (le cas de Samos fut pourtant réservé à la décision de Perdiccas), mais encore Antipater était décidé à en finir avec le régime qui tenait en réserve de si périlleux coups de tête. Les droits politiques furent restreints aux citoyens ayant au moins 2.000 drachmes : quant à la masse, pour laquelle la longue habitude de la sportule démagogique préparait une crise économique des plus graves, on lui offrit des terres en Thrace ; et le développement des colonies de Chalcidique, plus tard de Cyrène et d'Antioche, montra ce qu'on pouvait encore tirer de ces éléments, à condition de les conduire au lieu de les suivre [1]. Le gouvernement d'Athènes fut confié à Phocion, qui, en sa qualité de vrai soldat, s'était toujours défié des derniers délires patriotiques, et qui fut bien accueilli des classes possédantes : néanmoins, il réclama une garnison macédonienne à Munychie. Quant aux harangueurs qui s'étaient obstinés jusqu'au bout dans leurs combinaisons de démocratie et d'impérialisme, Antipater demanda, cette fois, leur tête. Hypéride et Démosthène s'enfuirent, mais les sbires éventèrent la retraite des deux malheureux. Le premier fut mis à mort, non sans qu'on coupât d'abord sa langue de vipère ; l'autre, cerné dans le temple de Calaurie, s'empoisonna [2]. Il est presque superflu d'ajouter que ce qui restait utilisable du matériel naval athénien alla grossir la flotte macédonienne : c'était bien la fin d'Athènes.

Restaient les Étoliens. Malgré l'hiver (322-1), Antipater et Cratère allèrent les chercher dans leurs montagnes [3]. C'est à ce moment qu'Antigone fugitif vint leur apporter les nouvelles d'Asie : l'exécution militaire suspendue sur l'Étolie, exécution qui eût pu épargner à la Grèce un siècle et plus de brigandages, fut entravée par l'explosion de la guerre civile.

Ainsi, les premiers événements qui s'étaient écoulés depuis le mois de juin 323 suffisaient à indiquer aux contemporains clairvoyants la portée de la mort d'Alexandre, ce qu'elle laisserait subsister, ce qu'elle rendrait caduc. L'armée, sa vraie héritière, serait évidemment unanime pour réprimer les rébellions nationales et maintenir l'hégémonie macédonienne. En revanche, elle n'était pas préparée à faire bloc pour l'unité de l'empire, elle était disposée à se diviser entre les ambitieux qui se disputaient sa faveur. « Le cyclope, disait Démade, avait perdu son œil » [4].

1. Cf. Ferguson, *Hellen. Athens*, p. 19, 28.
2. Plut., *Démosth.*, 28 sqq. La date : 30.
3. Diod., XVIII, 24-5. Sur l'Étolie, Fougères, *Guide de Grèce*, p. 321 sqq.
4. *Orat Att.* (Didot), II, p. 441.

CHAPITRE II

Ipsus (301).

Les rois et les généraux.

I. Perdiccas, sa mort (321), Eumène. — Le partage des satrapies.

II. Eumène. — Mort d'Antipater (319), Polyperchon et Cassandre. — Polyperchon en Grèce et Eumène en Asie; défaite de Clitus (318); mort d'Eumène et d'Olympias (317-6). — La dynastie royale.

III. Antigone, sa puissance. — La coalition (315), guerre en Asie et en Grèce. — Antigone en Asie-Mineure (313). — Bataille de Gaza (312), Séleucus à Babylone. — Paix de 311.

IV. La lettre aux Scepsiens. — Fin d'Alexandre Aigos, d'Hercule et de Cléopâtre. — Antigone et Séleucus; Ptolémée, Cassandre et Lysimaque; les rois (306). — Les cités grecques.

V. Démétrius à Athènes (307). — Bataille de Salamine (306). — Siège de Rhodes (305). — Démétrius en Grèce. — Lysimaque et Séleucus en Asie-Mineure. — Bataille d'Ipsus (301), mort d'Antigone.

Les quatre royaumes. — La mer et la Macédoine.

Quelques semaines après la mort d'Alexandre, Roxane avait donné le jour à un fils, connu dans l'histoire sous le nom d'Alexandre Aigos [1], et qui, comme il avait été convenu, fut associé à Philippe Arrhidée : il fut naturellement représenté par sa mère, de même que le pauvre Arrhidée était dirigé par sa femme Eurydice. En face

---

Vezin, *Eumenes v. Kardia* (1907).

Rhodes. — Monnaies d'Alex. Aigos, d'Antigone et de Démétrius. — Inscr. att. (*Inscr. Gr.*, II, ed. minor), lettres d'Antigone à Téos et à Scepsis (Michel 34; Dittenberger, *Orientis Gr. Inscr.*, I, 5). — Théophraste, *Caractères*. — Jacoby, *Das Marmor Parium*. — Diodore, XVIII-XX. — Justin, XIV et suiv. — Corn. Népos, *Eumène ;* Plutarque, *Eumène, Démétrius*. — Arrien, Τὰ μετὰ Ἀλεξ., éd. Reitzenstein (*Bresl. philol. Abh.*, III, 3). — Eusèbe, *Chronique*. — Suidas. — *Chronique* d'Oxyrhinchos (*Oxyrh. Pap.*, I, 25 sqq.).

La grande source était, pour les anciens, Hiéronyme de Cardie. Pour nous, c'est Diodore, qui a contaminé Hiéronyme avec divers autres récits, dont quelques uns rhodiens (cf. Nietzold, *Die Überlieferung über die Diadoch.*, Wurzbourg 1904-5, p. 45-6).

---

1. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 82.

de la lignée royale, il n'y avait qu'un homme dont l'autorité s'imposât, Antipater, et le malheur avait voulu qu'il fût absent au moment du compromis de Babylone. D'ailleurs il approchait du terme de sa carrière. Parmi les autres chefs de l'armée, l'un pouvait faire valoir l'âge, l'autre l'ancienneté de grade, tel la faveur spéciale d'Alexandre, tel des exploits particuliers. Il suffisait d'envisager cette situation pour prévoir que l'empire ne durerait guère.

I

La crise fut brusquée par la personnalité du régent Perdiccas. C'était un officier de valeur, mais un caractère impérieux et emporté : il l'avait prouvé par la façon perfide et brutale dont il s'était vengé des mutins, puis débarassé de Kynanè, mère de la reine Eurydice, enfin par sa cruauté envers la famille royale de Cappadoce [1]. A présent, il mâtait sans pitié les montagnards du Taurus, déblayant la seconde des routes qui faisaient communiquer les hautes provinces avec la mer Égée. En même temps, il courtisait Cléopâtre, sœur d'Alexandre, alors à Sardes : or, il avait eu précédemment la sagesse de demander la main de la fille d'Antipater, et les nouvelles visées du régent devaient offenser et inquiéter celui-ci. Perdiccas chassait de son gouvernement de Phrygie Antigone, qui se réfugia en Europe avec son fils Démétrius, le futur Poliorcète. Enfin, il avait pourvu, non sans quelque retard, aux funérailles d'Alexandre. La superstition populaire rappelait à Aigai en Macédoine le corps du conquérant, mais il semble bien que le vœu formel d'Alexandre ait été de reposer dans l'oasis d'Ammon. Arrhidaios dirigea le convoi de ce côté, mais Ptolémée, qui s'était assuré le gouvernement sans partage de l'Égypte en se débarrassant de Cléomène de Naucratis [2], imposa aux restes d'Alexandre une nouvelle déviation vers Alexandrie : c'était une provocation directe à Perdiccas. Celui-ci n'avait donc pas gouverné deux ans (printemps 321), qu'il se trouvait en opposition avec plusieurs de ses anciens frères d'armes, et non des moindres.

Il fit tête résolument. Il avait avec lui les rois, l'armée, les éléphants. Il s'était assuré le dévouement d'un homme dont les longs services comme secrétaire d'Alexandre balançaient la naissance extra-macédonienne, et dont les talents stratégiques, à peine soupçonnés, devaient avoir raison du dédain inspiré par sa première profession : Eumène de Cardie. Perdiccas chargea Eumène d'arrêter Antipater et Cratère, qui arrivaient d'Europe. Il envoya Dokimos

1. Sur Perdiccas, Suidas, s. v. Cf. notre t. II, p. 420. Sur Kynanè, Polyen, VIII, 60.
2. Pausan., I, VI, 3. Sur Cléomène, cf. [Arist.], *Oeconom.*, 2, 33.

s'assurer de Babylone, dont le satrape était suspect [1]. Lui-même se dirigea vers l'Égypte. Mais il commit la faute d'envahir le pays au moment où l'inondation arrivait (juillet 321) : quand il voulut passer le Nil, ses soldats se noyèrent ou devinrent la proie des crocodiles, et ce désastre fit éclater la sédition qui couvait. Perdiccas fut massacré par quelques officiers dont l'un, Séleucus, était destiné à un brillant avenir, et son armée passa à Ptolémée. Cependant, Eumène avait su tirer bon parti de l'excellente cavalerie que lui fournissait la Cappadoce. Il affronta ses adversaires, commandés par Cratère et par un ancien lieutenant de Perdiccas qui avait trahi, Neoptolème; dans la bataille, les deux chefs ennemis tombèrent. La mort de Neoptolème, qui n'était qu'un Épirote, laissa les Macédoniens indifférents, mais il n'en fut pas de même de celle de Cratère, le plus considéré des généraux d'Alexandre : quand la nouvelle parvint à l'armée d'Égypte deux jours après la mort de Perdiccas, celle-ci déclara Eumène hors de loi. Comme d'ailleurs plusieurs partisans de Perdiccas, son frère Alkétas, son ami Attale, disposaient encore de quelques forces sur les côtes de Syrie et d'Asie-Mineure, il était d'autant plus sûr que la réconciliation opérée sur le cadavre du régent ne serait pas complète [2].

Cependant, tout le monde se réunit à Triparadeisos sur l'Oronte [3] (automne 321) avec la bonne volonté de donner à l'empire une organisation définitive. Antipater fut proclamé régent pour les rois, qu'il dut ramener en Europe. Et les satrapies furent partagées de manière à satisfaire le plus grand nombre possible d'ambitions [4]. La Macédoine, avec la surveillance sur l'Épire et la Grèce, resta à Antipater; la Thrace à Lysimaque, qui avait déjà vaillamment lutté contre les soulèvements des Odryses [5]. La Phrygie hellespontique, donnée en 323 à Léonnat qui avait péri dans la guerre lamiaque, passa à Arrhidaios, qui venait de conduire Alexandre à sa dernière demeure. La Lydie, attribuée d'abord à Méléagre (un des meneurs que Perdiccas avait mis à mort en 323), puis à Ménandre, échut à Clitus le Vieux, le vainqueur d'Amorgos. La Carie fut laissée à Asandre, la Phrygie à Antigone. La Cappadoce fut enlevée à Eumène et donnée à Nicanor : le gouvernement de l'Arménie en était considéré comme l'annexe, mais on ne se faisait pas illusion sur la

1. C'est à ces faits que se rapporte le fragment d'Arrien, Τὰ μετὰ Ἀλεξ., découvert au Vatican (*Breslauer Philol. Abh.*, III, 3; cf. Köhler, *Sitzungsb. Berl. Akad.*, 1890, p. 557 sqq.)

2. Diod., XVIII, 29-38. Plut., *Eum.*, 6, 8. Sur Néoptolème, cf. Klotzsch, *Epir. Gesch.*, p. 108.

3. Sur le lieu, cf. Perdrizet, *Rev. Arch.*, 1898, II, p. 34, et Dussaud, *ibid.*, 1899, I, p. 113.

4. On trouvera dans la *Patrologie gr. lat.*, t. 103, codex 92, p. 317 sqq., les listes d'Arrien, de Dexippe, de Justin et de Q. Curce : on comprendra qu'il reste pas mal d'incertitudes de détail.

5. Diod., XVIII, 14.

soumission de cette province. La Cilicie passa de Philotas à Philoxène, la Syrie resta à Laomédon, l'Égypte à Ptolémée, qui déjà y avait ajouté la Cyrénaïque. L'Arbélie et la Babylonie avaient été attribuées en 323 à Arcésilas et à Archon (que Perdiccas venait de faire supprimer) : on donna l'une à Amphimaque, l'autre à Séleucus. La Susiane, comme la Phrygie, revint à Antigone, la Perse resta à Peuceste, et la Carmanie à Tlépolème. Mais la Médie et l'Hyrcanie-Parthyène, qu'on avait laissées d'abord aux Iraniens nommés par Alexandre, Atropatès et Phratapherne, passèrent aux Macédoniens Pithon et Philippe. L'Arie-Drangiane, gouvernée par Stasanor de Cypre, passa à un compatriote de Stasanor, Stasandre, et Stasanor alla remplacer Philippe (nommé en Hyrcanie) dans la Bactriane et la Sogdiane. Sibyrtios resta probablement en Gédrosie, et un second Pithon, fils de Nicanor, eut à surveiller les bords de l'Indus. Dans les Paropamisades, on laissa le beau-père d'Alexandre, l'Iranien Oxyathrès, et, dans le Pendjab, Taxile et Porus. Tous ces hommes auraient eu assez à faire de consolider l'autorité impériale, et, quand ils avaient des provinces frontières, de reculer les limites de l'empire : mais il était dès lors à prévoir que plus d'un trouverait plus profitable de s'agrandir aux dépens de collègues.

II

Pour le moment, Antipater ramena les rois en Macédoine, laissant à Antigone, qu'il faisant surveiller par son fils Cassandre, le soin d'en finir avec les derniers amis de Perdiccas. De ceux-ci, le plus redoutable était Eumène, mais il n'était pas en forces, et dut s'enfermer provisoirement dans la forteresse cappadocienne de Nora. Les autres Perdiccaniens, Alkétas, Attale, Dokimos, furent réduits assez facilement. Mais le Cardien tint bon (320-19), attendant les événements qu'il n'était que trop facile de prévoir [1].

Antipater en effet touchait au terme de sa longue carrière (319) [2]. En mourant, il désigna comme successeur son ami Polyperchon. Ce choix fut fatal. Polyperchon avait de longs et glorieux états de service, mais son manque de consistance et de tenue était universellement connu [3]. De plus, le fils d'Antipater, Cassandre, était un homme mûr, à qui ne manquaient, ni les prétentions à l'héritage paternel, ni les amis pour les faire valoir. Ptolémée avait, du vivant

1. Diod., XVIII, 40-42, 44-47, 50. Plut., *Eum.*, 11. Polyen, IV, 6, 7, 12.
2. Cassandre eut le temps de faire mettre à mort Démade pendant la dernière maladie de son père (Ferguson, *Hellenistic Athens*, p. 28).
3. La forme du nom est garantie épigraphiquement (Michel, *Suppl.*, 1471). Sur le passé de Polyperchon, Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2ᵉ p., p. 373.

même d'Antipater, enlevé la Syrie à Laomédon. Les ambitions d'Antigone ne pouvaient plus être un secret pour personne depuis qu'il avait dépossédé le satrape de l'Hellespont, Arrhidaios. Pour comble, la famille royale allait se diviser par la rentrée en scène d'Olympias : celle-ci, d'accord avec Polyperchon, aspirait à gouverner sous le nom de Roxane et d'Alexandre Aigos, ce qui fatalement devait pousser Philippe Arrhidée, ou plus exactement Eurydice, dans l'alliance de Cassandre [1].

Polyperchon ne recula devant rien pour faire face à la rébellion. Menacé en Macédoine même par Cassandre [2], il songea à s'appuyer sur les forces grecques. Un décret rendu au nom du roi Philippe Arrhidée invita toutes les villes à rendre le pouvoir aux démocrates comprimés naguère par Antipater, en leur fixant le terme extrême du 30 Xandikos (avril 318) [3]. L'agitation se répandit partout : à Athènes, elle amena la perte du vénérable Phocion, qui eut l'imprudence de se livrer à la populace (mai 318). Ses amis, plus avisés, s'arrangèrent pour conserver le Pirée à Nicanor, lieutenant de Cassandre. Ailleurs aussi, les démocraties censitaires créées par Antipater tinrent bon : Mégalopolis se signala par sa résistance. Mais Polyperchon avait pour lui la flotte de Clitus, qui assurait les communications avec l'Asie. Là, il avait tout de suite lié partie avec Eumène, nommant celui-ci lieutenant des rois, et mettant à sa disposition le trésor gardé en Cilicie, ainsi que le corps de vétérans connu sous le nom d'argyraspides et cantonné sur l'Oronte, enfin les satrapes des hautes provinces [4].

Un coup frappé par Antigone à l'automne de 318 vint mettre à néant ces combinaisons. Clitus avait battu Nicanor dans l'Hellespont, et se gardait mollement, lorsqu'il fut surpris près de Byzance par son redoutable adversaire. Sa flotte fut dispersée, lui-même périt. L'empire de la mer passa aux coalisés [5]. Athènes, bloquée sans recours possible, se rendit à Cassandre, qui rétablit le régime d'Antipater, en lui donnant une base plus large : le cens de 1000 drachmes, — et un chef plus adroit : le péripatéticien Démétrius de Phalère (317) [6].

Antigone se chargea des défenseurs de la cause royale en Asie. Il

1. Sur l'attitude d'Olympias, cf. Klotzsch, *Épir. Gesch.*, p. 102 sqq.

2. Le passage de Théophraste rapporté par M. Beloch (*Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 364 sqq.) à l'invasion de 317 ne pourrait-il se rapporter à une première tentative de Cassandre?

3. Sur la date, Wilhelm, *Österr. Jahresh.* 1908, p. 82-100. Cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 30 sqq.

4. Diod., XVIII, 59 sqq. Plut., *Eum.*, 13-14 (très écourté). Les argyraspides étaient 3.000 et avaient vingt ou trente ans de service : sur un de leurs chefs, Antigène, cf. Plut., *Alex.*, 70.

5. Polyen, IV, 6, 8 (cf. Vezin, *Eumenes v. Kardia*, p. 834).

6. Cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 36 n., 43, etc.

se mit à la poursuite d'Eumène, qui avait mis la main sur le trésor, pris le commandement des vétérans, et rallié les satrapes des hautes provinces en Susiane. Ce fut au fort de l'été (317) que les adversaires s'abordèrent dans la région d'Ispahan [1]. La lutte resta indécise, et l'on prit de part et d'autre ses quartiers d'hiver dans ces régions encore peu foulées par la guerre, et capables d'héberger de telles masses d'hommes, de chevaux et d'éléphants. Puis Antigone essaya de surprendre son adversaire (début 316) : il fut repoussé, mais réussit à s'emparer des bagages des argyraspides. Eumène avait toujours eu conscience du caractère précaire de son autorité ; il avait multiplié les précautions pour se donner comme le modeste porte-parole de la maison royale : néanmoins, la fidélité de ses hommes ne résista pas au dernier contretemps. Il fut livré à Antigone et mis à mort : son cadavre fut remis à sa famille, et le vainqueur s'attacha son jeune parent, Hiéronyme de Cardie, l'historien à qui nous devons la connaissance de ces luttes [2]. Antigone fit encore condamner à mort, à titre d'exemple, Pithon de Médie, qui donnait aux satrapes le signal de l'insubordination, et se débarrassa au plus tôt des vétérans dont il venait d'apprendre à connaître l'esprit d'indépendance.

En Europe, c'était Cassandre qui soutenait la lutte contre le pouvoir central. La vieille Olympias était revenue d'Épire, appuyée par le roi de ce pays, son parent Éacide, et les Macédoniens, à son approche, avaient unanimement abandonné Philippe Arrhidée et Eurydice (automne 317) [3]. Mais ses fureurs gâtèrent sa situation : non seulement le couple royal fut immolé, mais encore tous ceux qui l'avaient soutenu furent décimés. Aussi Cassandre, accouru de Grèce, fut-il reçu en libérateur : il bloqua Olympias dans Pella (hiver 317-6), et la força à se rendre avant même que le bruit de la chute d'Eumène arrivât. Il ne put faire condamner à mort par les Macédoniens la mère d'Alexandre : il fallut recourir aux propres parents de ceux qu'elle avait fait périr. Roxane et Alexandre Aigos restèrent aux mains de Cassandre. Éacide avait été en même temps chassé par les Épirotes [4], et Polyperchon ne se maintint que dans quelques places du Péloponnèse.

Officiellement, tout le monde continua à tenir pour roi Alexandre Aigos : c'est à cet enfant, par exemple, qu'étaient adressés les rapports des ingénieurs sur le dessèchement du Copaïs [5]. Mais nul ne se faisait plus illusion sur cette comédie du loyalisme. On savait que

1. Vezin, *Eumenes v. Kardia*, p. 100 n., 103 n., 110 n., 142 sqq.
2. Diod., XIX, 12-34, 37-44. Plut. *Eum.*, 16-17. Sur Hiéronyme de Cardie, cf. *ibid.*, 12. Nietzold, *Die Uberl. über die Diadocheng.*, p. 125 sqq.
3. Klotzsch, *Épir. Gesch.*, p. 105 sqq., cf. p. 211.
4. Klotzsch, *Épir. Gesch.*, p. 107-113.
5. Strabon, IX, II, 18 (à moins qu'il ne s'agisse d'Alexandre fils de Cassandre).

les derniers défenseurs sincères de la maison des Argéades venaient de succomber, et que la partie se jouerait désormais entre les chefs militaires qui étaient les vrais successeurs (*diadoques*) d'Alexandre.

III

Parmi ces chefs militaires, l'un était au premier plan depuis la défaite d'Eumène : Antigone fils de Philippe. Né vers 375, il avait servi assez obscurément sous Philippe, mais il s'était révélé sous Alexandre, comme gouverneur de la Phrygie [1]. On lui avait laissé cette province en 323, et l'on y avait ajouté la Susiane en 321. On a vu comment Antigone avait inauguré la révolte contre Perdiccas, puis contre Polyperchon; comment la victoire sur Eumène, en le signalant à l'attention de tous les hommes de guerre, l'avait rendu maître des hautes satrapies. Il avait autour de lui une famille nombreuse et unie : son neveu Ptolémaios [2], déjà mûr, était formé à son école, et son fils Démétrius avait vingt ans.

Antigone disposait en somme de l'Asie Antérieure. Au-delà de l'Indus, la perfidie d'un satrape macédonien, qui avait fait assassiner le loyal Porus, avait commencé la dislocation [3], mais l'Iran était encore docile : Antigone en distribua les provinces à ses affidés. Il destitua Peuceste, trop indépendant et trop populaire en Perse. Il demanda des comptes sévères à Séleucus, satrape de Babylone, qui s'enfuit en Égypte (été 316). Il rentra lui-même en Syrie et confia l'Asie-Mineure à Ptolémaios [4].

Son domaine lui fournissait un revenu de 11.000 talents, à ajouter aux réserves métalliques sur lesquelles il avait déjà mis la main. Le service de postes organisé jadis par les Perses, réoarganisé par Alexandre, et encore perfectionné par lui, permettait la concentration rapide des 100.000 hommes de bonnes troupes dont il disposait. Aussitôt revenu sur les bords de la Méditerranée, il s'occupa de construire une flotte, car c'était avec les vaisseaux de Cassandre qu'il avait battu Clitus en 318 [5] : à l'été de 315, il eut 240 vaisseaux, dont 100 quinquérèmes ou quadrirèmes. Enfin, il avait fait réunir 2 millions d'hectolitres de blé et davantage, — l'approvisionnement d'une année [6].

C'est que les autres chefs n'avaient pas secoué la tutelle des rois

1. Sur Antigone et sa famille, cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 88 sqq.
2. Tel semble bien être la vraie forme (Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 1, p. 128). Je conserve la forme grecque, pour éviter les confusions avec Ptolémée le Lagide.
3. Diod., XIX, 14.
4. Diod., XIX, 56. Cf. Bouché-Leclerq, *Hist. des Séleuc.*, p. 15 sqq.
5. Diod., XVIII, 72.
6. Diod., XIX, 55-58.

et des régents pour s'incliner devant un usurpateur. Dès que la dépossession de Séleucus leur eut donné l'éveil, Ptolémée d'Égypte, Lysimaque de Thrace et Cassandre de Macédoine commencèrent à s'entendre. Le premier voulait conserver la Syrie et faire rendre Babylone à Séleucus, le second réclamait la Phrygie hellespontique, et Cassandre, qui avait déjà un pied en Carie, revendiquait, on ne sait pourquoi, la Cappadoce [1]. Antigone répondit qu'il était prêt à la guerre, et en appela hardiment à l'opinion (315). Pour les Macédoniens, il se posa en défenseur du jeune Alexandre, détenu par Cassandre. Pour les Grecs, il se fit le champion de l'autonomie des villes helléniques, rares dans ses domaines, et qui pullulaient au contraire chez ses rivaux.

Il lui fallait d'abord une base d'opérations sur la Méditerranée. Tyr s'était relevée depuis 332, en prenant le caractère d'une ville presque grecque. Antigone mit quinze mois à s'en emparer (314) [2]. Mais, pourvu de cette place d'armes, il put tenir en échec la flotte que Ptolémée avait confiée à Séleucus. Il fomenta même en Cyrénaïque une dangereuse insurrection contre le Lagide.

Cependant, en Asie-Mineure, Ptolémaios avait repoussé l'offensive des lieutenants de Cassandre, Asclépiodore et Prépélaos, tandis qu'Antigone préparait une contre-attaque en liant partie avec Polyperchon. Cassandre n'avait pas eu le temps d'enlever à celui-ci ses dernières places du Péloponnèse, et Alexandre, fils de Polyperchon, en commandait les garnisons. Il trahit bientôt, il est vrai, la cause d'Antigone, mais il périt assassiné dès 314 [3], et sa veuve Cratésipolis ne maintint qu'à grand'peine son autorité sur Corinthe et Sicyone. Antigone ne pouvait donc plus compter sur Polyperchon; heureusement pour lui, Cassandre était tenu en échec par les Étoliens, les Épirotes [4], et chose plus grave, par les Illyriens.

Antigone vint lui-même prendre ses quartiers d'hiver à Célènes en 314-3. Il était décidé à pousser à fond l'attaque contre Lysimaque et Cassandre. Contre Lysimaque, il souleva les villes grecques du Pont, et n'hésita pas à faire alliance avec les Thraces et les Scythes. Contre Cassandre, il envoya son amiral Télesphore, et se prépara à passer lui-même l'Hellespont. Cependant, l'hiver de 313-2 le trouva encore en Asie [5]. L'année suivante seulement devait être celle de l'attaque décisive : Ptolémaios alla relever Télesphore en Grèce.

1. Le passage de Diodore (XIX, 57) est formel.

2. Diod., XIX, 59-62. Est-ce vers ce moment que se place le passage embarrassant : Polyen, IV, IX, 1?

3. Point de repère chronologique : les jeux néméens de 315 (Diod., XIX, 64). Cf. Diod., XIX, 67.

4. Les Épirotes momentanément et partiellement (Klotzsch, *Épir. Gesch.*, p. 113-126).

5. Diod., XIX, 69, 73-75, 77. Décret des Athéniens pour Asandre de Carie dans la première moitié de 313 (Wilhelm, *Annual Brit. School*, 1900-1901, p. 159),

Cependant Ptolémée, déçu du côté de la mer, avait entrepris de reprendre la Syrie par terre (printemps 312). Antigone avait confié la défense de la province à Démétrius, qui débutait sur les champs de bataille. Il débuta mal à Gaza. Ptolémée remporta une victoire complète, et Séleucus rentra dans Babylone. Antigone dut accourir en toute hâte d'Asie-Mineure, et son approche refoula Ptolémée en Égypte : mais Démétrius ne put expulser Séleucus de la Babylonie (automne 312) [1].

Déjà deux fois, Antigone avait négocié avec Cassandre, qui ne revendiquait plus que la Macédoine. Au printemps de 311, des négociations furent engagées en outre avec Ptolémée et Lysimaque, et aboutirent à la paix sur la base du *statu quo*. Antigone en recueillait l'avantage, puisqu'il avait été assailli et qu'il maintenait ses positions : mais la réintégration de Séleucus, sur laquelle on avait évité de s'expliquer, était pour lui un échec moral qui s'annonçait déjà gros de conséquences [2].

IV

Au lendemain même de cette paix de 311, nous entendons parler Antigone dans une lettre adressée aux gens de Scepsis en Troade [3], auxquels il daigne expliquer ses actes, en faisant ressortir son souci constant de l'opinion hellénique. Il a toujours fait beaucoup pour la liberté des Grecs, dit-il : « En attendant, nous avions eu l'entrevue (avec Cassandre) sur l'Hellespont, et, s'il n'était survenu quelques contretemps, tout aurait été conclu dès lors. Ensuite, des conférences ont eu lieu avec Cassandre et Ptolémée [faute pour *Lysimaque*]; Prépélaos et Aristodème sont venus à nous, et, quoique certaines des prétentions de Cassandre parussent dures, du moment qu'il s'agissait des Grecs, nous avons cru devoir passer outre, pour en finir plus vite. Quoique nous eussions préféré de beaucoup que ce qui concernait les Grecs fût arrangé selon nos vues, comme cela aurait entraîné des longueurs qui pouvaient entraîner à leur tour nombre d'incidents imprévus, et que nous tenions à conclure en ce qui concernait les Grecs, nous n'avons pas cru devoir risquer de remettre tout en question : le soin que nous avons apporté à tout ceci sera rendu

1. Diod., XIX, 79-86, 90-100. On sait que l'ère babylonienne des Séleucides commençait au printemps de 311 (Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 20).
2. Séleucus avait déjà battu Nicanor, qui tenait la Médie et la Susiane pour Antigone (Diod., XIX, 92).
3. Dittenberger, *Orientis Gr. Inscr.* (1903), I, 5. Dittenbuger conserve la lecture *Ptolémée* pour *Lysimaque* (cf. ci-dessous), qui me paraît évidemment fautive. Il a ingénieusement corrigé la seconde phrase où paraît Prépélaos (note 12) : sur ce Prépélaos, nous avons maintenant une inscription delphique (Bourguet, *Bull. Corr. hellén.*, 1911, p. 485).

manifeste à vous et aux autres par les arrangements mêmes. Ayant conclu avec Cassandre et Lysimaque, nous avons envoyé le texte au plénipotentiaire Prépélaos. Ptolémée nous a alors envoyé des ambassadeurs pour signer aussi. Quoique peu disposés à accorder d'emblée une alliance pour laquelle nous avions tant risqué et tant dépensé, surtout après que le traité avec Cassandre et Lysimaque nous facilitait les choses, néanmoins, supposant que, ce traité conclu, on en finirait plus vite avec Polyperchon, désormais isolé, et nous rappelant notre camaraderie avec Ptolémée, mais surtout vous voyant, vous et les autres alliés, souffrir du service et des impôts, nous avons cru devoir traiter aussi avec Ptolémée; nous avons député Aristodème, Aischylos et Hégésias pour recevoir ses serments, et Aristobule est venu de chez Ptolémée recevoir les nôtres. Sachez donc que tout est conclu, et que la paix est faite. Nous avons inscrit dans le traité que tous les Grecs devaient se garantir réciproquement la liberté et l'autonomie, considérant qu'en ce qui nous concernait la chose était garantie dans la mesure des prévisions humaines, mais que, pour l'avenir, la liberté serait mieux assurée aux Grecs, s'ils étaient tous liés par des serments avec ceux qui sont à la tête des affaires. Et il nous a paru qu'il ne serait ni humiliant ni onéreux pour les Grecs de prêter serment aux conventions que nous avons conclues entre nous. Je crois donc devoir vous recommander de prêter le serment que je vous soumets. Et nous nous efforcerons toujours d'envisager, en ce qui nous concernera, votre intérêt et celui des autres Grecs. Pour le moment, j'ai cru devoir vous écrire cette lettre, et envoyer Akios vous la lire : il vous apporte aussi le traité et la formule du serment. Salut. » Inutile d'ajouter que la lettre est reçue par les Scepsiens avec des transports de reconnaissance.

Plusieurs choses nous frappent dans ce document, qui n'est sans doute isolé que par suite de la rareté de nos découvertes.

D'abord, il n'est plus question des rois. Les successeurs d'Alexandre invoqueront encore l'autorité du conquérant, mais ils ne font même plus semblant de parler au nom de ses enfants. Alexandre Aigos vivait encore pourtant, et la régence du fils d'Antipater devait prendre fin à sa majorité. C'est pourquoi Cassandre le fit disparaître avec sa mère Roxane dès 310 [1]. Cassandre lui-même avait épousé une sœur du grand Alexandre, Thessalonique : il n'en resta pas moins pour les Macédoniens le bourreau de la famille royale, et l'hostilité qu'il sentit autour de lui contribua à assombrir encore son caractère.

Alexandre avait laissé un autre fils, né seulement de sa concubine asiatique Barsine : Hercule. Celui-ci avait maintenant dix-sept ans, et fut tiré de l'obscurité où il aurait peut-être voulu rester par

1. Diod., XIX, 105.

Polyperchon, qui avait encore quelques places et quelques soldats en Grèce. Cassandre coupa court à cette nouvelle intrigue en achetant le versatile vieillard (309) : Polyperchon tua Hercule pour être reconnu « stratège du Péloponnèse » [1]. Comme son crime ne pouvait qu'achever de le déconsidérer, cette stratégie n'était plus très redoutable.

Restait enfin la sœur d'Alexandre le Grand, la veuve d'Alexandre le Molosse, Cléopâtre. Elle vivait à Sardes, et pouvait devenir l'objet des avances intéressées de Ptolémée ou de Lysimaque : Antigone en tous cas en jugea ainsi, et la fit mettre à mort clandestinement en 308 [2]. Cette fois, la famille des Argéades était éteinte complètement dans la lignée masculine, presque complètement dans la lignée féminine [3].

Aussi bien, on voit que ce sont les diadoques qui parlent en maîtres dès à présent [4].

Le plus puissant est pour le moment Antigone. Il domine depuis l'Hellespont jusqu'à l'Indus. Le centre de gravité de son empire s'est déplacé vers la Syrie : c'est là, sur les bords de l'Oronte, qu'il va bâtir sa capitale Antigonie, une ville qui devait avoir 13 kilomètres de tour [5]. Séleucus, réinstallé à Babylone, menace, il est vrai, ses communications avec les hautes provinces. Un des problèmes les plus obscurs de cette histoire, pour nous modernes, est la raison pour laquelle Antigone ne l'a pas attaqué après la paix de 311. Il faut se souvenir évidemment de la lassitude générale laissée par ces armements formidables et ces campagnes prolongées. Il faut se souvenir aussi du grand âge d'Antigone. Ensuite, il se plut à considérer Séleucus comme un subordonné, et il est à croire que celui-ci répondit à la modération de son antagoniste par une modération égale : rien ne prouve qu'après la paix de 311, il ait rien entrepris contre les hautes provinces, jusqu'au moment où le renouvellement des guerres générales lui permit de porter ses armes jusque dans l'Inde [6]. Et enfin, Antigone avait des raisons puissantes de tenir ses yeux fixés sur l'Occident, sur ses rivaux d'hier, Ptolémée, Cassandre, Lysimaque, — sur le premier surtout.

Ptolémée était maintenant solidement installé en Égypte et en Cyrénaïque : dans ce dernier pays, l'expédition entreprise par Ophellas contre Carthage (309) allait même le débarrasser d'un

1. Diod., XX, 20, 28.
2. Diod., XX, 37.
3. Sur la descendance de Thessalonique, cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 85.
4. « Ceux qui sont à la tête des affaires », dans la lettre ci-dessus citée (p. 26).
5. Diod., XX, 47. Strabon, XVI, II, 4.
6. M. Bouché-Leclercq (*Hist. des Séleuc.*, p. 24-5) semble trancher la question comme moi. De fait, le silence de la lettre aux Scepsiens me paraît décisif : Séleucus n'a pas été reconnu par Antigone en 311.

sous-ordre inquiétant (cf. chap. IV), et il trouva à Ophellas un remplaçant plus sûr dans la personne de son propre gendre Magas. Il s'était installé à Cypre au cours de la dernière guerre, mais le roi dont il avait fait son lieutenant, Nicocréon de Salamine, le trahit : il dut faire disparaître toute cette famille royale pour s'assurer de l'île. Il visait même plus loin, et l'an 309 le vit, à la tête de sa flotte, dans les îles égéennes. Il se posa en défenseur de la liberté des villes grecques contre Polyperchon, mit un moment la main sur Sicyone et Corinthe. Mais ses entreprises de ce côté restèrent sans résultat durable : il aurait trop craint de heurter son allié Cassandre [1].

Celui-ci, nous l'avons dit, n'était pas très solidement assis en Macédoine même : il travaillait à se donner des places de sûreté dans Therma, qui prit et a gardé à peu près le nom de sa femme Thessalonique, et dans Potidée, qui devint Cassandrée. Il avait en outre, dans la Grèce centrale, Thèbes, rebâtie par lui à partir de 315 [2], et Athènes, que lui garantissait Démétrius de Phalère. Dans le Péloponnèse, il avait dû laisser subsister Polyperchon, mais il le tenait en respect par ses alliés d'Argos, de Mégalopolis, de Messène: Sparte seule, sous ses rois Aréus I (309) et Eudamidas I, gardait une attitude renfrognée, et s'entourait pour la première fois de murailles [3]. A l'Ouest, Cassandre, en Épire, était venu à bout d'Éacide, et considérait comme alliés Alkétas, puis son successeur Néoptolème; le fils d'Éacide, Pyrrhus, grandissait alors à la cour d'Antigone. De ce côté, Cassandre avait perdu Apollonie et Épidamne, et la conquête de ces villes avait grandi dangereusement la puissance des Illyriens. Plus loin encore, le régent de Macédoine, qui tenait sous sa domination Péoniens et Autariates, se heurta aux Celtes [4].

Lysimaque avait été, de tous les rivaux, le moins éprouvé par les guerres dernières, et s'était installé en Thrace : sur l'isthme de la Chersonèse, il construisait, lui aussi, une ville de son nom, Lysimachie (309 sqq.) [5]. Il avait affaire à une série de cités grecques particulièrement remuantes, qui ne lui laissaient pas assez de temps pour s'occuper des Barbares du Danube. Les rois du Bosphore, qui auraient pu l'aider à défendre contre ceux-ci les frontières de l'hellénisme, se méfiaient de son ambition. Eumèlos, qu'une guerre civile avait porté au trône dans ce pays (309), offrit un refuge aux Callantiens traqués par le maître de la Thrace [6].

1. Diod., XIX, 79; XX, 21, 27, 37. Sur les îles, cf. en dernier lieu A. J. Reinach, *Rev. Épigr.*, I (1913), p. 121 sqq.

2. Diod., XIX, 53-4. Sur cette reconstruction, cf. Holleaux, *Rev. Ét. gr.*, 1895, p. 1 sqq.

3. Aréus : Diod., XIX, 29. Archidamos IV, n'étant pas mentionné par Diodore dans le livre XX, est devenu roi après 302 : il régnait en 294 (Plut. *Dém.*, 35).

4. Pline, XXXI, 53; Sénèque, *Quaest. natur.*, III, 11, 3.

5. Diod., XX, 29.

6. Diod., XX, 22-26.

Ainsi s'esquissaient déjà, avec leurs destinées respectives, les monarchies alexandrines, moins vastes que l'empire, mais bien plus grandes que les satrapies. Il ne manquait plus guère à leurs possesseurs que le titre royal : il ne devait venir qu'en 306.

Le rescrit de Scepsis nous montre enfin combien tous ces souverains ménageaient les vieilles cités helléniques des bords de la Méditerranée. La liberté qu'ils leur reconnaissaient si souvent n'était pas un vain mot, puisqu'elle comportait le maintien des lois nationales, l'exemption de garnison et de tribut. Et plusieurs de ces cités, Héraclée, Rhodes, tiraient un brillant parti de leur situation privilégiée. Les Cyclades même auraient vu renaître dès lors leur prospérité, n'eût été la persistance de la piraterie. Seulement, le voisinage de cette liberté était un excitant dangereux pour les cités de la Grèce d'Europe, qui subissaient toujours les garnisons de Cassandre, de Polyperchon et de Ptolémée.

V

Parmi ces villes, la plus facile à soulever était encore Athènes. Elle venait pourtant de connaître, sous Démétrius de Phalère (317-307), le gouvernement le plus intelligent qu'elle eût vu depuis les guerres médiques. Mais on lui reprochait d'être un gouvernement personnel, d'exclure de la participation au vote les plus pauvres des citoyens, enfin de s'appuyer sur les lances macédoniennes. Même chez un Théophraste, les préjugés deux fois séculaires vivaient encore [1]. Bref, Antigone était sûr de trouver de l'écho, le jour où il voudrait faire payer cher à Cassandre ses intrigues persistantes avec les dynastes cappadociens [2]. Au printemps de 307, Démétrius partit d'Éphèse et parut au Pirée. Le gouvernement de son homonyme s'évanouit à son approche, la garnison de Cassandre partit. Les Athéniens accablèrent le jeune vainqueur d'hommages dont l'érection de deux nouvelles tribus, l'*Antigonis* et la *Démétrias*, fut le moins extravagant : on varia à l'infini les formes de l'assimilation aux divinités nationales. Il est probable que, chez le peuple le plus spirituel de la terre, une forte dose d'ironie se mêlait à ces flatteries aux dieux et aux rois : Démétrius prouva qu'il entendait la plaisanterie, en faisant du Parthénon un lupanar [3]. Il alla encore « délivrer » Mégare, et se disposait à pousser l'offensive contre Cassandre, quand Ptolémée rentra en scène.

1. Théophr., *Caract.*, 7. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 38-94.
2. Cf. l'envoi de Plistarque en 302 (p. 31).
3. Diod., XX, 45-6. La date : Plut., *Dém.*, 8. Cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 95 sqq.

Antigone rappela son fils à la défense de la mer, et au printemps de 306 Démétrius parut sous les murs de Salamine de Cypre, un des principaux points d'appui de la flotte égyptienne [1]. Ptolémée arrivait avec une flotte de quinquérèmes et de quadrirèmes tout-à-fait comparable à la sienne, mais, dans l'action qui s'engagea, Démétrius appliqua avec succès à la guerre navale l'idée d'Épaminondas, refusant une partie de sa ligne pour écraser sous une colonne formidable le point important de celle des ennemis. Cette victoire, qui parut à lui et à son père être la conquête définitive de la mer [2], donna à Antigone la hardiesse de prendre enfin le titre royal (306) : son exemple allait être suivi de près et de loin. Il se mit en marche à son tour pour achever Ptolémée, se faisant appuyer par la flotte de son fils ; on attendit cette fois la décrue du Nil (novembre 306), mais alors les tempêtes furent fatales à l'armée navale. Ptolémée échappa une fois de plus, et gagna à son tour son titre de roi [3].

Les Rhodiens devaient payer pour lui. Depuis la chute de la monarchie carienne, leur puissance avait encore grandi : Alexandre avait mis un moment garnison chez eux, mais dès 323 ils s'affranchirent [4], et, depuis, ils avaient observé une stricte neutralité dans les querelles des diadoques. Cependant, leurs sympathies pour l'Égyptien s'étaient affirmées assez nettement pour qu'Antigone leur en demandât compte. Au printemps de 305, ils virent, comme des gradins d'un amphithéâtre, la flotte de Démétrius se déployer entre le continent asiatique et leur capitale; elle était entourée d'une nuée de pirates, accourus au pillage d'une ville dont l'opulence était déjà réputée. Le siège qui suivit resta fameux, fameux par l'ingéniosité du Poliorcète dans l'invention des engins de guerre qui battirent les murailles, fameux par l'endurance et les coups de main des assiégés, fameux aussi par l'assaut de courtoisie chevaleresque qui tempéra la rude guerre. Au bout d'un an (printemps 304), Rhodes résistait toujours, et Démétrius se décida à écouter les voix innombrables qui intercédaient pour elle [5]. Dans cette lutte, la cité avait jeté les bases de la grandeur qui allait se soutenir pendant cent quarante ans.

Démétrius retourna en Grèce, où Cassandre et Polyperchon avaient repris le dessus, et serraient de près Athènes : dès l'automne de 304, il dégagea la ville [6]. Puis il parcourut la Béotie, le Péloponnèse,

1. La date du 16 Munychion, donnée par Plutarque pour la bataille de Salamine de 480 (*Lys*, 15 ; *De gloria Ath.*, 7), me paraît se rapporter à celle-ci.
2. Il faut, je crois, renoncer à y rapporter l'érection de la Victoire de Samothrace (Hatzfeld, *Revue Arch.*, 1910, I, p. 1302 sqq.).
3. Diod., XX, 47-53, 73-76. Ptolémée semble bien n'être devenu roi qu'en 305 : les chronographes lui donnent 20 ans de règne (cf. p. 41).
4. Diod., XVIII, 8.
5. Diod., XX, 81-88, 91-100. Cf. Van Gelder, *Gesch. der Rhodier*, p. 104 sqq. Un épisode du siège dans la Chronique de Lindos : *Rev. Épigr.*, I (1913), p. 107, 109.
6. C'est ce qu'on appelle généralement la guerre de quatre ans (Ferguson,

non sans livrer de rudes combats : chemin faisant, il changea l'emplacement de Sicyone (303) [1]. C'était le moment où un aventurier spartiate, Cléonyme, s'était emparé de Tarente, où nous le retrouverons (ch. V), et dominait l'Adriatique : Démétrius songea un moment à s'appuyer sur lui pour peser sur l'Ouest [2], mais il ne put même rendre le trône d'Épire au jeune Pyrrhus qui débutait sous sa direction. Cependant, en 302, après avoir reconstitué la ligue de Corinthe, il parut en Thessalie, et Cassandre eût peut-être succombé, sans l'intervention de ses alliés.

Lysimaque arriva le premier à la rescousse : au printemps de 302, il était en Asie-Mineure, obligeant Antigone à accourir de Syrie avec toutes ses forces. Lysimaque n'osa pas affronter seul, en batalile rangée, le vieux capitaine, mais il venait d'épouser Amastris, veuve du dernier tyran d'Héraclée, qui lui apportait en dot cette forte cité. Il y trouva asile, ainsi que Plistarque, le lieutenant que Cassandre avait envoyé à son secours [3]. Et il put ainsi gagner le moment où Antigone, ainsi que Démétrius, qu'il avait fallu rappeler d'Europe, furent forcés par la mauvaise saison de s'arrêter en Mysie (302-1).

Ptolémée ne se risqua à rentrer en lice que quand Antigone se fut éloigné de Syrie, et encore se borna-t-il à une assez timide démonstration en Palestine [4]. Mais Séleucus apportait une aide plus efficace. Aussitôt Antigone engagé à l'Occident (307), il avait mis à profit la situation qu'il occupait depuis 311 en Babylonie, en Médie, en Susiane, pour s'assurer des satrapies supérieures. Dans l'Inde, le meurtre de Porus avait ouvert une période de troubles dont profita un hardi capitaine du pays, Sandrakottos (Chandragoupta), qui s'était emparé de la royauté parmi les peuples du Gange, et avait poussé jusqu'à l'Indus, l'épée d'une main, l'évangile de Bouddha de l'autre [5]. Séleucus reconnut qu'il fallait lui laisser les rives de l'Indus, moyennant le don de 480 éléphants qu'il ramena lentement des rives du Kaboul aux passages du Taurus : dans l'hiver de 302-1, il était arrivé en Cappadoce.

Antigone vieilli semble avoir démenti dans ces dernières campagnes sa vieille réputation : de même qu'il n'avait pas su, en 302, écraser Lysimaque, il ne sut pas, au printemps de 301, arrêter Sé-

Hellen. Ath., p. 112). Cf. Johnson, *Amer. Journ.* of *Archaeol.*, 1913, p. 506 sqq. Je ne sais si cette expression, employée dans les inscriptions, ne s'appliquerait pas mieux à la guerre de 315-312.

1. Diod., XX, 102. C'est à cet évènement que fait allusion Plutarque (*Aratus*, IX, 2).

2. Je ne sais si on ne pourrait trouver une allusion à ce fait dans le marbre de Paros, à l'année 304-3 (cf. *Marm. Par.*, B, 29).

3. Diod., XX, 107-112 ; cf. 77. Cf. Memnon, dans la *Patrol. gr. lat.*, 103, cod. 223, ch. 5.

4. Diod., XX, 113.

5. Sur Sandrakottos, Kern, *Hist. du bouddh.* (trad. dans les Annales du Musée Guimet), t. II (2e éd.), p. 291, 305.

leucus. Car il est bien probable qu'il attendait celui-ci par la route du Sud de l'Asie-Mineure, tandis que Séleucus fit le détour par la route du Nord pour se joindre tranquillement au roi de Thrace vers Héraclée [1]. Leur adversaire recula alors jusqu'à la verte plaine d'Ipsus, où se rejoignaient les deux routes antiques comme s'y rejoignent encore les lignes modernes (Afioum Karahissar), et où il se heurta aux coalisés, égaux en nombre (70.000 hommes), mais supérieurs en éléphants. Démétrius inaugura brillamment l'action en enfonçant la cavalerie ennemie, mais il éprouva, comme tant d'autres capitaines de l'antiquité, la difficulté qu'il y avait à arrêter à temps une charge lancée à fond, sans étriers ni gourmettes. Derrière lui, Séleucus avait déployé une mer d'éléphants autour de l'infanterie d'Antigone, qui se démoralisa et posa les armes. Le vieux roi avait été assiégé de funestes pressentiments dès le début de la journée : couvert de blessures, il s'obstina à la place que cernait le flot montant des vainqueurs, l'œil fixé sur le point où avaient disparu les cavaliers de Démétrius. Ils revinrent trop tard (été 301) [2].

Seul, Antigone avait l'envergure nécessaire pour prétendre au rôle d'héritier d'Alexandre [3]. Ses courtisans traduisaient une impression générale, lorsqu'ils appelaient les autres rois, l'un son trésorier, l'autre son amiral, le troisième son éléphantarque, le quatrième son nésiarque. Avec lui, les rêves de monarchie universelle disparaissaient définitivement.

VI

Les quatre coalisés s'étaient mis hors pages : seul des autres combattants, Plistarque, qui avait contribué à décider la querelle, obtint une province, la Cilicie, à titre de royaume et non de satrapie [4]. Séleucus était maître de Babylone depuis longtemps, et venait de conquérir l'Iran (l'Inde étant sacrifiée) : il reçut après Ipsus la Syrie, l'Arménie, la Cappadoce. Il est vrai que dans cette dernière province le jeune Ariarathe, fils du vaincu de 322, venait de rentrer, et qu'un autre prétendant indigène, Mithridate, s'était établi sur les bords du Pont, de sorte que la région, comme d'ailleurs la Médie Atropatène et l'Arménie, n'était guère pour Séleucus qu'une possession nominale [5]. Il considéra comme un acte de mauvaise camaraderie l'occupation de la Palestine par Ptolémée à la veille

1. Je conclus ceci du faux bruit recueilli par Ptolémée (Diod., XX, 113).
2. Plut., *Dém.*, 29. Date : *Inscr. gr.*, II, ed. minor, 640 (Stratoclès, ami de Démétrius, propose un décret en août 301).
3. Mot du paysan sur Antigone : Plut., *Phoc.*, 29.
4. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 504 sqq.
5. Diod., XX, 112. Plut., *Dém.*, 4.

d'Ipsus (juin 301), et se réserva de faire valoir plus tard ses droits[1]. Lysimaque joignit à la Thrace la Phrygie (où pourtant un prétendant indigène, Zipoetès, avait aussi jeté déjà les bases d'une principauté locale[2]), et la Lydie-Ionie. Ptolémée tenait l'Égypte, la Cyrénaïque, la Palestine, et avait des droits à faire valoir sur Cypre. Enfin Cassandre gardait la Macédoine et la Grèce, à charge de s'arranger avec Polyperchon[3] et de lutter contre Démétrius. Il ne semble pas avoir été question de la « liberté des villes grecques » : la plupart, d'ailleurs, restaient aux mains du Poliorcète.

Celui-ci, en effet, n'avait perdu à Ipsus que son armée : sa flotte lui restait, et c'était la plus forte qu'eût encore portée la Méditerranée orientale. Avec elle, il gardait ou pouvait affamer les ports de l'Hellespont, de l'Ionie, de la Pamphylie, de Cypre, de Phénicie, plus les Cyclades, plus Athènes, Corinthe et nombre de villes d'Europe. A l'Ouest, il pouvait toujours provoquer une révolution en Épire au profit de Pyrrhus, qui venait de faire ses premières armes à Ipsus. Aucun des diadoques ne pouvait se désintéresser de la question de la thalassocratie.

En outre, une des quatres grandes monarchies était dès à présent caduque, et c'était celle même de Philippe et d'Alexandre. La dynastie d'Antipater n'avait pas de racines en Macédoine. L'énergie sans scrupules de Cassandre comprimait les résistances, mais on prévoyait qu'après lui la question du trône de Macédoine se poserait une fois de plus : or, Démétrius avait pour femme, depuis près de vingt ans, la fille même d'Antipater, Phila.

Tels sont les deux difficultés qui, jointes aux surprises que le Nord tient toujours en réserve, vont retarder de vingt ans et plus le règlement définitif de la succession d'Alexandre.

1. Polybe, V, 67, 8 ; XXVIII, 20, 6.
2. Je crois qu'il faut laisser la Phrygie à Lysimaque malgré App., *Syr.*, 55 (qui semble suivi par Hünerwadel, *König Lysimachos v. Thrakien*, p. 89 n.). Sur la Bithynie, cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 161, 387 ; Reinach, *Trois roy. d'Asie Mineure*, p. 131 sqq.
3. Sur Polyperchon, cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 373.

CHAPITRE III

La constitution des trois monarchies (301-274).

Démétrius Poliorcète.

I. Défection d'Athènes. — Démétrius allié de Séleucus. — Ptolémée et Pyrrhus. — Démétrius roi de Macédoine (294); les Étoliens; Agathocle; projets et forces. — Chute de Démétrius (287). — La fin du Poliorcète. — Phila et Antigone Gonatas.

II. Pyrrhus rejeté vers l'Ouest. — Lysimaque et son royaume. — Lysimaque et les villes grecques. — Lysimaque et Ptolémée Kéraunos. — Bataille de Koroupédion (281) et mort de Séleucus (280). — Ptolémée Kéraunos roi de Macédoine.

III. Nouvelle poussée de Celtes. — Les Celtes en Thrace, en Macédoine et en Grèce. — L'incident de Delphes (279). — Les Celtes en Thrace et en Asie-Mineure. — Antigone roi de Macédoine (v. 276).

IV. La Macédoine à l'intérieur; au Nord, à l'Est; à l'Ouest. — Supériorité d'Antigone. — L'équilibre s'annonce.

En énumérant les causes d'instabilité qui subsistaient en Orient après Ipsus, il faut se garder d'oublier la personnalité de Démétrius Poliorcète. Il n'avait encore que trente-cinq ans, mais tout le monde connaissait déjà son humeur inquiète, servie par une intelligence géniale et par un tempérament remarquablement élastique [1]. Tant qu'il vivrait, il n'y aurait pas de paix durable à attendre. Il faut

---

Hünerwadel, *Forsch. z. Gesch. des Königs Lysimachos*, Zürich, 1900. — Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. I (1909). — Tarn, *Antigonos Gonatas*, Oxford, 1912.

Archéologie celtique (Déchelette, *Manuel d'archéologie*, t. II, 1910-1913); Bienkowski, *Cellarum imagines*. — Monnaies de Démétrius, de Lysimaque, d'Antigone, etc. (Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd.). — Forrer, *Kelt. Numismatik*. — Inscr. attiques (Michel, *Suppl.*, 1480), autres (Michel, 36), etc. — Anthol. Palat. — Justin. — Plutarque, *Démétrius, Pyrrhus*. — Pausanias, l. VIII. — Polyen. — Eusèbe, *Chronique*. — Memnon dans Photius (*Patrol. gr. lat.*, 103).

Pour cette période, les anciens avaient encore Hiéronyme de Cardie, mais, le texte continu de Diodore manquant après le livre XX, nous n'avons plus, nous, que des sources dispersées.

---

1. Sur l'âge de Démétrius, Plut., *Dém.*, 5, 52. Cf. Beloch, *Griech. Gesch.*, III, 2e p., p. 90.

dire que le péril qui venait de lui, en maintenant le plus souvent dans un état d'union au moins relative les autres souverains, a retardé l'explosion d'autres conflits, et permis la consolidation des monarchies des Lagides et des Séleucides. Et enfin, c'est malgré tout Démétrius qui a préparé en Macédoine la fortune ultérieure de sa maison. Tel est le résumé des événements multiples et souvent obscurs que nous avons le devoir d'exposer.

I

Au lendemain d'Ipsus, Démétrius n'avait aucun moyen d'empêcher le partage, entre les vainqueurs, des domaines continentaux de son père, il n'avait qu'à se replier sur sa flotte, et à tâcher de garder les villes maritimes. Encore le consentement des populations ne lui était-il pas inutile : Athènes lui en donna tout de suite la preuve. En revenant d'Asie, il apprit que les Athéniens s'étaient dédommagés de leurs longues flagorneries en renvoyant sa famille et en lui fermant, à lui-même, leurs portes [1]. Il courut quelque temps de côté et d'autre, cherchant à empêcher les défections en Grèce, à défendre les villes d'Ionie contre Lysimaque, à reprendre la Cilicie à Plistarque, et, de Tyr et Sidon comme bases, poussant des pointes jusqu'en Palestine [2].

Déjà des malentendus existaient entre les coalisés de la veille : la puissance de Séleucus, très comparable comme étendue matérielle à celle d'Antigone, ne pouvait pas ne pas éveiller les mêmes inquiétudes. Dès 299, il en était arrivé à rechercher l'appui de Démétrius, auquel il demanda la main de sa fille Stratonice : Démétrius alla, avec toute sa flotte, célébrer à Rhossos en Cilicie cette importante alliance [3]. C'est cette Stratonice qui devait plus tard être cédée par Séleucus à son héritier Antiochus, dans les conditions romanesques que le diagnostic du médecin Érasistrate a rendues populaires.

Lysimaque et Ptolémée ne pouvaient plus attaquer ouvertement le beau-père de Séleucus : le second conclut même avec lui une alliance de famille. Mais il se ménagea des revanches en gagnant, à l'occasion des négociations engagées, l'amitié du jeune Pyrrhus, jusqu'alors protégé de Démétrius. Avec l'aide de Ptolémée, Pyrrhus rentra en Épire, força d'abord Néoptolème à partager la royauté avec lui, puis se débarrassa de ce collègue (295) [4], mettant ainsi un terme violent à la rivalité des deux branches royales qui se dispu-

1. Cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 125 sqq.
2. Eusèbe, *Chron.*, II, 118.
3. Plut., *Dém.*, 31 (la date n'est pas absolument sûre.)
4. Vell., Paterc., I, 14, 5. Cf. Klotzsch, *Epir. Gesch.*, p. 147-158.

taient ce royaume depuis un demi-siècle. L'Épire, qui, malgré tout, avait été moins éprouvée que les autres pays grecs par les dernières guerres, pouvait être le point de départ de diversions utiles dans les conflits que faisait prévoir la succession de Macédoine [1].

Là, Cassandre était mort en 297, et la puissance de sa maison, déjà précaire, fut encore ébranlée par la disparition prématurée de son fils aîné Philippe. Les deux autres, Antipater et Alexandre, engagèrent aussitôt une guerre civile, au cours de laquelle le premier assassina leur mère Thessalonique [2]. Puis il appela Lysimaque, tandis que l'autre invoquait le secours de Pyrrhus. Démétrius aussi intervint, mais il était bien décidé à ne travailler que pour lui-même. Il attira Alexandre en Thessalie. Un festin, à Larisse, mit le jeune homme à la merci de ses gardes: alors il sortit brusquement de la salle en disant : « Tue qui me suit », puis, Alexandre tué, il répandit le bruit qu'un des courtisans du mort avait dit : « Il ne nous a prévenus que d'un jour ». Quoi qu'il en soit, il se trouvait maître de la Macédoine (294) [3]. Lysimaque allait avoir à lutter contre les Gètes, dont il fut un moment le prisonnier [4], et Pyrrhus, à ce moment, combattait probablement les Illyriens.

Quoi que Démétrius eût maintenant quarante ans, la conquête de la Macédoine n'était à ses yeux que le début d'une carrière nouvelle qu'il rêvait pareille à celle du grand conquérant, idéal de toute cette génération de politiques et de soldats. Il fallait d'abord s'assurer de la Grèce. Démétrius avait déjà repris Athènes, d'où il avait chassé le tyran Lacharès, et où il avait, cette fois, mis garnison au Musée. Il prit Thèbes, à la suite d'un siège non moins fameux que celui de Rhodes dans les fastes de la poliorcétique : Sparte était intervenue contre lui à cette occasion, pour se venger d'une invasion antérieure en Laconie. Enfin, ne pouvant arracher Delphes aux Étoliens, Démétrius les brava du moins en faisant célébrer à Athènes les jeux pythiques de 290 [5].

Entre temps, il avait lié parti avec l'aventurier sicilien dont la guerre contre Carthage avait fait le plus puissant des Grecs d'Occident, Agathocle (cf. chap. suivant). Agathocle avait occupé Corcyre, puis l'avait donnée à Pyrrhus comme dot de sa fille Lanassa. La-

1. Plut., *Pyrrh.*, 5, 8, etc.

2. Plut., *Dém.*, 36. Sur la chronologie, cf. Beloch. *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 64; Klotzsch, *Epir. Gesch.*, p. 149 n.

3. Plut., *Dém.*, 36; *Compar. avec Antoine*, 5. La chronologie de l'histoire de Démétrius ne redevient sûre qu'avec son avènement en Macédoine (294). On ne sait en particulier où placer son expédition à Soles, où il se heurta à Lysimaque (Plut., *Dem.*, 20; cf. 31 et 32).

4. Cf. Diod.. XXI. 12.

5. Plut., *Dém.*, 33-40. Il est possible que l'intervention de Cléonyme à Thèbes se soit faite sans la connivence de Sparte; Sparte n'est pas mentionnée dans l'alliance étolo-béotienne de 292: Walek, *Rev. Philol.*, 1913, p. 270. Cf. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 49.

nassa, irritée des habitudes polygamiques du roi d'Épire, appela Démétrius et lui livra l'île [1]. Démétrius se trouvait en étroite union avec le roi de Syracuse, au moment où la mort d'Agathocle rompit ces combinaisons (289) [2]. D'ailleurs, c'était vers l'Orient qu'étaient tournés ses regards.

Mais le temps n'était plus où l'on pouvait reconstituer l'empire d'Alexandre avec les forces de la Macédoine et de la Grèce. On n'évaluait pas à plus de 98.000 hommes le total des forces dont pouvait disposer Démétrius, et, s'il préparait sur les chantiers de la ville fondée par lui en Thessalie, Démétriade, 500 vaisseaux à plusieurs rangs de rames, il n'eût pu les armer avec les seules populations des Cyclades : ajoutons que les ressources pour entretenir ces forces ne pouvaient être demandées qu'à des taxes qui indisposaient les villes grecques [3]. Enfin, il avait devant lui, non plus un empire vermoulu, mais des monarchies jeunes et qui avaient déjà absorbé le meilleur de la force hellénique.

De fait, la coalition se reforma immédiatement entre Séleucus, Ptolémée et Lysimaque. Et l'on n'eut pas de peine à gagner le roi d'Épire, dont l'ambition juvénile n'avait pas besoin d'être excitée. L'Épirote s'était déjà signalé par une victoire remportée sur un général de Démétrius, Pantauchos, dans les défilés du Pinde, lorsqu'il fut sollicité à envahir la Macédoine même, de concert avec le roi de Thrace. Démétrius n'avait pas su affermir son trône. Si sa belle mine, ses manières affables, sa cordialité, gagnaient d'abord les sympathies, il les décourageait vite par sa légèreté, son incapacité à se maîtriser, et un goût des plaisirs que, seule, la passion de la guerre parvenait à réfréner parfois. Les Macédoniens, habitués à voir dans leurs rois des justiciers accessibles et diligents, se racontaient avec scandale comment Démétrius, après avoir reçu les placets d'un air engageant, s'amusait à les jeter par-dessus le bord du pont de l'Axios. Il n'osa même pas les conduire au-devant de Lysimaque, qui était un vétéran d'Alexandre, et espéra avoir meilleur marché de Pyrrhus. Mais celui-ci, par sa victoire sur Pantauchos, avait produit grande impression sur les soldats même qu'il avait vaincus, et Démétrius, abandonné de tous, s'enfuit sous un déguisement (287) [4].

Restait la Grèce. Mais déjà la flotte égyptienne y avait paru, chassant la garnison macédonienne d'Athènes [5], détachant une à une

1. Klotzsch., *Epir. Gesch.*, p. 184-5.
2. Nous reviendrons sur Oxythémis au chap. suivant.
3. Plut., *Dém.*, 43 (cf. 27, sur un impôt levé à Athènes ou en Thessalie). Cf. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 64-88.
4. Plut., *Dém.*, 41-4; *Pyrrh.*, 10, 11. L'incident des feuilles de chêne prouve que la chute de Démétrius eut lieu en été (Klotzsch, *Epir. Gesch.*, p. 106).
5. La discussion sur la chronologie de la défection d'Athènes est exposée à nouveau dans Tarn, *Antig. Gon.*, p. 97 sqq., 415 sqq. Cf. Michel, 480. Cypre

les Cyclades, reprenant Cypre. Avant que l'écroulement fût complet, Démétrius rassembla l'élite de ses troupes, et se rendit en Asie. Mais cette expédition n'était plus désormais qu'un coup de désespoir. Le fils de Lysimaque, Agathocle, lui barra aussitôt le passage, et le rejeta de l'autre côté du Taurus [1]. Démétrius, hivernant en Cilicie (286-5), commença par demander à Séleucus l'autorisation d'aller en Arménie, en Médie, conquérir aux dépens des peuplades barbares un royaume nouveau. Puis il se ravisa et essaya contre Séleucus lui-même la chance des armes. Le vieux roi joua alors le tout pour le tout : seul, tête nue, presque désarmé, il alla solliciter à la défection les derniers soldats de son adversaire. A la vue de ce survivant des campagnes gigantesques que la plupart ne connaissaient déjà plus que par ouï-dire, les hommes tournèrent. Démétrius essaya encore d'échapper avec quelques fidèles, puis se rendit. Séleucus était le plus bienveillant et le plus généreux des diadoques, mais il ne pouvait relâcher son terrible beau-père. Il l'interna dans un château de la côte syrienne, où des débauches sans nom, et maintenant sans contrepoids, eurent raison en trois ans du Poliorcète (283) [2].

Des diverses femmes qu'il avait épousées, la plus remarquable était Phila, la fille d'Antipater. Sensiblement plus âgée que lui, et bien vite délaissée, elle n'en avait pas moins continué à servir sa fortune politique, jusqu'au jour de l'écroulement final, auquel elle ne voulut pas survivre : elle s'empoisonna en 287 [3]. Son fils, Antigone, beaucoup plus semblable à elle qu'à son père, avait été tenu à l'écart jusque vers 294, époque où Démétrius en fit le gouverneur de la Grèce. En partant pour l'Asie, le roi lui avait confié sa flotte, et, aussitôt prisonnier de Séleucus, avait envoyé à tous ses capitaines l'ordre de ne plus obéir qu'à Antigone. Celui-ci avait déjà montré à maintes reprises le dévouement filial et l'esprit de famille qui était une des caractéristiques des Antigonides : il ne prit le titre de roi que quand il eut reçu de Séleucus et inhumé en pompe, à Corinthe, la dépouille mortelle de son père [4]. Seulement, depuis plusieurs années déjà, il travaillait à sauver les débris du naufrage de sa maison : la Fortune lui ménageait d'étonnantes revanches.

avait été reprise par Ptolémée dès 294 (Plut., *Dém.*, 35), Salamine peu après (*ibid.*, 38 : à conclure du renvoi de la mère de Démétrius).

1. Plut., *Dém.*, 44-48.
2. Plut., *Dém.*, 49-52.
3. Plut., *Dém.*, 14, 43.
4. Plut., *Dém.*, 37, 51, 53. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 1-36, 110 sqq. Qu'Antigone conservât une flotte importante, c'est ce qui résulte de Plut., *Dém.*, 49 : elle était à Caune en 285.

II

La victoire sur Démétrius avait profité d'abord également à Pyrrhus et à Lysimaque : la frontière de leurs deux royaumes avait été fixée à l'Axios. Mais ce partage ne pouvait satisfaire aucun des deux rois, et encore moins la nation macédonienne. La rupture ne se fit pas attendre, et Pyrrhus fut expulsé de Macédoine et de Thessalie (284?) [1] : il emmena de ce dernier pays Cinéas, un diplomate doublé d'un orateur élégant, qui se piquait d'être indirectement disciple de Démosthène. Il commençait à trouver par trop instables les conquêtes faites en pays grec : en passant à Athènes, « délivrée » de Démétrius, il avait conseillé vivement aux Athéniens de ne plus recevoir de rois dans leurs murs. Dès lors, ses regards furent tournés vers l'Occident, où il espérait, avec son royaume agrandi et fortifié, faire mieux que ses ancêtres. Aidé par la flotte tarentine, il commença par recouvrer Corcyre [2].

Le roi Lysimaque était à l'apogée de sa fortune. Né d'une famille thessalienne, il n'était Macédonien que d'adoption : son père semble avoir émigré à Pella après sa naissance, étant un des premiers que Philippe ait attirés après l'annexion de la Thessalie (v. 350) [3]. Lysimaque avait fait oublier sa naissance par ses exploits sous Alexandre. Les partages de 323 et 321, en lui attribuant la Thrace, semblaient ne lui avoir donné qu'une part de rebut, une faction à monter contre les Barbares du Danube : il sut en tirer bon parti. Mêlé aux deux guerres contre Antigone, sans y avoir épuisé ses forces, il y avait gagné les côtes de l'Asie-Mineure depuis Sinope jusqu'à Phasélis, avec la Phrygie. Engagé d'abord dans la lutte pour la Macédoine comme champion du fils de Cassandre, il venait d'acquérir pour lui-même le royaume de Philippe et d'Alexandre. Il régnait sur un beau royaume, du Taurus aux Thermopyles. Sa capitale Lysimachie prospérait, et les plaines de Thrace lui obéissaient bien : dans les montagnes seulement, il avait à réprimer les tribus de brigands qui étaient telles déjà qu'elles ont apparu dans la guerre récente [4]. Au Nord, une expédition contre les Gètes n'avait pas réussi, et Lysimaque avait été un instant prisonnier du roi Dromichaitès (292-1) [5]. Mais la possession des deux rives des détroits le

1. On accorde généralement la préférence à la liste thessalienne d'Eusèbe sur la liste macédonienne (Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 66.; Klotzsch, *Epir. Gesch.*, p. 211; Tarn, *Antig. Gon.*, p. 116).
2. Klotzsch, *Epir. Gesch.*, p 212-8.
3. Hünerwadel, *Forsch. z. Gesch. d. Lysim.*, p. 10 sqq.
4. Hünerwadel, *Lysim.*, p. 6 sqq. On illustrera par des récits relatifs à la guerre des Balkans.
5. Diod., XXI, 12. Ce royaume gète survécut à l'invasion celte (Tacchella, *Rev. Numism.*, 1900, p. 402).

rendait maître de la route où passaient les blés du Bosphore, et Athènes, dont l'approvisionnement dépendait ainsi de lui, le courtisait assidûment [1]. Maître aussi de ports sur les deux rives de l'Archipel, il partageait cette mer avec Ptolémée [2]. Au surplus, c'était moins de territoires que d'argent qu'il semble avoir été avide : les droits sur le commerce des blés, les tributs qu'il levait avec rigueur, avaient accumulé l'or dans ses coffres, et l'eunuque Philétaire lui gardait, rien qu'à Pergame, 9.000 talents [3].

Cette avidité n'était pas sans doute une des moindres causes de son peu de popularité dans les villes grecques de son domaine. En comparaison du roi Antigone, Lysimaque passait pour avoir « la main lourde ». Nous le voyons intervenir dans l'administration intérieure des villes, imposer à Éphèse par exemple une constitution oligarchique de son choix, essayer de créer « en toute piété et bonté » une concurrence au sacerdoce trop puissant d'Artémis Éphésienne [4]. Rien ne prouve, il est vrai, qu'il ait généralisé cette politique : les villes d'Ionie semblent s'être bien trouvées du gouvernement de son stratège Hippostratos [5]. Mais les formules stéréotypées des décrets honorifiques ne sauraient être prises comme l'expression d'une reconnaissance très sincère.

Néanmoins, cette monarchie aurait pu remplir longtemps son rôle de boulevard de l'hellénisme au Nord, si elle n'eût été minée par des tragédies de cour. Lysimaque avait toujours été sensible aux séductions féminines : après avoir, quoique sexagénaire, épousé Amastris, qui lui avait apporté la régence et (à partir de 289) le gouvernement d'Héraclée [6], il avait, au temps de son entente avec Ptolémée contre Séleucus et Démétrius, convolé de nouveau avec une fille du roi d'Égypte, Arsinoé. On prétendit que son fils Agathocle, marié en même temps à une autre Égyptienne, Lysandra, aurait été davantage du goût d'Arsinoé, qui aurait joué contre lui le rôle de la Phèdre classique. D'autre part, la cour de Ptolémée n'était pas moins agitée. Il avait jadis répudié une fille d'Antipater pour épouser la belle Bérénice : malgré les conseils de Démétrius de Phalère, réfugié à Alexandrie depuis la mort de Cassandre, il tenait à déshériter son fils du premier lit au profit du fils de Bérénice, Ptolémée Kéraunos au profit du futur Ptolémée Philadelphe : en 285, il associa ce dernier au trône [7]. Kéraunos se retira chez Lysimaque,

1. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 146. Comparer la conduite du roi à Lemnos (*ibid.*, p. 155).
2. Sur Samothrace : Tarn, *Antig. Gon.*, p. 117, 135 n.
3. Paus., I, 8, 1 ; 16, 4. Cf. Hünerwadel, *Lys.*, p. 100-101.
4. Picard, *Rev. de Philol.*, 1913, p. 86.
5. Dittenberger, *Syll.*, 2e éd., 189. Cf. Michel, 36.
6. Cf. Memnon dans Photius (*Patr. gr. lat.*, 103, cod. 223), c. 5 et suiv.
7. Cf. Luc., *Macrob.*, 12 (Lumbroso, *Arch. f. Papyrusforschung*, III (1906), p. 166).

où, paraît-il, il chercha des compensations en gagnant à ses vues sa demi-sœur Arsinoé : Kéraunos était une nature violente, que le sentiment de l'injustice subie rendit scélérate. On ne sut jamais si la catastrophe fut dûe à un drame d'amour ou à des intrigues politiques, mais elle est certaine : Agathocle fut mis à mort sur l'ordre de son père, et sa famille se réfugia auprès de Séleucus, où bientôt Kéraunos alla la rejoindre [1]. De nombreux mécontents appelèrent le roi de Syrie.

Ptolémée était mort en 283. Lysimaque et Séleucus restaient seuls de la génération d'Alexandre, et ce fut avec émotion que le monde grec vit ces deux vieillards s'affronter pour une dernière lutte. La bataille décisive fut livrée à Koroupédion, « près du cours du Phrygios », comme l'atteste l'épitaphe d'un soldat qui tomba ce jour-là (281) [2]. Lysimaque périt ; sa femme et ses enfants s'enfuirent en Macédoine, sa monarchie s'écroula. Ce dernier succès avait donné à Séleucus, depuis longtemps assagi, un regain d'ambition : la victoire l'avait fait roi de Macédoine, il voulait revoir l'âpre pays d'où il était parti cinquante ans auparavant pour de si extraordinaires destinées. Mais, à Lysimachie, il éprouva qu'il n'était pas en sûreté au milieu des anciens soldats de Lysimaque : Ptolémée Kéraunos, qui entendait bien tirer aussi parti de la victoire, l'assassina (280) [3].

Le meurtrier courut en Macédoine. Il s'assura par un guet-apens de la personne d'Arsinoé, qu'il épousa, mais dont il sacrifia les enfants du premier lit [4]. Et il sembla un moment devoir jouir du fruit de ses forfaits. Ce n'est pas qu'il manquât de rivaux, mais les circonstances d'abord le favorisèrent. Les Macédoniens, épuisés par la conquête, blasés par tant de révolutions, l'accueillirent avec passivité. Son demi-frère, Ptolémée d'Égypte, était enchanté de voir ainsi nanti un concurrent qui aurait pu devenir gênant. Antiochus, associé depuis longtemps au trône de Syrie, mais qui gouvernait les hautes provinces, était arrivé à Antioche, la capitale bâtie par son père, en apprenant la mort de Séleucus : mais les difficultés que lui créait déjà l'annexion de l'Asie-Mineure l'empêchaient de songer à la vengeance. Quant à Pyrrhus, qui eût pu faire valoir à nouveau ses droits sur la Macédoine, il était déjà tout entier à ses projets d'Occident, et Kéraunos acheva de le gagner en lui envoyant une partie des éléphants que le Poliorcète avait amenés à Pella [5]. Seul, Antigone songea à disputer à Kéraunos son trône mal acquis. Mais Lysimaque

1. Hünerwadel, *Lysim.*, p. 95 sqq.
2. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 384 sqq.
3. Cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 50. Sur la date, voir ci-dessous.
4. Sur le récit de Justin (XXIV, 2 et 3), cf. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 135 n.
5. Klotzsch, *Epir. Gesch.*, p. 216 n.

avait laissé dans les ports de Thrace une flotte bien pourvue, et ce qui restait des vaisseaux du Poliorcète fut dispersé (280) [1]; Antigone s'estima heureux de garder Chalcis, le Pirée, Corinthe, et de ne pas voir troubler les bonnes relations qu'il avait nouées avec Athènes [2]. C'est à ce moment que Kéraunos fut surpris par la tempête qui depuis quelque temps déjà se préparait dans les régions du Nord.

III

Nous avons laissé les Celtes entre l'Adriatique et le Danube, au temps d'Alexandre, et nous avons indiqué les premiers contre-coups de leurs invasions sur les populations balkaniques. Il semble bien qu'ensuite il y ait eu une période d'accalmie relative : cependant, Cassandre recueillit toute une colonie d'Autariates, victimes de bouleversements ethniques, et rencontra des Celtes « sur le mont Haemus » [3]. Mais le souvenir d'Alexandre, les luttes de Lysimaque contre les Barbares du Danube, même malheureuses, ont dû contribuer à contenir le flot. C'est de plus loin que vint l'impulsion. Les Belges continuaient à affluer sur la rive gauche du Rhin, et il est impossible que ces invasions ne jetassent pas la perturbation dans tout le monde celtique, si même d'autres tribus de l'Europe centrale ne passaient pas le Danube : c'est au IIIe siècle que le nom de Celtes fait place, dans les habitudes grecques, à celui de Galates ou Gaulois, qui comprend les Celtes et les Belges [4]. Il est possible enfin que les luttes des Romains contre les Celtes d'Italie (cf. chap. V) aient fait refluer certaines tribus par-dessus les Alpes juliennes. Bref, les Celtes du Danube, qui déjà s'étaient assagis, furent de nouveau mis en mouvement, et l'effondrement de la monarchie de Lysimaque fut suivie d'une ruée nouvelle de Barbares.

Dès 281, un chef nommé Kambaulès parcourut et pilla la Thrace sous les yeux de Séleucus [5]. L'expédition mit en goût les Barbares, et fut suivie d'une mobilisation plus systématique des clans celtiques. On nous parle de 24.000 cavaliers qui disposaient chacun de deux écuyers dressés à les remplacer : il est certain que cette arme était la force principale des Gaulois [6]. La mieux organisée de leurs bandes, sous Bolgius, entra en Macédoine, tandis que d'autres obli-

1. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 131. Memnon, 2, 14, dans Photius (*Patr. gr.* 103), sur la participation des vaisseaux héracléotes.
2. Cf. sur ce point *Rev. Critique*, sept. 1913, p. 204.
3. Pline, XXXI, 53. Sén., *Quaest. Nat.*, III, 11, 3.
4. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 300. Cf. pourtant Mansion, *Rev. Instr. publ. Belg.*, 1913, p. 190 sqq.
5. Vendryès, *Rev. celt.*, 1907, p. 127.
6. Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 285 n.

quaient à l'Est. Ptolémée Kéraunos vint barrer le passage, mais l'éléphant qu'il montait n'intimida pas les Gaulois. La tête du roi, promenée au bout d'une pique, annonça aux Macédoniens que le moment était venu de se réfugier dans les villes (280-79) [1]. On nous les montre démoralisés, invoquant à grands cris « les dieux sauveurs, Philippe et Alexandre ». Cependant un autre chef, Brennus, entrait en Thessalie: c'était la Grèce qui l'attirait, et en particulier ses sanctuaires fameux, qu'on disait regorgeant de richesses.

Aux Thermopyles, les Barbares rencontrèrent la résistance traditionnelle. Les Étoliens, maîtres de Delphes depuis des années déjà, étaient venus en masse avec les Phocidiens. Les Béotiens, les Athéniens, les Mégariens avaient envoyé l'élite de leur personnel. Les Péloponnésiens se sentaient protégés par l'isthme: seuls, les gens de Patras devaient intervenir un moment en faveur des Étoliens. En revanche, les rois Antigone et Antiochus, malgré leurs discordes, avaient envoyé tous deux des hommes : et les vaisseaux du Pirée, dépêchés par le premier, devaient couvrir de leurs machines le flanc droit des Grecs et, au besoin, assurer la retraite [2]. Brennus tenta de faire une diversion sur l'Étolie, mais les horreurs commises à Kallion rendirent la résistance plus désespérée. Quand les populations de Thessalie et du Sperchios, pour se débarrasser de la présence des Barbares, eurent indiqué le moyen de tourner les Thermopyles, il fallut que les chefs gaulois divisassent encore leurs forces pour tenir tête aux Phocidiens. Un assez petit nombre de Gaulois poussa jusqu'à Delphes : et lorsque, au dernier détour du chemin qui descend d'Arachova, le sanctuaire leur apparut brusquement, avec sa forêt de statues bronzées, dorées, patinées, il alluma moins leur cupidité qu'il n'effraya leur superstition. Les pierres que la nature ou les hommes firent rouler sur eux des roches qui surplombent la route parurent envoyées par le ciel; bref, ils reculèrent. Brennus se tua pour ne pas survivre à la défaite, et peu à peu les bandes s'éloignèrent des montagnes grecques; l'hiver déjà imminent (279-8) acheva de les disloquer [3].

L'incident de Delphes fut bien présenté par le sacerdoce local et par les Étoliens. On créa une nouvelle fête panhellénique pour le commémorer, les Sotéries [4], et les Phocidiens, excommuniés depuis la guerre sacrée, rentrèrent dans l'amphictyonie. Les savants

1. Sur la date, cf. l'observation nouvelle de M. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 128 n. La bataille put avoir lieu l'hiver : les hommes du Nord ne devaient pas redouter, comme les Grecs, de faire la guerre en cette saison.

2. Cf. Tarn, *Antig. Gon.*. p. 150 n.

3. On sait que la source, ici, est Pausanias, l. X; le dernier récit dans Tarn, *Antig. Gonatas*, p. 150 sqq. L'hiver mentionné dans l'hymne delphique, *Bull. Corr. hellén.*, 1894, p. 355 :

ὤλεθ' ὑγρᾶι χι[όνος ἐν ζάλαι].

4. Sur la date des Sotéries, cf. *Rev. Crit.*, sept. 1913, p. 205 n.

et les historiens s'intéressaient depuis longtemps aux Celtes : les artistes, qui ne s'émeuvent que lorsque les yeux et les oreilles sont directement frappés, commencèrent à leur emprunter des sujets [1].

Pendant ce temps, la Thrace était toujours ravagée : un royaume devait sortir de cette invasion dans la vallée de la Maritza, le royaume de Tylis [2]. Mais pour le moment les Barbares songeaient autant aux villes renommées et riches des bords de la mer. Précisément, deux dynastes bithyniens se disputaient la satrapie de Bithynie, qui n'était pas encore officiellement un royaume : l'un d'eux ayant pour lui le roi Antiochus, l'autre, Nicomède, eut l'idée d'appeler les Gaulois. La route du Bosphore était barrée par Byzance : mais ils trouvèrent moyen de mettre la main sur quelques vaisseaux, et franchirent l'Hellespont(278-7) [3]. C'était pour l'Asie-Mineure le commencement d'une longue série de ravages. Antiochus ne faillit pas à son devoir de défenseur suprême du pays, et ses éléphants lui assurèrent sur les envahisseurs un succès assez brillant [4]. Malgré cette victoire, que la crainte générale rendit populaire, les Galates devaient attendre encore cinquante ans avant de prendre, sur le haut Sangarios et dans la boucle de l'Halys, l'allure et les habitudes d'un peuple sédentaire.

Antigone, lui aussi, avait eu affaire aux bandes qui ravageaient les côtes de la Thrace. Il en surprit une près de Lysimachie, et la détruisit (277). Puis, après avoir montré aux Barbares « qu'il était aussi difficile à duper qu'à battre », il n'hésita pas à en prendre à sa solde, et puisa le premier dans cette réserve dangereuse de mercenaires [5]. Mais on ne vit en lui que le vainqueur des Barbares : le vieux philosophe Ménédème, qui avait été son maître et qui gouvernait encore Érétrie, fit rendre un décret en son honneur, et Athènes, alors son amie, illustra son exploit [6]. Enfin et surtout, c'est la victoire de Lysimachie qui a définitivement ouvert aux Antigonides le chemin du trône de Macédoine.

IV

La Macédoine avait vu, après la mort de Kéraunos, reparaître tous les prétendants qui avaient des titres à la gouverner : elle avait préféré obéir à un officier nommé Sosthène, qui avait lutté tant bien

1. Cf. Bienkowski, *Die Darstellung der Gallier in d. hellenist. Kunst*, Vienne, 1908.
2. Pol., IV, 45-6. Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. 1, p. 303.
3. T. Live, XXXVIII, 16. Memnon, 19 sqq. (dans Photius, *Patrol. gr. lat.*, 103).
4. Lucien, *Zeuxis*, 8-11. La date est controversée (Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 64).
5. Diog. Laërce, II, 141. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 165-6.
6. Michel, *Suppl.*, 1482.

que mal contre les bandes gauloises [1]. En réalité, elle était en pleine anarchie : l'effort colossal fait sous Philippe et Alexandre, les longs troubles qui avaient suivi, enfin la tourmente gauloise, jointe à des épidémies, semblaient rendre impossible tout relèvement prochain du pays [2]. Quand Antigone y reparut après la victoire de Lysimachie, il semble avoir été bien accueilli par le paysan macédonien. Mais des résistances se continuèrent çà et là, à Cassandrée par exemple, où le tyran Apollodore se maintint quelque temps avec l'appui de mercenaires gaulois [3].

Si malaisée que fût la besogne intérieure qui s'imposait au nouveau souverain, la besogne extérieure était plus difficile encore. L'invasion gauloise avait achevé de disloquer les anciens peuples balkaniques : les Tralles par exemple, que Xerxès avait rencontrés en Thrace, sont devenus au IIIe siècle une tribu illyrienne [4]. Mais à ces anciens voisins elle en avait substitué de nouveaux qui ne valaient pas mieux, comme les Scordistes établis dans la Serbie actuelle. Les Dardaniens, talonnés par eux, allaient harceler la Macédoine pendant un siècle [5]. Et le loisir ne fut pas donné à ses rois de veiller uniquement à la frontière du Nord.

A l'Est, il fallait régler les rapports avec les autres grandes monarchies alexandrines. Antigone et Antiochus s'étaient rapprochés devant le péril commun de l'invasion galate : le mariage du premier avec Phila, fille du Séleucide, scella la réconciliation [6]. Il allait donner à la politique macédonienne, pour un siècle, son orientation. En effet, Ptolémée avait maintenant solidement assis son autorité sur la confédération des Cyclades, création du Poliorcète [7]. Antigone ne pouvait pas voir sans regret cette mutilation définitive de son patrimoine : et surtout, le voisinage de l'or et des flottes égyptiennes ne pouvait manquer d'être excitant pour les Grecs d'Europe qui lui obéissaient encore.

Mais tout d'abord c'était à l'Ouest, en Épire, qu'était pour lui le péril le plus grave. Pyrrhus, il est vrai, était encore engagé dans sa lutte contre les Barbares d'Occident. Mais il n'y recueillait que des déceptions (chap. VI), et, à son retour, il était trop aisé de prévoir qu'il chercherait des compensations en Macédoine. Il était, de plus, irrité contre Antigone et Antiochus, qui avaient refusé de le

1. Cf. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 163.
2. En Thessalie, des nobles s'étaient même joints aux Gaulois ! (Justin, XXIV, 7, 2; correction de Schorn certaine).
3. On sait que, d'après une ingénieuse explication de Niebuhr, la tragédie de Lycophron, Κασσανδρεῖς, fut inspirée par ce tyran. Cf. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 172.
4. Ad. J. Reinach, *Rev. Arch.*, 1909, II, p. 55 sqq.
5. Sur les Scordistes, cf. Perdrizet, *Bull. Corr. hellén.*, 1896, p. 485 sqq.
6. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 173-4.
7. Ad. J. Reinach, *Rev. épigr.*, 1913, p. 122.

soutenir. Enfin, il était forcé, pour entretenir son armée, de compter sur les subsides intéressés du roi lagide [1]. Aussi bien, il avait conservé en Macédoine nombre d'adhérents, et la Thessalie semble l'avoir reconnu, même absent, pour roi légitime [2]. Tant que Pyrrhus vivrait, Antigone ne pouvait être solidement établi.

Enfin, en Grèce, les villes où s'étaient maintenues les garnisons de Démétrius avaient été un moment le seul domaine d'Antigone : Corinthe en particulier l'avait sauvé, car il n'aurait pu sans doute entretenir ses forces sans les tributs de cette place encore commerçante et riche. Il n'entendait pas lâcher les positions importantes qu'il occupait là et ailleurs, mais il est certain pourtant que ces possessions étaient une nouvelle source de difficultés. Autant que possible, Antigone essaya de s'assurer des alliances en soutenant dans les cités grecques des dictateurs populaires ou *tyrans*. Mais il devait compter avec l'hostilité des Étoliens, devenus plus puissants encore depuis leur lutte contre les Barbares : tant que Delphes serait au pouvoir de ceux-ci, il ne pourrait admettre, par exemple, que les États soumis à son autorité fussent représentés à l'amphictyonie [3]. Sparte dans le Péloponnèse était, sous ses rois Aréus I et Archidamos IV (ou Eudamidas II), un autre foyer d'opposition à la Macédoine [4], et les villes d'Achaïe venaient de resserrer les liens qui les unissaient [5]. Enfin, Antigone, tout en maintenant au Pirée son lieutenant Hiéroklès, avait essayé de s'assurer le dévouement d'Athènes sous des formes bienveillantes, mais cette ville, qu'il se plaisait à considérer comme la capitale intellectuelle de son empire, allait saisir la première occasion, le retour de Pyrrhus, pour s'éloigner peu à peu de lui, jusqu'au jour où éclatera la guerre ouverte [6].

Heureusement, Antigone était de taille à faire face à tant de difficultés. Il avait alors une quarantaine d'années, et, bien qu'il ne payât pas de mine (on l'appelait Gonatas, le Cagneux) [7], une constitution de fer lui permit de braver les fatigues sans nombre qui

1. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 259, 445.

2. On sait que les listes macédoniennes d'Eusèbe donnent à Antigone 43-4 ans de règne, à partir de son avènement officiel (283), mais que les listes thessaliennes ne lui donnent que 33-4 ans, à dater de la défaite de Pyrchus (273). Une autre liste d'Eusèbe, d'après Porphyre, a conservé la date de l'avènement historique (276), mais M. Beloch (*Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 76-7) a eu tort, je crois, de ne voir dans les autres chiffres que des corrections arbitraires.

3. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 214.

4. Sur Eudamidas II, cf. l. III, c. II, § 2.

5. Pol., II, 41, 11 sqq.

6. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 217, 415 sqq. (cf. *Rev. Crit.*, sept. 1913, p. 204 sqq.). On sait que le principal indice de refroidissement est la participation des Athéniens aux Sotéries delphiques.

7. Cf. Tarn, *Antiq. Gonatas*, p. 15 n. L'explication du surnom donnée ci-dessus me paraît la seule bonne.

remplirent sa vie. Son caractère était infiniment plus semblable à celui de sa mère Phila, qui l'avait élevé, qu'à celui de Démétrius : trempé par l'adversité, ce caractère fut toujours fait d'endurance et de prudente initiative. Ses goûts intellectuels, sa passion de la philosophie, lui avaient fait des amis nombreux et fidèles dans cette bourgeoisie hellénique dont l'opinion restait une force [1]. L'avenir de la monarchie macédonienne était dès à présent en bonnes mains.

Or, ceci faisait disparaître la plus grave cause d'instabilité qui eût jusqu'alors subsisté dans l'Orient civilisé. Malgré les antagonismes des rois, malgré la vitalité du particularisme municipal, on pouvait prévoir que la période de transformation qui s'était prolongée plus d'un demi-siècle allait se clore.

1. Tarn, *Antig. Gonatas*, p. 15 sqq.

CHAPITRE IV

Carthage et Agathocle (310).

Les forces barbares, Carthage.
I. Carthage, les deux familles royales. — Carthage et Alexandre. — Carthage en Sicile.
II. Syracuse et les Grecs d'Italie. — Le coup d'État d'Agathocle (317). — Intervention carthaginoise; la guerre.
III. Bataille d'Ecnome. — L'expédition d'Afrique (août 310). — Péril de Carthage. — Défaite d'Hamilcar. — Ophellas; Bomilcar. — Agathocle en Sicile, revient en Afrique; fin de l'entreprise (307). — Paix avec Carthage (306) et avec les républicains (304).
IV. Agathocle roi. — Sicile. — Sur l'Adriatique. — Italie. — Carthage et Démétrius. — La fin d'Agathocle (289). — L'anarchie sicilienne, Mamertins.
V. Carthage après la guerre, plus de rois. — Traité avec Rome. — Progrès en Sicile.

Nous avons laissé, en Occident, Syracuse, Tarente, Marseille, faisant encore figure de grandes puissances, mais nous avons exposé aussi le développement des forces barbares qui les réduisaient de plus en plus à la stricte défensive. Nous commençons, comme toujours, par la plus avancée de ces forces à tous points de vue, au point de vue du développement de la puissance, au point de vue de l'évolution intérieure, au point de vue de l'assimilation de l'hellénisme et de la liaison avec les Grecs : Carthage.

I

Carthage a continué à jouir au IVe siècle de la situation qu'elle avait conquise au VIe et au Ve. Elle semble avoir subi, dans la se-

---

G. de Sanctis, *Per la scienza dell' Antichita*, Turin 1909.

Portrait d'Agathocle : *Rhein. Mus.*, 1900, p. 641-3. — Monnaies d'Agathocle. — Inscription Michel, 118. — Marbre de Paros (éd. Jacoby). — Diodore, XIX-XXI. — Justin, XXII-XXIII. — Polyen, Frontin, Athénée. — Suidas.

L'histoire d'Agathocle avait inspiré une de ses victimes, Timée de Tauroménion, réfugié à Athènes, mais aussi une de ses créatures, Callias, et mis la plume au poing de son frère et lieutenant Antandre (Wissowa, *Realenc.*, s. v.). Tout cela est représenté pour nous par Diodore, XIX-XXI, qui a surtout suivi Timée, mais sans négliger les autres sources (cf. p. 56, n. 6).

conde moitié du siècle, un changement de direction. Elle avait encore à sa tête, comme Sparte, deux familles royales, régnant ensemble, dont les prérogatives étaient d'ailleurs strictement limitées : le roi n'était pas même le chef naturel de l'armée, il fallait une désignation spéciale pour qu'il devînt stratège [1]. Or, à l'époque précédente, une de ces familles avait été toujours au premier plan, celle qui avait fourni l'Hamilkar d'Himère, l'Hannibal de 406, Himilcon en 336, Magon II v. 380, Magon III jusque vers 344. Ensuite, elle disparaît (tout au plus Hannon, en 309, a-t-il pu en faire partie[2]), tandis que l'autre branche est constamment investie du commandement. C'était celle d'Hannon le Grand, dont la tentative révolutionnaire (vers 350) aurait pu pourtant laisser un fâcheux souvenir. Après Hasdrubal II (jusque vers 340?), nous voyons au pouvoir le fils d'Hannon, Gescon, qui est exilé vers 320, puis le neveu de Gescon, Hamilcar II (condamné en 312), puis le fils de Gescon, Hamilcar III (312-309), enfin un neveu d'Hamilcar II, Bomilcar (309 ?) [3]. Les Carthaginois semblent avoir ainsi essayé une des deux dynasties après l'autre, avant de les éliminer toutes deux. Au reste, le pouvoir était dès lors aux mains du Sénat.

Au dehors, la situation n'a pas beaucoup changé. Au Sud et à l'Ouest, le peu de traces laissé par les entreprises de Pythéas et d'Euthymène atteste que Carthage maintenait son ascendant. C'est du côté de l'Orient que se tournèrent surtout les yeux des Carthaginois de 340 à 310. La ruine de Tyr, leur métropole, leur fut sensible, car la ville hellénisée qui remplaça l'antique reine de la Phénicie ne pouvait plus être un point d'appui pour eux : ils continuèrent seulement à envoyer leurs offrandes aux lieux accoutumés [4]. Puis, les projets d'Alexandre les alarmèrent un moment. Enfin, Ptolémée, ou plutôt son représentant en Cyrénaïque Ophellas, a reculé, à un moment donné, la frontière Ouest de cette province grecque [5]. Carthage se trouva donc condamnée alors à une politique très réservée du côté du Nord. Elle suivit seulement, en Italie, le développement de l'État romano-campanien, qui devait forcément entraîner une révision du traité de 345. En attendant, l'affaiblissement des Étrusques semble avoir ouvert la Corse à son influence [6]. Restait la question sicilienne. Carthage semble avoir observé longtemps sans arrière-

1. Dans ce qui suit, je me réfère à un article de M. Beloch, *Klio* 1907, p. 19-28. Je n'ai ajouté à sa liste qu'un ou deux noms.

2. Diod., XX, 10. Conjecture tirée du nom, de la situation du personnage, et de sa haine contre l'autre dynastie.

3. Justin, XXII, 7.

4. Pol., XXXI, 20, 12. Cf. Otto Meltzer, *Gesch. der Karth.*, II, 149 sqq., et III (Kahrstedt), p. 51. Ne pas étendre la portée de ces relations (cf. Diod., XX, 14).

5. Strabon, XVI, II, 20. Meltzer, *ibid.*, I, 149, 350, 411. Cf. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, I, p. 454.

6. Théophraste, *Hist. plant.*, V, 8. Meltzer, *ibid.*, II, 98, 124.

pensée le traité conclu avec Timoléon. Elle cherchait seulement à vivre en bons termes avec Syracuse, la ville principale, et avec Messine, qui tenait le détroit. A plusieurs reprises, Hamilcar II intervint pour pacifier les dissensions des partis grecs, d'où pouvait toujours sortir une explosion dangereuse. Cette politique de *statu quo* ne prit fin qu'en 312, par la condamnation et la disparition mystérieuse d'Hamilcar [1]. C'est à ce moment que Carthage rentra, en ce qui concernait la Sicile, dans la voie de l'impérialisme.

II

L'œuvre de Timoléon avait été le triomphe du particularisme républicain en Sicile. Cependant Syracuse restait la première puissance de l'Occident grec, et c'était vers elle que se tournaient, dans le péril, même les regards des Grecs d'Italie. Après la mort d'Alexandre le Molosse (330), l'attaque des Barbares, Lucaniens et Bruttiens, s'était accentuée. Crotone, menacée par les Bruttiens, demanda une armée à Syracuse, qui lui envoya Sosistrate et Héraclide. Mais ces deux hommes devinrent bientôt, pour la ville qu'ils étaient censés secourir, une source de dissensions par leurs visées ambitieuses [2]. Les Syracusains durent les rappeler et bientôt les exiler. Le régime de Timoléon était un régime démocratique, mais censitaire, qui avait rapidement amené au pouvoir une oligarchie de riches, les Six-Cents : Sosistrate et Héraclide appartenaient à cette oligarchie, mais ils avaient excité ses soupçons. Ils se réfugièrent à Agrigente, foyer naturel de toute opposition antisyracusaine (319). Quant aux Crotoniates, ils commencèrent par traiter (probablement à des conditions onéreuses) avec les Bruttiens, pour pouvoir se retourner contre la faction de Sosistrate, laquelle avait un point d'appui dans Thurii : ils en vinrent à bout au bout de deux ans (317), mais pour retomber sous la domination d'un des chefs qui les en avaient débarrassés, Ménédème [3]. Les Grecs d'Italie furent dégoûtés pour longtemps des secours de Syracuse.

Au nombre des officiers qui s'étaient distingués dans les dernières guerres, en Sicile et en Italie, se trouvait le chiliarque (colonel) Agathocle. Chassé par Sosistrate, il avait pris le maquis et réuni autour de lui une troupe de mercenaires [4]. Pour lutter contre les

1. Voir ci-dessous, p. 53.
2. Diodore XIX, 3-4 (en termes obscurs; il a oublié de parler des événements au l. XVIII). Lenormant (*La Gr. Grèce*, II, p. 127-8), paraît avoir bien compris la suite des faits. Nos sources ne parlent que des Bruttiens.
3. Sur Ménédème, cf. ci-dessous, p. 58.
4. De Sanctis, *Per la sc. d. Antich.*, p. 147 n. Sur une première tentative qu'aurait faite Agathocle à Syracuse (Païs, *Ric. stor.*, p. 204), cf. De Sanctis, *ibid.*, p. 163 n.

Agrigentins, les Syracusains aimèrent mieux néanmoins recourir au moyen qu'indiquait la constitution de Timoléon : demander un général à Corinthe. Des hommes qui avaient été amis de Timoléon, comme Démaratos, mais qui faisaient maintenant partie des Six-Cents, ne pouvaient répugner à s'adresser à une ville soumise à Antipater, puisque la Macédoine soutenait partout un régime très analogue à celui de Syracuse. On leur envoya Akestoridas. Mais à ce moment même Antipater mourait, Polyperchon déchaînait en Grèce un mouvement démocratique (chap. II), et Syracuse se trouvait de nouveau isolée (318) [1]. Hamilcar, qu'inquiétait la force flottante d'Agathocle, s'entremit pour obtenir son retour. Or, Agathocle avait rompu avec Sosistrate, non pas par attachement au régime des Six-Cents, mais parce qu'il avait lui-même des visées personnelles. Aussitôt rentré, il se démasqua. Il déclara qu'il n'accepterait le commandement militaire que s'il l'exerçait seul. Puis, ayant en main la force organisée, il ne lui fut pas difficile d'attirer les Six-Cents dans un guet-apens. Aussitôt, le mouvement démocratique qui couvait se déchaîna : 4.000 citoyens auraient été massacrés, et 6.000 bannis. Agathocle était maître ; il évita les apparences d'une restauration monarchique, et réconcilia le peuple par les mesures ordinaires : abolition des dettes et partage de terres (317) [2].

Il avait contre lui les principales villes, Agrigente surtout, et puis Messine. Il attaqua d'abord celle-ci, mais fut arrêté par une intervention carthaginoise (316) [3]. Quant aux Agrigentins, ils s'étaient adressés à Sparte. Il y avait là justement un prince héraclide en disponibilité : Akrotatos. Il partit. En route, il donna un coup d'épaule aux Apolloniates, menacés par les Illyriens (315), et que Cassandre ne pouvait encore secourir, puis il obtint, non sans quelque peine, des secours de Tarente. Mais, à Agrigente, il ne tarda pas à se déconsidérer par divers actes d'arbitraire, dont le plus inquiétant fut le meurtre de Sosistrate (314) [4]. Tout le monde l'abandonna, et les Agrigentins aimèrent mieux se fier à un ancien ami d'Agathocle qui avait rompu avec celui-ci, Dinocrate. Encore une fois, Hamilcar intervint : il fit conclure un traité sur la base du *statu quo*, l'hégémonie de Syracuse sur la Sicile non carthaginoise étant reconnue [5]. Messine refusa d'y accéder, mais Pasiphilos, général d'A-

1. De Sanctis, p. 148 sqq.

2. Diod., XIX, 5-9. Agathocle se fit décerner un sacerdoce à vie (Rossbach, *Rh. Mus.*, 1900, p. 641-3). Mais il ne peut s'agir de l'*amphipolie*, ce sacerdoce étant une charge annuelle et éponyme.

3. Diod., XIX, 65.

4. Diod., XIX, 70-71. Sur Akrotatos, cf. Poralla, *Prosop. d. Laked.*, p. 149 (il est mort avant 309). Sur la date, je suis M. Beloch plutôt que M. de Sanctis (*P. la sc.*, p. 158 n.).

5. Diod., XIX, 71-2. Il est bien difficile de ne pas soupçonner, avec l'auteur suivi par Justin (XXII, 3), une collusion entre Hamilcar et Agathocle.

gathocle, mit la main sur cette place importante (312 ou 311) : elle permettait de surveiller le détroit, et de gêner ainsi l'offensive carthaginoise, que tout le monde prévoyait maintenant [1].

En effet, les Carthaginois s'étaient lassés de leur rôle, toujours repris et toujours vain, de médiateurs : ils avaient condamné Hamilcar, et probablement l'avaient fait disparaître en secret. Ils entendaient désormais ne travailler que pour eux-mêmes : en 311, 60 vaisseaux puniques apparurent dans les eaux de Syracuse, qui était redevenu le foyer d'agitation le plus dangereux [2].

III

Au printemps de 310, un autre Hamilcar (cf. p. 50) apparut dans la Sicile carthaginoise avec une flotte qui, même abîmée par la tempête, restait maîtresse de la mer, et une armée composée de mercenaires, mais où figuraient 2.000 hommes des meilleures troupes carthaginoises. Agathocle vint à sa rencontre jusqu'à mi-chemin de Géla et d'Agrigente, près du promontoire d'Ecnome. Le fleuve Himéra séparait les deux armées, mais, entraîné par un combat d'avant-postes, Agathocle le franchit : il fut repoussé, et très maltraité dans sa retraite par la cavalerie carthaginoise (juin 310) [3]. Il se replia sur Syracuse en faisant rentrer les récoltes, qui allaient être indispensables à la ville coupée de la mer. Sa situation paraissait désespérée.

C'est alors qu'il eut une inspiration de désespoir. Jusqu'à présent, même sous Denys, la lutte contre Carthage avait toujours été défensive : Agathocle résolut de la rendre offensive. Il laissa Syracuse à son frère Antandre, multipliant les précautions pour éviter en son absence tout mouvement de découragement et de trahison. Il embarqua ses meilleures troupes sur ce qui lui restait de vaisseaux, et attendit qu'un incident détournât l'attention de la croisière carthaginoise. Et il partit (14 août 310) [4] : son avance lui permit d'atteindre l'Afrique avant les vaisseaux qui le poursuivaient, et il débarqua au Sud du cap Bon, à trois ou quatre jours de marche de Carthage. Là, il brûla ses vaisseaux, pour indiquer à ses troupes qu'il fallait vaincre ou périr.

Le pays où il abordait (Tunisie actuelle) était bien cultivé : il n'avait pas connu de grande guerre, et les agronomes carthaginois

1. Diod., XIX, 102-3.
2. Diod., XIX, 72, 103-4.
3. Diod., XIX, 106-110.
4. Diod., XX, 5. L'éclipse mal datée par le marbre de Paros (Jacoby, *Marm. Par.*, p. 199). Cette éclipse est le point de repère de toute la chronologie.

étaient renommés. L'état du sol était probablement déjà meilleur qu'il ne l'est actuellement [1]. Agathocle pouvait compter trouver les approvisionnements nécessaires. Et les villes, mal préparées pour une guerre, lui fournirent tout de suite quelques points d'appui. Il comptait, sinon enlever Carthage, au moins l'isoler et la mâter. Les Carthaginois mirent en campagne toutes leurs forces, 40.000 hommes d'infanterie, et les envoyèrent à sa rencontre [2]. Mais ils commirent la faute de partager le commandement entre les deux représentants des maisons royales rivales, Hannon (peut-être roi), et Bomilcar, parent d'Hamilcar III qui commandait en Sicile. Le résultat fut un désastre. Agathocle s'établit à Tynès la Blanche (Tunis), et rayonna dans le pays. Les villes de la côte ne céderaient qu'à la force, mais à l'intérieur les Libyens n'aimaient pas Carthage : un de leurs rois, Élymar, vint se mettre à la disposition du tyran. Plus loin, dans l'Atlas, les Numides guettaient toutes les occasions de pillage. Les Phéniciens eurent recours à tous les moyens que leur suggérait leur religion sanguinaire : des centaines d'enfants des premières familles furent jetés en holocauste à l'affreux Moloch. Des émissaires essayèrent de débaucher les mercenaires, en grande partie italiens, d'Agathocle. Pendant un an, Carthage vécut dans la terreur [3].

Cependant, en Sicile, la lutte avait continué. Hamilcar répara par des levées faites sur place les vides creusés dans les rangs de son armée, et, au printemps de 309, entreprit d'investir par terre Syracuse, toujours bloquée par mer. Arrivé au pied des Épipoles, il fila sur l'Olympiéion, pour se mettre en contact avec ses vaisseaux. Mais, ce faisant, il prêta le flanc aux Syracusains, qui le guettaient du haut de l'Euryale. Ses troupes furent enfoncées, lui-même pris et mis à mort : sa tête fut expédiée à Agathocle. Cette défaite semblait anéantir dans l'île la puissance carthaginoise : les Agrigentins songèrent aussitôt à profiter de la situation, entre Carthage tremblante et Syracuse affamée [4].

Agathocle ne se sentait pas en état d'abattre tout seul Carthage, et il avait cherché un auxiliaire en Orient. Ophellas, qui affectait en Cyrénaïque une attitude de souverain indépendant, lui promit son concours : si Carthage succombait, il aurait l'Afrique, tandis que le Sicilien aurait la Sicile et l'empire de la mer. Il appela à la curée tous les Grecs, y compris nombre d'Athéniens [5], et se mit en mar-

1. Voir l'appréciation de M. Veith, dans Kromayer, *Antike Schlachtfelder*, III, 2, p. 514, qui me paraît juger un peu défavorablement.
2. Diod., XX, 10 sqq.
3. Diod., XX, 14-18, 33-4, 38-9.
4. Diod., XX, 29-33.
5. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 69, 111. Il est possible qu'Ophellas ait été à Athènes en 313 (Plut., *Dém.* 14).

che en septembre 309, emmenant une cohue qui espérait déjà coloniser l'Occident libyen. Il joignit, en effet, Agathocle, mais la discorde éclata aussitôt entre eux. Agathocle prit les devants, et fit tuer son rival (novembre 309) [1] : puis il incorpora le gros de ses troupes à son armée, et expédia tout ce qui le gênait en Sicile [2].

En même temps, Carthage avait été menacée d'une révolution intérieure. Bomilcar avait voulu s'emparer du pouvoir absolu: Hannon était tombé dans la bataille contre Agathocle, Hamilcar avait péri en Sicile, il semblait donc n'avoir à craindre que les autorités subalternes. Il souleva, en effet, le faubourg de Néapolis : mais, quand il pénétra dans la ville même, des hautes maisons puniques les pierres plurent sur ses hommes. Lui-même fut pris et tué. Le Sénat resta maître du gouvernement et de la défense [3].

Les deux événements, mort d'Ophellas et tentative de Bomilcar, avaient coïncidé, et empêché réciproquement les adversaires de se porter des coups qui eussent pu être décisifs. Mais la mort d'Ophellas ne porta pas bonheur à Agathocle.

Il avait besoin d'une flotte pour assurer ses communications avec Syracuse. Il prit, non sans peine, Utique [4], puis Hippo Diarrhytos (Bizerte), dont il a découvert le site, car c'est là qu'il établit ses chantiers. Les événements le rappelaient en Sicile. Après la défaite des Carthaginois, les Agrigentins, nous l'avons vu, avaient repris pour leur compte la lutte contre Syracuse : ils furent battus, mais 20.000 bannis s'étaient rassemblés autour de Dinocrate, et les lieutenants d'Agathocle avaient peine à tenir la campagne. Laissant l'armée d'Afrique à son fils Archagathos, il partit pour Syracuse (308). Il eut des succès, mais ne put cependant briser toutes les résistances [5].

Et pendant ce temps, la chance tournait en Afrique. Archagathos avait envoyé un de ses lieutenants, Eumachos, parcourir le haut pays : une première expédition fut fructueuse (308), mais, dans la seconde, Eumachos succomba [6]. Archagathos, suivi de près par les généraux de Carthage, rappela son père, mais Agathocle lui-même ne put ramener la fortune sous ses drapeaux. Il comprit que le moment était venu de renoncer à l'entreprise, et il voulut partir seul. Son des-

1. Diod., XX, 40-42. Il est bien possible aussi que la mort d'Ophellas ne tombe qu'en nov. 308 (De Sanctis, *P. la scienza*, p. 174, n.). J'ai peine pourtant à rejeter Paus., I, 6, 8, et Suidas, s. v. Δημήτριος.

2. Diod., XX, 44. Ces gens furent jetés aux îles Pithécuses (Ischia).

3. Diod., XX, 43-4. Cf. Meltzer-Kahrstedt, *Geschichte der Karthager*, III, p. 45.

4. Diod., XX, 53-55 (rectifié par Pol., I, 82, 8). Un endroit voisin a gardé le nom de *Tour d'Agathocle*.

5. Diod., XX, 55-63.

6. Diod., XX, 57-8, 64. On est tenté de séparer les deux expéditions d'Eumachos par un hiver (308-7) et de voir là un argument décisif pour placer la mort d'Ophellas en 309, mais l'hiver n'interrompt pas forcément les opérations en Tunisie (cf. Veith, dans Kromayer, *Ant. Schlachtf.*, III, 2, p. 516).

sein fut éventé, les troupes se mutinèrent, et il n'échappa qu'avec peine, pendant que les soldats, indignés de sa désertion, massacraient ses fils (novembre 307) [1]. Carthage était trop heureuse de pouvoir se débarrasser de cette armée : elle distribua 300 talents [2], prit à sa solde ceux qui voulurent, et offrit aux autres de les transporter à Solonte, en Sicile [3]. Puis sa vengeance s'abattit sur les Libyens, dont la servitude s'accentua notablement.

Agathocle avait débarqué à Sélinonte, et rallié ses lieutenants : il prit Égeste, et, rentré à Syracuse, se vengea avec férocité des parents des soldats qui avaient tué ses fils. Tout cela grossit encore l'armée de Dinocrate, et le tyran fut un moment réduit aux abois. Il dut traiter en toute hâte avec Carthage, qui garda sa province sicilienne, mais paya les frais de la guerre, et dut pourvoir de blé Syracuse depuis si longtemps affamée (été 306) [4].

Agathocle se trouva alors en meilleure posture pour lutter contre les bannis, mais il fallut en venir à composition avec eux aussi. Il viola d'ailleurs l'amnistie promise vis-à-vis des troupes, mais eut au moins la prudence de tenir sa parole aux chefs : moyennant quoi Dinocrate l'aida à briser les dernières résistances siciliennes (304) [5].

IV

Les péripéties dont la Sicile et l'Afrique venaient d'être le théâtre, plus dramatiques encore que celles qui avaient marqué les luttes de Denys, avaient attiré sur Agathocle les regards de tout le monde grec. On se répétait les incidents qui avaient marqué sa carrière étonnante [6]. Il était né en 361, d'un certain Karkinos qui avait émigré de Thermes à Rhégion, où il avait tenu une fabrique de poteries. Il était venu à Syracuse au moment des naturalisations en masse faites par Timoléon (343). Puis il s'était concilié les bonnes grâces d'un riche citoyen, Damas, dont la protection (avec ses qualités militaires) lui avait assuré dans l'armée l'avancement rapide qui fut le point de départ de sa fortune [7]. On sait le reste. Agatho-

1. Diod., XX, 64-70.
2. Diod., XX, 69.
3. Diod., XX, 69.
4. Diod., XX, 71-2. 77-9. M. de Sanctis suppose très heureusement que les 300 talents d'indemnité furent payés, moitié en argent, moitié sous forme de 100.000 médimnes de blé (*P. la scienza*, p. 190 n.).
5. Diod., XX, 89-90. Cf. De Sanctis, p. 191.
6. La principale source, pour les Orientaux, fut Timée, exilé par Agathocle, et qui vivait à Athènes dès la fin du IVe siècle (De Sanctis, p. 155 n.). Il est injuste cependant de croire que le ou les auteurs suivis par Diodore n'aient pas été en garde contre sa malveillance (cf. Diod., XXI, 17).
7. De Sanctis, p. 144.

cle était maintenant, non seulement tyran de Syracuse, mais maître de la Sicile grecque. Il venait de renoncer aux ménagements, et de prendre, à l'imitation des diadoques, le titre de roi (vers 305) [1]. Les rois d'Orient, dont les titres n'étaient pas, après tout, beaucoup plus légitimes que les siens, ne dédaignèrent pas son alliance, et Ptolémée lui donna sa fille Théoxène [2].

Il était sûr de Syracuse. Il avait toujours été peuple. L'absence d'assiette héréditaire se révélait chez lui, par exemple, par la désinvolture avec laquelle il passait de la lâcheté la plus cynique à des accès inouïs de hardiesse, dont l'un (la fuite en avant contre Carthage) a fait toute sa célébrité. Il se mêlait à la foule, ne dédaignant pas de lui plaire par de grosses farces, singeant par exemple avec virtuosité ses adversaires [3]. Enfin, il avait dépeuplé la cité au point qu'il ne devait plus guère y rester que des hommes qui lui devaient tout. Il en était à peu près de même dans le reste de l'île. A Égeste, il avait tué 10.000 personnes, et rendu la ville aux Carthaginois dans l'état de marasme qu'atteste encore le temple inachevé [4]. A Messine, à Géla, mêmes scènes : seule, Agrigente avait échappé à ses fureurs [5]. Mais aussi la Sicile, appauvrie par les guerres, les révolutions, les confiscations et les dilapidations de toutes sortes, ne pouvaient plus suffire à entretenir les bandes de mercenaires siciliens, italiens ou celtes dont il avait besoin, et les armements qu'il rêvait.

Le Sud lui étant barré, c'est du côté du Nord qu'il chercha les compensations, là où il ne voyait encore devant lui que les villes grecques d'Italie. Il commença par mettre la main sur les îles Lipari, pour commander le détroit [6]. Une autre occasion s'offrit ensuite à lui. Les Tarentins, en guerre avec les Lucaniens, avaient appelé, selon l'usage, un prince spartiate, Cléonyme. Suivant l'usage aussi, Cléonyme avait rapidement déçu les Grecs d'Italie, et il avait dû employer ses mercenaires. Il avait tenté la fortune du côté de l'Adriatique, poussé jusqu'à Patavium (Padoue), où il avait été repoussé [7]. Corcyre, occupée par lui, était devenue entre ses mains un repaire de pirates. Agathocle, qu'il avait d'ailleurs un moment menacé, ne pouvait tolérer que les relations avec l'Orient grec fussent ainsi coupées : il attaqua Corcyre au moment même où Cassandre arrivait avec les mêmes intentions, et eut le dessus (vers 300) [8]. Quand Pyrrhus fut rétabli en Épire, le Sicilien s'empressa de se

1. Diod., XX, 54 (avec un anachronisme).
2. Justin, XXIII, 2, 6. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 208.
3. Diod., XX, 63. Cf. Pol., V, 3.
4. Diod., XX, 71.
5. Sur Agrigente, De Sanctis, *Per la scienza*, p. 192 n.
6. Diod., XX, 101.
7. Diod., XX, 104-5. T. Live, X, 2. Cf. Poralla, *Prosopogr. d. Lakedaim.*, p. 147-8.
8. Diod., XXI, 2. Cf. De Sanctis, p. 199.

défaire de cette possession inutile en la donnant comme dot à sa fille Lanassa, qui épousa le roi d'Épire (vers 295) [1].

Mais c'était l'Italie que voulait Agathocle. Il trompa le tyran Ménédème, et mit la main sur Crotone. Plus tard, il prit Hippone [2]. Ceci le mettait en conflit avec les Bruttiens : son général Stilpon, avec 30.000 hommes, eut momentanément raison de ce peuple (vers 292) [3]. Pour se couvrir contre les Bruttiens et les Lucaniens, il fit alliance avec les Peucétiens et les Iapyges. On voudrait savoir quelles furent ses relations avec Rome, qui en ce moment même conquérait l'Italie : mais nous savons seulement que Callias, le biographe officiel d'Agathocle, a parlé des Romains [4].

Quoi qu'il en soit, Agathocle avait une position assez forte dans l'Occident grec pour procéder aux armements maritimes qui lui étaient nécessaires (200 navires) [5] : car la lutte contre Carthage pour l'empire de la mer n'avait pas cessé de hanter sa pensée. Il avait lié partie avec Démétrius, alors roi de Macédoine, et qui avait épousé Lanassa divorcée de Pyrrhus : en 289, le Poliorcète avait un ambassadeur à Syracuse, Oxythémis, et ses gigantesques projets sur l'Orient, rapprochés de ceux d'Agathocle sur l'Occident, laissent entrevoir une sorte de partage du monde projeté entre ces deux imaginatifs [6].

La mort allait épargner aux villes de Sicile le malheur d'être « délivrées » par le prestigieux gredin. On ne s'étonnera pas que la maison d'un tel homme fût le théâtre de sombres tragédies. De sa première femme, la veuve de Damas, il avait eu les fils qui avaient péri en Afrique. La seconde, Alkia, l'avait trompé jadis avec un de ces fils, Archagathos, et lui avait donné Lanassa et un autre fils, Agathocle. D'Archagathos il lui restait un petit-fils, appelé aussi Archagathos, et qui commandait alors en Sicile. Mais Agathocle voulait réserver le trône au fils d'Alkia [7]. Archagathos assassina le jeune Agathocle, sur quoi le vieux condottiere, pour se venger de l'homicide provoqué par son sénile caprice, n'hésita pas à renier ce que les historiens bienveillants appellent l'œuvre de sa vie : il rendit la liberté aux Syracusains. Il était mourant à ce moment, et Oxythémis se chargea de le faire porter au bûcher, — un peu trop tôt, assura-t-on (289) [8].

1. Plut., *Pyrrh.*, 9. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 104.
2. Diod., XXI, 4, 8. Strab. VI, I, 5. Seltmann, *Numism. Crow.*, 1912, p. 1 sqq. (aventureux).
3. Diod., XXI, 8.
4. Diod., XXI, 4. De Sanctis, p. 197-8. Sur Callias, Susemihl, *Gesch. der Alex. Liter.*, I, p. 547.
5. Diod., XXI, 16.
6. Sur Oxythémis, Michel 118. De Sanctis, *Per la scienza*, p. 198 sqq.
7. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 206-8. De Sanctis, *Per la scienza*, p. 204.
8. Diod., XXI, 16.

Les Syracusains avaient exécuté le vœu suprême d'Agathocle, en rétablissant la démocratie, mais il fallait s'entendre avec les mercenaires : Ménon, après avoir tué Archagathos, avait pris le commandement de ceux-ci. Carthage s'entremit pour faire conclure l'accord et éloigner ces bandes [1] : mais les mercenaires, en passant à Messine, égorgèrent la population mâle, épousèrent de force les femmes, et firent souche d'un peuple nouveau, les *Mamertins*, qui allaient terroriser pendant des années les deux côtés du détroit [2]. Cependant, un nouveau tyran, Hicétas, s'établissait dans Syracuse; un autre, Phintias, l'imitait à Agrigente; tous deux se battaient [3]. Contre l'anarchie reparue, les Siciliens n'eurent bientôt plus le choix qu'entre Carthage et les aventuriers de l'Orient.

V

Carthage était sortie ébranlée de la guerre qui, pour la première fois, avait mis en jeu son existence même. On ne s'étonnera pas qu'elle se soit assez longtemps recueillie. D'ailleurs, elle a traversé à cette époque une crise intérieure. La royauté héréditaire disparut alors, peut-être à la suite de l'attentat de Bomilcar, et il ne resta à la tête de l'État que deux *suffètes* annuels [4]. La prépondérance du Sénat, qui existait depuis longtemps en fait, fut ainsi consacrée. Enfin, les propriétaires carthaginois eurent à rebâtir leurs maisons de campagne, à remettre en état leurs domaines, à pacifier les Lybyens, à contenir les Numides.

Au dehors, rien d'important ne fut donc fait. A l'Est, il est probable qu'on reporta alors aux autels des Philènes les frontières de la Cyrénaïque [5]. A l'Ouest, les Carthaginois eurent aussi à régler leurs rapports avec Rome. C'est au sortir même de la guerre d'Agathocle, vers 306, que paraît avoir été conclu l'accord, officiel ou secret, en vertu duquel les Carthaginois étendaient à l'Italie les conventions conclues pour le Latium [6]. Ils pouvaient laisser la puissance romaine s'étendre dans la péninsule : leur hégémonie dans la Méditerranée occidentale n'en était pas gênée.

Ils furent forcés de se tenir prêts à une nouvelle guerre sicilienne tant que vécut Agathocle. Aussitôt rassurés par la mort du roi, ils reprirent, par la force des choses, leur ascendant sur les villes grec-

1. Diod., XXI, 18.
2. Polybe, I, 7.
3. Diod., XXII, 2.
4. Cf. Beloch, *Klio*, 1907, p. 19, 28.
5. Cf. Strabon, II, v, 20. Meltzer, *Gesch. der Karthager*, I, 350, 411.
6. Meltzer, *Gesch. der Karth.*, I, 413 sqq. Ed. Meyer juge comme lui (*Sitzungsber. Akad. Berlin*, 1913, p. 709, n. 2).

ques de l'île. Nous les avons vu intervenir entre les Syracusains et les mercenaires. Ailleurs aussi, on eut recours à leur médiation [1]. Seul, l'établissement des Campaniens d'Agathocle sur le détroit était un échec pour leur politique.

Au reste, nombre de bons esprits, parmi les Siceliotes, commençaient à se demander si la domination de ces marchands à l'esprit large ne vaudrait pas mieux que l'anarchie chronique ou la tyrannie sanguinaire. Mais on allait voir, à l'approche de Pyrrhus, combien les antipathies ethniques restaient puissantes.

1. Diod., XXII, 10.

CHAPITRE V

Sentinum (295).

Décadence des Grecs d'Italie. — Tarente. — Attention fixée sur la lutte de Rome et du Samnium.
I. Naples alliée de Rome. — Les ennemis des Samnites. — Fourches Caudines (321). — Réforme militaire. — Le Latium sauvé. — Intervention étrusque. — Défaite des Samnites (305).
II. Causes de la résistance victorieuse de Rome. — Magistrats, Sénat, comices. — Corps des citoyens, les tribus. — Chevaliers campaniens. — La grande colonisation latine. — Alliés italiens. — Rome et les États maritimes. — Les Grecs.
III. Coalition italienne, la chevauchée de Gellius Egnatius. — Sentinum (295). — Les Samnites soumis. — Les Lucaniens et Thurii (v. 285). — Les Sénonais exterminés (283).
IV. L'effort militaire et la plèbe. — Comices par tribus, la réforme d'Hortensius (286). — Domaine public, Sabins, Venouse. — Alliés italiens; les duovirs navals. — Esculape à Rome.
V. Inquiétude croissante de Tarente. — Commencement de la guerre avec Rome (281). — Pyrrhus appelé.

Ce que nous avons dit en racontant l'histoire d'Agathocle permet déjà de comprendre dans quelles tristes conditions, depuis la mort d'Alexandre le Molosse, s'achevait l'existence des Grecs d'Italie.

De Sanctis, *Storia dei Romani*, t. II.
Italie (Nissen, *Italische Landeskunde*). — Objets étrusques (Martha, *L'art étrusque*). — Monnaies (Haeberlin, *Aes grave*). — Inscr. de Scipion Barbatus (CIL, I, 30). — Diodore, l. XVIII-XXI. — Tite-Live, VIII-X, et *periochae*. — Denys, fgments. — Velléius Paterculus, I, 14-15. — Appien, *Samnitica*. — Eusèbe. — Orose. — Chronique d'Oxyrhinchos (*Oxyrh. Pap.*, I, p. 25).
Les Grecs d'Occident, jusqu'à la 2e guerre samnite, n'ont connu de l'histoire romaine que quelques faits relatifs à l'invasion celte. Après les Fourches caudines, ils ont commencé à suivre les événements d'Italie (cf. les noms à forme grecque qui abondent dans Diodore à partir de 320.) Un Grec d'Orient, Duris, a même noté la bataille de Sentinum. Toutes ces notices ont été enregistrées les premières par les historiens dont s'est inspiré Diodore, comme Poseidonios dont provient sans doute le passage relatif à Lucérie (XX, 14) : c'est une allusion aux événements de la guerre sociale (défection des villes de l'Aufide 91, campagne de Cosconius 89, etc.) A ce moment, les Romains avaient commencé depuis longtemps à illustrer les maigres renseignements tirés de leurs annales à l'aide des traditions de famille et de leur imagination, d'ailleurs indigente. A leurs annalistes est dû tout ce qui est relatif à l'histoire

Plus aucune entente entre les villes : chacune aimait mieux s'adresser à la Sicile ou à la Grèce que de recourir à ses voisines. Et chacune, Naples, Élée, Hippone, Rhégion, Crotone, Thurii, Métaponte, Tarente même, ne vivait plus, en somme, que de la mer. Sur terre, elles étaient réduites à leurs murailles par la poussée des montagnards. Le moment approchait où il n'y aurait plus d'autre parti à prendre que de reconnaître franchement la souveraineté de ceux-ci : vers 300, les monnayages cessent presque partout, au moins en ce qui concerne les métaux nobles, chez les Grecs devenus sujets [1]. Quel sort les attendait sous la souveraineté des Barbares, une anecdote racontée par un musicien philosophe qui vivait alors à Tarente, Aristoxène, nous le fait voir. Il parle de Poseidonia (Paestum), devenu lucanienne depuis près d'un siècle déjà : « Les Poseidoniates, dit-il, soumis aux Barbares, désapprirent bientôt leur langue. Ils ne célébraient plus qu'une fête grecque. Chaque année à la même date, ils se réunissaient pour évoquer le souvenir de leur ancienne nationalité, parlaient du passé, et se séparaient en pleurant [2]. »

Une seule de ces cités faisait encore figure, parce qu'elle était à l'écart de l'Apennin. Nous avons parlé de Tarente, de ses relations avec les Iapyges hellénisés, de son commerce étendu. Elle avait encore des prétentions à une politique extérieure : mais, n'ayant ni gouvernement ni armée organisée, elle était incapable de diriger les événements qui s'accomplissaient dans la péninsule, ou seulement de les prévoir. Tout au plus avait-elle des littérateurs capables de faire connaître au monde grec les faits accomplis [3].

Aucun Grec, au temps d'Alexandre, n'avait encore compris l'importance de celui de ces faits dont l'Italie centrale venait d'être le théâtre : la constitution de l'État romano-campanien. Au reste, nul ne pouvait soupçonner qu'il y eût là autre chose qu'une de ces associations qui naissaient si fréquemment dans les pays barbares,

---

intérieure (Appius Caecus était resté un personnage bien vivant) ; mais bien des faits de l'histoire extérieure ont été conservés aussi par eux (d'abord tout ce qui, comme le résumé des guerres gauloises dans Polybe, a un caractère chronologique). Malgré tout, les chapitres de Diodore sont notablement différents de Tite-Live, qui représente plus purement la tradition romaine. Des écrivains comme Velléius Paterculus, Pline l'Ancien, ont encore emprunté aux annales bien des faits que Tite-Live avait laissé échapper (la Chronique d'Oxyrhinchos est trop mutilée pour qu'on puisse juger si elle était dans le même cas). Mais ensuite Appien, Zonaras, Orose, ne représentent guère que la tradition livienne, et servent d'ailleurs à suppléer le texte de Tite-Live après 290.

---

1. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 70 sqq., 90 sqq.
2. Athénée, XIV, 32 a.
3. Tarente avait alors, outre Aristoxène, le poète Léonidas, qu'emmena Pyrrhus (Wilamowitz, *Gr. Liter.*, p. 217), et le médecin Héraclide (*ibid.*, p. 163). Elle a dû avoir aussi des historiens, qui ont disparu pour nous.

formations éphémères qui se décomposaient et se recomposaient sans cesse. Nous avons anticipé en faisant pressentir la force interne de cet État : il ne devait subir l'épreuve du fer et du feu qu'au cours de la seconde guerre samnite.

I

Déjà pourtant une ville grecque, Naples, avait prévu le rôle que devait jouer sa voisine latine. Elle était, naturellement, divisée en partis acharnés l'un contre l'autre, et, naturellement aussi, l'un des partis avait eu recours aux Sabelliens : par l'entremise des Nolans, 4.000 Samnites y avaient été appelés. On savait quel était le résultat ordinaire de ces appels : au bout d'un certain temps, un coup de main faisait d'une ville grecque une ville osque. Quelques-uns des anciens habitants préférèrent donc appeler de Capoue le consul romain Publilius Philo [1]. Les négociations furent longues, et, pour la première fois, le Sénat romain dut proroger dans son commandement le consul : mais enfin les Samnites furent chassés (vers 326). Naples conclut avec Rome un traité qui fut observé fidèlement pendant plus de deux siècles, et qui était si avantageux, qu'au bout de ce laps, alors que Rome était déjà maîtresse du monde, Naples ne l'échangea qu'avec peine contre le plein droit de cité romaine [2]. La solidarité des citadins de la plaine contre les montagnards l'avait emporté sur les antipathies de race.

Les Samnites acceptèrent la lutte, mais ils l'engageaient dans de mauvaises conditions. Leur confédération était des plus lâches : non seulement leur jeunesse continuait à aller chercher fortune au dehors, sans se soucier des luttes que soutenait la nation même, mais encore les diverses tribus ne se croyaient pas tenues de répondre régulièrement à l'appel général. Si faible que fût cette cohésion, elle n'en avait pas moins créé aux Samnites de dangereuses inimitiés. De temps immémorial, les montagnards de l'Apennin vivaient de leurs troupeaux, qu'ils conduisaient dans la plaine en hiver pour les ramener sur les montagnes en été : un va-et-vient constant reliait les hautes vallées voisines du Grand Sasso aux vastes plaines de l'Apulie. Or, les Samnites coupaient la route, et, forts de leur union, gênaient le courant ou cherchaient à s'en assurer les bénéfices. Ils s'étaient aliéné ainsi, d'une part les petites tribus dispersées dans l'Apennin central, d'autre part les riches cités de l'Apulie [3].

1. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 748. La question de l'existence indépendante de *Palépolis* me semble tranchée maintenant dans le sens négatif.
2. Cic., *pro Balbo*, 21.
3. Sur tout ceci, voir Grenier, *Mél. d'arch. et d'hist.*, 1905, p. 293-328. M. Grenier a malheureusement négligé un peu la période qui nous occupe.

Aussitôt que l'alliance de Capoue, puis celle de Naples, eut nettement accusé l'antagonisme entre Rome et les Samnites, les Marses, Péligniens, etc., d'une part, et d'autre part Lucérie et Arpi, recherchèrent l'alliance de la première et favorisèrent ses entreprises.

Les Romains se crurent pourtant trop vite en état de passer à l'offensive. Encouragés par les sympathies qu'ils rencontraient chez les Samnites du haut Vulturne, ils crurent n'avoir plus qu'à s'engager, par le couloir du Calor, jusqu'au cœur du Samnium. De sanglants échecs leur apprirent que la route n'était pas sûre. Une fois, les deux armées consulaires (20.000 hommes), en s'avançant vers le passage de Sferracavallo, trouvèrent la route barrée, puis, rebroussant, se virent aussi bloqués en arrière : on les renvoya en les faisant passer sous le joug (321). Quelle que soit l'exactitude des détails conservés sur le désastre des « Fourches Caudines », il est certain que les Samnites apparaissent ensuite en possession de Frégelles et de Lucérie [1]. Or, Frégelles était la forteresse latine qui surveillait la vallée du Liris et assurait la route continentale entre Rome et Capoue, et Lucérie tenait les débouchés de la haute plaine apulienne.

Les Romains ont profité de la leçon, et emprunté à l'adversaire nombre de perfectionnements militaires. Ils ont augmenté leur cavalerie, qui ne dépassait pas jusque-là l'effectif de 600 hommes, et qui fut portée à celui de 1800 [2]. Quant à l'infanterie, il est bien probable que, dès le temps des guerres gauloises, ils avaient abandonné la vieille phalange pour disposer les manipules en quinconce : à présent, ils donnèrent aux premiers rangs le long javelot samnite (*pilum*), et, ayant allégé l'armure offensive, purent rendre plus large le bouclier [3]. C'est au cours des guerres samnites que s'est formée peu à peu la légion telle que nous la trouvons constituée au IIIe siècle.

Mais les Samnites gardaient l'offensive. Vers 314, ils s'avancèrent jusqu'au bord de la mer, guidés par les Aurunces. Le Sénat nomma un dictateur, mais les Romains n'en furent pas moins battus dans les défilés de Lautules : le maître de la cavalerie resta sur la place. Capoue, coupée de Rome, fit défection ; à Rome même, il y eut de l'agitation [4]. La sagesse des mesures prises après la guerre latine sauva l'État romano-campanien dans cette crise redoutable : les Latins ne bougèrent pas. Une armée consulaire vint chercher les Samnites à Terracine, et, en rase campagne, la discipline et la tactique romaines reprirent l'avantage. Les troubles furent étouffés : à Capoue, les têtes de quelques meneurs tombèrent sous la hache ; les

1. Sur les lieux, cf. Nissen, *Ital. Land.*, II, p. 808 sqq. Sur les événements, je juge, dans l'ensemble, comme M. De Sanctis.
2. Les 1800 chevaliers existaient certainement au temps d'Appius Caecus (cf. ci-dessous).
3. Diod., XXIII, 2. *Ineditum Vaticanum* (*Hermes*, 1892, p. 120.) Cf. t. II, p. 485 n.
4. Cf. Willems, *Gesch. der röm. Kupferp.*, p. 37.

Aurunces furent exterminés. Les Romains rentrèrent dans Frégelles, et une autre armée, s'avançant par l'Italie centrale jusqu'en Apulie, reprit Lucérie. Deux fortes colonies latines, établies dans les deux villes, surveillèrent les abords des repaires samnites [1].

C'était le moment où les traités conclus avec Tarquinies et autres villes étrusques du Sud expiraient. Ces villes cherchèrent à profiter des embarras de Rome; la cohésion politique semble s'être fortifiée, là aussi, au IVe siècle, car les villes de la vallée du Tibre, Pérouse, Arrétium, furent entraînées dans le mouvement. Les Romains n'osaient pas jusque-là se risquer au-delà de la forêt Ciminienne : mais ils trouvèrent des sympathies inattendues chez certaines villes ombriennes, par exemple chez les Camertes [2]. Un de leurs consuls s'enhardit alors à remonter le Tibre, et dispersa les bandes de paysans que les lucumons étrusques avaient levées sur leurs vastes domaines [3]. Les Étrusques n'insistèrent pas.

Mais, à la faveur de cette diversion, les Samnites étaient venus ravager le riche territoire des Campaniens qu'ils n'espéraient plus rallier à leur cause, et les champs de Falerne (romanisés depuis 318). Ils furent écrasés. Les annalistes romains parlent de 20.000 morts. Ce qui est sûr, c'est que les descentes de montagnards qui depuis plus de cent ans terrorisaient les villes de la périphérie italienne avaient, cette fois, trouvé un terme [4]. En 305, les deux consuls purent pénétrer au cœur du Samnium : ils promenèrent le fer et le feu dans les cabanes et dans les villages, et matèrent enfin ce peuple intrépide [5].

II

Les mensonges patriotiques des annalistes romains ne sont pas arrivés à dissimuler ce fait que l'ensemble de combats englobé sous le nom de « seconde guerre samnite » a eu un caractère défensif. Seulement, cette défensive, l'État romano-campanien l'avait soutenue glorieusement, et il en sortait trempé et grandi.

La force de son gouvernement lui avait donné la victoire. Les inconvénients résultant de la dislocation du pouvoir exécutif avaient

1. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 675, 843.

2. Sur le resserrement de la confédération étrusque, De Sanctis, *St. dei Rom.*, II, p. 329. Sur les Camertes, Cic., *pro Balbo*, 46.

3. Tite-Live, IX, 32.

4. Les annalistes romains (Tite-Live, IX, 43) n'ont pas vu là mieux qu'ailleurs la vraie proportion des événements (de même, dans nos récits populaires de la guerre de Sept ans, les grandes actions disparaissent devant le combat où tomba d'Assas). Mais cf. De Sanctis, *St. dei Rom.*, II, p. 339.

5. Diod., XX, 101. Il est superflu de faire remarquer que la précision chronologique de Diodore ne doit pas faire illusion.

été palliés par l'habitude prise de proroger les commandements, par les nominations fréquentes de dictateurs [1]. Le conseil des anciens magistrats était assez sûr de son autorité pour ne plus craindre les détenteurs du pouvoir exécutif. — Dans cette période, le recrutement du Sénat a été définitivement organisé. Jusque-là, les consuls, successeurs des rois, avaient complété d'autorité ce corps souverain. Un plébiciste (Ovinien) régla les conditions dans lesquelles les magistrats sortant devaient entrer au Sénat, et chargea le censeur d'exécuter ces règles, en spécifiant les cas où il pouvait y déroger [2]. On se rappela qu'Appius Caecus, censeur vers 305, avait fait scandale en les violant. Le Sénat, chargé de toutes les opérations que ne pouvait effectuer la machine législative populaire (de plus en plus lourde à manier à mesure que la cité grandissait), devint décidément le gouvernement même de la République. — Ce n'est pas que les prérogatives des assemblées aient été théoriquement diminuées. Les comices par centuries ont, dans cette période, seuls élu les chefs de l'État, prononcé sur la paix et la guerre, la vie et la mort. La majorité y appartenait aux citoyens ayant plus de 100.000 as (soit une valeur équivalente à plus de 100 hectares de terre à blé), parmi lesquels se recrutait le corps des cavaliers. Mais une part d'influence non négligeable y appartenait encore aux citoyens ayant 11.000 as, qui avaient constitué seuls la phalange et portaient encore le poids principal du service dans l'infanterie. Enfin, les autres citoyens, s'ils n'avaient qu'une voix sur 193, ne payaient pas l'impôt de guerre sur le capital (*tributum ex censu*) [3]. Les comices par curies n'étaient déjà qu'une survivance, et les comices par tribus n'avaient encore d'autre prérogative assurée que l'élection des tribuns du peuple.

Le corps des citoyens devenait plus homogène. Les patriciens, qui, après la chute de la monarchie, avaient tendu à se constituer en caste fermée et régnante, avaient dû ouvrir peu à peu les magistratures aux hommes qui ne sortaient pas de leur sein. Ils conservaient une part énorme du pouvoir, et certaines anecdotes, mentionnées par les annales, indiquent que leur esprit de corps n'avait pas entièrement disparu : ainsi, celle du temple de la Chasteté patricienne opposé au temple de la Chasteté plébéienne, ces deux déesses n'étant pas identiques, paraît-il, dans la conception des matrones romaines [4]. Mais le Sénat, qui avait été si longtemps le boulevard de cet esprit de corps, était maintenant ouvert aux plébéiens, et,

1. Aucune raison de douter que Publilius Philo (Tite-Live, VIII, 23) ait été le premier proconsul. Les années dictatoriales sont inventées (Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, III, p. 197 : Beloch), mais non les nominations de dictateur.

2. Cf. Willems, *Le Sénat de la Rép.*, I, p. 153 sqq. : ses conclusions ont été généralement adoptées.

3. Cf. *Journal des Savants*, avril 1913, p. 160 sqq.

4. Tite-Live, X, 23.

si la richesse qualifiait les électeurs qui en nommaient les futurs membres, elle intervenait beaucoup moins, dans la désignation des élus, que la valeur éprouvée. La nouvelle noblesse qui a gouverné depuis l'État romain a donc été, en somme, recrutée par l'élection et par la sélection politique et militaire [1]. D'autre part, elle a longtemps travaillé à élargir la classe de propriétaires fonciers qui l'élisait, et les conquêtes italiennes lui en ont fourni les moyens. Vers 400, il n'y avait encore que 21 tribus : après la guerre latine, il y en eut près de trente, et le nombre se trouva porté à 33 en 299, quand on eut établi, sur le territoire enlevé aux Èques, l'*Aniensis* et la *Teretina* [2]. Or, ces districts étaient constitués par des assignations de terres atteignant, semble-t-il, le chiffre de 50 *jugera* (12-13 hectares) par tête [3]. La population urbaine grandissante (un nouvel aqueduc fut installé par Appius vers 309 [4]) était toujours parquée dans 4 tribus : et la tentative du même Appius pour la répandre dans les districts ruraux semble avoir été rendue caduque par l'opposition du Sénat, qui réserva ainsi aux comices par tribus leur caractère d'assemblée de petits propriétaires fonciers [5].

Ce corps de citoyens se doublait d'un autre. Rome, au lieu de ne donner aux étrangers que des privilèges particuliers comme ceux qu'accordaient les cités grecques, leur accordait souvent tous les droits sauf celui de suffrage : selon les cas, elle laissait ou ne laissait pas à ces citoyens sans suffrage l'autonomie locale. Cette catégorie de membres de l'État était représentée d'abord par les Campaniens. La révolte de 314 avait changé la situation de ceux-ci : les chevaliers campaniens, restés fidèle à Rome, avaient été favorisés aux dépens de la masse de la population, et l'on avait jugé prudent de faire gouverner momentanément Capoue par un préfet romain [6]. La catégorie de citoyens ainsi administrés s'accrut notablement pendant cette période. Les Herniques, qui avaient été entraînés à la fin par les Samnites, et vaincus avec eux, y furent en grande partie compris; ce qui resta des Èques, après la révolte et la défaite qui livra leur territoire à Rome, y entra aussi; de même probablement nombre de cantons sabins (?) et vestins [7]. Le territoire des citoyens sans suffrage fut ainsi, vers 300, à peu près aussi étendu,

1. Cf. les observations de De Sanctis, *St. dei Rom.*, p. 232 sqq.
2. Cf. Beloch, *Der ital. Bund.*, p. 31, 75.
3. Cf. *Journ. Sav.*, avril 1913, p. 160 sqq.
4. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 549.
5. Diod., XX, 36, et, sur ce récit, Sigwart, *Klio*, 1906, p. 269 sqq. Je crois qu'en général on a beaucoup trop élargi la portée de l'incident (p. ex. K. J. Neumann, dans Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, III, p. 399-400.)
6. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 701. La tradition romaine a certainement diminué l'importance des services rendus à cette époque par la chevalerie capouane.
7. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 648, 462, 438. Pour les Sabins, il subsiste des difficultés (cf. p. 71).

et, grâce à la densité exceptionnelle de la population campanienne, plus peuplé, que le territoire romain proprement dit.

Quant aux Latins, dont nous avons dit la situation avant la guerre, ils s'étaient montrés fidèles, et furent largement associés à la colonisation militaire [1]. Dans la vallée du Liris, Frégelles fut doublée par Interamna Succasina. Plus loin, Saticula s'éleva à l'entrée des montagnes samnites. Lucérie devint colonie latine. Sur le territoire enlevé aux Èques s'élevèrent Albe du lac Fucin et Carséoli. Plus au Nord, Nequinum, devenue Narnia, tendit la main aux Ombriens. Et la plupart de ces colonies comprirent 4.000, 6.000 colons qualifiés de tous points pour le service dans l'infanterie [2]. Cette expansion débarrassa le Latium, qui était certainement surpeuplé dans la période précédente. Elle répara peu à peu les ravages causés par la guerre et par le transfert brutal de la propriété foncière. Pour le moment, elle entoura le territoire romano-campanien de sentinelles avancées et sûres.

En dehors de ces limites, en effet, Rome ne comptait guère que des alliés plus ou moins affectionnés. Les Marses, les Péligniens, les Sabins, les Vestins, les Frentans, lui avaient rendu de précieux services pendant la dernière lutte, mais certains mouvements de révolte indiquaient qu'ils commençaient à la trouver trop puissante [3]. Au Sud, elle avait noué de bons rapports avec les Lucaniens; elle brava même, pour leur plaire, l'hostilité de Tarente au temps de Cléonyme, — ce qui permit plus tard à ses historiens de mettre à son compte des victoires remportées par le bras des Lucaniens sur l'aventurier spartiate [4]. Les Apuliens étaient plus sûrs, et, parmi les Ombriens, les Camertes. Mais, il fallait s'attendre à une nouvelle prises d'armes des Samnites et des Étrusques, quoique, dans ce dernier pays, l'aristocratie romaine pût compter, à Arrétium par exemple, sur d'assez solides sympathies [5].

Le changement survenu dans la situation italienne de Rome ne pouvait manquer de se traduire par un changement dans sa situation maritime. Elle installa à Pontia, en 314, une colonie composée uniquement de citoyens : elle laissa les îles Pithécuses à ses alliés de Naples, et les défendit contre les Sabelliens de la péninsule de Sorrente (Nucérie) [6]. C'est à elle désormais qu'eurent affaire une

1. Le passage essentiel sur cette grande époque de la colonisation latine est Vell., Paterc., I, 14 sqq.
2. Cf. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 27.
3. Les doutes de Nissen (*Ital. Landesk.*, II, p. 454 n.) me paraissent injustifiés. Cf. l'inscr. de Caso Cantovius (Goidanich, *Studi ital. filol. class.*, 1902; v. Grienberger, *Indog. Forsch.*, 1909, p. 51.)
4. Diod., XX, 104.
5. Liv. X, 3. Sur les Cilnius, Nissen, *Italische Landesk.*, II, p. 317.
6. Nissen, *ibid.*, II, p. 667, 729, 772. Il est curieux de remarquer que l'incident des survivants de l'expédition d'Ophellas se place à ce moment (cf. ci-dessus, p. 55) : on a dû entendre parler des Romains en Sicile à ce propos.

série d'États qui demandaient des garanties contre la piraterie dans les mers d'Occident. Tarente, à la suite de l'affaire de Cléonyme, reconnut le promontoire lacinien comme borne entre les eaux romaines et les eaux tarentines [1]. Si les plaintes d'Alexandre contre les gens d'Antium sont douteuses, celles de Démétrius, devenu maître de Corcyre, sont plus certaines [2]. Les Rhodiens surtout, en leur qualité de rouliers des mers, étaient intéressés dans la question; ils avaient eu maille à partir avec les corsaires sortis des ports d'Étrurie ; ils conclurent une entente avec Rome [3]. Enfin les Romains, moyennant abandon de leurs vues sur la Corse, obtinrent de Carthage la reconnaissance de leur situation italienne [4].

Tout cela a appelé l'attention des Grecs sur la puissance qui naissait. Les historiens d'Agathocle ont ignoré les Fourches Caudines, mais ont déjà suivi les dernières années de la seconde guerre samnite. Et le nom de Rome était familier aux savants péripatéticiens d'Athènes [5].

III

Si la constitution de la puissance nouvelle devenait visible pour les États lointains, elle touchait de bien plus près les populations voisines. Jusque-là les peuples d'Italie avaient vécu isolés, et même les États particuliers n'exerçaient sur leurs hommes qu'une action bien vague. En ce moment encore, Agathocle avait dans ses armées nombre de mercenaires campaniens, samnites, ligures, celtes, ainsi que des corsaires étrusques [6]. Mais le moment arrivait où toutes les forces italiennes allaient être réquisitionnées pour repousser l'hégémonie menaçante de Rome. Des alliances formelles se nouèrent entre tribus samnites et cités étrusques, et, chose plus grave, tous ces peuples sollicitèrent les Celtes, qui depuis une cinquantaine d'années semblaient prendre des habitudes sédentaires. Rome de son côté fit des efforts inconnus jusque-là : au lieu des 2 légions dont elle se contentait jadis (4 en cas de besoin), elle en mit régulièrement 4 sur pied, et parfois 6, pour la « troisième guerre samnite » [7]. Con-

1. App., *Samn.* 7. Le traité se place vers cette époque.
2. Strabon, V, III, 1. L'incident doit se placer vers 290 (cf. ci-dessus, p. 38).
3. Pol.,. XXX, 5, 6. Les doutes de M. Holleaux à ce propos me paraissent injustifiés (*Mél. Perrot*, p. 189-190), et surtout la raison qu'il donne de l'altération du texte de Polybe. Il est bien entendu que cet antique traité ne fut qu'une convention commerciale.
4. Serv., *ad Aeneid.*, IV, 628. Cf. O. Meltzer, *Gesch. der Karth.*, I, p. 415, et ci-dessus, p. 59.
5. Callias : cf. De Sanctis, *St. dei Rom.*, I, p. 173, 208. Théophraste : p. 50, n. 6.
6. Diod., XIX, 106 ; XX, 11, 64, etc. De Sanctis, *Per la scienza d. antich.*, p. 195 n.
7. Tite-Live, XV, 15, 29, etc.

tre les Samnites, elle fut heureuse de couvrir la Campanie, laissant ses alliés lucaniens ou apuliens l'abandonner ou se pourvoir comme ils pourraient. Le gros de ses forces alla le long du Tibre contenir les cités ombriennes ou étrusques qui avaient déclaré leur hostilité, et surtout, du territoire des Camertes, surveiller les Gaulois. Mais un chef samnite, Gellius Égnatius, rassembla l'élite de ses jeunes gens, et, grâce à la connivence des tribus de l'Apennin central, put aller, par le pas des Cinque Miglia, donner la main aux Gaulois, de sorte qu'on put prévoir, pour la campagne de 295, des événements décisifs [1].

Les Romains avaient confié leur armée à deux chefs éprouvés, Fabius et Décius. Une de leurs légions fut détruite par les Gaulois, mais une diversion rappela les Étrusques chez eux. Avec leurs deux armées consulaires (40.000 hommes), Fabius et Décius eurent affaire à des forces qu'un historien grec contemporain, de loin, évalua à 100.000 guerriers [2]. L'action, livrée à Sentinum, fut sanglante, et un des consuls, Décius, resta sur le champ de bataille. Mais la victoire des Romains fut assez éclatante pour dissoudre à jamais la coalition.

La guerre, naturellement, n'était pas finie, mais désormais les Romains, de leur position centrale, purent abattre à la ronde leurs ennemis séparés. Les plus grands efforts furent faits contre les Samnites. Ils infligèrent encore plus d'un échec aux consuls qui vinrent les chercher au gîte. Enfin, ils rassemblèrent une dernière armée de 16.000 guerriers, s'unirent par les serments les plus solennels, et eurent recours aux pratiques mystérieuses qui avaient assuré à leurs ancêtres, cent cinquante ans auparavant, la prise de Capoue. Elles n'empêchèrent pas la défaite d'Aquilonie (293) [3]. Une dernière campagne du consul Curius Dentatus acheva de les convaincre de leur impuissance, et les trophées somptueux que tant d'années de pillages avaient accumulés dans leurs montagnes allèrent orner les boutiques du Forum romain [4].

Au Nord, Rome était venue à bout sans peine des résistances sa-

1. Les annalistes romains ayant multiplié sans vergogne, dans le récit de ces guerres, les batailles μυριόνεκροι, il fallait s'attendre à ce que la critique moderne, par compensation, niât tout. On a été jusqu'à supposer que la journée de Sentinum n'avait eu d'autre effet que de dompter les quelques bourgades sabines (Beloch, *Riv. d. St. Ant.*, 1905, p. 269 sqq.), tandis qu'apparemment d'obscures escarmouches auraient eu raison des Samnites et des Étrusques. M. De Sanctis (*Per la scienza di antich.*, p. 206 sqq.) me semble avoir jugé exactement et spirituellement ces excès de l'esprit critique.

2. Le noms de Fabius et le chiffre (donné comme celui des morts!) ont figuré dans l'historien grec Duris (Diod. XXI, 6). La mort de Décius est attesté par les Fastes triomphaux (*Corp. Insc. Latin.*, I, 2e éd., *ad ann.*)

3. Tite-Live, X, 35 sqq. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 789.

4. Cet embellissement est attribué tantôt à Papirius Cursor, tantôt à Curius Dentatus (cf. Hülsen, *Das Forum Rom*., p. 8.)

bines [1] et ombriennes, et elle n'aurait pas eu de grands efforts à faire pour réduire à merci les Étrusques restés en armes, si derrière eux n'eussent été les Gaulois. Les Sénonais lui infligèrent encore un désastre où tombèrent 7 tribuns militaires, mais lui fournirent ainsi l'occasion d'effacer enfin le souvenir toujours vivant de l'Allia. Le consul Dolabella poussa jusque sur le territoire sénonais avec des forces supérieures, vainquit et extermina la population mâle, et fit du territoire le domaine du peuple romain (283) [2]. Les Boïens tentèrent encore le sort des armes, mais ils succombèrent sur les bords du lac Vadimon. Depuis, Rome fut tranquille de ce côté, tant que vécut sur les bords du Pô la génération qui avait vu ces désastres.

C'était le moment où la mort d'Agathocle achevait de décourager la résistance grecque et messapienne contre les montagnards. Bientôt Thurii seule tint encore tête aux chefs lucaniens. Elle demanda le secours de Rome, qui, victorieuse maintenant du Samnium, n'avait plus de raison de ménager ses voisins du Sud. Le consul Fabricius Luscinus alla dégager la cité grecque (vers 282) [3].

IV

Les Romains n'avaient gagné la partie décisive qu'au prix d'efforts énormes. A diverses reprises, ils avaient eu 20.000 et jusqu'à 30.000 hommes sous les armes, — et dans ce nombre ne figurent que des citoyens *optimo jure*. On n'avait pu atteindre ces effectifs avec les seuls citoyens inscrits dans les cinq classes : il avait fallu faire appel plus régulièrement et plus largement aux tout petits propriétaires, aux citoyens n'ayant que la valeur de 1.500 as, 7 *jugera* de terre à blé (2 ha). Pour ces hommes, le service militaire, même sans impôts, même avec la solde et le butin, était une très lourde charge [4]. Le petit champ restait en friche, et il fallait s'endetter. Or, depuis que l'argent était devenu, à la place du cuivre, l'étalon de la valeur, les prix augmentaient, au moins dans les environs immédiats de Rome. La crise économique fut terrible, et la mauvaise humeur fut augmentée par des épidémies. Suivant la loi

1. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 466. Son hypothèse me paraît inutile pour expliquer la faiblesse de la résistance sabine. En ce qui concerne la richesse du butin, j'admettrais volontiers une confusion des annalistes avec les Samnites. Cf. Frank, *Klio*, 1911, p. 367 sqq.

2. Le passage essentiel sur les guerres gauloises est Pol. II, 19-20. Cf. Orose, III, 32, etc.

3. Le fait attesté par les Fastes triomphaux (*Corp. Insc. Lat.*, I, 2e éd., p. 453 sqq. : 282.) Il a été redoublé par les annalistes.

4. Cf. *Journ. des Sav.*, avril 1913, p. 160 sqq. Sur les contributions prélevées sur l'ennemi cf. Tite-Live, X, 30, etc.

constante de l'histoire romaine primitive, l'effort militaire intense allait se traduire par une nouvelle poussée démocratique.

La magistrature et le Sénat étaient accessibles maintenant aux plébéiens, mais on a vu quelle place y conservait, en fait, l'ancien patriciat. Or, il ne se considérait comme lié que par les décisions de l'assemblée centuriate, et quoique, par le fait de la diminution progressive de l'as, celle-ci prît un caractère moins restreint, il s'en fallait qu'elle représentât la masse paysanne. La vraie assemblée représentative de cette classe était l'assemblée par tribus, où l'on votait aussi par groupes, mais où les groupes n'étaient constitués que d'après le domicile. Il fallait obtenir que les décisions de ces assemblées, les plébiscites, déjà affranchis de l'*auctoritas patrum*, devinssent obligatoires pour toute la cité. Le débat sur ce point aboutit à une sédition formelle en 286. On n'en connaît pas les détails : le Sénat nomma un dictateur, Hortensius, et la concession demandée fut accordée [1]. La législation sociale des comices tributes devint ainsi exécutoire : il est probable qu'on y prit tout de suite des mesures pour alléger les dettes et pour réserver une part du domaine public à la petite propriété. On soupçonne aussi que la diminution de valeur légale de l'as fut utilisée pour ménager la transition, et que les dettes contractées sous le régime de l'as libral (12 onces) ou semilibral (6 onces) purent être acquittées en as de 4 ou 3 onces [2]. En tous cas, les tribuns de la plèbe devinrent alors vraiment des magistrats d'État : ils purent assister aux séances du Sénat et poursuivre des magistrats même au grand criminel, tout en restant les défenseurs attitrés des masses populaires [3].

La noblesse sénatoriale, qui gardait le gouvernement, se montra moins portée dès lors à augmenter et à fortifier cette classe rurale. Les assignations de terres conquises furent réduites de 50 *jugera* à 7 *jugera*. On raconte que le consul Curius Dentatus avait érigé en principe l'habitude nouvelle : il aurait déclaré « qu'il tenait pour mauvais citoyen quiconque avait besoin des 50 *jugera*, et ne se contentait pas de 7, » — et il aurait donné l'exemple [4]. Le territoire conquis sur les Sénonais (*ager gallicus*) ne devait être alloti qu'une cinquantaine d'années plus tard.

Le nombre des citoyens sans suffrage avait augmenté sensiblement par l'adjonction définitive des Sabins (vers 290) [5]. Le Sénat ne se montra pas pressé de donner le droit de suffrage à ces mon-

1. Tite-Live, *per*. XI. C'est à ces faits que se rapportait le fragment Diodore XXI, 18.
2. Cf. Haeberlin, *Zur Systematik des röm. Münzw.*, p. 43 sqq. M. Haeberlin me paraît pénétrer trop dans le détail.
3. Cf. Botsford, *The Rom. Assemblies*, p. 313 sqq.
4. Vell. Max. IV, 3, 5. Cf. Rosenberg, *Unters. zur röm. Zenturienverf.*, p. 28.
5. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 467. Il me paraît évident que les Sabins figurent déjà dans les premiers cens conservés par Tite-Live, l. X, *per*.

tagnards pauvres. Sur les 270.000 citoyens mâles adultes que comptaient les censeurs avant la guerre de Pyrrhus, il y avait certainement une majorité de citoyens sans suffrage.

La colonisation latine diminua aussi d'intensité. Cependant, après la défaite des Samnites (292), fut envoyée la plus forte colonie qu'on eût encore vue : Venouse aurait compté 20.000 colons [1]. Jetée en avant-garde au débouché des montagnes samnites du côté des Lucaniens, des Iapyges et de Tarente, elle complétait d'une manière imposante le réseau de forteresses qui gardait les abords du domaine romain.

Rome était maintenant liée par des traités avec la plupart des peuples de la péninsule, et ces traités comportaient, dans la règle, alliance offensive et défensive, donc promesse de secours militaire. On pouvait considérer comme sérieux les engagements ainsi pris par les Marses, les Péligniens, les Camertes, les Frentans. Mais le traité conclu pour cent ans avec la confédération des villes étrusques [2] avait été déjà violé par plusieurs d'entre elles, et c'était sur la veulerie des autres, non sur leur bonne volonté, qu'on pouvait compter tout au plus. Quant aux Samnites, il était clair qu'ils n'avaient posé les armes qu'en frémissant. Les Lucaniens avaient quitté l'alliance romaine, les Bruttiens, n'y étaient jamais entrés; les Iapyges au sud de l'Aufidus avaient préféré chercher appui chez Agathocle.

Rome avait développé encore sa position maritime. On avait envoyé des postes de citoyens sur divers points des côtes italiennes, créé des duovirs navals (vers 311) pour surveiller la piraterie [3]. Mais c'était surtout sur les forces des villes grecques alliées, Naples, Élée, Rhégion, Thurii, peut-être Ancône, que l'on comptait. Quant aux villes maritimes d'Étrurie, il est douteux qu'elles se considérassent encore comme liées par aucun engagement avec Rome.

Les Romains, ou tout au moins l'aristocratie dirigeante, avaient de plus en plus cherché le contact avec le monde grec. A l'occasion des épidémies dont nous parlions tout à l'heure, on avait invité Esculape, le grand dieu guérisseur d'Epidaure, à venir à Rome (v. 290) [4]. La curiosité grandissait dans le monde hellénique pour ce peuple barbare, mais elle ne laissait pas de se mêler de sentiments d'inquiétude. Nulle part, on le devine, ils n'étaient plus vifs qu'à Tarente.

1. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 103. Mais je partage ici les doutes de M. Beloch, *Klio* 1906, p. 472.
2. Cf. Tite-Live, VII, 21.
3. De Sanctis, *St. dei Rom.* II, 448 sqq. Le but de ces créations maritimes ne pouvait être alors que la police des côtes.
4. Tite-Live, X, 47.

V

On ne peut dire que les Tarentins se fussent désintéressés des changements dont la péninsule avait été le théâtre pendant les quarante dernières années. Au début, ils avaient eu la velléité de secourir Naples : ils étaient seulement arrivés trop tard [1]. Puis, ils avaient vu avec dépit l'installation des Romains dans l'Apulie septentrionale, et ceux-ci en avaient été frappés, car ils ont mis sous deux ou trois noms différents l'anecdote du consul prenant Lucérie sous les yeux des médiateurs tarentins [2]. A l'époque de Cléonyme, il y avait eu au moins choc indirect, et c'est alors qu'on avait fixé au cap Lacinien la limite des eaux romaines et tarentines. La journée de Sentinum n'était pas passée inaperçue ; l'alliance d'Agathocle avec les Iapyges (chap. IV) avait été, sans aucun doute, négociée par les Tarentins. En tous cas, les Romains prétendirent avoir relevé la trace des intrigues et de l'or de Tarente dans la dernière prises d'armes des Étrusques et des Gaulois [3]. Aussi bien, il était évident que l'unification de l'Italie barbare se préparait : si superficiellement qu'on fût informé sur les mesures militaires et juridiques prises par le Sénat, un fait comme la fondation de Venouse, à 100 kilomètres de Tarente, était lumineux pour tous les yeux. Le dernier moment pour intervenir efficacement était arrivé. Les Iapygiens, les Lucaniens, les Bruttiens et les Samnites, en admettant qu'on pût réunir leurs rancunes, pouvaient fournir, à l'estimation des Tarentins, une force de 370.000 hommes, certainement équivalente à celle des Romains et de leurs alliés. Il était peu probable qu'on arrivât à secouer, si vite après la défaite, le découragement des peuples du Nord : pourtant, Volci et Volsinies au moins restaient en armes [4]. Et dans les villes grecques, Élée, Rhégion, Locres Crotone, subsistaient bien des sympathies de race, bien des répugnances contre les protecteurs barbares. Ce n'était pas la clairvoyance qui manquait aux « Athéniens de l'Occident » (Mommsen), mais les qualités de volonté, l'esprit de suite, la capacité de l'effort soutenu. Ils eurent un sursaut quand ils virent l'escadre romaine, envoyée pour soutenir la garnison mise récemment à Thurii, paraître dans leur golfe : la flotte tarentine fut mobilisée, 4 vaisseaux romains coulés. Puis la garnison de Thurii fut chassée. Les Romains sentaient si bien leur tort et la gravité de la lutte qui commençait

1. Tite-Live, VIII, 23.
2. Tite-Live, IX, 12-15, etc.
3. Les Tarentins avaient appelé Agathocle (Strab., VI, III, 4). Sur leurs intrigues, De Sanctis, *St. dei Rom.*, II, p. 380 sqq.
4. Plut., *Pyrrh.* 13. *Act. triumph.* a. 281, 280.

qu'ils se bornèrent à demander la restitution des vaisseaux et des prisonniers, — la stricte réparation du dommage matériel [1]. Mais leurs ambassadeurs furent mal reçus : leur tradition s'est plu à illustrer l'antithèse de la gravité romaine et du manque de tenue grec, par l'anecdote du polisson qui souille de son urine la toge de Postumius, lequel répond : « Des flots de sang laveront ces taches. » En 281, le consul Æmilius Barbula parut sur les terres des Lucaniens et des Iapyges qui avoisinaient Tarente [2].

Il ne pouvait être question de soutenir la guerre sans le secours de l'Orient hellénique. Aussi bien, l'appel à la mère-patrie était traditionnel ; mais, cette fois, un condottiere spartiate ou corinthien ne pouvait suffire. On songea au descendant d'Alexandre le Molosse, à Pyrrhus. Les Tarentins avaient maintenu le contact avec lui, ils venaient de lui fournir des vaisseaux pour reprendre Corcyre après la chute du Poliorcète [3]. Mais il fallait se hâter : c'était l'année où mourait Lysimaque, puis Séleucus, et Pyrrhus pouvait être tenté de chercher fortune du côté de la Macédoine. Heureusement pour les Tarentins, Ptolémée, bailleur de fonds ordinaire du besogneux Épirote, n'avait pas envie alors de susciter un concurrent à Kéraunos (voir chap. III). Dès la fin de 281, une avant-garde épirote débarqua à Tarente avec Cinéas [4].

On allait savoir si les villes grecques d'Occident préféreraient la souveraineté d'un nouvel Alexandre au protectorat imminent des puissances barbares à demi hellénisées.

1. App., *Samn.* 7. La tradition romaine n'est pas parvenue à cacher entièrement la violation des traités.
2. Actes triomphaux 230 (*Corp. Insc. Lat.*, I, 2e éd., p. 453 sqq.) Sur la chronologie, cf. p. 81.
3. Paus. I, 12, 1. Cf. Klotzsch, *Epir. Gesch.*, p. 215.
4. Plut., *Pyrrh.*, 15.

CHAPITRE VI

Pyrrhus (280-275).

Pyrrhus.
I. L'Épire propre. — Les annexions récentes. — Les alliés. — Pyrrhus lui-même. — Son embarquement (280).
II. Les dispositions romaines. — Héraclée (280). — Pyrrhus devant Rome. — Ausculum (279). — Cinéas à Rome. — Les Romains et Pyrrhus. — Les négociations échouent (279-8).
III. Intervention carthaginoise. — Le traité de 278. — Pyrrhus en Sicile. — Défection des Siciliens. — Pyrrhus retourne en Italie (276).
IV. Bénévent (275). — Pyrrhus retourne en Orient.
V. Pyrrhus contre Antigone. — Pyrrhus à Sparte, à Argos; sa mort (273). — L'Épire rentre dans ses limites. — L'Orient pacifié.
VI. Carthage en Sicile; Mamertins et Syracusains (269); Carthage et l'Italie. — Tarente prise par les Romains (272); Rhégion de même (270). — Rome, les Sabins citoyens; colonies latines; alliés italiens; la mer. — La monnaie d'argent (268); Livius Andronicus.
VII. Marseille entre Carthage et Rome, la Grèce et les Celtes.

Au vrai, la situation des Grecs d'Occident était déjà bien menacée. Si le traité conclu vers 306 entre Rome et Carthage, traité dans lequel les deux puissances barbares délimitaient amicalement leurs

---

Pas d'ouvrage récent sur Pyrrhus.

Sicile et Italie du Sud (Puchstein-Koldewey, *Griechische Tempel Unterital. u. Sicil.*, 1899). — Portrait de Pyrrhus au musée de Naples (Hekler, p. 71) et monnaie épirote (Barclay V. Head., *Hist. Num.*, p. 323, fig. 183). — Diodore, XXII, XXIII. — Denys d'Halicarnase, fgments. — Tite-Live, *periochae*. — Justin, XVII-XVIII, XXIII, XXV. — Plutarque, *Vie de Pyrrhus*. — Paul Orose, Zonaras.

Sur Pyrrhus, les documents contemporains ne manquaient pas. Le roi lui-même écrivait ou faisait écrire ses annales. Il avait un historiographe, Proxènos. Hiéronyme de Cardie a encore compris toute la vie de Pyrrhus dans son ouvrage, et Timée devait traiter avec détail l'expédition de Sicile. C'est avant tout de ces sources que procède Diodore (XXII), dont nous n'avons malheureusement qu'un résumé.

Les compléments apportés par les annalistes romains ont déjà pénétré chez Denys d'Halicarnasse (*Antiq. Rom.*, XX, frgments), moins pourtant qu'on ne l'a dit : le passage sur la composition de l'armée royale en 279 provient directement de sources grecques.

La tradition romaine pure (encore est-il peu croyable que les annalistes

sphères d'influence, l'une s'interdisant les îles, l'autre l'Italie, si ce traité avait été dès lors divulgué, il avait dû retentir comme un glas aux oreilles des Hellènes. Mais on comptait encore sur les peuples et les rois de l'Orient, héritiers du prestige d'Alexandre. L'Épire était un des plus modestes parmi ces peuples, mais son roi, son « aigle »[1], était le plus brillant des successeurs vivants du conquérant.

I

Le nom d'Épire représentait alors une monarchie sensiblement plus grande que celle qui avait servi de point d'appui à Alexandre le Molosse. Nous avons vu comment ses destinées avaient été liées, depuis cinquante ans, à celles de la Macédoine. Des vicissitudes par lesquelles elle avait passé, surtout depuis l'avènement définitif de Pyrrhus, il lui était resté, non seulement un entraînement militaire nouveau, mais de solides accroissements. Le noyau de la monarchie était toujours le peuple molosse, établi autour du lac de Janina et de l'antique sanctuaire de Dodone. C'était sur lui que régnait la dynastie que les généalogistes faisaient remonter depuis longtemps à Ajax et à Achille, et que les historiographes de Pyrrhus s'occupaient de rendre plus homérique encore: les tombes royales, que Lysimaque avait violées au cours de la dernière guerre, se trouvaient au cœur du pays[2]. Même là, cette royauté était strictement constitutionnelle, assez analogue à celle de Sparte, et le pouvoir très variable suivant le prestige personnel du souverain. Les autres tribus épirotes, Thesprotes et Chaones, n'étaient rattachées à la Molosside que par un lien fédéral ; les dépouilles des Romains ont été offertes au Zeus de Dodone, non par Pyrrhus roi des Épirotes, mais par « le roi Pyrrhus et les Épirotes »[3]. Tout ce pays, couvert de montagnes, était surtout un pays d'élevage, et ne connaissait même guère que le petit bétail : une paire de bœufs y était un cadeau royal. La vigne était rare, si le vin était aussi apprécié qu'en Macédoine : l'échanson et le sous-échanson étaient de hauts dignitaires. Il faut supposer un peu de commerce, puisque la monnaie circulait : on s'en

---

n'aient pas utilisé au moins Timée) nous serait conservée si nous avions Tite-Live, XI-XV. Mais nous n'avons que ses abréviateurs.

Bref, notre seul récit complet sur Pyrrhus est la biographie de Plutarque. Le sujet a été traité, parmi les modernes, par Schubert (*Gesch. v. Pyrrhos*), mais il pourrait être repris.

---

1. Plut., *Pyrrh.*, 10.
2. Paus., I, 9, 7.
3. Dittenberger, *Syll.*, 2e éd., 205. Michel, 1130.

servait pour payer les marchands thessaliens et corcyréens. Dans ces conditions, on ne supposera pas une forte population : 10.000 soldats représentent un chiffre maximum pour l'Épire Le peuple était encore barbare : si la langue officielle était la κοινή dorique introduite par les colonies corinthiennes de l'Ouest, la masse parlait certainement un patois informe. Les plus naïves superstitions fleurissaient [1]. En revanche, la qualité militaire était excellente, et les Épirotes n'avaient pas encore appris à vendre leur courage au dehors. — Ce noyau résistant avait été entouré par Pyrrhus d'une ceinture d'acquisitions. A l'Est, sa domination éphémère en Macédoine et en Thessalie ne lui avait pas seulement procuré des éléphants de guerre et son seul diplomate, Cinéas. Elle lui avait laissé les districts du Pinde, Paravée, Tymphée, Athamanie. Au Sud, il avait noué avec les Étoliens, au temps de ses luttes contre Démétrius, des relations qui se maintenaient, et les Acarnaniens reconnaissaient son hégémonie ; ces deux peuples grecs au moins lui fournissaient des mercenaires. Au Nord, ses alliances matrimoniales avec les Illyriens du lac Lychnitis et les Péoniens avaient offensé, on l'a vu, la fille d'Agathocle [2]. Il possédait certainement l'Atintanie, et les Taulantiens, qui l'avaient recueilli dans son enfance, étaient maintenant ses vassaux. Il ne connut les Gaulois que plus tard. A l'Ouest enfin, il avait acquis, aux dépens de la Macédoine, Ambracie : quoiqu'il eût, au début, essayé d'avoir une capitale à lui, appelée Bérénikis en l'honneur de sa femme égyptienne, il avait très vite préféré faire de la vieille cité sa ville royale [3]. Il venait de reprendre Corcyre, il avait peut-être Leucade, et au nord Apollonie, sinon Dyrrhachium. Ces villes commerçantes de l'Ouest lui fournissaient presque à elles seules les revenus avec lesquels il payait ses 25.000 soldats [4].

Au surplus, dès que se dessinèrent ses projets sur l'Occident, les rois d'Orient, qui avaient tous appris à redouter ce collègue gueux et remuant, les encouragèrent à l'envi. Antiochus et Antigone envoyèrent quelques hommes, Kéraunos fournit probablement des éléphants, sûrement des cavaliers thessaliens ; Ptolémée a dû donner quelque argent. Pyrrhus avait donc un appoint des plus sérieux à joindre aux ressources que faisaient miroiter à ses yeux les Tarentins.

Mais le meilleur appoint était sa personne. Il avait alors quarante ans : né quand mourait Alexandre, il avait grandi à l'école du Po-

1. Plut., *Pyrrh.*, 3, 5, 6.

2. Denys Halic., *Ant. Rom.*, XX, 1, 1 sqq. Cf. Klotzch, *Épir. Gesch.*, p. 172 sqq., 198 sqq. Les villes du littoral cédées par Alexandre (Plut., *Pyrrh*, 6) me semblent désigner des villes de l'Adriatique.

3. Plut., *Pyrrh.*, 6, 8. Strab., VII, VI, 6.

4. C'est ce qu'il emmena à Tarente (Plut, *Pyrrh.*, 15).

liorcète, et sa vie agitée avait fait de lui le type supérieur du capitaine de condottieri si connu depuis un demi-siècle. Au physique, une prestance superbe, que rehaussait une armure éclatante, et le casque aux cornes de bélier qui le faisait reconnaître de ses braves. La figure, telle que la montre un buste du musée de Naples, est puissante, avec un nez un peu épaté, des lèvres épaisses. La physionomie ne laisse pas de produire une impression de bestialité, que devait accuser un vice de conformation très visible dans la face glabre (les dents du devant soudées en un seul os). Aucune qualité militaire ne lui faisait défaut. Sa bravoure était légendaire depuis le combat où il avait terrassé de sa main Pantauchos. Son caractère était loyal et cordial; ayant molesté tous les peuples et tous les rois qui n'étaient pas hors de sa portée, il n'a été vraiment haï de personne. Beaucoup de belle humeur et de chevalerie. — L'intelligence n'était pas méprisable. De la finesse naturelle d'abord. Puis, il avait trop vu de choses et de gens, à Alexandrie en particulier, pour n'avoir pas un certain vernis de civilisation hellénique. Il se préoccupait de faire rédiger soigneusement le récit de ses campagnes. Il avait embelli avec goût Ambracie. Mais, au fond, ces amusements l'ennuyaient, lui paraissaient négligeables, indignes d'un soldat. Aussi sa vue politique était-elle des plus courtes. Il ne mesurait qu'imparfaitement les ressources de ses États, n'avait aucune idée claire de celles des autres. Quand il vit les Romains, il regretta simplement de ne pas se les être assurés comme mercenaires, au lieu de se heurter à eux. Et la conversation avec Cinéas, qui l'a rendu populaire, traduit l'impression produite par ses entreprises sur ses contemporains : tout indique que cette impression était juste. La distance qui le sépare d'un Alexandre ne repose pas seulement sur la différence du succès [1].

3.000 Épirotes avaient paru à Tarente dès la fin de 281 : au printemps de 280, Pyrrhus vint lui-même, et, non sans peine, rassembla ses forces en Italie [2].

II

Il se trouvait d'abord dans une situation assez défavorable. Ses troupes avaient été éprouvées par la traversée. Il fallait du temps pour habituer la démocratie tarentine au service obligatoire et sérieux. Les Messapiens fournirent tout de suite quelques mercenaires, mais les Lucaniens et les Samnites ne pouvaient rejoindre immédiatement. Heureusement, les Romains n'avait pas apprécié encore la gravité de la guerre nouvelle. Au printemps de 280, une

1. On connaît l'anecdote amusante du cicerone thessalien.
2. Plut., *Pyrrh.*, 15. Le vent boréal, *contre la saison*, indique le printemps.

seule armée consulaire se trouvait dans l'Italie du Sud (l'autre combattant les Étrusques de Volsinies et Volci [1]). Elle avait probablement hiverné à Thurii, pour contenir les villes grecques dans lesquelles la guerre tarentine devait soulever bien des mouvements antiromains, Élée, Hippone, Rhégion, Locres, Crotone. A Rhégion, les Romains avaient même cru devoir envoyer une légion composée de citoyens sans suffrage, la légion campanienne [2]. Les Campaniens se crurent menacés, et renouvelèrent l'attentat commis par leurs congénères à Messine : ils massacrèrent les hommes, épousèrent les femmes, et mirent la main sur la ville. Ils avaient bien entendu ne travailler que pour eux : les habitudes du mercenariat n'avaient pas encore été détruites par la domination romaine. Mais le Sénat, quoique décidé à venger ce crime contre la discipline, se garda pour le moment de les provoquer.

Le consul Valérius Laevinus, qui venait de relever Aemilius, s'avança sur les villes d'Héraclée et de Pandosie, qui couvraient Métaponte et Tarente. Mais, au passage du Siris, il rencontra l'armée de Pyrrhus. Les éléphants, encore inconnus des Romains, firent merveille : la cavalerie romaine, chargée de couvrir le passage, se dispersa devant eux, et les légions ne tinrent pas beaucoup mieux. La déroute fut sérieuse, puisque les Romains perdirent 7.000 hommes, un quart au moins de leur effectif [3]. Mais la résistance avait été suffisante pour inspirer au roi du respect pour les qualités militaires des vaincus : il avait perdu près de 4.000 hommes, dont un certain nombre de ses meilleurs officiers.

La route était ouverte devant lui. Il franchit l'Apennin par les points où passe aujourd'hui le chemin de fer de Tarente à Naples, ralliant les Sabelliens sur sa route. Il promena le fer et la flamme dans la riche plaine campanienne. Puis, remontant les vallées du Vulturne et du Liris, il poussa jusqu'à Anagnia, à 60 km. de Rome. On dit même qu'il aurait aperçu la ville ennemie [4]. Cependant, rien ne bougeait autour de lui : les colonies latines le regardèrent passer du haut de leurs fortes murailles [5]. Et Rome, entourée de l'enceinte « servienne » au siècle précédent, couverte d'ailleurs par l'armée rappelée d'Étrurie, n'eût pas été facile à forcer. Le roi vint chercher ses quartiers d'hiver dans la Grande-Grèce.

Il comptait mener la campagne de 279 plus méthodiquement. Il avait toujours 20.000 hommes de troupes à lui, les Tarentins et au-

1. Cf. Fastes triomphaux *ad ann.* 280 (*Corp. Insc. Lat.*, I, 2e éd., p. 453 sqq.) Sur la cause de l'interversion, cf. Holzapfel, *Röm. Chronol.*, p. 103.

2. Diod., XXII, 1. Le tribun militaire était Campanien.

3. Plut., *Pyrrh.*, 16-17. Il a suivi Hiéronyme plutôt que Denys : les annalistes romains n'ont certainement pas inventé le Macédonien Léonnatos.

4. Plut., *Pyrrh.*, 17.

5. A Préneste, les Romains durent pourtant étouffer une conspiration (zon., VIII, 3).

tres Grecs en fournirent facilement autant, de sorte qu'avec les contingents barbares, il réunit 70.000 hommes. Son premier but était de forcer Venouse, la sentinelle perdue de la conquête latine. Mais les Romains réunirent cette fois les deux armées consulaires (20.000 citoyens), et demandèrent aux alliés latins, marses, frentans, ombriens, le maximum de leurs contingents, de manière à balancer à peu près l'armée de campagne du roi : Arpi fournit 4.400 hommes [1]. Avec ces forces, les consuls Décius et Cornélius Saverro s'avancèrent sur l'Aufide, prudemment, laissant un fort camp retranché derrière eux. Le fleuve, même en temps d'été, formait, avec ses rives boisées, un obstacle non méprisable : la première fois que Pyrrhus tenta de le passer pour attaquer l'ennemi, il échoua. Mais il trouva un passage plus bas, et put déployer sa phalange dans la plaine d'Asculum [2]. Les Romains furent encore repoussés dans leur camp avec perte de 6.000 hommes dont le consul Décius, mais le roi eut à enregistrer dans ses bulletins la mort de 3.505 des siens. Ces chiffres, rapprochés de ceux des batailles d'Alexandre, indiquent qu'il était un peu plus difficile d'abattre la puissance romaine que de détruire l'empire perse. Cependant, le Samnium était dégagé.

Pyrrhus se décida à entrer en négociations [3]. Il demandait seulement qu'on laissât tranquilles les Grecs de Tarente et d'ailleurs, ainsi que les Samnites. Cinéas fut chargé de porter ces propositions à Rome, et il ne fallut pas moins, dit-on, que la verve du vieil Appius Caecus pour balancer sa faconde : le discours de celui-ci était le premier monument de l'éloquence latine qui eût été consigné par écrit [4]. De même que l'attitude des villes de l'État romano-campanien avait impressionné le roi, de même le spectacle de la capitale impressionna son ministre. Il avait apporté de la verroterie pour les sénateurs et leurs familles : on lui répondit que, quand la République aurait signé la paix, on accepterait volontiers les présents du roi, pas avant. Le Thessalien se rendit compte qu'il était en présence d'autre chose que de chefs lucaniens et samnites, ou même de lucumons tyrrhéniens. A-t-il vraiment parlé d'une « assemblée de rois »? Un élève de Démosthène était capable de trouver tout de suite le mot historique.

1. Denys, *Ant. rom.*, XX, 1 sqq. Le premier chiffre n'a rien que de vraisemblable. La tradition romaine ne donne aux deux armées que 40.000 hommes (Frontin, *Strat.*, II, 3, 21).

2. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 388 sqq., pour le lieu de la bataille. Il va trop loin dans la critique du récit de Denys: le fait de la blessure du roi semble attesté aussi par la chronique de Lindos (*Rev. Épigraph.*, 1913, p. 107.) Cf. aussi Pol., XVIII, 28, 10.

3. Plutarque (*Pyrrh.*, 18) place les négociations après Héraclée, mais se contredit en parlant de l'élection de Fabricius comme consul (21). Il a pu y avoir des négociations pour les prisonniers en 280-279, mais tout s'accorde à placer les grandes négociations en 279-8.

4. Cf. Cic., *Cat. maj.*, 6, 16.

On serait avide de connaître par le détail l'impression des deux parties en présence, Grecs et Romains, à cette première rencontre sérieuse. L'histoire de la guerre avait été racontée par des contemporains, par le grand historien Hiéronyme de Cardie, par Proxènos, l'historiographe attitré de la maison d'Épire [1]. Mais nous n'avons que l'écho de leurs récits dans les historiens postérieurs, et il se mêle inextricablement au bruit des rodomontades (particulièrement naïves) de l'annalistique romaine. Cependant les nombreuses anecdotes relatives à l'échange de procédés courtois, voire chevaleresques, semblent avoir conservé un trait authentique (et, après tout, le plus ancien annaliste romain a connu des gens qui avaient combattu Pyrrhus) : on ne trouve rien de semblable dans les récits relatifs aux Samnites ou à Hannibal. Il semble bien que le souci d'apparaître au roi grec comme un peuple civilisé n'ait pas été étranger aux Romains d'alors.

En fait, au commencement de 278, les négociations auraient pu aboutir. Pyrrhus avait reçu, au lendemain d'Ausculum, deux nouvelles qui le sollicitaient vers des conquêtes plus faciles. D'une part, le roi Kéraunos avait été tué par les Gaulois, et le trône de Macédoine était à prendre une fois de plus. D'autre part, les Siciliens, tombés dans l'anarchie et réduits aux abois par Carthage, l'appelaient dans leur île. Et, d'autre part, les Romains auraient peut-être accepté le *statu quo* de 282, sinon le sacrifice de Venouse [2]. Mais alors parut devant Ostie une escadre carthaginoise, qui, plus probablement que la grande âme de Fabricius, a soutenu la constance romaine.

III

Carthage n'avait jamais considéré le traité signé avec Agathocle que comme un temps d'arrêt dans la poursuite de son objectif : la conquête de la Sicile, la mainmise sur le détroit de Messine. Elle avait été forcée de se tenir sur la plus stricte défensive tant qu'avait vécu le redoutable tyran. Mais, au lendemain de sa mort, nous l'avons vue affirmer aussitôt son droit d'intervention dans les dissensions où était retombée la Sicile grecque. Il avait semblé un moment qu'Hicétas dût réunir une fois de plus tout l'Est de l'île [3]. Mais les Carthaginois alors intervinrent militairement, le battirent près de Léontini. A sa mort enfin, 50.000 hommes et 120 ou 130 vaisseaux

1. Sur celui-ci, cf. Klotzsch, *Epir. Gesch.*, p. 172-3, etc.
2. Plut., *Pyrrh.*, 22. Quoiqu'il ne soit pas question de Venouse dans nos sources, l'indépendance de Tarente et des Samnites exigeait son abandon.
3. Diod., XXII, 2.

vinrent bloquer Syracuse (280-279) [1]. C'est alors que quelques Siciliens, à leur tête Thoinon et Sosistrate, avaient jeté les yeux vers Pyrrhus : après tout, le fils de Pyrrhus et de Lanassa, Alexandre, était le propre petit-fils du fameux Agathocle. Carthage suivait d'un œil inquiet ces négociations, et était décidée à tout pour retenir le roi en Italie. C'est dans ce but que le chef de l'escadre carthaginoise, Magon, vint lui-même à Rome proposer une alliance formelle [2].

Les premiers traités entre Carthage et Rome avaient eu pour unique objet de garantir les possessions puniques à l'Occident du cap Bon contre les entreprises latines, et en même temps les côtes du Latium contre les coups de main partis des possessions puniques. A la fin du ɪvᵉ siècle, il avait fallu étendre ces stipulations négatives aux domaines nouveaux que les deux parties contractantes occupaient ou visaient déjà secrètement. Cette fois, on y joignit des clauses positives [3] :

« Si [les Romains et les Carthaginois] font un traité écrit avec Pyrrhus, ils ne le feront qu'ensemble, afin que chacun des deux peuples soit libre de secourir l'autre dans le territoire qui sera attaqué ;

Quel que soit celui qui aura besoin de secours, les vaisseaux seront fournis par Carthage pour l'aller et pour le retour ; les vivres seront fournis par chacun à ses troupes ;

Les Carthaginois secourront aussi les Romains sur mer, si besoin est ; mais on ne pourra forcer les équipages à débarquer malgré eux ».

Le traité, aussitôt conclu, reçut son exécution. Un corps de 500 Romains, embarqué par les Carthaginois, alla détruire, près de Rhégion, les bois que Pyrrhus avait préparés pour renforcer la flotte qui devait le porter en Sicile [4]. C'était un coup porté à la puissance grecque, mais les Romains aidaient par là à retenir leur adversaire en Italie.

Il passa pourtant. Les Mamertins étaient en bons termes avec Carthage. Les Campaniens de Rhégion étaient encore tacitement reconnus comme auxiliaires de Rome. On se demande, dans ces conditions, comment Pyrrhus trompa la surveillance des croisières puniques. Le fait est qu'il débarqua près de Catane avec 8.000 hommes qui devaient servir de noyau à la levée en masse des Siciliotes (fin de l'été 278) [5].

Pyrrhus fut reçu à Syracuse par Thoinon et Sosistrate. Le se-

1. Diod., XXII, 8.
2. Pyrrhus avait déjà envoyé Cinéas en Sicile (Plut., *Pyrrh.*, 22.)
3. On se reportera aux discussions auxquelles a donné lieu le texte de Pol. III, 25 : Beloch, *Klio*, 1901, p. 282, et Büttner-Wobst, *Klio*, 1903, p. 164.
4. Diod., XXII, 7. Cf. O. Meltzer, *Gesch. der Karth.*, II, p. 548.
5. La date : Diod., XXII, 8.

cond de ces deux hommes surtout jouissait d'une grande autorité, non seulement à Syracuse, mais à Agrigente et dans trente autres villes siciliennes [1]. Il fit reconnaître Pyrrhus comme général en chef des Grecs de Sicile : le roi, averti par l'expérience de Tarente, usa d'ailleurs de ménagements pour essayer d'habituer les Siciliens à la monarchie militaire. Au début de 277, il prit la campagne. L'armée phénicienne avait quitté Syracuse pour essayer de garder les places de l'intérieur : mais Henna même, ville à peine grecque, chassa sa garnison punique. Bientôt les Carthaginois ne tinrent plus que les places de l'Ouest, Panorme, Éryx, Égeste, Lilybée. Pyrrhus enleva Éryx après un siège où il déploya une fois de plus sa légendaire valeur de soldat. Puis il attaqua Lilybée, la capitale de la province carthaginoise. Mais deux mois d'assauts ne produisirent aucun résultat. Les Carthaginois avaient entamé des négociations : ils se seraient contentés de garder les villes phéniciennes. Pyrrhus savait qu'il n'y aurait pas de paix durable tant qu'ils auraient une partie de l'île : il réclama toute la Sicile, et la guerre continua [2].

Il était clair qu'on ne pourrait même prendre Lilybée, *a fortiori* renouveler l'entreprise d'Agathocle, sans une flotte puissante. Le roi porta à 110 vaisseaux l'effectif des forces grecques [3]. Mais il fallait armer ces vaisseaux : de même qu'il avait fallu exiger des Tarentins le service de terre, le moment était venu maintenant de réclamer des Siciliens le service de mer. Les murmures commencèrent : évidemment les Grecs d'Occident n'avaient pas encore trouvé le condottiere idéal qui se battrait pour eux sans leur demander aucun effort. Pyrrhus essaya de couper court à l'agitation en faisant tuer Thoinon : mais il manqua Sosistrate, qui, désormais exaspéré, propagea le mouvement de révolte [4]. Des villes allèrent jusqu'à appeler les Carthaginois et les Mamertins. Le royaume que Pyrrhus avait rêvé de constituer à son fils Alexandre s'écroulait : le moment était venu d'écouter le cri de détresse des Grecs d'Italie et des Samnites, que pressaient les Romains. Le roi se rembarqua, mais, près du détroit de Messine, il fut rejoint par la flotte carthaginoise : il perdit 70 bâtiments, dont l'hexère qui lui servait de vaisseau amiral [5]. Il n'était pas parti sans esprit de retour : il comptait que Syracuse au moins ne pactiserait jamais avec les Barbares. Mais, sans flotte, les chances de reprendre le dessus devenaient bien

1. Bien que l'homme soit appelé, tantôt Sostrate, tantôt Sosistrate, il est probable que la seconde lecture est la bonne, et que ce Sosistrate était le petit-fils de celui qui avait joué un rôle vers 314 (p. 51).

2. Diod., XXII, 10. Il semble, d'après son récit, que Pyrrhus lui-même aurait volontiers traité, et en fut empêché par les Siciliens.

3. Plut., *Pyrrh.*, 23. Diodore (XXII, 8), ou plutôt son abréviateur, ont anticipé la construction de la flotte, et en ont exagéré l'effectif.

4. Plut., *Pyrrh.*, 23.

5. Plut., *Pyrrh.*, 24, a trop restreint la portée du combat. Cf. Pol., I, 23.

minimes (276). En débarquant en Italie, le roi dut encore se frayer passage à travers les Campaniens [1].

IV

Les Romains, après son départ, avaient mené activement la guerre contre ses alliés. En 278, Fabricius Luscinus avait obligé les Métapontins à traiter, avait battu les Tarentins. En 277, un des consuls avait triomphé des Lucaniens et des Bruttiens. En 276, Fabius Gurgès avait triomphé des Samnites [2]. Pyrrhus trouva tout le monde épuisé ou démoralisé, et ne put réunir que 30.000 hommes pour la campagne de 275 : encore fallut-il, pour les payer, piller le temple de Perséphonè à Locres [3]. Les Romains avaient confié leurs armées à deux de leurs meilleurs généraux, M' Curius Dentatus et Cornélius Lentulus, consuls. Le premier s'établit dans le Samnium, tandis que le second marchait contre la Lucanie. Le roi espéra accabler Curius avant que son collègue pût revenir à l'aide ; mais Curius, établi dans une forte position, à l'endroit où allait bientôt s'élever Bénévent, gardait une stricte défensive [4]. Le roi essaya de le tourner par une marche de nuit, mais, dans ce pays alors boisé, l'aurore survint avant que le mouvement fût suffisamment dessiné. Le roi eut donc affaire à toute l'armée ennemie avec son corps de troupes, et ses éléphants même furent repoussés : évidemment, les « bœufs de Lucanie » n'intimidaient plus les Romains. Et il était certain que, si le combat contre Curius seul avait été indécis, une lutte contre les deux armées consulaires serait des plus risquées.

Pyrrhus vit qu'il n'aboutirait à rien sans de nouvelles forces venues d'Orient : un appel aux rois Antigone et Antiochus étant resté vain, il se décida à aller chercher lui-même ces forces (automne 275) [5]. Il laissait à Tarente son fils Hélénos (ou Alexandre ?), et une garnison commandée par Milon : peut-être quelques autres points lui demeurèrent-ils encore fidèles [6]. Mais cette fidélité ne pouvait plus durer bien longtemps.

1. Plut., *Pyrrh.*, 24.
2. Fastes triomphaux, *ad ann.* 278-6.
3. Tite-Live, XXIX, 18.
4. Cf Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 400-401.
5. Justin, XXVII, 3. La date : Plut., *Pyrrh.*, 26.
6. Sur la confusion fréquente d'Alexandre et d'Hélénos dans les historiens, cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 104-5.

V

Pyrrhus était rentré dans son royaume avec une armée fortement amoindrie [1]. Il avait levé, pour son expédition d'Occident, la fleur de la jeunesse épirote, et l'avait fait décimer : son peuple payait cher la gloire dont il l'avait couvert. Mais les événements récents avaient mis en relief une nouvelle race de mercenaires : les Gaulois; il s'empressa d'en enrôler. Pour entretenir ces forces qu'il ne voulait pas dissoudre, il manquait d'argent : il comptait en trouver dans de nouvelles conquêtes vers l'Orient.

Antigone Gonatas était encore mal affermi en Macédoine et en Thessalie; bien des hommes, dans ces deux pays, n'avaient pas oublié Pyrrhus [2]. Au printemps de 274, celui-ci franchissait les défilés du Pinde : Antigone fut défait aux Stènes, et bientôt réduit aux villes du littoral chalcidique [3]. La Thessalie accueillit bien Pyrrhus, qui orna des trophées de sa victoire le temple d'Athèna Itonienne. Mais son insouciance lui aliénait vite ceux que ses qualités militaires lui gagnaient : il ulcéra les Macédoniens en laissant violer par ses Gaulois les tombes royales d'Aigai [4].

Néanmoins, renforcé par les contingents macédoniens et thessaliens, il comptait enlever encore à Antigone les places que celui-ci tenait en Grèce, Chalcis, Corinthe, Sicyone, etc. Au printemps de 273, il se mit en route pour le Péloponnèse. De fait, Antigone subit de nouvelles pertes. Athènes en particulier s'éloigna de nouveau de lui : à dater de 273, nous la trouvons en bons termes avec Delphes, donc avec les Étoliens amis de Pyrrhus [5].

Celui-ci trouva alors une nouvelle conquête à tenter. A Sparte vivait toujours Cléonyme, le prédécesseur de Pyrrhus à Tarente. Il ne se consolait pas de voir son neveu Areus Ier régner en sa place; de plus, si le peuple spartiate lui avait préféré Areus, sa femme Chilonis lui préférait le jeune Akrotatos, fils d'Areus. Aigri par tant d'infortunes, il comptait sur Pyrrhus pour le venger. Le roi d'Épire entra en Laconie. Le moment était favorable : Areus faisait la guerre en Crète, et l'autre roi, Eudamidas II, semble avoir été infirme de corps ou d'esprit [6]. Mais Pyrrhus crut la ville trop tôt prise, et

1. Plut., *Pyrrh.*, 26.
2. Cf. ci-dessus, p. 47.
3. Plut., *Pyrrh.*, 26. La date de 274 est la plus haute qu'on puisse prendre : on pourrait descendre jusqu'en 273.
4. Plut., *Pyrrh.*, 26.
5. Cf. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 218, 268, 290, et De Sanctis, *R. Accad. d. Scienze di Torino*, 1911-1912, p. 12. Sur la chronologie, *Rev. Crit.*, sept. 1913, p. 205.
6. Il n'en est pas question dans le récit de Plut., *Pyrrh.*, 27 sqq. Et il n'en sera pas question non plus à Mantinée, cf. l. III, c. II, § 2.

perdit du temps. Dans l'intervalle, la population doubla d'un retranchement l'enceinte délabrée de Sparte; puis, par une défense désespérée, elle repoussa Pyrrhus. Areus revenait; un général d'Antigone, Ameinias, accourait de Corinthe: le roi d'Épire dut aller chercher ses quartiers d'hiver ailleurs que dans ce pays qu'il avait ravagé à fond (automne 273) [1]. Il avait irrité par contre-coup Ptolémée, protecteur de Sparte : mais celui-ci l'avait abandonné depuis longtemps, et échangeait alors des ambassades avec Rome.

Justement, à Argos, deux partis étaient en présence : celui d'Aristippe s'appuyant sur Antigone, l'autre appelait Pyrrhus. Celui-ci se mit en marche, talonné par Areus, et, arrivé devant Argos, se trouva en présence d'Antigone lui-même. Il n'en voulut pas moins enlever la place par une surprise de nuit, mais, au matin, il se trouva entouré d'Argiens, de Spartiates, de Macédoniens. Un ordre envoyé à Hélénos, qui était revenu de Tarente pour assister son père (?), et commandait le gros de l'armée, fut mal transmis : Hélénos crut bien faire en entrant dans Argos, et se heurta aux troupes qui en sortaient. Dans la confusion épouvantable qui en résulta, Pyrrhus trouva une fin misérable [2].

Avec ce joueur effréné [3] disparut le dernier de ces aventuriers géniaux que l'exemple d'Alexandre faisait pulluler depuis un demi-siècle. Tout le monde attendait sa mort avec impatience et la salua avec soulagement. L'Orient avait soif de stabilité et de repos.

L'armée de Pyrrhus était à la merci d'Antigone. Il la traita avec humanité, enrôla ce qu'il put des mercenaires, et renvoya Hélénos et ses Épirotes chez eux. Mais il avait dû prendre ses garanties, car le roi Alexandre, qui succédait à Pyrrhus, fut forcé de signer à regret un traité onéreux. Non seulement il renonçait — cela va sans dire — à la Macédoine, à la Thessalie, aux villes grecques, mais il abandonnait la Tymphée, la Paravée, l'Athamanie, l'Acarnanie [4]. L'Épire rentrait dans ses limites naturelles, avec quelques agrandissements au Nord, en Illyrie. De plus, certaines des villes de l'Ouest semblent s'être détachées d'elle : vers 270, Apollonie avait des ambassadeurs à Rome, apparemment pour effacer, en ce qui la concernait, la mauvaise impression laissée par la guerre de Pyrrhus. Il est vrai qu'ils furent outragés, mais le Sénat s'empressa d'accorder réparation [5].

Antigone Gonatas était maintenant solide en Macédoine et en

1. Plut., *Pyrrh.*, 30.
2. Plut., *Pyrrh.*, 30 sqq (il est difficile de voir si le récit provient d'Hiéronyme ou de Phylarque, cf. 27).
3. Mot d'Antigone : Plut., *Pyrrh.* 26.
4. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 313 sqq.
5. Tite-Live, *per.*, 15. Val. Max. VI, 6, 5. Dion Cass., fgt. 42. Beloch, *ibid.*, p. 318, 320. On verra que j'interprète le fait différemment de M. Beloch.

Thessalie. Entre les mains de ce souverain pondéré, la monarchie de Philippe et d'Alexandre ne pouvait plus faire courir à l'équilibre oriental les dangers auxquels il eût été exposé de la part d'un Pyrrhus.

VI

La mort de Pyrrhus achevait de fixer les destinées des Grecs d'Occident.

Carthage avait pensé, au lendemain de la bataille navale de 276, arriver à la réalisation d'une de ses plus persévérantes ambitions. Non seulement elle avait réoccupé toutes les villes de l'Ouest sicilien, mais elle avait vu Agrigente et nombre de villes grecques de l'Est accepter son hégémonie. Elle s'était montrée modérée, n'avait pas imposé de garnisons puniques. Un de ses amiraux avait occupé les îles Lipari, surveillant le détroit [1].

Restaient les Mamertins et les Syracusains. Les premiers avaient été réduits par Pyrrhus à la possession de Messine, mais ils reprirent leurs incursions après sa défaite : ne pouvant attaquer le domaine de Carthage, ils s'acharnèrent contre celui de Syracuse. Au cours d'un des combats qui s'ensuivirent, les mercenaires de cette cité furent anéantis. Mais un jeune stratège nommé Hiéron en profita pour réorganiser la milice nationale, et établir son autorité, qui allait devenir royale (269) [2]. Après une grande victoire sur le Longanos, il enferma les Mamertins dans Messine. Carthage avait suivi avec plaisir cette lutte : elle se réservait d'intervenir au dernier moment.

Elle n'avait pas perdu de vue les événements d'Italie. Après le départ de Pyrrhus, une de ses flottes se tint en permanence devant Tarente, contenant ce qui restait de la flotte tarentine, et aidant les Romains à bloquer la ville grecque (272) [3]. L'amiral Magon avait-il des arrière-pensées? Il paraît bien douteux que Carthage ait pu songer réellement à disputer alors l'Italie aux Romains.

Ceux-ci avaient, après Bénévent, concentré tous leurs efforts sur l'Italie méridionale. En 273, le collègue de Curius triomphait des Lucaniens, puis de nouveaux coups furent frappés sur les Samnites, sur les Bruttiens. Les villes grecques cédaient : Locres, qui avait livré la première garnison romaine à Pyrrhus, se faisait pardonner

1. Cf. Maurice, *Rev. Quest. histor.* 1899, juillet. Diod., XXII, 13.
2. Diod., XXII, 13. Pol., I, 89. Hiéron est mort en 215, après avoir régné 54 ans (Pol., VII, 5).
3. Orose (IV, 3, 1,) va jusqu'à parler de bataille navale entre Romains et Carthaginois!

cette trahison par une seconde [1]. Tarente était cernée. Peu à peu une partie de la population se soulevait contre le commandant Milon. En apprenant la mort de Pyrrhus, celui-ci entra en négociations : il obtint pour la garnison épirote les honneurs de la guerre, mais les Tarentins durent accepter un traité assez rude (271). L'indemnité de guerre fut élevée, le désarmement complet : la ville conserva sa constitution démocratique [2].

Le moment était venu de régler avec les Campaniens de Rhégion. Quand ils eurent inquiété Crotone, une armée consulaire vint les assiéger dans leur place. Leurs congénères de Messine les soutenaient, mais les Syracusains envoyèrent des vaisseaux contre eux [3]. Ils résistèrent désespérément : 300 seulement, sur 4 ou 5.000, tombèrent vivants aux mains du consul Cornélius Blasio, et furent ramenés à Rome (270). Les tribuns demandaient que, comme citoyens romains, ils comparussent devant le peuple, qui n'aurait pas montré une sévérité outrée pour l'opération accomplie à Rhégion. Mais le Sénat les réclama au nom de la discipline militaire, et les consuls ne firent grâce à personne : pendant plusieurs jours, les exécutions se succédèrent sur le Forum. Il fallait montrer aux cités grecques qui avaient reconnu « la majesté du peuple romain » que le temps des coups de main osques était passé, comme celui des pirateries tyrrhéniennes : les Rhégiens survivants rentrèrent dans leur ville, et furent dédommagés par un traité exceptionnellement favorable [4].

Les années suivantes virent encore des combats, contre les Picentins et les Sarsinates au Nord, contre les Sallentins et les Messaniens au Sud [5]. Mais il était clair que, Tarente tombée, l'unification de l'Italie était achevée.

La guerre contre Pyrrhus avait encore fortifié le gouvernement romain : l'autorité du Sénat en était sortie grandie. Mais il avait fallu tendre tous les ressorts de l'organisation militaire, réquisitionner un moment même les prolétaires pour le service de place [6]. Une poussée démocratique se fit sentir. Parmi les consuls qui combattirent Pyrrhus apparaissent des hommes nouveaux, Curius, Fabricius. L'assemblée centuriate, nous l'avons dit, se démocratisait sensiblement par l'effet de la dépréciation de l'as. Mais les conquêtes permirent de pallier les conséquences de la crise militaire et économique, en distribuant des lots de 7 *jugera*, par exemple dans le Picénum [7].

1. Fastes triomphaux *ad ann.* 274-270. Sur Locres, Justin, XVIII, 1, 9 ; Zonar., VIII, 6 ; App., *Samn.*, 12.
2. Cic., *pro Archia*, 5, 10.
3. Pol. I, 7. Liv. XV, *per.* Dion, fgt 40, 7.
4. Aussi Rhégion resta-t-elle toujours fidèle (Tite-Live, XXIII, 40).
5. Fastes triomphaux, *ad ann.* 270-264.
6. Ennius, *Ann.* VI, fgt. 136 (Baehrens).
7. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 413-4 (ou 14 jugères : Aur. Victor, *De vir. ill.*, 33.)

Le corps des citoyens *optimo jure* s'accrut par l'admission des Sabins, qu'on avait éprouvés fidèles (268) [1]. Quant aux citoyens sans suffrage, il semble qu'on rendit alors aux Campaniens leur autonomie municipale; mais il est probable qu'à la suite de l'expérience faite à Rhégion on fondit les contingents de cette catégorie dans les légions romaines [2]. Les habitants du Picénum qu'on ne fut pas obligé de déporter sur les bords du golfe de Salerne reçurent le droit de cité inférieur [3]. Dix ans après la guerre de Pyrrhus, Rome comptait près de 300.000 citoyens mâles adultes.

Le nombre des « alliés de nom latin » a continué à s'accroître par la fondation de diverses colonies. Dès 273, la ville grecque de Poseidonia, devenue lucanienne, connut un troisième avatar, et devint la ville latine de Paestum. En 268, on jeta, sur le territoire enlevé aux Sénonais, Ariminum ; en 265, dans le Picénum, Firmum et Castrum novum [4]. Dans le Samnium, on avait placé, en 268, Bénévent, à l'endroit où avait été arrêté Pyrrhus; en 264, on la doubla par Æsernia. Les récalcitrants Samnites se trouvèrent ainsi coupés en deux, et leur réduit principal, le massif du Matese, surveillé de près [5].

Tous les peuples d'Italie étaient maintenant « alliés du peuple romain ». La seule condition commune à tous les traités était de reconnaître le gouvernement romain comme intermédiaire vis-à-vis des États extérieurs, et de fournir un contingent. Par ailleurs, ces traités variaient infiniment suivant les conditions dans lesquelles ils avaient été conclus : la plupart réglaient encore la situation des peuples italiens au temps où naquit Cicéron. Au Nord, les Étrusques qui avaient pris part aux derniers soulèvements avaient vu reviser le pacte conclu pour cent ans avec la confédération vers 309. C'était un pays très rural encore que l'Étrurie, avec de grands propriétaires et des paysans à peu près serfs : les villes étaient rares pour un si vaste territoire, et leur population, industrieuse et adroite, comptait peu. Un incident vint, vers 264, indiquer aux lucumons, qui considéraient les grands de Rome comme des Étrusques d'aloi inférieur, que l'appui de l'armée romaine ne leur était pas inutile. Une révolution éclata à Volsinies, et le consul Fulvius Flaccus emporta la ville, d'où il déménagea 1000 statues [6]. Les Ombriens, plus semblables aux Romains, furent toujours des alliés plus sûrs que les Étrusques. Pour achever de se garder contre les « tumultes » gaulois, Rome noua dès ce moment des relations avec le vieux peu-

1. Vell., I, 14.
2. C'était fait en tous cas en 225 (Pol. II, 24, etc.)
3. Frank, *Klio*, 1911, p. 373.
4. Vell. I, 14. Sur les hésitations relatives à Castrum Novum, cf. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 334. 430.
5. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 786 sqq.
6. Zonar. VIII, 7.

ple civilisé des Venètes [1]. — Au Sud, les Samnites restés indépendants étaient maintenant morcelés. Les Lucaniens et les Bruttiens avaient dû céder à l'État romain le meilleur territoire de leur domaine, une moitié des forêts de la Sila [2]. Les Iapyges du Sud durent aussi signer des traités assez défavorables. Au reste, tous ces peuples étaient tenus en respect par les villes grecques, traitées en général très favorablement, parce qu'on avait besoin de leur marine : Tarente avait été de beaucoup la plus maltraitée. C'était Rome qui répondait maintenant de toutes les côtes de la péninsule. On préposa alors à ce service, au lieu des duovirs, des magistrats d'un ordre plus relevé, les questeurs (267) [3]. On augmenta le nombre des postes de citoyens jetés sur les côtes : une colonie latine, Cosa (273), fut chargé de surveiller les ports de la côte étrusque, d'où, trente ans encore auparavant, les corsaires inquiétaient la navigation [4]. L'ambassade échangée avec Ptolémée Philadelphe, avant même peut-être que Pyrrhus fût mort, était la reconnaissance éclatante de l'admission de Rome au nombre des puissances maritimes [5].

Elle venait d'entrer dans le courant économique du monde méditerranéen. Jusque-là, elle s'était contentée de la monnaie d'argent sortie de l'atelier de Capoue. En 268, un atelier fut établi à Rome même pour la frappe du métal précieux, et le *denier* fut basé sur la valeur actuelle de l'as, ce qui le fit d'abord sensiblement supérieur à la drachme attique : il valut 10 as sextantaires (de 2 onces), et pesa 4 gr. 55 [6]. Presque en même temps, arrivait à Rome, comme prisonnier tarentin, le modeste maître d'école qui allait commencer à faire du patois latin une langue littéraire : Livius Andronicus, le traducteur d'Homère [7].

VII

Un seul État, dans l'Occident grec, a continué, avec Syracuse, à faire figure de puissance : Marseille. Non pas qu'elle n'ait subi le contre-coup des événements qui venaient de s'achever. D'une part, Carthage, qui, au siècle précédent, avait encore laissé passer des navigateurs isolés, restait maîtresse incontestée des portes de l'Oc-

1. Date inconnue (cf. Nissen, *It. Land.*, II, p. 212.) Les Cénomans s'allièrent aussi.
2. Caton, *ap.* Priscien, VII, p. 337.
3. Tite-Live, *per.*, XV.
4. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 310-311. Depuis, on n'entend plus parler que de pirates ligures.
5. Cf. Colin, *Rome et la Grèce*, p. 32.
6. Willers, *Gesch. der röm. Kupferprägung*, p. 40.
7. Cf. Schanz, *Gesch. der röm. Liter.*, I, 1, éd. 1907, p. 55 sqq.

cident : les Marseillais durent renoncer même à leurs comptoirs de la côte de Valence [1]. D'autre part, l'unification de l'Italie devait fatalement rendre la concurrence italienne plus redoutable. Naturellement, la bonne entente traditionnelle avec Rome subsista. Mais la ville du Tibre, dont cent ans auparavant Marseille patronnait les rares relations avec l'Orient, était maintenant l'amie puissante dont les colonies marseillaises allaient implorer l'aide [2].

Enfin, les relations avec la Grèce devenaient moins directes. Dans la période précédente, Marseille était en actifs rapports avec Tarente, dont les statères étaient sa seule monnaie d'or, portée par elle jusqu'aux bouches de la Somme. Tarente était abattue maintenant, et Syracuse ne semble jamais avoir été très sympathique aux Massaliotes. Ils continuèrent pourtant à prendre part aux fêtes panhelléniques, à avoir des proxènes pour les Delphiens, et à ne pas reculer devant le πλοῦς πολύς καὶ ἐπικίνδυνος qui les menait vers l'antique patrie [3]. Aux Grecs d'alors, Marseille, avec son étroite oligarchie, ses mœurs simples et sévères, apparaissait comme une survivance de la Hellade dorienne ou dorisée, en face des démocraties atticisées et des monarchies modernes. Pourtant, ses savants étaient (avec quelque retard) connus et appréciés à Alexandrie : nous avons vu pour quelles raisons spéciales périclita par la suite la réputation de Pythéas.

Ce qui a gardé à Marseille sa puissance, c'est qu'elle est restée en possession de tout le commerce avec l'*hinterland* gaulois, jusqu'aux bords de l'Océan inclusivement. Carthage, qui tenait les abords par mer, — les plus faciles peut-être, — ne pouvait songer à lutter avec les industriels grecs, dès qu'elle n'arrivait pas à leur fermer complètement un pays barbare [4]. La concurrence italienne, plus dangereuse, n'abordait les Alpes que bien péniblement. Et les concurrences orientales ne dépassaient guère les Balkans. Les monnaies de Marseille ont circulé, au IIIe siècle, dans tout le pays celtique, depuis les monts cantabriques jusqu'aux Carpathes [5]. C'est Marseille qui a le plus contribué à habituer à la vie sédentaire, au commerce, à l'industrie, ces régions du Nord qui avait envoyé tant d'envahisseurs aux Méditerranéens et qui en tenaient tant d'autres en réserve.

1. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 444 sqq.
2. Sur l'amitié de Marseille et de Rome au temps d'Hannibal, cf. l. III, c. IV.
3. Michel, 529, l. 43 (dans ce décret, l'expression est employée pour ceux qui vont *à* Marseille).
4. Cf. (Meltzer) Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 72.
5. Forrer, *Kelt. Numism.* (la carte).

LIVRE II

LE MONDE HELLÉNISTIQUE AU III[e] SIÈCLE

CHAPITRE I

Les États.

Nouvelle distribution des États.
I. Étendue et population. — Différence avec l'État achéménide.
II. Gouvernement. — Les monarchies. — Succession directe et indirecte; tutelle; dot. — L'armée. — Les républiques aristocratiques, Carthage et Rome; le contrôle. — Disparition du gouvernement direct.
III. Paix et guerre. — Force des armées. — Phalange et légion; cavalerie et éléphants; machines. — La quinquérème. — Mercenaires; conscription; diminution des charges militaires.
IV. La justice. — Le droit. — Coutume macédonienne, droit attique et codes orientaux. — L'édit du préteur. — Commencement de fusion. — La police internationale.
V. Dépenses. — Recettes, la fiscalité ptolémaïque, la Sicile. — Poids des charges publiques.
VI. États et cités. — L'autonomie; villes grecques d'Europe. — Rhodes. — La cité et l'individu; allègement de la tyrannie municipale.

Le résultat des grandes transformations politiques et militaires qui avaient marqué les soixante-dix ou quatre-vingts dernières années (350-270) était une distribution toute nouvelle de la force dans

---

Sur l'État hellénistique, cf., outre Beloch, Kaerst, *Gesch. des hellenist. Zeitalters*, II, et surtout Wilamowitz, *Staat u. Gesellschaft der Griechen*, 1910, p. 138-200. Ces ouvrages sont relatifs au monde grec. Sur Carthage et Rome, on recourra aux ouvrages spéciaux, la *Geschichte der Karthager* de Meltzer (surtout le t. III, dû à M. Kahrstedt), et le *Droit public* de Mommsen (systématisation puissante, telle qu'aurait pû la faire un juriste intelligent du dernier siècle de la République).

Parmi les sources, il faut citer d'abord les monnaies (Barclay V. Head,

le monde méditerranéen. Au lieu d'une monarchie unique, d'ailleurs croulante, et d'une poussière de cités et de tribus, il s'y trouvait maintenant cinq États de premier rang : Égypte, Syrie, Macédoine, Carthage, Rome. Quels que fussent leurs antagonismes, ces États étaient assez forts pour contenir ou subordonner à leurs fins les Barbares de la périphérie, les peuples trop éloignés des foyers d'où rayonnait la civilisation hellénique. Quelque hétérogènes et mal liés qu'ils fussent sur certains points, ils n'en étaient pas moins de véritables États. Nous indiquerons d'abord, pour éviter les redites, les traits nouveaux qui les distinguent tous.

I

Le premier de ces traits, le plus immédiatement saillant, et celui dont, peut-on dire, les autres dépendent, c'est l'étendue. Il est difficile, même en se plaçant à une époque précise (p. ex. en 264), de donner des chiffres très exacts, en raison de la fréquence avec laquelle les annexes se sont ajoutées au noyau permanent et compact, ou s'en sont détachées. Cependant, on nous dit que l'Égypte, sous les premiers Ptolémées, a eu 7 millions d'habitants : on peut donc estimer que la monarchie des Lagides, sur 150.000 k. c. environ, a compté 10 millions d'habitants. L'empire des Séleucides, beaucoup plus étendu (plus de 3 trois millions de k. c. au temps d'Antiochus I), ne pouvait guère compter moins de 25 millions d'âmes. La Macédoine d'Antigone Gonatas, avec ses annexes de Thrace, de Thessalie et de Grèce (environ 75.000 k. c.), ne devait pas dépasser beaucoup les 3 millions. L'empire punique (Tunisie actuelle, Sicile en grande partie, Sardaigne, Corse, plus les côtes d'Afrique et d'Es-

---

Historia numorum, 2e éd., 1911); en ce qui concerne l'Italie, elles sont, en l'absence de documents écrits, précieuses pour le droit public. Les inscriptions grecques sont la source essentielle pour les rapports des cités avec les grands États; mais les fouilles modernes n'ont guère dépassé, au point de vue de l'épigraphie, la zone égéenne (cf. Dittenberger, *Orientis graeci inscript. selectae*, 2 vol., 1905). Les papyrus, dont le nombre s'accroît journellement, font pénétrer dans la vie de la monarchie ptolémaïque, mais ne donnent pas grand'chose pour le reste du monde. Pour le droit romain, nous avons quelques textes rares, mais précieux, et des notices détachées dans les jurisconsultes (Fr. Girard, *Textes de droit romain*, dernière édition 1912). La littérature juive (*Macchabées*, Josèphe) contient quelques détails sur la monarchie séleucide, et les comiques latins (surtout Plaute) ne laissent pas de renseigner sur le droit (source à employer avec des précautions infinies : cf. L. Pernard, *Le droit grec et le droit romain dans Plaute*). Dans la littérature ultérieure, on signalera le traité de tactique d'Asclépiodote (Rüstow et Koechly, *Griech. Kriegsschriftsteller*, t. II), le *De Republicâ* de Cicéron et les fragments de Varron, enfin les anecdotiers grecs (Athénée), latins (Aulu-Gelle), byzantins (Hésychios), etc.

pagne), sur un territoire qui couvrait à peine 150.000 k. c., pouvait atteindre les 4 millions. Enfin, l'Italie péninsulaire unifiée par Rome (130.000 k. c.), semble avoir compté, au IIIe siècle, 6 millions d'âmes [1]. On le voit, ces États, sans être encore équivalents (sauf un) aux puissances actuelles, leur étaient bien plus comparables que ceux dont les infimes querelles remplissent l'histoire grecque.

Un seul d'entre eux, l'empire séleucide, était à peu près égal à l'empire perse, dont il était d'ailleurs l'héritier. Les autres ne l'approchaient que de plus ou moins loin. Mais, quelle qu'ait été en Orient l'influence du précédent achéménide, les grands États du IIIe siècle s'en distinguaient profondément par leur caractère européen.

II

Ceci se voit d'abord au gouvernement. Nous sommes en présence de trois monarchies (quatre en ajoutant celle que les Attalides, à partir de 281, ont fondé à Pergame), et de deux républiques. Il semble donc à première vue que l'on ne puisse rien relever de commun dans ces deux groupes : c'est une erreur, si on les rapproche, d'une part des monarchies orientales, d'autre part des démocraties grecques.

Les monarchies sont d'origine macédonienne, et, sans chercher à froisser leurs sujets orientaux, le rappellent : dans les inscriptions de Babylone, Antiochus Soter s'intitule roi des pays, roi des quatre points cardinaux, etc., « le Macédonien », — alors que les noms de Cosséen ou d'Assyrien n'ont été pris par aucun de ses prédécesseurs en Asie [2]. Les rois continuent à porter la *kausia* de pourpre, chapeau en forme de champignon, ou, si l'on veut, de béret plus ou moins bombé au centre : la tête découverte est simplement ornée d'un discret bandeau, le *diadème*. La tiare, la mitre, sont laissées aux hauts dignitaires que l'on veut honorer spécialement [3].

Les monarchies n'en sont pas moins des monarchies authentiques, où le roi, d'une part, est héréditaire, d'autre part gouverne réellement, les pouvoirs autres que le sien n'étant à tout le moins que des pouvoirs de contrôle.

La succession au trône est réglée d'après les idées grecques, les femmes n'ayant pas de droits et ne pouvant en transmettre. Le cas

1. Sur l'Égypte, Jouguet, *La vie municipale dans l'Ég. rom.*, p. 44-6. Sur Carthage, Kahrstedt, *Gesch. d. Karthager*, III, p. 133. Sur l'Italie, Cavaignac, *Rev. Ét. histor.*, 1912, p. 255 sqq. Cf. aussi Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 1re p., p. 330 sqq.
2. *Keilschriftl. Bibliothek*, III, 2, p. 136 sqq.
3. Cf. Willrich, *Klio* 1909, p. 416 sqq.

normal est celui où il y a un fils aîné arrivé à l'âge d'homme quand disparaît le père, et lui succédant régulièrement. Cependant, diverses circonstances peuvent compliquer même ce cas simple. D'abord, le droit d'aînesse n'est pas marqué dans le droit privé grec : c'est donc une innovation dictée par la nécessité toute politique de maintenir l'unité de la monarchie. — Puis, il faut que la naissance soit régulière. Or, Alexandre avait donné, quoiqu'avec modération, l'exemple de la polygamie, puisqu'il avait épousé deux Asiatiques, Barsine et Roxane. L'exemple a été largement suivi par les Diadoques. Il ne semble pas qu'ils aient eu à la fois plusieurs épouses helléniques : Ptolémée Soter a répudié sa première femme pour épouser une dame de la cour, Bérénice. Mais les concubines barbares avaient été imposées par Alexandre à ses généraux, et, si la plupart n'ont pas pris au sérieux ces unions, Séleucus Nicator au moins est resté fidèle à la Persane Apama. Ces unions avec des femmes barbares se sont répétées, mais ne semblent pas avoir été acceptées facilement par les princesses macédoniennes : c'est ainsi que Phila, la fille d'Antipater, avait vécu longtemps séparée de Démétrius Poliorcète, et que Lanassa avait abandonné Pyrrhus. La polygamie a cessé après la première génération de successeurs, et tout ce qui n'était pas né de l'épouse légitime a été réputé bâtard [1]. — Enfin, on dirait que l'empire achéménide a légué aux monarchies alexandrines la fâcheuse question de la porphyrogénésie. Il y avait certainement tendance à considérer comme l'héritier le premier fils né après l'avènement au trône. — Les premiers successeurs d'Alexandre, pour parer à ces difficultés, ont cherché à faciliter la transmission du pouvoir en associant l'héritier au trône de leur vivant. Ptolémée I Soter a même abdiqué (285-4) au profit de Ptolémée II Philadelphe ; celui-ci a associé au trône le premier de ses fils, qui est mort rebelle vers 258 ; le second fils a gouverné longtemps Cyrène avant de devenir (début 246) Ptolémée III Évergète [2], mais il n'a pas cru utile de se dessaisir du pouvoir au profit de son fils. En Syrie, Séleucus I Nicator a confié le gouvernement des provinces supérieures à son fils, devenu Antiochus I Soter en 281 ; Antiochus I a régné d'abord conjointement avec son fils Séleucus, puis, quand celui-ci, accusé de projets de révolte, eut été mis à mort vers 265, avec le second, devenu Antiochus II Théos en 261 ; Antiochus II a tenté de deshériter son fils du premier lit au profit d'un enfant du second, mais cette tentative a échoué, et si Séleucus II Kallinikos (devenu roi en 247) a été menacé, c'est parce que son frère Antiochus Hiérax, étant né après

1. Voir Breccia, *Il diritto dinastico etc.* (Beloch, *Studi di Storia Antica*, IV), p. 8 sqq., 151 sqq.

2. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 130, 132. Nous aurons à revenir sur cette question ; Ptolémée III n'était certainement pas corégent au moment de son avènement. Sur la date, E. Cavaignac, *Bull. Corr. hellén.*, 1914.

l'avènement du père, a cru avoir des droits au trône [1]. En Macédoine, Démétrius Poliorcète a eu pour corégent Antigone Gonatas, lequel a pris le titre royal à la mort de son père en 283, et a eu pour successeur normal son fils Démétrius II (239).

En l'absence du fils, la succession revient au plus proche parent mâle par les mâles, soit en général au frère ou fils de frère. Séleucus III Kéraunos, fils et successeur de Séleucus II (226), et mort prématurément en 223, a eu pour successeur son frère Antiochus III. A Pergame, l'eunuque (?) Philétaire, qui avait assuré l'indépendance de sa souveraineté après la mort de Lysimaque et de Séleucus (280), a eu pour successeur (262) son neveu Eumène, qu'il avait choisi, semble-t-il, au détriment d'un neveu par un frère aîné [2] ; le hasard a fait que, dans cette dynastie, les souverains sont généralement morts sans héritier direct, et se sont succédé de frère en frère, ou d'oncle en neveu.

Si l'héritier est mineur (moins de 18 ou de 14 ans [3]), la tutelle et la régence sont dévolues au plus proche agnat. A la mort de Démétrius II (229), Antigone Doson son cousin a pris le gouvernement pour le petit Philippe, et, s'il a porté le titre royal, c'est avec promesse de le rendre à celui-ci à la majorité : en garantie de quoi il a épousé la reine-mère Chryséis.

Quant aux femmes, on les marie autant que possible à des personnages de rang égal : Ptolémée II Philadelphe a même, comme on sait, donné l'exemple d'épouser sa sœur Arsinoé (281-270), et. si ce genre d'union a paru monstrueux aux Grecs, il était trop conforme aux précédents égyptiens pour ne pas se renouveler dans la dynastie lagide. La dot est toujours donnée en argent : elle est parfois énorme [4]. Mais, encore une fois, le mariage ne confère pas, dans la règle. de droits à la souveraineté territoriale : si la fille d'Antiochus III a apporté la Célésyrie en dot à Ptolémée Épiphane, ç'a été là plutôt une manière aimable de régler une question que les armes avaient dejà tranchée [5].

Le roi, quel qu'il soit, gouverne avec le conseil de personnages

1. Sur le premier corégent d'Antiochus I, cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 72 (voir aussi Clay, *Babyl. Records*, II, p. 12). Sur Séleucus II et Antiochus Hiérax. cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 153, 154 (ce que je dis dans le texte me paraît ressortir des dates).

2. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 150-160 (Philétaire n'était peut-être pas eunuque). Il est étonnant qu'Attale I, né 269, fût un neveu de Philétaire, qui était alors un vieillard : il faut admettre une grande différence entre Philétaire et son second frère. Sur la branche évincée, cf. A. J. Reinach, *Rev. Archéol.*, 1908, II, p. 185 sqq. Enfin, *Inscr. gr.*, XI, 4 (1914), p. 137.

3. Sur cette question, cf. Breccia, *loc. cit.*, p. 165 sqq. L'âge de 14 ans est de beaucoup le plus probable.

4. Bérénice, qui épousa Antiochus II, fut surnommée la φερνηφόρος (Hiéron., *in Dan.*, XI, 6).

5. On sait d'ailleurs à quelles difficultés donna lieu le règlement de cette dot (Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, I, p. 384 sqq.).

qu'il appelle ses *parents* ou ses *amis*, mais qu'il choisit, et qui n'ont d'autre pouvoir que celui que leur confère leur influence toute personnelle sur le souverain. Il y a cependant à côté de lui une force dont il doit tenir compte : celle de l'armée, qui, au IIIe siècle, se compose encore presque partout de Macédoniens ou réputés tels. Je ne parle pas ici, bien entendu, des usurpations commises par la voie des séditions militaires. Mais il semble bien que, dans certains cas délicats, l'acclamation des chefs et des soldats ait assuré la transmission du pouvoir : il en fut ainsi pour Séleucus III et Antiochus III [1]. En dehors de ces cas (d'ailleurs indécis), aucune intervention des sujets dans le gouvernement général n'est perceptible en Orient : même, les capitales (Alexandrie, Antioche, Pergame) ont été privées longtemps des droits ordinaires des cités, pour éviter qu'elles n'usurpassent un rôle politique. En Macédoine, le loyalisme monarchique était bien plus spontané : désemparé par la disparition des Argéades, il se rattacha ensuite aux Antigonides, qui avaient su le reconstituer, pendant un siècle. Mais, ici, les droits du peuple, très naturellement représenté par l'armée nationale, sont plus nettement reconnus. De même que Pyrrhus a consacré les dépouilles des Romains au nom « du roi Pyrrhus et des Épirotes », de même Antigone Doson, commémorant la bataille de Sellasie à Délos, le fera au nom « du roi Antigone et des Macédoniens », pour ménager les sentiments de la nation qui lui avait reconnu le titre royal par courtoisie [2]. Dans telle circonstance, l'armée de Philippe revendique son vieux droit, reconnu par le grand Alexandre, de juger un crime capital : il est vrai que le roi n'en tient nul compte [3].

Les deux républiques de l'Occident, qui s'opposent à ces monarchies, présentent entre elles des traits communs qu'il est naturel de faire ressortir ici.

Carthage était généralement considérée comme une république aristocratique. La double royauté, nous l'avons vu, avait fait place vers 300 à deux suffètes annuels. Le vrai pouvoir appartenait au Conseil des Anciens. La dignité de conseiller est certainement viagère. En fait, elle fut largement héréditaire [4]. Nous reverrons en présence, à la fin du siècle, les grandes familles des Barcas et des Hannons, et nous verrons comment s'est développé le pouvoir des juges.

Nous connaissons déjà, dans ses traits généraux, la constitution de Rome. Là, les consuls et les préteurs sont chefs de l'armée, ce qui met le pouvoir militaire en communion plus étroite qu'à Carthage avec le Sénat, conseil des personnages consulaires ou prétoriens.

1. Pol., IV, 48. Hiéron., *in Dan.*, XI, 10.
2. Cf. Holleaux, *Bull. Corr. hellén.*, 1907, p. 97-8.
3. Pol., V, 27, 5.
4. Cf. ci-dessous, p. 162.

Il suffit de parcourir les fastes consulaires du IIIe siècle pour voir combien est restreint le nombre des familles sénatoriales, et avec quelle lenteur on y pénètre [1] : au reste, l'assemblée centuriate, qui les désigne, est elle-même, par son origine, une assemblée restreinte, et nous aurons à dire comment, au IIIe siècle, on lui a conservé ce caractère.

Le contrôle ne manque ni à Carthage ni à Rome. A Carthage, l'intervention du peuple de la capitale est certaine dans des cas que nous ne pouvons malheureusement définir. A Rome, nous avons vu ce que sont les comices par tribus. Mais il faut remarquer que, si l'on considère l'étendue des territoires sur lesquels les gouvernements carthaginois et romain font sentir leur action, ce contrôle est réservé à un élément restreint de la population; le corps des citoyens. Seulement, Carthage, au moins en Sicile, a laissé subsister sous son hégémonie les démocraties grecques ; en Italie, Rome s'est contentée de garantir, en Étrurie, en Grande-Grèce, les constitutions qu'elle avait trouvées établies.

Ce qui ne saurait trouver place nulle part, c'est le gouvernement direct à la grecque. Nous hésitons à parler d'institutions représentatives, ce terme s'étant attaché chez nous aux formes constitutionnelles particulières venues d'Angleterre. Cependant, on a fait remarquer « qu'aucun peuple peut-être n'avait été si près d'être représenté exactement par son élite que le peuple romain par son Sénat » (Mommsen) ; et le mode de votation par tribus est bien un essai de représentation des intérêts régionaux. Quand, tout-à-l'heure, des cités grecques vont avoir l'idée de se liguer pour pouvoir soutenir la concurrence avec les nouvelles puissances, elles adopteront aussi, au lieu du système de roulement que nous montre par exemple l'ancienne confédération béotienne [2], des institutions représentatives : nous verrons par quels procédés.

III

Les relations entre ces États ont été, au IIIe siècle, plus souvent belliqueuses que pacifiques. Néanmoins, les périodes de paix se sont prolongées plus longtemps, et les dégâts des guerres, reportées à la périphérie d'États plus étendus, ont été plus localisés. Le brigandage sur terre, la piraterie sur mer, ont été moins constamment encouragés par l'hostilité perpétuelle entre les puissances civilisées. C'est sur mer que l'amélioration a été le plus sensible. On a vu la

1. Il serait intéressant de comparer avec les fastes consulaires les fastes tribuniciens : mais ceux-ci manquent. Cf. Niccolini, *Studi stor.* IV (1895).
2. Sur celle-ci, cf. Théopompe (*Revue des Ét. gr.*, 1912, p. 144 sqq.).

recrudescence de la piraterie au IVe siècle, son développement au temps du Poliorcète. Après lui, le mal a été enrayé : les Rhodiens ont rendu à ce point de vue des services éminents. L'épanouissement nouveau de la piraterie dans la Méditerranée ne date que de l'effondrement des grands États hellénistiques au IIe siècle [1]. Certaines coutumes cruelles en elles-mêmes, comme le prélèvement d'otages, régulièrement stipulé par les Romains dans les traités, n'ont pas laissé d'exercer une forte pression sur les nations animées de velléités belliqueuses [2]. Et ces otages mêmes ont été traités plus humainement : on ne voit guère qu'un cas où Rome ait fait usage de son droit extrême contre eux, et ce, à la suite d'une tentative d'évasion bien caractérisée. Dans l'ensemble, le droit de la guerre s'est adouci : même la destruction inutile de capital matériel choque Polybe [3].

Pour soutenir des guerres plus considérables, on ne s'étonnera pas qu'il ait fallu des armées plus nombreuses. Les batailles navales de Démétrius Poliorcète et d'Antigone Gonatas ont mis en présence des flottes de 250 vaisseaux. A Ipsus, 70.000 hommes ont été alignés de chaque côté, de même à Raphia (217). A Ecnome, 350 vaisseaux ont combattu de part et d'autre. A Cannes, les Romains avaient 80.000 hommes, et Hannibal 50.000. Or, la bataille de Mantinée (362), la plus importante qui eût été livrée entre Grecs, s'était engagée entre 50.000 soldats [4].

La force principale de ces armées, naturellement, était toujours l'infanterie. On a vu ce qu'était devenue, aux mains des Macédoniens, la vieille phalange grecque. Elle formait, dans les batailles du IIIe siècle, une masse de 16.000 hommes environ, homogène dans la longueur et hétérogène dans la profondeur, les meilleurs soldats étant aux premiers et aux derniers rangs, les moins bons au milieu : les files, de 16 hommes de hauteur, étaient ainsi équivalentes, et la longueur de la *sarisse* macédonienne permettait de couvrir le premier rang de quatre ou cinq rangées de pointes [5]. Cette formation en bataille exigeait une répartition très soignée des forces entre les unités, de façon que la troupe pût passer aisément de la colonne par quatre à la ligne de bataille. Les Macédoniens avaient substitué, à la contremarche en avant des Spartiates, la contremarche en arrière [6]. — Les Carthaginois, avec leurs mercenaires, ont imité tant

1. Diod., XX, 81; Strab., XIV, II, 5, sur Rhodes. Se rappeler aussi les efforts de Rome avant même que la conquête de l'Italie fût achevée, ci-dessus, p. 92.
2. Mlle Matthaei, *Philol.*, 1905, p. 224 sqq.
3. Pol., XXIII, 15.
4. On trouvera d'autres exemples d'armées hellénistiques dans Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 1re p., p. 354 sqq. Sur Mantinée, mon t. II, p. 313-4.
5. Steinwender, *Die Sarisse...*, pr. Danzig, 1909.
6. Cette organisation se reconnaît très bien à travers les schémas des professeurs de tactique ultérieurs. Le plus intéressant de ceux-ci, parce qu'il

bien que mal cette formation. Mais les Romains avaient adopté peu à peu un système original. Ils avaient d'abord conservé la vieille phalange en réserve (*triaires*), en la couvrant de deux autres lignes plus souples et plus légères (*princes*, *hastats*). Vers 218, ils étaient arrivés au système de Polybe : 3 lignes composées de petits pelotons (*manipules*) et disposées en échiquier. Pour le choc, on desserrait les manipules, de façon que la première ligne fût continue, puis on les resserrait pour permettre à la seconde ligne de s'avancer par les intervalles, et ainsi de suite [1]. Les hommes du premier rang (placés à 5 m. l'un de l'autre), avaient ainsi toute liberté de lancer le *pilum*, qui tuait encore à 25 mètres, — puis commençait le combat à l'épée : au temps d'Hannibal, on adopta le sabre espagnol, dont les effets épouvantèrent les soldats de Philippe [2]. La répartition préliminaire des forces était rendue moins compliquée, puisqu'il suffisait, en somme, que les trois lignes fussent homogènes. — Dans les armées macédoniennes, il fallait que la phalange de 16.000 hommes fût soutenue par 8.000 hommes armés légèrement : dans la légion, il suffisait, puisque la légion était déjà, sur le front, munie du javelot, de 1.200 *vélites* pour 3.000 fantassins de ligne [3].

La cavalerie prit plus d'importance, à la suite de l'emploi brillant qu'Alexandre en avait fait dans ses batailles. La Grèce et l'Italie étaient et restèrent pauvres en chevaux. Mais, dans les monarchies orientales, on eut facilement 1 cavalier pour 7 fantassins (au lieu de 1 pour 10 ou 12), et ces hommes étaient exercés à charger à la thessalienne, par pelotons (*iles*) en losange [4]. Quant à Carthage, on sait le parti qu'elle tira des cavaliers numides, qui ont gagné les batailles d'Hannibal. Une attaque de cavalerie bien menée sur les flancs ou les derrières était irrésistible contre la phalange, très dangereuse même pour la légion.

La période où nous sommes a été celle de l'éléphant de guerre. Alexandre avait vu ces monstres à l'œuvre dans l'Inde, et lui ou ses généraux en ramenèrent immédiatement un certain nombre.

vivait au temps de Mithridate et a encore vu fonctionner la phalange, est Asclépiodote (Rüstow et Koechly, *Griech. Kriegsschriftst.*, II, p. 74-80).

1. Le passage qui atteste l'existence de l'ordre manipulaire au temps des guerres puniques est Pol., XV, 9 (cf. XIV, 8). Le passage qui révèle qu'on n'y est pas arrivé du premier coup est T. Live, VIII, 8. Il existe à ce sujet une littérature immense : bornons-nous à citer les travaux, très dispersés, de M. Steinwender (*Philol.*, 1900, 1910, etc.), et celui du capitaine Veith, dans Kromayer, *Antike Schlachtf.*, III², p. 682 sqq. Enfin : Weber, *Klio* 1914.

2. On a fait venir d'Espagne même le pilum : à tort, selon moi (cf. *Ined. Vatic.*, *Hermes* 1892, p. 121). Sur le sabre, Pol., fgmt 96 ; T. Live, XXXVIII, 21.

3. On a tiré argument de T. Live (XXVI, 4) pour faire descendre aussi l'institution des vélites jusqu'en 211 : mais ce passage n'indique que l'introduction de fantassins montés. L'emploi de vélites proprement dits est nettement indiqué dans le récit de la défaite de Régulus (Pol., I, 33 sqq).

4. Sur les chevaux niséens, qui remontèrent les haras des Séleucides après ceux des Achéménides, cf. Strabon, XI, xiv, 9.

Nous avons vu opérer, à Ipsus, les 500 éléphants donnés par Sandrakottos à Séleucus. Ce stock a suffi encore à la génération suivante : il a fourni par exemple les éléphants de Pyrrhus [1]. Puis, il fallut s'approvisionner régulièrement : les Séleucides eurent recours à l'Inde, les Lagides installèrent des stations de chasse sur la côte de la mer Rouge, et Carthage fit de même dans l'Atlas [2]. Quant aux puissances européennes, Macédoine et Rome, elles ne purent de longtemps affronter les frais de transport et d'entretien: l'éléphant vit longtemps, mais ne se reproduit pas en captivité. Au reste, c'était une arme à double tranchant. Une charge d'éléphants pouvait être terrible contre des fantassins de ligne ou même des chevaux, — d'autant qu'on aiguisait les défenses, qu'on peignait en vermillon les oreilles, et que parfois on enivrait la bête [3]. Mais l'éléphant s'affolait facilement, et alors se retournait contre ses employeurs : à la bataille du Métaure (207), Hasdrubal dut munir les cornacs de pitons et de maillets pour abattre leurs montures si elles venaient à cesser d'obéir [4].

Quant aux machines, elles n'ont pas encore, sauf dans des cas exceptionnels (attaque des Thermopyles par les Gaulois), joué un rôle sérieux en rase campagne. Elles avaient été pourtant perfectionnées au IVe siècle, et Démétrius Poliorcète avait étonné le monde par ses *hélépoles* à multiples étages, d'où les projectiles pleuvaient sur les remparts des villes assiégées [5]. Le pas décisif avait été franchi, quand, au lieu de la machine à une seule corde tordue (εὐθύτονον), on avait employé la machine à double torsion (παλίντονον), qui lançait des pierres de plusieurs dizaines de kilos, ou des traits de plusieurs coudées, à 300 mètres [6]. Mais on ne se servit de ces engins que dans les sièges, et les défenseurs en tiraient meilleur parti que les assaillants: à Locres (205), Hannibal apprit qu'il n'était pas prudent de se hasarder à portée de scorpion [7]. Le siège d'une place

1. Pausanias (I, 12) fait provenir ces éléphants de la défaite de Démétrius, Justin (XVIII, 2) d'un cadeau de Kéraunos. Ils provenaient du stock de Séleucus, et non de celui d'Alexandre ou d'Eudème (Diod., XIX, 14) : sur 200 éléphants qu'Antigone avait en 316 après la défaite d'Eumène, il ne lui en restait que 75 en 301 (Plut., *Dém.*, 28). Et un des éléphants de Pyrrhus avait un petit (Plut., *Pyrrhus*, 33).

2. Cf. ci-dessous, p. 168.

3. *Macchab.*, I, 6, 34. Cf. Saglio-Pottier, *Dict. des Antiq.*, art. *Eléphas*, fig. 2623 (on remarquera la housse rouge).

4. T. Live, XLIX, 1 sqq. Je partage, sur la source de ce récit, l'opinion de M. Kahrstedt, *Gesch. d. Karth.*, III, p. 310. Dict. Saglio, art. *Eléphas*, fig. 2621. — On peut encore consulter Armandi, *Hist. milit. des éléphants*, 1843.

5. Plut., *Dém.*, 20, 21, 40. On verra là que le fait, pour une cuirasse, de résister à un trait de catapulte à 26 pas, était considéré comme extraordinaire.

6. Héron, *Belopoiika*, 121-2. Un renseignement précieux a été fourni par les fouilles de Pergame (Rud. Schneider, *Mitteil. Inst. Rom.* 1905, p. 166 ; *Neue Jahrb. f. Klass. Altertumsw.*, 1909, p. 133 ; et *Abh. der Ges. der Wiss. in Göttingen*, 1908, 1909, 1912; art. *Geschütz* dans Wissowa, *Realenc.*). Cf. Diels, *Neue Jahrb. f. das klass. Alt.*, 1914, p. 8.

7. T. Live, XXIX, 7.

forte resta chose difficile. Avec de modestes retranchements, les Romains faisaient de leurs camps de véritables forteresses. Et la prise d'une grande ville continua à présenter des difficultés inouïes.

Quand on parle des forces mises en jeu dans la guerre sur mer, il faut se rappeler, non seulement le nombre, mais surtout la dimension des bâtiments. Le trière avait été le bâtiment usuel de l'époque classique ; elle resta d'ailleurs en usage, et le titre de *triérarque* pour les commandants de vaisseaux, comme celui de *capitaine de frégate* chez nous, rappela toujours le souvenir du passé. Mais à partir du IVe siècle, on employa de plus en plus la *quinquérème ;* la première guerre punique a été soutenue surtout avec de pareils bâtiments. Or, qu'on la suppose ou non de cinq rangs de rames superposés, la quinquérème exigeait toujours une force propulsive de 300 rameurs au lieu de 160 [1]. Il n'est pas sûr que le nombre des hommes embarqués ait été porté régulièrement de 200 à 500 : au reste, pour les peuples marins, Égyptiens, Carthaginois, Massaliotes, la manœuvre, qui permettait de couler le vaisseau ennemi, fut toujours préférée à la bataille d'abordage [2]. La quinquérème permettait encore la manœuvre : quant aux vaisseaux de 16 rangs de rames et plus, on assure que Démétrius avait su en employer, mais ceux qui furent construits à Alexandrie et à Syracuse, comparables comme dimensions à nos paquebots, ne furent jamais que des curiosités [3].

Ces forces plus grandes supposent une mobilitation plus difficile, donc un nombre plus grand d'hommes tenus en haleine et prêts. Aussi bien, les puissances du temps ont fait, dans la règle, usage de mercenaires. Pour énumérer les pays d'où on les tirait, il faudrait passer en revue tous les pays méditerranéens. Quant on connut les Gaulois, il y eut un moment d'engouement : mais on apprit bien vite à se méfier de leur infidélité, exceptionnelle même pour des mercenaires [4]. On rechercha au contraire toujours les officiers grecs, en raison de leur expérience comme recruteurs et comme instructeurs, de leur intelligence tactique : un capitaine étolien arriva à se faire un revenu de 1 mine par jour [5]. Les conditions de paiement étaient fort diverses ; en voici un exemple emprunté à Pergame (vers 260) [6] :

1. Cf. Tarn, *Antig. Gonatas*, p. 83, 343, 456, etc. Le chiffre de 140 épibates, donné par Polybe pour la bataille d'Ecnome (I, 25 sqq.), ne s'applique probablement qu'aux Romains, qui tendaient toujours à faire de la bataille navale une bataille de fantassins.

2. Cf. le fragment récemment découvert de Sosylos (Wilcken, *Hermes*, 1906, p. 112).

3. Cf. aussi un vaisseau héracléote qui aurait eu 1.000 rameurs et 1.200 épibates (Memnon, 13 : la proportion surtout paraît invraisemblable). Sur le vaisseau de Hiéron, Athénée, VI, 206-209 (on ne le donne pas comme bâtiment de guerre).

4. Parmi nombre d'anecdotes, cf. Paus., I, 7.

5. Pol., XIII, 2.

6. Michel, 15. Cf. A. J. Reinach, *Rev. Arch.*, 1908, II, p. 205 sqq.

« Conventions entre Eumène, fils de Philétaire, et les soldats cantonnés à Philétairie et à Attalie. Le prix des vivres est fixé à 4 dr. le médimne pour le blé, à 4 dr. le métrète pour le vin. L'année de service sera de dix mois, sans mois intercalaire. Pour ceux qui auront fait leur temps et resteront invalides : ils recevront toujours l'indemnité de nourriture comme précédemment. Pour les orphelins : la tutelle reviendra au plus proche parent ou à celui qu'aura désigné le soldat mort. Pour les impôts : qu'on respecte les exemptions accordées en l'an 44 [267]. Si un soldat devient invalide ou est congédié, qu'il puisse s'en aller en emportant son bien, sans payer de droits... Pour les soldats décorés de la couronne de peuplier : qu'ils aient les vivres gratuitement, à partir du moment où ils auront la couronne ».

Les rois d'Égypte et de Syrie ont volontiers rémunéré les soldats par des dotations de terres, héréditaires sous la condition du service [1] : nous sommes ici à la limite du système du mercenariat et de celui de l'armée nationale. — Le dernier système a existé en Macédoine, où la conscription a été en général assez douce : c'est seulement au moment du dernier effort contre Rome que Philippe lèvera jusqu'aux adolescents de 16 ans [2]. A Rome aussi, la conscription a été adoucie au IIIe siècle, par suite de l'augmentation de la population : au lieu qu'au IVe siècle on avait exigé deux campagnes par lustre, et plus pour la première classe censitaire, on se contenta alors d'une campagne par lustre (six campagnes en tout) pour l'infanterie, dix campagnes pour la cavalerie. Comme le recrutement était laissé au choix des chefs militaires, qui, en l'absence d'instruction militaire universelle, tendaient à prendre des hommes déjà exercés, le minimum de six campagnes et le maximum (fixé à vingt campagnes) visaient à égaliser la charge militaire [3]. Dans les pays de conscription, celle-ci ne portait que sur les propriétaires : on réservait la dernière classe pour la marine, en vue de laquelle il fallut parfois réquisitionner des esclaves (avec ou sans dédommagement au maître).

Il suffit de méditer les chiffres ci-dessus pour voir qu'en somme les charges militaires se sont adoucies. Avec 10 et 25 millions de sujets, les Lagides et les Séleucides n'ont pas eu 100.000 soldats en permanence. La Macédoine n'a fourni des efforts comme ceux qui l'avaient épuisée sous Philippe et Alexandre qu'au temps des dernières guerres contre Rome : à Sellasie, la plus grande bataille grecque du siècle (221), ne figureront que 13.000 Macédoniens. Les 350 vaisseaux d'Ecnome, même en tenant compte de ce qu'ils n'étaient pas

1. Pour l'Égypte, cf. c. II. Pour la Syrie, c. III.
2. T. Live, XXXIII, 4. Plut., *Flamin.*, 7.
3. Cf. mon article *Rev. de Philol.*, 1914, p. 76 sqq.

tous (à beaucoup près) des quinquérèmes, ont exigé certainement l'embarquement de presque toute la population valide de Carthage : mais Carthage, sur terre, n'employait plus que des mercenaires. Quant à Rome, elle se contentait, dans la règle, de quatre légions (20.000 hommes), et elle comptait 250.000 à 300.000 citoyens au dessus de 17 ans : elle n'a fait qu'au temps d'Hannibal des efforts relatifs comparables à ceux que s'imposaient constamment, deux siècles plus tôt, Sparte, Athènes ou Thèbes [1].

IV

Les grands États du IIIe siècle exigent une administration territoriale analogue à celle des satrapies perses [2], et la principale fonction de cette administration est, naturellement, l'expédition des affaires judiciaires. Les stratèges des monarchies macédoniennes, malgré leur titre militaire, nous apparaissent surtout comme magistrats ; et les préfets qui représentent le préteur romain dans les districts de citoyens ont pour mission principale de « dire le droit ». Au reste, presque partout, le rôle de ces fonctionnaires consiste à instruire les affaires [3] : le jugement est prononcé par d'autres. En Égypte, il y a des *laocrites* et des *chrématistes*, suivant que le procès se plaide entre indigènes ou que des Hellènes sont intéressés. A Rome, le jugement appartient au juge ou aux juges désignés par le préteur. Enfin, partout, une large compétence a été laissée aux magistrats ou aux jurys municipaux [4].

L'important est de savoir suivant quelles règles les hommes étaient jugés. Et, ici, on devine que les différences locales sont plus importantes encore à observer qu'en matière de relations internationales. Il y a bien, à l'origine de toutes les législations du temps, une certaine influence des précédents grecs, et en particulier des précédents attiques : c'est pourquoi on s'est tant intéressé alors au droit solonien et aux modifications qu'il avait subies, et c'est pourquoi le frère d'Antigone Gonatas, Cratère, gouverneur de la Grèce,

1. Cf. ci-dessous, l. III, c. v. Dans la seconde guerre punique, Carthage aussi est arrivée à la limite de tension de ses forces (Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, *passim*).

2. Les théoriciens du temps distinguent l'administration royale, satrapique, politique (nous dirions municipale), et domestique : cf. [Arist.], *Écon.*, II, 1 (Didot, t. I, p. 639).

3. Naturellement, ces magistrats, les stratèges par exemple, ont d'autres attributions : la chose est certaine pour l'Égypte (cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, III, p. 136-140 ; et Wilcken, *Chrestomathie*, I, 1, p. 11). Zucker, *Philologus*, supplément XII.

4. Il semble bien que, partout, le droit de vie et de mort ait été réservé au pouvoir souverain, comme il l'a été plus tard au proconsul romain (l'exemple de Jésus est familier à tous).

n'a pas dédaigné de suppléer, par une collection des décrets et des actes judiciaires conservés aux archives d'Athènes, à l'absence de jurisprudence attique [1]. Mais les lois appliquées dans les différents États sont encore séparées par des différences énormes. Laissons de côté Carthage, pour laquelle nous ne savons rien : tout au plus, le mode de succession usité dans les anciennes dynasties royales laisse-t-il entrevoir vaguement un droit de succession très particulier [2]. Bornons-nous à quelques mots sur les monarchies macédonniennes et l'Italie.

Dans les monarchies macédoniennes, on s'attendrait d'abord à trouver une influence prépondérante de la coutume macédonienne. Celle-ci semble s'être distinguée par des traits assez nets. Le rôle d'Eurydice, la mère de Philippe, d'Olympias, la mère d'Alexandre, de Cléopâtre, la veuve d'Alexandre le Molosse, et de tant d'autres princesses, laisse supposer une situation de la femme toute autre que dans le gynécée grec. De même, s'il est vrai que l'âge de la majorité des rois ait été fixé partout à quatorze ans, il est manifeste que cette coutume n'est pas grecque [3] : l'âge où le jeune Grec devient citoyen est généralement la dix-huitième année. Mais on peut affirmer que, dans l'ensemble, le droit attique l'a emporté sur la coutume macédonienne. Le seul pays pour lequel nous soyons renseignés avec quelque précision est l'Égypte. Là, nous voyons une institution bien attique, l'emploi de la torture des esclaves comme moyen d'instruction, même au civil, en usage au IIIe siècle [4]. Nous trouvons ailleurs telles prescriptions soloniennes sur les plantations reproduites presque mot pour mot [5]. A Antioche, où les éléments athéniens n'ont pas manqué dans la population, nous nous trouverions en présence de faits analogues. — D'autre part, il a fallu faire une large place aux vieux codes de l'Orient. Les procès égyptiens nous montrent les femmes indigènes agissant librement en justice, sans interven-

1. M. Keil (*Hermes*, 1895, p. 214 sqq.) doute que l'auteur de la collection soit le frère d'Antigone Gonatas : la considération que je présente indique que la besogne n'était pas si subalterne qu'il l'imagine. A noter que j'ai dit : *actes judiciaires*, non *jugements* (cf. mon t. II, p. 196). — Influence d'autres cités : Partsch, *Arch. f. Papyrusf.*, 1913, p. 55, 62, etc.

2. Cf. le droit de succession indiqué pour les grands-prêtres juifs par Josèphe (si tant est qu'on puisse se fier à lui : cf. l. IV, c. v). A Carthage, il semble aussi que la situation légale de la femme soit différente de celle qu'elle a en Grèce : la mère étrangère n'exclut pas de la cité (cf. Hérod., VII, 166).

3. Cf. Beloch, *Studi di St. ant.*, IV, p. 6, 57, 165 sqq. (Breccia). Je ne vois pas que la coutume soit particulière à l'Égypte : Alexandre Aigos a été tué par Cassandre lorsqu'il approchait de ses quatorze ans (Diod., XIX, 105) ; Antiochus Hiérax revendique le trône lorsqu'il atteint cet âge (Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 154). Tout au plus pourrait-on penser que la mesure ne concernait que les rois.

4. Cf. le papyrus 29 de Lille (Haussoullier, *Rev. de Philol.*, 1910, p. 125 sqq.).

5. Cf. Δικαιώματα, publication de la *Graeca Halensis*, Berlin, 1913 — le texte le plus important que nous ayons sur le droit ptolémaïque au IIIe siècle : p. 40, 66, etc. Cf. Partsch, *Archiv. f. Papyrusf.*, 1913, p. 34 sqq.

tion du tuteur mâle (κύριος) indispensable en Grèce [1]. A Babylone, les contrats sont rédigés sous les Séleucides comme au temps de Hammourabi [2]. Pour unifier tous ces éléments, une législation royale s'est édifiée peu à peu, laquelle a primé, naturellement, toutes les autres : les coutumes et lois locales ne sont là que pour en combler les lacunes. Elle s'est inspirée des précédents les plus divers. En Égypte, les vieilles lois pharaoniques (attribuées à Bocchoris) sur la contrainte par corps, si elles n'avaient pas disparu dès le temps de Darius, ont disparu en tous cas dès les premiers Lagides [3]. Vers la fin du siècle, nous voyons un roi de Macédoine recommander à ses sujets thessaliens l'imitation de certaines lois romaines : « Voyez, dit-il, certains peuples qui ont des constitutions analogues à la vôtre, comme les Romains : quand ils affranchissent les esclaves, il les admettent dans la cité, et même aux magistratures » [4].

A Rome, le fondement du droit était encore, au IIIe siècle, le vieux code des Douze Tables. Quelles qu'eussent été les infiltrations helléniques, ce code contient des coutumes bien particulières, avant tout l'autorité absolue du père de famille en matière de succession, dont nous dirons ailleurs l'importance politique. Ce droit est resté en vigueur dans tous les districts latins. Mais, dans la capitale et partout où les Romains sont en contact avec des *pérégrins* (non citoyens), il faut autre chose maintenant. En 241, on institue le préteur pérégrin pour juger les procès entre Romains et étrangers [5]. Et ce préteur prend l'habitude d'indiquer par un *édit* les règles qu'il suivra, ou du moins les points sur lesquels il s'écartera des précédents. Avec l'édit du préteur, le droit romain devient quelque chose de mobile dont, dès la fin du IIIe siècle, les jurisconsultes seront obligés de coordonner l'évolution [6]. Parmi les pérégrins dont les habitudes ont attiré l'attention du second préteur, se trouvent avant tout les villes grecques du Sud de l'Italie, et parmi elles des cités comme Thurii, où les éléments attiques étaient si prépondérants. Une pénétration commence, si rapide, que, dans les pièces de Plaute (vers 200), il devient souvent difficile de distinguer, parmi les allusions juridiques, celles qui remontent à l'original grec, celles qui ont été introduites par l'auteur latin [7]. Enfin, la vieille famille ro-

1. Cf. les papyrus de Magdola, *passim*.
2. *Keilschr. Bibl.*, V (1896), p. 312 sqq.
3. Diod., I, 94-5. On verra par quel détour : Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, IV, p. 161, 178. Partsch, *Arch. f. Papyrusf.*, 1913, p. 35.
4. Michel, 41, l. 31 sqq. (Philippe est d'ailleurs inexact).
5. T. Live, *per.*, XIX.
6. Sur les premiers jurisconsultes : Schanz, *Gesch. der röm. Liter.*, I, 1, p. 145 sqq.
7. Dans l'innombrable littérature relative au sujet, on lira avec intérêt L. Pernard, *Le droit grec et le droit rom. dans le théâtre de Plaute*, thèse droit Lyon, 1900. Les discussions sont loin d'être closes.

maine elle-même est atteinte : au IIe siècle, des lois comme la loi Plætoria (fixant à vingt-cinq ans l'âge où le fils peut s'engager), comme la loi Voconia sur l'abus des dots et des transmissions par les femmes, attestent que la situation des mineurs a changé singulièrement [1].

Les règles suivies par le juge sont importantes, non seulement comme documents sur les mœurs, mais encore parce qu'elles réagissent à leur tour sur celles-ci. A ce point de vue, certains indices montrent déjà que le régime de la famille et de la propriété, si prodigieusement divers au temps des cités grecques, tend à s'unifier pour les hommes qui habitent le domaine méditerranéen [2]. Inutile d'ajouter que nous ne sommes encore qu'aux premiers et vagues débuts de cette évolution.

Mais il faut indiquer un autre trait dans le domaine du droit criminel. L'exclusivisme de la cité grecque était tel qu'on n'aurait même pas conçu une limitation du droit d'asile. C'est encore un point de vue qui commence à se modifier. Non seulement les États, plus grands, permettent une action plus étendue de la justice criminelle : quand des Juifs, vers 170, obtiennent à Antioche le châtiment d'un crime commis à Jérusalem, et dont l'auteur a fui, on se dit qu'ils auraient obtenu la même sanction dans l'empire achéménide [3]. Mais, de plus, l'extradition devient plus facile d'un État dans l'autre. Les vieilles barrières sont restées très marquées en matière de délits publics, et ce n'était pas un mal : le Romain condamné pour péculat a toujours pu s'exiler, non seulement dans telle ville d'Étrurie, mais même à Tibur, à quelques kilomètres de Rome; et Rome a dû spécifier expressément dans les traités de paix l'extradition des déserteurs italiens [4]. Mais, en matière de délits de droit commun, les conventions d'extradition semblent s'être multipliées au IIIe siècle entre États hellénistiques, non seulement contre les criminels, mais même contre les esclaves marrons [5]. La contre-partie est l'augmentation du nombre des sanctuaires auxquels est reconnu par tous le droit d'asile [6]; celui de Daphné, près d'Antioche, est devenu, nous dit-on, un véritable hospice de malfaiteurs.

1 La date de la première loi n'est connue que par induction (Plaute, *Pseud.* 303, *Rudens* 1382); la date de la seconde ; T. Live, XLI, 29 (= 34).

2. Partsch, *Arch. f. Papyrusf*, 1913, p. 43.

3. *Macch.*, II, 4, 34 sqq.

4. L'histoire de Polyaratos (Pol., XXX, 9) montre combien le sentiment général était contraire à l'extradition en matière politique.

5. C'est ce que me paraît supposer l'existence de sociétés d'assurances internationales contre l'évasion d'esclaves (Wallon, *Hist. de l'esclav.*, I, p. 318). Je conclus, *a fortiori*, des esclaves aux criminels.

6. Cf. Michel, 47, 48, 51-68, etc.

V

De pareils besoins supposent des budgets assez gros. Les armées permanentes ont constitué la principale dépense. Dans les monarchies macédoniennes, les fonctonnaires ont reçu des traitements fixes et assez élevés [1] : à Carthage et à Rome, au contraire, le nombre restreint et le caractère gratuit des fonctions publiques ont garanti le caractère ploutocratique du gouvernement. Enfin, certaines dépenses nouvelles ont été nécessitées par l'étendue des États, par exemple le système de communications[2]. En Égypte, la poste, quoique soigneusement organisée, est restée imparfaite en raison des circonstances géographiques : les nouvelles mettaient deux mois à aller d'Alexandrie à Syène [3]. En Asie, le service de poste des Achéménides a été réorganisé et a fonctionné régulièrement sous les premiers successeurs d'Alexandre. Les prestations pour la poste étaient assez lourdes, d'autant que ce service ne fonctionnait pour les correspondances privées que moyennant des arrangements plus ou moins licites avec les messagers. Rome enfin a commencé à jeter des routes : dès la fin du IVe siècle, la voie Appienne reliait Rome et Capoue; au IIIe, des échanges de terrain avec les municipalités ombriennes ont permis de jeter la voie Flaminienne de Rome à Ariminum; mais ce réseau routier ne devait se développer qu'avec l'*ager publicus*, au IIe siècle [4]. Quant aux dépenses d'ordre intellectuel, même là où elles ont été le plus larges, à Alexandrie et à Pergame, elles ne représentent que peu de chose auprès de celles que nous venons d'énumérer. Les jeux de l'édilité, à Rome, sont restés modestes tant que ne s'est pas déchaînée la passion des combats de gladiateurs : au IIIe siècle, un consul répudiait encore sa femme pour avoir assisté, en son absence, à un de ces spectacles [5].

Les recettes de tous ces États étaient diverses. Leurs domaines étaient presque toujours étendus. Les droits de douane existaient partout, même à l'exportation : et nous verrons quelle place ils tenaient à Carthage. Mais l'essentiel provenait des impôts directs ; les taxes sur les objets (pêcheries, etc.), ont été multipliées dans le royaume syrien [6] ; et partout on a fait appel directement à la fortune des personnes.

1. Cf. le mot d'Agis sur les ministres des rois (Plut., *Agis*, 7).
2. Riepl, *Gesch. des Nachrichtenwesens*, 1913.
3. Cf. Wilcken, *Chrestomathie*, I, p. 372, n° 435. Preisigke, *Klio* 1901, p. 241 sqq. On estimait qu'il fallait 72 jours pour que la mort du roi fût connue par tout le pays (Diod., I, 72).
4. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 52-3.
5. Val. Max.,. VI, 3, 12. Cf. Saglio-Pottier, *Dict. des Antiq.* art. *Gladiator*.
6. Cf., à Pergame, Michel 10, 15, et A. J. Reinach, *Rev. Arch.*, 1908, II, p. 212 sqq ; en Syrie, *Macch.*, I, 10, 27 sqq.

L'Égypte ptolémaïque doit être mise à part pour sa fiscalité. Elle était dans une situation spéciale. La Macédoine avait une armée nationale de 20 ou 30.000 hommes. Les Séleucides devaient se procurer à grands frais les mercenaires ou colons européens, mais ils disposaient d'un territoire immense. Les Lagides, pour entrer en concurrence avec ces États, durent se faire des revenus de 10.000 à 15.000 talents, et, pour cela, tendre à l'extrême les ressorts de la machine fiscale [1]. Cléomène de Naucratis avait commencé, Ptolémée Soter continua, et, dès le temps de Philadelphe, les taxes innombrables, et surtout les monopoles, étaient arrivées à restreindre à tel point la propriété privée, qu'on a pu se demander si elle n'avait pas disparu un moment [2]. On se reportera à la loi des revenus pour voir avec quel soin étaient bouchées les fissures par où s'échappait la matière imposable, — à la défense faite aux avocats de plaider contre le fisc, pour voir avec quelle rigueur était protégé celui-ci [3]. Le système a fonctionné tant que la force du gouvernement central a laissé subsister la confiance dans l'équité royale. Mais, au IIe siècle, ce qui n'était jadis qu'un instrument de règne sévère est devenu un moyen de chantage aux mains des autorités subalternes. Puis la patience légendaire du fellah a diminué après les succès militaires de 217, et nous voyons souvent, dans les documents du IIe siècle, les inquisiteurs fiscaux copieusement rossés par le contribuable. Malgré tout, le royaume d'Égypte, au Ier siècle, dans son délabrement, avait encore un revenu de 6000 talents [4].

En Occident, Carthage n'a guère demandé de tributs qu'à ses sujets étrangers. Elle n'a pas eu le temps de régulariser son exploitation dans la Sicile grecque : c'est au royaume d'Iléron que les Romains demanderont des précédents [5]. Ceux-ci avaient renoncé à demander à leurs alliés italiens autre chose que l'impôt du sang : ils étaient donc réduits au *tributum ex censu* des citoyens, lequel n'était perçu qu'en cas de guerre, mais s'élevait à 1 pour 1000 du capital [6]. La Sicile, qui produisait plusieurs millions d'hectolitres de blé, pouvait, moyennant une dîme (droit de 10 pour 100), entretenir à elle seule les quatre légions normales : d'où l'importance de son acquisition pour Rome [7].

1. Hiéron., *in Daniel.*, XI, 5. App., *Prooem.*, 10.

2. H. Maspero, *Les finances de l'Ég. sous les Lagides*, p. 10, 28 (propriété foncière). Cf. Steiner, *Der Fiskus der Ptolem.*, Leipzig-Berlin, 1913.

3. Wilcken, *Chrestom.*, n° 299. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, IV, p. 204.

4. Diod., XVII, 52. Cicéron (*ap.* Strabon, XVII, I, 13) donne 12.500 t. La complication de l'administration ptolémaïque permet de comprendre de telles divergences : une partie seulement des recettes affluait au Trésor central.

5. Cf., sur la *lex Hieronica*, Cic., *Verr.*, III, 8, 20 ; Degenbold, *Die lex Hieron.*, Berlin 1864.

6. T. Live, XXIX, 15. Reid, *The municip. of the Rom. Imp.*, p. 87.

7. Cf. Carcopino, *Vierteljahrschrift f. Soz. u. Wirtschaftsgesch.*, 1905, p. 128.

La part prélevée pour les besoins de l'État sur la richesse privée n'a pas été, en somme, excessive dans cette période, exception faite pour l'Égypte : là, les revenus royaux ont fini par représenter, nous avons vu comment, une large part des revenus privés. Mais les impôts perses ne semblent pas (au moins en Palestine) avoir été notablement augmentés, et ils n'étaient plus aggravés par tant d'exactions locales. Rien, dans ces États, n'a équivalu aux droits perçus à Sparte sur les hilotes, à l'*eisphora* d'Athènes, aux liturgies grecques. Les exactions de Carthage, puis de Rome, n'ont pas été des exactions publiques. Au reste, nous reviendrons sur tout ceci.

VI

Reste à dire un mot des rapports des États nouveaux avec les unités subordonnées, tout au moins (car c'est là seulement que nous sommes quelque peu renseignés) avec les cités. Nous ne nous arrêterons pas sur celles qui étaient nées en même temps que ces États ou après eux, sur les innombrables Alexandries, Antioches, Séleucies, Apamées, Antigonies, Stratonicées, etc., qui venaient de naître en Orient, sur les colonies de Rome. Ces cités avaient été créées par les pouvoirs politiques nouveaux, avaient reçu d'eux leur statut, et d'autre part étaient constituées par une population trop hétérogène et trop mal fondue encore, pour avoir une personnalité bien accusée et qui posât des problèmes embarrassants. Il en va autrement des vieilles cités grecques, qui avaient été si longtemps États souverains, et qui se trouvaient à présent médiatisées.

On a vu avec quelle insistance, dès le début, les diadoques s'étaient défendus d'attenter à leur « liberté »; on a vu les ménagements de Carthage, on verra les proclamations de Rome. Cette liberté ne comportait pas forcément la dispense de contribuer aux charges militaires on financières des puissances : essentiellement, elle consistait dans le maintien des institutions locales, dans la continuation de la vie intérieure de la cité [1]. Il n'est pas douteux que le mot, ainsi compris, ne fût généralement prononcé avec sincérité : les rois, comme les grandes républiques de l'Occident, avaient le désir cordial de se mêler le moins possible à ces batailles de chiens autour d'une écuelle qui d'ailleurs (exception faite pour les grandes villes d'Ionie) était déjà presque vide. Mais ces dissensions invétérées

(*Rev. des Cours.*, 16 juin 1910) ; je suppose que l'entretien d'un fantassin représentait 1 dr. par an.

1. Voir dans quelle mesure un roi considéré comme très libéral intervient même dans celle-ci, quand il s'agit des rapports de plusieurs cités entre elles : lettre d'Antigone le Borgne aux Téiens, à propos du synœcisme de Lébédos (Michel, 34).

avaient des contre-coups qui sollicitaient toujours de nouveau les puissances à intervenir, et il était impossible de résister dans tous les cas à cette sollicitation.

La question était particulièrement aigüe dans les villes les plus riches de passé, de réputation, de capiteux souvenirs, celles de la Grèce d'Europe. Les rois de Macédoine ont malheureusement suivi longtemps le système qui consistait à agir indirectement sur ces villes en favorisant des tyrannies locales. L'exemple d'Athènes, de 261 à 229, aurait cependant dû montrer combien le contrôle avoué d'un officier macédonien était préférable. Nous aurons naturellement à insister sur Athènes : il suffisait pour l'instant de montrer comment le problème posé ici se rattachait à un autre plus général.

Livrées à elles-mêmes, ces villes constituaient généralement des démocraties plus ou moins censitaires, fortement influencées par les précédents attiques. Rhodes en est un exemple assez typique. La participation de tous les citoyens au gouvernement y était assurée par le tirage au sort des magistratures, et par un système de roulement [1]. Mais le corps des citoyens ne se composait que de 6.000 hommes en 305, et il ne peut s'être augmenté démesurément depuis, alors qu'il est difficile de concevoir Rhodes, au IIIe siècle, autrement que comme un État de 100.000 âmes [2]. Ainsi, la tendance des démocraties à favoriser les grimpeurs médiocres et sans scrupules a été réprimée, les dissensions intestines ont été évitées ; et d'autre part, le privilège du groupement a été assuré aux vieilles familles qui avaient l'intérêt le plus direct et le plus permanent à la prospérité de la cité. Le gouvernement n'apparaît que comme un large conseil d'administration des intérêts matériels de l'île. Byzance, autant qu'on peut voir, offre un spectacle analogue [3].

On a vu quelles prises formidables la cité grecque avait, à l'époque précédente, sur la vie de ses membres. Ses prétentions n'ont pas baissé au IIIe siècle. Prenons au hasard cette lettre de la petite ville crétoise d'Oaxos aux Étoliens (fin du IIIe siècle) [4] :

« Les Kosmes et la cité des Oaxiens aux synèdres et au stratège et à l'hipparque des Étoliens, salut ! Sachez qu'Ératon, notre concitoyen, partit en Cypre pour y faire la guerre, qu'il y prit femme et eut deux fils, Épiklès et Évagoras. Or, Ératon étant mort en Cypre, il advint qu'Épiklès fut fait prisonnier de guerre aves sa mère et fut vendu, lui, à Amphissa. Mais il parvint à réunir assez d'argent pour se racheter et vécut chez vous, à Amphissa, lui qui était notre concitoyen, et il y eut deux fils, Érasion et Timonax, et une fille,

1. Les passages essentiels sont Cic., *De Rep.*, I, 31 ; III, 35.
2. Le premier chiffre : Diod., XX, 84 ; le second : Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 1re p., p. 306 (M. Beloch cote toujours bas).
3. Sur Byzance, cf. Wissowa, *Realencycl.*, s. v., p. 1144.
4. Cf. A. J. Reinach, *Rev. Arch.*, 1908, II, p. 208.

Mélita. Faites donc justice et sachez que, si on lui fait quelque tort, nous vous en rendrons responsables, État et particuliers; et assurez-lui l'égalité des droits civils et politiques ».

Et les Étoliens répondent :

« Attendu qu'Épiklès fils d'Ératon est Oaxien, mais qu'il habite à Amphissa, après avoir séjourné à Delphes et à Thermos, on l'inscrira citoyen et on donnera copie de l'acte à Épiklès ».

« Ainsi, dit M. Ad. J. Reinach, Épiklès a eu beau, suivant l'exemple de son père, rester mercenaire en Cypre, être vendu comme esclave en Locride, se racheter et vivre comme métèque à Delphes, Thermos et Amphissa, il ne perd pas sa qualité d'Oaxien, et, profitant d'un traité d'*isopolitie* qui existe apparemment entre sa première patrie et sa patrie d'adoption, il fait intervenir Oaxos pour que les Étoliens lui accordent le droit de cité ». Rien de plus significatif que cette protection jalouse et efficace de la minuscule cité sur une famille qui l'a quittée depuis tant d'années.

Mais l'impérieux régime de la cité s'est relâché pourtant vis-à-vis de l'individu. On sentait maintenant, au-dessus d'elle, un pouvoir supérieur auquel on pouvait en appeler, et qui intervenait souvent comme arbitre [1]. En outre, elle avait un pressant intérêt à retenir des gens sollicités toujours vers les nouveaux centres de population où on pouvait vivre sans abdiquer sa nationalité grecque, ou au moins sans renoncer aux avantages de la civilisation hellénique. La liberté de l'individu civilisé a profité grandement du nouvel état de choses politique: nous verrons plus tard quel usage en a été fait.

Pour le moment, il faut laisser cet examen trop général pour examiner dans quelle mesure il est rectifié par l'étude des États particuliers.

1. Intervention de Lysimaque entre deux cités (Michel, 35); de Philippe entre une cité et ses habitants (*ibid.*, 41), etc. Vis-à-vis d'une ville comme Sparte, Philippe se montre bien plus hésitant (Pol., V, 27).

CHAPITRE II

La monarchie des Lagides.

I. Le roi et sa famille, Arsinoé. — L'armée, les clérouchies, la milice indigène. — La colonisation militaire.
II. Les villes grecques. — Naucratis. — Alexandrie. — Ptolémaïs. — Le corps politique. — Autres cités.
III. La population indigène; sa servitude. — Les sacerdoces; les conciles ptolémaïques.
IV. Possessions extérieures. — Éthiopie. — Domaine des éléphants. — Mer Rouge. — Cyrénaïque; Carthage.
V. Au N., Syrie; Juifs; Phénicie; frontières. — Cypre et Cilicie, Crète. — La confédération des îles; possessions égéennes. — Timosthène; le Pont et l'Occident. — Revenus de ces possessions et flotte; importance du domaine égéen.
VI. Influence de l'Égypte. — L'inceste; autres symptômes. — Le Pharaon reparaît.

Nous commencerons notre revue par la monarchie des Lagides, le mieux connu de beaucoup de tous ces États, à l'heure actuelle.

Le noyau en était d'Égypte, c'est-à-dire un pays caractérisé à la fois par des conditions géographiques très spéciales, et par un passé de civilisation exceptionnellement long. Troublée souvent au temps des Achéménides, détachée d'eux pendant de longues années au IVe siècle, elle avait bien accueilli la domination macédonienne. Le premier intendant qui y avait été placé, Cléomène de Naucratis, n'était pourtant pas homme à la lui présenter sous un jour aimable, mais, aussitôt ce personnage supprimé, Ptolémée fils de Lagos (Pto-

---

Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, 4 vol. (1903-1907.)

L'Égypte. — Monnaies ptolémaïques (bibliographie dans Barclay V. Head, *Hist. Num.*) — Inscriptions de Canope, de Rosette, d'Adulis (Dittenberger, *Or. Gr. Inscr.* 54, 56, 90). — Papyrus (on a aujourd'hui Mitteis et Wilcken, *Grundzüge und Chrestomathie d. Papyruskunde*, 1912 : I, *Histor. Teil*, 1) théorie 2) documents; II) *Jurist. Teil*, 1) théorie, 2) documents essentiels, — mais il faudra souvent se reporter aux recueils de Tebtunis, d'Hibeh, d'Oxyrhinchos, de Lille, etc. [1]). — Théocrite, XVII, 86. — Polybe, V, 34, et XVII. — Diodore, I. — Strabon, XVIII. — Appien, *Prooemium*. — Athénée, *passim*.

---

1. Les découvertes papyrologiques sont toutes signalées dans l'*Archiv für Papyrusforschung*.

lémée I Soter) avait eu le loisir, pendant un règne de près de quarante ans, de ménager la transition [1]. A la fin, il avait eu auprès de lui un conseiller avisé, le réfugié athénien Démétrius de Phalère, écarté au début du règne suivant pour avoir pris le parti de Kéraunos [2]. Enfin, le premier Lagide, au cours des guerres des Diadoques, avait eu l'occasion d'entourer le pays qui était le réduit de sa puissance d'une série d'ouvrages avancés que ses successeurs ne laissèrent pas péricliter, au contraire. Au moment où nous nous plaçons, nous savons déjà que tout cet ensemble était régi par Ptolémée II Philadelphe (hiver 285/4 — début 246).

I

Ptolémée II Philadelphe était né en 309/8, à Kos, de Ptolémée Soter et de Bérénice, qui avait suivi son amant dans la campagne de Grèce [3]. Pour lui assurer le trône, son père avait dû répudier la reine Eurydice, fille d'Antipater, et déshériter le fils qu'il en avait eu, Ptolémée Kéraunos, enfin abdiquer deux ans avant sa mort [4]. A son avènement, le nouveau roi avait vingt-cinq ans : il était marié à Arsinoé, fille de Lysimaque, et en avait ou allait en avoir des enfants, dont le futur Ptolémée III Évergète. En 280, l'arrivée d'une autre Arsinoé, sœur de Ptolémée II, et veuve de Lysimaque, puis de Kéraunos, vint jeter le trouble dans le ménage royal et provoquer l'incident qui a valu au second Lagide son surnom [5]. Bien que cette Arsinoé approchât de la quarantaine, Philadelphe répudia sa femme pour l'épouser : union qui était justifiée par tous les précédents pharaoniques et parut naturelle aux Égyptiens, mais révolta les Européens. Il dut prendre des mesures de police rigoureuses pour faire taire les langues dans son royaume, et, au dehors, la faveur intéressée dont il jouissait dans les milieux intellectuels n'empêcha pas l'éclosion de morceaux de littérature satirique assez bien venus. Le sen-

1. On a compté le règne de Soter, tantôt à partir de la mort d'Alexandre, tantôt à partir de l'assomption du titre de roi : généralement, ce comput a prévalu, et les chronographes lui donnent 20 ans de règne jusqu'à son abdication, fin 305 — fin 285 : Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, t. II, p. 379-380. Mais je remarque que les années de règne des chronographes, qui sont des années égyptiennes, ne cadrent pas avec les années de règne des documents officiels contemporains, qui sont des années macédoniennes.

2. Sur Démétrius de Phalère en Égypte, voir, outre Bouché-Leclercq, Ferguson, *Hellen. Athens*, p. 137, 168-9. Une des traces de son passage est l'établissement du culte d'Éleusis près d'Alexandrie. Une autre est probablement l'adoption du cycle de Callippe.

3. La date : *Marm. Par.*, année 309/8 (Jacoby, p. 201).

4. Peut-être Philadelphe a-t-il néanmoins tué son père (Lumbroso, *Archiv. f. Papyrusf.*, 1904, p. 166).

5. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III², p. 130.

timent monstrueux qui l'avait guidé était sincère et profond : quand Arsinoé mourut prématurément en 270 [1], il porta son deuil avec ostentation, et ne lui donna pas de remplaçante, au moins officiellement. Il avait de la première Arsinoé un fils, Ptolémée, qu'il associa au trône et eut pour corégent jusque vers 258; il lui donna à gouverner les places d'Asie-Mineure, qu'Arsinoé avait gardées à la mort de Lysimaque et apportées en dot à son nouvel époux [2]. Ptolémée Philadelphe ne fut jamais, comme son père, un soldat : la vigueur physique lui manquait absolument, et la neurasthénie le guetta toujours. Il n'en fut pas moins un souverain attentif et avisé, de décision prompte et sûre [3]. Son goût des choses de l'esprit était éclairé : la Bibliothèque existait avant lui, mais le Musée scientifique d'Alexandrie fut son œuvre. Il a maintenu et consolidé la dynastie. Il ne s'associa pas le second fils de la première Arsinoé, mais lui donna à gouverner Cyrène : c'est ce Ptolémée qui était destiné à purifier la cour d'Alexandrie par son mariage romanesque avec sa cousine Bérénice, et à rendre à la dynastie son caractère militaire [4].

Que le roi fût ou non un soldat, la base de son pouvoir et le seul lien de son empire disparate n'en était pas moins son armée. Alexandre avait déjà laissé en Égypte un corps d'occupation assez fort. Ptolémée I amena avec lui d'autres troupes. A la bataille de Gaza (312), il avait dû faire usage pourtant, même dans les corps combattants, de la milice indigène qu'avaient laissé subsister les Perses. Mais lui et son successeur n'en ont pas moins tenu à conserver à l'armée son caractère européen, sinon macédonien (car le nom de *Macédonien* a été octroyé sans doute à bien des soldats venus de Grèce ou de Thrace) : tout au plus ont-ils accepté certains Asiatiques (désignés par l'ethnique non moins artificiel, mais significatif, de *Perse*). Or, cette armée devait être nombreuse : la garde seule aurait compris 23.000 cavaliers et 57.000 fantassins, et Philadelphe a disposé, nous dit-on, de 240.000 hommes (il faut probablement prendre les premiers chiffres pour ceux de l'armée permanente tout entière, et comprendre dans le dernier toutes les forces de marine et de police) [5]. D'autre part, les Ptolémées ne pouvaient compter, pour entretenir de pareilles masses, sur l'enrôlement de

1. Stèle de Mendès (Maspéro, dans Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, t. I, p. 180).

2. Athénée, XIII, 593. Trogue Pompée, *Prol.*, 26. C'est la solution qui est généralement adoptée, mais la question à donné lieu à des controverses : Wilamowitz, *Gött̀ing. Gel. Anz.*, 1914, p. 88.

3. Cf. Callimaque, *Hymne à Zeus*, 87 sqq. On fera la part de l'adulation officielle.

4. Rien n'empêche donc de croire que le 25 Dios (*Décret de Canope*, l. 4) soit bien la date de l'avènement réel d'Évergète.

5. L'ouvrage à consulter sur toutes ces questions est : J. Lesquier, *Les institutions milit. des Lagides*, thèse Paris, 1911.

mercenaires : ils étaient riches, mais la levée de mercenaires ne présentait pas seulement des difficultés d'ordre financier. Enfin, ils n'ont pas voulu compter sur les hommes grandis dans l'atmosphère anémiante des villes grecques du royaume. Bref, tout les conduisait à attacher les soldats au sol en leur donnant, au lieu d'argent, de la terre : le terme de *clérouchie*, employé pour désigner ces dotations, indique que les précédents attiques ont influé sur l'organisation de détail.

Les clérouchies étaient de 100, 70 et 30 aroures selon le corps auquel appartenait le soldat (l'aroure = $^1/_4$ d'hectare). Dès le début s'éleva entre l'État et les soldats un conflit que nous devinerions, même si les documents ne l'attestaient pas. Le soldat tendit à considérer le bien clérouchique comme une propriété, qu'il pouvait aliéner, louer, etc., librement. Avec la terre, l'État lui assurait une maison par un billet de logement permanent (σταθμός) qui enlevait à certains contribuables la moitié de leur habitation : même sur ce logement, il prétendit exercer ses droits de propriétaire. Avant tout, il prétendit, quand il avait fondé en Égypte une famille, lui assurer la succession de ces biens. L'État, de son côté, voulut maintenir le caractère conditionnel de ces concessions, strictement subordonnées à l'accomplissement du service militaire : ses agents, au IIIe siècle, ont maintenu énergiquement le principe, quelle qu'ait été leur tolérance dans la réalité. La solution du conflit était simple quand le clérouque avait au moins un fils en âge de lui succéder au moment où il vieillissait, et ayant le goût et l'aptitude militaire. Mais ce cas, pour normal qu'il fût, ne se présentait pas toujours, — il s'en faut. A côté des clérouques, les Ptolémées se sont donc ménagé une réserve de recrutement, les *épigones* : quand ceux-ci n'étaient pas de famille clérouchique, on n'hésita pas à leur donner aussi un lot de terre, qui fut dans certains cas de 25 aroures [1].

Quant à la milice indigène, les Ptolémées l'ont conservée en principe, en réduisant ses dotations de 12 aroures à 5 [2]. Mais ils ne se sont décidés à en faire usage qu'en 217, — et ils l'ont fait à leur grand dam. L'armement des indigènes a donné à ceux-ci assez de fierté militaire pour les rendre dangereux au pouvoir, sans changer ce qu'ils étaient depuis le temps de Thoutmès et de Ramsès : d'exécrables soldats. Au IIIe siècle, on n'a employé les μάχιμοι que dans la marine et dans la police. La marine de Philadelphe a compté, paraît-il, jusqu'à 2.000 bâtiments (il faut sans doute comprendre dans le nombre les plus infimes barques employées au service pu-

1. Certains documents inédits, dont je dois communication à l'obligeance de M. Jouguet, forcent à modifier, en ce sens, les conclusions de M. Lesquier, que j'ai adoptées dans l'ensemble.

2. Sur la milice indigène, cf. Lesquier, *op. cit.*, p. 5-8.

blic)[1]. Pour les mouvoir et les armer, on a appliqué aux populations du Delta l'inscription maritime, en les rénumérant par des concessions de terre : et, toujours, nous trouvons des μαχίμοι dans les stations navales des Lagides[2]. D'autre part, les indigènes ont servi à recruter les corps de gendarmerie que le système de socialisme d'État inauguré par les premiers Ptolémées forçait de multiplier à proportion du nombre des fraudeurs et des contrebandiers : au IIe siècle, ces corps seront considérés peu à peu au moins comme les égaux des vraies troupes[3].

Le système clérouchique n'a pas eu seulement une portée militaire. Les terres qui ont été allouées aux clérouques, ont été choisies de préférence dans les districts qui étaient à conquérir ou à reconquérir pour la culture. Le dessèchement du Fayoum, sous Philadelphe, a été l'œuvre de pareils colons[4]. On appréciera l'importance de cette pénétration rurale, en se rappelant que la dotation totale de l'armée européenne a été au moins de 2 millions d'aroures (5.000 k. c.)[5]. Mais on se dira aussi que, quelle que fût la puissance de l'esprit de corps, il était bien difficile d'empêcher la milice européenne, ainsi dispersée, de se dissoudre progressivement dans la masse indigène.

II

Aussi la première place, dans l'entourage grec des Lagides, reste-t-elle aux villes helléniques fondées en Égypte : non seulement parce que la population compacte qui les habitait a mieux su garder son caractère ethnique, mais aussi parce qu'elle a fourni en grande partie les éléments supérieurs de la hiérarchie de fonctionnaires qui s'est répandue sur toute la contrée.

Les villes étaient au nombre de trois : Naucratis, Alexandrie, Ptolémaïs.

Naucratis était la vieille ville grecque fondée, sous les derniers Pharaons, près de l'embouchure de la bouche Bolbitine. Elle avait végété sous la domination perse : dès l'arrivée des Macédoniens, c'est à un de ses enfants qu'on avait fait appel pour inaugurer le régime nouveau. Elle restait une ville de l'ancien temps, bâtie à

1. Cf. Lesquier, *op. cit.*, p. 256, 60, et Tarn, *Antig. Gon.*, p. 454 sqq.
2. Cf. *Archiv. f. Papyrusf.*, I, p. 206.
3. Cf. Lesquier, *op. cit.*, p. 260 sqq. A partir de la fin du IIIe siècle, il y a tant d'Égyptiens possesseurs de terres clérouchiques qu'on appelle les autres κάτοικοι.
4. Cf. Lesquier, *op. cit.*, p. 171-2, et Wilcken-Mitteis, *Chrestomathie*, I, 2, n° 334 sqq.
5. Lesquier, *op. cit.*, p. 40.

l'égyptienne, mesurant 800 mètres sur 400, et faisant piètre figure à côté d'Alexandrie et de Ptolémaïs : elle a gardé longtemps une organisation sensiblement différente de la leur [1].

Alexandrie avait été fondée, on a vu dans quelles circonstances, par le conquérant qui était venu reposer dans ses murs. Elle avait maintenant soixante ans d'existence. Jetée à gauche de l'embouchure Canopique, entre le lac Maréotis et la mer, elle se signalait d'abord aux vaisseaux par son triple port. Entre le port du Marais et le grand port, s'avançait la presqu'île où était casernée la garde royale; entre le grand port et le port Eunoste, l'île qui avait donné son nom au phare célèbre de Sostrate de Cnide [2]. Derrière ces ports, deux larges voies, l'une orientée N. S., longue de 1 $^1/_4$ km., l'autre orientée E. O., et longue de 7 km., se croisaient non loin du Musée, et achevaient de diviser la ville en cinq quartiers. Les îlots rectangulaires qui les constituaient ne pouvaient être encore habités de façon très dense : néanmoins, lorsque Philadelphe inaugura les jeux voués à la mémoire de son père par cette fête isolympique qu'ont décrite avec complaisance les historiens, il trouva 1.600 adolescents alexandrins pour porter les vases, ce qui ne permet pas d'évaluer la population à moins de 60.000 âmes [3]. Ces fêtes ont encore contribué d'ailleurs à précipiter l'immigration qu'attirait l'admirable situation de la ville : Alexandrie atteindra, au bout de trois siècles, le chiffre d'$^1/_2$ million d'habitants [4]. Son organisation sociale était analogue à celle des autres villes grecques : mais les institutions politiques qui ailleurs fonctionnaient activement et avec efficacité y étaient surveillées de près et réduites au strict minimum par le voisinage de la royauté, si bien que la vie ordinaire de la capitale échappe aux modernes bien plus que celle de telle cité de second ordre [5].

Ptolémée Soter avait tenu à donner une sœur à Alexandrie dans le haut pays, et fondé Ptolémaïs à 120 km. au nord de Thèbes. La ville a reçu, elle, une véritable constitution de ville grecque autonome [6].

Pour organiser les cités, les Ptolémées se sont efforcés d'imiter artificiellement la constitution à laquelle l'évolution naturelle avait abouti ailleurs (à Rhodes par exemple) [7]. Nous avons dit que, là, fonctionnait une démocratie où la participation au pouvoir était assurée à tous les citoyens, mais où le corps des citoyens était limitée aux

1. Cf. Pap. Paris, dans Wilcken, *Chrestomathie*, I, 2, n° 30, cf. I, 1, p. 13.
2. Cf. Perdrizet, *Rev. Ét. anc.*, 1899, p. 261-273. Saladin, *Journ. des Sav.*, 1913, p. 454. Jondet, *Bull. Soc. archéol. Alexandrie*, 1912, p. 252.
3. Callixène, dans Athénée, V, 196 sqq.
4. Diod., XVII, 52. Strab., XVII, I, 13.
5. Cf. Plaumann, *Arch. f. Papyrusf.*, 1913, p. 80-86.
6. Cf. Plaumann, *Ptolémaïs*, 1910, p. 4-39. Id., *Klio* 1913, p. 310.
7. Plaumann, *Klio* 1913, p. 488.

éléments vraiment nationaux. Comment a-t-on pu adapter un pareil système aux villes neuves d'Égypte? Elles ont été divisées schématiquement en tribus, dèmes et phratries, les prytanes qui représentaient les phratries représentant aussi toute la cité, comme à Athènes, à tour de rôle : il y eut 5 tribus, 12 dèmes par tribu et 12 phratries par dème, de façon que le nombre des prytanes fût de 720, fonctionnant à deux par jour, probablement à partir du moment où l'année de 360 jours fut adoptée (vers 254) [1]. Mais, pour que ce pouvoir égal ne fût pas ouvert d'emblée à tous les éléments hétéroclites et mouvants qui affluaient sans relâche, on fixa à 10 le nombre des citoyens de chaque prytanie : ôtés les 5 prostates de tribus et les 720 prytanes, il restait 6475 citoyens actifs. Les descendants des familles enracinées (τῆς ἐπιγονῆς) formaient, là comme dans l'armée, une réserve de recrutement où l'on puisait pour combler les vides qui se produisaient, sans doute assez rapidement, dans le corps politique [2]. On a attribué cette organisation à Démétrius de Phalère. Il est remarquable pourtant que l'élément censitaire y fait défaut, — ce qui est naturel dans des cités en train de croître, et où la richesse était très mobile. Mais il y a lieu de croire qu'il était introduit indirectement par la condition, imposée aux futurs citoyens actifs, de passer par l'éducation éphébique, — ouverte à tous en droit, assez dispendieuse en fait [3].

Les villes ainsi organisées ont été des centres d'attraction puissants, où les immigrants étaient sûrs de trouver, avec des privilèges appréciables, un droit analogue à celui de leur pays. Mais ils se sont répandus ailleurs aussi, surtout dans les métropoles des nomes [4]. Dès le IIIe siècle, un certain nombre d'entre celles-ci ont eu des *gymnases*. C'est par les métropoles que se fera (très progressivement) l'assimilation des villes de l'Égypte aux trois cités helléniques.

III

Quant aux Égyptiens, ils sont restés sous les premiers Ptolémées ce qu'ils étaient auparavant, une population sujette (λαοί) [5]. Leurs

1. Cf. Glotz, *Rev. Arch.*, 1911, II, p. 256 sqq. On a retrouvé les 6475 à Arsinoé au IIe siècle après Jésus-Christ, mais l'institution remonte au IIIe siècle (Plaumann, *Archiv f. Papyrusforschung*, 1913, p. 176 sqq.).
2. Sur les τῆς ἐπιγονῆς civils, cf. Jouguet, *La vie munic. dans l'Ég. rom.*, p. 12 sqq.
3. Sur les ἀπὸ γυμνασίου à l'époque romaine, cf. Jouguet, *op. cit.*, p. 79 sqq., 90 sqq Le principe de l'organisation me paraît remonter certainement à l'époque macédonienne.
4. On trouve par exemple des Hellénomemphites qui ont une constitution analogue à celle de Naucratis : Pap. Paris dans Wilcken, *Chrestom.*, I, 2, 30.
5. Rostowtzew, *Stud. z. Gesch. d. röm. Kolonats* (1910), c. 1.

nomes, leurs districts, leurs communes, sont de pures circonscriptions territoriales; le stratège grec administre le nome; les nomarques, les toparques, les comarques, sont des agents financiers royaux. Même la vieille et glorieuse ville de Thèbes ne se distingue à ce point de vue que parce qu'elle est peut-être gouvernée plus directement (plus tard, la Thébaïde recevra un *épistratège* spécial [1]). L'Égyptien est désigné, dans les documents officiels, par le nom de son père et par le nom de son bourg, auquel il semble donc assez étroitement rattaché; on ne sait si ce qu'on appellerait en Grèce le démotique suivait la famille [2].

Rien n'indique mieux la situation relative des diverses couches de population que les documents relatifs à la *laographie* (capitation). Nous ne sommes, il est vrai, renseignés avec précision que pour l'époque romaine, mais nous pouvons affirmer que le germe des institutions constatées alors existait déjà sous les derniers Ptolémées [3], et, comme ces institutions ont un caractère nettement défavorable aux indigènes, nous pouvons les faire remonter sans hésitation jusqu'au IIIe siècle. La laographie, comme le nom l'indique, porte essentiellement sur la population indigène, — le clergé mis à part. Les Juifs en sont exempts, et ils considèrent comme une vexation toute tentative faite pour les y assujettir [4]. Les Grecs et Macédoniens, naturellement, y échappent aussi. Au début, ces deux classes se couvraient, à très peu de chose près, avec celles des citoyens des trois villes (Naucratis, Alexandrie, Ptolémaïs), et des colons militaires (clérouques et sans doute épigones). Mais bientôt, le nombre des immigrés et des métis augmentant et ces hommes se rencontrant partout, il a fallu, pour justifier le privilège, la constitution de tout un dossier (ἐπίκρισις, au moins à l'époque romaine) [5]. La qualité de Grec se justifie alors par le passage dans un gymnase. Le privilège militaire est attaché à la possession d'un fief ou ancien fief militaire, et revient à ce qu'on appelle dès le IIe siècle les *catœques* [6]. A ces catégories il faut ajouter des demi-privilégiés (ne payant que la moitié de la taxe), habitants des métropoles (chefs-lieux de nomes) parmi lesquels se trouvent de purs Égyptiens [7]. Peut-être sont-ce des Égyptiens ayant reçu l'éducation grecque : en tous cas, on ne les voit mentionnés qu'à l'époque romaine.

Même dans l'enclos privé qui lui est laissé, l'Égyptien est moins libre qu'avant. Non pas que la propriété privée ait été inconnue

1. Martin, *Les Épistratèges*, 1912.
2. Sur cette question de l'*origo*, cf. Jouguet, *La vie municip.*, p. 89-97.
3. *Aegypt. Urk. aus d. Mus. Berlin, Griech. Urk.*, IV (1912), 1198, II, 8. Cf. *Tebtunis Pap.*, I, n° 103; et Wilcken, *Chrestom.*, I, 1, n° 66.
4. 3 *Macch.*, II, 28 (document de date incertaine).
5. Wilcken, *Chrestom.*, I, I, p. 196 sqq. Cf. Plaumann, *Klio*, 1913, p. 135.
6. Cf. Lesquier, *Les instit. milit. etc.*, p. 48 sqq., 303 sqq.
7. Jouguet, *La vie municipale etc.*, p. 78, etc.

dans l'Égypte préptolémaïque, ni qu'aucun acte royal l'ait supprimée [1]. Mais l'extension du domaine public ou religieux, l'extension des monopoles d'État, l'envahissement universel du fisc, en a réduit le domaine au minimum. Il est visible, par les documents aujourd'hui si nombreux que nous avons, que la principale besogne de tous ces fonctionnaires est de réglementer les rapports des individus avec le Trésor [2]. Il n'y a presque pas d'esclaves en Égypte, mais c'est que presque tous les Égyptiens sont, sinon des esclaves, au moins des ouvriers ou employés du roi.

La seule pensée du fellah, en dehors des moments où il ensemence, laboure, récolte ou ouvre, est pour sa religion. Celle-ci est restée immuable : c'est à peine si le premier Ptolémée a pu acclimater un culte nouveau, rattaché d'ailleurs à un culte national, le culte de Sérapis (en dehors, bien entendu, du culte royal). Et cette religion est restée strictement particulariste. Elle est représentée par un clergé nombreux, riche collectivement, largement héréditaire, et où se concentre tout ce qui dépasse le niveau mental moyen [3]. Mais c'est par abus que nous disons : un clergé ; en réalité, il n'y a que des sacerdoces multiples, indépendants et parfois rivaux.

Les Ptolémées savaient, par des exemples récents, que c'était là le point sensible : ils eurent la sagesse de ne point l'irriter. Le premier Ptolémée a été prodigue de prévenances individuelles vis-à-vis des sanctuaires égyptiens. Le second a commencé à traiter ces sanctuaires comme un corps, dans un but fiscal naturellement. C'est ainsi que, pour doter le culte d'Arsinoé (264/3), il a exigé le paiement à tous les temples de l'ἀπόμοιρα, c'est-à-dire $^1/_6$ des produits vinicoles et maraîchers, et profité de l'occasion pour jeter les yeux sur l'administration de tous les biens de mainmorte [4]. Sous Ptolémée III Évergète, nous voyons les prêtres d'Égypte convoqués en concile (238), pour enregistrer la réforme (plus exactement l'essai de réforme) du calendrier, et le culte d'une enfant mort-née. Ceci pouvait ne pas avoir d'inconvénients sous un gouvernement fort : après 217, il en sera autrement, et le concile de Memphis (195) prendra vis-à-vis de Ptolémée V l'attitude d'un Parlement national [5]. Mais ce ne sera là qu'un des symptômes du réveil de la nationalité égyptienne.

1. Cf. Rostowzew, *Stud. zur Gesch. des röm. Kolonats*, 1910, p. 58 sqq. Je juge sur ce point comme M. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, t. III, p. 279, 384 (cf. Wilcken, *Chrest.*, I, 2, 339). Cf. pourtant H. Maspero, *Les fin. de l'Ég.*, p. 10-28 (relatif à la propriété foncière seulement).

2. Ceci semble surtout établi pour le comogrammate (cf. Jouguet, *La vie munic.*, p. 64-5).

3. Cf. W. Otto, *Tempel. u. Priester i. hellenist. Ægypten*, 1905.

4. Cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, t. I, p. 233, et t. IV, p. 313-4 ; et Wilcken, *Chrestom.*, I, 2, n° 249.

5. Sur le premier concile, cf. Bouché-Leclercq, *op. cit.*, I, p. 265 sqq., sur le second, *ibid.*, p. 368 sqq.

IV

L'Égypte était la base de la puissance des Ptolémées par les richesses que leur fournissait son sol exceptionnellement fertile, mais leurs possessions étaient bien plus vastes, et s'étendaient en tous sens. Regardons d'abord au Sud.

Là subsistait toujours le vieux royaume d'Éthiopie, si intimement mêlé à l'existence de l'Égypte au temps des Assyriens, puis replié sur lui-même, et devenu, à l'époque perse, une véritable théocratie. Au temps de Philadelphe, le roi Ergamène brisa, par un coup d'État, le pouvoir du sacerdoce [1]. Mais ce souverain était moins brillant contre les rois que contre les prêtres, car c'est sous lui, semble-t-il (sans doute par le fait de Ptolémée III Évergète), que la frontière égyptienne fut reculée de Syène à Hiérasycaminos [2]. Toutefois, cette monarchie a barré aux entreprises possibles des Ptolémées la route du centre de l'Afrique.

Ils se sont dédommagés sur les côtes de la mer Rouge. C'est Philadelphe surtout qui a multiplié là les stations égyptiennes, Bérénikis, Arsinoé, etc., jusque sur la côte des Somalis. L'intérêt de ces stations résidait dans la chasse aux éléphants : Philadelphe réunit dans ses écuries jusqu'à 400 de ces bêtes [3]. On les capturait dans les régions voisines de la côte, et on les embarquait dans les stations susdites : de Bérénikis, une route bien installée les amenait à Coptos sur le Nil. La grande difficulté était d'approvisionner les centaines de soldats distribués sur ces côtes désertes : les bateaux qui partaient d'Héroonpolis, chargés de blé, avaient besoin de protection contre les pirates arabes [4].

Philadelphe a-t-il essayé de tirer parti de ces stations pour capter le commerce de l'Arabie et de l'Inde? Le Yémen, avec ses parfums, n'en était pas éloigné, et, avec l'Inde, les relations auraient pu être facilitées par la mousson (mais celle-ci n'a été révélée que par Hippalos, vers 100 [5]). Le roi a certainement fait remettre en état le canal de Darius, entre les lacs Amers et le Nil, pour faciliter la communication de la mer Rouge avec Alexandrie : des bateaux chargés de milliers d'artabes de blés du Fayoum pouvaient partir d'Héroonpolis pour le détroit de Bab-el-Mandeb [6]. Mais il semble bien que tout

1. Diod., III, 6 (on connaît la *Stèle de l'Excommunication*, de Napata). Röder, *Klio*, 1912.
2. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III², p. 286.
3. Hiéron, *in Dan.*, XI, 5. A Raphia, Philopator n'en avait que 73 (Pol., V, 80 sqq.).
4. Cf. Wilcken, *Chrestom.*, I, 2, n° 451-2. Michel, 1236.
5. *Peripl. Mar. Erythr.*, 57 (dans les *Geogr. gr. Min.*, I, p. 298). Cf. Strab., II, v, 12, 14. Schoft, *The periplus of the Erythr. Sea*, Longmans, 1912.
6. Cf. Wilcken, *Chrest.*, I, 2, n° 452. Le chiffre est douteux.

cela n'ait amené dans le monde grec que des articles de curiosité.

A l'Ouest, les Ptolémées avaient un domaine plus productif dans la Cyrénaïque. On a vu quels embarras cette province avait suscités à Soter avant et après la mort d'Ophellas. Il l'avait confiée à un fils que Bérénice avait d'un premier mariage, Magas, qui a administré la province pendant cinquante ans environ (c. 308-c. 258), non sans heurts avec Philadelphe [1]. Les secours en argent et en hommes qui pouvaient en venir ont été ainsi assurés à la monarchie : les villes ont toujours joui d'une autonomie assez large [2].

La frontière de la Cyrénaïque du côté de Carthage, si elle a été portée un moment jusqu'à la tour d'Euphrantas sur la Syrte, a été ramenée bientôt aux autels des Philènes, et Philadelphe a vécu en bons termes avec la république punique. Au temps de la première guerre punique, il lui a refusé pourtant un emprunt, sous prétexte que, depuis 273, il était aussi l'ami de Rome [3]. Les entreprises maritimes vers l'Ouest, qui eussent été de nature à séduire le fondateur du Musée, étaient rendues impossibles par la jalousie carthaginoise.

V

Si les possessions des Ptolémées du côté de l'Afrique n'intéressent guère que les amateurs de curiosités géographiques, il en va autrement de leurs possessions vers le Nord. Nous commencerons par la Syrie.

La Syrie méridionale, longtemps disputée par Soter à Antigone, était tombée entre ses mains en 302 (cf. chap. II) : elle fut d'ailleurs disputée aux Ptolémées par les Séleucides dès 274. Mais la Palestine a connu la domination ptolémaïque pendant tout le IIIe siècle [4]. Un des peuples qui y habitaient, les Juifs, avait attiré tout de suite l'attention des rois par ses mœurs singulières : un écrivain qui vivait à la cour de Ptolémée Ier, Hécatée d'Abdère, leur avait consacré un livre spécial [5]. Les deux premiers Ptolémées ne se sont pas contentés de ramener en Égypte des prisonniers juifs à distribuer à leurs clérouques [6]. Ils ont encouragé par divers moyens l'immigration volontaire des Juifs. Ils ont accordé à ceux-ci, non seulement à Alexandrie où ils peuplèrent le quartier Est, mais dans les petites

1. Sur la date, cf. Kern, *Hist. du bouddh.*, 2e éd., II, p. 291. Cf. p. 252.
2. Elles formèrent vers 240 un κοινόν analogue à celui des Nésiotes (Barclay V. Head, *Hist. num.*, p. 872).
3. App., *Sicil.*, 1 (contient probablement des inexactitudes).
4. Beloch, *Gr. Gesch.*, III2, p. 251 sqq.
5. Josèphe, *c. Ap.*, I, 22.
6. Jos., *Antiq.*, XII, 5. App., *Syr.*, 50. La coutume attestée ailleurs: Mahaffy et Smyly, *Flinders Petrie Pap.*, 104.

villes, des droits qui faisaient de la colonie juive, comme de la colonie grecque, une classe privilégiée. Ils appréciaient évidemment les talents spéciaux de ce peuple pour le maniement de l'argent, talents que l'emploi du système de la ferme des impôts et de la banque d'État leur fournit plus d'une occasion d'employer à leur service [1]. De fait, l'émigration des Juifs, qui, au temps des Perses, s'était portée surtout vers la Babylonie, fut attirée presque exclusivement vers l'Ouest par les Ptolémées. A Alexandrie et dans les villes grecques, ils semblent avoir fortement atténué, au IIIe siècle, leur fanatisme intransigeant et sournois : ils ont pris des noms grecs et même théophores, prêté serment par le nom des souverains [2]. Les premiers Ptolémées ont été assez satisfaits des services de ces étrangers pour les pousser vers Cyrène : la juiverie importante de cette contrée remonte à cette époque [3].

Une autre acquisition durable faite en Syrie, à la chute de l'empire maritime de Démétrius, a été celle de la Phénicie méridionale, Tyr et Sidon. Les Lagides ont été prévenants envers les souverains de ces villes : celui de Sidon, Bacchon, a longtemps commandé la flotte ptolémaïque dans la mer Égée [4].

A l'Est et au Nord de cette zone, la frontière a varié au cours des luttes contre les Séleucides. Le pays à l'est du Jourdain a été assez solidement colonisé, comme l'attestent les noms de Philadelphie et d'Aréopolis [5], qui se sont substitués à ceux de Rabbath-Ammon et de Rabbath-Moab. Au Nord, Ptolémée Évergète (246) reculera un moment la frontière, et pendant de longues années les Égyptiens occuperont Séleucie [6].

Cypre avait été conquise par Soter, et l'on a vu dans quelles circonstances tragiques avait fini la dynastie qui gouvernait la ville d'Évagoras. L'île fut reprise par Démétrius Poliorcète, mais revint aux Ptolémées dès 294 [7] : ils la retrouvèrent débarrassée des roitelets qui se l'étaient partagée, sauf peut-être de celui de Soles, Eunostos, qui avait épousé la fille de Soter et de la courtisane Thaïs [8]. Elle fut gouvernée en tous cas par un stratège, qui surveillait les

1. Sur les Juifs d'Alexandrie, Jouguet, *Vie munic.*, p. 8. Voir à ce sujet une histoire, d'ailleurs absurde, dans Josèphe, *Antiq.*, XII, 4.

2. Cf Wilcken, *Chrestom.*, I, 2, 54 sqq.

3. Jos., *c. Ap.*, II, 4 (peut-être inexact).

4. Sur un lieutenant de ce Bacchon, cf un décret d'Ios: *Rev. Ét. gr.*, 1904, p. 196 sqq.

5. Sur le nom de cette ville, cf. Wissowa, *Realencycl.*, s. v. Il ne me paraît pas impossible de rattacher ce nom à celui de l'allié de Philadelphe, Aréus de Sparte. Faut-il faire intervenir ici les légendes juives relatives à ce roi (Josèphe, *Antiq.*, XII, 4, 10, etc.)??

6. Pol., V, 58.

7. Plut., *Dém.*, 35, 38.

8. Athén., XIII, 576 c.

possessions séleucides de Cilicie et de Pamphylie [1]. Entre ces possessions, les Ptolémées avaient d'ailleurs des postes, débris de l'ancien royaume de Plistarque conquis sur Démétrius, et les villes de Philadelphie dans la Cilicie occidentale, d'Arsinoé dans la Lycie, attestent que leur domination a jeté là d'assez profondes racines [2].

L'amitié traditionnelle de Rhodes leur assurait l'entrée de la mer Égée. Pour surveiller la Crète, ils avaient occupé Itanos, et Philadelphe faisait soutenir Gortyne contre Cnosse par son allié et stipendié Aréus de Sparte (273) [3]. C'est qu'il importait de garder la communication avec les Cyclades devenues ptolémaïques.

Après la chute d'Athènes, Antigone, au cours de ses luttes contre Cassandre, avait organisé, avec Délos pour centre, le κοινόν des insulaires. Malgré la vaine tentative de Soter en 309, les îles restèrent aux Antigonides jusqu'à la chute de Démétrius. Alors elles tombèrent d'elles-mêmes aux mains de Ptolémée, qui se borna à substituer son navarque au nésiarque des Antigonides, en respectant l'organisation du κοινόν [4].

Nous voyons l'organe de celui-ci, l'assemblée des délégués des îles, se réunir à Délos pour voter des décrets honorifiques en l'honneur de Ptolémée. Sans doute ces délégués étaient-ils consultés quand il s'agissait de fixer les contingents en argent, vaisseaux ou hommes, à fournir à la monarchie [5]. Il semble que leurs attributions se soient bornées là. Les îles, même les plus petites, ont conservé leur autonomie [6]. Délos, qui n'était guère qu'un sanctuaire, a même vu respecter sa neutralité. Et Kos, au temps de Philadelphe, avait encore son droit particulier et archaïque [7]. Au reste, cette confédération était destinée à s'effriter bientôt sous les coups répétés des rois de Macédoine [8].

Les autres possessions des Ptolémées sur le pourtour de la mer grecque ont toujours été isolées, et ont varié selon les caprices des guerres avec les Séleucides et les Antigonides. Les prétentions de la dynastie sur ces régions côtières remontaient en général, à la fameuse expédition de Soter en 309. Beaucoup avaient été acquises au moment de la chute du Poliorcète, d'autres avaient été apportées

1. Cf. Cohen, *De magistr. Aeg. externas Lagid. regni prov. administr.*, S' Gravenhage, 1912, c. I.
2. Ptol., V, 8, 5. Strab., XIV, III, 6.
3. Plut., *Pyrrh.*, 27.
4. Cf. Werner Kœnig, *Der Bund der Nesioten*, Halle 1910, et Cohen, *De magistr. Aeg. etc.*, ch. V.
5. Ils apparaissent surtout comme des intermédiaires entre l'autorité royale et les populations (cf. le décret de Nikouria).
6. Roussel, *Bull. Corresp. hellén.*, 1911, p. 443 sqq.
7. S'il faut prendre au sérieux une facétie d'Hérondas (*Mim.* II, v. 48.) Cf. Dittenberger, *Syll.*, 177.
8. Les Ptolémées ont conservé des postes dans l'Archipel jusqu'au temps de Philométor (*Mitt. Instit. Ath.*, XII, p. 212).

par Arsinoé et son fils Ptolémée, d'autres enfin ont été conquises au moment de la première guerre de Syrie (274). Le moment de leur entrée dans la monarchie est souvent difficile à déterminer [1]. Outre Phasélis, Caune, Cnide, Halicarnasse, Milet (un moment) et Samos, Éphèse, Chios, Lesbos, Abydos, Ainos et Maronée, Samothrace et Thasos, Arsinoé sur la côte d'Argolide, ont appartenu aux Ptolémées : les villes du Nord n'ont été annexées que sous Ptolémée III Evergète (début 246 — sept. 221) [2]. Pour ces villes grecques, la domination ptolémaïque s'est traduite par l'obligation de participer aux charges de l'empire : l'autonomie leur est restée, et Samothrace, comme Délos, a même dû à son sanctuaire le respect de sa neutralité [3].

L'amiral qui commandait sous Philadelphe la flotte stationnée à Samos, Timosthène, a composé, sur les côtes de l'empire lagide, des *Instructions nautiques* qui ont longtemps fait autorité. Il n'a pu se dispenser de parler également des autres côtes de la Méditerranée orientale : mais il était très mal informé sur le Pont et sur la Méditerranée occidentale [4]. Du côté du Pont, Byzance n'aurait pas permis les entreprises des Lagides, qui d'ailleurs étaient en bons termes avec elle [5]. Du côté de l'Occident, ils furent en relations avec Syracuse, et (à partir de 273) avec Rome, mais évidemment le courant n'était pas continu encore entre l'Italie et Alexandrie : ce n'est qu'au cours de la guerre d'Hannibal que les Italiens auront recours au blé d'Égypte [6].

Les Ptolémées ont introduit peu à peu dans ces possessions extérieures le système fiscal qui fonctionnait en Égypte [7]. A Cyrène, un produit comme le silphion s'offrait de lui-même au monopole. Les droits de 50 °/₀ sur certains fruits, que nous voyons établis en Judée sous les Séleucides, remontent certainement à la domination égyptienne. En 202, nous voyons la Lycie payer des capitations, des droits de douane, des droits sur la pourpre, lesquels sont affermés pour cinq ans; et Lesbos et les villes de Thrace en paient d'analogues [8]. Il est significatif que l'ἀπόμοιρα même ait été prélevée partout. Tout cela n'a pu rendre ces possessions très productives. Cypre pouvait fournir plus de 350 t. par an [9]. Les Cyclades et l'Ionie-

1. Cf. De Sanctis, *Mem. R. Accad. di Torino*, XLVII, 19 mai 1912.
2. Pol., V, 34. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III2, p. 280.
3. M. Haussoullier (*Milet et le Didyméion*, p. 83) conclue de l'érection d'un décret à Samothrace que l'île appartenait aux Séleucides sous Antiochus Théos. Il semble bien que les îles sacrées jouissent d'une certaine neutralité.
4. Cf. Foucart, *Ét. sur Didymos*, p. 151 sqq.
5. Pol. IV, 48. Cf. pourtant p. 157.
6. Sur le traité de 273, Colin, *Rome et la Grèce*, p. 33. Sur le blé, Pol., IX, 22-3.
7. H. Maspero, *Les fin. de l'Ég.*, p. 154 sqq.
8. Wilcken, *Chrestom.*, I, 2, n° 2.
9. Plutarque (*Cato min.*, 38) parle d'un trésor de 7.000 t. amassé en vingt ans.

Carie n'avaient fourni jadis que 2-300 talents à Athènes, et, depuis, si les villes d'Ionie avaient progressé, en revanche les Cyclades s'étaient appauvries. En Lycie, les impôts en argent (à la fin du siècle il est vrai) ne s'élèvent qu'à 6 t., les droits de douane sont affermés pour 2 t. [1]. Nous pouvons être assurés que, si vraiment les revenus de Philadelphe se sont élevés à 14.800 talents, l'Égypte en payait à elle seule plus de 10.000 [2]. Il est douteux que les possessions du Nord aient suffi à entretenir seulement la flotte de 250 vaisseaux qui était stationnée dans l'Archipel [3] : c'est probablement pour cela qu'à la fin du règne d'Évergète, quand les Ptolémées ont de plus en plus compté seulement sur leurs ressources financières, on a laissé péricliter cette flotte.

Mais ce n'est pas par là que ces possessions étaient importantes pour les Ptolémées : c'est par la position qu'elles leur assuraient dans le monde hellénistique. De cette position, ils suivaient et surveillaient à chaque instant les événements qui se succédaient à l'Est comme à l'Ouest. Les regards de tous les hommes marquants du domaine égéen restaient tournés vers Alexandrie. C'est grâce à ces possessions que, jusqu'à la fin du IIIe siècle, la monarchie des Lagides est restée le premier des États du monde hellénistique.

VI

Le danger, pour cette monarchie macédonienne, résidait, en effet, dans la place énorme qu'y tenait une nationalité particulière : la nationalité égyptienne. Or, cette nationalité était fortement accusée, définie par un long passé, douce, mais résistante comme le granit de ses pyramides. Son influence s'est exercée par mille voies que nous ne discernons pas toujours, mais elle a été très pénétrante, et, comme celle de tout pays de très vieille civilisation, soporifique.

Une des coutumes par lesquelles elle s'est affirmée a attaqué la dynastie même, et l'a attaquée aux sources de sa vitalité : je veux parler de l'inceste. Le caprice de Ptolémée II, si mal accueilli par les Européens, n'aurait pas trouvé d'imitateurs, sans la complicité du milieu égyptien. Ptolémée IV Philopator épousa aussi sa sœur, une autre Arsinoé, [4] et, depuis, les mariages « philadelphes » furent de règle. Contrebalancé, dans l'Égypte pharaonique, par les

1. Wilcken, *Chrestom.*, I, 2, n° 2.
2. Hiéron., *in Dan.*, XI, 5. Cf. Wilcken, *Ostraka*, I, p. 415 sqq. Le chiffre de 740.000 t. a été visiblement obtenu en multipliant le premier chiffre par celui des 50 ans écoulés entre 323 et 273.
3. Cf. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 454 sqq.
4. Et à un âge très jeune (Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 132).

habitudes du harem oriental, l'inceste a gardé toute son action dans une famille restée, malgré tout, grecque. Après le IIIe siècle, la dynastie n'a plus donné qu'un homme digne des grands ancêtres, Philométor. Elle a fini par une femme galante.

Voilà un des côtés de la revanche de l'Égypte : ce n'est pas le seul. Cette revanche s'est affirmée par l'habitude, de plus en plus nette, de se fier uniquement aux richesses qui jaillissaient sans cesse du sol privilégié de l'Égypte, et que la docilité sans analogue du fellah permettait de concentrer presque en entier aux mains de l'État. Elle s'est affirmée par le dédain de la marine, que maniaient (bien malgré eux) les Égyptiens [1] ; elle s'est affirmée par l'oubli de l'armée européenne.

En 195, le roi lagide a coiffé le *pschent* : le Pharaon a reparu en lui [2]. Et ce n'est pas par hasard que ce moment coïncide avec le début du déclin de la monarchie. On n'oubliera pas les causes externes, l'hostilité permanente des deux autres monarchies macédoniennes, et l'amitié de Rome, non moins pernicieuse aux rois que sa haine. Mais enfin, en elle-même aussi, la monarchie fondée par le fils de Lagos est morte, en somme, un siècle après sa création.

Seulement, dans l'intervalle, elle avait fait Alexandrie.

1. Voir, sur les équipages égyptiens, la réflexion conservée par Pausanias (III, 6, 5).

2. Pierre de Rosette, l. 44. Cf., les représentations égyptiennes des derniers Ptolémées dans Rosellini.

CHAPITRE III

La monarchie des Séleucides.

La monarchie séleucide, Antiochus Soter (280-261).

I. Le souverain. — La cour. — L'armée. — La colonisation militaire. — Troupes indigènes. — L'administration. — Villes grecques, les territoires des cités. — Le plat pays, manque de racines rurales.

II. Les diverses régions. — Antioche, Séleucie sur l'Oronte et la Syrie. — Mésopotamie, Babylone et Séleucie. — Perse, Ariane, l'Inde. — Retour par le Sud, Syrie. — Retour par le Nord, le Nord de l'Asie-Mineure. — La route d'Antioche à Sardes, Thrace. — Sécessions fréquentes. — Antiochus Théos et les villes de la côte, l'Ionie, Héraclée. — Absence de marine. — Antioche en retard sur Alexandrie.

III. L'empire séleucide, causes de sa décadence.

La seconde des monarchies alexandrines, la plus vaste de beaucoup, mais celle aussi où les éléments extraméditerranéens étaient le plus nombreux, était la monarchie séleucide.

Après la mort d'Alexandre, il avait semblé un moment que l'Asie Antérieure dût appartenir à Antigone. Mais on a vu comment Séleucus était rentré à Babylone en 312 et s'y était maintenu : les Babyloniens commencèrent, à partir du printemps de 311, à dater par l'ère des Séleucides, que les souverains grecs adoptèrent ensuite en l'appliquant à l'année macédonienne (d'octobre en octobre). Séleucus attendit qu'Antigone fût engagé à l'Occident pour se lancer dans la série d'expéditions qui le rendirent maître de l'Iran et portèrent sa frontière jusque près de l'Indus. Ipsus (301) lui donna la

---

Bevan, *The house of Seleucus*, 2 vol., 1902. — Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleucides*, 1913.

Fouilles de Priène, de Magnésie du Méandre, de Milet (cf. surtout Kawerau et Rehm, *Das Delphinion*, 1914), etc. ; les sites d'Antioche et de Séleucie n'ont pas été fouillés. — Monnaies séleucides (Babelon, *Les monnaies des Séleucides*); Rogers, *Num. Cron.*, 1912) ; les monnaies à portraits dans l'ouvrage de Bevan. — Inscriptions cunéiformes (*Keilschrift. Bibliothek*, IV, p. 312 sqq.). — Inscriptions grecques (les principales dans Dittenberger, *Orientis Gr. Inscript. selectae*) ; les inscriptions grecques de l'intérieur de l'Asie sont extrêmement rares. — Polybe, IV et V. — Les 2 premiers livres des *Macchabées*. — Strabon, X-XV. — Appien, *Syriaca*. — Athénée.

Syrie et la Cappadoce : il fixa immédiatement sa capitale dans la première de ces provinces en bâtissant Antioche [1]. La chute de Démétrius lui donna la côte Sud de l'Asie-Mineure [2], et la bataille de Koroupédion l'Occident de cette péninsule, avec des droits sur la Thrace et la Macédoine. On a vu comment son successeur Antiochus Ier Soter (280-261) s'était trouvé quelque peu embarrassé tout d'abord pour faire valoir ces droits : à partir de 274, il préféra se tourner du côté de la Syrie méridionale, qu'occupaient toujours les Ptolémées. Mais, sauf les possessions d'Europe et de Palestine, le vaste ensemble de provinces que nous venons de parcourir était destiné à être gouverné plus ou moins longtemps par les descendants de Séleucus Nicator, selon les principes posés par le fondateur de la maison.

I

Le premier roi qui les recueillit par héritage, Antiochus I, était né de Séleucus et de la Persane Apama (324/3). Il avait déjà commandé à Ipsus (301), où il eut l'honneur de tenir tête au Poliorcète. Nous avons parlé de son mariage avec Stratonice : à la suite de cette union, son père lui avait donné à gouverner les provinces de par delà l'Euphrate, que son origine à demi asiatique le qualifiait pour accoutumer au gouvernement séleucide [3]. C'est de là que l'avait rappelé la mort de son père (280) : son succès, pourtant modeste, sur les Gaulois qui avaient passé en Asie lui assura le surnom de Soter [4]. Par sa réconciliation avec Antigone, auquel il donna sa sœur Phila, par son alliance avec Magas de Cyrène, qui épousa sa fille Apama et le soutint un moment contre Ptolémée, il a engagé vers l'Ouest la politique de la dynastie [5]. Il avait associé au trône son fils aîné Séleucus, qui fut mis à mort vers 267 pour avoir comploté une révolte [6]. L'autre fils, Antiochus, fut corégent à son tour : il devait succéder sous le nom d'Antiochus II Théos en 261. Un frère d'Antiochus, Achéos, avait une fille, Laodice, qu'il maria à Antiochus II : on verra les conséquences tragiques de cette union [7]. Le fils de Séleucus Nicator apparaît sur ses monnaies avec une figure

1. Eusèbe, II, 116 (Schöne). Malalas, *Chron.*, p. 201.
2. Plut., *Dém.*, 32, 47 ; 48 (sauf les postes qui avaient été occupés par Ptolémée).
3. App., *Syr.*, 61. Haussoullier, *Milet et le Didyméion*, p. 34.
4. Cf Haussoulier, *Rev. Philol.*, 1900, p. 328.
5. Michel, 1295 ; *Vie d'Aratus*, éd. Westermann, p. 53 et 60 ; Paus, I, 7, 3.
6. Michel, 526. Trogue, *Prol* 26. La chronologie des inscriptions babyloniennes est à rectifier (Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 72 ; Clay, *Babyl. Rec.*, II, p. 12). Monnaies de Séleucus : Imhoof Blümer, *Numism. Zeitschr.* 1913, p. 183.
7. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 151-2, 157.

quelque peu épaisse, d'apparence débonnaire, moins vigoureuse que celle de son père, et qui tranche assez curieusement au milieu des faces maigres et glabres des autres rois de la dynastie.

Antiochus I Soter a eu probablement des ministres, ministre de la maison royale, ministre des finances, etc., qu'il assemblait en conseil autour de lui. Mais nous ne voyons aucun de ces hommes prendre sur lui l'ascendant qu'exerceront sur plusieurs de ses successeurs les personnages revêtus de ces charges [1]. En revanche, l'existence agitée à laquelle il fut condamnée l'obligea à vivre toujours en contact étroit avec son armée.

Le premier noyau de l'armée de Séleucus se composait des 500 cavaliers que lui avait fournis Ptolémée pour rentrer à Babylone. Mais les satrapies d'Orient étaient occupées par des corps de troupes qu'il avait rassemblés peu à peu, et renforcés de 480 éléphants fournis par Saudrakottos : à Ipsus, il avait amené 30-40.000 hommes. Il avait vu croître encore ses forces européennes par la défection des bandes du Poliorcète, et enfin par la défaite de Lysimaque : on a vu qu'il avait eu tout de suite à se repentir de s'être fié aux soldats qui avaient servi sous ce dernier. Antiochus I avait recueilli néanmoins une armée considérable, mais que l'immensité des espaces à garder rendait difficile à mouvoir [2]. La capitale militaire de l'empire était, non pas Antioche, mais Apamée, située un peu plus haut sur l'Oronte, et où logeaient la garde, les haras, etc [3]. Mais, au moment où éclata la guerre avec Ptolémée (274), nous apprenons que le roi était à Babylone avec une partie de sa garde [4]. Contre les Gaulois, il avait dû la victoire à ses éléphants [5] : dans la guerre égyptienne, plus tard dans la guerre contre Pergame, il n'engagea que de faibles corps de troupes.

Pour attacher au sol de la monarchie ces soldats européens et leurs descendants, les Séleucides, comme Alexandre, comme les Ptolémées, comme par la suite les Attalides, ont eu l'idée de les payer en dotations territoriales plus ou moins complètement héréditaires : ils ont seulement employé le mot usuel de *katoeques* au lieu du terme attique de clérouques que nous avons rencontré en Égypte. Nous voyons une de ces colonies, fondée par Antiochus I, subsister à Magnésie du Sipyle sous son deuxième successeur [6] ; une autre, composée de gendarmes, dans la bourgade d'Ériza aux confins

1. P. ex. Thémison et Aristos dès le temps d'Antiochus II (Phylarque, *ap.* Athén., X, 438 c ; Elien, *Var. Hist.*, II, 41) ; plus tard Hermias sous Antiochus III (Pol., V, 50 sqq.), etc.

2. Cf. Michel, 525, l. 9, 16.

3. Diod., XXXIII, 4 *a*.

4. *Zeitschr. f. Assyr.*, VII, p. 232.

5. Luc., *Zeuxis* (éd. Teubner, I, p. 398). Cf. la statuette de Myrina reproduite partout (Dict. Saglio-Pottier, art. *Elephas*, fig. 2623).

6. Michel, 19.

de la Phrygie et de la Pamphylie [1]. Ces colonies n'ont pas été établies seulement dans les villes ou les bourgs : il est même probable qu'on a préféré les établissements à la campagne, plus favorables à l'entraînement militaire. C'est surtout en Asie-Mineure que cette colonisation a été intense : mais sans doute nous en relèverions des traces nombreuses dans la haute Asie, n'était la pénurie effroyable de nos documents. Les colons ont conservé leur esprit militaire, leur cadres : nous les voyons, « officiers, sous-officiers et soldats », voter des adresses de remerciements au roi. Il est à croire que, toujours, on s'est adressé de préférence à eux pour recruter le corps des « enfants royaux », l'école militaire d'Apamée [2] : jusqu'au IIe siècle, tous les chefs militaires de l'armée séleucide portent des noms hellènes.

Mais les Séleucides, à la différence des Ptolémées, avaient dans leurs domaines quantité de populations qui pouvaient fournir un personnel militaire convenable. D'abord les Perses, qui sont distingués dans les colonies militaires, comme en Égypte. Puis les Mysiens en Asie-Mineure, les Cardaques et les Élyméens dans les montagnes bordières de l'Iran, les Indiens qui avaient la spécialité du dressage de l'éléphant. Le caractère européen de l'armée s'est effacé rapidement sous cet afflux, et l'armée de ces successeurs d'Alexandre excitait, en 192, la verve du Romain Flamininus : « Mon hôte de Chalcis, racontait-il, m'invita un jour à souper, et servit quantité de chevreuils, de lièvres, de sangliers, etc. Comme on s'extasiait sur cette abondance de gibier en dehors de la saison de la chasse, il se mit à rire : « Elle est dûe uniquement, dit-il, au » savoir-faire de mon cuisinier. Il varie la sauce, mais vous n'avez » mangé que du chevreau. » Toute cette armée du grand roi, ces Macédoniens, ces Perses, ces Cardaques, me semblent présentés d'après le même principe. Les armures varient, mais, tout cela, c'est du Syrien [3]. »

L'administration civile a été réservée aussi, tout d'abord, à des Européens, mais ce principe a vite fléchi. Pour éviter une trop grande concentration de pouvoirs, Séleucus, en effet, avait découpé les satrapies : son empire en comptait 72, et il n'est pas dit que ce nombre n'ait pas été dépassé à certains moments [4]. Les pouvoirs du satrape devaient d'ailleurs être restreints, au point de vue militaire par ceux des commandants de place, au point de vue financier

1. Bérard, *Bull. Corr. hellén.*, 1891, p. 556. Haussoullier, *Rev. de phil.*, 1901, p. 24.
2. Sur ces colonies militaires, cf. Radet, *De coloniis a Maced. deductis*, th. Paris 1892.
3. Pol. V, 44, 52. L'anecdote : Plut., *Flamin.*, 17.
4. Le chiffre : App., *Syr.*, 62. On entend parler de la satrapie d'Apamée (Dittenberger, *Or. Gr. Inscr.*, p. 262, 7), de celle de Soles (Köhler, *Sitzgsber. Akad. Berlin*, 1894, p. 450), de celle de l'Hellespont (Michel, 35, l. 29).

par ceux des intendants du domaine royal et des receveurs [1]. Il avait pour principale fonction la justice en appel. Enfin, dans toutes ces circonscriptions, il y avait des enclaves importantes, les cités grecques.

Je ne parle pas des vieilles cités de la côte : celles-là vivaient dans des conditions spéciales. Mais le domaine des Séleucides avait vu pulluler les cités nouvelles. Alexandre lui-même en avait jeté jusque sur les contreforts du Paropamise, à Hérat, à Kandahar, jusque sur les bords du Syr-Daria. Antigone en avait fondé en Syrie et en Asie-Mineure, qui, à la vérité, furent refondues à sa chute : sa capitale, Antigonie sur l'Oronte, fut dissoute, à peine née, pour aider à constituer Antioche [2]. Certains sujets de Lysimaque, Dokimos, Philétaire, ont fondé des villes de leur nom dans l'Asie-Mineure occidentale. Quant à Séleucus, il a jeté 16 Antioches (du nom de son père), 6 Laodicées (du nom de sa mère), 9 Séleucies, 3 Apamées (du nom de sa première femme), 1 Stratonicée (du nom de la seconde) [3]. Antiochus Soter a ajouté quelques Antioches, Apamées, Stratonicées : une Apamée bâtie dans la Phrygie méridionale a été peuplée en partie avec des Juifs qui l'ont comparée à l'Arche de Noé (Kibôtos) [4]. Le mouvement s'est ralenti ensuite, mais sans jamais cesser complètement.

Toutes ces cités restaient, bien entendu, villes royales : elles ne battaient pas monnaie en leur nom. Mais elles avaient certainement une organisation grecque, qu'on devine assez semblable à celle des villes d'Égypte. Les 6.000 citoyens de Séleucie à l'embouchure de l'Oronte, les « Adiganes » de Séleucie sur le Tigre, font penser aux 6475 d'Alexandrie et de Ptolémaïs [5]. Sauf la capitale, Antioche, elles avaient des libertés assez étendues : à de vieilles villes grecques, on accorda même l'*asylie*, c'est-à-dire le droit d'accorder ou de refuser l'extradition des auteurs de délits publics ou privés [6]. Et elles avaient un territoire étendu. On constate même dès le IIIe siècle une sorte de répugnance des rois à concevoir qu'une propriété foncière puisse ne pas être rattachée à une cité donnée. Quand une ville disparaît, comme la petite ville de Marathos en Phénicie, son territoire est partagé au sort entre les citoyens de la ville voisine (dans l'espèce Arad) [7]. Quand un roi accorde de la terre à un personnage qu'il veut récompenser, on l'autorise à rattacher cette terre « à la cité qu'il voudra » (sous certaines réserves), mais il faut que ce soit à une cité donnée [8].

1. Cf. Haussoullier, *Rev. de Philol.*, 1901, p. 22.
2. Antigonie a continué à végéter (Dion Cass., XL, 29).
3. App., *Syr.*, 57. Eusèbe, II, 116. Cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 57.
4. Strab., XII, VIII, 17. Cf. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, p. 666.
5. Pol. V, 61 ; V, 54.
6. Michel, 48.
7. Strab.,. XVI, II, 12.
8. Haussoullier, *Rev. de philol.*, 1901, p. 32.

Les colonies, militaires ou civiles, ont été constituées d'abord aux dépens du domaine royal. Évidemment, ce domaine devait être large déjà sous les Achéménides. Évidemment aussi, les révolutions qui ont suivi, par les conquêtes, les confiscations, les deshérences, l'ont beaucoup augmenté. On demeure stupéfait pourtant de l'étendue que lui supposent les libéralités des Séleucides. Les paysans de ce domaine (λαοί) sont considérés comme lui étant attachés : on les transmet en même temps que la terre, et, s'ils émigrent, le canton qu'ils vont coloniser est rattaché au fonds qu'ils quittent [1]. Le régime devait être analogue pour les grands domaines du pourtour de l'Iran : la féodalité que nous voyons fonctionner plus tard a pu se renforcer par suite de la conquête parthe, mais remonte certainement aux époques antérieures. Les rois macédoniens l'ont accrue de leurs hauts dignitaires, car ils récompensaient volontiers en dons de terres : Aristodikidès d'Assos reçoit d'un coup 2000 plèthres (500 hectares), puis 4000 (1000 ha); un médecin d'Antiochus Soter est récompensé de même [2]. Les populations que l'autorité royale atteignait directement étaient, par là, singulièrement réduites en nombre, bien qu'elles ne fussent pas rares : là où quelques lueurs dissipent notre ignorance, chez les bourgeois de Babylone et de Borsippa, chez les paysans de Palestine, — inutile d'ajouter chez les tribus des montagnes et du désert —, nous soupçonnons un régime de propriété entière et assez divisée : avec tout cela, le gouvernement séleucide, quoique infiniment moins exigeant au point de vue fiscal que le régime ptolémaïque, ne semble pas avoir jeté de profondes racines rurales. Les populations l'ont accepté avec indifférence : le culte royal a été docilement pratiqué. Mais ce n'est pas au hasard qu'on a recueilli l'anecdote du cultivateur phrygien qui regrettait « le temps du roi Antigone » [3]. Et partout où s'est produit une sécession, même de la part d'un satrape grec (par exemple en Bactriane), elle a entraîné le pays sans résistance : là où s'est levé une dynastie nationale, elle s'est implantée facilement.

II

Sous l'administration macédonienne, sous le réseau des villes et des routes qu'elle avait multipliées, les diversités ethniques subsistaient dans l'immense empire. Il faut parcourir ces routes, dont le *Recueil des stathmes*, rédigé par ordre du gouvernement, énumérait

1. Haussoullier, *Rev. de philol.*, 1901, p. 34.
2. Haussoullier, *Rev. de philol.*, 1901, p. 32. Cf., sur le colonat, la polémique de MM. Rostowzew et P. Meyer (*Klio*, 1901, p. 296, 424). *Arch. f. Papyrusf.*, beih. 1910.
3. Plut., *Phoc.*, 29.

soigneusement les relais et les distances [1], pour indiquer au moins d'un mot la physionomie des diverses régions.

Le centre du réseau était Antioche. Séleucus l'avait bâtie au lendemain d'Ipsus, sur l'Oronte, à une journée de la mer : il avait vidé Antigonie pour la peupler ; c'est dire que la ville comprenait des éléments fort divers, parmi lesquels l'élément athénien n'était pas le moindre [2]. Sa croissance fut rapide ; bientôt il fallut ajouter un second quartier, en attendant le troisième, qui vint sous Séleucus II Kallinikos (247-226), et le quatrième qu'ajouta Antiochus Épiphane ; la ville, au IIe siècle, dépassait certainement les 100.000 habitants [3], et le faubourg de Daphné, qui rappelait une légende relative au patron des Séleucides, Apollon, lui était rattaché.

Le port d'Antioche, à l'embouchure de l'Oronte, était Séleucie de Piérie, autre création de Séleucus. La ville était importante dès le IIIe siècle, puisqu'elle contenait au moins 6000 citoyens [4]. Apamée fut, nous l'avons vu, la capitale militaire ; mais elle ne comprenait pas seulement les casernes de la garde, puisque son territoire s'étendait, le long de l'Oronte, jusqu'aux confins de celui d'Arad. Laodicée sur la mer, dont le territoire était renommé pour ses vignes, complétait la tétrapole syrienne [5].

Au dehors, la Syrie était restée barbare dans l'ensemble. Damas n'avait pas perdu son importance : elle la devait à l'arrivée des caravanes qui venaient de l'Euphrate ou de l'Arabie à travers le désert.

Au passage de l'Euphrate, à l'endroit où le fleuve était le plus rapproché de la mer, avait été bâtie une autre Apamée. De là, deux grandes routes bifurquaient. L'une, après avoir quitté un instant l'Euphrate, le rejoignait ensuite et suivait son cours : deux villes d'Europos la jalonnaient, dont le nom rappelait aux Macédoniens leur patrie [6]. L'autre route filait au pied des montagnes d'Arménie, passant par Antioche de Mygdonie, et franchissait le Tigre : de là, une branche coupait par Arbèles, restée le principal centre de l'Assyrie, et l'autre longeait le fleuve; toutes deux se rejoignaient à Opis, qui avait reçu, avec une colonie macédonienne, le nom d'Antioche [7]. Mais l'aboutissement de toutes ces voies était l'ancienne et la nouvelle capitales, distantes de 120 klm., Babylone et Séleucie.

Babylone gardait son antique physionomie. Ses prêtres conti–

1. Strabon, II, *passim*. Ce recueil est la première source des itinéraire d'époque romaine (Isidore de Charax), dont on vient encore de retrouver un exemplaire (Omont, *Bibl. Éc. Charles*, 1913).
2. Pausan. de Damas (*Fragm. hist. gr.*, IV, 469).
3. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, p. 297 n.
4. Pol. V, 61 (citoyens ne veut pas dire habitants).
5. Strabon, XVI, II, 2 sqq.
6. Pol., V, 48. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 293.
7. Isid. Charax, 1 (*Geogr. Gr. Min.*, I, 245 sqq.). Pline, VI, 117.

nuaient à noter avec égalité la position des astres, les cours du blé, les variations de niveau de l'Euphrate : de temps en temps ils s'interrompaient pour noter le départ du roi avec sa garde, les faveurs de l'autorité, les reconstructions des temples ; au moment où commença la première guerre contre l'Égypte (274/3), le passage de 20 éléphants, venant de Bactriane pour aller rejoindre le roi à Sardes, semble avoir intéressé particulièrement les badauds de la grande cité [1]. A Borsippa, à Orchoé, même vie : les spéculations astrologiques des prêtres, qui offrent un si curieux exemple de l'activité du cerveau humain fonctionnant à vide, ont commencé à rendre fameux le nom des Chaldéens, au moment où la Chaldée se mourait.

Car le voisinage de Séleucie dépeuplait rapidement ces vieilles cités. Les savants chaldéens avaient pu prévoir sans témérité ce phénomène. Séleucus leur avait demandé naïvement leur avis sur l'heure où il convenait de poser la première pierre de la ville nouvelle, et il attendait le signal, lorsque ses hommes, moins patients que lui, se ruèrent spontanément à l'ouvrage. Comme Séleucus était inquiet et interrogeait de nouveau les mages au sujet de la ville, ceux-ci, après lui avoir demandé grâce, lui dirent : « O roi, il » n'est au pouvoir de personne de changer la destinée, bonne ou » mauvaise, soit d'un homme, soit d'une cité. Il y a une destinée » pour les cités comme pour les hommes, et il a plu aux dieux d'at» tacher la plus longue durée à celle qui a commencé à l'heure pré» sentement adoptée. Ce moment fatidique, nous l'avions laissé » passer, parce que nous craignions qu'il fût à l'avenir comme un » rempart dressé contre nous [2]. » Séleucie grandit non moins rapidement qu'Antioche, non sans perdre quelque chose de son caractère grec, comme l'indique le nom d'Adiganes que portaient, vers 220, les membres de la bourgeoisie dirigeante [3]. Bien que située à 600 km. du golfe Persique, elle voyait arriver jusqu'à elle les vaisseaux venant de l'Inde.

De Séleucie, deux routes s'avançaient vers les montagnes qui bordaient l'Iran, l'une allant à Ecbatane, l'autre à Suse : toutes deux avaient à redouter le voisinage des Cosséens et autres montagnards, dès que le pouvoir central faiblissait. A Ecbatane, la colonie grecque était nombreuse [4] ; en Susiane, les Macédoniens avaient acclimaté la vigne [5]. La Perse avait conservé bien mieux que la Médie ou la Susiane son caractère national : ses chefs payaient maintenant tribut, mais les coutumes locales ont subsisté jusqu'au temps des Parthes [6].

1. *Zeitschr. f. Assyr.*, VII, p. 232, et *Keilschriftl. Bibliothek*, III, 2, p. 137-9.
2. App., *Syr.*, 58.
3. Pol., V, 54.
4. Pol., X, 27. Pline, VI, 43. La ville n'a pourtant pas changé de nom.
5. Strabon, XV, III, 11.
6. Cf. Polyen, VII, 40. J. de Morgan, *Rev. Numism.* 1912, p. 189.

Au-delà, les routes tournaient le grand désert iranien par le Nord ou par le Sud. Celle du Nord passait par les bords verdoyants de la Caspienne, et portait les nouvelles de Grèce aux colons établis à Syrinca [1]. Plus loin, elle se bifurquait, conduisant, soit à Bactres, soit au sud du Paropamise. Quant à la route du Sud, elle menait, à travers les contrées peu fortunées de la Carmanie et de la Gédrosie, aux Alexandries voisines de l'Indus. Mais Séleucus avait déjà renoncé, en faveur de Sandrakottos, aux districts immédiatement limitrophes du grand fleuve [2].

Le royaume fondé par Sandrakottos était alors à son apogée : il réunissait le bassin de l'Indus, celui du Gange, et une notable partie du Dekkan. Le règne de cette dynastie avait été le triomphe officiel du bouddhisme : le roi Açoka surtout se signala par son zèle. « La principale conquête dans l'opinion de Sa Majesté, nous disent ses inscriptions, est la conquête par la doctrine. Aussi a-t-elle été accomplie par Sa Majesté tant dans ses propres États que dans les royaumes voisins, jusqu'à 600 lieues. Elle a été jusqu'où régnait le rajah des Yonas (roi des Grecs) Antiochus, et au-delà jusqu'où régnaient Ptolémée, Antigone, Magas et Alexandre [d'Épire]. Elle s'est effectuée aussi parmi les Grecs du royaume [du Pendjab] [3] ». Le roi Açoka se piquait au reste d'ouverture d'esprit : il demanda aux rois grecs quelques sophistes en échange de ses missionnaires. On lui répondit qu'en Grèce un philosophe n'était pas un article d'exportation. Mais des savants allèrent dans l'Inde, Mégasthène, Déïmaque [4] : le pays des monstres et des chimères recula au-delà du Gange, en Indochine et en Chine.

Les relations avec l'Inde empruntaient généralement la route tracée par Néarque. Alexandre avait débarrassé les bouches du Tigre des entraves imposées par les derniers Achéménides, et les Séleucides s'occupèrent de contenir les pirates arabes. Ce trafic défiait donc la concurrence de celui que les Ptolémées essayaient d'établir par le détroit de Bab-el-Mandeb [5]. Les caravanes coupaient ensuite, à travers le désert, de Séleucie à Damas. Mais les parfums de l'Arabie, même en payant tribut aux Nabatéens, n'arrivaient pas jusque là : entre la satrapie (ou éparchie) d'Idumée, et Damas, s'étendaient les colonies que les Ptolémées avaient jetées au-delà du Jourdain [6]. Aussi bien, à partir de 274, la Syrie méridionale a suscité des guerres continuelles entre les deux dynasties. De la première de ces guerres, Antiochus a ramené les prisonniers juifs qui peuplèrent

1. Pol., X, 31.
2. Cf. Rapson, *Num. Cronicle*, 1904, p. 314, 317-9. Krom, *Hermes*, 1909, p. 154.
3. Senart, *Les inscr. de Piyadasi*, II, c. III. E. Hardy, *Asoka*, Mayence, 1902.
4. *Fragm. Hist. Gr.*, II, p. 398, 440.
5. Pol., XIII, 9. On signale pourtant un ambassadeur de Philadelphe (?) dans l'Inde (Pline, VI, 58).
6. Diod., XIX, 98. Cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 69.

Apamée Kibotos : mais les Séleucides ne parvinrent pas à disputer à Alexandrie l'émigration juive.

Sur les routes du Nord, ils ne rencontraient pas encore de rivaux. Leurs satrapes gouvernaient la Bactriane, qui tenait les débouchés des routes de l'Inde et de la Chine. L'antique route qui passait au Nord de la Caspienne était, il est vrai, oubliée. Les nomades étaient devenus plus audacieux de ce côté, et bientôt les Parthes allaient menacer même les communications de la Bactriane avec la Médie. Et puis, le royaume du Bosphore Cimmérien était étranger à l'empire. Mais les Séleucides se sont appliqués à abréger la voie de terre qui, par le Sud de la Caspienne et les montagnes arméniennes, conduisait les marchandises d'Orient jusqu'à Trébizonde [1]. Ils ont envoyé Patrocle et Démodamas de Milet explorer les mers d'Aral et Caspienne [2]. Ils ont songé à canaliser les fleuves qui coulent au sud du Caucase [3]. Mais, de ce côté, ils ont eu de bonne heure des déboires.

Une série de mouvements particularistes avaient, au cours des guerres des Diadoques, émancipé ces régions. Dans la Médie Atropathène, une dynastie locale s'était établie, et le pays devint alors le principal foyer du mazdéisme [4]. Dans l'Arménie, deux royaumes étaient en voie de formation de part et d'autre de l'Euphrate [5]. En Cappadoce, les Ariarathe avaient reparu au moment de la bataille d'Ipsus, et prenaient maintenant le titre de rois [6]. De même, dans le Pont, la dynastie des Mithridate [7]. Les Paphlagoniens avaient résisté à la conquête macédonienne comme à la conquête perse [8]. En Bithynie, la dynastie nationale avait repoussé, après Koroupédion, les entreprises des Séleucides : le roi Nicomède fut tranquille désormais de leur côté, et, s'il ne fut jamais leur ami, il vécut au moins en bons termes avec leur allié de Macédoine [9]. Quand les Gaulois eurent passé en Asie, et se furent installés autour d'Ancyre et de Pessinonte, les Séleucides durent renoncer encore à la Phrygie du Nord, et se tinrent pour satisfaits de pouvoir, au moyen de taxes spéciales sur les villes d'Asie-Mineure (τὰ Γαλατικά), tenir en respect ces Barbares [10]. La vieille route qui faisait communiquer la Mésopotamie avec Sardes était désormais étrangère à leur domaine.

1. Sur cette route, Cl Boucher, *L'Anabase*, 1913, p. 230, 250.
2. Strabon, VI, 68 sqq. Pline, VI, 49. Haussoullier, *Rev. de Philol.*, 1900, p. 245.
3. Pline, VI, 31.
4. Bevan, *The house of Seleucus*, I, p. 263-4. Cf. Jackson, *Persia*, p. 57 sqq., 87 sqq.
5. Diod., XXXI, 19. Polyen, IV, 17 (Cf. Babelon, *Rois de Syrie*, p. CXCIII.)
6. Th. Reinach, *Trois roy. d'As. M.*, 1888, p. 178.
7. Cf. Th. Reinach, *Mithrid. Eupator*, p. 37.
8. Strabon, XII, III, 42. Cf. Pol., XXV, 2.
9. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 161.
10. Michel, 37.

C'est pourquoi ils ont concentré leurs efforts sur l'autre route, celle qui passait au Sud du désert asianique. Celle-là partait d'Antioche, et, en Cilicie, rencontrait une autre Antioche, qui cachait l'antique ville de Tarse. Puis elle était gardée par une ligne particulièrement serrée de postes militaires, car les montagnards du Taurus étaient des voisins inquiétants [1]. Enfin, par Apamée Kibotos, elle atteignait Sardes, la capitale séleucide de l'Asie-Mineure occidentale.

Au delà, se dressait un autre obstacle. On a vu que l'eunuque Philétaire avait gardé Pergame après la défaite de Lysimaque. Il légua cette forteresse, avec un territoire déjà gardé par les deux colonies militaires de Philétairie et d'Attalie, à son neveu Eumène : en combattant celui-ci, Antiochus Soter fut repoussé, et peut-être trouva la mort (261) [2]. La communication des Séleucides resta gênée avec les domaines que la bataille de Koroupédion leur avait léguées en Mysie et en Thrace. Ils n'y renoncèrent pas pourtant, et restèrent établis sur l'Hèbre, aussi loin que le permettait l'établissement du royaume gaulois de Tylis [3]. Quant à pousser plus loin, jusqu'à Abdère, la réconciliation avec le Macédonien le leur interdisait désormais.

On le voit, l'autorité séleucide, en dehors des grandes routes qu'elle tenait en état et défendait avec soin, ne pénétrait que difficilement, et restait précaire. Tous ces pays sont restés officiellement inscrits avec leurs tributs au budget de la monarchie. Et il suffisait d'une campagne heureuse pour les replacer dans la dépendance. Mais, souvent, on dut se contenter d'une alliance, garantie par un mariage avec une princesse séleucide.

Il reste à dire un mot des villes de la côte, phéniciennes et grecques. Le lien qui les rattachait à la monarchie était particulièrement lâche, et le devint encore davantage sous Antiochus II Théos (261-247) [4]. Les villes phéniciennes étaient déjà fortement hellénisées : Arad, à partir de 259-8, a été autonome, comme une ville grecque [5]. Sur la côte Sud de l'Asie-Mineure, Soles, Aspendos, étaient également très indépendantes. Quant aux villes d'Ionie, le régime d'Alexandre et d'Antigone, qui avait été changé. on l'a vu, par Lysimaque, leur fut rendu par les Séleucides : Antiochus II a gagné son surnom de Théos en « délivrant » Milet du tyran Timarchos [6]. « Les deux siècles qui s'écoulèrent entre la con-

1. Cf. Bevan, *The house of Seleucus*, I, p. 163 sqq.
2. Strab., XIII, IV, 2. Cf. la borne : *Bull. Corr. hell.*, 1881, p. 283.
3. Polyen, IV, 16. Polybe, XVIII, 51.
4. Même Antioche de Perse (= Persépolis) a une *ekklesia* (Kern, *Inscr. de Magnésie*, 61).
5. Strab., XVI, II, 14. On sait que l'ère d'Arad commence en 259 (Cf. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2ᵉ éd., p. 789).
6. App., *Syr.*, 65 (suspect).

quête d'Alexandre et la mort d'Attale Philométor, dit Rayet à propos de Tralles, sont l'époque de la plus grande prospérité de Tralles, comme de toutes les villes d'Asie-Mineure. Les guerres des Attales, des Séleucides et des Ptolémées n'étaient ni très meurtrières ni très ruineuses pour le pays, et l'autorité du vainqueur du jour était toujours trop menacée pour pouvoir devenir oppressive. Au milieu de ces interminables compétitions, les cités populeuses et riches parvenaient aisément à se faire ménager, à obtenir des privilèges et à mettre à haut prix leur fidélité »[1]. Ce n'est peut-être pas tout-à-fait vrai de cités de l'intérieur comme Tralles, mais ce l'est, rigoureusement, des ville maritimes comme Milet, Éphèse, Smyrne : leurs décrets grandiloquents en l'honneur des Séleucides nous l'attestent. Plus au nord, en Troade, à Lampsaque, à Cyzique, en Thrace, le régime séleucide a pu être plus sévère [2].

Les Séleucides auraient pu, à un moment, s'étendre plus à l'Est. Mais Séleucus, par un geste d'humeur, s'aliéna, avant de mourir, la puissante ville d'Héraclée : « Héraklès sera le plus fort, Séleucus », lui annonça, en son patois dorien, un des ambassadeurs [3]. Héraclée, en effet, reprit son indépendance, et la garda. Elle fut même assez forte pour garantir, à l'occasion, celle de Byzance [4].

De ces villes dépendait la puissance navale de la monarchie. Séleucus et Antiochus ont eu des flotilles sur la Caspienne et sur l'Euphrate, mais leur flotte méditerranéenne et celle de leurs successeurs a toujours dépendu du bon vouloir des villes d'Ionie [5]. Aussi n'ont-ils rien eu à opposer à la puissante flotte de la seule ville d'Héraclée, qui comptait des vaisseaux comme la *Lionne*, avec 8 rangs de 100 rameurs chacun (?). Ils ont dû laisser les Ptolémées et les Antigonides se disputer la mer Égée.

Or, la force sur mer assurait seule les rapports avec les pays civilisés de l'Ouest. Les Séleucides n'ont pas négligé les sanctuaires helléniques, non seulement le Didyméion de Milet, mais Samothrace et Délos : Antiochus I a envoyé des hommes participer à la défense de Delphes contre les Gaulois. et a accueilli avec faveur les Sotéries [6]. Et pourtant, les relations de leur monarchie avec la Grèce sont restées précaires, ses relations avec l'Occident nulles jusqu'à l'intervention des Romains. L'afflux des Hellènes a été bien moins accusé vers Antioche que vers Alexandrie. Ces rois, les plus Macédoniens de tous, et qui ont tant fait pour la diffusion des Macédo-

1. Rayet, *Milet et le golfe latmique*, I, p. 66.
2. Cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 76 sqq. Ne rien conclure, bien entendu, des réclamations (d'ailleurs douteuses) des Romains en faveur d'Ilion vers 228 (cf. p. 262).
3. Memnon, c. 11.
4. Cf. Bevan, *The house of Seleucus*, I, p. 176, n. 1.
5. Sur la flotte de Séleucus Kallinikos, cf. Justin, XXVII, 2.
6. Cf. Bevan, *The house of Seleucus*, p. 136, n. 2. Michel, 258.

niens dans l'Orient, ne semblent s'être souvenus qu'ils étaient Grecs qu'au IIe siècle [1].

III

La monarchie fondée et organisée par Séleucus Nicator et Antiochus Soter nous apparaît en voie de transformation perpétuelle, toujours en train de se défaire et de se refaire. Au contraire de la monarchie lagide, le noyau en était très petit : c'est pour cela qu'elle a échappé à l'influence unique d'une des civilisations orientales, la civilisation babylonienne par exemple. Mais les rois séleucides n'ont jamais abdiqué leurs prétentions, et, par des reprises réitérées, les ont fait à nouveau prévaloir. Ils sont, jusqu'au bout, restés soldats.

Le déclin de leur monarchie est bien nettement attribuable à l'intervention de Rome. Sans ce fait, nul ne peut affirmer ce qui serait advenu des entreprises parthiques. D'ailleurs, ni les Romains ni les Parthes n'ont détruit l'œuvre dûe à la protection des Séleucides, œuvre dont on appréciera la portée en la comparant à l'action exercée par les Iraniens, en deux siècles de domination bien moins contestée [2].

1. Avec des restrictions, bien entendu : Aratus de Soles a travaillé pour Antiochus I (Wissowa, *Realencycl.*, s. v. *Aratos* 6), et Antioche avait déjà une bibliothèque sous Antiochus III (Suidas, s. v. Εὐφορίων). Mais enfin, le grand élan ne date que d'Antiochus IV.

2. Le grand essor de Séleucie s'est continué sous les Parthes (Strab. XVI ; Pline, VI, 128; Rufus, *Brev.*, 21 ; Orose, VII, 15 ; Eutrope, VIII, 10; chiffres pourtant exagérés pour la ville même). Sardes était hellénisée au IIe siècle (*Bull. Corr. hell.*, V, p. 385). Nous reviendrons sur la Bactriane (l. IV, c. III).

CHAPITRE IV

La monarchie des Antigonides.

La Macédoine et les Antigonides.

I. Antigone Gonatas. — Sa famille. — Sa cour. — L'armée. — L'administration.

II. Macédoine propre. — La propriété du sol. — Villes. — Le loyalisme reconstitué. — Les peuples du Nord. — Épire. — Thrace. — Thessalie, les villes.

III. Positions en Grèce. — Corinthe. — Chalcis et le Pirée. — Béotie. — Étolie. — Sparte, Arcadie et Achaïe. — Les tyrans. — Athènes, la guerre chrémonidéenne ; la chute d'Athènes, déclin économique (le Pont) et intellectuel. — La mer. — Peu d'éclat de la monarchie.

IV. Causes de faiblesse de cette monarchie.

Nous terminons par la monarche des Antigonides, encore qu'elle contînt le pays dont les habitants se considéraient comme la race supérieure, parce que c'est la dernière qui ait trouvé la stabilité : celle-ci n'a été acquise pour elle qu'à la mort de Pyrrhus, après 273.

Nous n'avons pas à rappeler comment les Antigonides avaient eu de la peine à trouver leur terrain, comment Antigone le Borgne l'avait cherché en Asie, Démétrius Poliorcète sur mer, et comment Antigone Gonatas, après avoir été, un moment, presque réduit à la possession de Corinthe, s'était ouvert le chemin de la Macédoine et venait d'en recouvrer la possession sur l'héritier de Pyrrhus. La Macédoine avait traversé bien des vicissitudes depuis la mort d'Alexandre, elle avait vu disparaître la dynastie des Argéades, puis celle d'Antipater et de Cassandre, elle avait rejeté Démétrius, subi l'effroyable tourmente de l'invasion gauloise, hésité entre Ly-

---

Woodthorpe Tarn, *Antigonos Gonatas,* 1913. — Ferguson, *Hellenistic Athens,* 1911.

La Macédoine (Heuzey, *Mission de Macédoine,* 1876). — Monnaies des Antigonides. — Inscriptions : *Inscr. Gr.,* II, 1, V, 1 et 2 ; Arvanitopoulos, *Rev. Philol.,* 1912, *Mitteil. Ath.,* 1912. — Aratus (*Vies d'Aratus* dans Westermann, Βιογραφοι). — Polybe, IV, V. — Athénée.

simaque, Pyrrhus et Antigone : elle restait enfin à ce dernier [1]. Le roi aspirait à une souveraineté stable. Le pays était resté foncièrement monarchique. Quoique conclu sans enthousiasme, au moins de la part de la nation, le mariage de raison qui venait de se conclure entre la dynastie des Antigonides et la Macédoine présentait des garanties sérieuses de durée et de bonheur.

I

La première de ces garanties était le caractère même d'Antigone. Il était né vers 319, de l'union assez disproportionnée, au point de vue de l'âge, entre le fils adolescent du Borgne et Phila, fille d'Antipater, déjà veuve de Cratère. Quand l'inconduite et surtout la polygamie ouverte de son père eurent rebuté Phila, il s'était attaché à celle-ci : c'est pourquoi il avait été absent du champ d'Ipsus. Élevé en Grèce, à Érétrie, et, quand la fortune de sa maison l'avait permis, à Athènes, sevré de la compagnie d'hommes de sa race et de son rang (sauf Cratère, que Phila avait eu de son premier mariage [2]), il avait été heureux de rencontrer au moins la société de gens cultivés, et de fréquenter les philosophes alors en vedette : Ménédème à Érétrie, Zénon à Athènes. Il oublia leur morgue souvent pédantesque en faveur des excitations intellectuelles qu'il leur dut, et resta toujours leur ami. Vers 294, sa mère s'étant rapprochée de Démétrius, il reçut de celui-ci le gouvernement des places maritimes de la Grèce, et prit part aux combats qui suivirent [3]. On sait comment il avait recueilli la difficile succession du Poliorcète, avait vu ce qui restait de sa flotte dispersé par Kéraunos, s'était relevé par sa victoire sur les Celtes et par sa réconciliation avec Antiochus, enfin avait triomphé de Pyrrhus. Rarement homme de cinquante ans avait connu tant de traverses et d'adversité. On a des portraits de lui de cette époque : ils font ressortir le nez gros et cassé en deux, mais non les jambes cagneuses qui lui avaient valu, semble-t-il, son surnom de *Gonatas* [4] ; le physique déjà indique qu'il descendait d'Antipater, plutôt que du séduisant Poliorcète. Il en était de même au moral; un solide réalisme, beaucoup de ténacité et de mesure, remplaçaient les qualités brillantes de son père, et allaient faire oublier

1. Certains chronographes semblent avoir fait commencer le règne d'Antigone après la mort de Pyrrhus (Vie d'Aratus, dans Westermann, Βιογράφοι, p. 60) : voir ci-dessus, p. 47.
2. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 15 sqq., et tableau, p. 473.
3. Plut., *Dém.*, 37. Mais l'Antigone mentionné à Délos (Tarn, p. 20, n. 19) n'est très probablement pas le nôtre.
4. Le portrait en tête du livre de M. Tarn. Sur le surnom, Tarn, p. 15 n. M. Tarn fait ressortir aussi l'influence de Phila.

aux Macédoniens les fantaisies athéniennes ou orientales de celui-ci.

Des Antigonides, Gonatas avait le louable esprit de famille. Il avait montré son dévouement absolu à sa mère, puis à son père, dans les infortunes qui avaient abouti à la mort tragique de l'une, à la fin lamentable de l'autre. Il resta uni jusqu'à la tendresse avec son demi-frère de mère Cratère, uni aussi avec un autre demi-frère, que le Poliorcète avait eu vers 285 de la fille de Ptolémée I : Démétrius le Beau [1]. Ses malheureux débuts l'empêchèrent longtemps de prendre une femme de son rang : de l'Athénienne Démo, il avait eu Halkyoneus, qui commandait sous lui en 273, et dont la mort l'attrista peu après [2]. De son union avec Phila, la sœur d'Antiochus, il eut Démétrius, qui débuta comme soldat dans la guerre chrémonidéenne (263), et qui devait être, peut-être son corégent, en tous cas son successeur [3]. Sa famille était donc nombreuse et resta presque toujours unie : sa descendance était assurée.

L'entourage tout intellectuel auquel il s'était habitué, et qui l'accompagna en partie à Pella, laissait peu de place auprès de lui aux amis hommes d'État. Au reste, il s'était accoutumé à se suffire, dans le conseil et sur le champ de bataille : « vingt mille hommes, — et moi, dit-il un jour, cela fait cinquante mille [4]. »

Son armée, qui avait été un moment presque son seul royaume, était composée de mercenaires entretenus tant bien que mal avec les subsides de quelques villes grecques. Après 279, il commença à enrôler des Gaulois, dont il avait éprouvé la bravoure, et qui n'avaient pas encore appris à être exigeants : ils se contentaient de 24 drachmes par homme et par mois, et, quand ils réclamèrent davantage, il sut leur imposer silence [5]. Mais leur versatilité le mit un jour, à Mégare (263), dans une mauvaise passe. Néanmoins, il se garda d'épuiser de levées la Macédoine, et ne reconstitua que très progressivement l'armée nationale. Il se contenta d'abord de prendre à son compte les éléphants de guerre laissés dans le pays par les rois précédents [6]. Quant à la flotte que lui avait léguée son père, elle était presque réduite à rien après la bataille contre Kéraunos, et, pour en porter l'effectif au-delà du strict nécessaire, ses ressources financières furent longtemps trop précaires.

Il évita de cantonner ces forces dans la Macédoine même, à laquelle il laissa l'administration toute paternelle et judiciaire à la-

1. Cf. Tarn, p. 290 n., 304 n.

2. Plut., *Pyrrh.*, 34 ; *Mor.*, 119 G.

3. M. Tarn le fait commander contre les Épirotes (p. 304), et ne veut pas qu'il ait été corégent (p. 433 sqq.) Pozzi, *Atti Accad. Torino*, 1911-2, p. 228.

4. Plut., *Pélop.*, 2. Il faut toujours se méfier des confusions avec les homonymes.

5. Polyen, IV, 6, 17. Sur la mutinerie, Justin, XXVI, 2. Cf. A. J. Reinach, *Rev. Ét. gr.*, 1913, p. 379.

6. Polyen, IV, 6, 3 (cf. Tarn, p. 286 n.)

quelle elle était habituée. Il réserva le régime des *stratèges* pour les provinces frontières, Péonie, Atintanie, Chalcidique. Dans les villes grecques, il maintint des garnisons commandées par des *épistates* [1]. Au reste, pour donner une idée de la façon très variée dont s'exerça le gouvernement de la dynastie nouvelle, il faut parcourir une à une les parties disparates de son domaine.

II

Antigone, aussitôt rentré, avait vu dans la Macédoine son vrai royaume. Il avait repris l'antique capitale, Pella, et avait cherché à en faire la rivale d'Athènes même comme foyer de culture [2]. Le pays comprenait du reste, outre la vieille plaine émathienne, un certain nombre de districts, Éordée, Élimiotide, Orestide, Lyncestide, Mygdonie, dont l'unité était maintenant solide : dans l'Orestide seulement, le pays d'origine des Argéades, un esprit particulariste subsista toujours, hostile à la dynastie nouvelle qui venait de Pella [3].

Le pays était riche dans les plaines, et, sur les montagnes, des forêts touffues encore fournissaient en abondance le bois et la poix. Mais la population, qui n'avait jamais été très dense, avait été décimée par l'émigration à la fin du siècle précédent, puis par les révolutions, par l'invasion gauloise, — par les épidémies aussi. La vieille noblesse avait cherché et souvent, on l'a vu, trouvé fortune au dehors, la population paysanne même s'était clairsemée. Déjà les rois précédents, Cassandre par exemple, avaient eu recours à la colonisation pour combler les vides : Antigone établit sur des terres devenues vacantes ou incultes ses officiers et ses soldats [4]. Le domaine royal, dilapidé de propos délibéré par Alexandre [5], s'était reconstitué au cours des derniers bouleversements : on pouvait disposer de tout ce qui n'était pas particulièrement lucratif, comme les mines de sel. Sans exagérer les changements introduits, on peut croire que la propriété foncière se trouva distribuée d'une façon nouvelle, et que sur bien des points elle eut désormais une origine dynastique.

Quant aux villes, elles jouissaient d'une réelle autonomie. On les voit émettre des décrets honorifiques, dans lesquels n'apparaissent

1. Cf. Tarn, p. 195 ; sur les stratèges, p. 198 ; sur les épistates, p. 308, 374 n.
2. Le mariage à Pella : 4° *Vie* d'Aratus, dans Westermann, Βιογραφοι, p. 60 ; *Inscr. gr.*, II, 1367. Capitale : Tarn, p. 201 ; cf. p. 354, n. 31.
3. Tite-Live, XXXIII, 34. L'origine pelléenne de la dynastie est douteuse (Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 89).
4. Tarn, p. 190 sqq.
5. Plut., *Alex.*, 19.

pas, il est vrai, les organes essentiels de la πόλις grecque [1]. Elles avaient en tous cas cessé d'être de simples forteresses ou trésors. Et ceci est vrai même de petites cités cachées dans les recoins des montagnes, comme Hérakléa de Lyncestide [2].

Antigone s'est montré plein d'égards particuliers pour le sentiment national macédonien. Il n'a pas introduit le culte royal. Il a laissé à la population le temps de se refaire, en ne surmenant pas la jeunesse pour les expéditions hors pays. Il a laissé l'impôt foncier à un taux très bas, puisqu'il semble que lui et ses successeurs n'en aient tiré que 200 talents [3]. Le succès a été durable : tant que la dynastie a eu des représentants, même peu authentiques, l'ensemble du pays leur a été attaché, et la Macédoine sera le seul peuple, avec le Samnium, que Rome n'assimilera qu'en le découpant sans pitié.

Au Nord, le pays venait d'être averti, par l'invasion gauloise, qu'il était toujours ouvert. Les Péoniens, qui gardaient la porte, étaient sortis de la tourmente disloqués, privés de leurs chefs nationaux, réduits à l'état de confédération très lâche. Antigone remit la main sur ce district, y fonda Antigonie, y installa un stratège [4]. Derrière les Péoniens, de grands changements ethniques s'étaient accomplis. Un nouveau peuple apparaît alors (dans la Serbie méridionale), les Dardaniens, particulièrement hirsutes : « Un Dardanien ne se lave que trois fois, à sa naissance, à son mariage, à sa mort, » disait un proverbe [5]. Les Macédoniens entendront souvent parler de ces successeurs des Triballes (ceux-ci avaient été rejetés à l'Est). Les Dardaniens restaient talonnés par les tribus celtiques établies maintenant depuis les Alpes jusque dans les Balkans et même en Asie; le flot, il est vrai, semble apaisé désormais, car les Bastarnes n'apparaîtront que plus tard [6]. Mais la défense de la frontière septentrionale de l'hellénisme restera la tâche nationale de l'armée macédonienne, et le titre de gloire qu'invoqueront toujours les amis de la dynastie.

A l'Est, la monarchie épirote venait de rentrer dans ses limites à la suite de la mort de Pyrrhus : elle avait rendu déjà la Tymphée et la Paravée, laissé libre l'Athamanie. Elle tentera de nouveau la fortune des armes dix ans après, mais sans autre résultat que de perdre encore l'Atintanie [7]. Entre temps, son roi Alexandre avait bataillé contre les Illyriens, qu'il ne put plus rattacher à son

1. Tarn, p. 184, n. 54; cf. p. 197.
2. *Bull. Corr. hellén.*, 1897, p. 161 (Cf. Holleaux, *Rev. Ét. gr.*, 1898, p. 273).
3. Plut., *P. Émile*, 28.
4. Pline, *Hist. Nat.*, IV, 10 (17). Cf. Tarn, p. 199, 321. Se rappeler aussi la dispersion des Tralles (ci-dessus, p. 46).
5. Cf. Fick, *Hattiden und Danubier*, p. 34.
6. Trogue, *Prol.*, 28.
7. Cf. Tarn, p. 312, n. 3.

royaume [1]. D'un autre côté, il partagera avec les Étoliens l'Acarnanie. Quant aux villes grecques de la côte, Corcyre, Apollonie, Dyrrhachion, elles restaient rattachées à cette monarchie par un lien assez lâche [2].

A l'Ouest, Cassandre avait essayé de s'assurer des chaînes du Rhodope en y transplantant 20.000 Autariates [3]. Mais les montagnards, qu'ils fussent ou non colons des rois macédoniens, savaient bien reprendre vite leur indépendance. Antigone avait renoncé aux pays situés plus loin, à la vallée de l'Hèbre, qu'il abandonnait aux Gaulois de Tylis et aux Séleucides. Mais, sur la côte, il gardait des domaines précieux. Les mines du Pangée, il est vrai, si productives du vi^e^ au ive siècle, semblent épuisées alors : les Antigonides ne frapperont pas de monnaie d'or [4]. Mais la Chalcidique est toujours peuplée de villes commerçantes, pourvues d'une large autonomie, avec Conseil, Assemblée, prytanes. Cassandrée, reconquise à grand peine, restera frondeuse [5]. Mais Abdère, Amphipolis, Thessalonique surtout, conserveront, dans l'ensemble, des sentiments loyalistes.

Au Sud, la Thessalie se trouva, après la mort de Pyrrhus, définitivement rattachée à la monarchie. Elle était changée. Au ive siècle, c'était encore, dans l'ensemble, un pays de grands propriétaires, celui qui avait fourni la cavalerie de Philippe et d'Alexandre. Mais il semble que cette noblesse, après un premier moment d'enthousiasme pour les qualités de bons convives de ses nouveaux maîtres, ait été refroidie par l'installation de l'administration monarchique : elle avait fait défection au moment de la guerre lamiaque, et — chose plus significative — au moment de l'invasion gauloise. Elle paraît moins souvent au iiie siècle, sauf quelques familles, comme les Aleuades, qui se sont même alliés à la maison royale [6]. On n'a pas encore de monuments probants attestant la division de la propriété, mais l'évolution a commencé dès lors. Au reste, le pays était toujours bien cultivé et prospère [7].

Mais un fort mouvement urbain y apparaît. Pagases n'était plus que le noyau de la ville nouvelle de Démétriade, formée par le synœcisme de 12 bourgs [8]. Démétriade, comme port militaire de premier ordre, resta toujours fortement occupée. Mais les villes de

1. Trogue, *prol.*, 25.
2. Pol. II, 6. La séparation définitive ne date peut-être que de la chute de la royauté épirote.
3. Diod., XX, 19. Ces Autariates avaient été entraînés par l'invasion celtique (App., *Illyr.*, 4).
4. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 229 sqq.
5. Tarn, p. 198. Sur Thessalonique, Michel, 389, 322.
6. La femme de Démétrius le Beau, mère d'Antigone Doson, était une Aleuade (Eusèbe, I, 243, éd. Schöne).
7. Cf. *Rev. Philol.* 1911. p. 133 sqq.
8. *Inscr. gr.*, IX, 2, 1109 ; Strab., IX, v, 15.

l'intérieur, Pharsale, Larisse surtout, étaient beaucoup plus libres : la dernière semble avoir été aux mains d'une bourgeoisie de plus en plus fermée et exclusive [1]. Il ne semble pas que la dynastie ait eu à se féliciter de ce développement des villes.

Au reste, d'une manière générale, la principale difficulté pour elle résidait dans le grand nombre des vieilles cités grecques situées dans sa sphère d'action. Nous l'avons constaté déjà : la suite le montrera mieux encore.

III

Antigone, quel que fût son désir de ne pas s'immiscer dans les querelles des Grecs, ne put se résoudre à se dessaisir des positions dont il avait pu apprécier la solidité et l'importance.

Avant tout, Corinthe. Il garda toujours une garnison dans l'Acrocorinthe. Il laissa d'ailleurs la plus grande liberté d'action à la ville, qui, seule dans la monarchie, battit monnaie [2]. Corinthe ne cessa pas d'être une place de commerce de premier ordre.

Pour qu'elle ne fût pas « en l'air », il fallait des stations intermédiaires entre Démétriade et elle. Antigone tenait Chalcis. Il refusa de rendre la liberté à Érétrie, malgré son amitié pour Menédème [3]. L'Eubée d'ailleurs lui obéissait tout entière, sauf Hestiée.

Il tenait aussi le Pirée. Il profita de la première occasion pour mettre la main sur Mégare [4]. Et Athènes se trouva ainsi cernée par ses forces pour le cas où elle lui serait infidèle : ce cas allait se présenter.

Avec la Béotie, Antigone était en bonnes relations. La ligue béotienne avait conservé à peu près son antique constitution : un magistrat suprême, l'archonte, représentait les dix-sept cités béotiennes vis-à-vis de l'extérieur, et pouvait mobiliser leurs 15-20.000 hommes [5]. Les cités, isolément, avaient pris une allure plus démocratique : les droits politiques y appartenaient sans doute à tous ceux qui avaient passé par l'éphébie, organisée sur le modèle d'Athènes [6].

A l'Est, le pouvoir de l'Étolie grandissait, et Antigone se gardait de provoquer cette puissance. Les Étoliens avaient atteint leur apo-

1. On connaît la lettre de Philippe aux Larisséens, 219 et 214 (Michel, 41).

2. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, p. 403. On sait qu'à Athènes même, il y eut interruption du monnayage au IIIe siècle, bien que les mines du Laurion ne fussent nullement épuisées.

3. Diogène-Laërce, II, 127, 142, 143. Sur l'Eubée et l'amphictyonie, Beloch, *Gr. Gesch*, III, 2e p., p. 250, 327.

4. Polyen, IV, 6. Mégare manque dans le décret donné ci-dessous (p. 156.)

5. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 353 sqq. Cf. Walek, *Rev. Philol.*, 1913, p. 267 sqq.

6. Michel, 618 sqq. Cf. Beloch, *Klio*, 1906, p. 41 sqq., et Tarn, p. 69

gée à la suite de leur glorieuse résistance aux Gaulois (279). Ils étaient tout-puissants à Delphes, et s'occupaient pour le moment à « lancer » la fête des Sotéries, créée en mémoire de la défaite de Brennus. La vieille amphictyonie subsistait, mais les Étoliens disposaient de toutes les voix des peuples rattachés à leur confédération, et auxquels ils commençaient à accorder l'*isopolitie :* ce qui leur faisait 5 à 7 voix. Les Delphiens, protégés par eux (2 voix), et les Phocidiens, qui leur devaient leur rentrée dans l'amphictyonie (2 voix), auraient suffi à leur assurer la majorité, quand même ils n'eussent pas été, pour l'ordinaire, alliés des Béotiens (2 voix) [1]. Officiellement, l'amphictyonie restait indépendante, mais on conçoit que le roi de Macédoine ne pût accepter de voir ses sujets en minorité dans une assemblée qui avait été l'instrument de règne de Philippe et d'Alexandre : les Thessaliens (2 voix), les Eubéens (1 voix) et les Athéniens (1 voix) durent s'abstenir de paraître aux assemblées amphictyoniques quand ils lui furent soumis [2].

Mais les rapports avec les États du Péloponnèse étaient une bien autre source de difficultés, car là il se heurtait à un ennemi permanent : Sparte. Sparte, pour l'instant, ne pouvait se mettre en guerre ouverte avec le roi qui venait de la secourir contre Pyrrhus : mais elle avait donné trop de preuves de sa malveillance pour qu'on doutât qu'elle recommencerait à la première occasion. Elle avait des rapports trop étroits avec l'Égypte, dont elle aidait la politique en Crète, et elle s'était emparée de Trézène pour pouvoir agir de conserve avec les Égyptiens postés à Arsinoé [3]. Son roi Aréus était le champion de la politique philoégyptienne, et l'autre roi, Eudamidas II, nous l'avons dit, ne comptait pas [4]. L'État spartiate, à la vérité, était assez faible par lui-même : mais il avait conservé toute une série d'alliés dans le Péloponnèse.

Les petites villes d'Arcadie restaient en contact avec lui : Tégéates, Mantinéens, Ménaliens, Lépréates, Cynouriens, Orchoméniens, Clitoriens, Telphusiens. La vieille ligue n'existait plus depuis le IVe siècle, et, tant qu'elle ne revivrait pas, l'appui de Sparte était le seul qui pût garantir les villes de l'absorption par Mégalopolis [5].

Par elles, Sparte rejoignait l'Achaïe. La vieille fédération religieuse qui unissait les villes achéennes était périmée, lorsque quatre de ces villes, en 280, en avait conclu une nouvelle, bien plus

1. La chronologie de M. Beloch (*Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 350) me semble admise généralement. Cf., sur un détail, De Sanctis, *Mem. Acad. Sc. Torino*, 7 janvier 1912, p. 12.

2. Tarn, p. 215, 347. Walck, *Die delph. Amphikt.*, diss. Berlin, 1911.

3. Polyen, II, 29 ; Frontin, *Stratag.*, III, 6, 7 (appelle Cléonyme *Athénien* !) ; cf. Tarn, p. 163.

4. Cf. p. 253.

5. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 442. Le décret pour Phylarchos ne se place pas ici (Hiller v. Gärtringen, *Mitt. Inst. Ath.*, 1911, p. 349 sqq.)

solide que l'ancienne : suivant l'exemple que donnaient les Étoliens, elles s'étaient accordé réciproquement l'*isopolitie* [1]. Peu à peu, les autres villes voisines se rallièrent à elle; nous verrons combien cette évolution était menaçante pour Antigone.

Il pouvait compter, en revanche, sur les ennemis traditionnels de Sparte, Messéne, Mégalopolis, Argos. Mais les revirements des partis étaient trop fréquents dans tous ces petits États pour qu'il n'éprouvât pas le besoin de les attacher plus durablement à sa politique : comme d'autre part il cherchait à éviter toute immixtion directe, il fut acculé au système qui consistait à soutenir partout des *tyrans*.

Aristotimos usurpa le pouvoir en Élide grâce à lui : il fut massacré, il est vrai, dès 270 [2], mais d'autres lui succédèrent. A Mégalopolis, Aristodème, à Argos, Aristomachos, à Sicyone, Cléon puis Clinias, d'autres encore à Épidaure et à Égine, lui durent leur élévation [3]. Ces hommes, qui ne tenaient leur pouvoir que de la force, et qui savaient que le roi n'interviendrait pas ouvertement pour les défendre ou les venger, vivaient dans un état de terreur constante. Ils se défendaient en conséquence, et l'on devine quels pouvaient être les effets d'une police politique toujours aux aguets dans des États miniscules, où tout le monde se connaissait. Le gouvernement par les tyrans a été certainement une fausse démarche d'Antigone, d'autant plus que l'essai fait à Athènes aurait pu lui indiquer combien le gouvernement direct eût été préférable.

Athènes avait été reconquise par Antigone dès 281, mais elle s'était de nouveau écartée de lui au retour de Pyrrhus : à cette époque, ses représentants se montrent à l'amphictyonie, ses champions triomphent aux Sotéries [4]. Mais Antigone, par un reste de snobisme intellectuel, tenait à lui montrer des égards : il se contentait d'y appuyer les hommes qu'il savait philomacédoniens. Or, il subsistait à Athènes un fort groupe de nationalistes de la vieille école : après la disparition de Démocharès, le neveu de Démosthène, vers 270 [5], ce parti prit de plus en plus la couleur philoégyptienne, ce qui devait amener une rupture ouverte.

Ptolémée II Philadelphe avait hérité de son père une méfiance permanente contre la maison des Antigonides. Il avait été poussé encore plus dans ce sens par Arsinoé, qui avait toujours des vues sur la Macédoine pour le fils qu'elle avait eu de Lysimaque, Ptolé-

1. Pol., II, 41.
2. Paus., V, 5, 1. Cf. une inscription où est nommé le meurtrier Kyllon : Dittenberger, *Syll.*, 2e éd., 920.
3. Tarn, p. 279 sqq.
4. Cf. pourtant Tarn, p. 218, n. 137. Mais il subsiste des obscurités sur les dates relatives aux Sotéries.
5. [Plut.], *Vie X. Orat.*, 851, D sqq. Cf. Tarn, p. 268 n.

mée : Arsinoé mourut en 270, mais son fils garda l'appui de Philadelphe, et les hommes qu'elle avait patronnés restèrent au pouvoir, par exemple Patrocle, le chef de la flotte ptolémaïque dans les Cyclades [1]. Les menées égyptiennes aboutirent enfin à Sparte et à Athènes, en 266/5.

Voici le décret qui fut rendu à Athènes sur la proposition de Chrémonidès :

« Comme jadis les Athéniens, les Lacédémoniens et leurs alliés, ayant fait alliance et amitié, ont soutenu de rudes combats contre ceux qui essayaient d'asservir les villes, combats qui leur ont valu la gloire, et aux Grecs la liberté; attendu qu'aujourd'hui de pareils dangers menacent la Grèce de la part de ceux qui renversent les lois et les constitutions traditionnelles, alors que visiblement le roi Ptolémée, fidèle à la politique de ses aïeux et de sa sœur, se préoccupe de la liberté grecque; attendu que le peuple athénien a fait alliance avec lui et décrété d'inviter les Grecs à faire de même; attendu que les Lacédémoniens, alliés du roi Ptolémée, ont conclu alliance avec Athènes, ainsi que les Éléens, les Achéens, les Tégéates, les Mantinéens, les Orchoméniens, les Phialéens, les Caphyens, les Crétois qui sont alliés de Lacédémone, d'Areus et de leurs amis, et qu'ils ont envoyé des ambassadeurs, de la part des synèdres, vers le peuple athénien;... on a décrété [l'alliance] » (on remarquera l'absence des Phliasiens) [2].

La guerre fut rude pour Antigone, qui n'avait pas de flotte à opposer à celle de Patrocle. Mais la force de sa position sur terre suffit à lui assurer la victoire sur Aréus, qui fut tué à la bataille de Corinthe (265) [3]. La plus dangereuse diversion suscitée par l'or égyptien fut l'invasion d'Alexandre d'Épire en Macédoine, d'où le jeune Démétrius ne le repoussa qu'avec peine (263); elle permit toutefois au roi de Macédoine de reprendre l'Atintanie [4]. Toutes ces opérations retardèrent la chute d'Athènes : mais celle-ci, affamée enfin, se rendit au printemps de 261 [5].

Antigone ne pouvait plus user de patience. Une garnison s'installa au Mouséion, et y resta jusqu'en 255 [6]. Les magistrats ne furent élus qu'avec l'autorisation du roi : Antigone fit un exemple sur l'exégète Philochore, qui fut mis à mort pour intrigues avec

1. Tarn, p. 293 sqq. Cf. Hégésandros, *ap.* Athénée, XIV, 621 A.
2. Michel, 130. Phlionte était-elle déjà au pouvoir de la maison de Cléonyme (Pol., II, 44)?
3. Plut., *Agis*, 3.
4. Justin, XXVI, 2 3. Cf. plus haut, p. 151.
5. Tarn, p. 306, 417. La date d'Arrhénéidès fixée par *Pap. Hercul.*, col. IV, 339, lu par M. Crönert (Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 39 : mais Philodème a compté *exclusivement*. Cf. pourtant *Inscr. Gr.*, II, 2e éd., 689). Le dernier travail sur la question est de M. Johnson, *Amer. Journ. of Philol.*, 1913, p. 381 sqq.
6. Tarn, p. 327.

l'Égypte [1]. Le droit électoral, devenu d'ailleurs beaucoup plus anodin, fut réservé probablement aux citoyens qui avaient passé par l'éphébie [2] : Athènes allait rester pendant une génération une ville de province macédonienne. Elle sortit assagie de cette cure, guérie des combinaisons paradoxales d'impérialisme et de démocratie auxquelles elle s'était si longtemps complue : elle renonça même à la fois à l'impérialisme et à la démocratie.

Seulement, ce n'était plus la force seule qui lui manquait. Elle avait été dépouillée du droit de battre monnaie, et son commerce n'existait plus. Heureusement, sa population avait diminué : les promotions d'éphèbes, qui, il est vrai, ne comprenaient plus depuis longtemps tous les jeunes gens de dix-huit ans, se réduisaient maintenant à une trentaine de noms [3]. Elle n'avait donc plus besoin de blés lointains : dès le début du siècle, un cadeau de 15.000 médimnes avait été considéré comme royal par la ville qui jadis tirait du Pont des centaines de mille hectolitres [4]. Les relations avec la Crimée avaient cessé : Byzance et la Bithynie, qui gardaient la route, étaient d'ailleurs en bons termes avec Antigone. Et les villes du Pont même n'étaient peut-être plus en état d'approvisionner largement la Grèce [5]. La cité de Périclès et de Démosthène allait redevenir rurale.

Et la civilisation partait après la force, après la richesse. Athènes avait eu encore, au IIIe siècle, ses spécialités : l'histoire, la comédie, la philosophie. Or, Philochore, le plus brillant représentant de l'école historique locale, venait d'être victime de son obstination antimacédonienne. Le rival de Ménandre, Philémon, mourut en 262, non sans avoir vu en rêve les Muses abandonner la ville assiégée [6]. Zénon mourut au lendemain de la capitulation. Athènes ne gardait plus qu'un article intellectuel local : le bavardage philosophique; elle devait encore produire un maître en ce genre au IIe siècle, Carnéade.

Elle resta toujours un musée incomparable. Les touristes qui la visitaient étaient rebutés d'abord par ses rues tortueuses et étroites, qui contrastaient si fortement avec les rectangles réguliers des villes neuves. Mais ils étaient dédommagés par la vue des chefs-d'œuvre de la grande époque artistique, et, l'un après l'autre, confessaient

1. Suidas, s. v. Φιλόχορος.
2. Cf. Tarn, p. 307. Décrets rendus sous les Macédoniens : Michel, 606 ; *Suppl.*, 1487 et suiv.
3. *Inscr. Gr.*, II, 1006, 1028 ; IV, 2, 563 b, 251 b.
4. *Inscr. gr.*, II, 2e éd., 653, 654.
5. L'histoire du Pont est une page blanche pour nous après le IVe siècle : on sait seulement que la dynastie des Spartokides a régné jusqu'au temps de Mithridate (Th. Reinach, *Mithrid. Eupator*, p. 64). Sur Olbia, cf. B. Keil, *Anon. Argent.*, p. 271 sqq.
6. Élien, *Var. Hist.*, fgt 11 ; Diod., XXIII, 6.

leur « saisissement » devant l'Acropole [1]. Toute une littérature naquit de la description de ces merveilles [2].

La guerre « chrémonidéenne » avait montré à Antigone l'inconvénient de l'absence de flotte. Il se mit à l'œuvre pour combler cette lacune, et tira en quelques années, des forêts de la Macédoine et des chantiers des ports grecs, une escadre capable de tenir tête aux flottes ptolémaïques [3]. Dès 255, il fit porter avec ostentation ses hommages à Délos [4]. Peu après il ruina la domination ptolémaïque dans les Cyclades, non sans la collaboration des Rhodiens, dont les trophées ornèrent le sanctuaire national d'Athêna Lindienne [5]. Mais, sauf quelques points, comme Thasos et Andros, il ne chercha pas à remplacer ce qu'il détruisait. Il ne chercha pas non plus à reprendre contact avec les îles Ioniennes, avec Corcyre, Apollonie, Dyrrhachion [6]. La conséquence de cette modération fut fâcheuse : la piraterie reparut en force, et le soin de la réprimer fut laissé à une puissance de second ordre, comme Rhodes. Les successeurs d'Antigone s'aviseront trop tard du mal.

Sur un autre point, les effets de la modération extrême d'Antigone, de son étroit nationalisme macédonien, de son absence de vues impérialistes (tout cela excusé probablement par la pénurie financière), ont été sensibles. Il ne manquait pas d'ambitions d'ordre intellectuel. Il regardait Athènes comme le joyau de sa monarchie. Il essaya de faire de Pella un foyer de culture. Mais il n'étendait pas ses bras assez loin pour attirer autour de lui les plus marquants des Hellènes. Ces successeurs n'y songeront même pas [7]. Tout ce qui cherchait la fortune et la culture continua à tourner les yeux vers Alexandrie. Cette monarchie, qui a rendu tant de services comme boulevard de l'hellénisme, ne prit jamais qu'une très faible part à l'élaboration même de la civilisation grecque.

1. Héraclide le Critique, *Geogr. Gr. min.*, I, p. 97 sqq. (Cf. Kaibel, *Strena Helbigiana*, p. 143 sqq.)

2. C'est la série des periégètes, dont un échantillon (le plus ancien qu'on connaisse) a été retrouvé à Hawara (cf. Wilcken, dans *Genethliakon*, Berlin, 1910, p. 189 sqq.). Il est inutile de renvoyer à Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 188-236.

3. Tarn, p. 454 sqq.

4. Tarn, p. 352.

5. Cf. *Rev. Épigr.*, 1906, p. 106.

6. On sait à quelle discussion a donné lieu le passage Plut., *Arat.*, 12, où il faut probablement lire Ανδριας et non Αδριας (cf. encore A. J. Reinach, *Rev. Épigr.*, 1913, p. 122). Il reste que l'intervention de Rome sur la côte illyrienne a été considérée par les Antigonides comme une intrusion dans leur sphère d'influence.

7. Cf., sur la cour de Pella au temps d'Antigone, les cinq *Vies* d'Aratus, dans Westermann, Βιογραφοι (1845), et maintenant dans E. Maass, *Commentar. in Aratum reliquiae*, 1898. Cf. aussi Tarn, ch. VIII. On ne trouve rien de pareil par la suite.

IV

Elle est restée le plus vigoureux des États alexandrins, malgré la saignée qui l'avait éprouvée, saignée dont les résultats ne furent guère effacés qu'au bout d'un siècle. Son malheur a été de ne pouvoir se dégager des querelles de la Grèce. Elle a usé ses forces dans ces luttes minuscules et acharnées, dont l'enjeu était hors de toute proportion avec la peine prise, car il y avait longtemps que le prestige de la Grèce survivait à ses ressources réelles, quantitatives et qualitatives. Au cours de ces luttes interminables, des souverains comme Philippe ont accumulé contre eux des haines féroces, qui devaient finir par les livrer presque sans défense aux coups de Rome.

CHAPITRE V

L'empire punique.

Carthage reste, au IIIe siècle, la grande puissance occidentale. Nous lui opposons l'Italie, mais, pour les contemporains, l'unification de la péninsule était un fait si récent que nul, politique ou historien, n'aurait encore songé à mettre la fédération romaine en balance avec la puissante république qui tenait, depuis si longtemps, les portes de l'Occident.

I

L'État carthaginois était arrivé alors au terme de l'évolution que nous avons vu s'accomplir au IVe siècle. Il n'y subsistait plus aucun vestige de monarchie héréditaire. A la tête de l'État étaient deux magistrats annuels et éponymes, les *suffètes*. Ils étaient élus par le peuple [1]. Leurs principales fonctions étaient de présider le Sénat, et

---

Meltzer-Kahrstedt, *Gesch. der Karthager* (3e vol., de M. Kahrstedt, 1913).

Carthage. — Monnaies puniques (Barclay V. Head, p. 877). — Inscriptions puniques (*Corp. Inscr. Semit.*, I). — Polybe, VI. — Strabon. — Justin. — Appien, *Libykè*. — Tout ce qu'on a appris de neuf sur Carthage dans les dernières années est dû à l'archéologie (cf. Merlin et Drappier, *La nécropole d'Ard-el-Khéraïb* ; les *C. R. de l'Acad. I. et B. L.*, etc.)

---

1. Corn. Népos, *Annibal*, 7. Cf. Pol., II, 33.

de rendre la justice dans certains cas. Mais on devine qu'ils n'avaient pas, vis-à-vis du grand conseil de la cité, la même attitude que les rois. De plus, le commandement militaire ne leur appartenait pas. Les chefs des armées et des flottes sortaient en général de l'aristocratie dirigeante, qui a gardé, à Carthage, l'esprit militaire : les grands aimaient à se parer des anneaux dont le nombre représentait celui de leurs campagnes [1]. Néanmoins, les armées de mercenaires qu'ils commandaient inspiraient une invincible défiance : l'amertume de la défaite a été plus d'une fois compensée, pour les Carthaginois, par la satisfaction de mettre en croix le général vaincu. Mais ces vengeances, qui provoquent la verve méprisante des historiens romains, émanaient, non du Sénat, mais d'une autre oligarchie, que nous rencontrerons tout à l'heure.

Le Sénat, depuis la chute de la royauté, gouverne donc la République. Son pouvoir est couramment concentré dans le comité des Trente, mais, dans le cas de décision grave, l'assemblée plénière (trois cents membres) se réunit toujours [2]. La dignité de sénateur est viagère : nous voyons des sénateurs exercer pendant de longues années des missions au dehors, et l'honneur du siège sénatorial rejaillit sur tous les descendants du *rab*. La source de cette dignité est, constitutionnellement, élective : mais, en fait, la naissance et la richesse désignent, dans une large mesure, les sénateurs.

Le rôle de la naissance est si évident qu'on a été jusqu'à supposer que les trois cents sénateurs représentaient, de droit, trois cents familles privilégiées. Ceci est douteux [3]. Mais on n'en est pas moins frappé du petit nombre des noms carthaginois qui reviennent sans cesse aux premiers rangs. On pourrait invoquer la pénurie de l'onomastique carthaginoise : cependant, nous avons aujourd'hui assez d'inscriptions puniques (3.000 à peu près) pour pouvoir tenter un contrôle statistique. Voici un essai fait sur 434 noms pris au hasard. On relève 3 fois le nom de Bomilcar, 6 fois celui d'Hannibal, 10 fois celui d'Hasdrubal, 4 fois celui d'Hannon, 8 fois celui d'Hamilcar, 5 fois celui de Magon, 1 fois celui d'Adherbal, 1 fois celui d'Himilcon : soit 38 noms historiques. Ceci, dans les milieux les plus différents : en général, ce sont de grands personnages (distingués par le titre de *rabs*), mais il y a dans le nombre de très modestes industriels, comme ce fondeur de cuivre qui porte le grand nom d'Hannibal [4]. Les 396 autres noms sont des Abdmelkarth, des Abdiathon,

1. Arist., *Pol.*, II, 8. Meltzer, *Gesch. der Karth.*, II, p. 119. Cf. Pol., II, 42.
2. Meltzer, II, p. 31 sqq. Bains à part pour les sénateurs : Val. Max., IX, 5, *ext.* 4.
3. Meltzer, II, p. 37, 58, etc. Les Barcas, qui apparaissent au milieu du IIIe siècle, semblent bien être une famille nouvelle.
4. Cf. *Corp. Inscr. Sémit.* (Paris), t. I (1881), p. 241 sqq.; t. II, fasc. I (1890), III (1908). L'Hannibal en question : I, 331.

etc. Il ne semble donc pas que ce soit par hasard que les noms connus reviennent si souvent dans l'histoire, et la supposition à laquelle on est amené en voyant les officiers subalternes d'Hannibal porter des noms obscurs, comme Carthalon ou Maharbal, se trouve confirmée : de plus en plus, les chefs de la nation ont été pris dans un nombre restreint de familles. A la fin du siècle, les deux grands partis de Carthage porteront le nom de deux familles, Barcas et Hannons, et, chose plus significative, ces deux familles rivales elles-mêmes sont probablement alliées dans la personne d'Hasdrubal le Chevreau [1]. Ajoutons que l'habitude de distinguer les homonymes par le surnom s'affirme de plus en plus, comme il est advenu à Rome.

Au reste, les sénateurs ont toujours formé une classe opulente. Mais, de plus, en plus, leur richesse semble avoir pris un caractère foncier : elle a résidé dans les grands domaines libyens. Dès le IVe siècle, mais surtout au IIIe, ils ont laissé à d'autres les profits de la marchandise et du maniement de l'argent.

Cette aristocratie est restée très traditionnaliste d'esprit, et foncièrement orientale. Dans le domaine religieux d'abord. Les grands dieux de Carthage, ceux dont les membres de l'aristocratie ou leurs femmes recherchent les sacerdoces, sont toujours le Baal et la Tanit du Liban. Le culte des deux déesses siciliennes, Déméter et Perséphonè, introduit en 396, n'a jamais tenu dans le panthéon carthaginois une place aussi importante que celui d'Esculape ou de Cybèle dans le panthéon romain [2]. On relève au IIIe siècle des indices de changement. Le culte des morts se spiritualise : on enterre avec eux moins d'objets précieux, plus de simples simulacres, et cela ne tient certainement pas à une décadence économique. Le culte des dieux est devenu plus humain : les sacrifices humains ont disparu [3]. Mais les prêtres et les prêtresses portent toujours le haut bonnet pointu des Asiatiques, les lourdes robes chargées d'ornements, et ils continuent à se servir du calendrier sémitique.

Même esprit dans l'art. On est resté fidèle, même après la fondation d'Alexandrie, au goût des motifs égyptiens propres [4]. Les motifs grecs apparaissent souvent, mais avec un mélange significatif d'éléments orientaux : dans telle statuette de joueuse de flûte dont la tête ne déparerait aucune collection grecque, on reste stupéfait par la vue des mains, qui semblent exécutées par un enfant [5]. Il est significatif aussi que l'éléphant, si connu au IIIe siècle, n'appa-

1. Tite-Live, XXX, 42, 44. App., *Lib.*, 34, 49.
2. Diod., XIV, 77. Cf. Gsell, *Mélanges*, 1900, p. 95 sqq.
3. Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 28 n. (pas très sûr).
4. Kahrstedt, III, p. 30 sqq.
5. Le motif est fréquent parmi les statuettes recueillies par le P. Delattre et ses collaborateurs. Cf. une reproduction : Merlin et Drappier, *La nécrop. d'Ard-el-Khéraïb*, p. 69 (avec renvois). Cf. Delattre, *Cosmos*, 1904, t. II, 560.

raisse pas parmi les représentations très fréquentes d'animaux. — Tout en parlant punique, les jeunes Carthaginois de grande famille apprenaient toujours le grec [1]. Mais la littérature, la philosophie leur restent étrangères jusqu'aux derniers jours de Carthage.

Enfin, le caractère oriental se marque jusque dans les petits détails de la mode. Les Européens ont été souvent étonnés de voir les ambassadeurs de Carthage, porteurs parfois de propositions arrogantes, se jeter la face contre terre en manière de salut [2].

A côté de cette aristocratie sénatoriale, on nous signale un autre pouvoir, celui des Centumvirs ou Cent-Quatre. Un auteur, qui est malheureusement Justin, nous apprend qu'il avait été constitué pour des sénateurs chargés de juger les généraux malheureux [3]. Ceci pour le ve siècle : au ive, Aristote oppose si nettement le conseil des Cent-Quatre au Sénat qu'il faut bien croire qu'en principe les sénateurs n'y figuraient plus [4]. Il ajoute que ce corps était élu par les pentarchies, groupe permanent qui se recrutait par cooptation, avec une forte influence de la richesse. En voilà juste assez pour faire travailler l'imagination des modernes. Nous ne retrouvons plus « l'ordre des juges » que vers 200, où il est devenu si puissant qu'il faut un coup d'État du grand Hannibal pour le briser : à cette occasion, on apprend que les gardiens des fonds publics en faisaient partie [5]. On entrevoit une oligarchie judiciaire et financière, tenant à la fois de l'ordre équestre romain et de ce qu'était sous nos rois « l'ordre des officiers ». On comprendrait ainsi pourquoi les juges et les pentarchies ne paraissent jamais dans l'histoire extérieure de Carthage — la seule que nous connaissions un peu —, cependant qu'ils jouaient un rôle considérable dans la vie ordinaire de l'État.

Le peuple a certainement part au gouvernement de l'État, tout au moins par les élections. Mais, dans ce peuple, la classe moyenne a fondu : la milice civique est décidément remplacée au iiie siècle par les mercenaires, la seule armée nationale de Carthage est sur la flotte. La masse est composée des boutiquiers, des artisans, des matelots de Carthage. Sur cette masse, l'aristocratie dirigeante a de fortes prises, d'abord par une organisation très serrée de clubs et de comités [6], ensuite par la corruption électorale officiellement pratiquée [7]. Et surtout, l'intervention régulière du peuple n'était pré-

1. Cf. mon t. II, p. 464, et ci-dessous, p. 217.
2. Pol., XV, 1. Cf. Kahrstedt, III, p. 26. L'habitude devait être générale.
3. Justin, XIX, 2, 5 sqq.
4. Aristote, *Pol.*, II, 8, 4. Pour comble d'embarras, la phrase contient un double infinitif amphibologique : je n'hésite pas à comprendre que ce sont les Pentarchies qui élisent les Cent.
5. Tite-Live, XXXIII, 46 sqq. M. Kahrstedt (III, p. 584 sqq.) me paraît avoir mal jugé l'opération (Speck, *Handelsgesch.*, III, p. 575, IV, p. 78, mieux).
6. Arist., *Pol.*, II, 8. Cf. Meltzer, II, p. 34.
7. Arist., *Pol.*, II, 8. Cf. Platon, *Rep.*, VIII, 1, p. 544 D.

vue, à Carthage, qu'en cas de conflit entre les rois et le Sénat[1] : depuis que les rois sont remplacés par des suffètes, il est évident que ce cas ne se présente plus. Il n'y aura de crises démagogiques à Carthage qu'à la fin du siècle, par suite des discussions de l'aristocratie dirigeante. D'ailleurs, ce peuple n'est pas mécontent : la fermentation subintellectuelle y est inexistante, et le gouvernement facilite aux hommes les plus entreprenants les moyens d'aller chercher fortune au dehors.

Au reste, les habitudes du gouvernement direct, conservées fidèlement, font que le pouvoir est concentré exclusivement dans la capitale. Les habitants des villes où l'on parle punique ont avec la population carthaginoise l'égalité de droits civils, le droit de mariage, le droit d'échange[2]. Ce droit commun des Phéniciens, nous ne le connaissons pas. On entrevoit que la polygamie subsiste, ayant pour conséquence un droit successoral assez particulier, où les titres des agnats sont fortement accusés en regard de ceux des descendants directs[3]. On entrevoit aussi que l'ascendance maternelle est peu importante[4]. Mais cette communauté de droits civils n'empêche pas que, pour avoir part au pouvoir, il faille émigrer à Carthage[5].

Toutes ces circonstances concourent, au IIIe siècle, à concentrer aux mains des familles sénatoriales le gouvernement de l'empire que nous avons maintenant à parcourir.

II

La capitale, qui tient une place si exceptionnelle dans cet empire, a grandi au IIIe siècle par le mouvement naturel des choses, mais pas autant qu'on l'a supposé. Le noyau en est toujours la citadelle Byrsa (12 15 hectares), le port Cothon (18 ha) : entre les deux, autour du marché, se pressent les hautes maisons à six ou sept étages habitées par une population de plus en plus dense. Au Nord, la nouvelle ville du temps d'Agathocle (Néapolis) est devenue la grande ville (Mégara), et un nouveau quartier industriel, le Céramique, s'y développe. Les nécropoles reculent vers le dehors, les grands (suffètes, sénateurs et prêtres), se font enterrer au pied de la colline actuelle de Sainte-Monique. Le tout ne couvre pas plus de 150 ha, et

1. Arist., *Pol.*, II, 8, 3.
2. Pol., VII, 9. Diod., XX, 55.
3. Cf. la façon dont se succèdent les rois, ci-dessus, p. 50.
4. Meltzer, II, p. 18.
5. Cf. le mépris avec lequel est traité Mutine, qui est Libyphénicien (Kahrstedt, III, p. 486).

ne dépasse pas encore de beaucoup le chiffre de 100.000 âmes [1]. Les murailles ont été renforcées du côté de Byrsa, elles sont assez épaisses pour donner abri aux arsenaux de machines de guerre et aux stalles d'éléphants. La population métropolitaine ne les dépasse guère, ne se risquant pas loin dans la banlieue de Carthage, car la Libye, même aux environs, n'est pas très sûre.

Les villes phéniciennes de Libye sont restées petites. Utique est peut-être arrivée à compter, sur 30 et quelques hectares, 25.000 habitants; Hadrumète, sur 30 ha., 15.000; Leptis la petite 10.000, Thaenae 7.000, Hippo Diarrhytos et Thapsus un peu plus; cinq ou six autres villes plus petites, à ajouter, nous donnent un maximum de 100.000 habitants, qui n'étaient pas tous Phéniciens [2]. Toutes ces villes apparaissent aussi peu brillantes au IIIe siècle qu'auparavant, à en juger par les trouvailles des nécropoles. La plupart étaient résignées à végéter ainsi à l'ombre de Carthage : mais Utique, la seconde des villes phéniciennes, la privilégiée, semble avoir toujours couvé à l'égard de sa voisine de sourdes rancunes [3]. Toutes ces villes, et bien des bourgades encore, étaient fortifiées : Clypéa, Gorza, étaient même des places d'armes importantes [4]. Signe du peu de sécurité dont jouissait toujours leur population du côté de l'intérieur.

Les Carthaginois ont pourtant poussé leurs conquêtes de plus en plus loin au IIIe siècle : Hécatompylos (Théveste) devait tomber entre leurs mains dans la seconde moitié du siècle [5]. Partout où la population libyenne pouvait être fixée au sol, de grands domaines se sont constitués au profit de l'aristocratie punique. Mais la vallée du Bagradas (Medjerda) était encore couverte de marécages vers 255 [6]. Et, avec les montagnes, commençait le domaine incontesté des clans numides [7]. Les résultats obtenus par les agronomes carthaginois dans ces conditions, résultats que Magon a consignés dans des écrits plus tard traduits par les Romains, sont d'autant plus remarquables [8].

A l'Est, nous trouvons une autre rangée de villes puniques sur le bord des Syrtes : la principale, Leptis la Grande, pouvait contenir 25.000 habitants. Le nom d'*Emporia*, donné à cette région par les Grecs, est déjà significatif. Plus significatif encore est le chiffre qu'on nous donne pour ce qu'elle rapportait : 1 talent par jour. Il s'agit

1. Kahrstedt, III, p. 24, me paraît définitif. Avec ce chiffre, les puissants aqueducs dont ont parlé les modernes eussent été superflus.
2. Kahrstedt, III, p. 77.
3. Pol., II, 82, 88. Hippo Diarrhytos était moins importante qu'Utique.
4. Pol., I, 36, 74.
5. Pol., I, 73. Diod., XXIV, 10, 16. Le pays de Saint-Augustin n'est donc devenu punique qu'à cette époque.
6. On connaît l'histoire du fameux serpent (cf. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, p. 133).
7. Diod., XX, 33. Cf. ci-dessous, p. 167.
8. Thieling, *Der Hellen. in Kleinafrika*, Leipzig 1911, p. 150 sqq.

évidemment d'un droit de douane [1]. Toutes les marchandises de la Méditerrannée orientale devaient s'entasser là, au moins celles qui venaient de Cyrène, d'Alexandrie, de la Syrie ou de Rhodes. De là elles se répandaient en Libyphénicie [2], ou plus loin vers l'Ouest.

A l'Ouest au contraire est le domaine fermé aux étrangers. Une ligne de villes puniques jalonnent la côte, Hippone Royale, Rusicade (Philippeville), Rusuccuru, Icosium (Alger), Gunuggu, le Grand Port (Oran), Tingis (Tanger). Le plus important de ces établissements, Gunuggu, peut avoir compté 10.000 âmes, Phéniciens ou Libyens; toutes ensemble, ces villes « métagonitiques » pouvaient fournir 4.000 hommes [3]. Elles n'étaient pas le seul intermédiaire entre la côte et l'intérieur, puisque nous voyons un port au moins, Siga, aux mains d'un prince numide à la fin du siècle [4]. Mais enfin c'est par elles presque exclusivement que les nombreuses tribus numides et maures de l'Atlas communiquaient avec la Méditerranée [5].

Au-delà de ces régions que la civilisation a conquises déjà au IIIe siècle vivent toujours les Berbères, antiques possesseurs du pays. Depuis longtemps, les villes côtières ne leur paient plus tribut, et les ont refoulés dans l'Atlas. Leurs tribus y sont vouées à l'isolement [6] : elles peuvent, dans un moment difficile, tenter un coup de main sur les plaines côtières, mais, à l'ordinaire, elles subissent l'ascendant et le prestige de Carthage. A mesure que le siècle avance pourtant, on voit celle-ci témoigner à leurs chefs plus d'égards. Elle demande leur autorisation pour enrôler leurs cavaliers. Les grands carthaginois leur donnent leurs filles en mariage : un prince des plus obscurs a ainsi pour femme une nièce du grand Hannibal, une Salammbô ou une Sophonisbe ignorée [7]. Enfin apparaîtront, en Numidie et même en Maurusie, de vrais royaumes. Mais il ne faut pas croire à une population très dense. La différence n'est pas immense alors, à ce point de vue, entre les régions de l'Atlas et les oasis sahariennes [8] : les tribus de l'un et de l'autre domaine sont confondues dans l'appellation de Nomades.

Au-delà des colonnes d'Hercule, les sept colonies fondées par Hannon

1. Tite-Live, XXXIV, 62. M. Kahrstedt (III, p. 134) me paraît avoir mal compris ce renseignement.
2. Probablement par la mer et les ports phéniciens : cf. Pol., I, 82 (il est vrai que nous sommes en temps de guerre).
3. Kahrstedt, III, p. 105.
4. Strabon, XVII, III, 9, etc.
5. Les éléphants, par exemple, qu'envoyait la Maurétanie venaient par le port d'Éléphas, près Tanger (Strabon, XVII, III, 6).
6. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. N.*, I, p. 25 sqq. M. Kahrstedt (III, p. 89) me paraît exagérer l'insécurité ordinaire où aurait vécu la Libye du fait des Numides (les courses de Masinissa se placent en pleine guerre punique).
7. Il s'appelait Mazaitullos (Live, XXIX, 29).
8. Cf. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. N.*, I, p. 40 sqq., 275 sqq. Sur le chiffre des Numides sous Micipsa, cf. Orose, V, 11, 2-5.

existaient toujours : on peut en évaluer la population à 50.000 âmes [1]. Elles maintenaient le contact avec les îles Canaries, mais la pointe poussée par Hannon jusqu'au Sénégal et au golfe de Guinée semble être restée sans résultats [2]. Autrement, les Carthaginois n'eussent pas manqué, au IIIe siècle, d'exploiter, soit par mer, soit même par le désert [3], le magnifique domaine qui s'ouvrait au Soudan pour la chasse aux éléphants : quoique leurs relations avec les Ptolémées fussent bonnes, ils ne pouvaient, en effet, songer à s'approvisionner sur la côte érythréenne. Or, il est prouvé que les forêts de l'Atlas ont suffi à approvisionner Carthage de ces bêtes [4]. L'espèce qui y vivait était une survivance, présentant les caractères généraux de l'éléphant africain (oreilles larges), mais plus petite [5]. La chasse que lui ont faite les Carthaginois, puis les rois numides, en a eu raison en quelques siècles.

En face de l'Afrique, sur les côtes d'Espagne, existait toujours une rangée de colonies phéniciennes, Malaga, Six, Abdère, Gadès. Ces villes étaient petites, puisque la principale, Gadès, était renfermée alors dans l'île de Cadix [6]. Mais leur commerce pénétrait assez loin dans l'intérieur, d'où elles tiraient l'argent nécessaire à leur monnayage récent et maigre [7]. A Ébusus (Iviza), les fouilles nous révèlent aussi un centre punique, qui semble avoir été plus florissant que les autres [8]. Sur le continent, la force de l'influence punique a pu varier au gré des événements : les entreprises d'Hamilkar Barcas, dans la seconde moitié du IIIe siècle, seront présentées comme une reconquête [9]. Mais les traces certaines d'activité civilisatrice qu'admira le vieux Caton (voies, ponts) ne remontent pas au-delà des Barcas [10].

Le blocus établi par Carthage sur toutes ces côtes et sur l'Océan, le monopole qu'elle se réservait ainsi, restaient la base de sa richesse. Au IIIe siècle, Marseille a renoncé complètement à pénétrer de ce côté, et reste tournée exclusivement vers le Nord : aussi, à cette époque, les relations ont-elles été moins mauvaises entre les deux villes [11]. Les négociants carthaginois avaient à Marseille un sanctuaire, où ils remerciaient leurs dieux quand ils avaient accompli la très scabreuse traversée, sans trop de heurts avec les pirates ligures :

« Temple de Baal Zefon. Tarif établi par les préposés aux tributs,

1. Kahrstedt, III, p. 107.
2. Gsell, I, p. 509.
3. Athénée, II, 22. Cf. Gsell, I, p. 58 sqq.
4. Cf. Faidherbe, *Bull. de l'Acad. de Bône*, n° 3 (1865). Gsell, I, p. 74 sqq.
5. Cf. Dict. Saglio-Pottier, art. *Elephas*, p. 536.
6. Strabon, III, v, 3. Kahrsted, *Archäol. Anz.* 1912, p. 217.
7. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 3.
8. Kahrstedt, III, p. 132.
9. Meltzer, II, p. 102.
10. Meltzer, II, p. 404 (Plut., *Cat. maj.*, 8).
11. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 446.

au temps de nos seigneurs Halasbaal fils de Bodtanat le suffète, et Halasbaal fils de Bodèsmun le suffète, et de leurs collègues :

pour un bœuf, soit qu'il s'agisse d'un sacrifice de prière, ou d'un holocauste d'actions de grâces, les prêtres toucheront en argent 10 sicles ; en cas d'holocauste, ils auront en outre 300 livres de viande ;

. . . .

tout indigène, tout métèque, tout habitué du temple, tous les sacrificateurs paieront suivant le tarif;

(suit la sanction contre les prêtres qui exigeraient davantage) » [1].

Tout ce commerce avec l'Occident est, en lui-même, très grossier. Les ustensiles que vendait Carthage aux colons phéniciens, *a fortiori* ceux qu'elle écoulait sur les clients indigènes, étaient, au IIIe siècle encore, le rebut de ce qu'on faisait à Carthage. Les mesures dont on se servait étaient des plus approximatives [2]. Le cuivre suffisait généralement aux échanges ; l'or n'était employé que pour les gros paiements, qui étaient rares. L'argent ne sera frappé à Carthage que quand les Barcas pénétreront en Espagne [3]. Ce qui faisait l'importance de ce commerce, c'était, encore une fois, l'immensité du domaine, et la rigueur du monopole. Ajoutons qu'il concentrait sur Carthage les regards des Barbares de ces régions, et lui livrait, à un prix relativement réduit [4], non seulement les éléphants, mais les hommes, Berbères, Ibères, jusqu'aux Celtes.

Ce commerce était garanti par la prépondérance navale de Carthage, enfin incontestée en Occident. Le port de Carthage recouvrait 18 hectares, bien abrités [5]; l'avant-port était théoriquement port de commerce, l'arrière-port seul, avec l'île qui portait le palais de l'amirauté, était port de guerre ; mais l'entrepôt ne recouvrait que l'extrémité de la presqu'île bornant à l'Est l'avant-port, et, comme dans le Kantharos d'Athènes, les docks des bâtiments de guerre bordaient certainement une partie de cet avant-port, outre tout le port de guerre. Le mouvement du port en bâtiments marchands devait donc être faible, à peine supérieur à celui des ports de la côte Est de la Tunisie. En revanche, Carthage pouvait mettre en mer des flottes de 200, 300, 400 vaisseaux, qu'elle était capable d'armer. Elle semble avoir toujours eu de la méfiance pour les vaisseaux de très haut bord : fait significatif, une hexère grecque conquise dans la dernière bataille contre Pyrrhus (276) devint le navire amiral de Carthage [6]. Mais les vaisseaux étaient armés avec

1. *Corp. Insc. Sémit.*, I, p. 236 sqq. Cf. Lidzbarski, *Man. d'épigr. sémit.*, p. 428.
2. Kahrstedt, III, p. 63.
3. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 877 sqq. Nous ne parlons pas de la fameuse monnaie de cuir (cf. Meltzer, II, p. 109).
4. La solde semble être de 1 χρυσοῦς par mois (Pol., I, 66 ; cf. Meltzer, II, p. 514). Elle n'est nullement élevée pour l'époque.
5. Kahrstedt, III, p. 16 sqq.
6. Pol., I, 23.

soin : sur ces flottes, le poste important du pilote avait toujours deux titulaires [1]. La flotte ptolémaïque seule pouvait être comparée à la flotte punique [2].

La Sardaigne, dont Carthage bloquait les côtes et dont elle pouvait ainsi pressurer l'intérieur, était depuis longtemps son grenier à blé [3]. La Corse était, depuis la fin du IVe siècle, tombée sous le même régime. Et il semblait que la Sicile dût maintenant avoir le même sort. Les Carthaginois savaient faire la différence entre les villes grecques comme Agrigente et les Barbares des deux autres îles : au lendemain de la conquête, ils traitaient ces villes avec de grands ménagements. Ils leur avaient accordé, avec les villes puniques de l'Est, le droit d'intermariage et le droit d'achat foncier – ce qui (soit dit en passant) atteste de fortes pénétrations des lois grecques dans le droit sémitique [4]. Mais il était évident que l'approvisionnement des troupes puniques en blé devait être demandé à l'île de Perséphoné. Pour l'établissement de la dîme carthaginoise, on n'attendait que le moment où la chute de Syracuse et de Messine achèverait la conquête de l'île : des îles Lipari, les amiraux de Carthage suivaient la lutte des deux petits États, et guettaient le moment d'intervenir [5].

Quant à l'Italie, les Carthaginois n'avaient jamais songé à la faire entrer dans leur système de monopole : partout où la situation géographique avantageait le concurrent grec, voire étrusque, ils savaient qu'ils ne pouvaient lutter [6]. Ils avaient seulement songé à s'assurer, par des conventions avec les cités étrusques, contre la piraterie qui gênait les relations de la capitale avec ses possessions insulaires : ces traités étaient devenus caducs par suite du délabrement politique de l'Étrurie au IVe siècle [7]. C'est pourquoi les Carthaginois avaient vu d'un œil favorable le fait politique qui venait de s'accomplir, l'unification de l'Italie par Rome ; celle-ci semblait leur offrir des garanties plus sérieuses. Ils n'allaient pas tarder à percevoir le côté dangereux du fait. Mais, jusqu'à nouvel ordre, ils étaient en bons rapports avec Rome, qui n'avait jamais perdu le contact avec eux [8]. Au reste, l'Italie fut toujours pour eux un do-

1. Élien, IX, 40.
2. Tarn, *Antig. Gonatas*, p. 458.
3. La notice sur l'interdiction de cultiver faite par Carthage aux Sardes ([Arist.], IV, 91, 38 Didot), doit se rapporter à quelque mesure locale (Meltzer, II, p. 96, 498).
4. Il me semble que les Romains n'eussent pas donné aux villes phéniciennes et grecques le *commercium* et le *connubium*, s'ils ne les eussent trouvées en possession de ce régime.
5. Diod., XXII, 13.
6. Kahrstedt, III, p. 69 sqq.
7. Cf. ci-dessus, p. 50.
8. Cf. ci-dessus, p. 59.

maine mal connu : ils le prouvèrent jusque dans la guerre d'Hannibal[1].

A l'avant de Carthage, du côté de l'Est, étaient placés l'île de Malte et les îlots voisins. C'était une terre de transition, où déjà l'industrie avait un caractère hellénique [2]. Mais, pour chercher les produits de l'Italie méridionale et de la Grèce, dont les grands de Carthage éprouvaient le besoin croissant (puisqu'on travaillait déjà, dans ces régions, pour la clientèle punique [3]), il fallait aller plus loin. Des représentants de Carthage ont laissé leurs traces, dès le IVe siècle, à Athènes et à Délos, où un Bodmilkar a déposé ses offrandes [4] : au IIIe, le mouvement s'était accentué. Mais Rhodes y prend désormais la première place : ses cruches datées se retrouvent en quantité dans les nécropoles puniques [5].

Ajoutons les rapports religieux avec la ville, désormais hellénique, de Tyr [6], et nous constaterons que Carthage n'est pas étrangère au mouvement commercial de l'Orient grec. Les condottieri de ces États ne dédaignent pas de servir à Carthage. Nous avons déjà vu que ce contact était resté, en somme, sans effets au point de vue intellectuel. Au IIIe siècle, Carthage montrait plus que jamais qu'elle était capable d'apprécier et de s'assimiler les productions de l'hellénisme. Mais il y avait des siècles déjà que le courant était établi, et il était évident que les Phéniciens d'Occident ne prendraient jamais part au travail créateur. Au dernier jour seulement, il viendra de Carthage un philosophe, et il ira vivre ailleurs [7]. Il n'en serait sans doute jamais venu, comme de Rome, une littérature nationale s'insérant dans le cadre de la civilisation grecque. Mais c'est au point de vue politique que nous nous plaçons ici, et il est certain qu'à ce point de vue les rapports établis portaient leurs fruits. Carthage sera plus sympathique que Rome à nombre de Grecs, au cours des luttes qui vont s'engager [8].

1. Kahrstedt, III, p. 571-2.
2. Kahrstedt, III, p. 93 sqq. Mayr, *Die Insel Malta*, p. 89 sqq.
3. Kahrstedt, III, p. 49.
4. Dittenberger, *Syll.*, 2e éd., 167 ; 588, l. 10.
5. Kahrstedt, III, 37, 39 sqq.
6. Cf. ci-dessus, p. 50.
7. Hérillos (Diog. Laërce, VII, 1, 31) est douteux (cf. Kahrstedt, III, p. 25 n.). Je pense à Clitomaque (Diog. Laërce, IV, 67 ; *Acad. Index Hercul.*, Greifswald, 1869, p. 87.)
8. Ératosthène *ap.* Strabon, I, IV, 9. Cf. Diod., XIV, 15. — Les sources grecques pour les guerres puniques, jusqu'à Polybe, sont toutes écrites du point de vue carthaginois

III

Jamais Carthage n'avait été plus forte qu'au début du IIIe siècle. Jamais son gouvernement n'avait été plus solide. Les luttes de la royauté et de l'aristocratie dirigeante, si fréquentes aux époques passées, étaient terminées. Et cette aristocratie n'avait pas encore pris le caractère ploutocratique qui devait faire naître finalement à Carthage quelque chose de semblable à une opposition radicale dans le goût d'Athènes [1]. Son empire reposait, comme il avait toujours reposé, sur une base menue et artificielle, mais jamais la force qui lui servait de garantie, la flotte, n'avait été plus prête. Certaines circonstances pouvaient inquiéter l'observateur très perspicace. Mais le fait que l'État carthaginois n'avait pas d'argent national, n'étant pas le signe d'une infériorité économique générale, n'était pas des plus graves, et d'ailleurs n'était pas irrémédiable. Et le fait, plus général, que Carthage restait en dehors du mouvement hellénique et par conséquent des progrès réalisés ailleurs, était sans grande portée politique, puisque Carthage avait des Grecs dans son domaine et à son service.

Seule la lutte inattendue [2] avec l'Italie devenue romaine a développé les germes de faiblesse que contenait, comme tous les États du monde, l'État carthaginois.

1. Kahrstedt, III, p. 559. Cf. Pol., VI, 51.
2. *Ined. Vatic.*, *Hermes*, 1892, p. 121, 129.

CHAPITRE VI

L'Italie romaine.

L'Italie unifiée.

I. Magistrats, censeur. — Sénat. — Comices par centuries et comices par tribus jusqu'à la réforme flaminienne; affranchis. — La famille et la population latines. — Pérégrins italiens et non-italiens.

II. Rome grande ville. — Le vieux territoire romain. — Les tribus plus éloignées. — Colonies de citoyens. — Capoue et les cités sans suffrage. — Les habitants du territoire romain.

III. Latium et colonies latines. — Les Italiens coupés en deux. — Ombriens, Étrusques, Vénètes. — Marses, Samnites, Lucaniens et Bruttiens; Iapyges; villes grecques. — Esclaves. — L'attraction de Rome.

IV. Charges militaires et financières. — Rapports avec le dehors; la mer.

L'Italie vient de se tranformer en un État, sinon à beaucoup près en une nation, par l'achèvement de la conquête romaine. Il y aura encore une crise : en 241, il faudra abattre, aux portes de Rome, la rébellion des Falisques [1]. Sauf cette exception, la péninsule va s'habituer, pendant les cinquante années qui suivront la guerre de Pyrrhus (270-220), aux bienfaits de la paix romaine.

De Sanctis, *Storia dei Rom.*, t. II (le dernier chap.) Mais la période du IIIe siècle est la plus mal représentée de l'histoire romaine dans la littérature récente; voir Mommsen, *Le droit public romain* (trad. Humbert, 1885), et surtout Beloch, *Der ital. Bund* (1881) et Reid, *The municipal. of the Rom. Emp.*, Cambridge 1913, c. II, V.

Géogr. de l'Italie : Nissen, *Ital. Landeskunde,* 3 vol. Sur l'archéologie italienne, pas de travail d'ensemble depuis Martha, *L'art étrusque;* on suivra les découvertes dans le *Jahrbuch des archäol. Institutes* et les *Mémoires* de l'École française de Rome.

Sur les monnaies, Haeberlin, *Aes grave*; Barclay V. Head, *Hist. Num.* (2e éd.) exclut les monnaies romaines. Grüber, *Coins of the Rom. Rep. in the Brit. Mus.* L. II, III.

Corpus inscript. latin., I (2e éd.); Weege, *Inscr. oscae.* — F. Girard, *Textes de droit romain*, éd. de 1913. — Strabon, l. V et VI. — Caton, *Origines* (dans les *Fragm. histor. rom.* de Peter); *De re rusticà.* — Cicéron, *De republicà.* — Tite-Live, *per.* XI-XX. — Velléius Paterculus, I. — Valère-Maxime. — Pline, *Hist. Natur.* — Aulu-Gelle, *Noctes atticae.*

---

1. Pol., I, 65. Tite-Live, XIX. Cf. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 364.

I

Le gouvernement de la péninsule est celui qu'a fait, au peuple romain, la série d'événements que nous avons déjà exposés. Deux consuls, un préteur, quelques questeurs, dix tribuns, quelques commissions suffisent comme par le passé à en assurer le fonctionnement : on ajoutera seulement en 247 un préteur *pérégrin* pour juger les procès entre Romains et étrangers établis sur le territoire des Quirites, et deux autres ensuite pour gouverner les îles [1].

Une charge a vu croître son importance : la censure Le censeur n'a, en théorie, qu'une besogne de statistique et d'enregistrement : tout au plus s'accroît-elle de quelques attributions en matière de travaux publics. Mais cette besogne lui donne mainte occasion d'exercer son contrôle sur le corps des Quirites. Il prend, sur la liste des magistrats sortis de charge, les futurs sénateurs, et peut exclure les indignes. Il dresse la liste des 1800 chevaliers : les censeurs de 250 en excluront 400 d'un coup [2]. Enfin il répartit les citoyens, d'après leur avoir, entre les sections de vote, et, quoique les principes lui soient donnés, il dépend de lui, en tenant compte de tel ou tel fait économique, de faire sentir son action sur le corps électoral : nous verrons comment elle s'exercera.

Le pouvoir principal réside de plus en plus dans le corps des anciens magistrats, dans le Sénat. On a vu suivant quelles règles il se recrute, depuis le plébiscite Ovinien. Le patriciat, c'est-à-dire la noblesse d'origine royale, avait dû renoncer à sa prétention de monopoliser la haute assemblée : toutes les magistratures s'étaient ouvertes aux plébéiens (sauf quelques charges religieuses), et les règles suivant lesquelles le censeur désignait, parmi les magistrats sortis de charge, les sénateurs, étaient assez rigoureusement tracées. Mais l'esprit du Sénat n'a changé que très lentement, parce qu'il ne comprenait que 300 membres, parce que le pouvoir de ces membres était viager, enfin par la tendance du peuple romain à prendre toujours ses magistrats dans des familles éprouvées, et parce que le fort esprit de corps sénatorial a cimenté la noblesse nouvelle. Au IIIe siècle, nous voyons déjà vaguement quelle est la composition du Sénat romain. 15 *gentes* patriciennes y sont représentées, dont 4 seulement par un seul membre. Parmi les familles plébéiennes qui y figurent, 10 sont déjà nobles de la période précédente ; 16 sont nouvelles, mais détachées de la clientèle de *gentes*

1. Tite-Live, XIX, XX. La dictature n'a reparu que très accidentellement dans cette période (Tite-Live, XIX).
2. Tite-Live, XVIII, XIX, XX. Cf. Frontin, *Stratag.*, IV, 1. Val. Max., II, 9.

qui apparaissent avant le IIIe siècle ; 14 seulement sont désignées par des gentilices nouveaux. Parmi les sénateurs curules, 73 sont patriciens, 75 plébéiens, ces derniers répartis entre 36 *gentes*[1]. Dans le Sénat de 179, il n'y aura plus que 88 patriciens contre 216 plébéiens; les sénateurs patriciens répartis entre 17 *gentes*, dont 23 appartiendront à la seule *gens Cornelia;* des familles plébéiennes représentées, 38 seront nobles de la période précédente (terminée en 216), 91 nouvelles.

Le Sénat n'a toujours, en théorie, qu'un pouvoir consultatif. Mais les magistrats sont plus déférents encore à son endroit depuis qu'ils ne contribuent plus à son recrutement. En fait, ils ne brisent son opposition que s'ils sont sûrs de l'appui du peuple, et le peuple romain se reconnaît volontiers dans ce conseil de « paysans à laticlaves »[2]. Vis-à-vis du tribunat, le Sénat représente les intérêts généraux de l'empire, par opposition aux intérêts étroits de la population des trente-cinq tribus.

Des trois représentations du peuple romain, l'assemblée des curies n'est plus qu'une survivance. La grande assemblée est encore celle des centuries. On en a vu la composition : elle est devenue plus démocratique par l'abaissement de la valeur de l'*as*, qui définit toujours les diverses classes censitaires. Mais, après l'introduction de la monnaie d'argent (268), les censeurs ont remis une première fois les qualifications censitaires en accord avec la valeur nouvelle de l'*as :* n'oublions pas que ces qualifications, en même temps que les droits, définissent les charges, et que le temps de service a pu être réduit à six campagnes dans l'infanterie légionnaire, par suite de l'augmentation de la population romaine[3]. L'as continuera à perdre de sa valeur au IIIe siècle, et, en 220, les censeurs seront amenés à changer de nouveau les qualifications censitaires : mais ce changement se compliquera d'un autre.

Les comices par tribus, en effet, s'étaient développés dans l'intervalle. Le nombre des tribus a été porté à 35 en 241, à la suite de la constitution des grands districts ruraux comprenant la Sabine et le Picénum (tribus *Quirina* et *Velina*)[4]. Et le pouvoir des tribus s'est affirmé en matière de législation sociale : en 233, elles forcent le Sénat au partage du territoire sénonais entre les citoyens[5]. Aussi, quand Flaminius, l'auteur même de ce projet agraire, devient cen-

1. Plébéiens grands pontifes : Tite-Live, XIX. Sur la composition du Sénat, Willems, *Le Sénat*, I, p. 267 sqq. : la part de la noblesse d'ancien régime est rendu plus frappante si l'on songe au petit nombre des *gentes* patriciennes qui survivaient (Mommsen, *Röm. Forsch.*, I, p. 107 sqq.).

2. Le type de Régulus, resté populaire (Tite-Live, XVIII), ne peut plus être considéré comme mythique. Cf. M. Gelzer, *Die Nobilität d. röm. Rep.*, Teubner 1912, p. 18.

3. Cf. *Revue des Ét. histor.*, mai-juin 1913, p. 5, et *Rev. de Philol.*, 1914, p. 76.

4. Tite-Live, XIX; cf. Beloch, *Der Ital. Bund.*, p. 28 sqq.

5. Le caractère révolutionnaire de la mesure marquée par Polybe, II, 21.

seur en 220, il révise le tableau des centuries en prenant la tribu pour base. Les 18 centuries de chevaliers subsistent, ainsi que les 4 centuries d'ouvriers privilégiés, et la centurie qui comprend tous les hommes non qualifiés pour le service à terre (au-dessous de 4.000 as)[1]. Mais l'ordre équestre ou première classe (jusqu'à 1 million d'as), et la seconde classe (jusqu'à 300.000 as) comprennent chacune 35 centuries de *seniores* et 35 de *juniores*, 1 centurie par tribu. Les troisième (jusqu'à 100.000 as), quatrième (jusqu'à 50.000 as), et cinquième (jusqu'à 4.000 as) classes comprennent chacune 5 centuries de *seniores* et 5 de *juniores*, donc 1 centurie pour 7 tribus. Les comices centuriates ne seront plus désormais qu'une doublure censitaire des comices tributes, le nombre des voix restant, en gros, proportionnel au capital représenté par chaque classe[2]. L'influence de la propriété foncière a été augmentée sur ce point par l'accord du Sénat et des comices tributes, également hostiles à l'importance croissante de la propriété mobilière, des *aerarii*, dans la classe équestre : le même Flaminius a fait passer la proposition défendant aux sénateurs d'avoir en mer plus d'un vaisseau de 500 amphores, pour conserver à la classe dirigeante son caractère rural[3].

Cet entrecroisement de pouvoirs, de droits, d'intérêts, a fait l'homogénéité du corps des citoyens romains. Une seule classe y est restée distincte, celle des affranchis. On sait que la législation romaine faisait entrer l'affranchi dans la cité, et ouvrait très vite à ses descendants l'accès des charges. Au IIIe siècle, avec le développement de la ville, l'importance de cette source de recrutement, pour le corps des citoyens, va croissant : il y a 200 affranchissements par an[4]. Sauf Appius Caecus, les censeurs ont toujours lutté contre la diffusion de cette classe dans tout le corps électoral : Flaminius a parqué les affranchis dans les 4 tribus urbaines[5]. On ne fera exception, au siècle suivant, que pour ceux qui possèderont 20.000 sesterces *en biens-fonds*[6].

Au corps des citoyens complets s'ajoute, comme on sait, celui des citoyens sans suffrage. Ceux-ci ont avec les autres communauté entière de droits civils ; la famille et la propriété sont donc régis pour eux par les mêmes règles. Ces règles sont encore celles des Douze Tables : l'édit du préteur pérégrin et la législation des comices tributes ne les modifieront que très lentement. Or, une des institutions les plus caractéristiques de ce droit est la liberté de tester du père de famille : *uti linguā nuncupassit, ita jus esto*[7]. En présence d'un tel

1. Les 400 dr. de Polybe (VI, 19).
2. *Journal des Savants*, avril-mai 1913, p. 160 sqq.
3. Tite-Live, XXI, 63.
4. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 124.
5. Tite-Live, XX.
6. Tite-Live, XLV, 15, 2.
7. F. Girard, *Textes de dr. rom.*, § 2, t. V, 3.

régime de droit, la première question qui se pose est une question de fait : comment usait-on, en général, de cette liberté ? La constitution sociale de Rome indique la réponse : en général, le père de famille tendait à conserver l'unité du patrimoine, en privilégiant un des fils. La forte continuité des *gentes* de la noblesse ne s'expliquerait guère sans cela. Et non pas seulement d'elles, car l'accroissement de la population latine est dûe certainement pour partie à cet usage. Le nombre des citoyens mâles de plus de 17 ans a dépassé 250.000 après l'accession des Sabins, et a crû ensuite presque constamment malgré l'envoi de colonies et les guerres [1]. Le Latium était surpeuplé au IVe siècle : la conquête de l'Italie a rétabli l'équilibre.

En dehors de la cité, le droit romain ne connaissait que des *pérégrins*. Mais déjà il fallait faire des distinctions parmi eux. Les alliés de nom latin sont toujours distingués, quand il s'agit du contingent militaire : ils avaient des privilèges au point de vue de l'acquisition de la cité romaine, privilèges qui furent réduits pour les colonies fondées après 268 [2]. Les seuls autres « alliés » sont encore les Italiens : ils deviendront des privilégiés quand Rome aura, hors de l'Italie, des possessions dont les habitants seront forcés de racheter leur terre par le tribut.

II

Le siège du gouvernement est à Rome : le système de représentation très particulier adopté dans les divers comices romains concilie le gouvernement direct à la grecque avec la répartition des voix entre tous les éléments d'une population déjà très vaste. C'est sur le Forum de Rome que se décident les destinées de l'Italie vis-à-vis du dehors [3]. Quant à la ville elle-même, elle se compose de 4 quartiers correspondant à 4 des 35 tribus : Palatina (mont Palatin), Suburana (vers S. Jean de Latran), Esquilina (à l'Est), Collina (monts Viminal et Quirinal). Le Capitole et l'Aventin (au Sud), quoiqu'en dehors de la vieille enceinte religieuse du *pomœrium*, sont compris dans l'enceinte militaire élevée au IVe siècle, laquelle, par suite de la paix italienne, se délabrera au IIIe [4]. Le faubourg des Esquilies, avec son cimetière et ses vergers, le Champ de Mars (où se trouve le Corso actuel), le Janicule relié à la ville par le pont Sublicius, sont en dehors des 426 hectares compris dans cette enceinte. L'agglomé-

1. Les chiffres du cens conservés par Tite-Live, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX. Cf. Beloch, *Klio*, 1903, p. 471-490.
2. K. J. Neumann, dans Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, III, p. 406, p. 242.
3. Cf. Hülsen, *Forum Rom.*, p. 8 sqq. De Marchi, *Rendiconti Inst. Lomb.*, 45, p. 72, 653.
4. Tite-Live, XXII, 8 ; XXV, 7.

ration ainsi définie est certainement moins dense qu'à Carthage, les maisons à plusieurs étages étant encore l'exception [1]. Cependant, elle augmente constamment. Jusqu'en 312, la population s'est passée d'aqueducs. Alors a été construite l'Aqua Appia (venant des monts Albains), qui amène à Subure et à l'Aventin 115.000 m. c. d'eau. En 272-261, il faut ajouter l'*Anio Vetus*, venant des monts Sabins, et qui amène aux Esquilies et au Quirinal 278.000 m. c. [2]. La population a pu atteindre dès le IIIe siècle le chiffre de 200.000 âmes peut-être, parmi lesquelles figurent, outre les esclaves, un nombre croissant de pérégrins domiciliés.

La banlieue de Rome, qui dépasse un peu le Tibre et l'Anio, mais s'étend surtout au Sud jusqu'aux monts Albains et au-delà (1.000 k. c.) comprend le territoire habité, depuis longtemps déjà, par les 17 tribus rustiques primitives. Sur la rive droite du Tibre se trouve la Romulia, la Galeria, la Fabia; sur la rive droite de l'Anio, la Clustumina et la Claudia ; aux portes du Sud se trouve la Lémonia, dans les monts Albains (vers Tusculum = Frascati) l'Horatia, la Pupinia, la Papiria. Les autres (Æmilia, Camilia, Cornelia, Menenia, Pollia, Sergia, Voltinia, Voturia) ne sont pas faciles à situer dans la Campagne romaine [3]. Au reste, la tribu suivant, en principe, la famille, il est évident que ces tribus anciennes ne représentent plus, au IIIe siècle, que des unités assez factices : beaucoup de ceux que le censeur y inscrit ont émigré ailleurs, et inversement nombre de citoyens d'autres tribus et même de non-citoyens y ont transporté leurs pénates [4]. Mais tout ce territoire n'en forme pas moins un groupe compact de population romaine, où l'étranger, sauf à Rome même, est rare. Il est complété au Nord par Falérics, à l'Est par Gabies, à l'Ouest par le port d'Ostie, que leur isolement administratif, vestige d'événements lointains, n'empêche pas d'y être rattachés étroitement [5].

Au-delà de ces limites antiques, le territoire romain est moins compact. Dans le Sud de l'Étrurie, les tribus Arniensis, Tromentina, Stellatina et Sabatina occupent encore tout le sol jusqu'au lac de Bracciano et à la forêt Ciminienne. Au Sud, les tribus Maecia et Scaptia s'étendent au pied des monts Albains et sur le haut cours du Liris ; les tribus Publilia, Pomptina et Oufentina occupent le pays pomptin; les tribus Aniensis et Térétina sont installées dans les âpres monts de la Sabine ; la tribu Falérina a été jetée en avant,

1. Cependant : Tite-Live, XXI, 62.
2. La source est Frontin, *De aquaed.* Cf. Nissen, II, p. 549.
3. Beloch, *Der ital. Bund.*, p. 28 sqq.
4. Sur cette délicate question, cf., outre le *Droit public* de Mommsen, Reid, *The municip. of the R. E.*, p. 71. Il ne faut pas tirer argument de ce que, au IIe siècle, des membres d'une même famille apparaissent dans des tribus différentes : dans l'intervalle se place la réforme de 179 (Tite-Live, XL, 51, 9).
5. Faléries : Nissen, II, p. 362, 364; Gabies : 602; Ostie : 566.

entre les bouches du Liris et du Vulturne, sur la plus riche partie du territoire romain. La tribu Quirina correspond à peu près à l'ancienne Sabine, la tribu Vélina au Picénum [1]. Au-delà d'Ancône, sur le bord de l'Adriatique, s'étend le territoire enlevé aux Sénonais : propriété de l'État, il ne sera partagé (en partie) entre les citoyens qu'en 233 [2], et vers 220 la voie flaminienne, courant à travers l'Ombrie de Rome à Ariminum (Rimini), le rattachera à la capitale [3].

En dehors de ce domaine encore relativement compact, le territoire romain ne se compose plus que de fragments isolés. Dans le Samnium, au débouché des montagnes vers l'Apulie, est placé le territoire taurasien; dans le sud, Lucaniens et Bruttiens ont dû céder la Sila, dont les forêts fourniront les flottes de la première guerre punique [4]. Ajoutons les colonies de citoyens semées sur les côtes de l'Italie : Alsium, Frégènes, Pyrgi, au Nord du Tibre, Antium, Terracine, Minturnes, Sinuessa, au Sud ; Castrum novum, Æsium, Sena Gallica, sur l'Adriatique. Ces colonies sont tout juste des postes de police : à Terracine, 300 colons ont reçu chacun 2 *jugera* ($^1/_2$ hectare) [5].

Dans le territoire des citoyens sans suffrage, il faut mettre à part Capoue. La ville est petite en somme (186 hectares), et ne peut guère contenir beaucoup plus de 50.000 âmes [6]. Mais le territoire qui s'étend autour d'elle, du Vulturne à Cumes, était, alors comme aujourd'hui, un des territoires les plus fertiles et les plus fortement peuplés de la péninsule : les Campaniens comptaient 4.000 cavaliers et 30.000 fantassins [7]. Le reste des municipes de citoyens sans suffrage prolonge ou rattache les unes aux autres les tribus romaines. Cæré et (peut-être) Tarquinii au nord portent le domaine de Rome jusqu'au lac de Bolsena [8]. Des villes comme Vélitres, au Sud du Latium, plus loin Priverne, Fundi, Formies au Sud du Liris, Anagni et Arpinum au Nord, enfin les villes du haut Vulturne, comme Vénafrum, rattachent Rome à Capoue. Dans l'Ombrie, les villes comme Fulginium (Foligno) et ses voisines recevront peut-être le droit de cité incomplet au moment où sera jetée la voie flaminienne et créé le Forum Flaminii [9]. Il est d'ailleurs entendu qu'en parlant de citoyens

1. Beloch, *Der ital. Bund.*, la carte à la fin du vol.
2. Cic., *De Senect.*, 11. Cf. Nissen, II, p. 377.
3. Nissen, II, p. 52.
4. Beloch, *Der ital. Bund.*, carte.
5. Nissen, II, p. 28.
6. Nissen, II, p. 696 sqq. Il faut se représenter Capoue comme Pompéï, sur laquelle on a quelques données, même pour l'époque osque (Mau, *Pompeji in Leben u. Kunst*, 1908). Voir une image de la *maison du chirurgien* dans Thédenat, *Pompéï*, p. 44.
7. Tite-Live, XXIII, 5. Il faut se servir du chiffre avec précaution : on ne sait pas quelle proportion de la population était exclue du service.
8. Frank, *Klio*, 1911, p. 377.
9. On se reportera, pour toutes ces villes, à Nissen, II, s. v.

sans suffrage, on ne songe qu'à la qualification première de ces municipes, car au IIIe siècle une proportion de ceux-ci qu'on ne peut déterminer est entrée de plain-pied dans la cité. La chose est sûre pour Vélitres, Priverne, Anagni. En revanche, Capoue, Arpinum, Fundi, Formies, sont encore sans suffrage au temps d'Hannibal [1].

Ainsi, le Latium, le Sud de l'Étrurie, le pays volsque et la Campanie avec un coin du Samnium, le pays èque et sabin, le Picénum avec des fragments de l'Ombrie et le territoire sénonais, bref un domaine à peu près compact de plus de 25.000 k. c., est territoire romain [2]. C'est dire que la propriété du sol ne peut y appartenir qu'à la République ou à des Quirites. Le domaine de l'État est vaste, et reste encore largement à la disposition du public : l'occupation par les grands propriétaires ne commencera guère qu'à la fin du siècle, et nécessitera des lois qui la limiteront à 125 hectares par tête [3]. Le domaine des particuliers est pourtant de beaucoup prépondérant. Le chiffre des citoyens mâles et adultes oscille, au IIIe siècle, entre 250.000 et 300.000, et les censeurs estiment qu'il faut quadrupler pour tenir compte des enfants, des femmes, des esclaves et des étrangers, ce qui nous donne une population de plus de 1 million [4]. Que sont devenues les populations antérieures ? dans le Latium, le Sud de l'Étrurie, la Campanie, la Sabine, elles ont reçu le droit de cité. Dans le Picénum, on nous dit que tout a été transporté sur les bords du golfe de Salerne, et, dans le territoire sénonais, que tout a été massacré : c'est peut-être une exagération, mais la disparition de tout dialecte local permet de supposer que le peu qui est resté a été absorbé très vite dans l'élément romain [5]. Bref, on peut accepter la densité de 40 habitants au k. c, pour le territoire romain : elle était évidemment dépassée de beaucoup dans les environs de Rome et de Capoue, mais les régions de l'Apennin (Sabine et Picénum) rétablissaient l'équilibre.

1. Sur Vélitres, Beloch, *Der ital. Bund.*, p. 76. Sur Arpinum, Tite-Live, XXXVIII, 36 ; cf. Festus, 233 M. Le texte de Tite-Live est le seul bien formel sur cette chronologie de l'absorption des cités sans suffrage. Je ne puis suivre, quant à Caeré, Frank, *Klio*, 1911, p. 377 n. Cf. Reid, *The municip.*, p. 56.

2. Sur le chiffre, Beloch, *Der ital. Bund*, p. 77 sqq. ; Nissen, II, p. 114.

3. Cf. Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, III, p. 424 sqq. (M. Neumann me paraît trop affirmatif). Lots de 50 jugères : Siculus Flaccus, *Feldm.*, 136-7.

4. Denys d'Halic., *Antiq. rom.*, IX, 25 (estimation qui remonte certainement aux plus anciens annalistes).

5. Nissen, II, p. 823, p. 377. Cf. la situation faite aux Bruttiens (Caton, dans Priscien, VII, 337, 61, éd. Hertz), qui est peut-être l'origine du colonat ultérieur

III

Dans le domaine romain subsistent quelques enclaves, restes de l'antique confédération latine. Tout d'abord, aux portes de Rome, Tibur et Préneste, la dernière surtout, ville industrieuse et énergique [1]. Puis Laurentum et Lavinium sur la côte, Cora dans l'intérieur, Alatrium (Alatri) là où ont vécu les Herniques, — ajoutons la ville volsque d'Aquinum et la ville sidicine de Téanum. Mais la plus grande partie des villes de nom latin sont des colonies latines. Une partie de ces fondations militaires se trouvent désormais enclavées dans le territoire romain : Setia, Signia, Norba, à l'entrée du couloir qui, par le Trérus, conduit au Liris, Frégelles et Interamne sur le Liris, Suessa et Calès au débouché en Campanie. D'autres sont à la limite de ce territoire : Cosa, Ardée, Circéii et Pontiae sur la mer, Sutrium et Nepete en Étrurie, Albe, Carsioli et Sora dans l'Apennin. Plus loin encore, Narnia et Spolète surveillent l'Ombrie, Æsernia, Saticula et Bénévent, Lucérie et Venouse encerclent le Samnium. Paestum sur la mer Tyrrhénienne, Ariminum, Firmum, Hatria et Brindisi sur l'Adriatique complètent le réseau. Ces villes, à la différence des colonies de citoyens, sont des fondations importantes, comprenant 2.500, 4.000, 6.000 colons (20.000 peut-être à Venouse), pourvus de lots de 40 *jugera* parfois (10 hectares)[2]. Elles peuvent fournir à Rome 100.000 soldats : les épreuves douloureuses de la guerre d'Hannibal, seules, en épuiseront douze.

Avec son domaine suffisamment compact et homogène, qui va d'une mer à l'autre, avec les deux voies militaires qui relient ou relieront la capitale, l'une (*Via Appia*) à Capoue, l'autre (*via Flaminia*) à Ariminum, avec les plus avancées des colonies latines, Rome coupe en deux le domaine des alliés italiens, sur le territoire desquels elle n'exerce d'autres droits que ceux que lui confèrent les traités internationaux [3]. Le groupe du Nord comprend (outre Asculum, la dernière ville picentine), les Ombriens et les Étrusques. Le groupe du Sud comprend les peuples sabelliens et iapyges, plus les villes grecques.

Chez les Ombriens, la constitution municipale est déjà développée ; il y a là des villes puissantes, Ocriculum, Améria, Tuder, le long du Tibre, Iguvium plus au Nord. Dans l'Apennin, les Camertes et les Sassinates sont toujours des clans plutôt que des cités. Une classe moyenne de propriétaires fonciers est fortement représentée :

1. Pol., VI, 14. Cf. Fernique, *Étude s. Préneste*, thèse Paris, 1880.
2. Nissen, II, p. 27.
3. Ce qui a retardé, jusqu'à la guerre d'Hannibal, la construction des routes (Nissen, I, p. 508 ; II, p. 49 sqq.; la question est délicate).

sur 240.000 habitants, 25.000 soldats peuvent servir comme auxiliaires dans les légions [1].

De l'autre côté du Tibre, l'Étrurie reste la plus civilisée des régions italiennes. Il y a là des villes populeuses et industrieuses, Volsinii, où les Romains ont trouvé 2.000 statues à emporter [2], et Clusium au Sud, puis, séparées par le plateau toscan, Pérouse et Arrétium à l'est, Rusellae et Vétulonia sur la côte; enfin, dans la vallée encore marécageuse de l'Arno, Fésules et Pise. Le plat pays reste aux mains des grands propriétaires, et une grande partie de la population rurale est serve. Même avec les quelques villes sabines des bords du Tibre qui n'ont pas été englobées dans l'État romain [3], l'Étrurie, sur près de 1 million d'habitants, n'arme que 70.000 hommes.

Au-delà de l'Arno commence le domaine ligure, au-delà de l'Apennin le domaine celtique. Dans ce dernier, les Romains ont conclu alliance avec les Cénomans, voisins du lac de Garde; ils sont en accord plus naturel avec le vieux peuple civilisé de Patavium (Padoue), les Vénètes [4]. Cénomans et Venètes, quoiqu'isolés, sont considérés comme faisant partie de la confédération italienne, à laquelle ils fournissent 20.000 combattants.

Au Sud du territoire romain se trouvent d'abord les petits peuples accrochés aux flancs du grand Sasso, Péligniens, Marses, Vestins et Frentans. Ici commence le domaine des clans, dont l'isolement se maintient naturellement sous la domination romaine. Mais la population, peu nombreuse, est composée de pâtres aguerris [5]. Sur 180.000 habitants peut-être, on y lève 30.000 soldats.

Les Samnites sont séparés en deux par les colonies romaines : au nord les Pentres, au sud les Hirpins. La population s'y est relevée assez vite des effets de la grande guerre, et la classe disponible militairement y est nombreuse : 500.000 habitants, 77.000 combattants. Dans ce nombre sont compris les habitants de Nucérie et de la péninsule sorrentine, qui sans doute se rapprochent davantage des Campaniens [6].

Les Lucaniens et les Bruttiens ne comptent toujours que quelques lieux de réunion religieuse et politique comme Grumentum et Consentia, bons tout au plus à servir de marchés agricoles. La population sabellienne s'est maintenue, dans ces montagnes, à l'état d'aristocratie militaire : sur 500.000 habitants, 40.000 combattants

1. Nissen, II, p. 389 sqq. Sur le chiffre et les suivants, cf. *Revue des Ét. histor.*, mai-juin 1912, p. 265 sqq.
2. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 34; XXXVI, 135.
3. Pol., II, 24. Mais où placer ces Sabins? Cf. Frank, *Klio*, 1911, p. 370 sqq.
4. Nissen, II, p. 196, 212.
5. Cf. Besnier, *De regione Paelign.*, thèse Paris 1902, p. 35-83.
6. Nissen, II, p. 761 sqq. Cf. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2ᵉ éd., p. 40-43.

seulement [1]. Les pâtres misérables du Bruttium sont évidemment dédaignés.

Dans la grande péninsule iapygienne, il y a des villes prospères : Arpi, qui, au temps de Pyrrhus, a envoyé aux Romains 400 cavaliers et 4.000 fantassins [2] ; Canusium sur l'Aufide ; au Nord du fleuve, Herdonée, Larinum, Salapie, Sipontum ; au Sud, Rubi, Barium, Hyria, Hydrunte. Dans le plat pays, il y a évidemment de grands domaines : le pays fournit 16.000 cavaliers [3]. Mais le contingent militaire, dans l'ensemble, est faible : sur 700.000 habitants, 75.000 combattants seulement.

Restent les villes grecques de la côte ; Naples, Ancône, Tarente, Métaponte, Héraclée, Thurii, Crotone, Locres, Rhégion, Hippone, Élée. Rome leur a laissé leur territoire, et l'a même augmenté pour certaines : Rhégion, par exemple, est centre d'un territoire de 3.000 k. c. [4]. Elle leur a laissé leurs constitutions. Mais ces villes déclinent toujours : à Crotone, l'immense enceinte qui atteste la grandeur passée est à moitié vide [5]. On ne demande à ces villes qu'un contingent naval.

Nous n'avons parlé que de la population enracinée. Il y a, dans celle qui ne figure pas sur les listes militaires, un élément assez important : les esclaves. Mais ils ne font nombre que dans les centres urbains, et, là même, certains chiffres avertissent qu'il ne faut pas se faire une idée exagérée de la place qu'ils tiennent. A Rome, il n'y a pas encore 1 esclave contre 3 personnes libres [6]. Dans les villes du Sud, on peut imaginer une situation analogue à celle de la ville sicilienne de Panorme : là, sur 27.000 habitants, 14.000 seulement ne peuvent payer 200 drachmes pour leur rançon, et tous ne sont pas de condition servile [7].

Il s'en faut que toute la péninsule ait formé immédiatement un corps animé d'une seule âme. Les barrières linguistiques, juridiques, économiques, subsistent longtemps, non seulement entre la cité dirigeante et les peuples sujets, mais entre ceux-ci eux-mêmes. Et pourtant, sous l'influence de la paix romaine, les communications se multiplient. Rome, d'abord, exerce une puissante attraction jusqu'au bout de la péninsule. Le Tarentin Livius Andronicus n'y a peut-être été amené que par la force, mais le Iapyge Ennius, l'Om-

1. Nissen, II, p. 888, 926. Le chiffre de Polybe (II, 24) me paraît toujours ne pouvoir s'expliquer que comme je l'ai fait. Cf. Macchioro, *Mitteil. Rom.*, 1912, p. 35.

2. Denys d'Halic., XX, 3. Cf. Tite-Live, XXIV, 47.

3. Si l'on conserve le chiffre de Pol., II, 24.

4. Nissen, II, p. 963. Cf. Païs, *Rendiconti Accad. Lincei*, 1910, p. 143 sqq.

5. Tite-Live, XXIV, 3, 1. Sur toutes ces questions, cf. Lenormant, *la Grande Grèce*.

6. Cf. ci-dessus, p. 180.

7. Diod., XXIII, 18.

brien Plaute, y viendront chercher fortune de leur plein gré [1]. Les villes de langue et de droit latins, multipliées partout, exercent la même attraction, en petit, par leur situation privilégiée : au début du IIe siècle, les Samnites se plaindront que 4.000 familles, en quelques années, aient déserté leurs montagnes pour s'établir à Frégelles [2]. Inversement, le citoyen romain va s'établir et faire des affaires dans les grands centres de la péninsule : à Tarente, à la fin du siècle, bien des maisons seront romaines [3]. Le sentiment de la solidarité italienne a commencé à poindre dès le lendemain de la conquête : dès 264, il a fait accepter, à Rome, la demande de secours des Mamertins.

IV

Pour le moment, l'unité italienne est exclusivement diplomatique et militaire. Les peuples italiens se sont engagés à ne pas avoir de politique extérieure indépendante de Rome, et à lui fournir un contingent déterminé : peu à peu, la règle sera posée que ce contingent (sauf dans la cavalerie et dans la marine) doit seulement doubler la force romaine normale de 4 légions [4]. Cette charge militaire est pourtant aussi une charge économique. Mais le service est restreint à la partie la moins pauvre de la population, et l'État romain se charge de payer la solde [5]. Or, sa principale ressource est l'impôt de guerre sur le capital, le *tributum ex censu* de 1/1000. Il ne porte que sur les citoyens ayant au moins 1.500 as : mais, pour le paysan déjà arraché à son champ par le service militaire, il représente une lourde charge [6]. D'où la popularité de la guerre de Sicile, dans laquelle on cherchera, et on trouvera, un moyen de procurer à la République des ressources qui soulageront les citoyens.

Cependant, la population romaine est restée paysanne, tournée avant tout vers les conquêtes continentales : le besoin de terres se joint au souvenir de l'Allia pour l'animer aux conquêtes faites sur le monde celtique. Mais Rome était devenue maîtresse des côtes italiennes, et, avec l'autorité, elle assumait les responsabilités correspondantes. C'est à elle qu'on s'adressait maintenant pour réprimer les pirateries tyrrhéniennes et autres : Alexandre, puis Rhodes et

1. Schanz, *Gesch. der röm. Liter.*, I, 1, p. 36, 66, 42.
2. Tite-Live, XLI, 8.
3. Pol., VIII, 33.
4. Pol., VI, 26. Mais il n'est nullement sûr que ce principe vaille pour le IIIe siècle : sans parler des chiffres de la bataille d'Ausculum (suspects), on nous dit que les 4 légions qui envahirent la Sicile comprenaient 100.000 Italiens (Diodore, XXIII, 7, d'après Philinos).
5. Pol., IV, 39.
6. Cic., *De Rep.*, II, 22. Cf. *Journ. des Sav.*, avril-mai 1913, p. 164.

Démétrius Poliorcète, enfin Ptolémée Philadelphe. C'est pour cela que nous l'avons vue fortifier peu à peu sa police navale [1]. Défendant aux Italiens de se faire justice eux-mêmes, elle s'engageait par là même à sauvegarder leurs intérêts. Or, il y avait déjà des proxènes d'Arpi et de Canusium à Delphes, des Campaniens à Délos [2]; tous ces gens, y compris les navigateurs de Naples et de Tarente, étaient désormais considérés comme Romains [3]. Quoi qu'elle en eût, Rome était mêlée de plus en plus au mouvement méditerranéen.

Pour elle aussi, dès le lendemain de la guerre de Pyrrhus, l'avenir fut sur la mer.

1. Cf. ci-dessus, p. 73, 92.
2. Arpi et Canusium v. 195 : Dittenberger, *Syll.*, 2e éd., I, 268, 65 ; 260, 15 ; Homolle, *Bull. de Corr. hellén.*, 1881, p. 81 sqq.
3. Plut., *Arat.*, 12.

CHAPITRE VII

Les richesses.

Changement politique et changement économique; les fondations de villes; leur portée.
I. La terre; Grèce; Asie; Occident. — Mines. — L'économie en nature.
II. Développement de l'arrière-pays méditerranéen; voies fluviales; routes, ports. — Commerce maritime; Alexandrie, Rhodes, Syracuse, Carthage. — Navires, piraterie. — Loi rhodienne.
III. Industrie. — Orient; Ionie; Occident. — Progrès technique, les Sept Merveilles. — Développement de l'esclavage, condition des esclaves, sources de l'esclavage.
IV. Accroissement des capitaux; trésors de l'Orient; prix. — L'argent. — Le cuivre. — L'or. — Le taux de l'intérêt en Orient et à Rome, conséquences.
V. Les bases de la richesse. — Pauvreté des Grecs. — Hauts dignitaires d'Orient. — Grands de Carthage et de Rome. — Rhodiens, Juifs. — La vie urbaine, l'idylle.

Les changements politiques ont été accompagnés de changements économiques qui en ont accentué la portée.

De ces changements, le plus immédiatement visible est le développement des villes. On n'avait pas vu pareille floraison depuis la colonisation phénicienne du second millénaire et la colonisation grecque du VIIe siècle [1]. Alexandre, en mettant le pied sur le sol d'Asie, avait fait revivre l'antique Ilion. En Égypte, il avait substi-

---

Speck, *Handelsgeschichte des Altertums*. — Blümner, *Technologie u. Terminologie* (2ᵉ éd. 1912, I). — Billeter, *Geschichte des Zinsfusses*.

On connaît aujourd'hui plusieurs villes hellénistiques : voir surtout Priène. — Représentations d'objets industriels dans les *Dictionnaires* de Rich, de Saglio-Pottier, etc. — Monnaies (Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2ᵉ éd.). — Inscriptions : c'est ici surtout que les sources sont dispersées à l'infini. — Papyrus : Wilcken et Mitteis, *Grundzüge u. Chrestomathie*, 1913. — Polybe, IV, 88 sqq. — Strabon. — Pline l'Ancien. — Athénée, Élien, Aulu-Gelle, Macrobe, etc.

---

1. C'est sur ce point que s'est porté, depuis Droysen (*Gesch. des Hellen.*, t. III, append.), l'effort des historiens modernes de l'hellénisme : nous le traiterons donc brièvement. Sur Kallinikon, *Chron. Pasch.*, I, 330 (ce lieu n'a pas été fouillé méthodiquement).

tué à Naucratis, qui végétait, la triomphale Alexandrie. Il avait cerné de ses créations tout le pourtour de l'Hindoukoush. Il avait fondé des villes jusque dans le Pendjab. Tous ses successeurs l'ont imité. Si Antigonie a périclité, Démétriade est restée florissante. Ptolémée Soter a créé dans l'Égypte, pourtant déjà si pleine, une Ptolémaïs. Entre les mains des premiers Séleucides, l'Asie Antérieure s'est couverte d'Antioches, de Séleucies, d'Apamées, de Laodicées, de Stratonicées : encore en 240, Kallinikon prétendra remplacer, sur l'Euphrate, l'antique Thapsaque. Lysimaque avait fait revivre Smyrne, fondé Lysimachie. Cassandre avait relevé Thèbes, jeté les bases de la grandeur de Cassandrée et de Thessalonique. A Nicomédie, à Pergame, déjà on les imitait. En Occident, Carthage ne deviendra créatrice qu'au temps des Barcas (Carthagène 227) [1]. Mais Rome a fait connaître à l'Apennin central le régime urbain, en créant Venouse, Bénévent, Spolète. Il n'est pas jusqu'au monde celtique qui n'ait, de très loin, suivi le mouvement [2]. Ces villes ont provoqué un sensible déplacement de la population, elles ont étendu plus ou moins loin le rayon de leur commerce ; elles nous frappent surtout parcequ'elles sont devenues de brillants centres de culture. Il ne faut pas oublier cependant que la terre est restée encore longtemps, au point de vue économique strict, la base de la vie méditerranéenne.

I

La terre en Grèce n'avait jamais été riche, et elle s'était appauvrie par l'effet de la vie déjà longue du pays. Les forêts étaient tombées, sauf dans le Pinde et en Macédoine, et le régime des eaux s'en était ressenti. Les plaines de Laconie, d'Élide, de Thessalie, restaient fertiles, et on s'efforçait d'y faire une place plus grande aux cultures nobles, olivier et vigne. En Thessalie, nous voyons une ville acheter des terrains pour les allotir : le prix de la vigne est encore faible par rapport à celui des terrains environnants vendus dans les mêmes conditions, et pourtant cela se passe dans un pays (bas cours du Pénée) qui devait fournir les crus les plus réputés de Grèce [3].

En Asie, il y avait déjà, avant Alexandre, des peuples d'agriculteurs laborieux, en Phrygie, en Palestine, en Égypte. Les Grecs,

1. Faire attention pourtant que, parmi les établissements phéniciens énumérés chap. v, nous ne savons pas, sauf pour les colonies de Hannon (ve siècle : Gsell, *Hist. de l'Afr. du N.* I, p. 517), quels sont ceux qui ont été fondés par Carthage.

2. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 363-4. Inutile de dire que l'époque de la fondation de ces villes est difficile à fixer même approximativement : le IIIe siècle dut être la grande époque.

3. *Rev. de Philol.*, 1911, p. 135 sqq. Cf. Fougères, *Guide de Grèce*, p. 299.

eux, avaient toujours été une race plus commerçante qu'agricole, mais les inventions de leur génie ont apporté sur plus d'un point des améliorations heureuses : Archimède a fait connaître à l'Égypte la machine d'irrigation qui y est vite devenue nationale [1].

La Chaldée a vu entretenir ses canaux par Alexandre et les Séleucides. En Susiane, la vigne a été introduite par les Macédoniens, et a prospéré [2]. Dans les pays de l'Iran oriental, les Grecs, comme déjà au temps des Achéménides, semblent s'être confinés dans les villes.

La Sicile avait souffert des longues guerres qui n'ont pas cessé jusqu'à la conquête romaine : il a fallu le règne de Hiéron à Syracuse, puis la paix romaine, pour en refaire un grenier à blé important. Mais la Libye a continué à se développer entre les mains des agronomes de Carthage [3]. L'Italie, après des souffrances locales dûes au bouleversement de la propriété foncière, suite de la conquête romaine, a néanmoins profité, dans l'ensemble, de la tranquillité établie par Rome. Et le paysan celte poursuivait son œuvre dans la vallée du Pô [4].

Les mines n'ont pas donné dans cette période. Le Pangée et le Laurion étaient à peu près fermés : le Laurion connaîtra un regain de prospérité au IIe siècle [5]. Les mines du Sud de l'Égypte et de l'Arménie ne semblent pas avoir été très actives. Carthage ne développera les mines de l'Espagne qu'à la fin du siècle, et tirera alors, de Carthagène et des autres centres, plus de 3.000 talents par an (20 millions en poids) [6]. Quant aux mines des Alpes juliennes, elles ne seront révélées qu'au siècle suivant.

La vie rurale, l'économie en nature, se sont maintenues longtemps encore sur d'immenses étendues de terres, en dehors des grandes voies et des villes. On le voit à la rareté persistante du numéraire. Dans le Pont, encore au Ier siècle, un bœuf s'est vendu parfois 1 drachme, un esclave 4 drachmes, le reste à l'avenant [7]. Dans la Gaule Cisalpine, encore au temps de Polybe, le médimne ($^1/_2$ hectolitre) de froment coûtait 4 oboles (12 fois moins que dans les villes méditerranéennes), et l'aubergiste recevait un voyageur pour $^1/_4$ d'obole par jour (moins d'1 sou en poids !) [8]. De pareils exemples

1. *Bull. Soc. Archéol. Alex.*, 1905, p. 45.
2. Strabon, XV, III, 11.
3. Cf. ci-dessus, p. 166.
4. Pol., II, 17, 15. Sur la part qui revient aux Étrusques, cf. Grenier, *Bologne villanov. et étr.*, 1913.
5. Sur la cause politique de l'interruption du travail au Laurion, cf. ci-dessus, p. 153.
6. M. Kahrstedt (*Gesch. der Karth.*, III, p. 137) rabat le chiffre de Polybe pour l'époque carthaginoise, — peut-être à tort.
7. Plut., *Luc.*, 14. App. *Mithr.*, 78. L'embarras de M. Th. Reinach (*Mithrid. Eupator*, p. 296) devant ces chiffres ne me paraît pas justifié.
8. Pol., II, 15. La perplexité de M. Babelon devant ces chiffres (*C. R. de l'Acad. d. Insc.*, 1906, p. 458 sqq.), comme celle de M. Reinach (n. 7), prouve que les savants modernes restent (très naturellement) sous l'impression exclu-

nous avertissent suffisamment qu'il ne faut pas s'exagérer l'étendue du rayon d'approvisionnement des cités.

II

Si lentement que progressât la mise en valeur du sol, si lentement surtout que les effets s'en fissent sentir au loin, le développement de l'arrière-pays avait été tel en étendue brute que le commerce en avait reçu une vigoureuse impulsion. L'Asie Antérieure n'était certes pas fermée aux Grecs au IVe siècle, mais la multiplication de centres helléniques ne pouvait manquer de la rendre infiniment plus accessible : et la disparition du commerce scythique n'influait que sur la Crimée [1]. Au Sud, le Sahara à la vérité formait une barrière immuable, mais, au Nord, l'unité celtique avait produit son effet. La légende qui fait voyager l'or de Delphes jusqu'au sanctuaire gaulois de Tolosa (Toulouse) a un fonds de vérité, et l'existence d'un centre de civilisation comme La Tène, dans les Alpes, parle plus haut encore [2].

Les voies de communication fluviales ont été employées autant que possible. Nous avons vu Alexandre débarrasser de ses entraves la navigation du bas Tigre, les Séleucides songer à faire communiquer par canaux la mer d'Aral, la mer Caspienne et la mer Noire. En Égypte, le Nil restait naturellement la grande artère, même pour la poste royale [3]. Les fleuves de Thrace portaient les marchandises grecques dans les Balkans et les Karpathes. Et, quand les porcs et les oies de la Gaule Cisalpine deviendront une ressource pour l'Italie, c'est par le Tibre qu'ils y seront amenés [4].

Mais le réseau des voies de terre s'est développé bien plus effectivement. Les routes achéménides ont été restaurées et multipliées sous les Séleucides. Si la voie du Nord de l'Asie-Mineure a périclité par suite de l'invasion des Galates, celle du Sud n'a jamais été parcourue par plus de caravanes. Les Antigonides ont amorcé la future voie Égnatienne, de Thessalonique à l'Adriatique [5]. Les Romains, on l'a vu, avaient déjà relié Rome à Capoue et à Ariminum.

Ces grandes voies (qui n'étaient pas encore pavées [6]) n'étaient

sive des chiffres donnés pour les centres urbains et les régions de grandes communications.

1. Cf. ci-dessus, p. 157.
2. Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 372.
3. Cf. Wilcken, *Chrestom.*, I, n° 436, qui prouve que, naturellement, la poste à pied (ou à chameau) n'en existait pas moins.
4. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 56.
5. [Ps. Arist.] *De mirab. auscult.*, 104. On sait que cet écrit est du IIIe siècle (Susemihl, *Gesch. d. alex. Liter.*, I, p. 478).
6. Cf. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 50, 42. Fait remarquable, l'invention du

entretenues que pour les besoins de l'État. La poste, à cheval ou à chameau, les parcourait lentement, mais régulièrement, en Égypte. En Asie, elle allait plus vite, ne mettant que 40 jours à venir de Kaboul au Tigre, 15 jours de Séleucie à Antioche, autant d'Antioche à Sardes [1]. En Grèce, elle allait en une semaine de l'Adriatique à Corinthe. En Italie, les réquisitions permettaient déjà de l'établir en cas de besoin [2]. Elle ne servait, il est vrai, qu'à l'État. Mais la sécurité qu'on était forcée, grâce à elle, de maintenir sur les grandes routes distinguait celles-ci des simples pistes et profitait grandement au commerce privé. Par les routes surtout, il aboutissait, de proche en proche, aux ports méditerranéens.

En dehors de la Méditerranée, le commerce maritime n'avait guère encore qu'un intérêt de curiosité scientifique. Nous avons dit à quels aléas il était sujet sur la mer Rouge, et la mousson n'a été connue des Grecs qu'à la fin de l'époque ptolémaïque. L'Océan n'était parcouru que par les vaisseaux de Carthage [3]. Au contraire, d'un bout à l'autre de la Méditerranée, le courant était vraiment continu et régulier. Au lieu d'être disséminé entre mille petits ports, il commençait, au IIIe siècle, à s'établir directement entre un certain nombre de grands centres, qui, à l'imitation d'Alexandrie, avaient appris à éclairer de phares leurs abords [4]. Alexandrie était le port d'aboutissement pour le blé d'Égypte, et pour les rares produits qui, de l'Océan Indien, filtraient jusqu'à la Méditerranée. De là, les navires partaient vers Séleucie, d'où ils rapportaient du vin [5], vers Rhodes, et vers Syracuse.

Sur la côte de Syrie, Tyr et Sidon se maintenaient à côté de Séleucie et de Laodicée. Mais les produits de la haute Asie arrivaient presque aussi vite, par la route du Sud de la Caspienne, en Asie-Mineure et jusqu'aux grandes villes d'Ionie, et le retrait de la côte syrienne donnait, à Alexandrie et à Rhodes, un avantage sensible pour les communications avec l'Occident.

Byzance a continué, naturellement, à commander les communications entre les villes du Pont et la Grèce. Mais les incursions scythiques ont porté atteinte, dès cette époque, à la prospérité des villes de la côte Nord de la Mer Noire : les salaisons seules ont conservé leur vogue [6]. Byzance profitait largement de ce transit : à la fin du

mortier, ou tout au moins son introduction en Occident, est dûe aux Carthaginois (Isidore, *Or.*, XV, 16).

1. Égypte : Wilcken, *Chrestom.*, I, n° 435. Asie : Strab., XV, II, 10.
2. Cf. Riepl, *Das Nachrichtenw. des Altertums*, Teubner, 1913.
3. Cf. ci-dessus, c. V, et c. II. L'ouverture du canal du Nil à la mer Rouge, par Philadelphe (Diod., I, 93) ne semble pas avoir eu grande portée.
4. Phare visible à 60 klm. (Jos., *Bell. Jud.*, IV, 10). Il y avait certainement d'autres phares : dès 140, Cépion en fit placer un à l'embouchure du lointain Bétis (Strabon, III, I, 9 ; Pomp. Mela, III, 1, 4).
5. Strab., XVI, II, 9 (pour le Ier siècle seulement?).
6. Pol., IV, 38 (et suiv.).

IIIe siècle, ses exigences provoqueront contre elle une coalition, à la tête de laquelle sera Rhodes.

Celle-ci est à son apogée. Ses possessions continentales en Lycie lui permettent de capter une partie du commerce asianique. Elle dirige les produits du Nord et de l'Est sur Alexandrie, sur Corinthe, sur Syracuse. La douane y produit annuellement 150 à 200 talents, le huitième de ce que tous les ports égéens donnaient à Athènes au ve siècle : et, le droit n'y étant probablement que du cinquantième au lieu du vingtième, le mouvement qu'elle accuse doit être multiplié à proportion [1].

En Grèce, Corinthe est au premier rang, grâce à ses ports sur les deux mers. Elle n'a plus à redouter Égine et le Pirée, elle ne redoute pas encore Délos. A l'Ouest, elle maintient le contact avec ses colonies de la mer Ionienne, et avec l'Occident grec [2].

Syracuse a profité de sa position toutes les fois que la guerre n'a pas pesé sur elle, — et la paix a duré pendant tout le règne de Hiéron (269-215). Les navires d'Alexandrie et même ceux de Corinthe y touchaient avant de franchir le détroit de Messine et de continuer vers Marseille.

Carthage même ne saurait être mise au rang des premiers ports de commerce du monde au IIIe siècle. Mais les marchandises de l'Orient arrivaient dans les ports puniques des Syrtes, et l'on appréciera l'importance du chiffre de 365 t., donné pour le produit de la douane de ces ports, en le comparant aux 150-200 t. de Rhodes. Carthage était un centre important de consommation pour ces produits, mais elle en revendait une bonne partie aux villes de Numidie et d'Espagne : le chiffre de 365 t. est du reste d'une époque (IIe siècle) où l'intérieur de la Numidie s'était, grâce à l'action du roi Masinissa, ouvert au commerce [3].

Quant à l'Italie, elle ne présentait encore aucune concentration analogue. Tarente avait certainement souffert de la conquête romaine, mais restait prospère. Salapia était l'entrepôt de l'Apulie [4]. Naples avait son mouvement propre. Brundusium n'a été fondée qu'en 244 [5], et Pouzzoles ne deviendra le grand port italien qu'au siècle suivant.

Les vaisseaux qui circulaient entre ces ports étaient-ils plus nombreux que ceux qui circulaient dans la période précédente ? c'est infiniment probable. Étaient-ils, comme les vaisseaux de guerre, plus grands ? Au lieu qu'en 421, on considérait comme grand un vaisseau

1. Pol., XXXI, 7, 12. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, p. 308-9.
2. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 403, 487, 327.
3. Cf. ci-dessus, p. 166-7. Pour l'action de Masinissa, Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 595 sqq.
4. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 849.
5. Et comme poste militaire : cf. ci-dessous, p. 246.

de 500 talents (12-13.000 kg.), la loi de Rhodes évalue le prix d'un vaisseau par millier d'amphores (amphore = 26 l.) [1]; mais le vaisseau construit pour Hiéron, qui pouvait contenir 60.000 médimnes de blé (30 000 hectol.) et 40.000 talents d'autres marchandises (1.000 tonnes et plus), n'a été qu'une curiosité [2]. Les navires, en tous cas, semblent être devenus plus hardis, moins craintifs des routes directes et des naufrages, qui à la vérité n'étaient pas rares. La navigation a été certainement plus régulière. On nous donne des durées de trajet fixes pour Alexandrie-Rhodes (4 jours), pour Rhodes-Héraclée Pontique (10 jours), pour Alexandrie-Syracuse (6-7 jours) [3]. L'aléa a diminué : le taux de l'intérêt maritime est alors, semble-t-il, tombé de 32 % à 24 %, et nous verrons que l'intérêt ordinaire n'a pas baissé dans la même proportion [4]. Le principal risque provenait toujours de la piraterie, qui continuait à infester les parages de la Crète, de l'Adriatique, et de bien d'autres régions encore, malgré les efforts des grandes puissances et de Rhodes.

Un signe certain de la régularité plus grande de la navigation est l'adoption générale du code maritime rhodien. Ce code prévoyait avec minutie tous les cas de litiges qui pouvaient se présenter : rupture de navigation en cas de poursuite par les pirates, jet de marchandises pour sauver le bâtiment, etc [5]. Il devint peu à peu la norme pour les tribunaux maritimes de tous les ports méditerranéens, et le droit romain en a transmis mainte disposition aux peuples modernes.

III

Plus encore que comme centres de commerce, les villes ont agi comme centres d'industrie.

Les vieux peuples de l'Orient avaient leurs spécialités industrielles et les ont conservées. Les tapis de Babylone sont restés renommés, de même que les verreries phéniciennes. L'Égypte a continué à fabriquer le papyrus et à l'exporter partout, jusqu'au moment où la fabrication du parchemin a commencé à Pergame (fin du IIe siècle) [6]. Mais, partout, il a fallu tenir compte du goût grec : la fabrication de l'huile, par exemple, est devenue importante en Egypte.

Comme les nouvelles villes grecques n'étaient pas encore outillées,

1. Thuc., IV, 118. *Rev. de philol.*, 1905, p. 29.
2. Moschion, *ap.* Athénée, V, 206-209.
3. Agatharchide (*Geogr. gr. Min.*, I, p. 157). Pline, *Hist. Nat.*, XIX, 3. Tarn, *Class. Rev.* 1910-11, p. 185.
4. Billeter, *Gesch. des Zinsfusses*, p. 243.
5. Cf. Dareste, *Rev. de philol.*, 1905, p. 1 sqq.
6. Blümner, *Technol. u. Termin.* (2e éd., 1912), I, p. 320, 270; Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 189.

les anciennes ont vu de nouveaux débouchés s'ouvrir à leur activité. Smyrne, Éphèse, Rhodes, Corinthe, Cyrène, Syracuse, sont restées de grandes pourvoyeuses : les cruches rhodiennes se retrouvent dans tous les pays méditerranéens [1].

A l'Occident, nous voyons le goût hellénique s'introduire de plus en plus à Carthage, non sans mélange, et, plus mélangé encore, dans les autres villes puniques. Il poursuit de même ses conquêtes dans l'Iapygie, dans la Campanie, dans l'Étrurie : les maisons d'une ville osque comme Pompéi s'ornent dès cette époque de fresques helléniques [2]. Rome devient aussi un centre industriel : alors qu'elle n'avait connu longtemps que les corporations d'ouvriers militaires, elle est dès 217 forcée de légiférer pour les foulons [3], et voit bientôt s'introduire la boulangerie. Les villes celtiques suivent de plus loin le mouvement, et ont même leurs spécialités (dans l'armurerie par exemple) [4].

Cette activité industrielle plus grande n'a pas été sans quelques progrès techniques [5]. Ceux que nous avons constatés dans le domaine militaire en supposent d'autres. Le moulin à eau a remplacé le moulin à bras jusque dans certaines villes de Cappadoce [6]. Dans le tissage, dans les arts de la charpente et du bâtiment, on soupçonne des faits analogues. Enfin, des Sept merveilles du monde, déjà classées pour les touristes [7], trois datent de cette époque : le Phare d'Alexandrie, le Colosse de Rhodes, et le temple d'Éphèse (reconstruit à la suite de l'incendie de 356).

Mais, avant tout, le développement industriel a été conditionné par le développement de l'esclavage urbain. Les villes hellénistiques ont, dans l'ensemble, présenté partout le spectacle que présentait Athènes dès le IVe siècle, et contenu des fabriques remplies d'esclaves.

Comment a été satisfaite cette demande croissante d'esclaves ? Il semble bien qu'on se soit attaché davantage à avoir des esclaves nés à la maison (οἰκογενεῖς). On a reconnu aux esclaves une manière de propriété, de famille, tout ce qui pouvait leur donner des raisons d'espérer. On a usé davantage de l'affranchissement. Les affranchissements testamentaires des philosophes, les milliers d'actes d'affranchissements que nous lisons à Delphes et ailleurs, ne peuvent pas ne pas être significatifs [8]. On a vu le libéralisme de la législa-

1. Cf. Nillsson, *Timbres amphor. de Lindos*, et Paris, *Mél. Holleaux*, p. 153.
2. Mau, *Pompeji in Leb. u. Kunst*, p. 39 sqq. Cf. Speck, *Handelsgesch.*, III, p. 178. M. l'abbé Thédenat (*Pompéi*, 1906, p. 100-101) semble faire commencer un peu tard les peintures pompéiennes.
3. Pline, XXXV, 197.
4. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 352, 374, etc.
5. Diels, *Neue Jahrb. f. d. Klass. Alt.*, 1914, p. 1-17.
6. Strab., XII, III, 30. Mais, sur la date, cf. Lindet, *Rev. arch.*, 1900. p. 36.
7. Cf. *Abh. Berl. Akad.*, 1904, p. 4.
8. Sur la rareté des affranchissements, à Athènes par exemple ou en Thes-

tion romaine en ce qui concerne les descendants d'affranchis. L'intérêt pour les esclaves a dû croître à mesure que la diminution du morcellement politique rendait plus aisé l'espoir de les conserver : le maître avait maintenant la police d'un grand État à son service pour retrouver les esclaves marrons, et des sociétés d'assurance internationales contre la fuite des esclaves se sont fondées à cette époque [1].

Malgré tout, la mortalité devait être grande dans cette classe, car, si toutes les législations reconnaissaient au père le droit d'exposition, elles reconnaissaient au maître le droit d'infanticide : à Delphes, une femme esclave qui se trouve enceinte est affranchie avec permission d'étouffer son enfant (ἀποπνίξαι) [2]. Il fallait donc une alimentation continue du marché d'esclaves, et, aussi bien, le marchand d'esclaves est un personnage fondamental de la comédie nouvelle. L'exposition des enfants lui facilitait son métier. Quant aux sujets adultes, la piraterie lui en fournissait, et c'est pourquoi la répression en a été souvent si hésitante : le pirate était, après tout, un rouage nécessaire de la société. Enfin, les guerres n'ont pas manqué. Assurément, entre peuples civilisés, les asservissements de populations entières ont été plus rares. Mais le droit de vendre le prisonnier a toujours existé. Et les razzias parmi les populations barbares ont jeté la main d'œuvre humaine, en masse, sur les marchés de Carthage [3] et plus tard de Rome.

IV

Il y a donc eu certainement, au IIIe siècle, par la mise en valeur de parties nouvelles du sol, par la facilité plus grande des transports, par le développement de l'industrie, création de capitaux nouveaux. La vie est devenue dans l'ensemble du monde méditerranéen plus facile ou plus luxueuse, et, évaluée en argent, aurait dû devenir plus chère. Mais il s'était produit concurremment un autre phénomène : la mise en circulation des trésors de l'Orient. Sous la domination achéménide, ceux-ci s'étaient entassés, au taux de 10.000 talents par an, dans les trésors du Grand Roi, et une notable partie y était

salie, cf. Wallon, *Hist. de l'esclav.*, I, p. 355, 485. Testaments de philosophes : Diog. Laërce, III, 41; IV, 44; V, 11, 51, 61, 69; X, 16. Actes d'affranchissements : Michel, 1397 sqq.

1. Cf. Wallon, *ibid.*, I, p. 215, 315-7, II, p. 239 (le texte de Plaute sur les receleurs d'esclaves se réfère plutôt à Athènes qu'à Rome).

2. Michel, 1415.

3. Sur la rareté de l'esclavage industriel à Carthage, Wallon, *Hist. de l'esclav.*, II, p. 497. Sur les mariages d'esclaves à Carthage, Plaute, *Casina*, prol. (cf. Wallon, I, p. 289).

restée. Alexandre trouva 120.000 talents à Ecbatane, 40.000 à Suse, et tout cela ne fut pas jeté sur le marché immédiatement, puisque, en 210 encore, Antiochus le Grand put enlever 4.000 talents d'Ecbatane [1]. On appréciera la valeur de cet accroissement de la réserve métallique en le comparant à la production minière : les seules mines nouvelles ouvertes au IIIe siècle, les mines d'Espagne, ne produisaient (nous l'avons vu) que 3.000 talents par an.

Aussi, la valeur des objets, exprimée en argent, ne semble pas avoir augmenté dans cette période. Nos renseignements sont misérablement rares à cet égard, mais ils sont concordants. Le médimne de blé ($^1/_2$ hectolitre) s'est maintenu à 4-5 drachmes ; dans des centres de production privilégiés comme Babylone, le « prix grec », il est vrai, apparaissait comme très haut ; mais à Rome, dans un moment de disette, le prix du médimne est monté jusqu'à 15 drachmes [2]. Les prix d'esclaves ordinaires étaient de 2-300 drachmes à Athènes au IVe siècle, mais à Rhodes, dès 305, ils s'élevaient à 500 drachmes; or, si nous retrouvons le prix de 200 drachmes dans l'Occident barbare en 254, c'est encore le second chiffre qui est considéré comme courant en Grèce au début du IIe siècle [3]. La solde des mercenaires est restée de 4 oboles : Rome, qui payait bien le soldat, lui donnait 1 drachme par jour (6 oboles) [4]. En Thessalie, nous trouvons des prix de terres variées qui coïncident bien avec ce que de tels chiffres indiquent pour le pouvoir de l'argent (quatre à cinq fois la valeur actuelle) : à Rome, il semble que l'hectare de terre à froment revînt à 750 drachmes (6-700 fr. en poids) [5]. Bref, aucun indice d'un phénomène analogue à l'abaissement considérable de la valeur de l'argent dans la période précédente (VIe-IVe siècles). Mais, pour que ces chiffres soient éloquents, il faut dire quelques mots des conditions de la circulation monétaire.

L'argent est resté le métal grec par excellence : les pièces d'argent ont été toujours la monnaie ordinaire des grandes villes méditerranéennes. Athènes a continué, jusqu'au moment où sa soumis-

1. Dès la mort d'Alexandre, il ne serait resté que 50.000 talents dans le trésor (Justin, XIII, 1). Sur Ecbatane : Pol., X, 27.

2. Prix du blé : Corsetti, *Studi di St. Ant.*, II, p. 72 sqq. ; en Occident : De Sanctis, *Per la scienza d. Antich.*, p. 190 n. ; à Babylone : *Zeitschr. f. Assyriol.*, VII, p. 233, etc. ; à Rome ; Pol., IX, 44.

3. Diod XXIII, 18; XX, 84. Pol. *ap.* T. Live, XXXIV, 50. Les rançons du temps de la guerre d'Hannibal ne peuvent guère être considérées comme des prix normaux (Wallon, *Hist. de l'esclav.*, II, p. 159). Cf. Hatzfeld, *Mél. Holleaux*, p. 100.

4. Sur cette question, cf. en dernier lieu Tarn, *Antiq. Gon.*, p. 169 n., où on trouvera des prix plus hauts (il va sans dire qu'il ne peut s'agir de tarif fixe). A Rome : Pol., VI, 39, 12 (la solde n'est élevée que parce qu'il s'agit de troupes nationales).

5. Thessalie : Arvanitopoulos, *Rev. de philol.*, 1911, p. 135 sqq. Rome : je considère que les 1500 as qui définissaient les *assidui* vers 300 (*Journ. des Sav.*, 1913 avril, p. 162) sont l'équivalent des 7 jugères de Curius Dentatus (ci-dessus, p. 72). Cf. enfin Glotz, *Journ. Sav.*, 1913, p. 16 sqq, 259.

sion à la Macédoine a fait cesser le monnayage autonome (261-229), à émettre ses « chouettes », drachmes de 4 grammes, tétradrachmes de 16 grammes. Philippe n'avait monnayé que l'or du Pangée, mais Alexandre avait adopté l'étalon attique pour le monnayage de l'argent, et ses successeurs, Antigonides et Séleucides, ont fait de même ; quant aux Attalides, leurs tétradrachmes de poids attique (*cistophores*) ne sont devenus populaires qu'à la fin du IIIe siècle [1]. Le Péloponnèse était resté fidèle à l'étalon éginétique : le compromis avec l'étalon attique, essayé à Delphes au siècle précédent, n'avait pas eu de durée [2]. Mais, dans la Grèce dorienne, une autre monnaie a acquis alors une expansion comparable au moins à celle de la monnaie attique : la drachme rhodienne de 3 gr. 57. Les Ptolémées ont adopté cet étalon, et, à partir d'Agathocle, la Sicile grecque ; Carthage, tant pour les monnaies frappées en Sicile que pour les monnaies frappées, après 241, à Carthagène, a fait de même [3]. Rome avait ouvert un atelier monétaire à Capoue dès 314, et adopté une drachme légère de 3 gr. 41 ; quand elle frappa monnaie à Rome même en 268, elle la remplaça par le denier de 4 gr. 55, qui fut réduit à 3 gr. 89 vers 241 et devint l'équivalent de la drachme attique (la pièce usuelle fut le *sesterce* ou quart de denier). Mais les didrachmes ou statères campaniens, sous le nom de *victoriats* ou de *quadrigats*, ont été frappés jusqu'à la chute de Capoue en 211, et sont restés populaires longtemps encore dans le monde celtique [4].

L'argent était la monnaie usuelle dans les grandes villes, mais, à la campagne, le besoin de monnaie était encore satisfait par le monnayage de cuivre [5]. Les Chaldéens avaient établi pour ce métal une valeur de $^1/_{240}$ par rapport à l'argent, qui s'abaissait à $^1/_{300}$ et même au-dessous près des centres de production, en Égypte (près de Cypre) et en Étrurie [6]. Dans les grandes villes, on tendit à donner au cuivre la valeur d'une monnaie d'appoint, valeur fixée à un peu plus de $^1/_{100}$ de l'argent : $^1/_{120}$ en Égypte, $^7/_{107}$ à Olbia et à Carthage, $^1/_{120}$ puis $^1/_{112}$ à Rome (à Athènes, on est allé jusqu'à $^1/_{72}$) [7]. Mais divers faits montrent combien ce régime était localisé et factice. En

1. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 224-228, 534 sqq. Cf. pourtant Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 241.

2. Quand Delphes essaiera de nouveau, à la fin du IIe siècle, de lancer une monnaie panhellénique, elle adoptera le système attique (Th. Reinach, *Mém. Acad. Inscr.*, 1911, p. 351 sqq.).

3. Système rhodien : Barclay V. Head, p. 962 (dans cette liste ne figurent pas les monnaies d'Hiéron, mais cf. *ibid.*, p. 184). Quant aux monnaies carthaginoises (*ibid.*, p. 880, système « phénicien », dit l'auteur), elles me paraissent suivre le système rhodien.

4. Barclay V. Head, p. 33 sqq. Voir le mot *Victoriatus* à l'index, p. 963.

5. Des peuples comme les Lusitaniens ont même ignoré longtemps encore la monnaie (Strabon, III, III, 7).

6. Thureau-Dangin, *Rev. d'assyriol.*, 1911, p. 93 (la dérivation ne me paraît pas douteuse).

7. Babelon, *Les orig. de la monnaie*, p. 371, 385-7.

Égypte, au IIIe siècle, alors que les Ptolémées exerçaient la pression que l'on sait sur toute la vie économique du pays, le rapport $^{1}/_{120}$ fut imposé et accepté dans le paiement des taxes, grâce à l'intervention du banquier royal ; mais au IIe siècle, quand la contrainte se relâche, nous voyons le rapport $^{1}/_{240}$ (et même $^{1}/_{375}$) s'établir à nouveau [1]. A Rome, l'*as* de cuivre, d'abord libral (1 livre = 327 gr.), était devenu semilibral (164 gr.) quand on avait substitué au rapport $^{1}/_{240}$ le rapport $^{1}/_{12}$, (vers 309); il était sextantaire (50 gr.) au moment de la frappe du denier (denier = *10* as), oncial (25 gr.) en 217, la valeur par rapport à l'argent n'ayant pas varié. Mais, dans les colonies latines fondées au IIIe siècle, même à Brundusium fondée en 244, on ne frappait que des as de cuivre, deux fois plus lourds qu'à Rome, et ayant même valeur : ainsi, à quelques lieues de Rome et de Tarente, la monnaie de cuivre régnait seule, et l'argent restait aussi rare qu'au IVe siècle [2].

Partout continuait à circuler l'or, qui est provenu surtout à cette époque du monnayage des trésors de la Perse : les successeurs d'Alexandre et Carthage ont répandu partout leurs statères (pièces de 20 fr. environ). Dans les villes, la baisse de la valeur de l'or par rapport à l'argent, commencée au IVe siècle, a continué : le rapport est tombé de $^{12}/_{1}$ à $^{10}/_{1}$ environ. Mais l'or servait aussi, pour les gros paiements, dans les pays qui n'employaient pas de monnaie ou ne connaissaient que la monnaie de cuivre : Carthage s'en servait, bien avant de monnayer l'argent, pour sa clientèle barbare, et les statères macédoniens se répandaient dans tout le monde celtique [3]. Or, la valeur par rapport au cuivre, fixée jadis par les Chaldéens à 1840/1, s'est maintenue encore à ce taux dans les pays en question (en Étrurie par exemple) au IIIe siècle. Autrement dit, la valeur de l'or par rapport à l'argent n'était, dans ces pays, que de 5 ou 6 : 1 [4]. Rien n'indique mieux la séparation des deux domaines économiques, celui des grands centres où l'argent était le métal courant, et les vastes contrées restées rurales où l'on se contentait de cuivre, et où l'or intervenait dans les grandes circonstances. C'est seulement au IIe siècle que la découverte des mines du Norique fera baisser la valeur de l'or, brusquement en Italie (où il tombera un moment au $^{1}/_{3}$ de sa valeur), ailleurs plus lentement [5].

1. Mitteis et Wilcken, *Chrestom.*, I, p. LXIII-IV.
2. Cf. *Rev. Numism.*, 1913, p. 44.
3. Cf. Théod. Reinach, *L'hist. par les monnaies*, p. 57. Forrer, *Kelt. Numism.*, la carte.
4. M. Thureau-Dangin (cf. p. 197 n.) indique le rapport 1920/1, qui correspond au rapport : $\frac{\text{argent}}{\text{cuivre}} = \frac{240}{1}$ (il va sans dire qu'au cours des âges le rapport : $\frac{\text{or}}{\text{cuivre}}$ avait dû se modifier quelque peu). Mais, en gros, le rapport : $\frac{\text{or}}{\text{argent}}$ était resté le même en dehors des villes méditerranéennes.
5. Pol., XXXIV, 10.

Il semble qu'avec la fréquence, la régularité, la sécurité plus grandes des placements, le taux de l'intérêt aurait dû baisser, et on constate quelque chose de ce genre en matière de prêt maritime. Mais, sans qu'on voie pourquoi, il n'en est pas de même en matière de prêt ordinaire : le taux de 12 %, qui tombe à 8 % en cas de placement foncier, — le taux athénien du IVe siècle, — se retrouve dans l'Orient grec, partout où nous avons quelques renseignements [1]. Il n'en est pas de même à Rome. Au IVe siècle, alors que le seul prêt usuel était le prêt agraire, le paysan latin avait toujours lutté pour le taux de 8,2 %, puis pour le taux de 4,1 %, enfin pour la suppression du prêt à intérêt. Ces desiderata sont devenus impérieux quand les comices par tribus ont légiféré (après 286), et ils ont été sanctionnés par les jugements des édiles [2]. La pression ainsi exercée a été certainement éludée en matière d'affaires industrielles ou commerciales quand ces affaires se sont développées à Rome (fin du IIIe siècle), mais il s'en faut qu'elle ait été sans effet. Le taux de l'intérêt s'est trouvé ainsi notablement plus bas sur la place de Rome qu'en Orient, au moment où s'est produit le fait militaire de la conquête : d'où l'expansion foudroyante de l'usure romaine dans les pays grecs.

V

La base de la richesse, encore dans cette période, a donc été, dans une très large mesure, d'abord la terre, ensuite l'esclave : en Orient, la tendance à attacher par la loi le cultivateur à la terre, quand la difficulté de la migration n'y suffisait pas, est bien marqué [3], en attendant que Rome donne le développement que l'on verra à l'esclavage rural proprement dit.

Les riches sont devenus rares en Grèce, par l'effet surtout de l'instabilité politique constante, — et surtout, ce qu'on appelait ainsi jadis est apparu sous un autre jour, depuis que les Grecs ont vu nombre d'hommes de leur sang établis en Orient et menant le train de satrapes. Il n'y a guère eu d'exception qu'à Sparte, où le maintien de l'antique législation, l'impossibilité presque absolue d'aliéner la terre, les mariages consanguins (compensés par une grande liberté de mœurs) ont fini par réunir 3.000 k. c. de terres dans les mains

1. Billeter, *Gesch. des Zinsfusses*, p. 58 sqq. Delamarre, *Rev. Philol.*, 1904, p. 86, 102. Sur Athènes : Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 93. Sur l'Égypte, Mitteis et Wilcken, *Chrestom.*, II, p. 118. A Égine : Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 178.

2. Billeter, *Gesch. des Zinsfusses*, p. 115 sqq. Les condamnations d'usuriers sont certainement historiques (Botsford, *The rom. ass.*, p. 291, 312, 351). Cf. Reid, *The municip. of the Rom. Emp.*, p. 96. Sur le changement de la situation dse comices par tribus en 286, cf. ci-dessus, p. 72.

3. Rostowzew, *Studien z. Gesch. des röm. Kolonats*, 1910.

de 100 hommes. Ceux-ci, quand ils avaient besoin d'argent, hypothéquaient leurs vastes domaines : quand Agis parlera d'abolition de dettes et de partage agraire, la première partie de ce programme obtiendra l'adhésion enthousiaste de toute une partie de l'aristocratie spartiate. Et pourtant, les Héraclides même faisaient pauvre figure auprès des « valets d'un Séleucus » [1].

Dans les monarchies macédoniennes, nombre d'hommes ont trouvé fortune auprès des dynasties nouvelles. Les Ptolémées récompensaient volontiers leurs serviteurs en donations de terres héréditaires, sur lesquelles ils réservaient le domaine éminent de l'État [2]. En Asie, nous voyons Séleucus II accorder d'un coup 600 hectares à un de ses amis, et ce, en toute propriété. En Macédoine et en Thessalie, de grands domaines ont été constitués de même [3].

Les grands de Carthage se sont portés de plus en plus vers l'exploitation rurale : l'acquisition même des mines d'Espagne ne les touchera pas au point où elle eût touché leurs ancêtres. A Rome, le caractère rural de la classe dirigeante a été maintenu par la législation même : Caton, qui fut une survivance au IIe siècle, nous donne une idée suffisamment nette de tous les sénateurs de l'âge précédent [4]. C'est seulement à l'époque des grandes conquêtes que, dans les fournitures militaires, dans l'exploitation de la ferme des impôts, s'édifieront de grandes fortunes d'*aerarii*.

Le placement et le maniement de l'argent n'a engendré l'opulence que dans certaines villes grecques particulièrement bien situées, avant tout à Rhodes. Les capitalistes de Rhodes ont été vraiment en relation avec presque tous les grands de l'époque. On le vit au moment du tremblement de terre de 227. Les somptueux cadeaux qu'envoyèrent alors Ptolémée, Séleucus, Antigone, Prusias de Bithynie et Mithridate de Pont, Hiéron de Syracuse, ainsi que d'innombrables villes (parmi lesquelles ont figuré probablement Carthage et Rome), donnent la mesure de l'intérêt vital, senti par tous, qu'il y avait à soutenir cette place importante de dépôt et de crédit [5].

Les Juifs et les Samaritains ont commencé alors leur carrière de courtiers. La ferme des impôts, établie partout dans la monarchie ptolémaïque, a créé les premières fortunes hébraïques, — ridiculement exagérées, d'ailleurs, par les légendes postérieures [6].

Mais la richesse s'est consommée toujours dans les villes. Le château n'a été connu que dans l'Iran (où du reste il n'est redevenu un

1. Cf. Plut., toute la biographie d'*Agis*.
2. Cf. Mitteis et Wilcken, *Chrestom.*, I, p. 284, n° 338. Maspero, *Les fin. de l'Ég.* Paris 1905, p. 45.
3. Cf. ci-dessus, p. 138 et 150.
4. Cf. p. 365. Plut., *Cat.*, 21, donne des détails amusants sur la manière dont le vieux paysan savait se mettre au courant des progrès du jour.
5. Pol., V, 88-91. Cf. Van Gelder, *Gesch. der Rhodier*, p. 114 sqq.
6. Cf. Jos., *Antiq. jud.*, XII, 4 (il s'agit d'un Samaritain).

centre de culture qu'à l'époque parthe). Partout où ont régné les habitudes grecques, il a été inconnu, même là où existaient de vastes domaines, même en Étrurie : il faut se représenter tous les lucumons de ce pays comme les Cilnius, dont la demeure princière dominait Arrétium [1]. Partout, pour jouir de la civilisation, il fallait venir dans les villes, et il en fut ainsi jusqu'au moment où apparut la villa romaine.

Cet état de choses a laissé sa trace dans la littérature. L'idylle s'est développée alors : Théocrite, qui vécut à Alexandrie et à Syracuse vers 275-250, en a été le principal représentant, mais non pas le seul [2]. C'est le simple plaisir d'entendre parler de champs, d'eaux claires, de bergers et de moissonneurs, qui a fait la vogue de ces petites pièces, sauvées ensuite de l'oubli par la grâce du rythme. Et cette nostalgie de la campagne, ce ravissement béat devant « les charmes de la nature », qui n'eût pas été compris des Grecs jusqu'au v[e] siècle [3], ne devait être retrouvé, dans la suite, qu'à l'époque moderne, quand l'humanité civilisée s'est trouvée de nouveau parquée dans les villes monstrueuses.

1. Nissen, *Ital. Landesk*, II, p. 317.
2. Cf. Wilamowitz, *Die griech. Liter.*, p. 207 sqq. Ph. Legrand, *Étude s. Théocrite*, thèse Paris 1898.
3. Se rappeler Xénophon. M. Beloch (*Gr. Gesch.*, III, p. 545 n.) ne veut pas que l'enthousiasme (plus ou moins sincère et intelligent) pour la « nature » caractérise le citadin : mais l'argument qu'il donne (absence du sentiment de la nature chez la populace de nos grandes villes) me paraît naïf.

CHAPITRE VIII

Les mœurs.

Les deux couches de population.

I. La religion. — Théosynkrasie ; Sérapis ; le bouddhisme. — Le culte du surhomme. — Occident. — Les associations religieuses ; Dionysos ; le procès des Bacchanales. — Mœurs populaires, les mimes.

II. La bourgeoisie et les sectes philosophiques. — Caractère individualiste des sectes nouvelles. — Académie. — Lycée. — Épicure et l'épicurisme. — Zénon et le stoïcisme. — Bion, etc. — Caractères communs. — Les Silles de Timon. — La philosophie et le théâtre.

III. Euripide. — Comédie nouvelle, Ménandre, Diphile. — Hors d'Athènes. — Rome. — Les *Epitrepontes* et l'*Hécyre*. — Évolution de la comédie nouvelle.

IV. Les grands du monde.

L'étude précédente nous prépare à la distinction que nous allons êtres obligés de faire, au point de vue des mœurs, entre deux couches de population : d'une part, la masse, campagnards, plèbe urbaine, immigrés, esclaves, — d'autre part, la bourgeoisie des villes grecques ou hellénisées. Non pas qu'il faille imaginer entre les deux classes aucune cloison étanche, surtout dans les villes neuves : les mariages entre Grecs et indigènes, par exemple, ont été innombrables dès le début, et, au IIIe siècle déjà, on rencontre en Égypte des familles où les noms sont indifféremment égyptiens ou grecs, et où les femmes

---

Poland, *Gesch. des gr. Vereinswesens*, Leipzig 1909. — Wundt, *Gesch. der gr. Ethik*, Leipzig 1911, t. II. — Ph. Legrand, *Daos*. — E. Bréhier, *Chrysippe*.

Statuettes de Smyrne, etc. — Inscriptions (cf. en particulier Wilhelm, *Urkunden dramat. Aufführ.*, Vienne, 1906). — Papyrus (*Chrestomathie* de Mitteis et Wilcken, t. I, p. 477 sqq.). — H. Pernard, *Le sénatusconsulte des Bacchanales* (1908). — Théocrite. — Hérondas. — *Fragm. Comic. Graec.* (Didot), ajouter maintenant Lefèvre, *Les comédies de Ménandre*, 1906. — Fragments d'Épicure (*Sitzungsb. Akad. Wien*, 1883) et des stoïciens (V. Arnim, *Stoic gr. fragm.*, 1903-5). — La principale source, sur la philosophie, est la bibliothèque de Philodème, dans la collection des *Papyrus d'Herculanum* : cf. Comparetti, *Riv. di filol.*, 1875, p. 470 sqq., et maintenant Crönert, *Kolotes u. Menedemos*, etc. — Valère Maxime, Pline. — Diogène Laërce. — Athénée, Aulu-Gelle, etc. — Eusèbe, *Chronique*. — Suidas.

étrangères ont introduit leurs cultes [1]. Mais la différence existe, et elle est accentuée, dans la vie publique, par l'emploi d'une langue commune à tous les éléments supérieurs de la population : le grec, langue des philosophes.

I

Pour la masse, toute la partie de la vie qui n'est pas consacrée à la satisfaction des besoins matériels est occupée essentiellement par la religion. La vie religieuse était encore, au IVe siècle, absolument locale. Une seule religion régnait sur l'Iran, mais il semble que, là même, les tentatives d'Artaxerxès II pour implanter le culte d'Anaïtis eussent produit une scission plutôt qu'une unification [2]. En Chaldée comme en Égypte, on trouvait des systèmes théologiques fermés, conservés par des sacerdoces puissants, et qui versaient de plus en plus dans les superstitions absconses. La Syrie était la terre d'élection des cultes voluptueux et cruels comme celui d'Adonis. En Phrygie, les fervents de la Grande Mère avaient encore du chemin à faire pour retrouver leur déesse dans la chaste Déméter. Les dieux grecs étaient à la fois « plus jeunes et plus décrépits » (Bouché-Leclercq) : seul, l'art les conservait vivants, — à quelques exceptions près, que nous retrouverons tout à l'heure. Carthage restait fidèle aux divinités du Liban. Les divinités italiennes, encore que le processus d'assimilation aux dieux grecs eût commencé depuis longtemps, avaient leur personnalité bien marquée : parfois, en Étrurie tout au moins, leurs prêtres se haussaient à des conceptions cosmogoniques. Cette multiplicité de dieux prêtait à bien des assimilations, qui pourtant avaient leurs limites. Dans l'Inde, où existaient déjà de vieux livres sacrés, les Grecs n'ont reconnu ni Zeus ni Oromaze, et n'ont vu dans les « yogas » que des « gymnosophistes. » Chez les Celtes, ils n'ont pas trouvé de dieux : pourtant il y en avait, — et le druidisme allait naître [3].

Les communications multipliées ont commencé, au IIIe siècle, à rapprocher tous ces cultes. Les successeurs d'Alexandre se sont mis en quête de divinités qui pussent plaire à leurs sujets divers. C'est ainsi que Ptolémée Soter a inventé Sérapis. Il n'est pas douteux que ce dieu ne soit avant tout une transmutation de l'égyptien Osiris-Apis : les artistes grecs se sont chargés de lui donner une physionomie où l'on pût retrouver Zeus, Dionysos et Asklépios. Mais on a

1. Wilcken et Mitteis, *Chrestom.*, I, n° 50, 51, 101, etc.
2. Prasek, *Gesch. der Med. u. Perser*, Gotha 1910, II, p. 218 sqq.
3. Sur l'Inde, Senart, *Les orig. bouddh.*, Paris 1907. Sur les Celtes, Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 356 sqq.

vite prétendu qu'il avait prophétisé, à Babylone, la mort d'Alexandre. On a raconté, d'autre part, que sa statue avait eu son prototype à Sinope. Bref, il a satisfait la foule hétéroclite qui se ruait vers Alexandrie [1]. Dès le IIIe siècle, il était adoré sur toutes les rives de la mer Égée ; au IIe, il a fait son entrée triomphale en Italie [2]. Malgré ce brillant exemple, les rois hellénistiques ont préféré par la suite l'emploi de divinités grecques déjà existantes, lesquelles se sont montrées moins aptes à conquérir des adorateurs [3].

Les diffusions spontanées sont plus intéressantes à suivre. Les Grecs avaient depuis longtemps des notions sur les grandes religions orientales, mais ils ont appris alors à les connaître de plus près. Une révolution religieuse, préparée depuis longtemps, s'accomplissait dans l'Inde sous l'égide de la dynastie des Mauras : un successeur de Chandragoupta, le roi Açoka, a envoyé des missionnaires bouddhistes jusqu'en Épire [4]. Le fait n'a d'ailleurs qu'un intérêt de curiosité, mais il prouve combien l'Occident était devenu accessible aux suggestions même les plus lointaines. Plus important a été l'intérêt éveillé par le judaïsme. Dès 300, Hécatée d'Abdère a été chargé par Ptolémée I de signaler à tous le caractère singulier de ce peuple et de son dieu [5]. Le prosélytisme juif a bientôt commencé en Égypte : la traduction en grec de la Loi et des Prophètes en est la preuve.

Les dieux grecs, nous l'avons dit, n'étaient plus guères propres à réagir : même le dieu guérisseur Asklépios, dont la vogue ne datait que d'un siècle, n'a pas conquis beaucoup d'Orientaux. En revanche, les Grecs ont apporté partout le culte du surhomme. Evhémère en a fait la théorie dans une sorte de roman historique dont la vogue fut énorme vers 300, et où il posait en principe que les dieux n'étaient tous que des héros divinisés [6]. Alexandre le Grand était tout désigné pour illustrer la théorie : il a eu un culte officiel dans presque tous les États orientaux. Les rois qui lui ont succédé ont prétendu aux mêmes honneurs. Ils ont institué, pour leur personne vivante, des prêtres, des fêtes, des serments, — ils n'ont pas été pourtant jusqu'aux temples [7]. Le culte royal a été pratiqué

1. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, I, p. 113 sqq, IV? Michel, *Suppl.*, p. 303 sqq.

2. Cf. Poland, *Gesch. des gr. Vereinsw.*, p. 219 sqq. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 228, 357, 395.

3. Nous reviendrons sur Antiochus Épiphane et sa tentative pour acclimater Zeus Olympios en Syrie, l. IV, c. v.

4. Kern, *Hist. du bouddh.*, 2e éd. (1903), II, p. 339, 343. Senart, *Les inscr. de Pyadasi*, I, p. 310 ; II, p. 256-7, 267 sqq. V. Smith, *Early hist. of India*, 2e éd., p. 160.

5. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, I, p. 136-8. Nous consacrerons au judaïsme un chapitre spécial.

6. Cf. Wissowa, *Realencycl.*, s. v. *Euemeros* (Jacoby).

7. Breccia, *Il diritto monarch.*, p. 80 sqq., 162 sqq.

partout chez les Ptolémées et les Séleucides. En Macédoine, on a jugé inutile de l'ajouter aux autres, puisque les dieux officiels étaient nationaux. [1]. Les Attalides, qui régnaient sur un pays presque grec, observeront une attitude intermédiaire : ils commenceront par instituer des fêtes en l'honneur de leurs succès, puis passeront au culte du roi mort, et n'arriveront que progressivement au culte du roi vivant (IIe siècle) [2]. — Une autre manifestation du sentiment religieux, bien particulière aux Grecs, s'est développée alors : les mystères, avec leurs cérémonies cachées, les espérances d'outre-tombe qu'ils éveillaient, ont plu aux Orientaux. Éleusis, qui languissait au IVe siècle, a vu affluer les pèlerins. Samothrace a été le sanctuaire le plus en vogue peut-être à l'époque hellénistique [3]. — Enfin, les habitudes du culte grec ont été rendues familières partout : à Tyr, au IIe siècle, on célébrait, en l'honneur de Melkarth, assimilé d'ailleurs à Héraklès, des fêtes pentétériques [4].

Les dieux grecs ont été plus heureux du côté de l'Occident. Dès 396, les deux déesses siciliennes, Koré et Perséphonè, s'étaient installées à Carthage : nous avons vu que le succès, pourtant, y avait été mince. Rome fut plus accueillante. En 293, elle alla chercher Esculape, et l'installa solennellement dans son Panthéon [5]. En 203, elle fit de même pour la déesse de Pessinonte, qui, malgré l'invasion galate, s'était hellénisée [6]. — Les réactions locales n'ont pas manqué : sous le coup des déceptions de la guerre d'Hannibal, les vieux génies étrusques et leurs haruspices firent à Rome de tels progrès parmi les paysans réfugiés, que le Sénat dut intervenir [7].

Dans tout ce mouvement religieux, ce qu'il y a de plus vivant, de plus réel, et sur quoi il faut s'arrêter dans une histoire comme celle-ci, c'est la multiplication énorme des associations volontaires religieuses. Elle avait commencé à Athènes dès le IVe siècle, mais, dans la ruine des cultes municipaux, dans l'insuffisance des cultes royaux, elle a pris, au IIIe siècle, une importance universelle. Partout, des associations se sont formées en l'honneur de dieux bien déterminés : même celles dont le caractère professionnel est le plus marqué ont vécu à l'ombre d'un nom divin, et les artistes dramatiques, les athlètes, n'ont jamais oublié qu'ils étaient les gens de Dionysos ou d'Héraklès [8]. Elles ont réuni des personnes de toute nationalité, de tout sexe, de tout âge, de toute condition, dans des réunions pé-

1. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 250, 435. Cf. A. J. Reinach, *Rev. Ét. gr.*, 1913, p. 350 sqq.
2. Cardinali, *Il regno di Pergamo*, p. 139 sqq.
3. Rubensohn, *Die Mysterienheiligt.*, Berlin 1892, p. 97, 142-2.
4. II *Macch.*, IV, 18.
5. T. Live, X, 47, et XI, *epit.*
6. T. Live, XXIX, 10-11. Cf. Michel, 45.
7. T. Live, XXV, 1. Cf. Dict. Saglio-Pottier, art. *Haruspex*.
8. Poland, *Gesch. des Vereinsw.*, p. 204 sqq. Sur les artistes dionysiaques, Michel, 1010 et sqq.

riodiques, où l'on mangeait, buvait, sacrifiait en commun : on n'y oubliait jamais les confrères morts. Des milliers et des milliers de pauvres gens sont venus se réchauffer dans ces conventicules, et s'y assurer une survivance plus large que celle de la famille ; le christianisme ajoutera ce que toutes attendaient : un dieu qu'on pût aimer. Seule, la prière manquait encore : une catégorie particulière de ces associations, la synagogue juive, a d'abord été remarquée parce qu'on y priait, et a été appelée προσευχή [1].

Le plus répandu des dieux, dans ces confréries, à été certainement Dionysos. Par sa figure même, il était plus propre à inspirer à ses fidèles l'idée d'une communion intime : au lieu que les adorateurs des autres divinités se proclamaient Aphrodisiastes ou Adoniastes, les adorateurs de Dionysos se désignaient par le surnom même de leur dieu, Βακχοί [2]. Les souverains macédoniens ont essayé de tirer parti de cette vogue. Ptolémée IV, vers 215, a jugé que Dionysos, qui, dans le Nord, s'appelait aussi Sabazios, serait susceptible de théosynkrasie avec Jahveh Sabaoth, et qu'on pourrait le rendre admissible pour les pratiquants du sabbath : les Juifs lui montrèrent que la méthode des calembours religieux était inapplicable en l'espèce [3]. Les rois de Pergame aussi ont pris pour patron Dionysos Kathégémon [4]. Les Romains ont été plus défiants. Dionysos avait toujours été un dieu renommé dans l'Italie méridionale : à l'époque hellénistique, son culte bénéficia d'une recrudescence de faveur, et finit par réunir à Rome même 7.000 adeptes fanatiques [5]. En 186, un jeune Romain de bonne famille, que son tuteur avait voulu initier aux Bacchanales, vint raconter aux consuls que sa maîtresse, à cette nouvelle, avait frémi d'horreur, et la jeune fille, convoquée en secret chez la belle-mère d'un des chefs de l'État, représenta les réunions de « Bacchoi » comme une officine de faux, de chantages, d'empoisonnements. C'était le moment où le Sénat commençait à trouver le dossier des « superstitions nouvelles » singulièrement surchargé [6] : il ne lui en fallut pas plus pour ordonner des arrestations en masse, et rendre un sénatusconsulte de salut public, non seulement pour Rome, mais pour toute l'Italie :

« Qu'aucun des adeptes ne pourrait tenir de Bacchanales ; s'il en était qui se prétendissent obligés en conscience d'en tenir, qu'ils devraient aller trouver à Rome le préteur urbain, et qu'après qu'il aurait entendu leur déclaration le Sénat en déciderait, 100 sénateurs au moins étant présents...

1. Cf. Wilcken-Mitteis, *Chrestom.*, I, n° 54 et 56. Plassart, *Mél. Holleaux*, p. 208.
2. Poland, *Gesch. des Vereinsw.*, p. 131 sqq.
3. Cf. Perdrizet, *Rev. des Ét. anc.*, 1910, p. 226 sqq.
4. Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 147.
5. T. Live, XXXIX, 8-19.
6. Cf. T. Live, XXV, 1 ; XXVII, 12 ; XL, 29, etc.

Qu'aucun homme ne pourrait être prêtre, que ni homme ni femme ne pourrait accepter les fonctions de président, que toute caisse commune serait interdite...

Les cérémonies ne pourraient réunir en tout plus de cinq hommes ou de cinq femmes ou de deux hommes et trois femmes, sinon avec l'autorisation du préteur urbain et l'avis du Sénat [1] ... »

Il ne faudrait pas se baser, pour juger des associations religieuses de l'époque, sur la répression précipitée et brutale du Sénat romain. Sans doute, certains cultes, et en particulier celui de Bacchus, dieu du vin, pouvaient facilement prendre un caractère orgiastique et scandaleux. La promiscuité des sexes, l'introduction des enfants, — même quand elle était provoquée par la famille, — pouvaient être des choses dangereuses : ce qui fut révélé de plus suspect en 186 fut la disposition, prise depuis deux ans, de ne plus recevoir d'adeptes au-dessus de vingt ans [2]. Enfin, ces associations étaient parfois puissantes : à Athènes, vers la même époque, des Ἰοβακχοί reçoivent en legs une rente de 5.000 dr. [3]. Ailleurs, la confrérie juge des querelles entre ses membres, et fait même prendre l'engagement de ne pas s'adresser aux tribunaux. Tout cela pouvait faciliter la perpétration de délits, et terroriser les dénonciateurs éventuels. Mais les Pères de l'Église, en généralisant certaines accusations, ont trop oublié qu'elles avaient été reproduites mot pour mot contre les conventicules chrétiens, — dans un cas où ils les savaient calomnieuses.

La religion a continué à jouer, à l'époque hellénistique, le rôle qu'elle avait joué de tout temps : elle a habitué les hommes à considérer comme « tabous » certains actes, même quand l'autorité n'était pas assez forte ou assez rusée pour les prévenir. Mais, de plus, elle semble avoir été au-devant de nombre d'aspirations affectives qui demandaient satisfaction. Par l'expansion des cultes grecs, elle a donné souvent un caractère d'élégance au besoin de s'amuser qui était, à certains moments, impérieux. Il ne se traduisait pas toujours ainsi : la preuve en est dans les *mimes*. Ces courtes représentations ont acquis alors un développement nouveau [4]. Un certain Hérondas de Kos (vers 250) en a donné quelques échantillons qui ont mérité de survivre. Plus tard ils ont été toute la littérature des villes romaines. Ils ne donnent une idée des mœurs que pour la plèbe urbaine. Les campagnards n'y figurent pas, et la bourgeoisie n'y paraît que sous un jour spécial : on aime à croire que toutes les propriétaires d'esclaves n'exerçaient pas ce que le moyen-âge eût ap-

1. H. Pernard, *Le sénatusc. des Bacch.*, thèse droit (Paris, 1908), p. 53 sqq.
2. T. Live, XXXIX, 13.
3. Dittenberger, *Syll.*, 2e éd., 737 (Michel, 1564). Cf. Michel, 986, 987.
4. Wilamowitz, *Gr. Liter.*, p. 192. Sur l'introduction en Italie, Michaut, *Sur les tréteaux latins*, p. 303 sqq.

pelé « le droit du seigneur » avec la même férocité que Bittina [1]. Dans ces limites, ils donnent de la population des villes hellénistiques une représentation dont la note d'érotisme exaspéré explique d'avance la violente réaction chrétienne.

II

Si nous étudions à part la bourgeoisie des villes grecques ou hellénisées, ce n'est pas que les manifestations du sentiment mystique, dont nous venons de parler, lui soient restées étrangères : on relève nombre de riches parmi les membres des confréries [2]. Mais enfin, ce qui domine dans ce milieu, c'est l'expansion des doctrines philosophiques. Les écoles philosophiques prennent alors le caractère de véritables sectes, avec tous les phénomènes caractéristiques de la vie religieuse : conversions, schismes, hérésies. Même le directeur de conscience, le confesseur, le prédicateur, ont été fournis par elles [3]. En outre, et à la différence de l'ancienne confrérie pythagoricienne, elles apparaissent animées d'un esprit de large propagande dont on retrouve la trace partout.

La philosophie grecque, nous l'avons vu, s'était, avec Socrate, exclusivement orientée vers la morale. Avec Platon et Aristote, elle était restée très politique, et cette tendance n'a pas entièrement disparu par la suite : elle a seulement pris une forme appropriée aux nouvelles circonstances. Il n'est guère de philosophe du IIIe siècle qui n'ait cru devoir composer son traité, petit ou gros, *Sur la Royauté* [4]. Mais enfin, pour enseigner aux hommes l'art de « bien vivre », il a fallu que toutes les écoles se résignassent à des morales cosmopolites et individualistes.

Platon était mort en 347 en laissant ses biens à son fils, mais la réunion d'amis qui s'était formée autour de lui dans les jardins d'Akadémos, sans constituer de personnalité civile, lui survécut; elle resta riche grâce à ses libéralités; les œuvres d'aucun écrivain grec n'ont été si bien éditées que celles de Platon [5]. La succession des « scholarques » est : Speusippe 347-338, Xénocrate 338-314, Polémon 314-267, Cratès 267-260, Arcésilas 260-241, Lakydès 241-205, etc [6].

1. Hérondas, Mime V.
2. Cf. ci-dessus, p. 208, n. 3. Ce sont même les membres riches que nous rencontrons le plus souvent, comme de juste, dans les documents honorifiques.
3. Cf. Sudhaus, *Archiv fr. Religionswiss.*, 1911, p. 647.
4. Zénon par exemple : Diog. Laërce, VII, 36. Sur la situation juridique des écoles, Dareste, *Séances et trav. Acad. Sc. M. P.*, 1901, p. 305 sqq.
5. Wilamowitz, *Griech. Liter.*, p. 137.
6. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 473. Diog. Laërce, IV, 80. Cf. Hiller v. Gärtringen, *Bull. Corr. hell.*, 1912, p. 234.

Avec Arcésilas et Lakydès, le germe de dilettantisme et d'éclectisme que contenait la doctrine de Platon s'est développé : l'Académie arrivera vite au plein scepticisme avec Carnéade (vers 155) [1].

Le Lycée a survécu à Aristote comme l'Académie à Platon (322). Nous avons vu que Théophraste, en mourant (287), avait même le premier fait de son école une corporation reconnue, possédante. Straton lui succéda comme scolarque et décida dans son testament (269) : « Lycon succédera à mon école, les autres (exécuteurs testamentaires) étant ou trop âgés ou surchargés d'occupations; et ils feront bien, et les autres aussi, s'ils approuvent cette disposition; je donne audit Lycon tous mes livres, exceptés ceux que j'ai composés [2]... » Lycon à son tour testa ainsi (225) : « Je donne le jardin et l'endroit de ma promenade à mes amis..., qui choisiront ensemble celui qu'ils croiront le plus apte à remplir mes fonctions ; et j'exhorte mes autres amis à concourir avec eux à ce choix, tant par considération pour moi que pour l'endroit même [3].... » Bien que dans aucune école la continuité n'ait été, comme on voit, plus nettement et juridiquement assurée, l'école péripatéticienne s'est dispersée de bonne heure : on sait que le hasard seul des successions de famille a sauvé les ouvrages du maître [4]. Le caractère scientifique qui avait été imprimé à cette école par Aristote, et qui fut accentué par le naturaliste Straton [5], a paru superficiel aux hommes du IIIe et du IIe siècle : et les directions qu'on avait pris l'habitude de demander, avant toutes choses, à la philosophie, venaient d'ailleurs.

Entre temps, en effet, deux des doctrines qui procédaient de Socrate, celle d'Aristippe de Cyrène et celle de Diogène de Sinope, avaient été transformées, précisées, appropriées aux besoins nouveaux, par Épicure et par Zénon.

Épicure était né vers 341 dans la clérouchie athénienne de Samos, et avait servi en 324. C'est vers 306-5 qu'il fonda son enseignement dans un jardin qui est devenu, grâce à lui « le Jardin » par excellence. Il mourut en 271, ayant décidé [6] :

« Ma dernière volonté est que tous mes biens appartiennent à Amynomaque... à Batithe et à Timocrate..., à condition que le Jardin sera donné avec toutes ses commodités à Hermarchos de Mitylène..., à ceux qui enseigneront avec lui, et même à ceux qu'il nommera pour tenir cette école, afin qu'ils y puissent plus agréable-

1. Diog. Laërce, IV, 64-5. Cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 234, 258.
2. Diog. Laërce, V, 61.
3. Diog. Laërce, V, 69. Cf. Wilamowitz, *Antig. v. Karystos*, p. 266 sqq.
4. Beloch, III, 2e p., p. 469. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 339, 446. Cf. mon t. II, p. 505. Péripatéticiens à Rhodes vers 150-120 : Crönert, *Kolotes u. Menedemos*, p. 91.
5. On sait son influence sur Polybe (R. v. Scala, *Die Studien des Polybios*, p. 198, etc.).
6. Diog. Laërce, X, 11 sqq.

ment continuer leurs études, et que les noms de ceux qui seront appelés philosophes de notre secte soient consacrés pour l'éternité... Je charge Amynomaque et Timocrate d'obliger leurs héritiers d'avoir autant de soin qu'eux-mêmes en auront eu pour la conservation du jardin et de tout ce qui en dépend, et d'en laisser pareillement la jouissance à tous les philosophes, successeurs de notre opinion... »

L'école d'Épicure a passé en effet à Hermarchos, puis à Polystrate, puis à Dionysos, puis à Héraclide : on en suit la trace jusqu'à Philodème de Gadara (début du Ier s.), dont les ouvrages, retrouvés dans la cendre d'Herculanum, attestent la vitalité de la doctrine et la combativité de ceux qui la professaient [1].

Le fond de cette doctrine était, comme on sait, la recherche du plaisir. Tout l'effort intellectuel d'Épicure a consisté à prouver qu'on peut être heureux et juste en poursuivant cette recherche avec intelligence. L'indifférence des circonstances extérieures, dans cette poursuite, a été soumise en sa propre personne à une rude épreuve : il est mort de la pierre :

« Je vous écris, dit-il à Idoménée, au plus heureux jour de ma vie, puisque c'est sans doute le dernier. Je souffrais, dans la vessie et dans les entrailles, de douleurs dont rien ne pouvait égaler la violence; mais le souvenir de mes raisonnements sur la philosophie et de mes découvertes sur la nature charmait tellement mon esprit, que ce m'était une consolation contre les maux du corps... »

Il y a quelque chose de touchant et de ridicule à la fois dans cet optimisme enragé devant la souffrance inique, évidente et terrible : « Épicure, dit Guyau [2], voulut être heureux jusqu'au bout ; il possédait l'obstination du bonheur, comme d'autres celles de la vertu ou de la science... Il est mort en souriant, comme Socrate, avec cette différence que ce dernier nourrissait la belle espérance de l'immortalité... Épicure, lui, mourut le visage tourné vers cette existence même qu'il quittait, condensant dans son souvenir sa vie tout entière pour l'opposer à la mort qui approchait ; en sa pensée vint se peindre comme une dernière image de son passé prêt à disparaître, il la contempla « avec gratitude », sans regret, sans espérance; puis tout s'évanouit à la fois, passé, présent, avenir, — et il reposa dans l'éternel anéantissement ».

Malgré la pratique délicate de l'amitié dont cette école offrit toujours le spectacle [3], la bienveillance épicurienne était trop à base de mépris pour avoir une grande force d'attraction : le stoïcisme a agi plus largement. Zénon de Kition (en Cypre), qui le fonda, était né vers 340 et vint vers 320 à Athènes, où il fut enthousiasmé tout

1. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 473. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 258, 326, 338. Cf. Crönert, *Kolotes u. Menedemos*, p. 84, 88.
2. Guyau, *La morale d'Épicure*, éd. 1904, p. 120.
3. On connaît l'amitié d'Épicure et de Métrodore : Hekler, *Portr. ant.*, p. 100.

d'abord par les préceptes de Diogène et de ses cyniques. En 301, il commença à enseigner dans le Portique (*Stoa*), et ne cessa plus depuis lors jusqu'à sa mort en 262 [1]. Il mourut au moment où son ami, le roi Antigone, venait de soumettre sa patrie d'adoption. Antigone demanda pour lui une statue, mais la situation était délicate pour les Athéniens. Zénon avait toujours été royaliste, il avait constamment dédaigné les honneurs civiques, il n'avait même jamais laissé déguiser en Athénien le Sémite de Kition qu'il était [2]. On ne pouvait donc lui prodiguer les formules ordinaires des décrets honorifiques du temps. Les Athéniens se tirèrent de ce pas à leur honneur :

« Comme Zénon, dit leur décret,... a employé de longues années dans cette ville à cultiver la philosophie, qu'il s'est montré homme de bien, qu'il n'a exhorté les jeunes gens qu'à la vertu et à la sagesse, et qu'il a excité tout le monde à bien faire par l'exemple de sa vie, toujours conforme à sa doctrine, » le peuple lui a voté une couronne et une statue [3].

« Voilà, dit Wilamowitz, ce qu'ils lui ont mis dans leur décret, pas un mot de trop ni de trop peu : il n'y avait plus beaucoup de décrets de ce genre. Pour celui qui aime Athènes, pour celui qui souffre quand il est obligé si souvent, dans ces temps de déclin, de mépriser les Athéniens, il est réconfortant de retrouver ici, dans cette détresse, un trait de la vieille et vraie noblesse athénienne... » En termes rapides et secs, comme il convient dans un décret rédigé par ordre, mais en termes véridiques, le peuple d'Athènes a su expliquer à la postérité ce qui avait fait l'influence incalculable de Zénon.

Il s'était borné à recommander Cléanthe pour son successeur. Celui-ci, en mourant (233-2), a fait de même pour Chrysippe, qui avait pourtant suivi longtemps les enseignements de l'Académie (mort en 205). Déjà, il y avait des stoïciens dissidents : en somme, la doctrine de l'école n'a été fixée que par Panaitios (fin du IIe siècle) [4].

Mais sa morale était, depuis Zénon, arrêtée dans ses grands traits. Elle reposait sur l'idée de vivre conformément à l'ordre universel; les stoïciens ont approché de très près, même dans l'expression, le précepte kantien : « Agis toujours de façon que ton action puisse servir de règle à tous les hommes. » Plus conséquents qu'Épicure dans leur lutte contre les contingences extérieures, les stoïciens ont conclu, dans nombre de cas, au suicide. Hégésias avait, avant eux,

1. Diog. Laërce, VII, 10, 15. Sur la date de la mort, cf. Mazon, *Philol.*, 1912, p. 234-5.
2. Diog. Laërce, VII, 1, 12.
3. Le décret a été suspecté (H. Droysen, *Hermes* 1881, p. 291). Le protocole au moins est irréprochable: Wilamowitz, *Antig. v. Karystos*, p. 232.
4. Diog. Laërce, VII, 69 sqq. 179 sqq. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 472-3. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 232, 259, 339. Cf. v. Arnim, *Fragm. der Stoïken*, et *Stoïc. vet. fragm.*

prôné avec tant de succès cette « revanche de l'intelligence contre les brutalités de la vie » que la police de Ptolémée avait dû intervenir pour enrayer une véritable épidémie de suicides [1] : mais les fameux suicides romains procèderont d'une application réfléchie de la doctrine de Zénon.

Les autres philosophes, Ménédème, Bion, Pyrrhon (qui poussait l'indifférence des contingences extérieures jusqu'à la négation pure et simple de ces contingences) ont eu une descendance intellectuelle moins bien définie [2]. Leur influence n'a pourtant pas laissé d'être grande, et ils ont trouvé dès la fin du IIIe siècle un historien, Antigone de Karystos, pour la noter et la définir [3].

Si divers que fussent ces systèmes de morale, on y reconnaît aussitôt des éléments communs qui montrent à quelle classe de gens ils s'adressaient. Ce ne sont pas des morales de masse : ces gens ne sont pas hantés par l'idée de justice, ils soutiennent qu'on peut vivre de même et vivre bien dans toutes les conditions, et le stoïcisme trouvera des représentants illustres jusque parmi les esclaves. Ce ne sont pas des morales aristocratiques : l'idée de l'honneur en est absente, et Zénon, successeur des cyniques, exagérait même la note d'humilité extérieure [4]. Ce sont des morales de gens préoccupés d'éviter les grands forfaits, les grands risques et les grandes réussites : ἀνέχου καὶ ἀπέχου.

Le terrain propre de l'action de ces philosophes a été, comme on voit, Athènes. Cette cohabitation dans un milieu restreint et agité n'a d'ailleurs pas été heureuse, sinon pour les maîtres, au moins pour les disciples immédiats. Athènes a été trop souvent le champ de bataille des philosophes, — si l'on peut se servir de cette expression militaire à propos de querelles fort peu viriles. Car tout s'est borné, entre ces pédants entêtés de leurs idées, comiquement sûrs de la « conscience » qu'ils s'étaient laborieusement forgée, à un échange de sarcasmes, de mots cinglants, de racontars trop souvent absurdes et atroces, dont l'œuvre satirique de Timon, les *Silles* (vers 240), a conservé à la postérité l'écho peu édifiant [5].

Mais la philosophie a trouvé un accès immédiat dans toutes les villes helléniques. Elle a eu sa littérature populaire (*diatribes*) [6]. Et les échos des doctrines pullulent dans la littérature de passe-

1. Diog. Laërce, II, 93-95.

2. Diog. Laërce, IV, 46 sqq. ; VI, 102 sqq ; IX, 61 sqq. Sur Ménédème et Bion, Tarn, *Antig. Gon.*, p. 22 sqq., 234 sqq. Cf. s. Kerkidas, M. Croiset, *Journ. Sav.*, 1911, p. 481.

3. Wilamowitz, *Antig. v. Karystos*, Berlin 1881, et *Gr. Liter.*, p. 183. Cf. un fragment dans Athénée, X, et Diog. Laërce, *Ménédème* C'est l'origine de toute une littérature, dont l'aboutissement humoristique est Lucien, dial. XIV, *Les Vies à l'encan*.

4. Diog. Laërce, VII, 3, 12, etc.

5. Diog. Laërce, IX, 109 sqq. Cf. Tarn, *Antig. Gon.*, p. 240-1.

6. Wilamowitz, *Gr. Liter.*, p. 163.

temps de cette époque. Laissons la littérature narrative (roman), dont l'existence même fait encore doute [1]. Mais le théâtre était alors la distraction ordinaire de la bourgeoisie. A Athènes, il avait conservé un caractère quelque peu populaire ; ailleurs, il était payant [2]. Toutes les villes hellénistiques ont eu leur théâtre, comme leur gymnase, et, dans toutes, le public se ressemblait. Or, la comédie nouvelle trahit à chaque instant l'influence des doctrines que nous venons de résumer. Non pas que les poètes comiques (sauf Ménandre) se soient tenus en contact très étroit avec telle ou telle école : « Plus souvent qu'elles ne nous font assister à la propagande d'idées philosophiques, les comédies nous prouvent que ces idées s'étaient déjà infiltrées dans la masse, et qu'en les exprimant les poètes étaient d'accord avec l'opinion populaire » (Legrand). On a vu dans quel sens on doit, selon nous, restreindre les mots *masse* et *opinion populaire*. Au surplus, il faut nous arrêter sur un genre littéraire qui, non moins que la philosophie, traduit l'état moral du milieu que nous étudions.

III

Le théâtre grec du IIIe siècle n'a pas joué uniquement des pièces nouvelles. Le répertoire classique était déjà abondant et varié. Mais le poète ancien qui est resté le plus vivant est sans contredit Euripide, le plus récent, le plus dialecticien, le plus moderne des tragiques [3]. Quant aux pièces nouvelles, elles sont toutes du genre comique.

On a vu que le théâtre athénien avait traversé une période de crise entre la guerre du Péloponnèse et le temps d'Alexandre : si nous connaissions mieux Antiphane et Alexis, nous verrions plus nettement comment s'est faite la transition entre la pièce d'Aristophane et celle de Ménandre ou de Térence [4]. Dans l'état actuel des connaisances celle-ci apparaît brusquement. Ménandre était né vers 360 ; il a eu ses premiers succès à Athènes vers 327, a été l'ami de Démétrius de Phalère, et est mort vers 291 [5]. Philémon, né vers 340, lui a survécu longtemps, a produit plus, et a plu davantage au pu-

1. Rohde, *Der griech. Roman*, 2e éd., p. 72 sqq. Cf. Wilamowitz, *Gr. Liter.*, p. 184 sqq.

2. Seulement le nombre des fêtes offertes gracieusement était considérable ; Gercke et Norden, *Einl. in die Alkert.*, 2e éd., I, p. 170 sqq. A Rome, il fut gratuit : Michaut, *Sur les tréteaux latins*, p. 356-7.

3. Colin, *Rome et la Grèce*, p. 120 sqq.

4. Wilamowitz, *G. Liter.*, p. 194. On sait quel mal ont les philologues à déterminer, parmi les pièces grecques imitées par les Latins, celles qui appartiennent à la comédie moyenne et celles qui appartiennent à la nouvelle.

5. *Insc. Gr.*, XIV, 1184. La date de la mort n'est pas sûre.

blic : il a disparu à la veille de la chute d'Athènes, en 262 [1]. Diphile fut leur contemporain et leur émule moins connu [2]. Ces trois poètes ont constitué la comédie telle que nous la connaissons encore, avec une intrigue généralement amoureuse, sur laquelle se greffent les études de caractères. Après eux, il s'est trouvé pendant cent ans encore des hommes pour fournir aux fêtes athéniennes leur ration de comédies : dès le IIe siècle pourtant, on a repris les pièces des vieux maîtres [3].

Tout le théâtre des villes hellénistiques a été sous l'influence d'Athènes. Sur un seul point, on relève une tradition originale : en Sicile. Là, la pièce d'Épicharme, rajeunie par l'exemple de Ménandre et de Philémon, se présente avec un aspect plus gai, plus vaudevillesque, et la verve de l'auteur y joue un plus grand rôle : nous n'avons guère qu'un échantillon de cette comédie locale, mais ce sont les *Ménechmes*, le chef-d'œuvre de Plaute [4].

C'est en effet à Rome qu'a abouti toute cette production. Là, dès la seconde moitié du IIIe siècle, certaines fêtes ont comporté des représentations théâtrales à la grecque [5]. Quand la détresse de la guerre d'Hannibal fut passée, l'Ombrien Plaute soutint longtemps ces représentations par sa faculté d'assimilation et de travail, par son entrain endiablé. Plus tard (vers 150), l'Africain Térence a adapté les pièces grecques avec plus de soin et de souci du détail [6]. C'est par eux seulement, jusqu'à ces dernières années, que nous connaissions le genre dramatique qui a tenu tant de place dans la vie des cités hellénistiques.

Nous pouvons aujourd'hui comparer directement une pièce de Ménandre et une pièce de Térence qui en est dérivée, non pas directement, mais par l'intermédiaire d'un premier adaptateur grec, Apollodore de Karystos [7] : les *Epitrepontes* et l'*Hécyre*. Il vaut la peine, même en dehors de toute préoccupation purement littéraire, de s'arrêter sur la comparaison des deux pièces.

Voici la donnée commune. Un jeune ménage est désuni. La femme a été mise à mal dans une fête de nuit et cache un accouchement clandestin. Le jeune homme se rappelle lui-même s'être rendu coupable de violence dans les mêmes circonstances, et une courtisane qu'il a fréquentée le sait. Les parents essaient plus ou moins heureusement

1. Élien, fgm. 11 ; Diod., XXIII, 6.
2. Cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 166.
3. Wilhelm, *Urk. dramat. Aufführ.*, p. 47, 53, 170, etc.
4. Ce n'est pas l'opinion générale. Mais l'origine sicilienne de la pièce me paraît démontrée : 1° par l'allusion du prologue (v. 12), 2° et surtout, par l'allusion détaillée aux tyrans de Sicile, qui serait bien difficilement explicable dans une pièce athénienne (v. 396 sqq.).
5. Cf. G. Michaut, *Sur les tréteaux latins*.
6. Sur les dates, cf. Schanz, *Gesch. der röm. Liter.*, éd. 1907, I, 1, p. 68, 133.
7. Cf. M. Croiset, *Rev. des Ét. gr.*, 1908, p. 233 sqq.

d'intervenir, jusqu'au moment où un anneau, rapporté par la bonne courtisane, fait reconnaître que les deux aventures nocturnes n'en font qu'une, dont le héros et l'héroïne sont les jeunes époux.

Dans Ménandre, la pièce s'ouvre par la longue discussion de deux paysans qui ont retrouvé l'enfant abandonné par la jeune femme, et avec lui un anneau. L'anneau est reconnu par la courtisane, qui ourdit un complot pour tirer l'affaire au clair avec le jeune homme. Ensuite, la jeune femme et sa mère sont mises sur la voie de la même manière, et s'aperçoivent peu à peu de l'identité du père de l'enfant avec le mari. Enfin, le père de la jeune fille est renseigné après avoir été quelque peu mystifié. Bref, l'anneau est le personnage principal de la pièce. Chemin faisant, on rencontre nombre de scènes de genre bien venues, et on en rencontrerait sans doute davantage, si notre texte présentait moins de lacunes. Mais enfin, on voit que, vers 300, le public n'était nullement blasé sur ces scènes de reconnaissance qui ont paru fades au temps de Molière : la pièce lui est apparue comme une comédie d'intrigue, et c'est ce qui en a fait le succès.

Il en va autrement dans Térence. Là, au début du drame, la désunion du jeune ménage est à peine commencée : le mari est en voyage, et la gêne que les familles sentent chez la jeune femme est attribuée au caractère de la belle-mère. Au milieu de la pièce, le mari, revenant, apprend brusquement, en une scène, l'accouchement clandestin. Il le dissimule aux deux pères, qui cherchent la cause de la désunion dans la réapparition d'une courtisane jadis fréquentée par le jeune homme. Enfin, en une scène encore, l'anneau, reconnu par la courtisane, arrange tout. — Ici, au contraire, l'action passe au second plan, et même les fautes de métier ne sont pas rares [1]. Ce qui intéresse, ce sont les entretiens des personnages, les supputations psychologiques auxquelles donne lieu la désunion, mal comprise, des époux, les réflexions philosophiques qu'elle provoque. Le caractère de la belle-mère en particulier est tracé (acte IV, scène II) avec une délicatesse qui contraste étrangement avec la brutalité de la donnée attique (on n'oubliera pas pourtant que le viol est une convention théâtrale : la censure, grecque ou romaine, n'eût pas permis de représenter une jeune fille de bonne famille comme *séduite* [2]).

Il n'est pas surprenant d'ailleurs que de tels spectacles aient dépassé de beaucoup la portée du public romain du IIe siècle, et que les combats de gladiateurs leur aient été préférés. Mais la comparaison des *Epitrepontes* et de l'*Hécyre* montre comment le goût du public hellénique a évolué de Ménandre (vers 300) à Apollodore

1. On sait qu'il arrive aux Latins de faire raconter d'abord un événement qui ne sera mis en scène que plus tard (Ph. Legrand, *Daos*, p. 360).
2. Ph. Legrand, *Daos*, p. 581.

(vers 200) [1], et comment s'est faite l'éducation psychologique et philosophique de ce public.

IV

Pas plus que les courants religieux ne s'arrêtaient au seuil de la bourgeoisie des villes helléniques, les croyances et les idées que nous venons de passer en revue ne sont restées étrangères aux puissants du jour. Les rois et leur cour étaient toujours très macédoniens, avec une forte impression d'atticisme. Ptolémée IV Philopator et les Attalides ont été des dévots de Dionysos. Antigone Gonatas a frayé avec tous les grands philosophes, et l'épicurisme a été en faveur à Antioche au IIe siècle [2]. L'aristocratie carthaginoise savait le grec : quand Hannibal s'est entretenu avec Scipion, il leur a fallu des interprètes, et par conséquent un des deux au moins n'était pas assez sûr de son grec pour le risquer dans une conférence importante, — mais ce n'était pas Hannibal, car il avait ses historiographes grecs, rédigeait en grec ses inscriptions à l'assyrienne, écoutait des conférenciers grecs [3]. La noblesse romaine est restée plus longtemps réfractaire à l'influence des idées grecques. Polybe se trompe quand il croit que la religion nationale n'était pour elle qu'un instrument de règne : la majorité des sénateurs, jusqu'à Caton, a certainement senti sur ce point comme le dernier paysan latin. Et l'introduction de la philosophie avec Carnéade, vers 155, a été une révélation pour la jeune noblesse [4].

L'éducation du gymnase a maintenu le courant entre les classes, mais les différences provenant du milieu familial sont restées prépondérantes.

1. Sur la date, cf. Wilhelm, *Urk. dram. Aufführ.*, p. 118, 182.
2. Cf. Crönert, *Jahresh. d. oesterr. Inst.*, 1907, p. 145 sqq. Je ne parle que de la cour : les autres doctrines s'étaient répandus en Asie depuis longtemps. Sur Diogène de Séleucie et le stoïcisme : Bonhöffer, *Philol.*, 1908, p. 598, 600.
3. Cf. Wissowa, *Realencycl.*, art. *Hannibal.*
4. Colin, *Rome et la Grèce*, p. 18, 102 sqq.

CHAPITRE IX

L'art et la science.

La langue ; l'éducation ; la protection des grands. — Alexandrie, Antioche, Occident.

I. Conservation de la littérature, philologie. — Conservation de l'art et de la science. — Création originale.

II. Art. — Architecture, temple, théâtre, etc. — Sculpture, portrait et paysage. — Peinture. — Arts de l'oreille. — Musique. — Poésie. — Rhétorique. — Talent.

III. Séparation de la philosophie et de la science ; Érastosthène. — Euclide. — Archimède. — Apollonius de Perga. — Astronomie. — Sciences naturelles, médecine. — Aristarque de Samos.

IV. Élan de l'histoire. — Manéthon et Bérose. — Éphore et Théopompe. — Histoire d'Alexandre, des Diadoques, de l'Occident. — Fabius Pictor. — Polybe et Zénon de Rhodes.

V. L'éducation de Polybe. — Son style. — Son importance.

Parmi les 70 millions d'hommes peut-être qui vivaient, au IIIe siècle, dans le monde méditerranéen, n'entrent en ligne de compte, au point de vue intellectuel, que ceux qui parlent grec. Non pas qu'une forte dose de sang barbare n'ait coulé dans les veines de beaucoup des hommes même que nous allons nommer. Mais quiconque, désormais, n'a pas été capable de comprendre le grec, de le parler, de traduire sa pensée en grec ou d'adapter du grec dans sa langue maternelle, n'a plus compté pour l'avenir de la civilisation occidentale.

Le grec qui se parle s'appelle la κοινή. Dès le VIe siècle, au milieu de différences dialectales sans nombre, l'ionien avait tendu à de-

---

Ziebarth, *Aus dem griech. Schulwesen*, 1909. — V. Wilamowitz-Moellendorff, *Die griechische Literatur und Sprache*. — Collignon, *Hist. de la Sculpture gr.*, 1892-7. — Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumswissenschaft*, t. II, les chap. sur les sciences (de M. J. L. Heiberg.)

Les rapports relatifs aux grandes fouilles de Milet, Pergame, Délos, etc. — Furtwängler, *Meisterwerke d. griech. Plastik*, et *Vasenbilder*. — Le parapegma de Milet (*Sitzungsber. d. Akad. d. Wissensch. Berlin*, 1904, I, p. 92). — Aratus, *Phainomena* (éd. Maass, 1893). — Euclide, Archimède, Apollonius de Perga (éd. T. L. Heath Cambridge, 1908, 1894, 1896). — *Geogr. graeci minores* (coll. Didot). — Celse, Vitruve, Pline l'Ancien. — Galien, Dioscoride (éd. Berendes, Stuttgart, 1902), Ptolémée.

venir, pour les Grecs, la langue de la civilisation. Puis s'était affirmée, au IVe siècle, la prépondérance absolue de l'attique. L'adhésion de l'aristocratie macédonienne a assuré à celui-ci l'avenir, non sans y introduire certaines gloses, et la renaissance des grandes cités ioniennes aux IVe et IIIe siècles l'a obligé à se débarrasser de particularités qui sentaient encore le terroir. C'est donc l'attique du IVe siècle légèrement ionisé qui est devenu le grec courant : Polybe et les Septante nous montrent ce qu'il était, je ne dis pas chez ceux qui l'écrivaient bien ou mal, mais chez ceux qui l'avaient appris soigneusement, et chez ceux qui ne le connaissaient que par l'usage [1]. Naturellement, l'emploi des dialectes n'a pas cessé. Les vieilles familles rhodiennes ont conservé l'usage du dorien en même temps que la sévérité des vieilles mœurs. Dans l'Occident, le dorien a survécu aussi, sinon à Tarente, au moins à Syracuse : Théocrite, créant un genre nouveau, Archimède, qui n'avait pas le temps de faire un effort linguistique pour répandre d'importantes vérités scientifiques, ont écrit dans cette langue [2]. Plus tard, les dialectes de l'Ouest retrouveront quelque vigueur au temps des ligues étolienne et achéenne. Mais, dans l'ensemble du monde, la pression de l'administration et des affaires imposeront la κοινή : à quelques kilomètres de l'éolienne Lesbos où le parler local avait été élevé depuis longtemps au rang de langue littéraire, où on apprenait encore les vers d'Alcée et de Sapho, les rois de Pergame rédigent tous leurs documents en attique [3].

L'usage du grec n'a pas suffi pour appartenir à la minorité civilisée. Il a fallu en outre avoir participé à l'éducation grecque, à l'éducation éphébique. Celle-ci avait été constituée à Athènes, au IVe siècle, mais s'est répandue peu à peu. Elle a revêtu çà et là des caractères particuliers, par exemple dans les pays doriens. A Rhodes, on était frappé tout de suite par la sévérité inaccoutumée des mœurs : on parlait bas au gymnase, on n'applaudissait pas au théâtre [4]. Mais le gymnase présente, dans toutes les villes hellénistiques, un aspect analogue. Il qualifiait pour la vie politique et militaire dans les villes libres, ouvrait ailleurs l'accès aux charges municipales [5]. Et il était largement accessible, grâce aux munificences des souverains ou de riches particuliers. Les fils de rois y ont souvent passé : les Attalides au moins ont été *synéphèbes* de beau-

1. Meillet, *Aperçu d'une hist. de la langue grecque*, 1913, p. 259 sqq. Cf. Psichari, *Rev. Ét. gr. juives*, 1908, p. 163.

2. Meillet, p. 276-8.

3. Meillet, p. 275. T. Schreiber, *Gramm. d. pergam. Inschr.*, Berlin 1898.

4. Van Gelder, *Gesch. der Rhodier*, p. 432.

5. Cf., pour le cas particulier de l'Égypte, Jouguet, *La vie municipale*, p. 75 sqq., 150 sqq. Mais on entend parler du gymnase d'Antioche au IIIe siècle (Wilcken et Mitteis, *Chrestom.*, I, n° 1). Celui de Pergame est fameux.

coup de leurs futurs sujets ou voisins [1]. Les pédagogues grecs qui, à partir de la conquête de la Grande-Grèce, ont transformé peu à peu l'éducation de la jeunesse romaine ont été inspirés par les précédents du gymnase. Or, quelque place qu'y tînt toujours l'entraînement physique, l'étude des grands poètes y fleurissait, celle des rhéteurs et des philosophes s'y ajoutait maintenant [2]. Le gymnase a préparé aux productions du passé et du présent un public beaucoup plus large que celui que leur assurait la protection des grands.

Celle ci n'en a pas moins été le facteur essentiel. Les rois macédoniens ont tous continué les traditions de Philippe et d'Alexandre. Les Ptolémées ont été, à ce point de vue, au premier rang. Dès le temps de Ptolémée Soter, Démétrius de Phalère a introduit à Alexandrie la tradition péripatéticienne, qui a porté ses fruits sous le règne suivant. Dans le palais royal s'est installé le Musée, réunion de savants que le roi entretenait et pourvoyait largement des instruments de travail nécessaires [3]. Dans la ville s'éleva la Bibliothèque, où étaient réunis, dès le IIIe siècle, 200.000, puis 400.000 volumes (700.000 au Ier siècle) : chacun de ces rouleaux de papyrus comprenait une cinquantaine de colonnes, de vingt à trente lignes chacune [4]. Le maintien de ces institutions ne pesa pas d'un poids très lourd sur le budget de la grande monarchie dont nous avons appris à admirer la fiscalité. Et les savants trouvèrent à Alexandrie une atmosphère aussi libre que dans les petites villes grecques, — et plus sereine, quand elle n'était pas troublée par ces « piaillements d'oiseaux en cage » qu'a plaisantés Timon d'Athènes [5]. Antioche a suivi de loin : à la fin du IIIe siècle, Euphorion de Sicyone y a organisé la bibliothèque pour le compte d'Antiochus le Grand [6]. A Pella, la proximité des villes grecques a empêché la formation d'un centre comparable. Les Attalides ne sont devenus les émules des Ptolémées qu'au IIe siècle. Mais, dès le IIIe, Syracuse a dû au règne pacifique d'Hiéron de pouvoir faire quelque peu concurrence à la grande ville d'Égypte. A Carthage, nous verrons les grands entretenir des historiographes grecs au cours des guerres puniques [7]. A Rome, leur éducation ne commencera guère qu'à la fin du IIIe siècle, mais elle devait être poussée bien plus loin.

1. Cf. Ziebarth, *Kulturbilder aus griech. Städten*, p. 45 (cf. *Mitteil. Inst. Ath.*, 1907, p. 418).

2. Sur la rhétorique, cf. Wilamowitz, *Gr. Liter.*, p. 167 sqq. Cf. ci-dessous, p. 226. Chrysippe et la pédagogie : Wendland, *Die hellen. röm. Kultur*, 2e éd. 1912, p. 74.

3. Sur Démétrius de Phalère, Diog. Laërce, V, 5. Sur le Musée, Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, I, p. 217 sqq.

4. Bouché-Leclercq, *ibid.*, I, p. 128-9. Cf. Schubart, *Das Buch*, Berlin, 1907.

5. Athénée, I, p. 22 d. On connaît la querelle de Callimaque et d'Ératosthène : Smiley, *Hermatheux*, 1913, p. 280.

6. Suidas, s. v. Εὐφοριων.

7. Cf. ci-dessous, p. 285-6.

I

En présence d'une civilisation aussi riche de passé que la civilisation grecque, la première tâche qui s'imposait à la minorité cultivée était une tâche de conservation. Les bibliothécaires d'Alexandrie, Zénodote (début du IIIe siècle), puis Ératosthène, Aristophane de Byzance (v. 200), Aristarque le critique (v. 160), en ont assumé la plus large part en ce qui concernait la littérature. Etant donné l'état d'extrême dispersion où se trouvait encore ce qui en subsistait, leur mérite n'a pas été mince. L'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été constituées alors telles que nous les connaissons. On a sauvé des parties d'Hésiode. Un des philologues d'Alexandrie, Apollonius de Rhodes, a tenté de combler une lacune du cycle épique grec, en écrivant des *Argonautiques* [1]. On a arrêté à dix le nombre des poètes lyriques qui méritaient de survivre, mais en répartissant entre ces dix noms canoniques (par exemple Théognis ou Tyrtée) bien des œuvres anonymes : Pindare seul a dû au zèle passé de certains amis de revivre dans son unité. La trilogie des grands tragiques, Eschyle, Sophocle, Euripide, était déjà constituée. Des poètes de l'ancienne comédie, les Alexandrins n'ont gardé qu'Aristophane : les nouveaux comiques, Ménandre, Philémon, Diphile, étaient trop modernes encore pour eux. Ils ont sauvé aussi trois historiens, Hérodote, Thucydide, Xénophon : les dix orateurs, depuis Antiphon jusqu'à Démosthène et Hypéride, n'ont été choisis qu'à Pergame [2]. Platon leur est parvenu intact, grâce à l'Académie, mais Aristote, on l'a vu, leur a échappé. Dans l'ensemble, nos manuels de littérature ne font que reproduire, pour la période classique, le choix des Alexandrins.

Ce classement a été accompagné d'un véritable travail critique et philologique. Il a été fait avec un soin particulier en ce qui concerne Homère [3]. Pour les lyriques, on a reproché aux Alexandrins d'avoir supprimé la notation musicale, faisant ainsi oublier l'intime union de cette poésie avec le chant et la danse. Ils ont commencé à pourvoir les auteurs particulièrement difficiles, parce que remplis d'allusions à l'actualité, les comiques et les avocats, de scolies que les grammairiens ultérieurs ont développées, et qui sont d'inégale valeur. Mais toutes les imperfections de leur travail disparaissent devant le service immense qu'ils ont rendu : nous ne connaissons

1. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 501 sqq. Sur les Argonautiques, Mooney, *The Argonautika*, Dublin 1912.
2. Cf. Usener, *Kl. Schriften*, III, p. 332.
3. Les critiques contemporaines n'ont pas manqué à ce travail : cf. le mot de Timon (Diog. Laërce, IX, 12). Römer, *Aristarchs Athetesen*, 1912. Sur le texte des lyriques, Wilamowitz, *Textgesch. der griech. Lyriker*.

la civilisation grecque classique qu'à travers eux d'abord, et ensuite à travers les humanistes de la Renaissance.

Les chefs-d'œuvre de l'art grec restaient dans les sanctuaires et dans les monuments pour lesquels ils avaient été faits. On s'est pourtant, dès le IIIe siècle, préoccupé de les centraliser : Aratus s'est concilié la bienveillance de Ptolémée (II ou III) en lui procurant les tableaux de l'école sicyonienne [1]. Les particuliers se contentaient en général de répliques : telle collection de figurines, comme celle de Smyrne, est pleine d'imitations, plus ou moins fidèles, d'œuvres célèbres du ve et ive siècles [2]. Dans l'ordre scientifique, on a continué le travail des péripatéticiens, en recueillant les hypothèses géniales et les découvertes intéressantes des penseurs ioniens : Sotion (fin du IIIe siècle), dans ses *Successions*, a tenté d'établir la filiation complète et méthodique des idées [3] ; mais, dans ce domaine, les essais brillants du passé étaient éclipsés par les conquêtes du présent. Tout ce travail a été résumé, dès le IIIe siècle, par le péripatéticien Dicéarque, dans un livre qui fut la première histoire de la civilisation hellénique, et qui s'appela βίος Ἑλλάδος [4].

Pénétrer dans le détail de ce travail, ce serait refaire toute l'histoire de la civilisation classique. Mais il fallait au moins le rappeler en tête, parce qu'il constitue le principal titre de gloire de la période hellénistique. Ce serait méconnaître l'immense importance de cette période que de ne songer, en parlant d'elle, qu'à la création originale : celle-ci cependant n'a pas été, à beaucoup près, négligeable.

II

Dans le domaine de l'art, il est vrai, il était difficile de s'élever à la même hauteur que les ancêtres. « Lysippe appartient encore à la série des grands maîtres; mais elle est close après lui » (Collignon). On a au moins, dans le détail, apporté du nouveau : le contact plus intime avec l'Orient n'a pas été sans profit, en attendant l'influence italienne.

En architecture, les Grecs ont renoncé à refaire toujours le temple qu'ils multipliaient depuis trois cents ans. A tout le moins lui ont-ils donné des dimensions plus grandes, et qui n'avaient encore été atteintes qu'en Sicile : le temple d'Apollon Didyméen à Milet, com-

1. Plut., *Arat.*, 12.
2. Cf. Pottier et S. Reinach. *Catal. des Terres Cuites de Myrina*, p. 20 (ive siècle : dans les figurines de Smyrne, on trouve des imitations de maîtres du ve siècle).
3. Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, 2e éd., II, p. 360.
4. M. Fuhr, *Fragm.*, Darmstadt, 1841. Usener, *Vortr. u. Aufs.*, Teubner 1907, p. 98.

mencé au temps d'Alexandre, et qui ne fut jamais achevé, était conçu sur un plan double du Parthénon [1]. A la fin du IIIe siècle, un architecte, Hermogène, a inventé pour ces constructions un artifice destiné à renforcer l'impression de grandeur : il a disposé le péristyle pour recevoir deux rangées de colonnes, puis a supprimé la seconde rangée (*temple pseudodiptère*) [2].

Mais ce sont surtout les monuments de l'architecture profane qui se sont multipliés : les théâtres, presque tous dérivés du théâtre construit à Athènes au IVe siècle, — les gymnases des éphèbes — enfin les portiques. Un mur, surmonté d'un toit à deux pentes, soutenu par deux rangées de colonnes, et permettant aux gens d'affaires de se promener toujours à l'ombre, — tel est le principe de ces dernières constructions, dont le portique de Philippe à Délos (vers 200) est le type, et dont la basilique romaine procèdera [3].

Les architectes de l'époque hellénistique n'ont pas apporté de formes nouvelles : même les villes bâties sur un plan régulier étaient déjà connues au IVe siècle. Mais ils ont eu à travailler en beaucoup plus grand que leurs prédécesseurs, et par là même ont obtenu souvent, par exemple dans la perspective, des effets nouveaux avec des moyens anciens. Enfin, les théoriciens de l'époque ont transmis la doctrine aux Italiens, qui l'appliqueront toutes les fois qu'ils ne seront pas gênés par la tradition religieuse.

La sculpture était représentée, au temps d'Alexandre, par Lysippe, qui fut chargé du portrait du conquérant et de presque toutes les commandes officielles, — sans parler du Zeus de Tarente. Il a varié les poses, et inauguré ainsi un mouvement qui fut continué par sa famille d'abord, puis par d'autres Sicyoniens [4]. Les guerriers exotiques, Perses et surtout Gaulois, ont ensuite fourni aux sculpteurs de l'autel de Pergame (début du IIe siècle) des modèles nouveaux de corps humains. Le mouvement ainsi introduit dans la représentation plastique deviendra presque de la contorsion dans les grandes productions de l'école de Rhodes (début du Ier siècle) : Laocoon, taureau Farnèse, supplice de Dircé [5].

Ce n'est pas dans la grande sculpture que se révèle le mieux l'originalité de l'époque hellénistique. Le portrait a été le triomphe de cette époque, et la ressemblance a été obtenue, à un degré que ne pouvait atteindre alors la peinture, dans des bustes comme celui

1. Haussoullier, *Études s. Milet et le Didyméion*, 1901. Cf. le résultat des fouilles allemandes dans les *Mitteil. d. Inst. in Athen.*

2. Sur la date, Kern, *Hermes* 1901, p. 496 sqq.

3. Sur le théâtre, Michaelis, *Die archäol. Entdeck.*, Leipzig 1906, p. 119. Sur le portique, *ibid.*, p. 72. Sur la basilique romaine, Vitruve (Choisy, t. II, p. 214 sqq.)

4. Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, II (2e éd.), p. 134 sqq.

5. *Ibid.*, p. 144 sqq. Sur la date, Holleaux, *Rev. Philol.*, 1893, p. 178.

d'Antiochus de Grand (au Louvre)[1]. Le réalisme est le même dans certaines scènes de paysage exécutées en Égypte (vieille paysanne au chevreau, paysan conduisant ses produits au marché)[2].

La peinture grecque n'avait été en pleine possession de ses moyens techniques que vers 400, au temps de Parrhasios, dont les œuvres étaient spécialement goûtées des riches Rhodiens[3]. Apelle, le peintre d'Alexandre, a trouvé un rival à Rhodes, Protogène, dont Démétrius Poliorcète respecta les tableaux lors du siège de 305[4]. Mais, là aussi, c'est moins par les grandes toiles qu'a brillé l'époque alexandrine, que par les fresques et les mosaïques qui ont orné des maisons comme celles de Pompéi et de Délos[5].

« Dans l'aspect intellectuel de l'hellénisme alexandrin, dit Wilamowitz, se détachent deux traits... L'un est la joie de la représentation, la pompe et la parure officielles, l'attitude théâtrale... A côté se manifeste la joie de la tranquillité solitaire... A l'une correspond le style magnifique, fait pour éblouir le monde entier... A l'autre le raffinement de l'œuvre tout intime ». L'antithèse est vraie pour les arts de la vue : elle ne l'est pas moins pour ceux de l'oreille.

La musique grecque était en possession de tous ses moyens lorsqu'Aristoxène de Tarente en fit la théorie (300)[6]. Les hommes du IIIe siècle paraissent avoir apprécié surtout les œuvres des maîtres disparus, Philoxène et Timothée : on jouait *les Perses* de ce dernier à Némée en 207[7].

Ils ont eu par contre une poésie lyrique nouvelle, séparée de la musique. Ce qui la distingue, c'est une reprise de thèmes anciens, rajeunis par le piquant de la forme. Il n'est pas étonnant que le souffle des poètes ait été court dans ces conditions, et que cette littérature ait fourni surtout des morceaux d'anthologie parfaitement ciselés : les élégiaques latins seuls arriveront à en tirer des œuvres de longue haleine[8]. L'autre trait caractéristique est, à partir de Philétas de Kos (vers 300)[9], la prédominance du motif érotique, traité avec une mièvrerie parfois agréable, et dont le morceau de Callimaque sur *La chevelure de Bénénice* (vers 246), à travers Catulle, nous donne une idée. Cette poésie, très abondamment représentée, à remplacé pour les Grecs le roman.

1. Cf. Hekler, *Portraits antiques*, 1913. Le portrait d'Antiochus, p. 123.
2. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, II, p. 565 sqq.
3. V. Gelder, *Gesch. der Rhodier*, p. 375.
4. Cf. Schmid, *Neue Jahrb. f. d. Klass. Altert.*, 1900, p. 737 sqq ; Maass, *Jahresb. d. œsterr. Instit.*, 1908, p. 29 sqq.
5. Sur Pompéï, Gercke et Norden, *Einl.*, 2e éd., II, p. 162 sqq. Sur Délos, Chamonard, *Bull. Corr. hellén.*, 1906, p. 531 sqq ; Bulard, *Fond. Eug. Piot*, XIV.
6. Laloy, *Aristoxène*, 1904.
7. Plut., *Philop.*, 11.
8. Voir cependant l'*Adonis* de Bion (v. 100 av. J. C.), traduit par M. de Wilamowitz, *Reden u. Vorträge*, p. 327 sqq.
9. Cf. Hermesianax, v. 77 (Wissowa, *Realenc.*, s. v.).

Ce n'est pas qu'ils fussent inaccessibles à la prose d'art : on a vu qu'à partir du ɪᴠᵉ siècle, le rhéteur a été placé, dans les solennités, à côté du poète. En Ionie, on a trouvé que le souci du fond tenait encore trop de place dans les œuvres des Attiques : Hégésias de Magnésie (vers 300) a entrepris de montrer ce que c'était qu'un écrivain uniquement épris de la forme [1]. Le morceau suivant (tiré de son *Histoire d'Alexandre*) montrera ce qu'est devenu entre ses mains le récit des faits du passé :

« En abattant Thèbes, ô Alexandre, tu as fait ce que ferait Zeus, si, de la partie du ciel qu'elle occupe, il extirpait la lune. Je laisse à Athènes la partie du soleil. Mais ces deux cités étaient les yeux de la Grèce. De ces yeux je cherche l'un à présent. L'autre, la grande ville de Thèbes, est éteint aujourd'hui ».

Ce goût asianique dominera jusqu'à la réaction atticiste du ɪᵉʳ siècle. Et, toujours, on restera obsédé par la préoccupation meurtrière (même et peut-être surtout pour la littérature) du « bien écrire » [2].

Si l'époque des « poètes », au sens grec du mot, des grands créateurs, semble terminée dans le domaine de l'art, jamais, on le voit, il n'y a eu plus d'hommes de talent pour charmer les yeux et les oreilles des puissants et des riches. Mais c'est dans le domaine de la science seulement que nous rencontrons, encore, au moins quelques « fils de rois ».

III

Dans l'ordre scientifique, le premier fait à signaler est le divorce, accompli depuis Aristote, de la philosophie et de la science. Les écoles nouvelles, Épicure et Zénon, ont adopté une des théories physiques des penseurs ioniens, Démocrite ou Héraclite, et s'y sont tenues. La philosophie y a perdu : elle est apparue depuis lors inintéressante et un peu ridicule à tout esprit scientifiquement cultivé. Mais la science y a perdu aussi : elle s'est noyée de plus en plus dans les études de détail. Le seul lien entre les savants du monde grec a été le Musée d'Alexandrie. Un esprit philosophique, Ératosthène (fin du ɪɪɪᵉ siècle), y a réalisé l'idéal du président d'une Académie des Sciences [3]. Ses contemporains l'ont appelé *Bêta*, pour indiquer qu'il n'était que le second en tout. Mais ils savaient l'apprécier : Ar-

1. Bury, *The anc. greek hist.*, p. 169 sqq.

2. Il suffit de renvoyer aux jugements bien connus de Denys d'Halicarnasse sur Thucydide, qui représentent le maximum de la niaiserie que peut atteindre un critique littéraire appréciant un historien politique. Sur la réaction atticiste, cf. ci-dessous, l. IV, c. 6.

3. Cf. Wilamowitz, *Griech. Liter.*, p. 140 sqq.

chimède, de Syracuse, était en correspondance avec lui [1]. Après Ératosthène, la place n'a plus été tenue.

Euclide (vers 320 [2]) a entrepris de résumer les connaissances géométriques des Grecs. Mais il n'a pas été un pur compilateur. Nous avons vu que la pensée grecque avait, dans les études mathématiques, sauté sur bien des intermédiaires. Euclide a le premier rétabli dans son intégrité la chaîne des raisonnements [3].

Archimède (v. 290-212) domine toute l'époque. Fils d'un astronome de Syracuse, il a étudié à Alexandrie, mais a vécu dans sa patrie sous le règne de Hiéron, au fils duquel il a dédié ses traités. Nombre de problèmes de mathématiques ont été résolus par lui. Mais, avant tout, il a le premier donné l'idée de ce que devait être la physique mathématique [4].

Apollonius de Perga (fin IIIe siècle) l'a égalé peut-être comme géomètre. Il doit sa célébrité au *Traité des coniques*, où il a résolu les questions relatives à l'ellipse, à l'hyperbole, à la parabole, avec une maîtrise qu'il est même difficile aux modernes d'apprécier, depuis l'emploi de l'analyse [5].

On le voit, les noms principaux appartiennent toujours aux mathématiques pures. L'astronomie était encore traitée avec un certain dilettantisme au temps où Aratus de Soles, pour Antigone Gonatas (vers 260), mettait en vers la carte du ciel (*Phénomènes*) [6]. Mais l'observation scientifique progressait : les Grecs, avec l'horloge solaire, ont précisé sensiblement les observations qu'on pouvait faire en Égypte ou en Babylonie [7]. Timocharès, Conon, ont préparé les voies à Hipparque.

Le calendrier a bénéficié de ces progrès [8], non moins que la géographie physique. Ératosthène a évalué le pourtour du globe à 250.000 stades (51.000 kl), et divisé en sept compartiments réguliers le monde connu : sa carte est restée la base des études géographiques jusqu'au temps de Strabon [9].

L'histoire naturelle a toujours été en honneur dans l'école péripatéticienne. Straton de Lampsaque, qui dirigeait cette école au milieu du IIIe siècle, était capable de donner une bonne explication de

1. Archimède, éd. Heiberg, 1913, t. II, p. 427.
2. Vogt, *Bibl. Mathematica*, 1913, p. 201.
3. Cf. tome II, p. 501. Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, 2e éd., II, p. 403.
4. *Ibid.*, p. 404. Sur sa fin, ci-dessous, p. 303.
5. *Ibid.*, p. 404.
6. Maass, *Aratea*, Berlin 1892.
7. J. Sageret, *Le syst. du monde*, (1913), p. 116. Une horloge pergaménienne : *Mitteil. Inst. Ath.*, 1911, p. 251.
8. Cf. l'adoption générale du cycle de Méton : on trouvera un parapegma du IIIe siècle dans *Sitzungsber. Akad. Wissensch. Berlin*, 1904, I, p. 92.
9. Cf. Strabon, l. I et II. M. Dubois, *Examen de la géogr. de Strabon*, p. 266 sqq. Cf. Nissen, *Rhein. Mus.*, 1903, p. 231 sqq.

certains phénomènes géologiques [1]. Mais la zoologie n'a pas dépassé Aristote, ni la botanique Théophraste.

En médecine, les Ptolémées avaient aussi, dès le début, mis leurs ressources au service de la science : ils livraient les condamnés à mort à la vivisection. Hérophilos (vers 300) s'est fait connaître comme clinicien: on signale une clepsydre de poche qu'il avait pour noter exactement les pulsations [2]. Érasistrate, dont nous connaissons les liens avec Séleucus, s'était rendu célèbre comme praticien : au reste, pour la médecine en particulier, Antioche semble avoir été un centre d'attraction non moins puissant qu'Alexandrie [3]. Mais l'autorité dont a continué à jouir la collection de traités ioniens réunie à la Bibliothèque sous le nom d'Hippocrate suffit à prouver qu'il ne faut pas exagérer les progrès théoriques accomplis.

Quelqu'intense qu'ait été ce mouvement scientifique, il est resté enfermé dans un milieu de spécialistes de plus en plus isolés, même entre eux, et n'a guère pénétré jusqu'au public, absorbé par les discussions philosophiques. L'histoire de la théorie héliocentrique illustre les inconvénients de cet état de choses. Les pythagoriciens, on l'a vu, avaient envisagé la possibilité du mouvement de la Terre : leurs raisons étaient mauvaises, mais, grâce à eux, le nœud de l'imagination était défait. Puis, le mouvement des planètes avait mis les esprits les plus vigoureux sur la voie : Héraclide de Pont (fin du ɪvᵉ siècle) avait fait tourner Mercure et Vénus autour du Soleil. Enfin, au début du ɪɪɪᵉ siècle, Aristarque de Samos osa faire du Soleil le centre du système planétaire, y compris la Terre, et supposer ce système très petit par rapport au monde des étoiles fixes [4]. Or, sa théorie, bien connue d'Archimède, ne frappa pas les spécialistes, tout entiers à l'étude géométrique du ciel, et qui, étrangers à la dynamique, pouvaient se contenter de théories comme celles des épicycles : Hipparque même a condamné Aristarque [5]. Ce qui fut plus grave, ce fut l'attitude des philosophes, et en particulier des stoïciens : la conduite de l'homme perdait son importance, si la Terre n'était plus le foyer du Monde. Cléanthe (vers 242) écrivit un livre spécial contre Aristarque, et Poseidonios (vers 100) grâce à son autorité sur la société gréco-romaine qui naissait, acheva de le discréditer [6]. Une vérité capitale s'est trouvée ensevelie pour des siècles. Rien ne montre mieux de quel poids un système métaphysique et moral, tout comme une religion, peut peser sur la recherche scientifique.

1. H. Diels, *Sitzungsb. Berl. Akad.*, 1903, p. 101 sqq.
2. Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumws.*, 2ᵉ éd., II, p. 392. Marcell., *De puls.*, 11 (Diels, *Neue Jahrb. f. d. Kl. Alt.*, 1914, p. 12 n.
3. Cf. Bevan, *The house of Seleucus*, II, p. 283.
4. T. L. Heath, *Aristarchus of Samos*, Oxford, 1913.
5. Heath, *Arist.*, p. 308.
6. *Ibid.*, p. 344 sqq. Cf. ci-dessous, l. IV, c. 6.

IV

Il n'y a pas lieu de s'étonner que le public de cette époque ait été très accueillant pour la littérature historique : d'autant que bien des parties du droit constitutionnel, de l'économie politique, de la géographie, y trouvaient accès. Les ouvrages d'histoire ont été parfois, au IIe siècle, recopié à 1000 exemplaires, chiffre énorme en l'absence de l'imprimerie [1].

L'histoire de l'Orient a été renouvelée par le contact direct des documents originaux, hiéroglyphes ou cunéiformes. Les Grecs ne les ont admis que traduits dans leur langue. Manéthon, prêtre égyptien de Sébennytos, s'est chargé de présenter, sous Ptolémée Soter, un résumé de l'histoire des dynasties égyptiennes, qui est encore pour nous un fil conducteur précieux [2]. Bérose, prêtre chaldéen, a fait pour Antiochus Soter un travail analogue sur les dynasties babyloniennes et assyriennes [3]. La littérature juive a été aussi traduite par les Grecs d'Égypte au IIIe siècle, mais elle n'a trouvé accès à la bibliothèque d'Alexandrie qu'à l'époque suivante [4].

La période homérique a continué à former un domaine fermé, que se réservaient jalousement les philologues, ou plus exactement qu'ils se disputaient, les uns tenant pour l'interprétation symbolique d'Homère, les autres pour son emploi comme document historique. Quant à l'histoire grecque ultérieure, l'œuvre d'Éphore resta canonique [5]. Il eut des continuateurs, comme Démocharès et Diyllos, jusqu'au moment où l'effet de la conquête macédonienne changea le point de vue : les *Philippiques* de Théopompe ont inauguré un nouveau genre d'histoire universelle [6], dans lequel les rois macédoniens ont passé au premier plan.

Il y avait de bons documents pour l'histoire d'Alexandre. Les *Éphémérides* du roi, et quelques-unes de ses lettres, trouvèrent de bonne heure accès auprès du public [7]. Callisthène avait été, avant sa disgrâce, l'historiographe du conquérant; Ptolémée Soter ne dédaigna pas d'écrire des *Mémoires* militaires; Aristobule et Néarque, officiers d'Alexandre, avaient fait aussi de bons rapports. Tout cela fut malheureusement rejeté dans l'ombre par l'ouvrage de Clitarque

1. R. v. Scala, *Die Studien d. Polybios*, p. 294. Gardthansen, *Das Buchwesen*, 2e éd. 1912.
2. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, I, p. 136; cf. IV, p. 305 (*Pap. Hibeh*, 72).
3. Lehmann-Haupt, *Klio*, 1908, p. 227 sqq.
4. Sur la date de la lettre du Pseudo-Aristée, cf. éd. Wendland (Teubner, 1900), p. XXVII.
5. On sait combien Polybe l'a pratiquée (v. Scala, *Stud. d. Pol.*, p. 205).
6. On sait que Trogue-Pompée, au Ier siècle, intitule encore son histoire universelle *Philippiques*.
7. Cf. ci-dessus, p. 1-2 n. Wilamowitz, *Gr. Liter.*, p. 156 sqq.

(vers 300), mieux approprié au goût asianique, et qui a fait le fond des histoires (ou des romans) d'Alexandre jusqu'au moment ou Arrien a recherché les sources originales [1].

L'histoire des Diadoques avait été racontée par Hiéronyme de Cardie, parent et ami d'Eumène, passé ensuite au service des Antigonides, et qui, dans sa vieillesse, composa un ouvrage comprenant encore l'histoire de Pyrrhus. Ce livre a été fortement exploité par des historiens comme Diodore et Plutarque : tout porte à croire que, si nous l'avions, Hiéronyme nous apparaîtrait comme le digne émule de Thucydide et de Polybe [2]. Mais, au IIIe siècle, on a goûté davantage les ouvrages éloquents de Duris (première moitié du IIIe siècle) et de Phylarque (fin du IIIe siècle), narrateurs de l'histoire orientale. A ces ouvrages Polybe préférait avec raison des ouvrages comme les *Mémoires* d'Aratos, malgré toutes les tares, faciles à discerner, que pouvait présenter une œuvre apologétique de ce genre [3].

L'Occident grec avait toujours eu ses historiens propres : Antandre, le frère d'Agathocle, et Callias, son protégé, ont continué la tradition. Mais ils ont été éclipsés par Timée, fils d'un tyran de Tauroménion, et qui, expulsé de sa patrie par Agathocle, vécut et écrivit à Athènes [4]. Il a repris toute l'histoire de l'Occident grec et barbare jusqu'en 264, et, pour faciliter les synchronismes avec l'histoire de l'Occident, a introduit la chronologie olympique, dont les graves inconvénients ne devaient pas rebuter Polybe [5].

Après Timée, Carthage et Rome ont passé au premier plan dans l'histoire occidentale. Carthage a suscité tout d'abord nombre d'historiens grecs, Philinos d'Agrigente (vers 240), puis Sosylos, Chairéas, Silénos, les historiens d'Hannibal [6]. Mais peu à peu l'histoire romaine commençait à intéresser, et les légendes grecques permettaient d'en reconstituer le passé imaginaire [7]. Elles se sont imposées, avec la langue grecque même, au premier des historiens romains, Fabius Pictor (sénateur qui alla en ambassade à Delphes après Cannes, 216) : il eut au moins l'avantage de pouvoir se servir des rares documents latins, fastes consulaires, annales des pontifes, tables des censeurs, éloges funèbres des ancêtres des grandes familles [8]. Mais dès ce début, sous l'influence des Grecs, s'affirma la tendance à ne voir, dans l'Italie antique, que la ville de Rome, —

1. Cf. Ausfeld, *Der griech. Alexanderroman*, 1907.
2. Bury, *The anc. greek histor.*, p. 177.
3. *Ibid.*, p. 172 sqq.
4. Cf. ci-dessus, p. 49, 56.
5. Pol., XII, 11, 1 : cf. Nissen, *Rhein. Mus.*, 1874, p. 241 sqq. La Chronique de Paros (264) date encore par archontes athéniens, Polybe date par olympiades.
6. Sur Philinos, Pol., I, 14, 15. Sur les historiens d'Hannibal, cf. Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 143 sqq.
7. Dioclès de Péparèthe : Costanzi, *Studi storici*, 1910, p. 86.
8. Schanz, *Gesch. der röm. Liter.*, éd. 1907, I, 1, p. 229.

tendance contre laquelle Caton, dans ses *Origines*, sera le dernier à s'élever [1].

Toute cette littérature historique a été très abondante, très variée, plus mêlée au grand public que la littérature scientifique. Les rapports de Zénon de Rhodes et de Polybe montrent avec quelle rapidité elle se propageait. Rhodes, grâce à la bonne tenue de ses archives, avait suscité toute une école d'historiens locaux, dont Zénon et Antisthène furent les plus brillants représentants au début du IIe siècle. Le premier avait commis une erreur qui frappa immédiatement Polybe [2] : « Au sujet de l'erreur importante qu'il avait commise sur la Laconie, dit celui-ci, je n'ai pas craint d'écrire à Zénon, car j'ai toujours professé qu'il était discourtois de tirer vanité des erreurs d'autrui, comme trop de gens ont coutume de le faire, et qu'il valait mieux examiner et corriger toujours dans l'intérêt des hommes les œuvres des autres historiens comme les siennes. Lorsque Zénon reçut ma lettre, il ne lui était plus possible de revenir sur son œuvre qu'il avait déjà publiée : il en fut très contrarié. Mais, bien qu'il fût ainsi réduit à ne pas profiter de mes conseils, il m'en remercia vivement. Pour moi, je demande à mes contemporains et à la postérité d'observer vis-à-vis de moi les mêmes principes. Si on trouve dans mes écrits quelque mensonge, quelque endroit où j'ai dissimulé sciemment la vérité, qu'on me blâme sans réserve. Mais si mes fautes ne viennent que d'ignorance, qu'on les pardonne à un homme que l'étendue du sujet et l'abondance des matières semblent devoir suffisamment excuser ». L'incident est de nature à donner bonne impression des historiens de l'époque, de leurs rapports professionnels, de leur judicieux scepticisme en ce qui concerne la certitude d'arriver à la vérité absolue : les mœurs étaient évidemment meilleures dans ce milieu que dans le monde des philosophes.

V

De tout le mouvement intellectuel de cette époque, nous ne saurions pas grand'chose, si nous n'avions conservé en partie Polybe. Il est né vers 200 à Mégalopolis, et avait pour père Lycortas, que nous verrons agir comme chef de la ligue achéenne. Il était donc en mesure de recevoir une éducation des plus soignées. Elle fut fortement rurale et militaire, et les exercices physiques y tinrent une grande place. Mais la proximité de Mégalopolis a permis à Polybe de participer à la culture artistique et scientifique du temps. Il a pleinement conscience de la supériorité de l'art grec. En sciences, il

1. *Ibid.*, p. 210.
2. Pol., XVI, 14 sqq.

est sensiblement plus averti que ne l'était, par exemple, Thucydide [1]. Il a surtout beaucoup lu. Il connaît bien Homère et les lyriques, même ceux du IIIe siècle. Il n'a pas la superstition attique, mais sur ce point il exagère : Thucydide, par exemple, semble lui être inconnu [2] ! Parmi les philosophes, il a possédé surtout les péripatéticiens, Aristote, Démétrius de Phalère, Straton de Lampsaque. Plus tard, il a subi l'influence du stoïcisme, mais non pas de celui que nous avons présenté, et qui était fortement déterministe : le stoïcisme est pour lui celui de Panaitios, qui, vers 150, s'occupait d'adapter la doctrine de Zénon aux goûts de l'aristocratie romaine [3]. Enfin, Polybe connaît bien la littérature historique du IIIe siècle, au moins pour l'Orient : il n'a découvert Timée, semble-t-il, qu'assez tard [4]. Il ne s'interdit pas assez de critiquer longuement, du haut de la supériorité que lui ont donnée ses protections romaines, l'œuvre de prédécesseurs méritants, — d'autant que, plus d'une fois, il le fait mal à propos.

Le style de Polybe nous est garant qu'il peut être considéré comme personnage représentatif de l'éducation moyenne de ses contemporains. Ce style n'est pas particulièrement mauvais. Nous avons aujourd'hui plus de documents qu'il ne faut pour voir que Polybe écrivait la langue courante des chancelleries et des greffes, et il serait puéril de lui reprocher d'être né en 200 au lieu d'être né en 400. Cette lange courante, il l'écrivait avec soin : on a remarqué par exemple qu'il évitait toujours l'hiatus [5]. Sa faiblesse est ailleurs. Chez cet homme né, chez cet homme d'action, on attendrait un style heurté, incorrect peut-être, mais savoureux, un style à la Tacite ou à la Saint-Simon. Or, le style de Polybe est dépourvu, « à un degré effrayant » (Mommsen), de vie, de couleur, de personnalité. La composition de son ouvrage est annalistique : les idées sont présentées comme des digressions, et si mal liées à la trame du récit, qu'on a pu se demander si la place n'en était pas déterminée uniquement par le quantième du livre [6]. La narration est souvent traînante, parfois maladroite : elle s'encombre de réflexions prudhommesques que le lecteur suppléerait sans peine, et garderait pour lui. Le livre de Polybe a toujours été considéré comme un répertoire précieux : mais nul n'y a cherché l'homme, parce qu'il ne dépassait pas le niveau de tout Grec cultivé et intelligent de son temps.

1. R. v. Scala, *Stud. d. Polyb.*, p. 9 n.
2. Bury, *The anc. gr. hist.*, p. 210.
3. R. v. Scala, *Stud. d. Pol.*, p. 185, 188, etc. Cf. ci-dessous, l. IV, c. 6
4. C'est l'opinion de M. Laqueur, *Polybios*, 1913, p. 252. Elle ne me paraît pourtant pas très solidement établie : Polybe a consacré à Timée son liv. XII. Cf. Swoboda, *Philol.*, 1913, p. 470 sqq.
5. Fougères, *Rev. Univers.*, XI (1902), I, p. 34, II, p. 131.
6. Théorie de Nissen, *Rhein. Mus.*, 1874, p. 241 sqq. D'ailleurs contestable : cf. Bury, *The anc. gr. hist.*, p. 195.

C'est l'importance du grand drame dont il lui fut donné d'être le témoin bien informé et le premier narrateur, c'est la peine énorme qu'il a prise pour observer impartialement et exposer exactement la conquête romaine, qui ont fait de Polybe ce qu'il est, malgré tout : le premier des historiens antiques, après Thucydide, et l'un des plus grands qui aient paru jusqu ici.

LIVRE III

LA VICTOIRE DE ROME

(264-167)

CHAPITRE I

La lutte entre Carthage et Rome pour l'empire de la mer (264-237).

Le départ de Pyrrhus, Carthage et Rome.

I. L'appel des Mamertins, 264; passage des Romains en Sicile; paix avec Hiéron. — Prise d'Agrigente (261). — La création de la marine romaine. — La victoire de Duilius (260-259). — Conquête des îles. — Bataille d'Ecnome (256); Régulus en Afrique (255). — Les naufrages. — Bataille de Panorme (250). — Désastre de Drépane (248). — Le siège de Lilybée et Hamilcar Barcas; courses. — Bataille des îles Égates (241). — La paix de 241. — Victoire de Rome sur mer, définitive.

II. Carthage, la révolte des mercenaires. — Attitude des puissances. — La répression (238-7). — Ébranlement du gouvernement, des villes phéniciennes, des Lybiens. — Perte de la Sardaigne et de la Corse. — Halmicar en Espagne (237-229). — Point de vue des Barcas et des Hannons; la mer abandonnée.

III. Rome, l'ordre équestre. — Le partage de Flaminius (233). — Capoue; colonies latines; Faléries (241). — Le tribut de Sicile; mouvements en Corse et en Sardaigne. — La mer; relations avec le monde hellénique.

IV. Les neutres; Hiéron de Syracuse; Syracuse et Marseille; Syracuse et Rhodes (v. 227). — La légende d'Énée.

Au moment où Pyrrhus avait abandonné à leur sort les Grecs d'Occident, il n'était pas difficile de prévoir un choc entre Carthage et Rome. Il ne se fit pas attendre beaucoup plus de dix ans.

Pr. Varese, dans Beloch., *Studi di Stor. ant.*, III (1902).

L'inscription de Duilius (*Corp. Insc. Lat.*, I, 195). — Naevius (éd. Vahlen) — Polybe, I. — Diodore, XXIII et suiv. (a conservé des parties de la tradition grecque que Polybe a laissé tomber). — Actes triomphaux (*Corp. Inscr. Latin.*). — Tite-Live, XVI et suiv., *epit.* — Corn. Népos, *Hamilcar*. — Frontin et Polyen, *passim*. — Eutrope, Orose, Zonaras. — *Ineditum Vaticanum* (*Hermes*, 1892).

Le Sénat de Carthage avait, après la grande victoire navale sur Pyrrhus, ordonné à ses généraux de pousser vigoureusement l'offensive en Sicile. Tout y était en désordre, des bandes de mercenaires menaçaient les villes grecques : Agrigente avait failli périr [1]. Dans ces conditions, le protectorat carthaginois fut d'autant mieux accueilli qu'il se présenta d'abord sous des formes extrêmement réservées. Il ne resta bientôt plus, en dehors de la zone punique, que les Syracusains et les Mamertins, entre lesquels la lutte se renouvela avec une énergie double de la part des premiers, quand la chute de Rhégion eut isolé les Mamertins. La flotte carthaginoise postée aux îles Lipari guettait le moment de mettre définitivement la main sur le détroit, deuxième voie de communication entre l'Orient et l'Occident, dont la possession eût rendu absolu le contrôle de Carthage sur toute la Méditerranée occidentale. Par là même, elle eût compromis les communications entre les Grecs de la mer Ionienne et ceux de la mer Tyrrhénienne, et cette menace ne contribua pas peu à faire oublier aux villes grecques d'Italie les premières duretés de la conquête romaine, et à les réconcilier avec Rome. Mais ce n'est pas cela qui décida les Quirites.

L'afflux italien en Sicile était aussi ancien presque que les migrations osques. Dès le IVe siècle, toutes les villes de Sicile étaient pleines de mercenaires campaniens ou autres. Le forfait qui avait livré aux anciens soldats d'Agathocle la ville de Messine n'avait été que l'aboutissement d'une longue série de coups de main et d'immigrations partielles. On a vu que le coup analogue exécuté à Rhégion, s'il avait été châtié sévèrement par le Sénat romain, avait éveillé des sympathies dans le corps des citoyens. Fortement éprouvé par la guerre de Pyrrhus, ceux-ci attendaient de la conquête de la Sicile des compensations autrement fructueuses que celles que pouvaient offrir les annexions dans l'Apennin. Bref, la renommée de l'île de Cérès et de Proserpine avait pénétré depuis longtemps jusqu'au paysan besoigneux du Latium et de la Sabine.

Le moment arrivait où l'élan de Carthage vers la domination de la Méditerranée occidentale, et la poussée italienne vers la Sicile, allaient se croiser et se heurter.

I

L'occasion fut l'appel des Mamertins.

Les Syracusains avaient redoublé d'efforts contre ces intrus à partir du moment où le jeune stratège Hiéron, débarrassé des mer-

1. Pol., I, 43 (allusion obscure pour nous).

cenaires, et appuyé sur la seule milice nationale, eut constitué à Syracuse une royauté solide (269) [1]. Une grande victoire, sur les bords du Longanos, permit à Hiéron de serrer de près Messine. Alors les Mamertins se divisèrent. Les uns eurent recours à l'amiral carthaginois qui commandait à Lipara. Les autres s'adressèrent à Rome. Le Sénat romain hésitait : il mesurait la portée de la lutte qu'il s'agissait d'entreprendre, puisqu'il était évident que Carthage ne tolérerait pas l'ingérence italienne en Sicile. Mais les consuls en appelèrent aux centuries. Dans ces comices, les vieilles divisions censitaires s'étaient fortement abaissées par la diminution rapide de la valeur de l'as ; de plus, nombre de citoyens inscrits dans les premières classes étaient obérés et mécontents. La tendance populaire que nous avons définie plus haut s'exprima donc avec force dans l'assemblée : elle vota le secours demandé. L'un des consuls de 264 étant retenu encore par une révolte étrusque, l'autre, Appius Claudius, se rendit à Messine et s'y glissa [2]. Aussitôt, Carthaginois et Syracusains firent cause commune : malgré des sorties heureuses, la situation d'Appius ne laissait pas d'être critique, lorsque les consuls de 263 arrivèrent avec toutes leurs forces, quatre légions et les auxiliaires. Les vaisseaux des villes de Grande-Grèce, qui les passèrent, étaient assez nombreux pour repousser l'escadre de Lipari, et prirent même un vaisseau carthaginois [3]. Messine fut débloquée, et bientôt Syracuse même menacée. Hiéron eut le bon esprit de traiter pendant qu'il en était temps encore : il paya 100 talents, et garda Syracuse, Léontini, Tauroménion, etc [4]. Il allait approvisionner les armées romaines pendant la lutte avec Carthage. L'un des consuls, Valérius, revint avec le surnom de *Messala*, et tous deux triomphèrent *de Poenis et rege Siculorum Hierone*, au printemps de 262.

Leurs successeurs, à peine arrivés, se dirigèrent sur Agrigente, devenue le boulevard de la domination carthaginoise (juin 262). La ville fut bloquée, mais une nouvelle armée carthaginoise arriva de Lilybée et détruisit à Herbessos les magasins de l'armée romaine. Elle parvint à assurer le départ de la garnison punique et de la partie de la population qui suivit sa fortune. Cette ville de 50.000 âmes tomba donc presque vide au pouvoir des Romains (hiver 262-1) [5]. Les consuls suivants assiégèrent plus longtemps encore Myttistratos

1. Cf. p. 89. M. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 226 sqq., a montré qu'il ne fallait pas donner au mot « royauté » un sens littéral.

2. Cf. *Rev. des Ét. histor.*, 1913, mai-juin. Sur la date, cf. Beloch, *ibid.*, p. 231-2 (nous reviendrons sur la chronologie à la fin du volume). *Act. triumph.*, an 264-3.

3. Pol , I, 11-12, 15 (critique malheureuse de Philinos), 21. Le surnom de *Messala* donné à Valérius prouve que ce fut lui qui débloqua Messine.

4. Pol., I, 16. Eutrope, II, 19 (avec des erreurs).

5. Pol., I, 17-20. Le récit de Diodore (XXIII, 5, 7 sqq) est plus près de celui de Philinos, qui était Agrigentin. Cf. pourtant Varese, *St. stor.* 1910, p. 219.

sans pouvoir la prendre (261-0). Le Sénat était si peu satisfait des résultats obtenus qu'il n'accorda, ces années-là, aucun triomphe.

Il avait été convaincu, dès le début, qu'on ne pourrait entretenir en Sicile les cent mille Italiens qui s'y trouvaient, sans créer une flotte capable de disputer aux Carthaginois l'empire de la mer. Les forêts de la Sila appartenaient à Rome depuis la conquête du Bruttium; la quinquérème punique capturée en 263 servit de modèle pour la construction de 100 vaisseaux [1]. Il fallait des marins. Or, si le service dans les légions avait été réservé, au IVe siècle, aux citoyens inscrits dans les classes (11.000 as), il avait été étendu ensuite à ceux qui possédaient 1.500 as, et au temps de Pyrrhus on avait enrôlé jusqu'aux prolétaires (375 as); comme l'as avait en même temps baissé de valeur dans la proportion de quatre à un, on voit qu'on était en train de réclamer toute la population pour le service de terre. C'est contre cette tendance que réagirent les censeurs de 262 : ils remirent les classifications censitaires en harmonie avec la réalité économique, en multipliant les chiffres d'as par quatre; le service dans les légions fut réservé aux citoyens ayant 6.000 as. Comme le nombre des citoyens mâles adultes avait à peu près doublé depuis le IVe siècle (de 150.000 à 300.000), on put, non seulement maintenir l'armée à l'effectif normal de quatre légions, mais même diminuer le temps de service, et n'exiger de chaque homme que six campagnes au lieu de douze, et en même temps on eut peut-être 100.000 citoyens disponibles pour la marine [2]. On fit d'ailleurs appel aux alliés, ce qui ne laissa pas de soulever parmi les montagnards du Samnium, embarqués de force, quelques mutineries [3]. Les rameurs improvisés furent exercés à terre. Enfin, les consuls de 260 purent mettre à la voile. Cornélius Scipion débuta mal, et fut pris. Mais son collègue Duilius répara l'échec à Myles. Il avait garni le bord de ses vaisseaux de poulies mobiles qui, au moment voulu, abattaient sur le bastingage du navire ennemi un pont muni de crampons de fer. Le vaisseau carthaginois se trouvait ainsi immobilisé, sa supériorité manœuvrière paralysé; et l'abordage était facilité au légionnaire qui, de pied ferme, reprenait tous ses avantages. Les 30 premiers vaisseaux puniques, surpris par cette manœuvre, furent capturés, les autres, démoralisés, s'enfuirent. Un magnifique triomphe, le premier triomphe naval qu'eût vu Rome, récompensa Duilius (kalendes du mois intercalaire, printemps 259) [4].

1. Pol., I, 20 sqq. Les vaisseaux sont expressément donnés comme quinquérèmes (en outre, 20 trirèmes). Zonaras, VIII, 10. Orose, IV, 7, 7-10. Eutrope, VI, 20.

2. Cf. *Journ. des Sav.*, avril-mai 1913. *Rev. des Ét. histor.*, mai-juin 1913. *Revue de philol.*, 1914, p. 78.

3. Flor., I, 18, 17. Cf. Neumann, *Das Zeit. d. pun. Kriege*, p. 205.

4. *Act. triumph.*, an 260. Cf. *Corp. Insc. Latin.*, I, 195. Traxler, progr. Budweiss, 1910.

La flotte romaine poussa ses courses jusqu'en Corse et en Sardaigne : Scipion triompha sur ces îles en 259, Sulpicius en 258. En Sicile, les campagnes de 259 et 258 ont procuré le triomphe à Aquillius (fin 258); A. Atilius, après une tentative sur Panorme (hiver 258-257), parvint non sans peine à prendre Myttistratos, ce qui lui valut le triomphe au début de 256. Et C. Atilius, ayant conquis les îles Lipari, obtint le second triomphe naval peu de temps après [1].

Les Romains se crurent alors en état de porter la guerre jusqu'en Afrique : 350 vaisseaux furent mis en mer, portant 40.000 légionnaires. La mort d'un des consuls de 256, Caedicius, retarda l'expédition : enfin, Manlius et Régulus apparurent sur les côtes de Sicile. Carthage, de son côté, avait réuni 340 vaisseaux, sur lesquels ramait ou combattait toute l'élite militaire de la jeunesse punique [2]. On se rencontra en vue du promontoire d'Ecnome (été ou automne 256). Les consuls avaient disposé leur flotte en triangle, pour rendre l'enveloppement plus difficile à la ligne carthaginoise : le *corbeau* inventé par Duilius leur assura encore la victoire. Ils débarquèrent en Afrique, et prirent d'emblée quelques petites villes. Puis Manlius ramena la flotte à Rome, où il triompha au début de 255, et laissa Régulus en Afrique avec 15.000 hommes [3]. C'était peu pour frapper au cœur l'État carthaginois. Pourtant Régulus s'installa à Tunis, et un moment les Carthaginois faiblirent : ils implorèrent la paix. L'insolence du proconsul les força à se ressaisir, et leurs généraux se décidèrent enfin à tirer parti de leur meilleure arme, les éléphants de guerre : les historiens grecs ont attribué naturellement cette initiative à un condottiere de leur pays, Xanthippe de Sparte [4]. Régulus accepta la bataille en rase campagne, et essaya de résister au choc des éléphants en faisant serrer les manipules des trois lignes, de manière à transformer le quinconce romain en phalange. L'épaisseur de sa ligne resta insuffisante, surtout quand la cavalerie africaine, victorieuse, vint le prendre en queue et força une partie des fantassins à faire front en arrière. Les Romains furent écrasés (été ou automne 255). Régulus resta prisonnier, et les annalistes de son pays ont été réduits à ensevelir cette disgrâce sous un déluge de traits d'héroïsme. 2.000 soldats, réfugiés dans la ville de Clypéa sur la côte, y passèrent un hiver angoissé [5].

Au commencement de l'été 254, les consuls Servius Fulvius et M. Emilius se mirent en mer pour les dégager. Ils assurèrent l'éva-

1. *Act. triumph.*, ans 260-256.
2. Fastes consul. (*Corp. Inscr. Latin.*, I), an 256. Pol., I, 25-6 (il calcule les chiffres en admettant que tous ces vaisseaux étaient des quinquérèmes, ce qui n'est guère admissible).
3. Pol., I, 28.
4. Tite-Live, *per.* XVIII. Nous retrouvons peut-être Xanthippe en Orient, dans l'armée d'Evergète.
5. Pol., I, 36.

cuation de l'Afrique dans de bonnes conditions, et remportèrent quelques succès à Cossyra. Mais, au retour (juillet 254), une tempête soudaine joncha des débris de leur flotte le rivage de la Sicile. Le Sénat leur accorda néanmoins le triomphe (hiver 254-3), et, en trois mois, une nouvelle flotte fut armée et mise à la disposition des consuls Scipion et Atilius Calatinus (printemps 253) [1]. La flotte contribua à la prise de Panorme, pour laquelle Scipion triompha au début de 252. Mais les consuls Servilius Cépion et Sempronius Blésus, qui reprirent la mer au printemps de 252, virent de nouveau la flotte détruite par une tempête sur les côtes de Sicile. Le Sénat, méprisant une fois de plus cette victoire des éléments, accorda le triomphe à Sempronius (mai ou juin 252), mais il ne restait que 60 vaisseaux de ligne : il fallut provisoirement renoncer à la mer [2].

En Sicile, les armes romaines remportèrent un grand succès en 253 : Panorme, une des vieilles cités phéniciennes, fut prise, 10.000 des habitants se rachetèrent au prix de 200 drachmes, les 13.000 autres furent vendus. Mais, quand apparut une nouvelle armée punique avec 140 éléphants, les Romains, terrifiés par le souvenir de la bataille où avait sombré Régulus, évitèrent le choc pendant deux campagnes. En juin 250 seulement, Hasdrubal commit l'imprudence de risquer ses monstres trop près des retranchements de Panorme, de derrière lesquels le proconsul Cécilius Métellus les fit recevoir par une grêle de traits. 130 des animaux furent pris, et ce cortège, après avoir fait la joie des populations sur la route de Capoue à Rome, orna le triomphe de Métellus à la fin de 250 [3].

Déjà les consuls de 250 avaient repris la mer. Il ne restait plus qu'à diriger tous ces forces de terre et de mer sur Lilybée et Drépane, où Carthage avait concentré peu à peu ce qui restait de garnisons puniques et tous les Siciliens qui s'étaient attachés à sa fortune [4]. Mais le siège fut difficile. D'abord, les machines de guerre romaines furent brûlées à la faveur d'un vent violent (249). Puis, le consul Appius Claudius attira pas son impéritie un désastre signalé sur la flotte assiégeante : il se laissa acculer par Adherbal à la côte, et perdit 127 vaisseaux (début de 248). Son collègue Junius, qui avait été appelé à Rome pour présider aux élections consulaires, revint comme proconsul avec le reste de la flotte. Mais il fut arrêté par les forces supérieures de Carthalon, et surpris par une tempête qui dispersa ce qui restait de vaisseaux romains [5]. Il prit sa re-

1. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 234.
2. Pol., I, 38-39.
3. Pol., I, 40. Diod., XXIII, 21. Eutrope, II, 24 (divergences sur le nombre des éléphants).
4. Diod., XXIII, 5 ; XXIV, 1. C'est à ce moment que disparut définitivement Sélinonte (Hulot-Fougères, *Sélinonte*, p. 128).
5. Pol., I, 51-55. La notice de Polybe (I, 52) sur les élections consulaires me paraît provenir d'une confusion (non imputable à Fabius Pictor) entre les

vanche en enlevant le temple situé au sommet du mont Éryx (début de 247 ?), mais on comprend que le Sénat ait jugé cet exploit insuffisant pour mériter le triomphe.

On était désemparé à Rome. On se borna à maintenir devant Lilybée un corps de blocus. De temps en temps, un consul vint surveiller les opérations. On essaya aussi de se servir de mercenaires celtes, qu'on fut obligé par la suite à évacuer sur la Grèce [1]. De flotte, il ne fut plus question pendant cinq ans (247-242).

Par bonheur, les Carthaginois n'étaient pas moins découragés. Ils envoyèrent pourtant en Sicile, en 246, un nouveau général, Hamilcar Barcas, avec un corps de mercenaires. Hamilcar s'établit à Heircté, près de Panorme, et, de là, inquiéta par des corsaires les côtes d'Italie. En 243, gêné par la garnison romaine du mont Éryx, il réussit à s'établir entre elle et la ville située au pied du mont, et inquiéta les approvisionnements de l'armée qui assiégeait Lilybée [2]. Mais ce n'était là qu'une guerre de chicane.

Enfin, les Romains se résolurent à un dernier effort pour armer une flotte. Comme le trésor public était dans une position difficile, les capitalistes se réunirent par groupes et avancèrent les fonds nécessaires. 150 vaisseaux furent équipés et confiés, au début de 241, au consul C. Lutatius Catulus [3]. Celui-ci alla se poster aux îles Égates, pour bloquer par mer Lilybée. A la nouvelle de l'armement romain, Carthage aussi s'était ressaisie : Ptolémée lui ayant refusé un emprunt, elle eut quelque peine à rassembler une flotte de 110 voiles [4]. Hannon, qui conduisait cette flotte, comptait embarquer le corps d'Hamilcar, mais il ne parvint pas à éviter la rencontre de Lutatius. La victoire de celui-ci fut complète (début de mai 241), et décida la querelle.

Après cet effort suprême et cet échec, en effet, la chute de Lilybée n'était plus qu'une question de temps. Le Sénat de Carthage donna à Hamilcar pleins pouvoirs pour traiter. Les conditions posées par Lutatius furent les suivantes :

« La paix est conclue entre Rome et Carthage, si le peuple romain souscrit à ces conventions :

élections où fut nommé Junius et celle qu'il présida : j'ai fixé la chronologie en conséquence. Mais il ne faut pas trop retarder la bataille de Drépane : Claudius n'a mis que l'intervalle entre minuit et l'aube pour franchir les 40 km. de Lilybée à Drépane, ce qui prouve que l'aube se levait déjà tôt (Pol., I, 49). *Act. triumph.*, ans 250 sqq.

1. Pol., II, 7.

2. Pol., I, 56 sqq. Corn. Népos, *Hamilcar*, 1.

3. Les chevaliers en question (Pol., I, 59) avaient sans doute armé des vaisseaux en course dans les années précédentes. Sur la date, Eutr., II, 27 ; Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 213, et Varese, *Cronol. rom.*, 1908, p. 37 sqq. ; il n'est pourtant pas nécessaire de reculer la bataille jusqu'en mai, elle a pu se donner en avril (témoignage d'officiers de marine italiens) : *Klio*, 1914, p. 40.

4. Cf p. 127. Diod. (XXIV, 11) donne des chiffres plus élevés, et qu'on a peine à admettre.

1° Les Carthaginois évacueront la Sicile ; ils ne feront la guerre ni à Hiéron, ni aux Syracusains, ni à leurs alliés ;

2° Ils rendront aux Romains tous les prisonniers sans rançon ;

3° Ils paieront, dans le terme de vingt ans, 2.200 talents d'argent euboïques. »

Hamilcar exigea que ses troupes, qui n'avaient pu être vaincues, se retirassent avec les honneurs de la guerre. En revanche, les comices romains portèrent l'indemnité à 3.200 talents, et réduisirent le délai de paiement à dix ans ; en outre, ils stipulèrent que Carthage évacuerait toutes les îles situées entre l'Italie et la Sicile, clause à laquelle allait être donnée bientôt une extension inattendue [1]. On s'entendit ainsi, et, pendant que les dernières garnisons puniques abandonnaient la belle île qui avait été si longtemps un des objectifs essentiels de l'ambition carthaginoise, le proconsul Lutatius et le propréteur Valérius Falto vinrent célébrer à Rome leur triomphe naval, à la fin de 241 [2].

La première guerre punique avait attiré dès le début l'attention passionnée du monde civilisé : aussi bien, toutes les villes grecques d'Occident avaient été intéressées dans la lutte, et nombre de condottieri d'Orient avaient pris part aux combats et en avaient rapporté les échos. On s'attendait à la supériorité du légionnaire italien sur le mercenaire de Carthage. Les progrès faits par les Romains dans la poliorcétique n'avaient pas surpris. Mais, ce qui frappa les imaginations, ce fut le développement foudroyant et imposant de la marine romaine. Au début, cette arme nouvelle fut employée avec une singulière inexpérience et un mépris grandiose de la vie humaine. Les consuls s'étaient presque toujours mis en mer prématurément. En 254, ils avaient été dûment prévenus par leurs pilotes de la tempête imminente, et leur obstination avait coûté la vie à cent mille hommes peut-être [3]. Rome avait suppléé à tout à force d'énergie et d'esprit de sacrifice. Ces qualités n'avaient pas fait défaut à l'adversaire : si Rome avait sacrifié 700 quinquérèmes, Carthage en avait perdu 500 [4]. La supériorité manœuvrière des marins puniques s'était affirmée presque jusqu'au bout : dans la dernière action seulement, elle s'était éclipsée. A partir de la bataille des îles Égates, Carthage se sentit vaincue sur son propre élément.

1. Pol., I, 62-3.
2. *Act. triumph.*, an 241. Cf. Val. Max., II, 8, 2.
3. Pol., I, 37, 39.
4. Pol., I, 63, 6 (les chiffres paraissent même faibles, mais il faut se rappeler que, dans les pertes des grands naufrages, sont compris nombre de bâtiments inférieurs).

II

La première guerre punique avait amené un renversement complet de la situation relative des deux grandes puissances occidentales.

Carthage en sortait — il est à peine besoin de le dire — avec des finances très compromises. Dans ces conditions, le retour des mercenaires de Sicile devenait inquiétant. Plus d'une fois, on avait réglé les comptes avec des bandes soldées en les faisant périr dans des guets-apens : cette fois, ils étaient trop. Rassemblés dans Carthage, ils y devinrent bientôt arrogants. On les évacua sur Sicca, dans la vallée du Bagradas (Medjerda), en commettant la faute de ne pas retenir comme otages les femmes, les enfants, les bagages qu'ils traînaient avec eux. Bientôt la mutinerie éclata ouvertement : Giscon, qui était resté au milieu des Barbares pour les faire patienter, fut arrêté. Les mercenaires vinrent occuper Tunis, aux portes de Carthage. Aussitôt les Libyens, fortement pressurés au cours de la guerre romaine, accoururent autour de ce noyau de forces solides : il y eut 70.000 soldats à Tunis [1]. Les chefs numides de l'Atlas ne laissèrent pas échapper cette occasion de pillage. Les mercenaires laissés en Sardaigne imitèrent l'exemple venu d'Afrique [2]. Dans cette détresse, Hamilcar Barcas, d'abord tenu à l'écart, fut rappelé au commandement. Il remporta un premier succès, et essaya de regagner par la clémence ces hommes qui avaient été si longtemps ses compagnons d'armes. Mais les meneurs, le déserteur italien Spendius, le Libyen Mathos, le Celte Autarite, s'empressèrent de rendre la réconciliation impossible : Giscon fut mis à mort, et les rebelles déclarèrent que tout prisonnier serait tué ou mutilé. Dès lors, Hamilcar dut faire jeter tous les mercenaires pris vivants sous les pieds de ses éléphants. La « guerre inexpiable » commença [3].

Le sentiment de solidarité entre civilisés était assez développé pour que cette explosion de sauvagerie, menaçant la grande ville qui était depuis quatre siècles l'intermédiaire obligée avec l'Occident, inquiétât tout le monde. D'Orient, il vint du blé par Empories. Hiéron en envoya aussi. Les Romains même défendirent aux marchands italiens de commercer avec les rebelles, et refusèrent de soutenir les mercenaires de Sardaigne [4]. Ce bon vouloir général a

1. Pol., I, 65-74. Sur les chiffres, cf. Veith, dans Kromayer, *Ant. Schlachtf.*, III, 2, p. 565 sqq.

2. Pol., I, 79.

3. Pol., I, 81-2. On fera bien de rapprocher les récits relatifs à la révolte des cipayes : Mac Leod Innes, *The Sepoy revolt*, Londres 1897 ; Forrest, *The Sepoy war*, 1902.

4. Pol., I, 83.

permis à Carthage de surmonter la crise, surtout quand les villes puniques d'Utique et d'Hippone, n'écoutant plus que leur jalousie, se furent adjointes à la révolte et eurent complété l'isolement de la capitale du côté de la terre [1].

Mais ce fut surtout Hamilcar qui sauva Carthage. Il parvint d'abord à enfermer un des corps de mercenaires dans le défilé de la Scie, à l'est de Carthage. Là les rebelles, après en être venus à s'entre-dévorer, envoyèrent en parlementaires Spendius et Autarite. Hamilcar demanda dix otages pour laisser la vie aux mercenaires, puis, la convention conclue, dit aux députés : « Vous êtes des dix ». Les rebelles, ne voyant pas revenir leurs chefs, prirent les armes : sur quoi le général carthaginois lâcha ses éléphants dans cette foule cernée et exténuée par la faim [2]. Restait Mathos. Hamilcar et son collègue Hannibal vinrent le bloquer dans Tunis, mais le second se laissa prendre dans une sortie, et le siège fut levé. Alors le Sénat de Carthage adjoignit à Hamilcar son général préféré, Hannon, en mettant à côté d'eux le comité des Trente pour les forcer à marcher d'accord [3]. Mathos finit par accepter près de Leptis une bataille dans laquelle ses troupes furent écrasées : lui-même fut amené vivant à Carthage, où la cruauté sémitique se donna libre carrière sur ce misérable corps. Dans l'hiver 238-7, la révolte était abattue [4].

Mais l'État carthaginois avait été secoué jusque dans ses fondements.

Dans l'aristocratie dirigeante elle-même, des discussions s'étaient produites. Hannon, l'homme le plus influent de cette classe, restait jaloux de la situation exceptionnelle acquise par Barcas. Et ces discussions ouvraient la porte à l'intervention tumultueuse de la plèbe de Carthage [5].

On ne sait à quelles conditions furent réduites Utique et Hippone. Mais la première avait été jusqu'à s'offrir aux Romains, qui refusèrent [6]. Les jalousies secrètes des villes puniques avaient été mises à nu.

Les Libyens rentrèrent dans le devoir. Mais il fallut du temps pour calmer l'agitation parmi les Numides. Un de leurs chefs, Naravas, s'était rallié aux Carthaginois en épousant la fille d'Hamilcar. Mais d'autres menacèrent encore, pendant les années suivantes, les villes de la côte, et ne furent repoussés qu'avec peine [7]. Au cours de

1. Pol., I, 82, cf. 88.
2. Le capitaine Veith (Kromayer, *Ant. Schlachtfelder*, III, 2, p. 546 sqq.) semble avoir localisé exactement la scène popularisée par Flaubert.
3. Pol., I, 87-8. Cf. O. Meltzer, *Gesch. der Karth.*, II, p. 31 sqq.
4. Pol., I, 88. Diod., XXV, 6. Pour la date, je suis Polybe plutôt que Diodore.
5. Diod., XXV, 8. Corn. Nepos, *Hamilcar*, 3. Pol., VI, 51 (allusions obscures).
6. Pol., I, 83. On verra la défection d'Utique en 149, p. 386.
7. Pol., I, 74, parle de combats soutenus par Hannon avant la guerre liby-

ces luttes se préparèrent en Numidie des dominations plus étendues, qui allaient bientôt faire la force d'un Syphax et d'un Masinissa.

De plus, à la perte de la Sicile s'ajouta celle de la Sardaigne et de la Corse. Les Romains entendaient se payer de leurs bons offices, et se plaignaient du non-paiement de l'indemnité. Ils interprétèrent la clause du traité de 241 qui leur accordait « les îles situées entre l'Italie et la Sicile » comme leur donnant la Sardaigne et la Corse, et, sur les réclamations de Carthage, menacèrent de la guerre: il fallut encore leur promettre 1.000 talents [1]. Les îles qui avaient été le grenier de la république furent perdues.

Enfin, l'Espagne était menaçée, soit que les villes phéniciennes eussent fait comme Utique, soit que les indigènes les eussent attaquées. Aussitôt le danger écarté en Afrique (237), on envoya là Hamilcar Barcas avec l'armée qui lui témoignait un dévouement inquiétant pour l'oligarchie carthaginoise [2]. Il ne se contenta pas de rétablir l'ordre; il entreprit encore de mettre sous le contrôle de Carthage les mines d'argent de l'Andalousie et les peuples de l'intérieur. Quand il mourut (229), la situation de sa famille était si solidement établie en Espagne que son gendre Hasdrubal lui succéda naturellement [3].

Tous ces événements accentuèrent le changement qui s'était opéré dans la politique carthaginoise sous le coup des mécomptes de la guerre romaine. Cette politique devint nettement continentale, mais avec deux orientations distinctes. D'une part, le domaine punique s'étendit en Afrique. Hannon était devenu le héros de l'oligarchie en s'emparant de la ville d'Hécatompyle, au sud de l'Atlas, sur les confins de la Tunisie et de l'Algérie actuelles : c'est par lui que le pays de Saint-Augustin est devenu punique [4]. Les grands domaines libyens devinrent la base presque unique de la richesse de la caste dirigeante. Quant aux conquêtes en Espagne, elles étaient plus indifférentes au Sénat : à Carthage, on ne comprenait guère pourquoi les Barcas tenaient à assumer la charge du gouvernement de la péninsule, puisqu'aussi bien, depuis longtemps déjà, la jeunesse ibérique était à la disposition des recruteurs puniques. Mais l'activité nouvelle donnée aux mines d'argent réconcilia le Sénat avec cette expansion coloniale : on eut bientôt 2 ou 3.000 talents par an à monnayer, et le paiement de l'indemnité romaine ne put ainsi paralyser les finan-

que. Quant aux campagnes d'Hamilcar, allusions: Diod. XXV, 10, et Corn. Nepos, *Ham*, 2.

1. Pol., I, 88.

2. L'envoi d'Hamilcar a dû être provoqué par des mouvements locaux, ce qui a permis de donner ses opérations comme une reconquête (Meltzer, *Gesch. der Karth.*, II, p. 102).

3. Pol., II, 1. Diod., XXV, 10 sqq.

4. Pol., I, 73. Diod., XXIV, 10. Hécatompyle est Théveste (Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 110).

ces de Carthage [1]. Mais, de part et d'autre, on abandonnait la mer: les choses en vinrent à ce point que, sur la flotte qu'il fallut, malgré tout, entretenir en Espagne, on employa des officiers ibères [2]. Or cet abandon de la mer était une chose grave pour un État dont la force continuait à reposer sur l'occlusion des régions de l'Occident : heureusement, les marines grecques étaient déchues, et les vaisseaux italiens ne se glissaient encore que rarement vers les colonnes d'Hercule [3].

III

La guerre avait eu pour Rome un effet inverse, dont il ne faut pas pourtant exagérer la portée immédiate.

Dans le gouvernement, la réforme opérée probablement par les censeurs de 262 avait renforcé l'élément ploutocratique. L'assemblée centuriate, qui avait voté la paix, a réglé le sort des conquêtes dans l'intérêt de ceux qui allaient bientôt constituer l'ordre équestre [4].

Le corps des Quirites n'a pas eu à se plaindre de l'annexion de la Sicile. Le paysan du Latium et de la Sabine allait se trouver dégrevé de l'impôt. Mais, après avoir fourni un service assez prolongé (quoique l'effort principal eût porté sur la marine), il regretta sans doute de ne pas voir établir de colonies en Sicile. Il allait bientôt réclamer, par l'organe du tribun C. Flaminius, et obtenir en 233, le partage du territoire picentin et sénonais [5].

Le corps des Quirites comprenait maintenant la presque totalité des citoyens romains. Capoue restait presque seule à posséder un gouvernement autonome : mais l'aristocratie qui y tenait le pouvoir était liée de toutes manières avec les grands de Rome [6].

Les Latins avaient vu leur nombre s'accroître par la fondation de colonies nouvelles. Une d'elles, Spolète, fut jetée en 247 entre Rome et Ariminum. Mais la plus importante fut Brundisium (244), destinée à devenir par la suite la porte de l'Orient [7].

Les alliés italiens avaient, sauf quelques légers nuages, senti croître leur attachement à Rome au cours de la lutte soutenue en com-

1. Kahrstedt, *ibid.*, p. 136.
2. Tite-Live, XXIII, 26 sqq. Cf. Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 140.
3. Chacun connaît l'anecdote du vaisseau carthaginois qui se fait couler plutôt que de montrer à un vaisseau « romain », c'est-à-dire italien, le chemin de l'Occident (Strab., III, v, 11).
4. Cf. la construction de la dernière flotte, p. 241.
5. Pol., II, 21.
6. Cf. ci-dessus, p. 179. Voir aussi la façon dont Polybe (II, 24) nomme les Campaniens à côté des Romains. Enfin, c'est l'époque de la diffusion des *Atellanes* (Pichon, *Revue Philol.*, 1913, p. 254 sqq).
7. Cf. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 27. Sur Brundusium, cf. ci-dessus, p. 198.

mun. Cependant une revolte éclata à Falériès, aux portes de Rome, au lendemain de la paix : elle fut réprimée en quelques jours (240), et l'union italique n'en fut pas troublée [1]. Elle allait se fortifier encore par le renouvellement des tumultes celtiques.

Pour le moment, l'attention se portait vers la mer.

La Sicile fut donnée comme « province » à un préteur nouveau qui s'installa à Lilybée avec une légion. Sauf Messine et quelques villes, elle dut racheter son sol par le paiement du tribut. La dîme du blé seul fournissait bien au-delà de ce qui était nécessaire à l'entretien du corps d'occupation [2]. Il y avait en outre des douanes. Ces impôts, affermés à des publicains italiens, mais sur place, n'étaient pas écrasants. Cependant la domination carthaginoise, qui avait été brève et modérée, laissa des sympathies dans l'île.

La Sardaigne et la Corse étaient des annexions moins lucratives. Le préteur qui fut créé pour les administrer eut maille à partir avec les montagnards de l'intérieur. Des consuls revinrent de ces îles avec le triomphe en 235, en 233, 232, etc. [3]. Ces luttes, et celles qui furent soutenues en même temps avec les pirates ligures du golfe de Gênes, entretinrent l'esprit militaire pendant la période qui suivit la guerre punique [4].

Une flotte de guerre, si puissante déjà que les Acarnaniens comptaient sur elle pour les délivrer du joug étolien [5], protégeait désormais les négociants d'Italie. Ils commençaient à se montrer à Délos, à Andros, en Syrie [6]. Tout à l'heure, une guerre importante allait être entreprise pour eux.

Tout cela multiplia les contacts de Rome avec le monde grec. Dès 262, Valérius Messalla ramena des peintres de Sicile pour commémorer ses succès [7]. Le premier cadran solaire fut apporté peu après. Livius Andronicus, le traducteur d'Homère, était venu après la prise de Tarente : vers 235, un affranchi de Sp. Carvilius ouvrit la première école payante [8]. Et nous allons voir que cette attraction grandissante était réciproque.

1. Pol., I, 63. Tite-Live, *per.* XX.
2. Cf. *Revue des Cours*, 1910, p. 649 sqq.
3. *Act. triumph.*, s. a.
4. *Act. triumph.*, ans 236, 233, 223. Eutr., III, 3.
5. Colin, *Rome et la Grèce*, p. 36 sqq.
6. Délos : Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1884, p. 81. Syrie : Plut., *Arat.*, 12 (sur l'hésitation entre Andros et l'Adriatique, cf. ci-dessus, p. 158).
7. Pline, *Hist. Natur.*, XXXV, 22. Cadran de Catane : *ibid.*, VII, 213.
8. Sur la date de Livius, Aulu-Gelle, XVII, 21 (sur la date de Ménandre, cf. p. 214 n.). Sur Livius, Schanz, *Röm. Literaturgesch.*, I, 1, éd. 1907, p. 57 (le crédit ouvert pour les jeux scéniques fut de 500.000 as sextantaires : Denys d'Halic., *Antiq. rom.*, VII, 71). Sur l'école, Colin, *Rome et la Grèce*, p. 102 sqq.

IV

Le changement de situation a été senti par les neutres, tout d'abord par Syracuse.

Le roi Hiéron s'était retiré à temps du conflit. Il avait été, durant la guerre, le fidèle allié de Rome. Mais, aussitôt après la paix, il avait concouru dans la mesure de ses moyens à prévenir l'écrasement de Carthage. Son règne prolongé et pacifique fit de Syracuse, si longtemps éprouvée, un centre de calme, de richesse et de civilisation. Théocrite y avait rimé, Archimède y pensait. Et la ville était en rapports actifs avec Marseille comme avec Rhodes et l'Égypte.

Marseille devenait bien petite entre l'empire espagnol de Carthage et l'empire italien de Rome. Elle chercha de plus en plus la sécurité dans une entente étroite avec la dernière [1]. Au reste, la base de sa prospérité était toujours dans l'arrière-pays celtique.

Quant à Rhodes, l'importance qu'avait son amitié pour les Grecs d'Occident fut attestée une fois de plus par les cadeaux de Hiéron et de son fils Gélon au moment du tremblement de terre de 227. Ils envoyèrent « 70 talents pour l'huile du théâtre... 10 talents pour les sacrifices, 10 autres pour les sinistrés... Ils accordèrent en outre une entière exemption de péage aux Rhodiens qui se rendraient à Syracuse, et 50 catapultes de 3 coudées. Enfin, comme si les Rhodiens leur faisaient une grâce en agréant ces présents, ils érigèrent deux statues sur la place de Rhodes, représentant le peuple rhodien couronné par celui de Syracuse » [2]. A un autre moment, Hiéron offrit à Ptolémée IV le yacht monstre qu'il avait fait construire [3].

Par Syracuse surtout, les Grecs d'Orient étaient tenus au courant des faits d'Occident, et leur attention se concentrait sur Rome. Un historien de Péparèthe, Dioclès, vulgarisa dès le IIIe siècle les légendes mises en circulation par Timée, et qui rattachaient l'origine de la ville du Tibre au Troyen Énée. Elles trouvèrent bien vite accès à Rome. En 247, les Romains avaient fait connaissance avec le temple de Vénus Érycine : le culte de la mère de leur ancêtre mythique fut bientôt populaire chez eux. Et un de leurs premiers poètes, Naevius, qui, après avoir combattu dans la guerre punique, avait entrepris de la chanter, compléta gracieusement la légende d'Énée en y mêlant la fondatrice non moins mythique de Carthage [4].

Mais le moment approchait où tous ces échanges curieux allaient se traduire pour l'Orient en réalités inquiétantes.

1. Cf. ci-dessus, p. 93, et ci-dessous, p. 285.
2. Pol., I, 88.
3. Moschion, *ap.* Athén., V, 206-209.
4. Colin, *Rome et la Grèce*, p. 147 sqq. (avec réserves sur l'opinion exprimée p. 156). Cf Fr. Leo, *Gesch. d. röm. Liter.*, 1913, p. 79 sqq.

CHAPITRE II

L'Orient de 275 à 225 : première intervention de Rome.

Orient : Égypte contre Syrie et Macédoine.

I. Première guerre de Syrie ; guerre de Pergame. — Guerre chrémonidéenne ; Ptolémée en Ionie. — Période obscure. — Seconde guerre de Syrie. — Batailles de Kos et d'Andros. — Ptolémée Évergète.

II. Antigone Gonatas et la révolte d'Alexandre. — Défaites de Sparte et de la Béotie. — Aratus adjoint Sicyone à la ligue achéenne (251) et délivre Corinthe (243). — Les Étoliens et Agis de Sparte (241), les Étoliens en Laconie. — Les tyrans. — Démétrius II et l'Épire. — La guerre étolienne. — Mort de Démétrius (229) ; Antigone Doson. — Athènes et Argos délivrées.

III. Le mariage de Laodice et celui de Bérénice. — La guerre de Laodice (246). — Grands succès d'Évergète, la paix. — La guerre des frères. — Séleucus en Extrême-Orient. — Antiochus Hiérax, Attale de Pergame et les Galates. — Séleucus III Soter contre Attale (226-3) ; Antiochus-le-Grand.

IV. L'Illyrie. — Interventions en Grèce ; la reine Teuta contre Corcyre et Épidamne. — L'intervention romaine (228), écrasement de l'Illyrie, rapports avec les Grecs. — Ilion.

Changement de l'équilibre oriental.

L'Orient, bien qu'il n'ait pas été le théâtre d'événements aussi importants que la première guerre punique, n'a pas été cependant sans subir quelques transformations dans cette période.

Aux environs de l'an 275, nous savons que trois grandes monarchies s'y étaient constituées ou reconstituées : celle des Lagides ayant pour base l'Égypte, celle des Séleucides la Syrie et la Mésopotamie, celle des Antigonides la Macédoine. En dehors d'elles, il n'y

---

Tarn, *Antigonos Gonatas;* Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides* et *Histoire des Séleucides.* — Walek, *Die delph. Amphikt.*, diss. Berlin 1911.

Les rares lueurs qui éclairent cette époque sont dûes aux inscriptions. La 2e édition du *Corpus Inscr. Attic. II* (1913) contient les décrets attiques jusqu'à 229. — Papyrus de Gourob. — La principale source contemporaine était Phylarque (*Frag. hist. gr.*, I, 334-358). — Polybe ne contient que des allusions, sauf pour la guerre d'Illyrie (II, 2 sqq.). — Les fragments de Diodore (XXIII-XXVI) sont perdus pour l'Orient. — Le seul fil conducteur est Justin, XXVI-XXIX, ou plus exactement les *periochae* de Trogue-Pompée. — Valère-Maxime, *passim* — Appien, *Illyrika.* — Plutarque, *Aratus, Agis.* — Polyen, Frontin. — Eusèbe, *Chronique* (essentiel ici). — Daniel XI. (commenté par S. Jérôme). — Suidas.

avait qu'une poussière d'États qui, pris isolément, étaient incapables d'entrer en concurrence avec elles, mais dont plusieurs avaient assez de ressources pour tenter leurs convoitises, ou assez de ressort pour échapper à leur étreinte en profitant de leurs rivalités.

Ces rivalités avaient été extrêmement confuses jusqu'à la réconciliation d'Antiochus Soter et d'Antigone Gonatas, scellée par le mariage de Phila, sœur du premier, avec le second (v. 277). A partir de ce moment, la situation politique a été assez claire. L'Égypte avait, dans la mer Égée, une position que les premiers Ptolémées considérèrent comme d'un intérêt vital, parcequ'elle les rattachait au monde hellénique. De cette position, ils surveillaient les ports d'Asie-Mineure, ce qui, joint au conflit chronique de la Célésyrie, les mettait en opposition avec les Séleucides. D'autre part, ils étaient à portée de la fourmilière grecque, et les prétentions sur la Thrace, que leur avait apportées le mariage de la veuve de Lysimaque avec Philadelphe, achevaient de les rendre inquiétants pour les Antigonides. Par contre, depuis que l'invasion celtique avait ruiné le royaume macédonien de Thrace, le contact entre les Séleucides et les Antigonides était réduit au minimum, les chances de conflits entre eux très lointaines. L'opposition de l'Égypte contre les deux autres monarchies, et les perspectives qu'elle ouvrit aux petits États, allaient être le trait dominant de l'histoire orientale pendant le siècle qui suivit la mort de Pyrrhus.

I

Nous avons vu comment avait éclaté tout de suite le conflit entre Ptolémée Philadelphe et Antiochus Soter (première guerre de Syrie). Antiochus avait fait épouser sa sœur Apama à Magas, roi de Cyrène, qui se mit en état de révolte contre son neveu Philadelphe : une mutinerie de mercenaires gaulois faillit rendre cette guerre dangereuse pour l'Égyptien [1]. Elle permit à Antiochus d'envahir la Célésyrie, où Damas fut prise et reprise [2]. Enfin, la lutte s'est portée sur la côte d'Ionie, où la flotte ptolémaïque semble avoir occupé quelques positions nouvelles [3]. Dans l'ensemble, la lutte, qui fut courte (274-271) [4], a tourné à l'avantage du Lagide, qui maintint ses positions à Cyrène et en Syrie, et les fortifia en Ionie. Mais il garda une dé-

1. Cf. ci-dessus, p. 141. Pausan., I, 7. Callimaque, *Hymne à Délos*, 169 sqq. (avec scolies : éd. Schneider, Leipzig 1870, t. I).
2. Polyen, IV, 15. Damas est restée aux Séleucides (Eusèbe, I, 251).
3. Cf. De Sanctis, *Atti d. Accad. d. Sc. Torino*, 1911-1912, p. 793.
4. La chronologie est fixée par l'inscription cunéiforme parlant des passages de troupes à travers Babylone (Strassmaier, *Zeitschr. f. Assyriol.*, VII, p. 226-234). Cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 66 sqq.

fiance naturelle contre le roi de Syrie : Pergame lui permit de la manifester avantageusement. Philétaire avait toujours agi en vassal correct des Séleucides, mais il mourut en 263/2, et son neveu et successeur Eumène se montra moins accommodant. Antiochus Soter, qui avait réussi à tenir les bandes galates à l'écart de la grande route d'Antioche à Sardes, essaya de le ramener à l'obéissance : mais il fut battu à Sardes, et survécut peu à cette défaite, si tant est qu'il y ait survécu (261) [1]. Comme son fils aîné Séleucus avait été mis à mort pour crime de haute trahison, le second lui succéda sous le nom d'Antiochus II.

Même au fort de la lutte contre la Syrie, Philadelphe n'avait pas perdu de vue la Macédoine : son or avait été probablement le ressort qui avait provoqué l'invasion de Pyrrhus en 273. Mais cette guerre avait eu pour résultat de rapprocher d'Antigone les Spartiates, qui d'ordinaire étaient les fidèles alliés de l'Égypte contre la Macédoine. Il fallut attendre que l'impression créée par le péril repoussé en commun fût effacée, pour tirer parti de la situation de ce côté. En 266, Sparte et Athènes furent en armes contre Gonatas. On sait déjà comment celui-ci surmonta la crise, battit Aréus, et força Athènes à capituler. Quand il eut en outre repoussé Alexandre d'Épire, et obligé même celui-ci à se réfugier momentanément en Acarnanie, sa situation en Grèce fut plus assurée que jamais [2]. Ptolémée resta maître de la mer, et conserva au fils du premier lit dont il avait fait son corégent, le petit domaine qu'il lui avait constitué en Carie. Le dépit causé par l'issue décevante de la guerre chrémonidéenne conduisit celui-ci à la révolte vers 258 [3] : il y perdit la vie, mais sa postérité s'est maintenue à Telmesse jusqu'au IIe siècle [4].

Si ces événements nous sont déjà mal connus, la période de dix ou quinze ans qui suit n'a littéralement pas d'histoire, — ce qui ne veut pas dire que l'Orient ait joui alors d'un bonheur sans nuages. Il y eut certainement des périodes d'accalmie. Mais les conflits ne manquèrent pas : seulement, nous ne faisons que les entrevoir.

D'une part, il est certain que Philadelphe n'a pas vécu en bonne intelligence avec Antiochus II, ou plutôt avec les ministres qui gouvernèrent pour celui-ci, Ariston et Thémison de Cypre. Ptolémée le fils avait eu pour auxiliaire un certain Timarchos, tyran de Milet : Antiochus en profita pour reprendre cette ville, et y gagna son sur-

1. Strabon, XIII, IV, 2. L'alliance de Pergame avec l'Égypte semble ressortir de la situation.

2. Cf. Pozzi, *Atti Accad. Torino*, 1911-12, p. 234. Confusion dans Eusèbe (éd. Karst, p. 115).

3. Trogue-Pompée, *prol.* XXVI. Les discussions relatives à ce personnage se poursuivent (cf. en dernier lieu Tarn, *Antig. Gon.*, p. 446). Wilamowitz, *Gött. Gel. Anz.*, 1914, p. 88.

4. Je suis M. Holleaux, *Bull. Corr. hellén.*, 1904, p. 408 (cf. pourtant Tarn, *Journ. hellen. Stud.*, 1910, p. 215, 222).

nom de *Théos* [1]. D'une façon générale, sa situation en Ionie semble avoir été meilleure que celle de son prédécesseur. D'autre part, le Lagide semble avoir amené certaines villes phéniciennes, telle Arad, à se détacher à moitié de lui (259-8) [2]. On ne sait rien de plus sur cette « seconde guerre de Syrie », qui se termina par un mariage. Antiochus répudia Laodice pour épouser une fille de Philadelphe, Bérénice, qui lui apporta une dot opulente [3] : on espérait avoir trouvé une solution du conflit dans l'alliance des deux dynasties. Au contraire, ce mariage était gros de complications futures.

La Macédoine fut-elle mêlée étroitement à ces luttes ? C'est probable, puisqu'Antiochus Théos avait marié sa sœur Stratonice à Démétrius, l'héritier de Gonatas. D'autre part, à la mort de Magas, un frère du Macédonien, Démétrius le Beau, alla à Cyrène épouser l'héritière du défunt, Bérénice, — et ce, dans le but de détacher définitivement cette province des Lagides [4]. Tout cela suppose une lutte maritime, et en effet Antigone, profitant de la leçon de la guerre chrémonidéenne, s'était créé une flotte. On nous parle d'une grande victoire qu'il remporta, à Kos, sur la flotte du Lagide. Plus tard, il y aurait eu retour offensif des Égyptiens, et nouvelle victoire d'Antigone sur l'amiral Sophron, à Andros. On n'a pas fini de discuter sur les dates exactes de ces deux combats (253 ? 243 ?) [5]. Ce qui est sûr, c'est qu'à partir du milieu du IIIe siècle toute trace de l'influence lagide disparaît à Délos et dans les Cyclades [6]. Nous savons encore que les Rhodiens, rompant avec leurs traditions ordinaires, prirent part à la lutte contre Philadelphe [7]. Il est très probable qu'ils profitèrent de l'issue de la lutte et exercèrent dans la période suivante un certain protectorat sur l'Archipel ; c'est alors sans doute qu'ils ont fait pénétrer partout leur code maritime. En effet, l'in-

1. App., *Syr.*, 65. Cf. Haussoullier, *Ét. s. l'hist. de Milet et du Did.* (1902), p. 74-5.

2. Strab., XVI, II, 14. Sur l'ère, cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 31.

3. S. Jérôme, *ad* Daniel, XI.

4. La discussion entre les érudits qui placent la mort de Magas en 258 (Tarn, *Antig. Gon.*, p. 449 sqq.) et ceux qui la placent en 250 (Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 133 sqq.) n'est pas close non plus. Les documents indiens ne paraissent pas d'un grand secours, puisque c'est précisément de la date adoptée pour la mort de Magas que les savants compétents semblent faire dépendre celle de l'avènement des Mauras (Kern, *Hist. du bouddh.*, 2e éd., II, p. 291, 305). V. Smith, *Early hist. of India*, éd. 1908, p. 173, 184.

5. Encore deux dates des plus controversées (Tarn, *Antig. Gon*, p. 461 sqq., et A. J. Reinach, *Rev. épigraph.*, 1913, p. 126 sqq.). La bataille d'Andros seule est mentionnée par Trogue-Pompée, au moins dans les sommaires (*prol.* XXVI). Cf. Wilamowitz, *Gött. Gel. Anz.*, 1914, p. 87.

6. C'était déjà l'impression du savant qui a défriché Délos (Homolle, *Arch. de l'intend. sacrée*, p. 46 etc. ; dates à changer légèrement : Schulhof, *Mél. Holleaux*, p. 281). Elle est confirmée par un spécialiste de l'épigraphie délienne, M. Roussel (*Bull. Corresp. hellén.*, 1911, p. 441 sqq.).

7. Ceci confirmé maintenant par la chronique de Lindos, XXXVII (*Rev. Épigraph.*, 1913, p. 106).

fluence macédonienne n'apparaît pas nettement à Délos avant l'époque d'Antigone Doson et même de Philippe V.

Il ne faudrait pas conclure de tout cela que la thalassocratie égyptienne se soit évanouie dès ce moment : la perte de quelques villes d'Ionie et de quelques îles n'affaiblissait pas sensiblement les ressources de l'Égypte et sa position dans le Nord. Ptolémée III Évergète (246-221) a trouvé des revanches du côté de la Syrie, et nous le voyons intervenir efficacement, jusqu'à la fin de son règne, en Ionie comme en Grèce.

Mais nous séparerons maintenant les événements d'Europe et ceux d'Asie. Nous n'entendons pas nier par là le lien qui a existé entre ces deux séries de faits : nous entendons dire seulement qu'on ne peut le préciser. Quels que soient les inconvénients du procédé que nous adoptons, ils sont moindres que ceux qu'on risquerait, en transformant en histoire suivie d'incertaines et inquiétantes combinaisons.

II

Commençons par l'Europe, où la puissance macédonienne a subi, à partir de 250, des pertes qui ont compensé et au-delà ses progrès maritimes.

Le premier événement fâcheux pour elle fut la mort de Cratère, le demi-frère et ami d'Antigone Gonatas. Le fils de Cratère, Alexandre, hérita de l'autorité de son père en Grèce, mais les intrigues de Ptolémée le décidèrent à la révolte : Antigone dut le faire disparaître (vers 256) [1]. Nicéa, veuve d'Alexandre, se maintint néanmoins à Corinthe jusqu'au moment où le roi, en la leurrant de l'espoir d'un mariage avec son fils Démétrius, trouva moyen de rentrer en possession de cette place de première importance [2]. Ce n'était pas pour longtemps.

Deux événements ont eu lieu en Grèce vers le même temps, qui n'intéressaient qu'indirectement la politique macédonienne. D'une part, la ligne arcadienne se reconstitua, et Mégalopolis y entra après la mort du tyran Aristodème. Sparte essaya de s'opposer à cette renaissance. Le roi Akrotatos avait été tué peu auparavant dans un combat contre Aristodème [3], et son fils Areus II était un enfant ; l'autre roi, Eudamidas II, était infirme ; ce fut donc un membre de

1. Trogue-Pompée, *prol.* XXVI. La date fixée après la délivrance de Sicyone par Plut., *Aratus*, 18. Cf. De Sanctis, *Klio*, 1909, p. 8.

2. Plut., *Arat.*, 17. Les haras royaux (Plut., *Arat.*, 6) étaient à Corinthe (*ibid.*, 24), non à Sicyone.

3. Plut., *Agis*, 3. Cf. Poralla, *Prosop. der Laked.*, p. 148, et De Sanctis, *Atti d. Accad. d. Sc. Torino*, 1911-2, p. 267 sqq.

la maison royale, Agis, qui commanda les troupes. Mais il fut vaincu et tué à Mantinée (vers 249) [1]. — Presque en même temps, les Étoliens faisaient un effort pour annexer la Phocide : ils rencontrèrent devant eux la ligue béotienne. Le béotarque Abéocrite engagea l'action à Chéronée, et resta sur la place (245). Cette défaite brisa pour toujours la force de la Béotie [2]. — En elle-même, la défaite des vieilles puissances grecques ne pouvait déplaire à Antigone : mais elle ouvrait la voie aux ligues achéenne et étolienne.

Les habitants de la côte Nord du Péloponnèse avaient eu de tout temps l'habitude de se réunir autour du temple de Zeus Homarios. Puis les rois de Macédoine avaient pris ombrage de ce lien, et forcé les petites villes achéennes, Patras, Dymé, Ægion, Pellène, à vivre isolément. En 280-275, la ligue ancienne se reconstitua sous une forme plus précise, imitée de la ligue étolienne : les cités achéennes ne formèrent plus vraiment qu'un seul État [3]. A la tête étaient deux stratèges ; il n'y en eut plus qu'un en 255, et Markos de Kérynéia, qui avait été le principal promoteur de la fédération, occupa la place, mais le parti républicain obtint que le même homme ne pourrait être stratège deux années de suite. A ce moment, la ligue acquit une importance toute nouvelle par l'adhésion de Sicyone. Cette ville, depuis sa conquête par le Poliorcète en 303, avait passé par une série de révolutions et vu s'élever nombre de tyrans : le dernier fut Nikoklès. Un jeune Sicyonien de grande famille, Aratus fils de Clinias, qui était forcé de vivre en exil à Argos, entreprit en 255 un coup de main contre le tyran, et parvint à le chasser [4]. Mais la rentrée des hommes proscrits par tant de révolutions successives ouvrait pour la ville une ère de difficultés : Aratus proposa donc le rattachement à la ligue achéenne, et l'obtint (251) [5]. Il devint aussitôt le personnage le plus en vue de la ligue : dès qu'il eut l'âge légal, on le porta à la stratégie (245) [6]. Son objectif principal fut dès lors l'Acrocorinthe, base de la domination macédonienne dans le Péloponnèse : bien qu'Antigone affectât toujours de le considérer comme un allié, il n'hésita pas, au cours de sa deuxième stra-

1. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2ᵉ p., p. 118 sqq. L'explication du commandement d'Agis par l'infirmité d'Eudamidas II me paraît indiquée.

2. Plut., *Aratus*, 16. Cf. Beloch, *Klio*, 1906, p. 39.

3. Pol., II, 41-3. Polybe n'indique pas, bien entendu, l'influence des précédents étoliens, mais elle me paraît évidente. Sur les divisions de partis, cf. Swoboda, *Klio*, 1912, p. 17 sqq.

4. Plut., *Arat.*, 2-9 (la date me paraît ressortir de l'allusion du c. 9 à « près de cinquante ans », — depuis 303 évidemment : cf. p. 31). Aratus avait vingt ans (Pol., II, 43).

5. Plut., *Arat.*, 9. Pol., II, 43 (avec la date). Rien au monde ne me paraît obliger à admettre que la délivrance de Sicyone et son rattachement à la ligue ait eu lieu la même année. Sur les difficultés intérieures de Sicyone, Plut., *Arat.*, 11-14.

6. Plut., *Arat.*, 16 (commet l'erreur de faire succéder immédiatement les deux premières stratégies d'Aratus). Pol., II, 43.

tégie (été 243),[1] à tenter un coup de main contre cette place. Des intelligences qu'il avait pratiquées dans la garnison lui en ouvrirent les portes. Peu après, Mégare se joignit à la ligue achéenne, qui devint aussitôt l'espoir de tous les adversaires de la Macédoine et des tyrans[2].

Antigone ne pouvait accepter cette violation du droit des gens, ni la perte de Corinthe : mais il était vieux, et tout entier alors à ses entreprises maritimes. Il resserra donc ses liens avec les Étoliens, que leur victoire en Béotie venait d'exalter, et les poussa à envahir le Péloponnèse. Aratus de son côté fit appel à Sparte. Là, la mort du petit Aréus II et celle d'Eudamidas avaient porté au trône le tuteur du premier, le vieux Léonidas, et Agis, un jeune homme de vingt ans. Le dernier était rempli de projets de révolution sociale : il voulait élargir la cité spartiate par une redistribution de la propriété foncière, et espérait gagner une partie de l'aristocratie spartiate en abolissant les créances hypothécaires. Il ne réussit qu'en faisant déposer Léonidas (242). Il avait donc besoin de gloire militaire, et vint rejoindre Aratus à Corinthe[3]. Les Étoliens reculèrent. Mais, en l'absence d'Agis, la contre-révolution s'était préparée à Sparte : elle éclata à son retour, et il fut mis à mort (automne 241). Léonidas remonta sur le trône, avec un oncle d'Agis, Archidamos, pour collègue[4]. Les victimes de la réaction en appelèrent aux Étoliens, auxquels le bon vouloir des Éléens et des Messéniens permit de pénétrer jusqu'en Laconie[5]. Ils y enlevèrent 50.000 hilotes, ce qui appauvrit le pays, mais diminua les chances de révolution sociale.

Cependant la ligue achéenne continuait ses progrès. Un des plus décisifs fut l'adhésion de Mégalopolis, où Lydiadas, qui s'était élevé à la tyrannie à la suite de sa victoire de Mantinée sur les Spartiates, déposa volontairement le pouvoir : il fut en récompense nommé stratège de la ligue, alternativement avec Aratus[6]. Beaucoup de petites villes de l'Arcadie septentrionale et de l'Argolide firent comme Mégalopolis[7]. Mais Argos resta au pouvoir du tyran Aristippe, et Athènes garda sa garnison macédonienne.

1. Plut., *Arat.*, 16-24. Polybe (II, 43) fixe la date avec la plus grande précision.

2. Plut., *Arat.*, 24 (ajoute à Mégare Trézène et Épidaure). Pol., II, 43.

3. Plut., *Arat.*, 31-2; *Agis*. Pol., II, 43. Sur la date, Pareti, *Note s. calend. spart.* (cf. *Rev. Crit.*, 1911, p. 490).

4. Plut., *Agis*; *Cléom.*, 5. Pol., IV, 35; V, 97; VIII, 1.

5. Plut., *Cléom.*, 18. La date n'est pas donnée, mais il n'y a pas de grandes divergences sur l'époque où a pu avoir lieu l'invasion.

6. Plut., *Arat.*, 24, 30, 35 : il semble indiquer la date de 241. M. Beloch (*Gr. Gesch.*, III, 2ᵉ p., p. 176-7) semble avoir compris que Lydiadas n'a été que trois fois stratège, et qu'à partir de son accession il a *toujours* alterné avec Aratus : je ne crois pas qu'il faille prendre Plut., *Arat.*, 30, si à la rigueur. Cf. pourtant Pol., I, 44.

7. Plut., *Arat.*, 24, 28, 34, 35. Pour Cléones, il semble indiquer la date de 241

Antigone Gonatas était mort (239). Son fils Démétrius II lui succéda. Il avait épousé la princesse épirote Phthia, et avait une fille qu'il avait donnée à Prusias de Bithynie [1]. Il avait donc des relations à l'Ouest et à l'Est. Seulement, une révolution éclata en Épire contre la maison de Pyrrhus [2] : le pays devint une république, et son appui manqua à la Macédoine quand éclata la guerre contre l'Étolie.

On a vu les progrès de la ligue étolienne depuis l'invasion gauloise, et surtout depuis la défaite des Béotiens. Elle était maintenant maîtresse de l'amphictyonie delphique, où elle disposait de 11 voix : seuls y figuraient, en dehors d'elle, 2 Delphiens, 2 Béotiens et 1 Chiote. Maîtresse de l'Oeta, elle convoitait la Thessalie méridionale [3]. De plus, à la suite de son intervention dans le Péloponnèse, les villes de Tégée et de Mantinée s'étaient rattachées à elle [4]. Et elle s'était réconciliée avec les Achéens.

La guerre qui suivit, et qui valut à Démétrius II le surnom d'Étolique [5], fut mêlée de nombreuses péripéties. Aratus, qui était moins brillant sur les champs de bataille que dans les entreprises nocturnes, fut battu à Phylacie par Bithys, général de Démétrius. Mais la Thessalie méridionale n'en fut pas moins conquise par les Étoliens. Athènes resta fidèle à la Macédoine : elle accorda le droit de cité à Bithys [6]. Aratus ne parvint pas davantage à « délivrer » Argos, où de nouvelles révolutions avaient porté à la tyrannie Aristomachos II.

Cependant, des changements graves se produisaient au Nord : un nouveau peuple barbare, les Bastarnes, avaient franchi le Danube. Sous cette pression, les incursions des Dardaniens recommencèrent : Démétrius périt en les combattant (229) [7]. Il laissait, de son avant-dernière femme Chryséis, un fils de neuf ans, Philippe. Le fils de Démétrius le Beau, Antigone Doson, épousa la reine et prit la régence.

Il était heureusement de taille à surmonter les difficultés qui l'assaillaient. En Macédoine, il affermit son autorité par un mélange de

(jeux néméens en juillet), pour Égine, Hermione, l'Arcadie occidentale, celle de 228. Mais tout cela est incertain. Cf. Polyen, II, 36 (la corruption exercée implique que Dioitas était stratège). Pol., I, 44.

1. Cf. Johnson, *Amer. Journ. of Philol.*, 1913, p. 395 ; Schulhof, *Mél. Holleaux*, p. 282, 287.

2. Trogue-Pompée, XXVIII (la révolution est postérieure à la mort d'Antigone). Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 106-7 : mais il n'est pas sûr qu'Hiéronyme de Syracuse (né v. 230) ait été le premier-né de Gélon et de la fille du dernier roi d'Épire.

3. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 350. Cette chronologie me paraît acceptée généralement aujourd'hui (De Sanctis, *Atti Accad. Sc. Torino*, 1911-2, p. 276 ; Bourguet, *Bull. Corresp. hellén.*, 1911, p. 490).

4. Pol., I, 46.

5. Cf. pourtant Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 92.

6. Plut., *Arat.*, 34. Michel, *Suppl.*, 1487. Cf. Johnson, *Amer. Journ. of Philol.*, 1913, p. 396-8.

7. Trogue-Pompée, XXVIII. Pol., II, 44.

modération et de fermeté qui assura la couronne de son petit-cousin et pupille. Il porta ses armes en Thrace pour intimider les Barbares du Nord [1]. A l'Ouest, l'hostilité de l'Épire était paralysée par les Illyriens. A l'Est, Antigone, appuyé sur l'Eubée et la Béotie, montra sa marine dans les Cyclades, et resserra ses liens avec Rhodes : peut-être même a-t-il pu prendre pied en Carie [2].

Mais, au Sud des Thermopyles, la mort de Démétrius avait entraîné de nouvelles pertes (228). A Athènes, le commandant, Diogène, se laissa acheter le retrait de la garnison, et la cité, sans rompre avec la Macédoine, reprit une existence indépendante : en l'honneur de Ptolémée Évergète, elle créa une treizième tribu, la Ptolémaïs [3]. A Argos, Aristomachos imita l'exemple de Lydiadas, et en fut récompensé comme lui par le poste de stratège de la ligue achéenne [4]. C'est au milieu de ces conjonctures que le réveil de Sparte, sous Cléomène, allait amener un nouveau changement dans la face de la Grèce.

III

En Asie, le mariage qui devait sceller la réconciliation des Lagides et des Séleucides avait eu une issue tragique.

Antiochus II Théos avait eu de Bérénice un enfant auquel il réservait le trône. Mais il partit d'Antioche, y laissant sa nouvelle famille, pour aller à Éphèse, où il retomba aussitôt sous l'influence de Laodice. Sentant approcher sa fin (247), il reconnut pour héritier l'aîné des fils qu'il avait eus de celle-ci, Séleucus II [5]. Presqu'en même temps s'accomplissait en Égypte le changement de règne. Le second fils que Philadelphe avait eu de sa première union avait longtemps vécu à l'écart, jusqu'au moment où la défection de Ptolémée, son frère aîné, l'avait rapproché de son père. On lui destinait la fille de Magas, Bérénice. Or, on sait que Démétrius le Beau était venu lui enlever cette héritière [6]. Mais le prince macédonien contracta une liaison coupable avec la reine-mère Apama : le sentiment populaire se révolta, et le couple fut massacré. Le fils de Philadelphe n'eut qu'à se présenter à Cyrène pour épouser Bérénice, et

1. Trogue-Pompée, XXVIII. Cf. Plut., *Arat.*, 34.
2. Pol., XX, 5; V, 89. Cf. A. J. Reinach, *Rev. Épigr.*, 1913, p. 123 sqq.
3. Plut., *Arat.*, 34-5. Johnson, *Amer. Journ. of Philol.*, 1913, p.396-8.
4. Plut., *Arat.*, 29, 35. Pol., II, 44-5.
5. Eus., I, 251. Polyen, VIII, 50. Pline, VII, 53. Val. Max., IX, 15, *ext.* 1.
6. Cf. ci-dessus, p. 252. Il me paraît certain que le mariage de Ptolémée et de Bérénice n'a été consommé qu'à l'avènement de celui-ci (cf. Catulle, 66, v. 11-15; on sait que cette pièce est imitée du poème de Callimaque sur la *Chevelure de Bérénice* : cf. Wilamowitz, *Reden u. Vorträge*, éd. 1901, p. 193).

rétablir ainsi le lien qui unissait la Cyrénaïque à l'Égypte. Peu après, au début de 246 [1], la mort de Philadelphe le fit monter sur le trône des Lagides, avec le nom de Ptolémée III Évergète. Il était décidé à soutenir les droits de sa sœur contre Séleucus II, et envoya aussitôt la flotte de Cypre pour la défendre. Le rapport d'un des commandants nous a conservé le récit de la campagne [2] :

[Les Égyptiens ont d'abord pris une place en Cilicie]. « Vers le même temps, Pythagoras et Aristoklès, avec 15 vaisseaux que la reine-sœur leur avait envoyés, appareillèrent pour Soles de Cilicie et y prirent l'argent, qu'ils envoyèrent à Séleucie [de Syrie]; il y avait 1500 talents. Aribaze, le stratège de Cilicie, voulait envoyer cet argent à Éphèse, au parti de Laodice, mais les habitants de Soles et les autorités locales s'y étant opposés, et Pythagoras et Aristoklès les ayant soutenus avec énergie, tout tomba entre nos mains, argent, ville et citadelle. Aribaze essaya de s'enfuir au delà du Taurus, mais quelques-uns des indigènes lui coupèrent la tête, qu'ils envoyèrent à Antioche. Quant à nous, après avoir armé nos vaisseaux, à la première veille, nous embarquâmes autant d'hommes qu'on pouvait contenir le port de Séleucie, puis nous arrivâmes au fort Posidéion vers la 8e heure [3], et de là, à l'aurore, nous gagnâmes Séleucie. Les prêtres, les magistrats, les habitants, les officiers et les soldats s'étaient couronnés et avaient jonché de fleurs la route du port, sans négliger aucune manifestation de joie. Quand nous fûmes dans la ville, les habitants sacrifièrent devant leurs portes, et les hérauts souhaitèrent la bienvenue sur la grande place. Ce jour-là fut tout au repos. Le lendemain, profitant des circonstances, nous nous embarquâmes, avec tous les satrapes, stratèges, les chefs de la garnison,... et nous arrivâmes (par l'Oronte) à Antioche. Là, l'accueil de la foule fut saisissant. Hors des portes, satrapes, officiers, soldats, prêtres, jeunes gens du gymnase, couronnés, vinrent au devant de nous avec des sacrifices et des acclamations.... Après avoir accompli les cérémonies, et fait les libations avec dix des habitants, au coucher du soleil, nous allâmes droit à la reine-sœur. Nous vaquâmes aux affaires avec les chefs, les troupes, les autres habitants, et prîmes toutes les dispositions... »

L'intervention égyptienne éveilla des susceptibilités qui se traduisirent brutalement à la nouvelle que Séleucus II se préparait à

1. Cf. Cavaignac, *Bull. Corresp. hellén.*, 1914. Je ne vois pas de raison de ne pas admettre que le 25 Dios ait été la date du véritable avènement, puisqu'Évergète n'était pas associé au trône.

2. Sur cette pièce (Wilcken, *Chrestom.*, I, 2, n° 1), voir en dernier lieu De Sanctis, *Atti Accad. Sc. Torino*, 9 juin 1912, que j'ai suivi dans l'ensemble. M. Jouguet estime que la lecture Σολειων, à la col. II, l. 7, est sûre.

3. On a remarqué que c'était le premier document où la mention de l'heure se rencontrât (cf. pourtant Diels, *Neue Jahrb. f. d. Klass. Alt.*, 1914, p. 13).

arriver : Bérénice et son enfant furent massacrés à Daphné. Ptolémée Évergète entra alors en scène et s'avança jusqu'à l'Euphrate : il recueillit même l'hommage des satrapes de l'Iran, ce qui lui permit de se représenter comme vainqueur de toute l'Asie [1]. Rappelé en Égypte par des troubles, il se servit de ses prisonniers pour y fortifier la colonisation militaire. Mais Séleucus II arriva à reconquérir son trône par une victoire qui lui valut le surnom de Kallinikos, et sur l'emplacement de laquelle, près de l'antique Karkhémis, il éleva la ville de Kallinikon (242-1) [2]. Ptolémée se maintint à Séleucie de Syrie, à Soles de Cilicie, à Orthosie et à Damas. Une flotte que Séleucus avait armée dans les ports d'Ionie avait été détruite par la tempête : la flotte ptolémaïque resta donc maîtresse des côtes d'Asie-Mineure, et occupa même les villes côtières de Thrace, Ainos et Maronée [3]. Une paix a dû être signée sur la base de l'*uti possidetis* [4]. Mais Évergète est resté jusqu'à la fin à l'affût des embarras multiples des Séleucides.

Séleucus, en effet, avait laissé à Éphèse un frère cadet, Antiochus, qui était né dans la pourpre et avait les préférences de l'impérieuse Laodice. Dès qu'il eut quatorze ans, ce frère revendiqua l'héritage paternel avec une rapacité qui lui valut le surnom de Hiérax (Vautour). Il avait pour lui le gouverneur de Sardes, Alexandre. Il paya aux Galates établis autour d'Ancyre et de Pessinonte un de ces subsides que les rois d'Orient qualifiaient de solde, tandis que les Barbares l'appelaient un tribut. Quand Séleucus Kallinikos, fort de l'appui des rois de Cappadoce et de Pont, qu'il avait gagné par des alliances matrimoniales, voulut reprendre l'Asie-Mineure, il fut écrasé à Ancyre [5]. On le crut mort pendant quelque temps. La guerre continua : un moment, Antiochus Hiérax pénétra jusqu'en Mésopotamie, et ne fut repoussé que par le Cappadocien Ariaramnès [6]. Il a gardé les provinces séleucides d'en deçà le Taurus jusqu'à sa mort.

Séleucus avait en outre à restaurer son autorité dans les provinces orientales. De ce côté, Séleucus Nicator avait déjà sacrifié l'Inde, et le satrape de Bactriane, Diodote, avait pris le titre de roi après

1. Cf. l'inscription d'Adulis (Michel, 1239), et *Flinders Petrie Pap.*, II, 29 *e* (cf. Lesquier, *Les instit. milit. de l'Ég.*, p. 46).
2. *Chron. Pasch.*, I, 330.
3. Justin, XXVII, 2.
4. Justin, XXVII, 2 (*in decem annos*???). De Sanctis, *Atti Accad. Sc. Torino*, 1911-2, p. 802, 957.
5. Trogue-Pompée, *prol.* XXVII. Eusèbe, I, 251. Phylarque (Athénée, XIII, 593 *e*) doit être la source.
6. Trogue-Pompée, *prol.* XXVII. La chronologie ne peut être établie qu'approximativement. L'événement semble postérieur à la mort d'Antigone Gonatas (239 ; cf. ci-dessus, p. 256) et à la mort de Ziaélas. Mais la date de celle-ci n'est pas sûre : M. Beloch (*Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 162) ne la fait descendre jusqu'en 229 que parce qu'il date de 230 la première victoire d'Attale sur les Galates (cf. ci-dessous, p. 260). Cf. aussi Memnon, 22-3.

la mort d'Antiochus Soter. Plus dangereuse encore fut la poussée des tribus nomades qui se glissaient en Parthyène et en Hyrcanie : en 247, un de leurs chefs, Arsakès, y avait pris, lui aussi, le titre royal [1]. Séleucus alla le combattre, et ne parvint pas à le refouler dans le désert. Il fut du reste rappelé à Antioche par une conspiration de sa tante Stratonice, l'épouse répudiée de Démétrius II, qui s'était réfugiée à sa cour : il en vint à bout [2].

Antiochus Hiérax n'était pas resté paisible possesseur des provinces cistauriques. Attale, qui avait succédé à Eumène sur le trône de Pergame en 241, avait brillamment inauguré son règne en refusant le tribut aux Galates et en les battant aux sources du Kaïkos [3]. Profitant ensuite de ce que ces Barbares s'étaient engagés dans les querelles de succession bithyniennes [4], il attaqua Antiochus lui-même. La guerre fut rude, car on nous parle de trois batailles, en Mysie, en Lydie, en Carie (vers 229) [5]. Hiérax fut un moment prisonnier de Ptolémée : puis il termina sa vie errante en Thrace, où les Gaulois auxquels il s'était fié le tuèrent (227) [6]

La situation de la monarchie séleucide n'était donc pas brillante quand Kallinikos mourut prématurément d'une chute de cheval (226). Son fils aîné, Séleucus III Soter ou Kéraunos, était un adolescent : le représentant de la branche cadette des Séleucides, Andromachos, exerça le pouvoir [7]. Le plus pressé était de reprendre à Attale les provinces de l'Asie-Mineure occidentale. Mais la lutte engagée contre lui ne fut pas heureuse, puisqu'Andromachos fut fait prisonnier et confié à la garde de Ptolémée, allié d'Attale. On ne sait où elle en était quand Séleucus III tomba sous les coups d'un chef de mercenaires gaulois, Apatourios (223) [8]. Son frère cadet, qui gouvernait déjà la Haute-Asie, recueillit le pouvoir : il devait être Antiochus le Grand.

1. Justin, XLI, 4, 5. Sur l'ère parthe, cf. Mahler, *Zeitschr. f. Assyriol.*, 1894, p. 46 sqq.
2. Justin, XXVIII, 1 ; Agatharchide (*Fragm. histor. graec.*, III, 196).
3. Sur cette victoire d'Attale, cf. Cardinali, *Il regno di Pergamo*, p. 23 sqq., 41, 106, 112, 116 et en dernier lieu A. J. Reinach, *Rev. Ét. gr.*, 1913, p. 386. Il est certain qu'il y a souvent confusion entre les exploits d'Attale et ceux d'Eumène II contre les mêmes Galates, lesquels ont donné naissance aux Nicéphories triétériques (Fränkel, *Inschr. v. Perg.*, n° 167, p. 105. Cf. Hynding, *Mitt. Inst. Ath.*, 1910, p. 412).
4. Les enfants du second lit de Nicomède I disputaient le trône à Ziaélas : celui-ci fut tué par les Galates (Trogue-Pompée, XXVI ; Phylarque : *Fragm. hist. gr.*, I, 341), on ne sait au juste quand (cf. p. 259 n.). Son fils Prusias régnait en tous cas vers 227 (Pol., V, 90). Cf. Herzog, *Mitt. Inst. Ath.*, 1905, p. 178, 180.
5. Justin, XXVII, 3 ; Eusèbe, I, 253 ; etc. Cf. Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 41 sqq.
6. Trogue-Pompée, XXVII. Pol., V, 74. Eus., I, 253.
7. Polyen, IV, 17. Pol., IV, 51. Cf. *Inschr. v. Perg.*, 25, 26, 35, 36.
8. Trogue-Pompée, XXVII, XXX. Pol., IV, 48 ; V, 40.

IV

C'est à ce moment que l'attention de l'Orient fut un instant distraite par l'apparition des Romains au-delà de l'Adriatique.

Cette mer avait toujours été mal famée. La côte dalmate en particulier était faite pour abriter des repaires de pirates : leurs barques légères, bien manœuvrées, pouvaient être rendues redoutables même aux vaisseaux de ligne. Il suffisait pour cela que le hasard des guerres de tribu à tribu créât dans ces régions une souveraineté suffisamment étendue : c'est ce qui arriva, vers 240, avec le roi Agron, fils de Pleuratos [1].

Démétrius II de Macédoine avait eu affaire, nous l'avons vu, aux Barbares du Nord en même temps qu'aux deux ligues grecques, cependant que les Épirotes massacraient la famille royale à laquelle il était allié. Il prit à sa solde les chefs illyriens, Agron et ses vassaux, Scerdilaïdas, qui régnait dans les montagnes de l'Albanie, et Démétrius, prince de Pharos [2]. Les Illyriens délivrèrent les Acarnaniens de Médion, menacés par les Étoliens. Ils ravagèrent l'Élide et la Messénie. Ils vinrent prendre Phoinikè (qui leur fut livrée par des mercenaires gaulois renvoyés de Sicile par les Romains) et forcèrent les Épirotes à la paix. Menacés un moment par la poussée dardanienne qui coûta la vie à Démétrius II (229), et par une révolte des Isséens [3], la reine Teuta, qui avait succédé à Agron, envoya (début de 228) sa flotte menacer Corcyre et Épidamne. Les Achéens qui intervinrent furent écrasés près de Paxos, où périt un vétéran de leur ligue, Markos de Kéryneia [4]. Et Corcyre et Épidamne étaient en danger, quand parurent les Romains.

A partir de la première guerre punique, les marchands italiens, Vénètes de Padoue, Grecs d'Ancône et de Tarente, Latins de Brundusium, avaient fréquenté de plus en plus les ports grecs. Quelques-uns avaient été houspillés par les Illyriens, et l'ambassadeur Coruncanius, qui était venu demander réparation à Teuta, avait été tué. Au printemps de 228, les consuls Fulvius et Posthumius mirent en mer avec toute la flotte et toute l'armée romaine, 200 vaisseaux de ligne, 20.000 légionnaires [5]. Aucune puissance orientale, sauf l'Égypte, n'eût pu aligner alors de pareilles forces. Il va de soi que les Illyriens furent battus, repoussés des villes grecques, relancés

1. Pol., II, 2 sqq.
2. Pol., II, 2, 5, 10.
3. Pol., II, 6, 8.
4. Pol., II, 9, 10.
5. Pol., II, 8, 11 (cf. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 24). Pour la chronologie, je suis MM. Beloch (*Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 214) et Varese (*Cronol. rom.*, p. 43-4) : cf. la note chronologique. *Act. triumph.*, a. 228.

jusque dans leurs repaires (Monténégro et Bosnie). Dès le mois de septembre 228, Fulvius revenait triompher à Rome. Mais Posthumius resta sur les lieux, et commença à habituer les populations grecques à agir sous l'impulsion romaine. Au printemps de 227, Teuta céda. Elle perdit une grande partie de ses possessions, destinée à Démétrius de Pharos qui l'avait trahie. Elle s'engagea à ne plus envoyer de bâtiments au sud du Lissos (rivière de Scutari) [1]. Posthumius reçut dans l'alliance romaine Épidamne, Apollonie, Corcyre, et les districts côtiers voisins (y compris l'Atintanie) [2]. Surtout, il envoya des ambassadeurs notifier aux Étoliens et aux Achéens la clause qui fermait aux corsaires les eaux grecques. Athènes et Corinthe échangèrent des ambassades avec Rome, et la dernière invita les Romains aux jeux isthmiques de 226 [3].

Déjà les rois de Syrie eux-mêmes entendaient parler des Italiens [4]. Ilion était alors disputée, on l'a vu, entre Attale de Pergame et les généraux de Séleucus III. Une lettre fut écrite au Séleucide pour lui notifier que, s'il voulait être considéré comme ami et allié du peuple romain, il eût à tenir pour exempte de tribut la petite ville que Rome avait adoptée comme métropole [5]. On ne nous dit pas quelle impression cette étrange demande fit sur les hommes d'État syriens. Mais le nom de Rome avait retenti jusqu'en Asie.

Seulement, avant que ces faits développassent leurs conséquences normales, l'équilibre oriental allait être modifié : la Macédoine et la Syrie allaient se relever, tandis que l'Égypte commencerait à descendre.

1. Pol., II, 12.
2. Pol., II, 11. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 321. Les monnaies (victoriats) : Barclay V. Head, p. 314, 329.
3. Pol., II, 12.
4. D'après Eutrope (III, 1), les Romains auraient offert leur secours à Ptolémée III contre Séleucus II vers 240. De toutes les traditions relatives aux premiers rapports entre Romains et Macédoniens, celle-ci me semble la plus difficile à admettre.
5. Suétone, *Claude*, 25. M. Colin (*Rome et la Grèce*, p. 36, 45) rapporte le fait à Séleucus II. Mais le passage Pol., V, 78, ne me paraît pas péremptoire : Ilion a dû passer d'un maître à l'autre plusieurs fois. Et il me paraît plus naturel de placer cette démarche des Romains après la guerre d'Illyrie.

CHAPITRE III

L'Orient de 228 à 213 : les ligues et les rois.

Formation de puissances secondaires.
I. Originalité des ligues étolienne et achéenne ; leur extension. — Le pouvoir fédéral. — Les cités. — Les individus. — Différences entre les ligues : 1° au point de vue fédéral, 2° au point de vue des droits locaux. — Force restreinte des ligues. — Les ligues et la Macédoine.
II. Sparte. — Projets de Cléomène. — Guerre avec les Achéens. — Coup d'État. — Succès de Cléomène. — Intervention d'Antigone. — Ptolémée abandonne Cléomène. — Sellasie (221). — Mort d'Antigone ; son rôle.
III. La ligue étolienne. — Révolutions de Sparte. — La guerre sociale. — Paix de Naupacte (217). — Puissance de Philippe. — Ses projets contre Rome.
IV. Achéus et Attale. — Antiochus III et Molon. — Ptolémée, Antiochus et Achéus. — Bataille de Raphia (217). — Ptolémée Philopator. — Antiochus abat Achéus (213). — Attale.
V. Origines et progrès de Pergame jusqu'à Attale I (241-197). — Caractère de la monarchie. — Sa force d'attraction.
L'équilibre oriental au moment où intervient Rome.

Le principal objet de la politique lagide au IIIe siècle avait été de favoriser l'essor, dans l'Archipel, de puissances secondaires assez solides pour tenir en échec les deux monarchies rivales. Elle y avait réussi. Les ligues étolienne et achéenne, en Grèce, le royaume de Pergame, en Asie-Mineure, étaient maintenant des États avec lesquels tout le monde devait compter sérieusement.

I

Commençons par les ligues grecques.

Bien que les anciennes unités ethniques eussent laissé nombre de

---

M. Dubois, *Les ligues achéenne et étolienne*, 1885. — Cardinali, *Il regno di Pergamo*, Rome 1906. — A. J. Reinach, *Mél. Holleaux*, p. 233.

Fouilles de Pergame (*Mitteil. Instit. Athen*). — L'autel de Pergame (Musée de Berlin). — Barclay V. Head, *Hist. Num.*, p. 334, 416. — *Inschriften v. Pergamon.* — Papyrus de Magdola (Lesquier, *Pap. de Magdola*, 1912). — Polybe, II, IV et V. — Diodore, XXVI. — Justin, XXVIII, XXIX, XXX. — Plutarque, *Cléomène.* — Eusèbe, *Chron.*

vestiges, on sait que l'évolution politique de la race grecque avait reposé en somme, à dater du VIIe siècle, sur la cité souveraine. Les associations de cités n'avaient guère dépassé le degré de l'alliance diplomatique et militaire, et la symmachie spartiate avait été la plus stable précisément parce qu'elle était la plus lâche. Les fédérations plus unies du IVe siècle, Béotie, Chalcidique, Arcadie, avaient été vues d'un mauvais œil et dissoutes par les rois macédoniens, Philippe, Alexandre, Ptolémée, Démétrius, qui ne voulaient connaître que la ligue de Corinthe, patronnée par eux. C'est l'éclipse de la puissance macédonienne, entre l'effondrement des Argéades et la consolidation de la dynastie antigonide, qui avait permis le développement de nouveaux κοινά. Deux d'entre ceux-ci ont acquis une importance qui n'était pas étroitement locale. On a vu le développement des ligues étolienne et achéenne jusque vers 225. La ligue étolienne comprenait maintenant, outre l'Étolie propre, une partie de l'Acarnanie et les îles Ioniennes sauf Zacynthe, les petits peuples de l'Œta, la Phocide et le Sud de la Thessalie, l'Élide et la Messénie. Elle cherchait à se rattacher la Béotie. Elle avait englobé un moment Tégée et Mantinée. Maîtresse de l'amphictyonie delphique, elle concluait des conventions lointaines avec les cités qui cherchaient à se garantir contre les brigandages publics et privés des Étoliens [1]. La ligue achéenne n'avait compris longtemps que les petites villes de la côte Sud du golfe de Corinthe. Puis elle s'était annexée l'Argolide et l'Arcadie. Elle avait cherché à se subordonner Sparte et Athènes. Elle était alliée des Ptolémées dont elle recevait les subsides [2]. Le moment est venu de voir en quoi consistaient ces fédérations, en quoi elles se ressemblaient, et en quoi elles différaient.

Ces ligues étaient de véritables États, puisque d'une part elles empêchaient toute communication de leurs membres avec l'étranger, d'autre part tout règlement de différends entre leurs membres, sans l'intervention du pouvoir fédéral. A ce pouvoir participaient, en principe, tous les membres mâles et adultes de la ligue (l'âge légal était, chez les Achéens, trente ans) [3]. Ces membres étaient convoqués en assemblée plénière, régulièrement au printemps et à l'automne, extraordinairement en cas de nécessité. Il y avait en outre un conseil plus facile à réunir, qui se composait des délégués des villes. L'exercice des fonctions politiques était gratuit, et le lieu

1. Cf. ci-dessus, p. 154. Michel, 25, 27, 187. Il me semble que M. Tarn juge trop favorablement les conventions conclues par les Étoliens (*Antig. Gon.*, p. 209); il est vrai qu'il ne parle que pour les débuts de la ligue (p. 347). Sur le Sud de la Thessalie, Swoboda, *Klio* 1911, p. 450.

2. Cf. ci-dessus, p. 254.

3. Cf. en dernier lieu Swoboda, *Klio*, 1911, p. 458. Polybe n'avait pas l'âge légal en 181 (XXIV, 6). Sur les assemblées, Holleaux, *Bull. Corr. hellén.*, 1905, p. 369.

de réunion cessa, chez les Étoliens d'abord, puis peut-être chez les Achéens, d'être fixe. Il existait en outre un comité permanent, les *apoclètes* (plus de 30) chez les Étoliens, les *damiurges* (10) chez les Achéens, qui assistaient le stratège [1]. Celui-ci, élu et annuel, était le véritable chef de l'État : il n'avait qu'un petit nombre d'auxiliaires, hipparque, navarque, secrétaire.

Dans ses rapports avec les peuples annexés de gré ou de force, la ligue ne tolérait pas l'existence de sous-fédérations : les districts qu'on rencontre au IIe siècle ne sont que des circonscriptions administratives. Elle se défiait même des cités trop grandes, et opérait volontiers des contre-synœcismes. Elle ne voulait avoir au-dessous d'elle que de petites communes, qui souvent n'étaient que des bourgades : le conseil, représentation de ces « cités », comprenait 1.000 membres chez les Étoliens, peut-être 200 chez les Achéens, au temps de la plus grande extension [2]. Ces cités gardaient leurs constitutions et leurs lois, en tant qu'elles n'étaient pas en contradiction avec le droit fédéral.

Les individus englobés dans la ligue étaient donc citoyens d'une cité, et exerçaient leurs droits politiques comme tels. Mais — et c'est ici que les ligues nouvelles se distinguaient des anciennes — ils exerçaient leurs droits civils, *ipso facto*, dans toute l'étendue de la confédération. Au lieu que jadis le citoyen de Thespies ou de Lébadée, en dehors de la collaboration militaire, restait aussi étranger à celui de Thèbes qu'à celui d'Athènes, l'Étolien de Naupacte ou l'Achéen d'Orchomène avait le droit d'acquérir de la terre et le droit de contracter un mariage légitime dans n'importe quelle cité de sa confédération [3]. Il devait s'ensuivre, et il s'ensuivit en effet, une unification assez rapide du droit. Elle se reconnaît à bien des signes extérieurs : constitution de dialectes communs, étolien et achéen, — adoption générale du calendrier fédéral, — il est à peine besoin d'ajouter : adoption d'une monnaie commune [4].

Les ressemblances ont donc dominé de beaucoup les différences ; celles-ci ont existé pourtant, et expliquent, en dehors des rivalités locales, pourquoi telle cité, tel individu, s'est agrégé à une ligue plutôt qu'à l'autre. L'assemblée plénière, chez les Étoliens, votait par tête, d'où la prédominance des Étoliens propres : les hiéromné-

1. Swoboda, p. 460-1. Cf. le Dict. Saglio-Pottier, et la *Realencycl.* de Wissowa, s. v. Sur la gratuité : Pol., XXIII, 7, 8.

2. Cf. M. Dubois, p. 178 (liste incomplète). Le mouvement urbain chez les Étoliens exagéré, je crois, par M. Swoboda (*Wien. Stud.*, 1912, p. 37-42).

3. Swoboda, *Klio* 1912, p. 17 sqq. Sur l'ancienne ligue béotienne, cf. Bonner, *Class. Philol.*, 1910, p. 405 sqq. Le droit de cité a une plus grande valeur à Dymé qu'à Éphèse, parce qu'à Dymé il emporte la qualité d'Achéen (Roussel, *Rev. Philol.*, 1913, p. 334).

4. Sur le dialecte, Meillet, *Aperçu d'une hist. de la langue gr.*, p. 353 sqq. Sur les monnaies, Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 334 sqq., 416 sqq.

mons par exemple (représentants dans l'amphictyonie delphique) ont été souvent des Étoliens, même pour les peuples annexés comme les Œtaiens [1]. Chez les Achéens, le vote avait lieu par cité, comme dans le Conseil. D'une façon générale, le rôle de l'assemblée plénière, par rapport au Conseil, semble avoir été plus grand en Étolie qu'en Achaïe. D'autre part, chez les Étoliens, les apoclètes ont été surtout des conseillers du stratège : celui-ci exerçait une grande action. Chez les Achéens, les damiurges étaient plutôt chargés de contrôler le stratège, qui ne votait pas avec eux ; et le stratège ne pouvait être réélu deux années de suite [2]. Dans la mesure indiquée, on peut dire que la tendance démocratique et monarchique était plus accusée chez les Étoliens, la tendance censitaire et républicaine plus accusée chez les Achéens.

Quant aux rapports avec les cités, ils ont différé surtout en raison du caractère des régions où s'étaient étendues les ligues. Les Étoliens avaient eu affaire plutôt à des peuples dont la législation était peu développée. Peut-être faut-il faire exception pour la Thessalie : quand la ligue ordonne le sectionnement de Mélitée et de Pérée, elle prescrit que les Péréens auront « mêmes lois que les Mélitéens » [3]. Mais la législation fédérale a eu là plus d'importance, et un collège spécial de magistrats, les *nomographes*, a été chargé de la codifier. Les Achéens au contraire ont trouvé de vieilles cités, pourvues parfois de législations fameuses : Mégalopolis, par exemple, a conservé celle de Prytanis [4]. Le droit fédéral a eu plus de peine à dominer : quand Sparte, par exemple, sera annexée à la ligue, l'abolition des « lois de Lycurgue » y fera scandale. L'attachement des citoyens des villes fédérées semble avoir été plus marqué dans la ligue étolienne que dans la ligue achéenne.

On a été tellement émerveillé de voir les Grecs créer spontanément des formes politiques quelque peu larges et solides que les klephtes du Pinde et les bourgeois conspirateurs du Péloponnèse ont pris, dans l'esprit des écrivains anciens et modernes, une importance disproportionnée [5]. Les ligues ne pouvaient pas, pourtant, dépasser un degré modeste de puissance. La machine gouvernementale y était lourde à mettre en mouvement, surtout chez les Achéens N'ayant jamais pu interdire à leurs adhérents de prendre du service à l'étranger, elles n'ont jamais réuni qu'une faible partie de la puissance militaire dont elles auraient pu disposer (20 ou 30.000 hom-

1. Cf. Dubois, p. 28-9.
2. Cf. ci-dessus, p. 254.
3. Michel, 22, l. 28-29.
4. Pol., V, 93.
5. Ajouter que Phylarque, l'historien de cette période, bien qu'écrivant à Athènes, a tout vu du point de vue péloponnésien (Susemihl, *Gesch. der alexandr. Liter.*, I, p. 630 sqq.).

mes)[1]. La juridiction fédérale, si elle existait, ne s'exerçait que par l'intermédiaire, et suivant le bon vouloir, des autorités locales[2]. Les ligues ne disposaient d'autres ressources financières que des contributions matriculaires des cités, très difficiles à rassembler : elles n'ont jamais eu de marine sérieuse[3]. Elles ne pouvaient donc entrer en concurrence avec les monarchies militaires macédoniennes, ni même avec la Sparte réformée de la fin du IIIe siècle. Mais elles ont été assez fortes pour créer aux grandes puissances des embarras sérieux.

N'oublions pas enfin que le plus grand historien de la période s'est trouvé naître et vivre dans leur zone d'action, adhérent enthousiaste de l'une, adversaire assez passionné de l'autre[4].

Quoi qu'il en soit, les préoccupations causées par les Étoliens et les Achéens à la Macédoine étaient suffisantes, vers 225, pour la forcer à ajourner ses projets de domination maritime[5].

II

La ligue achéenne était, heureusement pour la Macédoine, menacée par un État qui avait un trop riche passé pour accepter son hégémonie, et qui était en voie de transformation intérieure : Sparte.

On a vu à quel état de squelette était réduite la cité spartiate au temps d'Agis, et comment la première tentative de réforme avait avorté : le mouvement n'en était pas moins déclanché. En 235, la mort de Léonidas livra le trône des Agiades à son fils Cléomène, jeune homme de vingt ans qui avait épousé la veuve du malheureux Agis et repris ses projets[6]. Il lui fallait, pour les mener à bien, des succès extérieurs. Il commença par reprendre Tégée et Mantinée aux Étoliens[7]. Ceux-ci laissèrent faire : secrètement jaloux de la ligue achéenne, ils voyaient sans déplaisir un rival s'élever contre elle dans le Péloponnèse.

Aratus essaya d'arrêter Cléomène en occupant, par une de ses finesses ordinaires, Belbina sur les frontières de la Laconie : il échoua, et déconseilla désormais la guerre contre Sparte. Mais Aristomachos, devenu stratège en 223, ne se laissa pas arrêter par ses

1. Cf. Dubois, p. 159.
2. Swoboda, p. 28 sqq. Cf. Plut., *Arat.*, 40 ; *Cléom.*, 17.
3. Cf. Pol., V, 3, II, 9 ; Plut., *Philop.*, 14.
4. Cf. Lucas, *Uber Polyb. Darstellung d ätol. Bundes*, Königsberg 1827.
5. Cf. ci-dessus, p. 257. Sur l'inscription de Délos, Holleaux, *Bull. Corresp. hellén.*, 1907, p. 94 sqq.
6. Plut., *Cléom.*, 1-3; date: 38. Cléomène était certainement majeur lors de son avènement.
7. Pol., II, 46.

représentations, et un premier choc formel eut lieu entre Achéens et Spartiates à Pallantion en Arcadie [1]. L'an d'après, Aratus, étant stratège (227), rentra dans Mantinée; mais Cléomène remporta deux succès, au mont Lycée et à Laodicée. Dans la seconde action périt Lydiadas de Mégalopolis, qu'Aratus fut accusé d'avoir volontairement abandonné [2].

Le moment était venu pour Cléomène d'exécuter ses projets (hiver 227-6). Laissant la milice nationale à Orchomène sous son beau-père Mégistonos, il ramena ses mercenaires à Sparte par une marche forcée, surprit et égorgea quatre des cinq éphores, et proscrivit quatre-vingts citoyens. La royauté fut ainsi rendue toute-puissante. Cléomène avait fait assassiner précédemment le représentant de l'autre branche royale, Archidamos; il donna le second trône à son frère Eukleidas, et resta seul maître [3]. Immédiatement, il procéda à un partage nouveau de la propriété foncière, faisant entrer ainsi dans la cité, non seulement les Spartiates de la classe des Inférieurs, mais même nombre de Périèques. Plus tard, il permit à 6.000 Hilotes de racheter leur liberté [4]. Il eut ainsi une nombreuse infanterie nationale, qu'il organisa à la macédonienne, et arma de sarisses.

En 226, le roi de Sparte porta la guerre jusqu'en Achaïe, et remporta une nouvelle victoire à l'Hécatombéon. La situation devint si critique pour les Achéens qu'Aratus se déroba à la stratégie en 225, et laissa ce poste difficile à un de ses affidés, Timoxène [5]: le vieux chevalier du guet-apens se sentait mal à l'aise en face d'un vrai soldat. Les villes d'Arcadie et d'Argolide se détachaient l'une après l'autre de la ligne. Mais Cléomène aurait désiré surtout être stratège de celle-ci, et en faire l'instrument de ses projets de domination : il entama des pourparlers à ce sujet, essaya même d'acheter Aratus [6]. Ptolémée Évergète, qui avait besoin d'un stipendié dans le Péloponnèse pour tenir en respect le Macédonien, avait trouvé expédient de remplacer les subsides qu'il versait depuis longtemps à Aratus par des subsides à Sparte, jugée plus solide [7].

Il ne restait aux Achéens qu'à se jeter dans les bras de la Macé-

1. Cf. ci-dessus, p. 257. La prise de l'Acrocorinthe étant bien déterminée, il suit des réflexions de Plutarque (*Arat.*, 38, *Cléom.*, 15) qu'Aratus a renoncé pour la première fois à la stratégie en 225; donc la stratégie d'Aristomachos (*Arat.*, 35) se place en 228. Les négociations avec lui avaient commencé avant même la mort de Démétrius II, sous Lydiadas 230-29 (*ibid.*; cf. Pol., II, 44).

2. Plut., *Arat.*, 36-7; *Cléom.*, 5. Date de la prise de Mantinée : Pol., II, 57.

3. Plut., *Cléom.*, 5 (cf. *Parall. av. Gr.*, 5), 7-11. Paus., II, 9.

4. Plut., *Cléom.*, 23. Cf. Macrobe, *Saturn.*, I, 11, 34, qui dit 9000.

5. Plutarque, dans *Aratus* (38-39), semble placer la bataille de l'Hécatombéon après l'élection de Timosthène, mais, dans *Cléomène* (14-15), il rétablit l'ordre.

6. Plut., *Arat.*, 38-39; *Cléom.*, 15-17.

7. Le retrait de paiement à Aratus se déduit de Plut., *Arat*, 41; *Cléom.*, 19; le paiement de subsides à Cléomène de Plut., *Cléom.*, 22, 27. Cf. Pol., II, 51, 63.

doine. Aratus avait depuis longtemps fait tâter le terrain par des Mégalopolitains, et des négociations étaient maintenant en cours avec Antigone Doson. Mais celui-ci exigeait d'abord l'Acrocorinthe, et le prix était cher. Les Corinthiens tirèrent la ligue d'embarras en se donnant, eux aussi, à Cléomène (223). Aussitôt le traité d'alliance fut conclu[1] : Antigone, qui attendait en Thessalie, se vit fermer les Thermopyles par les Étoliens, mais il passa par Chalcis, et, grâce à l'alliance béotienne, arriva à l'isthme[2]. Aussitôt un revirement se produisit à Argos, qui ne s'était ralliée à Cléomène qu'à contre-cœur, et le roi de Sparte, menacé sur ses derrières, évacua Corinthe. Les Macédoniens occupèrent l'Acrocorinthe.

Les classes possédantes, dans le Péloponnèse, avaient été alarmées par les allures démagogiques du Spartiate, et déçues par l'insuffisance de la protection que leur assurait la ligue : elles accueillirent avec joie le roi de Macédoine[3]. Celui-ci, dans la campagne suivante (222), reprit Mantinée, qui fut vidée de ses habitants, recolonisée, et appelée Antigonie. Cléomène essaya d'effacer la mauvaise impression de ce désastre par des coups de main heureux. Dans l'hiver 222-1, il ruina Mégalopolis. Au printemps de 221, il ravagea les champs d'Argos[4]. Mais la perte de l'Acrocorinthe avait produit son effet à Alexandrie : Évergète lui retira les subsides qui, seuls, lui permettaient d'entretenir son armée de 20.000 hommes[5].

Antigone s'avançait déjà sur la Laconie avec 30.000 Macédoniens, Illyriens, Épirotes, Acarnaniens, Thessaliens, Béotiens, Eubéens, Achéens. Il trouva la route de l'Oinos barrée près de Sellasie : Cléomène tenait le mont Olympe, avait confié le poste du mont Euas à son frère Eukleidas, et barré la gorge entre les deux collines. L'action se divisa en deux batailles (juin ou juillet 221)[6]. Eukleidas, soit par négligence, soit par la trahison d'un officier, laissa les assaillants arriver trop près du sommet de la montagne, et fut débusqué. Cléo-

1. Les négociations entre Aratus et Antigone très longues (Pol., II, 47-52). Plut., *Arat.*, 42-3; *Cléom.*, 17-20 (la date se déduit de la mention des jeux Néméens, c. 17, qui sont ceux de 223). Le déchaînement contre Aratus eut lieu durant sa stratégie de 222 (Plut., *Arat.*, 44) : de là les confusions de Plutarque (douzième stratégie, c. 35; les 33 ans, *Arat.*, 41, *Cléom.*, 16, comptés à partir de la délivrance de Sicyone 255/4 : cf. p. 254). Il y a eu évidemment une cessation prolongée d'hostilités en 224 (Cléomène reste trois mois devant Sicyone : *Arat.*, 41; et est obligé de déclarer à nouveau la guerre : *Cléom.*, 17).

2. Pol., II, 52; sur l'alliance béotienne, cf. II, 65.

3. Cf. en particulier Plut., *Arat.*, 45.

4. Pol., II, 54-65. Plut., *Cléom.*, 23-26 (la mention du blé en herbe, c. 26, fixe la date).

5. Pol., II, 65. Les deux phalanges de 10.000 hommes (Plut., *Cléom.*, 23) : Cléomène perd 6.000 hommes (*ibid.*, 28), en garde 4.000 (Justin, XXVIII 4).

6. Pol., II, 65-69; Plut., *Cléom.*, 28. La date résulte du rapprochement avec les jeux néméens de 221 (Pol., II, 70; sur la date des Némées, Sokolow, *Klio*, 1905, p. 222-3, 226). Sur le lieu, toute une polémique s'est engagée récemment entre MM. Kromayer et Sotiriadès : *Bull. Corresp. hellén.*, 1910, p. 508 sqq.; 1911, p. 87 sqq., 241-2.

mène se défendait mieux. Enfin, Antigone, ne pouvant déployer sa phalange sur un terrain aussi inégal, prit le parti de la doubler, et de la conduire à l'attaque sur trente-deux hommes de profondeur. Un instant encore, la milice lacédémonienne résista à cette pression formidable, puis elle céda, s'ouvrit. Tout était fini pour Cléomène.

Il ne s'arrêta pas à Sparte, et gagna Gythéion ; de là, Alexandrie, où il avait déjà envoyé les siens en otages [1]. S'obstinant dans des projets de revanche, il se rongea dans une demi-captivité, jusqu'au jour où se produisit l'explosion inévitable qui causa sa mort.

Antigone Doson était entré à Sparte, et avait rendu à la ville « la liberté ». Il revint immédiatement à Argos, où il s'arrêta pour les jeux néméens (fin juillet ou août 221), et courut en Macédoine, où était signalée une incursion de peuples du Nord [2]. Il atteignit encore ceux-ci et leur infligea une défaite signalée, mais ces dernières fatigues vinrent à bout de sa santé précaire, et il laissa le trône, avant la fin de 221, à son pupille Philippe, qui n'avait que dix-sept ans [3].

Il avait raffermi la monarchie, préparé son protectorat sur les Cyclades, et surtout mis en tutelle la ligue achéenne, dont le roi de Macédoine était officiellement reconnu protecteur ; de plus, il avait, le premier, soumis Sparte.

III

La ligue étolienne avait profité de la guerre cléoménique pour atteindre son maximum de développement : elle occupait Ambracie et une notable partie de la Thessalie ; la Messénie avait dû, bon gré mal gré, se rattacher à elle [4]. Mais son caractère envahissant, et surtout l'impuissance où elle était de réprimer les habitudes de brigandage de ses besogneux fondateurs, accumulaient peu à peu les haines contre elle. En outre, le roi Ptolémée Évergète venait de mourir (sept. 221), et son successeur, Ptolémée IV Philopator, menacé d'une guerre avec la Syrie, était plus disposé à enrôler des mercenaires étoliens qu'à verser des subsides à l'Étolie même [5].

Au début de 220, des désordres se produisirent en Messénie, et un corps étolien, envoyé à cette occasion, revint par l'Achaïe. Aratus, qui essaya de l'arrêter, fut battu à Caphyes. Il fallut appeler Philippe

1. Pol., II, 69 ; V, 35 40. Plut., *Cléom.*, 29, 31 sqq.
2. Pol., II, 70. Plut., *Cléom.*, 30.
3. Antigone n'est pas mort immédiatement après sa victoire, puisqu'il a eu le temps d'envoyer Philippe à Aratus (Plut., *Arat.*, 46). Il était affligé d'une obésité maladive (Plut., *Cléom.*, 16). Il avait 42 ans (Eus., I, 239).
4. Cf. ci-dessus, p. 264. Pol., IV, 3-6.
5. Pol., II, 71 ; V, 31 sqq. Sur la date exacte de la mort d'Évergète, cf. Cavaignac, *Bull. Corresp. hellén.*, 1914.

de Macédoine dans le Péloponnèse. En août 220 [1], un décret fut rendu par le Macédonien, la ligue achéenne et leurs alliés, à l'effet : 1° de reprendre aux Étoliens ce qu'ils avaient acquis depuis 229, 2° de les forcer à renoncer à leur exclusif protectorat sur l'amphictyonie delphique. La guerre sociale commençait. Mais Sparte se détacha aussitôt de la coalition. Deux collèges d'éphores (221-220 et 220-19) furent successivement massacrés, et l'on restaura les rois. Cléomène avait essayé de s'échapper, et, cerné par les gardes de Philopator, s'était donné la mort (hiver 220-19). On prit comme roi agiade Agésipolis, son neveu, et comme roi eurypontide un Héraclide très douteux, Lycurgue, qui attaqua aussitôt les Achéens [2].

Au début de 219, Philippe se porta contre Ambracie, tandis que les Achéens mobilisaient contre l'Élide, la Messénie et la Laconie. Mais le stratège étolien Scopas répondit par une attaque menée de Thessalie sur la Macédoine même. Il saccagea Dion, et, Philippe ayant été rappelé ainsi à la défense de ses États, se porta contre l'Épire, où il pilla aussi Dodone. Le roi de Macédoine fut réduit à se venger par une campagne d'hiver (219-8), dans laquelle il saccagea l'Élide [3].

Au printemps de 218, il était encore dans le Péloponnèse, lorsqu'on lui apprit que les Étoliens étaient occupés en Phocide. Il envahit aussitôt leur pays, et vengea le sac de Dion par celui de leur capitale Thermos, où il renversa 2.000 statues (août 218) [4]. Puis il se retourna avec la même célérité contre Lycurgue : Sparte vit sa banlieue ravagée, et le roi Lycurgue, qui avait été déjà menacée d'une révolution en 219-8, fut détrôné cette fois, — momentanément il est vrai.

Au printemps de 217, Philippe reprit aux Étoliens la ville de Thèbes en Phthiotide, qui devint Philippopolis [5]. Il était allé de là présider aux jeux néméens (août 217), lorsqu'il reçut la nouvelle de la bataille du Trasimène. Depuis un an déjà, la Grèce était occupée de la guerre qui avait recommencé entre Carthage et Rome : à la nouvelle de la victoire d'Hannibal, l'intérêt des querelles grecques diminua sensiblement pour les Grecs eux-mêmes. Un congrès, tenu à Naupacte (septembre 217), conclut la paix sur la base de l'*uti possidetis* [6]. Philippe eut encore le temps, avant l'hiver, de prendre

1. Pol., IV, 6-26 (le décret, si l'on prend à la rigueur la date du c. 26, est postérieure à la fête olympique : celle-ci est placée le 25 août par A. Mommsen, *Über die Zeit d. Olymp.*, p. 49).

2. Pol., IV, 27, 34, 35, 37, 60, 81. Sur la date de l'entrée en charge des éphores en 220, cf. Pareti, *Note s. calend. spart.* (cf. *Rev. crit.* 1911, p. 490). Sur Lycurgue, cf. Petit-Dutaillis, *De Laced. reip. supr. tempor.*, thèse Paris 1894, p. 356. Cf. aussi Poralla, *Prosop. d. Laked.*, p. 149, 163.

3. Pol., IV, 57-82.

4. Pol., IV, 82 sqq. ; V, 1-24.

5. Pol., V, 24-31 ; 91-101.

6. Pol., V, 101 sqq.

nombre de places à Scerdilaïdas l'Illyrien [1], et de mettre en sûreté sa frontière du Nord, avant de se tourner vers l'Occident.

Bien qu'il n'eût pas encore beaucoup plus de vingt ans, il venait de donner une haute idée de ses qualités politiques et militaires. Il avait manifesté avec éclat son activité remarquable, qui devait prendre par la suite un caractère presque maladif. Le despote fantasque et libidineux qui sommeillait en lui n'avait pas trouvé l'occasion de se révéler au milieu de tant d'occupations. Certaines intrigues lui avaient permis de se débarrasser du conseil de tutelle, par trop impérieux, que lui avait légué Antigone [2]. L'armée macédonienne, qu'il traitait avec égards, laissant ses soldats aller vaquer à leurs champs dès que les nécessités militaires le permettaient, lui était dévouée. Les peuples du Nord étaient intimidés. Au Sud, il avait repris en grande partie la Thessalie, fortifié l'alliance avec la Béotie et les Achéens, regagné la Messénie. Les Étoliens et Sparte avaient reçu des coups sensibles. Athènes, alors gouvernée par Euryclide et Micion, était bien disposée [3]. Et, chemin faisant, Philippe avait trouvé moyen de se créer une marine qui pouvait servir à la conquête des Cyclades [4], mais qu'il allait d'abord employer dans la mer Ionienne.

La conquête d'une partie de l'Illyrie par les Romains, bien qu'elle n'intéressât pas directement les rois de Macédoine, les avait tout de suite alarmés. Antigone avait travaillé à regagner Démétrius de Pharos, qui combattit avec lui à Sellasie (221) [5]. Quand ce prince eut été chassé par les Romains en 219, il trouva bon accueil à la cour de Philippe, sur lequel il prit tout de suite de l'ascendant. Le roi de Macédoine travailla aussi à regagner ou à paralyser par des révoltes intérieures un autre dynaste illyrien, Scerdilaïdas [6]. La nouvelle des victoires d'Hannibal acheva de le convaincre que le moment était venu de refouler les Romains au-delà de l'Adriatique, — si l'on ne pouvait faire mieux.

IV

Nous avons quitté l'Orient au moment où la mort prématurée de Séleucus III Soter laissait le trône de Syrie à son frère Antiochus III (223). Achéus avait loyalement soutenu le représentant de la branche aînée, achevé de réduire Attale à la possession de la banlieue

1. Pol., V, 108.
2. Pol., V, 25-27.
3. Pol., V, 27, 106. Cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 237 sqq. Cf. ci-dessus. p. 257.
4. Pol., V, 109-110.
5. Pol. II, 65. Nous reviendrons sur Démétrius de Pharos, p. 282.
6. Pol., II, 108-110.

pergaménienne (222)[1]. Puis il avait renvoyé l'armée au roi, qui en avait besoin.

A ce moment, en effet, la mort de Ptolémée Évergète était imminente : elle survint en septembre 221. On savait que Ptolémée IV (le futur Philopator) aurait d'abord à redouter la concurrence de son frère Magas, qu'il dut commencer par faire disparaître : on le savait de plus négligent [2]. Antiochus était déjà préoccupé des velléités de révolte de Molon, gouverneur de Médie et frère du satrape de Perse Alexandre. Il préféra pourtant entreprendre de suite la conquête de la Célésyrie (oct. 221) : il fut arrêté par l'Étolien Théodote, et apprit bientôt (nov. 221) la défaite du général qu'il avait envoyé contre Molon. Il fallait se retourner contre celui-ci : en janvier 220, le roi hiverna à Antioche de Mygdonie, puis il descendit le Tigre [3]. Molon, abandonné par une partie de ses troupes, se tua, ainsi que son frère et ses principaux adhérents (220). Séleucie, qui s'était soumise à lui, fut durement châtiée, puis le roi revint sur le haut Euphrate (hiver 220-219) [4].

Ptolémée, ou plus exactement ses ministres Agathocle et Sosibe, avaient, dans l'intervalle, décidé Achéus à prendre le titre de roi. Antiochus n'en préféra pas moins se porter d'abord contre l'Égyptien (print. 219). Il reconquit Séleucie aux bouches de l'Oronte, et la trahison de Théodote lui livra la Célésyrie [5]. Mais il fut arrêté aux portes de l'Égypte par l'inondation (été 219) et employa la campagne suivante (218) à réduire la Phénicie et la Palestine.

Cependant l'Égyptien, après avoir essayé de retarder l'attaque par des négociations dilatoires, avait pris le parti de réorganiser son armée, et, au printemps de 217, il déboucha en Syrie avec des forces égales à celle de l'adversaire, 70.000 hommes [6]. Une bataille des plus classiques se livra à Raphia. Les éléphants de l'Inde l'emportèrent sur les éléphants d'Afrique, et mirent en déroute la gauche de Ptolémée. Mais sa droite fut victorieuse, et lui-même vint décider l'action au centre, par le choc des phalanges. Antiochus, qui avait conduit l'attaque de sa droite, trouva, au retour, son armée dispersée [7]. Il ne s'obstina pas, et traita : il rendit la Syrie méridionale, et garda Séleucie [8].

1. Pol., II, 71; IV, 2, 37, 48-9, 51; V, 1, 40-41. Cf. ci-dessus, p. 260.
2. Pol., V, 34-40. Cf. Plut., *Cléom.*, 31 sqq.
3. Pol., V, 40-51. Sur la chronologie, Cavaignac, *Bull. Corresp. hellén.*, 1914.
4. Pol., V, 51-57. Le mariage du roi (43) et la naissance d'un fils (55) achèvent de préciser la chronologie (fin 221, aut. 220).
5. Pol., V, 40, 57-60.
6. La chronologie fixée par la date de la défection de Théodote l'Étolien (Pol., V, 40, 61). Pol., V, 60-71, 79-82.
7. Pol., V, 82-86.
8. Pol., V, 87. La reconquête de Séleucie résulte de la suite des événements (Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 142).

La victoire de Raphia fut le dernier effort militaire de Ptolémée Philopator. Il épousa au retour sa sœur Arsinoé, qui l'avait accompagné à Raphia, et cette union le préserva quelque temps de la pire dégradation [1]. Mais il était nonchalant, tout entier à des fantaisies de dilettante, construction de yachts monstres, introduction du culte de Dionysos. De plus, pour former l'armée de 217, il avait fallu armer les Égyptiens, et la fierté que leur inspira cette campagne fut la source d'une série de troubles au cœur de la monarchie lagide [2]. Au Nord, Ptolémée se borna à maintenir l'union avec Rhodes et le *statu quo* dans la mer Égée ; à l'Occident, il resta en bons termes avec Rome : quand Capoue eut ouvert ses portes à Hannibal, les fugitifs campaniens trouvèrent bon accueil à Cyrène (215) [3].

Antiochus s'était retourné contre l'usurpateur : en 216, il parut en Asie-Mineure. Achéus avait déjà réduit la ville importante de Selgé, et assis solidement sa domination [4]. Attale, après une vaine tentative pour reprendre une partie au moins de ses conquêtes, était rentré à Pergame : Antiochus acheta sa neutralité en lui cédant une partie de la Mysie [5]. Achéus ainsi isolé, il attaqua. On ignore les péripéties de la lutte : en 215, l'usurpateur était bloqué dans Sardes, qui ne tomba qu'en 214. Réfugié dans la citadelle, il y tint jusqu'en 213, époque où les efforts du gouvernement d'Alexandrie pour sa délivrance aboutirent, grâce à la trahison d'un Crétois, à sa capture : il fut mis à mort [6]. L'Asie-Mineure était reconquise. Antiochus avait épousé la fille de Mithridate de Pont, dont il avait déjà des héritiers [7]. Il était en bons termes avec Ariarathe de Cappadoce et Prusias de Bithynie, qui venait de se signaler en arrêtant un dernier passage des Gaulois de Thrace en Asie [8]. Dès 212, il était en Arménie : alors commença la grande tournée dans les provinces de la Haute-Asie, d'où il devait rapporter le surnom mérité de Grand [9].

Attale de Pergame s'était, en somme, heureusement tiré du danger. Il faut s'arrêter un instant sur sa monarchie, qui, avec les ligues grecques, allait être au premier plan désormais.

1. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, I, p. 321.
2. Cf. Lesquier, *Les instit. milit. de l'Ég.*, p. 29.
3. T. Live, XXIII, 10.
4. Pol., V, 72-78, 107. L'éclipse mentionnée par Polybe (78) achève de fixer la chronologie (1er sept. 218 : cf. Ginzel, *Spez. Kanon*, p. 187).
5. Sur la campagne d'Attale, cf. Radet, *Revue des Univ. du Midi*, janv.-mars 1896, p. 1 sqq. : sa théorie ne résiste pas à la critique (cf. Holleaux, *ibid.*, 1897, p. 409 sqq.). Pol., V, 107. Sur la cession de la Mysie, cf. Cardinali, *Il regno di Pergamo*, p. 46, cf. c. V. Fournitures de blé d'Attale à Antiochus : Pol. XXI, 17, 6.
6. La prise de Sardes est racontée dans le livre VII de Polybe (15), donc 215-4, et la prise d'Achéus dans le livre VIII (20), donc 213-2.
7. Pol., V, 43. Cf. Holleaux, *Hermes* 1912, p. 488.
8. Pol., V, 111. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 162, 168.
9. Le départ pour l'Arménie était raconté dans le livre VIII de Polybe (23), donc 213-2.

V

On a vu ses origines. Pergame était une place très forte dès le IVe siècle : Lysimaque y mit en sûreté un trésor de 9.000 talents. Il l'avait confié à un eunuque paphlagonien, Philétaire, qui se détacha de lui en 281 sans se soumettre complètement à Séleucus : ainsi débuta timidement l'indépendance pergaménienne. Philétaire avait vécu en bons termes avec les Séleucides ; son frère Attale épousa vers 270 une princesse de la branche cadette de cette dynastie, Antiochis fille d'Achéus [1]. Son successeur Eumène repoussa pourtant Antiochus Soter à Sardes en 262. Mais il ne songea pas à dépasser la banlieue de Pergame ; Élée et Adramytéion sur la mer, Philétaira du côté de l'Ida, Attaléia du côté de Thyatire, marquaient les limites de sa domination [2]. Il règna pacifiquement jusque vers 241, mais son fils Attale, qui lui succéda se trouva engagé dés le début dans une guerre gauloise. L'alliance d'Antiochus Hiérax avec les Galates lui permit de porter aux Barbares des coups décisifs, et la guerre qui suivit fut marquée pour lui par une série de victoires (vers 229) [3]. Attale fut un moment maître de toute l'Asie-Mineure à l'Ouest du désert lycaonien : Séleucus Soter et Achéus la lui reprirent ensuite (222), mais il n'abdiqua pas ses prétentions, et en fit reconnaître une partie par Antiochus le Grand, quand celui-ci dut attaquer Achéus (216) [4]. Attale garda une partie de la Mysie, et une série de villes côtières depuis Lampsaque jusqu'à Colophon.

Le roi de Pergame est un roi hellénistique, plus modeste seulement que les autres, et plus bourgeois : on se racontait avec attendrissement de quels égards sa femme Apollonis, fille d'un citoyen de Cyzique, était entourée par ses fils [5]. Il avait une armée de mercenaires, en partie gaulois, et un trésor bien rempli par les tributs de la Mysie. Son royaume comprenait un nombre particulièrement grand de villes grecques tributaires, mais autonomes. Il avait inauguré à Pergame un régime qu'il devait étendre par la suite. Le *stratège*, chef du pouvoir exécutif de la ville, avait seul le droit de pro-

1. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 159, et A. J. Reinach, *Rev. Archéol.*, 1908, 2, p. 184 sqq.

2. Ci-dessus, p. 251. *Bull. Corresp. hellén.*, V, 283. Michel, 15.

3. Cf. ci-dessus, p. 260. Justin (XXVIII, 3) est évidemment suspect, puisqu'il parle d'Eumène « roi de Bithynie » : Beloch, *Gr. G.*, III, 2, p. 458 sqq. Mais Frontin (I, 11) parle aussi d'une victoire d'Eumène I : cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 314. Tout cela est encore obscur (cf. aussi Dict. Saglio-Pottier, art. *Niképhoria*). Pour la chronologie, Strab., XIII, IV, 1 ; T. Live, XXXIII, 21. A. J. Reinach, *Mél. Holleaux*, p. 233-255.

4. Cf. ci-dessus, p. 274. Ilion et Alexandrie de Troade, encore en 217-6, se firent défendre contre les Gaulois par Prusias (Pol., V, 111).

5. Pol., XXII, 20.

poser des décrets à l'assemblée : les particuliers ne pouvaient que faire des objections [1]. A Pergame, où le stratège était fonctionnaire royal, le souverain était ainsi le maître. Même ailleurs, il fut un conseiller impérieux, sans avoir à toucher aux formes démocratiques. Ce régime, imité des ligues grecques, cadrait trop avec les habitudes romaines pour ne pas avoir été maintenu plus tard. Ajoutons que, pour Pergame, où il éleva l'autel destiné à rappeler sa victoire sur les Galates, comme pour toutes les villes grecques, Attale commençait à se montrer donateur généreux [2].

La force d'attraction de cette monarchie sur les petites cités grecques était donc dès lors exceptionnelle. Attale avait déjà élevé des monuments à Athènes, aidé de ses deniers les Étoliens à fortifier une de leurs places [3]. Ces relations préparaient, sans que personne pût s'en douter encore, celles qu'il allait nouer avec les Romains.

Tel était l'état de l'Orient. L'Égypte donnait des signes visibles d'affaiblissement. Elle avait abandonné complètement les îles de l'Archipel, où Rhodes, encore éprouvée par les suites du fameux tremblement de terre, avait peine à arrêter les pirates crétois où illyriens [4]. D'autre part, les petites puissances qu'avait suscitées en partie l'or des Lagides, ligues étolienne et achéenne, royaume de Pergame, se maintenaient tant bien que mal contre Philippe de Macédoine et Antiochus de Syrie. Il n'y en avait pas moins là des États hostiles, par position, par tradition ou par constitution, aux deux grandes monarchies, et dangereuses pour elles : on le vit quand Rome fut amenée décidément à s'engager dans les querelles de l'Orient.

1. Michel, 38. Cf. Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 244 sqq.

2. Sur l'autel, *Altert. V. Perg.*, I, II ; cf. Collignon, *Hist. de la Sculpt. gr.*, II, p. 513 ; Ziebarth, *Kulturbilder aus gr. Städten*, p. 35. *Mitteil. Instit. Ath.* Cf. A. J. Reinach, *Rev. Ét. gr.*, 1913, p. 385 sqq.

3. Athènes : Ferguson, *Hellen. Athens*, p. 209, 222, 234, 240, 255 (la chronologie, après 220, ne me paraît pas sûre : ci-dessus, p. 256, n. 6). Étoliens : Pol., IV, 65, 6.

4. La date du tremblement de terre, fixée par *Chron. Pasch.* 331, semble contredite par la place où en parle Polybe (V, 88-90) : les réparations ont bien pu durer de 227 à 217. Sur l'état de la mer Égée, cf. Pol., IV, 6, 16, 53-55 ; V, 95, 101. Cf. aussi *Insc. Gr.* II, 385 (date peu sûre) ; Costanzi, *Klio* 1911, p. 203 ; Holleaux, *Klio* 1913, p. 137-159.

CHAPITRE IV

Hannibal et Rome (218-6).

Carthage et Rome après la première guerre punique.

I. Carthage en Afrique et en Espagne. — Hamilcar et Hasdrubal, traité avec Rome (227); Carthagène. — Hannibal (221); prise de Sagonte. — Évolution démagogique; plus de flotte. — On compte de plus en plus sur l'Espagne; état d'esprit de l'aristocratie; la guerre (218).

II. Rome et les Celtes; les Gésates; bataille de Télamone (224); Flaminius et Marcellus; Crémone et Plaisance (218). — Istriens et Illyriens; Démétrius et Scerdilaïdas. — Le Sénat; centuries et tribus; le service dans l'armée de terre; colonies et routes; reconnaissance des Italiens; Sicile; possessions et alliés. — Les préparatifs (218); difficultés de l'armement maritime.

III. L'offensive romaine; la défensive punique; départ d'Hannibal. — Révolte des Celtes. — Scipion sur le Rhône; rappel de Sempronius. — Scipion en Italie; Hannibal à Turin; le Tessin. — La Trébie (218-7); perte de la Cisalpine. — Plan de campagne pour 217; Hannibal en Étrurie, le Trasimène (217). — Carthage et l'Espagne; la flotte punique sur les côtes d'Italie (217); les deux Scipions en Espagne. — Hannibal et Fabius; Servilius et Atilius en Apulie (216). — Cannes surprise; mauvaises nouvelles du dehors. — Æmilius et Varron contre Hannibal; Cannes (216).

IV. Hannibal ne marche pas sur Rome. — Hannibal et son armée.

Le changement qui s'était produit dans la situation relative des deux principales puissances de l'Occident, depuis la première guerre

---

Kahrstedt, *Geschichte der Karthager*, III. — Laqueur, *Polybius*. — Ed. Meyer, *Untersuch. z. Gesch. des zweiten pun. Kr.* (*Sitzungsb. Akad. Wissensch. Berlin*, 1913, p. 688 sqq.).

Le Trasimène, Cannes (Kromayer, *Ant. Schlachtf.*, III, 1, 1912). — Monnaies de Capoue (Barclay V. Head, p. 35, 881). — Actes triomphaux. — Polybe, II, III. — Diodore, XXV, XXVI. — Tite-Live, XXI, XXII; cf Silius Italicus. — Plutarque, *Marcellus, Fabius*, — Appien, *Annib.* — Dion, Zonaras. — Polyen, Frontin. — Un fragment de Sosylos (*Hermès*, 1906, p. 103).

Au moment où éclata la seconde guerre punique (218), l'attention générale était attirée depuis quelque temps déjà, non plus seulement sur Carthage, mais sur Rome, et les événements d'Occident ont trouvé tout de suite des narrateurs (cf. Meltzer, *Gesch. der Karth.*, II, p. 363 sqq.). Parmi les Grecs, citons d'abord Silénos, l'historiographe d'Hannibal (Corn. Nepos, *Hann.*, 13); parmi les Romains, Cincius Alimentus, qui fut son prisonnier. Après la guerre, cette littérature s'est continuée (par Sosylos, dont les papyrus viennent de nous rendre un fragment, et Chairéas, par Fabius Pictor et Caton, etc.). Po-

punique, avait été s'accentuant : Carthage était devenue une puissance continentale au fur et à mesure que Rome devenait puissance méditerranéenne.

I

Sur les progrès de Carthage en Afrique, nous ne sommes renseignés que par des faits isolés : nous savons par exemple que l'acquisition de Théveste avait avancé, au sud, l'encerclement des Numides de l'Atlas, toujours prêts à descendre dans les plaines [1]. Nous voyons plus clair en Espagne. Là, Hamilcar Barcas avait terminé sa carrière par la mort des braves en 229, et son gendre Hasdrubal avait recueilli son héritage. Les colonies grecques de la côte au Nord de l'Èbre, sentant bien que Marseille n'était plus de taille à les protéger, s'adressèrent aux Romains : une convention conclue par ceux-ci avec Hasdrubal limita à l'Èbre la zone d'influence carthaginoise (227) [2]. Hasdrubal s'occupa surtout à organiser le territoire conquis. Sur le point de la côte le plus rapproché de Carthage, à

---

lybe l'a connue, et l'a enrichie de renseignements puisés à une source proprement punique, l'inscription laissée par Hannibal au Lakinion ; mais, écrivant une histoire universelle, il n'a conservé que ce qui lui a paru essentiel.

Diodore nous aurait conservé bien des traits de l'historiographie grecque, si son œuvre n'était, pour cette période, particulièrement mutilée. Quant aux Romains, Cœlius Antipater (fin du IIe siècle) a consacré à la guerre d'Hannibal un livre dont les récits grecs forment la trame, mais auquel les annalistes ont fourni plus d'un détail. Ce livre était très lu au temps de Cicéron, et a été la base du récit de T. Live (XXI-XXX), qui n'a employé directement Polybe que pour la première guerre de Macédoine. Ensuite, tous les historiens grecs (Appien, Plutarque, Dion) ou romains (Eutrope, Orose) sont avant tout dépendants de T. Live, — ce qui ne veut pas dire qu'ils n'aient pas emprunté plus d'un détail aux sources plus anciennes.

Au XIXe siècle, la critique a pris pour point de départ T. Live, en s'efforçant de faire le départ de ce qui revenait à ses sources grecques ou à l'annalistique romaine. On a de plus en plus considéré que ce qui était pris aux Grecs était digne de toute confiance, et ce qui venait des annalistes sans valeur : cet élan du zèle critique a atteint son maximum d'assurance et même de virulence dans le plus récent travail, celui de M. Kahrstedt, d'ailleurs soigné et très intéressant (*Gesch. d. Karth.*, III, p. 141-362). Il me semble que tout ce classement, nécessaire, n'a pas été mené sans quelque parti-pris, ou au moins sans quelque exagération. Polybe est loin d'être infaillible : or, il était très supérieur aux historiens grecs de son temps (cf. Ed. Meyer, *Sitzungsb. Akad. Wiss. Berlin*, 1913, p. 712-4). Et c'est trop dire que de déclarer Cœlius, et T. Live lui-même, incapable de toute critique : le dernier a bien vu, par exemple, le caractère particulièrement suspect des assertions de l'annaliste du Ier siècle Valérius Antias.

J'ai tâché de conformer aux principes que je viens d'exposer mon propre récit.

---

1. Cf. p. 166.
2. Pol., II, 1, 13.

portée des plus productives mines d'argent, il fonda Carthagène, qui ne fut qu'une petite ville (100 hectares), mais bien fortifiée, propre à servir de réduit et d'arsenal aux Carthaginois [1]. Lorsqu'Hasdrubal périt prématurément, assassiné par un indigène (221), son jeune beau-frère, le fils d'Hamilcar, Hannibal, reçut le commandement de l'armée sans difficultés. Lui s'occupa au contraire d'agrandir le domaine punique : en 220, il remporta une victoire importante sur les bords du Tage [2]. Puis, il entreprit de réduire la ville côtière de Sagonte, qui se trouvait en guerre avec des peuples indigènes protégés par Carthage. Sagonte, où vivait une colonie grecque assez influente, avait invoqué depuis quelque temps déjà l'appui de Rome, et des ambassadeurs romains essayèrent d'arrêter Hannibal [3]. Il les renvoya au gouvernement de Carthage, et prit la ville après huit mois de siège (fin 219) [4].

L'État carthaginois avait traversé, au IIIe siècle, une évolution que nous entrevoyons seulement à travers deux ou trois phrases de Polybe, mais qui semble avoir été assez analogue, dans l'ensemble, à celle que subit Rome à partir des Gracques. Le Sénat y restait le pouvoir dominant, mais la classe sénatoriale, que la famille des Hannons incarnait avec éclat, semble avoir pris de plus en plus le caractère de caste fermée ; de plus, ses membres s'enfermaient dans le souci de leurs grands domaines de Libye, que les récentes conquêtes avaient accrus et qu'une exploitation savante développait chaque jour. En dehors de cette classe, les plébéiens enrichis avaient trouvé une forteresse dans la judicature (Centumvirs). La plèbe de Carthage, dont les suffrages s'achetaient ouvertement, était ménagée au milieu de ces rivalités, — naturellement aux dépens de l'État [5]. Au temps de Régulus, on ne lui demandait déjà plus le service à terre, mais on l'employait encore sur la flotte : ce temps était loin maintenant. On était moins attentionné pour les habitants des villes puniques de la côte d'Afrique et pour les Libyens de l'intérieur (1 million d'habitants environ) : mais c'était là un matériel naval inférieur [6]. La république qui, un demi-siècle auparavant, prétendait interdire aux Romains de se laver les mains dans les mers de Sicile, ne mettra une flotte sérieuse en mer qu'un an et demi après que la guerre d'Hannibal sera ouverte !

1. Pol., X, 8 sqq.; XXXIV, 9. Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 121.
2. Pol., III, 13, 14.
3. Pol., III, 15, 17, 30. Cf. Ed. Meyer, *Sitzgsb. Akad. Wiss. Berlin*, 1913, p. 708.
4. Pol. III, 17. T. Live, XXI, 6-15. Ed. Meyer, *ibid.*, p. 710 : la date ne me paraît pas plus douteuse qu'à ce savant : cf. p. 284.
5. Cf. ci-dessus, p. 244. Pol., III, 13 (on consulte le peuple pour la ratification de la nomination d'Hannibal).
6. Pol., VI, 52. M. Kahrstedt (*Gesch. der Karth.*, p. 139-40) ne me paraît pas mettre suffisamment en lumière la cause politique de l'infériorité maritime de Carthage.

Les tribus numides et maures (2 millions d'habitants environ) fournissaient encore aux recruteurs carthaginois une cavalerie légère excellente, et les comptoirs du Maroc envoyaient des éléphants, mais, de plus en plus, on s'était habitué à Carthage à compter avant tout sur la vice-royauté fondée par les Barcas en Espagne. Les 2 ou 3 millions d'Ibères placés sous le protectorat carthaginois pouvaient fournir sans peine 200.000 fantassins, et, avec les mines d'argent, la province, non seulement se suffisait à elle-même, mais envoyait encore des excédents à la capitale (2-3000 talents par an) [1]. Sans doute, l'aristocratie dirigeante voyait de mauvais œil la position par trop indépendante des Barcas ; sans doute, elle était assez sceptique quant aux résultats finaux de cette politique coloniale. Mais le profit n'en était pas moins appréciable pour la Monnaie et l'industrie de Carthage. De plus, quoiqu'on discernât déjà dans la république des signes de déclin, les fils de ceux qui avaient soutenu la première guerre punique n'en étaient pas encore à accorder l'extradition du général victorieux de l'armée d'Espagne, que des ambassadeurs romains vinrent réclamer à la nouvelle de la prise de Sagonte (printemps 218). Enfin, la perte de la Sicile et, bien plus encore, la façon perfide dont Rome avait enlevé la Sardaigne et la Corse, avaient laissé de vivaces rancunes [2]. Quand l'ambassadeur romain demanda, avec ou sans le geste fameux, s'il devait remporter la paix ou la guerre, le Sénat de Carthage, d'une seule voix, répondit : « Comme vous voudrez ».

II

Rome avait, douze ans après la conquête de la Sicile, montré quelle importance elle attachait désormais aux questions extra-italiennes, à l'Orient par la guerre d'Illyrie, à l'Occident par la convention avec Hasdrubal. A ce moment, de nouveaux événements lui rappelèrent que le temps des tumultes gaulois n'était pas passé. Les générations qui avaient connu les désastres de 283 étaient mortes chez les Celtes. Cependant, ils étaient assagis, et, quand deux chefs boïens avaient essayé de les appeler aux armes en 238, ils avaient résisté. Mais le tribun C. Flaminius, en faisant décréter le partage du territoire sénonais entre des citoyens pauvres (233-2), réveilla l'inquiétude des peuples cisalpins. De plus, une nouvelle poussée belge se faisait sentir au-delà des Alpes, et des bandes de *Gésates*,

1. Kahrstedt, p. 121, 133, 136-7.

2. Il est visible, par toute la discussion de Polybe (III, 6-33), que ce sentiment a été le mobile décisif pour l'aristocratie carthaginoise. Le suffète de 218 était-il Bomilcar père d'Hannon? (Wissowa, s. v., n° 3).

franchissant sans cesse les monts, venaient rafraîchir les souvenirs de l'Allia [1]. Au début de 224, 70.000 Barbares parurent sur l'Apennin. L'invasion prit Rome assez à l'improviste, car un des consuls de 225, Atilius, se trouvait encore en Sardaigne. Cependant le Sénat avait pris des précautions, et l'autre consul, Æmilius, veillait à Ariminum [2]. Mais les Gaulois passèrent par Fésules, détruisirent un corps de 6.000 hommes, et se répandirent sur les campagnes étrusques Leurs dévastations donnèrent à Æmilius le temps de venir se mettre entre eux et Rome, et, quand ils remontèrent le long de la mer pour mettre leur butin en sûreté, ils se heurtèrent, près de Télamone, à Atilius, débarqué à Pise [3]. Les Barbares firent tête des deux côtés, mais ils furent écrasés : Æmilius put rendre le butin enlevé aux alliés d'Étrurie, et triompha seul le 1er mai 224, son collègue ayant succombé dans la bataille. Une campagne de revanche, menée par Æmilius, proconsul, ou par les consuls de 224, échoua ensuite [4]. Mais Flaminius, l'auteur de la guerre, nommé consul en 223, tint à honneur de mener les légions, pour la première fois, au-delà du Pô. Reçu rudement par les Insubres, il hiverna chez les alliés Cénomans, et, au début de 222, remporta sur l'Adda une victoire complète. Le Sénat, qui ne l'aimait pas, ne put lui refuser le triomphe, mais le força à abdiquer sous prétexte de vices de forme : c'est à cette occasion que l'entrée en charge des consuls fut fixée au 15 mars flavien (avril 222) [5]. Marcellus et Scipion, les nouveaux consuls, reparurent sur le Pô : de nouvelles bandes de Gésates vinrent soutenir les Cisalpins, mais Marcellus tua de sa main leur roi Viridumar, et remporta un triomphe opime au début de 221. A ce moment, son collègue avait terminé la guerre, et les Boïens et Insubres avaient dû traiter [6]. Ils livrèrent des otages, et cédèrent des terres sur les bords du Pô. Mais Rome attendit trois ans pour jeter de ce côté des colonies latines : les fondations de Crémone et de Plaisance ne furent posées qu'en juillet 218 [7], trop tard, puisque la guerre punique était commencée.

L'attention du Sénat avait été ramenée dans l'intervalle du côté de l'Adriatique. En 221, on avait rappelé au respect de la navigation les Istriens [8]. En 219, un mouvement plus sérieux se produisit en

1. Pol., II, 14-23. Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 315, 377, 449.
2. Pol., II, 23-27. Le calendrier romain, qui retardait fortement en 228, devait retarder encore en 225-4 (cf. p. 261). *Act. triumph.*, an 225.
3. Cf., sur Pise, Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 291.
4. Pol., II, 31. Plut., *Marc.*, 4.
5. Pol., II, 32-4. Cf. Plut., *Marc.*, 6. Beloch, dans Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, III, p. 196. Sur le retard du calendrier, cf. ci-dessous, p. 478.
6. Pol., II, 34-5. Plut., *Marc.*, 4 sqq. *Act. triumph.*, ans 223 sqq. Eutr., III, 8.
7. Asconius, *in Pis.*, 2. La correction *Iun* pour *Ian* est sûre : cf. Kahrstedt, *Gesch. d. Karth.*, III, p. 371 n. Mais il est impossible que le calendrier romain fût alors en avance : cf. ci-dessus, n. 2.
8. *Act. triumph.*, an 221. Eutrope, III, 2.

Illyrie. Démétrius de Pharos avait rompu avec Rome, cherché appui du côté de la Macédoine : on l'a vu paraître à Sellasie (221). En 220, il s'enhardit au point d'envoyer des corsaires jusque dans les Cyclades, où les Rhodiens l'arrêtèrent. C'était une violation du traité de 227, qu'il fallait punir d'autant plus vite que l'orage s'annonçait du côté de Sagonte [1]. Le consul Æmilius Paullus mena brillamment la campagne : Démétrius détrôné dut se réfugier à la cour de Macédoine. Quand le consul revint triompher à la fin de 219, les possessions illyriennes étaient assurées, et des relations utiles nouées avec le dynaste illyrien Scerdilaïdas [2]. Par contre, Rome avait dans Démétrius de Pharos un ennemi capable de renseigner Philippe de Macédoine et de l'inciter contre elle.

L'État romain était alors parvenu à un degré moins avancé que Carthage de l'évolution qu'il devait parcourir comme elle, et que Polybe a été amené à considérer comme fatale. Le Sénat était à l'apogée de son pouvoir, mais conservait encore son caractère de classe agraire : un plébiscite, rendu en 219, et que Flaminius fut le seul des sénateurs à appuyer, interdit aux sénateurs d'avoir en mer plus d'un navire de 300 amphores; on voulait séparer nettement l'aristocratie dirigeante des gens de finance [3]. Le même Flaminius, censeur en 220, avait procédé à une réorganisation de l'assemblée centuriate, en conservant le principe de l'institution, mais en la mettant en harmonie avec les changements économiques survenus : l'as était tombé encore de 2 onces à près d'1 once. La première classe, l'ordre équestre, qui en était arrivée à compter près de 20.000 membres, fut définie, non plus par le chiffre de 400.000 as, mais par celui de 1 million (400.000 sesterces), qui ne changea plus désormais [4]. La seconde classe resta définie par les 300.000 as, et, au lieu que la première avait jusque-là, outre les 18 centuries de cavaliers, compté 80 voix sur 193, elle n'en eut plus que 70, et la seconde classe autant. Les autres classes (100.000 as, 50.000 as, 4.000 as) eurent chacune 10 voix. Mais — et ceci caractérise la réforme — au lieu que la centurie avait été jusqu'alors une unité financière (chiffre égal de capital imposable), elle correspondit dorénavant à une tribu ou à un groupement de tribus, — la distinction entre *seniores* et *juniores* étant d'ailleurs maintenue [5]. De la sorte, bien que le caractère ploutocratique de l'institution subsistât, un peu de l'esprit qui animait les comices par tribus pénétra dans les grands comices : l'assemblée allait élire consuls, malgré le Sénat, Flaminius et Varron [6].

1. Cf. ci-dessus, p. 262. Pol., III, 16 (cf. IV, 16), 18-19.
2. *Act. triumph.*, a. 219. Pol., IV, 29, 66; V, 95, 101-2, 108, 110.
3. T. Live, XXI, 63. On a vu que déjà la loi rhodienne taxait les navires par milliers d'amphores (ci-dessus, p. 193). La mesure était donc petite.
4. Cf. Belot, *De la révol. écon. et monét.*, Lyon, 1885.
5. *Journal des Savants*, avril 1913, p. 150 sqq.
6. Voir pourtant, sur la discipline des centuries, T. Live, XXIII, 7-9, etc.

Le corps des citoyens s'est ressenti d'une autre manière de la réforme. Le service dans les légions, pour lequel on exigeait jusque-là 6.000 as (on aurait dû alors porter ce chiffre à 15.000 pour tenir compte de la valeur de la monnaie), fut étendu à tous ceux qui possédaient 4.000 as : sur les 270.000 citoyens mâles adultes, 150.000 *juniores* furent désormais disponibles pour l'armée [1]. Le changement, bien entendu, était étendu à ce qui restait de citoyens sans suffrage : les Campaniens fournirent ainsi 4.000 cavaliers et 30.000 fantassins [2].

Le nombre des Latins fut augmenté par des créations de colonies : la fondation de Crémone et de Plaisance allait porter à 53 le nombre de ces filles de Rome. La voie flaminienne, autre œuvre du censeur de 220, joignit la capitale, par Spolète, à Ariminum et à la Gaule : c'était la seconde des grandes voies romaines [3].

La latinisation faisait donc des progrès. Mais Rome pouvait aussi compter sur les 4 ou 500.000 soldats des alliés italiens. L'élan qui s'était manifesté lors de l'invasion gauloise montrait que les peuples d'Italie lui restaient reconnaissants de la paix assurée, au-dedans à leurs laboureurs, au dehors à leurs marchands.

La Sicile continuait à fournir au Trésor un revenu de 1.000 talents peut-être, qui permettait, en temps ordinaire, de se passer du *tributum ex censu* des citoyens. Il fallait la garder dans les moments difficiles : mais l'amitié fidèle du vieux roi de Syracuse écartait beaucoup d'inquiétudes de ce côté [4].

Les autres possessions étaient moins profitables. Les peuples du Pô étaient maintenant officiellement alliés (sauf les Ligures), mais on savait trop quel fonds on pouvait faire sur leurs contingents. La Sardaigne et la Corse ne payaient leur tribut que de façon bien intermittente. Les possessions illyriennes (outre qu'elles contenaient des villes libres, Corcyre, Épidamne, Apollonie) étaient plutôt un poste d'observation du côté de la Macédoine qu'une source de revenus. Mais Rome avait comme alliés lointains : à l'Ouest, Marseille, qui la renseignait sur le monde ligure, ibère et celte, — à l'Est, Ptolémée, qui lui préparait des alliés dans l'Orient, et la secourra de blé dans un moment difficile [5].

Telle était la situation lorsque le retour des ambassadeurs envoyés

1. *Journ. Savants*, avril 1913, p. 165.
2. T. Live, XXIII, 5. Les citoyens sans suffrage servaient maintenant dans les mêmes légions que les Romains (Pol., II, 24, ne signale pas les Campaniens à part) : et il est difficile de croire que le cens pût être différent à Rome et à Capoue.
3. Colonies : Ascon., *in Pis.*, 2 (parle-t-il des colonies latines ? ou des deux ordres de colonies?). Sur la voie flaminienne, cf. ci-dessus, p. 181.
4. Cf. ci-dessus, p. 248. Meltzer, *Gesch. d. Karth.*, II, 333. Hiéron dans la seconde guerre punique : Pol., III, 75.
5. Pol., IX, 11a. Cf. ci dessous, p. 307.

à Carthage apprit que la guerre, depuis longtemps prévue, était maintenant ouverte (été 218). Les consuls qui venaient d'entrer en charge, Scipion et Sempronius, commencèrent les armements, qui allaient être longs du côté de la mer. Les quinquérèmes qui avaient livré la bataille des îles Égates, celles mêmes qui avaient fait la guerre d'Illyrie, devaient être en grande partie hors d'usage : il fallait du temps pour mettre en état 220 vaisseaux [1]. L'armement était plus scabreux encore. Si la réforme de 220 avait augmenté le nombre des légionnaires, elle avait diminué d'autant celui des citoyens disponibles pour la flotte : ils suffisaient à peine à équiper 100 quinquérèmes (30.000 hommes). Une grande partie de la population italienne, la moitié peut-être, restait, il est vrai, en dehors des cadres de l'armée de terre : les Grecs en particulier, en Italie et en Sicile, ne servaient que sur la flotte, et c'est surtout sur eux qu'on comptait. Quand cet élément manquera, il faudra recourir aux esclaves, déjà nombreux, de la capitale et des grandes villes [2].

III

Au début de 218, la lutte était donc ouverte, mais les deux belligérants n'étaient pas encore prêts. Rome, consciente de sa supériorité navale, concevait la guerre comme offensive. Les deux consuls durent aller préparer, Sempronius à Lilybée, avec deux légions et 160 quinquérèmes, l'expédition d'Afrique, Scipion à Ostie, avec deux légions et 160 quinquérèmes, l'expédition d'Espagne [3]. On a vu ce qui les retint d'abord. — Cependant Carthage s'était mise en mesure. Elle n'avait pour l'instant sous la main que quelques bâtiments de corsaires pour inquiéter les côtes de Sicile et d'Italie. Mais 16.000 Espagnols furent envoyés en Afrique, et, avec 4.000 hommes levés dans les villes métagonitiques, allèrent veiller sur Carthage. Réciproquement, 20.000 Africains passèrent en Espagne et furent mis à la disposition d'Hasdrubal, frère cadet d'Hannibal, pour garder la province [4]. Hannibal lui-même, après avoir été à Gadès sacrifier à

1. Pol., III, 40-41. L'entrée en charge des consuls n'était certainement pas alors en avance; elle était même probablement encore en retard sur le calendrier julien (cf. note chronologique, p. 478). Les consuls de 219 étaient parmi les députés envoyés à Carthage (Tite-Live, XXI, 18).

2. Polybe (I, 64) dit que les Romains n'auraient pu armer de son temps les flottes de la première guerre punique. Cf. *Rev. des Ét. histor.*, mai-juin 1912, p. 265 sqq. T. Live, XXIV, 11. Le commodore Mahan, dans ses excellentes remarques sur la supériorité navale des Romains (*Infl. du pouv. marit.*, trad., p. 24 sqq.), n'a peut-être pas assez tenu compte du facteur important qu'est le « personnel ».

3. Cf. ci-dessus, n. 2.

4. Pol., III, 33.

l'Hercule tyrien, partit de Carthagène en mai 218, avec une armée qui, au passage de l'Èbre, s'élevait à près de 100.000 hommes [1]. Son idée fixe était depuis longtemps une attaque sur l'Italie même, mais elle n'était connue que de quelques familiers : Rome ne la soupçonnait pas, et l'aristocratie carthaginoise envisageait cette aventure avec scepticisme.

Une première surprise attendait les Romains. Crémone et Plaisance commençaient à peine à s'élever (juillet 218), lorsque les Celtes remuèrent : ils surprirent les triumvirs chargés du partage des terres, et les retinrent pour recouvrer leurs otages [2]. La nouvelle de la guerre contre Carthage avait suffi à les soulever : plus tard seulement, ils envoyèrent des émissaires vers Hannibal. Scipion dut céder sa légion au préteur qui commandait en Cisalpine, et procéder à de nouvelles levées : en septembre seulement, il fut prêt à partir, et atteignit la ville alliée de Marseille [3].

Là, il apprit qu'Hannibal avait écrasé sous le nombre les peuples espagnols compris entre l'Èbre et les Pyrénées, laissé 11.000 hommes à Hannon pour garder ce pays, puis qu'il avait franchi les montagnes avec 50.000 combattants, et que déjà il était sur le Rhône, à trois ou quatre jours de marche de Marseille. Des cavaliers envoyés aussitôt à la reconnaissance se heurtèrent à un parti de Numides, le repoussèrent après un choc meurtrier (présage de la guerre sanglante qui commençait), et purent attester que le Carthaginois, malgré les Gaulois, avait franchi le fleuve, éléphants compris [4]. Scipion se mit en marche aussitôt, mais Hannibal, décidé à ne livrer bataille qu'en Italie, avait décampé vers le Nord, et se trouvait déjà dans l'Ile, entre Isère et Rhône. Scipion ne s'inquiéta pas outre mesure de cette tentative insensée : il envoya son frère Cnéus, avec l'armée, en Espagne, où, d'entrée de jeu, les Romains battirent Hannon à Cissa et purent prendre leurs quartiers d'hiver à Tarragone [5]. Cependant, le consul lui-même revint prendre le commandement des troupes de Cisalpine, et fit prévenir le Sénat. Sempronius heureusement était encore à Lilybée : il arrêta l'armement de la flotte, et licencia ses soldats, leur donnant rendez-vous, sous quarante jours, à Ariminum [6].

Scipion s'était porté au-delà du Pô, pour enrayer l'insurrection grandissante des Celtes. Il apprit qu'Hannibal avait remonté l'Isère,

1. Pol., III, 34-5. L'expression « au début du printemps » n'est pas décisive, mais les données ultérieures de Polybe (c. 54, 56) fixent la chronologie.

2. Pol., III, 40, 44.

3. Pol., III, 40, 41, 45, 49. La date faussement rectifiée : Laqueur, *Polybius*, p. 115-6. Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 377 sqq.

4. Pol., III, 40-49. Philip, *Klio* 1911, p. 343 sqq.

5. Pol., III, 76. Je partage l'admiration de M. Kahrstedt pour la décision de Scipion (p. 383) : mais cette décision s'explique surtout par son dédain d'Hannibal.

6. Pol., III, 61, 78.

franchi les Alpes malgré l'opposition des Allobroges, et, débouchant en Italie, avait pris la ville des Taurins : ceux-ci étant en guerre avec les Insubres, le Carthaginois espérait gagner ainsi d'emblée l'alliance de ce peuple puissant [1]. Il n'avait plus alors que 26.000 hommes (et 21 éléphants). Il avait donc payé de la moitié de son armée le choix de son champ de bataille : mais, entre ses hommes et lui, c'était maintenant à la vie, à la mort. Les deux armées, ou plutôt les deux cavaleries, se trouvèrent pour la première fois en présence sur les bords du Tessin. Scipion, battu et blessé, dut se retirer sous Plaisance, pour attendre Sempronius [2]. Le passage des soldats de celui ci par Rome avait exalté les esprits : on attendait d'eux, sans aucun doute, le prompt écrasement du jeune présomptueux. Aussitôt que Sempronius eut rassemblé ses forces à Ariminum, il rejoignit son collègue. Déjà 2.000 Celtes avaient déserté, portant comme gage à Hannibal les têtes des Italiens qu'ils avaient massacré. Il fallait livrer bataille (décembre 218) [3].

La Trébie séparait les deux armées. Hannibal s'avança jusqu'au bord du fleuve, et y embusqua son jeune frère Magon. Lui-même vint se replacer à la tête de son infanterie et attendit le choc. Au petit matin, les Romains, provoqués par les Numides, se mirent en route sans avoir mangé, traversèrent la rivière glacée, et, défilant devant Magon, attaquèrent l'infanterie punique. Ils la percèrent en partie, mais les ailes de cavalerie se rabattirent sur eux, pendant que Magon se démasquait sur leurs derrières. Seuls, les 10.000 hommes qui avaient forcé l'infanterie ennemie purent quitter le champ de bataille en bon ordre et revenir à Plaisance. Sempronius écrivit au Sénat que l'hiver lui avait dérobé la victoire, mais les nouvelles du soulèvement gaulois démentaient son assurance [4]. L'amitié des Venètes et des Cénomans permit de ravitailler Crémone et Plaisance, et peut-être ces colonies se sont-elles maintenues, grâce à un *modus vivendi* avec les Gaulois, jusqu'à la fin de la guerre [5]. En attendant, Hannibal refaisait son armée, et en comblait les vides avec des recrues gauloises.

1. Pol., III, 49-61. Le courant actuel semble être de placer le passage d'Hannibal au mont Cenis (Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 485; Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 181-188). Il s'explique par l'attraction du nom des Taurins : il est à remarquer pourtant que Caton ne distinguait pas ceux-ci des Salasses (Pline, III, 134; Amm. Marc., XV, 10, 9) Il me semble que le Petit-Saint-Bernard, préféré par Mommsen, ne doit pas être rejeté sans phrases : si Hannibal s'était dirigé sur le Cenis, il aurait bien traversé quelque part l'Isère (le passage d'un fleuve, appelé *Druentia* par T. Live, XXI, 31, et Silius, III, 468 sqq., est douteux ; Jullian, p. 478 n.).

2. Pol., III, 61-7.

3. Pol, III, 61-75. Date: 72. Élections: 70, 75 (T. Live, XXI, 57). Je fais remarquer que les élections précédaient toujours d'un certain nombre de semaines l'entrée en charge des consuls (cf. Pol., III, 86).

4. Pol., III, 77-8.

5. T. Live, XXI, 57. La négation de M. Kahrstedt, quoiqu'émise avec la

Le Sénat n'abandonna pas ses projets. Il envoya une légion en Sicile et compléta la flotte de 160 quinquérèmes. Publius Scipion, le consul sortant, eut l'ordre, sitôt qu'il serait guéri, d'aller rejoindre son frère en Espagne [1]. Cependant, les deux consuls de 217, Servilius et Flaminius, ne pouvaient être affectés qu'à la défense de la péninsule. Servilius, avec deux légions et les restes de l'armée de Sempronius, dut veiller à Ariminum, Flaminius, avec deux autres légions, à Arrétium. En mai 217, ils étaient à leur poste.

Hannibal avait pris son temps pour réorganiser son armée, revenue à l'effectif de 50.000 hommes : à la nouvelle des dispositions des Romains, il résolut de prendre la route d'Étrurie. Le passage de l'Apennin s'effectua bien, mais la région où s'élève aujourd'hui Florence n'était encore qu'un marais, que les pluies du printemps avaient rendu particulièrement fangeux : les Carthaginois mirent quatre jours et trois nuits à s'en tirer, et souffrirent beaucoup [2]. Le chef lui-même, monté sur son dernier éléphant (les autres avaient péri de froid après la journée de la Trébie), perdit un œil. Aussitôt dégagé, il se jeta sur la riche vallée du Clanis (Chiana), où les blés étaient hauts (juin 217), et s'enfonça dans la direction de Pérouse. Il avait prévu l'effet de ces ravages sur l'esprit de l'impulsif consul : sans attendre Servilius, Flaminius se rua à la poursuite de l'ennemi. La supériorité de la cavalerie numide rendait le service de reconnaissance très difficile : le consul arriva le soir à l'angle N. O. du lac Trasimène, sans se douter qu'Hannibal avait fait volte-face, et étendu ses troupes sur les collines qui bordent le lac au Nord. Au matin, un brouillard se leva du vallon, se posant, comme un linceul, sur l'armée romaine qui défilait entre ces collines et le lac, en trois colonnes par quatre parallèles, couvrant trois ou quatre kilomètres. Le soleil en montant dégagea d'abord les hauteurs, et facilita à Hannibal la transmission des derniers ordres [3]. Aussi l'attaque cartha-

vigueur ordinaire (*Gesch. d. Karth.*, III, p. 399, 524 n.), me semble bien hardie.

1. Pol., III, 75, 77, 97. Sur la date de l'entrée en charge, cf. p. 284.

2. Pol., III. 78-82. Hannibal a dû prendre le temps de dresser les Gaulois, et attendre que les blés fussent poussés en Étrurie : peut-être aussi la première tentative indiquée dans T. Live (XXI, 58; XXII, 1, 2) est-elle historique? Sadée, *Klio* 1909, p. 48 sqq., la remplace par une tentative vers l'Est; Pareti, *Riv. di filol.* 1912, p. 252, la nie. En tous cas, la bataille du Trasimène n'a pu avoir lieu avant juin : la nouvelle n'a pu mettre des mois à parvenir aux jeux néméens (cf. p. 271).

3. « Les abords du Trasimène disparaissent fréquemment, à l'aube, sous un épais voile blanc, le brouillard de Flaminius. Puis, à mesure que le soleil pompe l'humidité, les buées s'élèvent, s'envolent, se volatilisent, tout en laissant flotter derrière elles une légère vapeur d'eau impondérable, mais susceptible de retenir un moment les rayons solaires... En entrant dans la canicule, le Trasimène s'endort d'un sommeil léthargique... Pendant des semaines et des semaines, c'est à peine si quelques nuages furtifs, légers flocons d'ouate, traversent le ciel embrasé... » (F. de Navenne, *Rev. D. Mondes*, 15 mars 1908, p. 373).

ginoise fut elle remarquable de brusquerie et de simultanéité. L'infanterie punique se démasquant cloua l'avant-garde romaine sur place, tandis que les Gaulois tombaient en avalanche sur le centre, et que la cavalerie barrait la retraite. Dans cette situation effroyable, les Romains se battirent trois heures, et un certain ordre se maintint au centre tant que flotta le manteau rouge du consul. Mais, quand Flaminius fut tombé, une fuite éperdue emporta tout le monde vers les issues inexistantes, et la destruction de deux légions ne coûta aux vainqueurs que 30 officiers et 1.500 hommes. 2.000 hommes qui avaient forcé le passage au Sud furent rejoints par Maharbal et forcés de poser les armes : Hannibal mit aux fers les Romains, et renvoya les Italiens annoncer dans leurs villes qu'il ne faisait la guerre qu'à Rome.

Servilius s'était replié d'Ariminum à la nouvelle de la marche d'Hannibal, et avait envoyé sa cavalerie jusqu'aux environs de Pérouse : Centénius qui la commandait tomba dans l'armée victorieuse, et resta sur la place avec 2.000 des siens [1]. Puis Hannibal, tâtant Spolète, se rendit dans le Picénum où il saccagea les terres des citoyens romains [2]. Il reprit pour la première fois contact avec la mer, et envoya un courrier à Carthage. Dans le courant de juillet 217, la nouvelle de la catastrophe de Flaminius se répandit sur la Méditerranée.

Le gouvernement de Carthage avait attaché jusque-là beaucoup plus d'importance aux événements d'Espagne qu'à la diversion d'Italie. Hasdrubal Barcas s'était mis en marche vers le Nord au printemps de 217, mais, arrivée aux bouches de l'Èbre, sa flotte fut vaincue dans une bataille où les Marseillais rendirent aux Romains d'éminents services. Lui-même dut se replier sur Carthagène, et Carthage se décida enfin à mettre en mer 70 vaisseaux de ligne pour remplacer la flotte d'Espagne [3]. A la nouvelle de la bataille du Trasimène, cette flotte fut dirigée sur l'Italie, mais, au lieu de se rendre sur la côte adriatique où était Hannibal, elle alla en Sardaigne et en Étrurie. Or, après le désastre, le Sénat avait eu recours à la nomination d'un dictateur, Fabius : celui-ci vint prendre le commandement de l'armée de Servilius, et le consul fut chargé de prendre les 160 quinquérèmes qui veillaient sur la mer. La flotte carthaginoise se déroba devant ces forces supérieures [4]. Servilius put ravager Cossyra, à portée de Carthage, et Publius Scipion alla tranquillement rejoindre son frère en Espagne, où un nouveau succès échut aux Romains avant l'hiver. Un Espagnol leur livra les otages qu'Hannibal

1. Pol., III, 82-6.
2. Pol., III, 86-7. Cf. ci-dessus, p. 179.
3. Pol., III, 95-6. C'est à la bataille de l'Èbre que se rapporte le fragment de Sosylos (Wilcken, *Hermes*, 1906, p. 103-141).
4. Pol., III, 96-7.

avait laissés à Sagonte, et Hasdrubal fut paralysé par l'incertitude où le plongea cet événement quant à la fidélité des peuples espagnols [1].

Hannibal cependant avait repris sa marche : il parvint dans l'Apulie septentrionale quand les moissons étaient rentrées (août 217), — heureusement pour lui, puisqu'il allait retrouver ce blé pour l'hiver. Fabius vint se poster près de lui, mais, se défiant du moral de ses troupes, se borna à gêner le ravitaillement des Carthaginois. Hannibal put donc, tâtant Venouse et Bénévent, gagner la riche et populeuse Campanie, qu'il saccagea. Le dictateur se bornait à garder les issues de la plaine du côté du Latium et du Samnium : de fait, Hannibal ne força le retour vers l'Est qu'à la faveur d'un stratagème. Il regagna l'Apulie, occupa Gérunium dont il fit son quartier général et s'occupa de rassembler des vivres pour l'hiver qui commençait [2]. L'inaction de Fabius avait soulevé de vives indignations parmi les Romains : quand le maître de la cavalerie, Minucius, eut remporté un succès sur les fourrageurs ennemis, le peuple força le dictateur à partager l'armée avec lui. Hannibal essaya de profiter de cette division. Il gardait les deux tiers de son armée à Gérunium, et envoyait l'autre tiers en réquisitions : il attira le corps de Minucius à un combat, et le mit en péril. Mais Fabius accourut, et força l'ennemi, qui n'était pas en forces, à se retirer. Cette leçon profita : Fabius reprit le commandement jusqu'à l'expiration de ses six mois (décembre 217) et persista dans sa tactique temporisante. Puis les consuls Servilius (revenu de sa croisière) et Atilius (subrogé à Flaminius), qui vinrent le relever et gardèrent le commandement comme proconsuls pendant tout le printemps de 216, firent de même [3]. Maintenant le contact avec Rome par Bénévent et Venouse, ils se tinrent sur les bords de l'Aufide, et firent du *castellum* de Cannes leur magasin.

Les deux armées en présence avaient maintenant dû consommer à elles seules toutes les provisions faites en 217 dans l'Apulie septentrionale : quand vint la récolte de juin-juillet 216, la grosse question fut de savoir à qui elle profiterait [4]. Hannibal, qui était le plus gêné, se décida à quitter Gérunium, et un coup de main lui livra Cannes, où les Romains faisaient rentrer le blé. L'armée romaine, postée vers Salapia, se trouvait coupée des riches campagnes de Canusium et de son centre d'approvisionnement. De plus, son inaction prolongée, en présence de ravages sans nom, commençait à révolter

1. Pol., III, 97-9.
2. Pol., III, 86-94, 100. Cf. n. 4.
3. Pol., III, 100-107.
4. A. Mommsen (*Über die Zeit der Olympien*, p. 67 sqq.) fait là-dessus de justes observations, sauf qu'il place trop tôt la récolte italienne : il aurait pu être éclairé par les vers de Stace, *Silv.*, V, 39 sqq. La bataille de Cannes n'a pû avoir lieu avant le mois d'août.

les alliés. Enfin, de mauvaises nouvelles venaient du dehors. Le Sénat de Carthage s'était décidé, au bout de quinze mois, à prendre au sérieux l'entreprise d'Hannibal : dégoûté par l'expérience de 217, il avait renoncé à toute campagne maritime, mais il opérait des levées en Afrique pour renforcer l'armée d'Espagne, et espérait qu'ainsi Hasdrubal, passant sur le ventre des Scipions, pourrait rétablir le contact par terre avec l'armée d'Italie [1]. D'autre part, on annonçait d'Illyrie que Philippe de Macédoine, ayant calmé la dernière tempête qui s'était élevée dans le verre d'eau grec, se préparait à suivre les conseils de Démétrius de Pharos [2]. Il fallait écraser Hannibal.

Les deux consuls de 216, Æmilius Paullus et Térentius Varron, étaient restés à Rome jusque-là, surveillant les levées qui avaient peu à peu porté l'armée d'Apulie à l'effectif (atteint pour la première fois) de huit légions, 86.000 hommes [3]. Ils vinrent prendre le commandement avec ordre formel de combattre. Æmilius, le vainqueur de l'Illyrie, sur qui on comptait principalement, voulait profiter de la supériorité numérique pour choisir un champ de bataille moins favorable à la cavalerie d'Hannibal que la plaine de l'Aufide. Mais son collègue Varron, boucher enrichi, parvenu au consulat à force de déblatérer contre le Sénat, hâbleur et brouillon, — un Flaminius moins le courage, — profita de ce que le règlement lui donnait le commandement un jour sur deux pour imposer le contact (juillet ou août 216).

Laissant leur camp et 10.000 hommes sur la rive gauche de l'Aufide, les Romains franchirent le fleuve et se déployèrent face au Sud. Æmilius prit l'aile droite de cavalerie, touchant au fleuve, Varron l'aile gauche [4]. Au centre, les deux proconsuls eurent l'infanterie qui, grâce à sa supériorité numérique (Hannibal n'avait que 40.000 fantassins), put être disposée sur un ordre moins étendu et plus profond que d'ordinaire.

Hannibal n'était pas disposé à refuser la bataille. Il laissa son camp presque dégarni, n'ayant pas un homme à perdre, et franchit l'Aufide en faisant couvrir le passage par les troupes légères, puis il se déploya face au Nord. Hasdrubal prit la cavalerie de gauche, collée au fleuve, et Hannon, fils du suffète Bomilcar [5], la cavalerie de droite. Hannibal lui-même et son jeune frère Magon commandèrent

1. M. Kahrstedt (p. 435 sqq.) place ceci après Cannes : les faits (T. Live, XXIII, 26-29 ; cf. Eutr. III, 17) me semblent bien nombreux pour la fin d'une année (révolte de la flotte, deux renforts, une bataille !).

2. Pol., V, 109-110.

3. Pol., III, 107, 113.

4. Pol., III, 113 4, me paraît, comme à M. Kahrstedt (*Gesch. d. Karth.*, III, p. 428 n.), absolument limpide. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 852-3, renverse complètement la situation militaire.

5. Le Hannon (Pol., III, 114) me paraît être le même officier que celui du c. 42.

l'infanterie du centre : pour égaler le front des Romains, on ne laissa la profondeur ordinaire qu'aux ailes de cette infanterie, composée d'Africains armés à la romaine, et on amincit le centre, composé d'Espagnols et de Gaulois. Ce centre, Hannibal le projeta en avant de la ligne : les hautes statures des Celtes, les tuniques rouges des Espagnols, se détachaient, provoquant les légions.

Les cavaleries chargèrent d'abord, et les Carthaginois, supérieurs en nombre (10.000 contre 6.000), et en qualité, en eurent vite fini de la résistance italienne : Hasdrubal jeta l'aile droite dans l'Aufide, tandis que les Numides d'Hannon contenaient la gauche. Déjà l'infanterie romaine s'était portée au pas de charge contre le centre punique, qui recula sous la pression jusque derrière les ailes. Mais Hannibal, qui guidait ce centre en personne et avait prévenu les hommes que la retraite n'était qu'une manœuvre, maintint la cohésion malgré des pertes terribles (sur les 6.000 hommes de l'armée de Carthage qui furent tués, 4.000 périrent là [1]). Au contraire, les ailes romaines avaient serré sur le centre pour prendre part à la poursuite, et le désordre était commencé, lorsque les ailes africaines, pivotant, se rabattirent sur les manipules télescopés. En même temps, Hasdrubal et Hannon se tendaient la main derrière l'infanterie romaine, et le premier, abandonnant aux Numides la poursuite de la cavalerie rompue, vint charger en queue les légions. C'était la fin. Ce qui avait été, deux heures auparavant, le savant échiquier romain se trouvait tassé en une masse sans nom, et tout ce qui ne fut pas sabré à la circonférence fut écrasé ou étouffé au centre [2]. Æmilius, blessé dès le début dans le combat de cavalerie, était rentré dans le gouffre de fer et y resta; avec lui, les deux proconsuls, 21 tribuns militaires, 50 ou 60.000 soldats; Térentius Varron avait pris de bonne heure ses précautions pour survivre, et 3.000 hommes qui réussirent à percer le centre punique vinrent le retrouver à Venouse. Quant aux 10.000 hommes restés sur la rive gauche, ils serraient de près le camp carthaginois, quand Hannibal victorieux vint tomber sur eux : désespérant de tout après cette catastrophe sans précédent, ils se rendirent [3].

1. De 6.000 morts, 4.000 étaient Gaulois (Pol., III, 117).
2. Cf. Ardant du Picq, *Ét. s. le combat*, éd. Judet (1903), p. 40 : « La pression physique était peu de chose — les rangs qu'ils combattaient n'avaient pas la moitié de l'épaisseur des leurs. — La pression morale était énorme. L'inquiétude puis l'épouvante les prit; les premiers rangs, fatigués ou blessés, veulent se retirer; mais les derniers rangs effarés reculent, lâchent pied et viennent tourbillonner dans l'intérieur du triangle; démoralisés, ne se sentant pas soutenus, les rangs engagés les suivent, et la masse sans ordre se laisse égorger. Les armes leur tombèrent des mains, dit Polybe... »
3. Pol., III, 117.

IV

Beaucoup d'officiers carthaginois ont attendu, le soir de Cannes, la marche immédiate sur Rome. Sans doute, l'exemple de l'Allia prouvait que la chute de la capitale n'équivalait pas à la chute de l'État romain. Cependant, elle aurait eu une autre portée morale que la défection même de Capoue. Mais l'enceinte servienne était vaste (12 kilomètres), et, quoique mal entretenue, ne pouvait être forcée sans parc de siège. Il s'en fallait qu'elle fût dégarnie d'hommes. Et surtout, le pays environnant était hérissé de forteresses latines aussi solides que Spolète ou Venouse, qui eussent rendu impossible le ravitaillement de l'armée assiégeante [1]. Il eût fallu à tout le moins que Carthage fût maîtresse absolue de la mer, et on était maintenant loin de compte à ce point de vue. Enfin, il faut tenir compte de la psychologie d'Hannibal.

Celle-ci ne nous échappe pas absolument : il avait à ses côtés un historiographe grec, Silènos, qu'a suivi Polybe [2], et, d'une manière générale, sa personnalité a attiré plus que tout le reste les historiens de la seconde guerre punique, étant, humainement parlant, autrement intéressante que celle des brutes italiques. Il avait alors à peine plus de trente ans. Bien qu'il eût reçu l'éducation qui répondait à sa naissance et à la fortune de sa maison, il avait vu les choses de la guerre dès l'âge de huit ans, vécu dans les camps à partir de vingt ans. Le corps était d'acier (il avait gagné la bataille du Trasimène au lendemain d'une maladie qui lui avait coûté un œil). L'esprit, évidemment admirable d'activité, de lucidité, de sang-froid, était dominé par le métier, comme l'âme. Indifférent aux plaisirs : on ne lui connaissait qu'une femme, une Espagnole de Castulon [3]. Parfois la rapacité du Sémite, à en croire les mauvaises langues de Carthage, se faisait jour : « Je tiens ce détail, dit Polybe, des Carthaginois eux-mêmes (et en général les indigènes d'un pays ne connaissent pas seulement, comme dit le proverbe, les vents qui y règnent, mais aussi l'humeur de leurs concitoyens) : je l'ai encore recueilli d'une manière plus précise de la bouche de Masinissa, roi des Numides. Maintes fois ce prince m'a cité des exemples de l'avarice des Carthaginois en général, et en particulier, d'Hannibal et de Magon. Il me racontait que tous deux, depuis qu'ils portaient les armes, étaient

1. Spolète : T. Live, XXII, 9 (exagère l'incident). Venouse : Pol., III, 90 (il fait prendre la ville à tort ; il me paraît inutile d'introduire, par égard pour l'infaillibilité supposée de Polybe, une Venouse ignorée : Nissen, II, 801). Cf. ci-dessus, p. 288, 289.

2. Cf. Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 148.

3. Cf. Wissowa, *Realencycl.*, art. *Hannibal*, p. 2350.

sortis glorieusement de leurs entreprises guerrières; qu'ils avaient pris chacun beaucoup de villes en Italie ou en Espagne, mais que jamais ils n'avaient figuré dans la même action, et qu'ils combinaient moins de stratagèmes contre les ennemis qu'à l'égard l'un de l'autre, pour éviter de se trouver à la prise d'une même ville, — tant ils craignaient que cela ne devînt la cause de fâcheux dissentiments à propos du butin, et qu'il fallût se partager des dépouilles auxquelles un rang égal leur donnait également droit ». Ailleurs, on nous dit que la férocité orientale perçait, chez Hannibal, le vernis de civilisation grecque, sous le coup d'une violente déception[1]. Ce sont là des taches : mais, dans l'ensemble, des vertus et des vices développés par la guerre, les premières ont dominé de beaucoup chez Hannibal. Le corps d'officiers formé à son école a protégé plus d'une fois les villes grecques contre la poussée de la paysandaille italienne. Et les hommes habitués à voir les cohues de mercenaires avec lesquelles il opérait sont restés stupéfaits de la discipline imposée à une armée où domina de plus en plus l'élément réfractaire par excellence : le Celte[2]. Mais le plaisir créé par l'activité proprement militaire a toujours tout absorbé en lui. Même la fameuse haine de Rome, jurée à son père à l'âge de neuf ans, a été plutôt le motif mis en avant que le mobile profond : sans quoi, il n'aurait pas attendu si longtemps pour tenter de voir à ses pieds la cité maudite. Soldat admirable, — le plus complet probablement que l'on ait vu, avec César et Napoléon, — mais rien que soldat, il a reculé, au lendemain de Cannes, devant une opération militaire ingrate et aléatoire. Et même, comme tous les imaginatifs, prompt à croire ce qu'il désirait, il a espéré que Rome cèderait, comme Napoléon a attendu à Moscou la capitulation du tsar. Il a parlé avec bienveillance aux prisonniers romains, et en a renvoyé dix sur parole, pour proposer un rachat de captifs qui devait amorcer les négociations définitives. Mais le Sénat, sans débat, refusa de racheter les hommes qui avaient capitulé, et comme un des dix, par un artifice, avait cru pouvoir fausser sa parole, il le fit reconduire, fers aux pieds, à Hannibal[3]. Dans ces conditions, il n'y avait qu'à tenter l'isolement de Rome, à l'étourdir par la multiplicité des coups, à l'user en détail, à voir enfin si l'on arriverait à mater la constance romaine.

1. Le passage de Polybe : IX, 25. Pour le second trait, je songe à la famille du traître d'Arpi brûlée vive (la seule source est, il est vrai, T. Live, XXIV, 45).

2. T. Live, XXIV, 2. Cf. Polybe, IX, 8-9, 21 sqq.; XI, 19.

3. Le serment d'Hannibal : Pol., III, 11-12. Les prisonniers : VI, 58. Sur leur sort, Hatzfeld, *Mél. Holleaux*, p. 96.

CHAPITRE V

Metaurus flumen (207).

La seconde guerre punique.

I. Attention avec laquelle on observe Rome; craintes. — Sentiments des Italiens. — Défection de Capoue; autres. — Les Celtes. — Les efforts de Carthage; Sardaigne; Italie; difficultés. — Le traité de Philippe avec Hannibal (215); campagne de 214. — Hiéronyme de Syracuse; défection de la Sicile. — Défection de Tarente (213-2). — Situation militaire et financière de Rome.

II. L'empire de la mer. — Chute de Syracuse (212) et d'Agrigente (210). — Hannibal devant Rome (211); chute de Capoue et de Salapia. — Alliance avec les Étoliens et Attale; Philippe et Prusias (208); la flotte punique en Orient. — La fin des Scipions (211); chute de Carthagène (209); Scipion bat Hasdrubal Barcas (208). — Prise de Tarente; mort de Marcellus. — Épuisement de Rome.

III. Hasdrubal en Italie. — Les deux consuls; marche de Néron; bataille du Métaure (207). — La nouvelle à Rome et chez Hannibal. — Carthage. — Conquête de l'Espagne (206); Syphax. — Guerres en Orient; paix de Phoinikè (205); Philippe et Antiochus. — L'expédition d'Afrique.

IV. La dévastation de l'Italie. — La vertu romaine.

La seconde guerre punique offre à plusieurs égards un spectacle d'un exceptionnel intérêt. A celui, d'abord, qui n'affecte pas de rester insensible au côté dramatique de l'histoire, elle montre, avec un relief qu'on ne retrouve guère que dans la lutte de Napoléon contre les Anglais, l'antagonisme de la force individuelle et de la force collective : un grand homme contre un grand peuple. Ensuite et surtout, pour la première fois depuis 413, elle a mêlé tout le monde civilisé, Orient et Occident, dans une action commune.

Le dernier récit est celui de M. Kahrstedt (*Gesch. der Karth.*, III).

Lettre de Philippe aux Larisséens ; inscription de Mutine (Michel, 41 ; p. 303). — Polybe, l. VII et suiv. — Diodore, XXV, XXVI. — T. Live, XXIII et suiv. — Appien, *Iberikè, Annibaikè*. — Plutarque, *Fabius, Marcellus, Philopoemen*. — Dion (Zonaras). — Polyen, Frontin. — Orose.

I

Les progrès de Rome intéressaient depuis longtemps le monde méditerranéen. Si l'unification de l'Italie n'avait touché de près que les voisins d'Occident, la conquête de l'hégémonie maritime avait été un phénomène mondial. On ne parlait plus seulement des manifestations extérieures de la force romaine : les esprits réfléchis en étudiaient déjà les ressorts cachés. Philippe de Macédoine, par exemple, en parlait souvent avec Démétrius de Pharos : un document du temps nous l'atteste encore. En 219, le roi avait invité les Larisséens à se montrer plus larges dans l'octroi de leur droit de cité, et, la mesure ayant été mal exécutée, il dut leur écrire en 214 une nouvelle lettre où se trouvent ces paroles : « Regardez donc les autres peuples qui ont des constitutions analogues à la vôtre, par exemple les Romains, qui, quand ils affranchissent leurs esclaves, leur ouvrent l'accès de la cité et des magistratures : par quoi, non seulement ils ont développé leur propre patrie, mais ont pu envoyer des colonies dans près de soixante-dix endroits. » Pour inexactes que soient ces affirmations, elles montrent que des réformes aussi strictement intérieures que celles de Flaminius en 220 avaient trouvé de l'écho au loin [1].

La bienveillance ne dominait pas dans ces préoccupations. Sans doute, des États secondaires avaient pu se tourner vers le soleil levant. Mais, dans l'ensemble, la force romaine inspirait déjà une vague inquiétude. Le vernis de civilisation hellénique était alors plus mince et plus superficiel encore à Rome qu'à Carthage. Les barbares d'Italie faisaient peur. Les exploits d'Hannibal, les hécatombes du Trasimène et de Cannes, et les anneaux des chevaliers romains mesurés au boisseau dans le Sénat de Carthage [2], toutes ces nouvelles furent accueillies généralement sans déplaisir. Tous ceux qui jalousaient ou redoutaient Rome comprirent qu'une chance unique leur était offerte : le péril carthaginois, si tant est qu'il existât, apparaissait infiniment plus lointain.

Le mouvement commença, comme il était naturel, dans la proximité immédiate du vainqueur. Bien que la domination romaine eût été, dans l'ensemble, un bienfait pour l'Italie, ce bienfait était devenu moins sensible à des hommes qui s'y étaient habitués. Il sub-

1. Michel, 41. Le roi a écrit la seconde lettre probablement en revenant de la campagne contre les Romains (l. 37); la première est d'Hyperbérétaios an 2 (220-219), la seconde de Gorpiaios an 7 (215-4), à l'automne. Cf. *Revue Philol.*, 1909, p. 179.

2. T. Live, XXIII, 12. Le fait doit être historique, si le nombre des boisseaux a été exagéré.

sistait naturellement des mécontentements particuliers, et parfois la fidélité d'une ville dépendit de l'humeur d'un particulier influent [1]. Inutile d'ajouter que, là comme partout, il y avait des éléments misérables et instables. Enfin, le paysan avait été mécontenté par les ravages impunis des dernières années. Ce fut Capoue qui donna le signal.

Il y avait un siècle que cette ville ne faisait plus qu'un avec Rome au point de vue du droit civil. De plus, elle avait recouvré depuis longtemps son autonomie administrative. Son aristocratie était liée à celle de Rome par de multiples liens de famille ou d'affaires. Mais la réforme de 220 avait étendu le cercle des citoyens appelés à servir dans les légions, et exalté l'esprit d'une partie de la plèbe. L'anecdote popularisée par les vers d'Andrieux montre comment des ambitieux se servirent de celle-ci pour exercer une pression sur le Sénat capouan [2]. Bref, au lendemain de Cannes, des négociations s'engagèrent avec Hannibal : Capoue devait conserver sa pleine indépendance, et elle comptait bien, après la victoire, sur la primauté en Italie. Hannibal vint y prendre ses quartiers d'hiver (automne 216), et y donner aux siens un repos bien gagné. La Monnaie capouane, qui avait si longtemps frappé les quadrigats et victoriats romains, commença à frapper des pièces de poids punique pour la solde des armées de Carthage [3]. Pour assurer la ville au Nord, Hannibal s'empara (printemps 215), de Casilinum, tête de pont sur le Vulturne [4] : mais il ne put forcer les autres villes de Campanie.

L'exemple de Capoue entraîna d'autres adhésions dans le Sud de l'Italie. Les Samnites Hirpins, les Lucaniens, les Bruttiens, se dérobèrent à l'ordre romain. Seules, certaines villes résistèrent : Pétélia ne céda qu'après onze mois de blocus (été 215) [5]. En Apulie, Arpi et Salapia se donnèrent au Carthaginois, quoiqu'avec hésitation, et la défection se propagea au Sud de l'Aufide. Parmi les villes grecques enfin, Locres et Crotone se détachèrent de Rome. Elles étaient à moitié vides maintenant, et furent menacées de recevoir des colonies osques : Hannon, chargé par Hannibal du commandement du Bruttium, sauva la première, mais sacrifia Crotone, dont les habitants grecs se transportèrent à Locres [6]. Thurii et Tarente furent maintenues dans l'alliance romaine par la crainte de perdre leurs otages.

Les peuples du Nord étaient toujours retenus par celle du péril

1 Cf. l'anecdote T. Live, XXIII, 15.

2. Cf. Tite-Live, XXIII, 2 sqq. (Andrieux, éd. 1818, III, p. 194); le traité : 7.

3. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 35, 881.

4. T. Live, XXIII, 19.

5. Polybe (III, 118) marque les Tarentins parmi les défectionnaires (!). Pétélie : VII, 1.

6. T. Live, XXIII, 30, 41; XXIV, 1 sqq. (il a raconté deux fois les mêmes événements).

celtique. Une légion romaine veillait d'ailleurs près d'Ariminum, pour couper la communication entre les Celtes et Hannibal. Le consul désigné Posthumius, qui la commandait dans l'hiver de 216 [1], essaya même de dégager les colonies du Pô, mais son armée fut exterminée dans la forêt Litana. Boïens et Insubres étaient maintenant libres de toute crainte. Ce sentiment leur suffit d'ailleurs, et les recrues gauloises cessèrent d'affluer au camp punique [2].

A Carthage, la nouvelle de Cannes, apportée par le frère d'Hannibal, Magon, acheva de secouer le scepticisme du Sénat et de faire comprendre que l'heure de l'effort décisif avait sonné. On a vu que l'empire punique disposait, en 218, de 6 millions d'habitants environ, soit plus d'1 million d'hommes valides et une « classe » de 20.000 jeunes gens (sans parler du réservoir celtique). Sauf là où on pouvait employer la presse (Libye, Espagne du Sud), le système était celui de l'enrôlement volontaire, et par conséquent tout dépendait de l'argent : or, Carthage disposait d'un budget de 5.000 talents au plus, et ne pouvait qu'avec peine entretenir 100.000 soldats (les armées d'Espagne et l'Italie étaient réduites aux contributions forcées et aux réquisitions). La levée du début de la guerre avait été de 100.000 hommes environ. La flotte de 217 (70 vaisseaux, 35.000 hommes) ne représenta qu'un effort momentané, mais il en était autrement des renforts envoyés en Espagne. Après la bataille de l'Èbre, Hasdrubal avait essayé de se refaire une marine, mais cette tentative n'avait abouti qu'à un soulèvement dangereux des indigènes. En 216, Carthage lui avait envoyé d'abord 4.000 fantassins et 500 cavaliers, puis Himilcon avait suivi avec 20.000 fantassins et 4.000 chevaux, et lui avait permis de s'avancer sur l'Èbre pour se diriger vers l'Italie [3]. Là les deux Scipions l'arrêtèrent (printemps 215) : Hasdrubal essaya de la tactique des Barcas, le débordement de l'ennemi par les deux ailes, mais ici le centre punique céda, et le résultat fut un désastre. Les Romains furent tranquilles en Espagne pour trois ans.

Le Sénat de Carthage voulait envoyer Magon rejoindre Hannibal en Italie avec 15.000 hommes, 20 éléphants, 1.000 talents, et 60 vaisseaux (25.000 hommes environ) : à la nouvelle des événements d'Espagne, il le dirigea sur ce pays. En même temps, il recevait de bon-

1. Pol., III, 118. *Fastes consul.*, a. 216.

2. Ajoutons que, tous les ans, une légion fut organisée dans le Picénum (ce qui ne veut pas dire qu'elle ait été mobilisée effectivement). M. Kahrstedt (*Gesch. d. Karth.*, III, p. 439 sqq.) est trop absolu dans la critique de l'énumération de T. Live : il s'agit de forces prévues, non pas de forces levées effectivement (avec les confusions d'usage).

3. Le grand intérêt du livre de M. Kahrstedt réside en ce que, pour la première fois, on se rend compte exactement de l'effort fait par Carthage : cf. p. 133, 137, 436, 437, 451, 468, etc. Pour 216-5, T.-Live, XXIII, 13, 26, 32, 41 (il ne faut pas se laisser troubler par les éléphants introduits au c. 18).

nes nouvelles de Sardaigne : l'île avait toujours été récalcitrante, et les nouvelles d'Italie y avaient provoqué un soulèvement formel. Hasdrubal le Chauve y fut dirigé avec une armée et une flotte presqu'égales à celles de Magon (50.000 hommes ?) : mais la tempête l'arrêta aux Baléares, et, en débarquant, il trouva deux légions romaines qui infligèrent à ces troupes un désastre complet (été 215)[1]. Au retour, il échappa avec peine à la flotte romaine principale, qui gardait la Sicile.

Quant à l'armée d'Italie, il semblait qu'il lui fût plus facile de se suffire à elle-même. On lui envoya pourtant Bomilcar avec 4000 Numides, 48 éléphants, et 1000 talents : il parvint à débarquer dans le Bruttium, et à rejoindre Hannibal, qui put ainsi distribuer quelques garnisons dans les villes alliées[2]. Déjà le Sénat de Carthage préférait réserver ses forces pour la Sicile, où la mort d'Hiéron laissait espérer du nouveau. On prépara une expédition de 27.000 fantassins, 3.000 cavaliers et 12 éléphants : une flotte de 55 voiles devait la soutenir pour commencer[3].

Carthage avait mis sur pied environ 250.000 hommes. Si l'on se rappelle les chiffres donnés tout à l'heure, on comprendra que l'effort était remarquable, surtout en l'absence de toute institution telle que le *cens* romain, qui facilitait notablement la mobilisation militaire et financière[4]. Les Libyens d'ailleurs finirent par se révolter sous l'excès des charges : il fallut réprimer cruellement un soulèvement des Mikatanes[5].

Les puissances grecques étaient entrées à leur tour dans la lice.

On a vu que Philippe de Macédoine avait manifesté dès 216 des velléités d'intervention : l'infériorité par trop grande de sa marine l'avait arrêté[6]. Après Cannes, il envoya des ambassadeurs plénipotentiaires à Hannibal. Ils parvinrent au camp carthaginois en trompant un officier romain qui les avait arrêtés, et conclurent le traité suivant :

« Serment est prêté, d'un côté, par Hannibal, Magon, Myrcal et Barmocal, par tous les sénateurs carthaginois ici présents, et par

1. M. Karhstedt (p. 452) critique les chiffres (il évalue l'équipage des quinquérèmes à 420 hommes seulement). Y a-t-il quelque fond à faire sur Eutr., III, 13 ?

2. Je suis convaincu que les forces données à Bomilcar (T. Live, XXIII, 41) sont celles qui devaient être conduites par Magon (c. 13) : l'envoi de Magon en Espagne (c. 32) a introduit une confusion chez T. Live.

3. Cf. Kahrstedt, p. 469 : cette expédition ne partit qu'en 213.

4. Corn. Népos (*Ham.*, 3) parle d'un *praefectus morum* à Carthage. Même en supposant qu'il y ait là une réminiscence exacte, rien n'implique l'existence d'une revue régulière des forces nationales. Je ne suis pas convaincu que tout fût plus cher à Carthage qu'à Rome (Kahrstedt, p. 482).

5. Diodore (XXVI, 23) semble placer l'incident entre la prise de Syracuse et le départ d'Hasdrubal Barcas pour l'Italie : soit 211-208. Cf. *Exc. hist.*, II, 1, p. 265.

6. Cf. ci-dessus, p. 272, 290.

tous les soldats africains réunis en ce camp : et, de l'autre, par l'Athénien Xénophane, fils de Clitomaque, qu'a envoyé vers nous le roi Philippe, fils de Démétrius, en son nom et en celui des Macédoniens et de leurs alliés... Le général Hannibal, les sénateurs qui l'accompagnent, toutes les troupes carthaginoises qu'il commande, ont dit :... Philippe, les Macédoniens et tous les autres Grecs ses alliés veilleront à la sûreté commune, d'abord des Carthaginois eux-mêmes, du général Hannibal, de tous ceux qui l'ont suivi ; ensuite à celle des peuples qui, établis sur les terres du peuple de Carthage, jouissent des mêmes droits que lui ; à celle d'Utique, des villes et cités leurs sujettes, de leurs soldats, de leurs alliés, et enfin de toutes les provinces et places avec qui nous avons déjà amitié, en Italie, en Gaule, en Ligurie, ou qui pourraient dans l'avenir s'unir à nous... Si les dieux nous accordent, à nous nations contractantes, de réussir dans cette guerre contre Rome et ses alliés, et que les Romains demandent la paix, nous ne la leur accorderons qu'à ces conditions expresses : que l'amitié de Rome comprenne à la fois les Macédoniens et les Carthaginois ; qu'ils ne puissent jamais déclarer la guerre à la Macédoine ni s'établir à Corcyre, à Apollonie, à Épidamne, à Pharos, à Dimale, chez les Parthiniens, en Atintanie ; qu'ils rendent à Démétrius de Pharos ceux de ces parents qu'ils détiennent en Italie... » [1].

Les députés furent arrêtés au retour, une seconde ambassade fut nécessaire, et Philippe ne se mit en mouvement qu'au printemps de 214. Il attaqua par terre et par mer Orikos et Apollonie, mais sa flotte, composée de 100 *lembes* (bâtiments légers illyriens), fut surprise par les quinquérèmes du préteur Lévinus ; il brûla ses vaisseaux et rentra dans son royaume (automne 214), mais il garda les districts illyriens, sauf les villes maritimes [2]. L'an d'après (213), son attention fut attirée par les troubles de Messène. Il se laissa décider par Aratus à ne pas occuper la citadelle de Messène, mais celui-ci lui devint suspect, et, quand il mourut (213), on accusa le roi de Macédoine de n'être pas étranger à sa mort [3]. Les Achéens lui restèrent pourtant fidèles, et les Romains durent chercher des alliés du côté de l'Étolie.

L'exemple de Philippe avait été imité à Syracuse. Le roi Hiéron était resté fidèle à Rome jusqu'à sa mort (215) ; on l'avait même soupçonné d'avoir fait périr son fils et corégent Gélon, qui voulait l'entraîner du côté de Carthage [4]. Son petit-fils Hiéronyme, qui lui

1. Pol., VIII, 9.
2. Pol., VII, 14. Sur l'Atintanie, cf. ci-dessous, p. 311.
3. Plut., *Aratus*, 51-3. Aratus mourut dans sa dix-septième stratégie, dit Plutarque : ceci provient de ce qu'il lui a attribué abusivement la stratégie de son fils (Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 177).
4. T. Liv., XXIII, 30.

succéda, n'avait que quinze ans, et se trouva tout de suite placé entre deux partis : l'un carthaginois dirigé par Adranodore et Zoïppe, l'autre romain sous Thrason. Thrason fut mis à mort, et Hiéronyme fit une réponse insolente au préteur Appius Claudius, qui lui demandait compte de ses armements. Un traité fut conclu avec Carthage, laquelle accorda au roi de Syracuse la limite de l'Himèra, puis toute la Sicile, se réservant de revenir sur tout cela après la victoire commune [1]. Hiéronyme fut presque aussitôt assassiné à Léontini (214), et sa mort amena bientôt à Syracuse une révolution républicaine. Mais la brutalité du consul Marcellus à Léontini (début 213) et les agissements de deux émissaires d'Hannibal, Hippocrate et Épicyde, maintinrent la ville dans l'alliance punique. Non seulement l'hostilité d'une ville plus grande que Carthage et que Rome, et que défendaient les formidables machines d'Archimède, était grave par elle-même, mais le mouvement gagna la Sicile. Une nouvelle brutalité des Romains à Henna (été 213) le rendit général [2]. Bientôt Himilcon débarqua 30.000 hommes à Hérakléa Minoa, et Bomilcar, avec 55 vaisseaux, vint s'embosser dans le port de Syracuse [3].

Ces événements extérieurs n'avaient pas fortifié la position d'Hannibal en Italie. Il avait régulièrement en face de lui les deux consuls et leurs quatre légions. Casilinum avait été repris par les Romains dès 214, Arpi en 213. Capoue était sevrée de blé, et les convois qu'Hannon essayait de lui amener du Sud furent arrêtés par les légions d'esclaves volontaires que Gracchus commandait [4]. Pour ne pas être à charge aux Campaniens, Hannibal était forcé de tenir ses quartiers en Apulie. Son idée fixe était de s'emparer de Tarente, dont il avait besoin pour communiquer avec la Macédoine, Syracuse et Carthage. Une barbarie maladroite des Romains lui permit d'y parvenir dans l'hiver 213-2. Ils mirent à mort les otages, qui avaient cherché à s'échapper, et aussitôt un certain nombre de jeunes nobles tarentins introduisirent Hannibal. Le commandant romain se réfugia dans la citadelle, qui bloquait le port intérieur, mais le Carthaginois fit passer les vaisseaux tarentins de ce port dans la haute mer et cerna la citadelle des deux côtés : le gros de la flotte romaine était retenu en Sicile [5].

1. Pol., VII, 2 sqq. T. Live, XXIV, 4 sqq. Seltman, *Num. Zeitschr.* 1912.

2. T. Live, XXIV, 21-39. Hiéron n'est mort que quelque temps après Cannes (T.-Live, XXIII, 30), donc pas avant 215. Hiéronyme a régné treize mois, donc est mort en 214 (Pol., VII, 7). Les événements qui suivent nous mènent jusqu'à la récolte de 213, à laquelle T.-Live fait allusion (XXIV, 36, 39).

3. Cf. ci-dessus, p. 299.

4. T.-Live, XXIV, 45 sqq. (Arpi); 16 (Gracchus).

5. Pol., VIII, 24 34 (au cours de l'hiver : c. 34). Je ne sais pourquoi M. Kahrstedt place l'évènement après la mort de Gracchus (p. 472) : les éditeurs de Polybe en ont jugé autrement (ils placent la mort de Gracchus c. 35). Le fragment VIII, 24 ne se réfère pas forcément à la défection de Tarente.

L'effort général fait contre elle avait obligé Rome à des sacrifices sans précédent dans son histoire. Sur les 150.000 citoyens du début de la lutte, les hécatombes de 218-6 et la défection des Campaniens lui en avaient retiré près de la moitié ; les 500.000 alliés italiens n'avaient pas été atteints dans les mêmes proportions, mais eux aussi étaient terriblement éclaircis. Or, il fallait au moins 4 légions en Italie, 2 en Sicile, 2 en Espagne, 1 en Illyrie : avec les corps détachés, plus de 100.000 Romains ou alliés étaient sous les armes été comme hiver [1]. La flotte qui assurait au début la supériorité romaine sur mer (100 quinquérèmes en Sicile, 50 en divers lieux), pour être tenue en état, exigeait au moins 75.000 hommes, alors que les défections du Sud rendaient presque impossible le recrutement : on dut enlever en masse à leurs maîtres les esclaves de la capitale [2]. La situation financière devint terrible après la défection de la Sicile; le tribut fut doublé et triplé, et, la jeunesse masculine étant en grande majorité sous les armes, retomba de tout son poids sur les orphelins, les vieillards et les veuves [3]. L'armée d'Espagne ne recevait les subsides et les fournitures indispensables que parce que trois compagnies de publicains faisaient crédit à l'État jusqu'à la fin de la lutte [4]. C'est ainsi que Rome traversa les trois années qui suivirent Cannes, années où les nouvelles inquiétantes se succédèrent, à peine compensées çà et là par un succès défensif et partiel.

II

La guerre, devenue générale, prit fin d'abord en Sicile. Marcellus et Appius, voyant leurs attaques repoussées par les machines d'Archimède, avaient converti le siège de Syracuse en blocus. Au début de 212, une surprise leur permit de forcer l'énorme enceinte. Mais les vieux quartiers, l'Achradine et l'Ile, leur échappèrent, et les forces carthaginoises, survenant, les assiégèrent bientôt dans leur conquête. L'automne 212 attira, sur ces masses, l'épidémie qui avait sauvé Syracuse sous Denys, et qui cette fois la perdit : l'armée romaine souffrit moins, grâce aux ressources qu'offrait la ville, mais

1. Cf. ci-dessus, p. 283. On a souvent discuté sur la population de l'Italie, mais jamais on ne l'avait cotée si bas que M. Kahrstedt (p. 441 : 2 millions 1/2 !). Très naturellement, il s'est occupé des choses romainos moins que des choses puniques.

2. T. Live, XXV, 11; XXVI, 35-6.

3. Cf. les justes observations de Belot, *De la révol. écon. et monét.*, p. 102 (contre Guiraud, *Ét. économ.*, p. 191 : les soldats de Cannes n'auraient certainement pas contribué en 216).

4. T. Live, XXIII, 49.

l'armée punique fut anéantie [1]. Et bientôt, une trahison livra à Marcellus le reste de la ville, qui fut saccagé (Archimède périt dans le sac). Quand à la flotte carthaginoise, Bomilcar l'avait portée peu à peu à l'effectif de 130 voiles — le plus haut qui ait été atteint, du côté de Carthage, au cours de la guerre : et néanmoins, il n'osa pas aborder la flotte romaine, et se réfugia sous les murs de Tarente. Le fait est plus concluant encore que celui de 217, puisque les Carthaginois avaient cette fois l'avantage du nombre, et il illustre la supériorité maritime reconnue des Romains [2]. Cette supériorité leur a permis de maintenir le contact avec leurs troupes disséminées et leurs alliés, et elle a rendu le ravitaillement de l'adversaire, non pas impossible (la capture d'un convoi en haute mer n'est pas chose facile : voir Nelson et Napoléon en 1798), mais difficile.

La guerre ne finit pas en Sicile avec la prise de Syracuse. Carthage envoya encore une armée de 10.000 hommes, et Hannibal un de ses meilleurs officiers, Mutine [3]. Mais des discordes éclatèrent entre le chef carthaginois, qui appartenait à l'aristocratie phénicienne, et Mutine, qui était d'origine libyenne : elles se terminèrent par la désertion de celui-ci, semèrent des germes de mutinerie parmi les Numides, et livrèrent de nouveaux succès à Marcellus (211). Les Carthaginois tinrent néanmoins jusqu'à la prise d'Agrigente par Lévinus (automne 210) [4].

En Italie, l'année 212 avait vu la défaite et la mort de Gracchus. Mais à ce moment Capoue était déjà bloquée, entourée de retranchements romains. Au printemps de 211, Hannibal, qui avait encore obtenu des succès partiels en Apulie, comprit qu'il ne pouvait laisser tomber la ville sans coup férir. Il tâta les retranchements romains, mais, pour les forcer, des machines de guerre eussent mieux valu que ses éléphants [5]. Il se décida alors au coup hardi devant lequel il avait reculé après Cannes, et marcha sur Rome. Les cavaliers berbères qui le précédaient annoncèrent à la ville l'approche du formidable Sémite. Heureusement, les nouveaux consuls venaient d'entrer en charge, et procédaient aux levées : Rome n'était donc pas dégarnie [6]. Hannibal campa sur l'Anio, et saccagea le Latium encore vierge : à un siège en règle il ne fallait pas songer. Il revint alors dans le Samnium, espérant qu'il avait fait lâcher prise à l'armée de siège. Il n'en était rien, et il ne réussit même pas à se consoler en prenant Rhégion. Quant à Capoue, son sort était mainte-

1. T. Live, XXV, 23 sqq. La chronologie : cf. ci-dessus, p. 301, n. 2; le blocus a duré huit mois (Pol. VIII, 9).
2. Cf. Mahan, *L'influence du pouvoir maritime*, trad., p. 23 sqq.
3. Armement de Carthage : Kahrstedt, p. 481-2. Omottonès : Collitz, *Dialekinschr.*, 2581.
4. T. Live, XXV, 41; XXVI, 21; cf. ci-dessous, p. 304.
5. Pol., IX, 3 sqq.
6. Polybe attribue formellement à ce hasard le salut de Rome.

nant fixé : la porte de Jupiter s'ouvrit à l'armée romaine. La garnison punique fut mise à part pour être échangée homme contre homme. Les sénateurs capouans qui ne s'étaient pas donné la mort furent passés par les verges et la hache. La ville cessa d'exister comme cité, et ne fut plus qu'un marché agricole. Le territoire campanien devint domaine romain, et fut cultivé par des colons plus ou moins asservis [1].

La prise de Capoue porta un coup terrible au prestige d'Hannibal en Italie. En 210, Salapia fut livrée à Marcellus. Les cinq cents Numides qui l'occupaient étaient l'élite de la cavalerie punique : bien que surpris à bas de leurs chevaux, ils se défendirent désespérément, et la reprise de la ville coûta beaucoup plus de sang que celle d'Arpi [2]. Dès lors aussi, les garnisons carthaginoises ne se sentirent plus nulle part en sûreté, et l'on ne put les empêcher de piller les villes qu'elles évacuaient par mesure militaire [3]. Hannibal n'avait plus la liberté d'éparpiller ses forces.

En Orient, Philippe avait été occupé en Illyrie et en Thrace, pendant que les négociations engagées entre Rome et la ligue étolienne aboutissaient enfin à un traité d'alliance (automne 211) [4]. La ligue devait fournir toutes ses forces, Rome 25 quinquérèmes ; dans les villes prises, le sol serait pour les Étoliens, le butin mobile pour les Romains. Lévinus eut le temps d'appliquer le traité à Anticyre avant de partir (printemps 210) [5]. Pendant ce temps Philippe défendait les Acarnaniens, puis il prenait Échinos en Thessalie. Mais les Étoliens avaient entraîné dans l'alliance romaine, outre l'Illyrien Scerdilaïdas, les Éléens, les Messéniens, Sparte, enfin Attale de Pergame. Celui-ci avait redouté un instant Antiochus après la défaite d'Achéus : mais dès 212 le roi de Syrie s'enfonça dans l'Orient, où il était grand temps de restaurer l'autorité séleucide, et le Pergaménien put tourner son attention vers l'Occident [6]. Il en voulait à Philippe, qui était le beau-frère de son ennemi Prusias, roi de Bithynie : il entra donc dans l'alliance romaine, qui devait avoir de si

1. T. Live, XXVI, 16. Cic., *De Lege agr.*, I, 19 ; II, 85. Restitution des droits civils : T. Live, XXXVIII, 28, 36.

2. T. Live, XXVI, 38. Sur Salapia, Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 850.

3. Pol., IX, 26.

4. Les Romains n'étaient pas encore alliés des Étoliens lors de la chute de Syracuse (T. Live, XXV, 238), soit au printemps de 212 (ci-dessus, p. 302). Ceux qui font conclure le traité d'alliance à la fin de 212 (Niese, *Gesch. der gr. maked. St.*, II, p. 475, 483) supposent que la campagne de 210 n'a pas laissé de trace dans l'histoire. Ils sont amenés à cette conclusion par la mention de Dorimaque comme « stratège des Étoliens » entre Scopas et Pyrrhias (Pol., IX, 42) : mais, dans la même phrase, Polybe parle de Publius « stratège des Romains », ce qui indique qu'il ne donne pas au mot « stratège » son sens constitutionnel. Cf. Niccolini, *Studi stor. p. l'ant. cl.*, 1912, p. 124.

5. Lévinus entra en charge comme consul en mai 210 (cf. *Klio*, 1914, p. 38 sqq.).

6. Cf. Cardinali, *Il regno di Pergamo*, p. 49-50.

grandes conséquences pour sa maison et pour tout l'Orient. Pour le moment, il joignit à la flotte romaine les 35 quinquérèmes qu'il avait fait construire. Dès 210, Égine, que le successeur de Lévinus, Sulpicius, avait conquise, fut cédée au roi de Pergame [1].

Les Achéens étant restés fidèles à la Macédoine, la guerre devint générale en Grèce en 209. Philippe se fit applaudir aux jeux néméens pour un succès remporté sur les Romains [2], mais il fut encore rappelé à la défense de sa frontière du Nord, et ne put reparaître en Grèce qu'en 208. Il faillit prendre Attale lui-même à Oréos, puis passa dans le Péloponnèse : il y protégea la solennité d'Olympie contre Machanidas, qui, après la mort de Lycurgue, avait usurpé l'autorité à Sparte (août ou septembre 208) [3]. A l'automne, Attale fut rappelé à la défense de ses États par une agression de Prusias, mais la guerre continua en Grèce. La flotte carthaginoise qui avait cinglé vers Tarente n'avait pu assurer la prise de la citadelle, et elle avait rendu plus difficile l'approvisionnement de la ville : la plus grande partie retourna donc à Carthage, tandis qu'une escadre parut dans les eaux grecques en 209-8 [4]. Mais elle évita soigneusement le contact avec la flotte de Sulpicius, et bientôt les Carthaginois se convainquirent que les espérances fondées sur l'alliance macédonienne étaient chimériques.

En Espagne, les deux Scipions avaient passé à l'offensive en 212 : ils avaient occupé Sagonte [5]. Leur armée était renforcée d'un corps de Celtibériens mercenaires, avec lequel ils crurent pouvoir affronter les trois armées carthaginoises d'Hasdrubal, de Magon, et de Masinissa : ce dernier, prince numide, avait amené avec lui une excellente cavalerie. Les généraux carthaginois, qui s'étaient bornés jusque-là à contenir les populations sujettes, se réunirent tandis que leurs adversaires se séparaient. Cnéus, abandonné par les Celtibériens, succomba le premier, et Publius se vit presque aussitôt assailli par les armées victorieuses, dont les acclamations lui annonçaient la catastrophe de son frère : il vendit chèrement sa vie (211). C'était heureusement le moment où la chute de Capoue rendait des forces disponibles en Italie : Claudius Néron

1. Pol., IX, 42.

2. Pol., X, 26.

3. T. Live, XXVII, 35 ; XXVIII, 5 sqq. M. Poralla, dans sa *Prosopogr. d. Laked.*, n'examine pas si Machanidas était membre de la famille des Agiades (cf. *Rev. Crit.*, 1914, p. 2 sqq.).

4. Kahrstedt, p. 507. C'est peut-être ici que se place l'épisode de vaisseaux athéniens combattant avec les Romains contre les Carthaginois (Paus., I, 29, 14) : les Athéniens ont eu plus d'une fois à protéger leurs côtes pendant ces guerres. *Inscr. gr.*, II, 385.

5. T. Live, XXIV, 42. La date (huitième année après la prise par Hannibal 219), qui ne cadre pas avec le récit de T. Live, ne permet pas de placer la catastrophe des Scipions avant 211.

les amena en Espagne, et parvint à maintenir la ligne de l'Èbre jusqu'à l'arrivée d'un nouveau général (automne 210) [1].

Celui-ci n'était autre que le jeune Publius Cornélius Scipion, fils et neveu des deux généraux qui avaient succombé : il n'avait que vingt-sept ans [2], et avait obtenu le commandement grâce à la faveur exceptionnelle du peuple. Il vit la nécessité de relever le moral des soldats par un coup hardi. Les généraux carthaginois n'avaient pas supposé qu'on pût attaquer la capitale des possessions puniques : l'un hivernait à Gadès, l'autre aux bouches du Tage, le dernier même en Lusitanie (Portugal). Le plus rapproché était à dix jours de Carthagène, Scipion seulement à sept jours : il résolut de tenter la surprise. Il partit de Tarragone avec 25.000 hommes, Romains ou Espagnols, tandis que sa flotte, conduite par Lélius, longeait la côte : la ville était bien fortifiée, mais ne comptait que 10.000 habitants et 2.000 défenseurs. L'assaut romain fut repoussé, mais Scipion savait qu'au coucher du soleil un mouvement de la mer mettait à nu un point des murailles : il pénétra par cet endroit mal gardé. La prise de Carthagène lui livra, outre plusieurs sénateurs carthaginois qui pouvaient servir d'otages, une quantité innombrable de munitions, et des hommes pour refaire son matériel et remonter sa flotte. Les généraux de Carthage, accourus trop tard, durent passer le reste de l'année 209 à surveiller les Espagnols, sur lesquels la générosité avec laquelle Scipion avait traité les otages trouvés à Carthagène produisait une dangereuse impression [3].

La prise de Carthagène ébranlait dans ses fondements la domination carthaginoise en Espagne : l'exploitation des mines d'argent, qui avait permis à Carthage de soutenir cette guerre gigantesque, était compromise. Hasdrubal Barcas le comprit et résolut, pendant qu'il était temps encore, de tenter l'expédition à laquelle il pensait depuis longtemps : l'expédition vers l'Italie. Il rassembla ses meilleures forces, et s'avança vers Scipion qu'il rencontra à Bæcula (208) [4]. Scipion retourna cette fois contre le fils d'Hamilcar la tactique carthaginoise, sacrifiant le centre pour décider l'action par les ailes : comme de plus l'adversaire, confiant dans la force de sa position, le laissa dessiner complètement son mouvement, la victoire lui fut acquise tout de suite. Mais Hasdrubal réussit à percer le centre romain, et, avec 10.000 hommes, 10 éléphants, et une caisse bien garnie, fila vers le Nord [5]. Scipion comprit son dessein trop tard pour le joindre, et le frère d'Hannibal put prendre ses quartiers d'hiver en Gaule. Quoique la mission principale de l'armée d'Espa-

1. T. Live, XXV, 32 sqq. Cf. Mahan, *L'infl. du pouv. marit.*, p. 27 sqq.
2. Cf. Kahrstedt, p. 502. Eutrope (III, 15) lui en donne 24.
3. Pol., X, 6 sqq. Cf. Kahrstedt, *Arch. Anz.*, 1912, p. 217 sqq.
4. Pol., X, 40.
5. T. Live, XXVII, 19. Sur la route, Kahrstedt, p. 519 n.

gne eût été ainsi manquée, le Sénat ne voulut pas compromettre, en rappelant Scipion, la conquête de l'Espagne, qui était en bonne voie.

La guerre, hors d'Italie, avait donc pris partout une tournure favorable, lorsque les Romains, au printemps de 209, entreprirent de rentrer dans Tarente. La citadelle était toujours restée dans leurs mains, et, depuis la retraite de la flotte carthaginoise, la ville était bloquée par mer. Le difficile était d'écarter Hannibal : un des consuls s'en chargea par une attaque sur Locres, tandis que l'autre, Fabius, arrivait aux portes de la grande cité grecque. La trahison les lui ouvrit. 30.000 personnes furent vendues. Le Zeus de Lysippe et nombre de chefs-d'œuvre furent sauvés d'un déménagement pareil à celui de Syracuse par l'épaisse indifférence du vieux Fabius [1]. Hannibal était revenu trop tard : il parvint au moins à sauver Métaponte. Il couvrait la Lucanie et le Sud de l'Apulie. Les consuls de 208 se hasardèrent à l'attaquer, mais ils tombèrent dans une embuscade de Numides : Marcellus fut tué, Crispinus mortellement blessé. Salapia, où Hannibal essaya de rentrer, échappa par hasard, mais le mouvement de défection et de retour à l'obéissance romaine fut enrayé dans l'Italie méridionale [2].

Cinq années de guerre nouvelles, pour glorieuses qu'elles eussent été, avaient accentué l'épuisement de Rome. Le cens de 209 n'accusa plus qu'un chiffre de 137.000 citoyens, la moitié de celui de 220 [3] : si la jeunesse italienne eût souffert dans la même proportion, il n'y aurait plus eu en Italie que 250.000 alliés valides. On ne pouvait plus lever huit légions, et la flotte nécessaire pour protéger les côtes contre les corsaires puniques [4], qu'en faisant appel au dernier homme : le fait est que l'armée d'Espagne comprenait déjà une majorité d'auxiliaires indigènes. L'épuisement financier était à l'avenant : en 209, on avait dû mettre la main sur la réserve accumulée depuis cent trente ans par le vingtième sur les affranchissements, laquelle fournit 4.000 livres d'or [5]. Enfin, l'approvisionnement de l'Italie, où tant de bras étaient immobilisés et où tant de soldats dévoraient tout, devenait difficile. En 210, il avait fallu payer le blé 15 dr. le médimne (le triple du prix ordinaire), en demander à Ptolémée Philopator. Heureusement Lévinus, aussitôt la Sicile reconquise, renvoya tout le monde aux champs, de sorte que le blé sicilien afflua à Rome à partir de 209 [6]. Mais le fait le plus grave se

1. T. Live, XXVII, 15 sqq. Plut., *Fab.*, 21 sqq. ; *Cat.*, 12.
2. Pol., X, 32.
3. T. Live, XXVII, 36
4. T. Live, XXVII, 6 (en Sardaigne). Les courses des Romains en Afrique sont traitées par M. Kahrstedt (p. 484, 516, etc.) avec un prudent scepticisme.
5. Cf. ci-dessus, p. 176, 198.
6. Pol., IX, 11a, 27.

produisit en 208 : sur trente colonies latines, douze — et les plus voisines de Rome — refusèrent leur contingent, se déclarant épuisées. Et le Sénat n'osa sévir ; plus tard seulement, il les punit [1]. Cette mutinerie des Latins, jusqu'alors si dévoués, en disait plus long que tout le reste sur la situation critique de l'État romain.

III

C'est dans ces conditions que l'on apprit, au début de 207, qu'Hasdrubal entrait en Italie. A ce moment, l'armée d'Hannibal, d'après toutes les analogies, aurait dû être réduite des trois quarts de son effectif : mais, renforcé par des Sabelliens, il disposait encore de 20.000 hommes aguerris. Hasdrubal était parti d'Espagne avec 10.000 soldats, mais l'afflux des Celtes avait plus que doublé son armée. Au reste, ce n'était pas le poids des forces matérielles qui était le plus à craindre, mais l'effet moral de la jonction des deux frères sur les Italiens harassés, Si cette jonction se compliquait d'une victoire sur les consuls, Rome n'était plus en état d'y résister : la paix était faite, et glorieusement pour Carthage [2].

Le Sénat concentra toutes les forces sur l'Italie. En Sicile, on ne laissa que des alliés italiens. L'Espagne était livrée à elle-même, l'escadre de Grèce fut rappelée. On mit sur pied sept légions [3]. L'une fut chargée de surveiller la Cisalpine, en attendant les consuls. Ceux-ci reçurent quatre légions renforcées, 40.000 hommes : pour la première fois depuis 217, ils se séparèrent, et Claudius Néron alla contenir Hannibal, tandis que Livius Salinator se portait à la rencontre d'Hasdrubal. Deux légions gardèrent Rome.

Hasdrubal, arrêté un instant au siège de Plaisance [4], s'était avancé ensuite, en donnant rendez-vous à son frère en Ombrie. Les Numides qui portaient sa lettre avaient traversé toute l'Italie lorsqu'ils tombèrent dans un escadron de Samnites et furent amenés à Néron. Devant la torture, les hommes faiblirent, et livrèrent la dépêche qui portait « la fortune de Carthage. » Le consul, désormais orienté,

1. T. Live, XXVII, 10 ; XXIX, 15.

2. M. Kahrstedt, dans le désir inconscient de justifier Scipion pour avoir laissé échapper Hasdrubal, a beaucoup diminué l'importance de cette campagne (p. 522 sqq.). Sur l'armée d'Hannibal, cf. *ibid.*, p. 488, etc. Quand Polybe dit que la perte de 10.000 hommes anéantit l'armée d'Hasdrubal (XI, 3), il sous-entend que les Gaulois échappèrent en masse au désastre.

3. T. Live, XXVII, 36 sqq. Il est invraisemblable que, dans l'espèce, les deux légions prévues pour la ville (*legiones urbanae*) n'aient pas été mobilisées.

4. Cf. ci-dessus, p. 286. Que les Gaulois, délivrés du joug romain, n'aient pas attaché d'importance à détruire les petites communautés latines que ravitaillaient Cénomans et Vénètes, cela prouve qu'ils ne comptaient pas de grands hommes d'État parmi eux : il n'y a pas lieu d'en être trop surpris.

prit aussitôt son parti. Il fit prévenir le Sénat de porter la réserve à Narnia, pour couvrir la capitale en cas de malheur. Il laissa le gros de ses forces devant Hannibal, avec ordre de s'attacher à lui s'il bougeait, pour arriver en même temps que lui sur le terrain. Lui-même partit avec l'élite de ses troupes, 7.000 hommes, pour rejoindre son collègue. Il couvrit 410 kilomètres en sept jours, ralliant les volontaires de la côte adriatique, où les populations n'avaient pas vu les Africains depuis dix ans [1]. Il rejoignit Livius, qu'il avait prévenu, sur les bords du Métaure.

Hasdrubal était en face d'eux, attendant la réponse d'Hannibal. Ses éclaireurs lui annoncèrent des mouvements « qui ne lui plurent pas » [2], des hommes aux tenues fatiguées, et le double appel de la trompette, signe que les consuls étaient réunis. Aussitôt, des pensées sinistres l'assiégèrent : il songea certainement à se dérober. Mais le Métaure était derrière lui, rapide, encaissé. Tout mouvement de recul eût été le signal de la dislocation des Celtes. Et puis, si son aîné n'était plus là, à quoi bon?... Il rangea ses hommes.

Il mit les éléphants devant les Gaulois, opposés à Néron; lui-même prit le commandement des Espagnols et des Africains, opposés à Livius. Les Gaulois se tinrent sur la défensive, mais du côté des Espagnols et des Africains le combat fut rude, car les Romains perdirent 2.000 hommes, — chiffre énorme, dans un combat à l'arme blanche, du côté des vainqueurs [3]. Néron décida l'action en abandonnant l'ennemi hésitant qu'il avait devant lui pour passer derrière son collègue et venir prendre en flanc les troupes d'Hasdrubal. 10.000 Espagnols ou Africains furent tués; l'épuisement des Romains protégea la fuite des Celtes. Tous les officiers carthaginois étaient morts ou prisonniers. Hasdrubal Barcas lui-même avait trouvé dans cette débâcle une glorieuse fin.

La nouvelle, attendue dans une morne angoisse, que distrayaient seuls les chœurs de jeunes filles du vieux Livius Andronicus [4], vola à Narnia, de là à Rome. La foule se rua sur la voie Flaminienne au-devant des messagers qui venaient annoncer au Sénat que les consuls étaient saufs et les légions victorieuses. On se précipita d'abord dans les temples. Puis la vie reprit. Les affaires recommencèrent, et l'approvisionnement en blé retrouva son cours normal. Dans la littérature, les premières pièces de Plaute, celles de Nævius et d'Ennius, les premières œuvres de la littérature nationale, datent des

1. Cf. Riepl, *Das Nachrichtenwesen*, p. 131.

2. Pol., XI, 1 sqq. Les annalistes romains ont exagéré le désarroi d'Hasdrubal : ils n'ont pas été pourtant jusqu'à lui faire repasser le Métaure. La date du 24 juin (Ov., *Fastes*, VI, 770) n'a rien à voir ici.

3. Pol., XI, 2.

4. T. Live, XXVII, 37. Cf. Schanz, *Gesch. der röm. Literatur*, I, 1 (3ᵉ éd.), p. 56, 63, 95, 110.

années qui suivent 207. Rome a connu alors une seconde naissance.

Néron était parti aussitôt et rentra, plus vite encore qu'il n'était venu, dans son camp, où il trouva tout en ordre. Hannibal n'avait rien vu, rien deviné : c'était peut-être la première faute de sa carrière mititaire, mais elle était de celles qui décident du sort des empires. Des prisonniers relâchés lui apprirent la catastrophe [1]. Il rallia ses dernières garnisons d'Apulie et de Lucanie, ramassa les hommes qui s'étaient compromis pour lui, et s'enfonça dans les montagnes et les forêts du Bruttium. Pendant quatre ans encore, les consuls n'osèrent pas risquer leurs légions trop près de lui.

L'Italie respira. Carthage, fatiguée elle aussi par les efforts faits en Sicile, par une dernière expédition de 40 vaisseaux en Sardaigne, par les renforts enfin envoyés en Esgagne, ne bougeait plus [2]. Pourquoi n'a-t-elle pas alors demandé la paix [3] ? L'évacuation de l'Italie par Hannibal aurait encore été payée, par les Romains haletants, d'un bon prix : de la concession du domaine africain et probablement de Gadès. Tenaillés par le regret des immenses sacrifices consentis, les *rabs* ont-ils tenu à en recueillir le bénéfice, et à jouer jusqu'au bout la partie immense où ils étaient engagés? Toujours est-il qu'ils ont laissé passer la « minute grosse d'un siècle. » Rome put s'occuper de l'Espagne et de l'Orient.

En Espagne, Scipion se suffisait maintenant à lui-même, sa popularité grandissant toujours parmi les indigènes : il disposait de 30.000 hommes. De nouveaux renforts, — les derniers —, étaient arrivés d'Afrique aux généraux carthaginois, 20.000 hommes avaient été levés dans l'Espagne méridionale : une tentative pour rallier les Celtibériens fut arrêtée par Scipion [4]. Mais Hasdrubal fils de Giscon ne s'en décida pas moins à profiter de ce qu'il gardait encore la supériorité du nombre (45.000 hommes), et livra bataille à Bæcula. Scipion agit comme dans la première bataille, mais, cette fois, une substitution de troupes au dernier moment intimida l'attaque punique du centre, et la victoire fut plus complète (206). Les Carthaginois n'avaient plus que Gadès, la plus ancienne des colonies tyriennes, et la dernière qui fût fidèle. Mais les autorités trahirent Magon Barcas, qui commandait les dernières forces puniques : il attira ces hommes à une conférence et les fit mettre en croix. Et c'est sur ce triste épisode que s'acheva la domination sémitique dans la péninsule [5]. Magon alla hiverner aux Baléares (206-5), et gagna de là la

1. Cf. Kahrstedt, p. 528 n.
2. Cf. ci-dessus, p. 298.
3. Polybe a entendu dire chez les Scipions qu'on la lui aurait accordé (XV, 8, 4).
4. T. Live, XXVIII, 12. Ici c'est Polybe (XI, 20) qui exagère les chiffres.
5. Gadès a tout de suite été ralliée à la domination romaine (Kahrstedt, p. 537-8).

Ligurie : dans ce pays reculé qui avait vécu à l'écart du choc, il espérait trouver encore des volontaires. Après la prise de Gadès, l'Espagne pouvait être considérée comme enlevée à l'ennemi. Il y eut encore des soulèvements d'indigènes, une mutinerie de soldats romains. Mais Scipion abandonna l'armée à des subalternes, et revint à Rome briguer le consulat pour 205 [1].

Avant de partir, il avait fait connaître le nom romain à l'Afrique même. Là s'était élevée, au cours de la guerre, une domination étendue, celle de Syphax, qui régnait maintenant à Siga (Takembrit) comme à Cirta (Constantine) [2]. Scipion se rendit à Siga, y rencontra Hasdrubal fils de Giscon, et le battit sur le terrain diplomatique comme sur le terrain militaire. Mais une révolution dans un autre royaume numide allait préparer à Carthage une revanche.

En Orient, la guerre, après le départ des Carthaginois, des Romains et d'Attale, avait continué entre Grecs. En 207, Philippe fut occupé en Illyrie et en Thrace, mais le nouveau stratège des Achéens, Philopoemen, battit et tua Machanidas à Mantinée (juin) : Sparte ne gagna rien au change, car un membre de la branche cadette des Eurypontides, Nabis, s'y empara de la tyrannie [3]. Depuis longtemps, les neutres, Ptolémée, Rhodes, Chios, Athènes, l'Athamane Amynandre, s'occupaient de faire cesser ces querelles : les Rhodiens surtout étaient inquiets de l'apparition des Barbares d'Occident dans les eaux grecques [4]. Sur leur médiation, la paix fut conclue entre Philippe et la ligue étolienne en 206, sur la base du *statu quo*, c'est-à-dire sans nouveau recul pour les Étoliens [5]. Les Romains reparurent en Grèce en 205, mais, sur l'intervention des Épirotes, ils traitèrent aussi avec Philippe à Phoinikè, lui laissant l'Atintanie [6]. Ils gardèrent rancune aux Étoliens, mais restèrent en bons termes avec Attale : ce fut lui qui, en 205, leur facilita l'introduction du culte de la déesse de Pessinonte à Rome [7]. Quant à Philippe, il se fit pardonner sa défection par Carthage en lui procurant 4.000 mercenaires : dès 204, son esprit inquiet se tourna vers des projets de domination maritime, puis ce fut le re-

1. La chronologie est fixée par le consulat de Scipion, qui entra en charge en mars 205 (*Klio*, 1914, p. 39).

2. Kahrstedt, p. 2-3. Une « tour de Syphax » existait aux confins de la Tunisie actuelle, au temps de St Augustin.

3. Pol., X, 10 (huit mois après l'entrée en charge du stratège, qui avait lieu alors en octobre). Quant aux jeux néméens qui suivirent (Plut., *Philop.*, 11), ce sont ceux de 205. Sur Nabis, Poralla, *Prosop. d. Laked.*, p. 163 sqq.

4. Pol., XI, 4-6. Holleaux, *Mél. Perrot*, 1903, p. 185 sqq.

5. Cf. Swoboda, *Klio*, 1911, p. 450 sqq.

6. T. Live, XXIX, 12 ; plus les Parthiniens (Pol., XVIII, 47). Le traité était une violation du pacte conclu avec Carthage : c'est ce qui me fait regarder comme possible que Philippe ait procuré sous main des mercenaires à Hannibal, pour se faire pardonner (T. Live, XXX, 26, 42; XXXI, 1).

7. T. Live, XXIX, 10-11.

tour d'Antiochus après une tournée triomphale dans l'Extrême-Orient, puis la mort de Philopator, et l'Orient retomba dans les guerres ordinaires.

En attendant, les esprits se tournaient d'un autre côté. En 205, Scipion, consul, avait proposé au Sénat l'expédition d'Afrique; en 204, il mit à la voile. La guerre de Carthage contre Rome était finie : celle de Rome contre Carthage commençait [1].

IV

L'Italie se remit au travail après 207, mais lourde était la tâche. La centralisation s'était accentuée par suite de la victoire des Latins, tout se subordonnait aux convenances de la capitale : en 214, Fabius lui avait préparé son port, Pouzzoles [2]. L'Étrurie et le centre n'avaient pas souffert trop directement, mais que dire du Sud! Capoue et Tarente n'étaient plus, Crotone végétait, la Grande-Grèce avait reçu le coup de grâce. Sur l'inscription triomphale qu'il fit, à la manière des rois assyriens, graver au temple de Junon Lacinienne, Hannibal se vanta d'avoir détruit 400 localités [3]. Et surtout, la jeunesse paysanne avait été déracinée à fond par le service prolongé. Le régime étrusque, le régime de l'exploitation servile, avait commencé à s'étendre, au grand dam de la sécurité publique [4] : dans quelques années, il faudra exécuter d'un coup, dans l'Apulie, 7.000 brigands [5]. Matériellement, l'Italie, si saine et vigoureuse au IIIe siècle, ne devait plus jamais se relever complètement de la guerre d'Hannibal.

Laissons ce bilan. La seconde guerre punique est restée la grande épopée romaine. Les trésors de vertu qui s'étaient amassés lentement dans la famille et dans la cité, empire sur soi-même chez les grands, résignation stoïque chez les petits, ont été répandus à profusion dans les années qui ont suivi Cannes. Les Romains ont toujours senti que c'est à ce moment qu'ils avaient mérité de devenir les maîtres du monde. C'est là que leurs historiographes, les maîtres de leur jeunesse, venaient toujours puiser les anecdotes (vraies ou fausses, peu importe) destinées à illustrer le sage entêtement de leurs sénateurs et la solidité de leurs légionnaires. Il n'est pas jusqu'au triste Varron qui n'obtienne, dans cette apothéose, sa men-

1. Cf. ci-dessous, p. 316.
2. T. Live, XXIV, 7.
3. Cf. Reid, *The municip. of the Rom. Emp.*, p. 86.
4. Cf. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 118. Les Campaniens, les Bruttiens ont été réduits à l'état de demi-servage : cf. Mommsen, *Staatsrecht*, I, p. 333.
5. T. Live, XXIX, 39.

tion honorable : traité avec égards par le Sénat, « il laissa croître sa barbe et ses cheveux, et refusa les missions d'importance, disant que la République avait besoin de magistrats plus heureux [1]. » Mais la légende instructive entre toutes est celle des échappés de Cannes. On les avait envoyés en Sicile : le Sénat les aurait condamnés à y servir sans solde, sans honneurs militaires, jusqu'à ce qu'Hannibal eût quitté l'Italie. A dater de cette décision, les annalistes ne les perdent plus de vue. De temps en temps, ces hommes font des discours au Sénat : « Jusques à quand, Pères Conscrits, nous empêchera-t-on de voir l'ennemi? » En 205, ils sont encore, ils sont toujours deux légions, qui partent avec Scipion, et il ne tient qu'à nous de croire que ce sont eux qui ont gagné la victoire de Zama...... A ce moment, quinze ans après Cannes, combien pouvait-il rester de ces vétérans [2]? Combien avaient laissé leurs os dans les embuscades de Numides, dans le maquis de Sicile, dans les baraquements funèbres de Syracuse? N'importe : pour l'édification de la jeunesse romaine, il fallait que les pauvres diables, qui avaient payé si cher une journée de défaillance, eussent eu la satisfaction de voir enfin le dos d'Hannibal.

1. Cf. Florus, II, 6.
2. Sur le pour-cent des pertes dans les armées en campagne, cf. Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 438 n., etc.

CHAPITRE VI

Zama (202).

Obligation d'en finir avec Carthage.

I. Scipion en Afrique (204). — Masinissa. — La victoire des Grandes Plaines. — Rappel d'Hannibal et de Magon. — Scipion et Hannibal en présence. — Zama (202). — La paix (201). — Carthage vaincue.

II. Hannibal et les Cent-Quatre. — Fuite d'Hannibal (195). — Richesse de Carthage. — Masinissa en Numidie; ses empiétements; l'attraction numide. — Masinissa, Carthage et Rome.

III. Gaule Cisalpine. — Fin des Boïens. — La voie Aemilia. — Les Ligures. — Gênes. — Aquiléo (181). — Espagne; les deux provinces; Caton et Gracchus; les mines. — Commencement de la colonisation. — La route d'Espagne. — La route d'Illyrie.

IV. Polybe en Occident.

L'Italie était sauvée, mais l'Occident restait rempli du bruit des armes. Carthage n'était pas disposée à conclure la paix tant qu'elle avait encore en mains des gages aussi précieux que le Bruttium et la Ligurie; et elle allait reconquérir l'alliance des Numides. En Gaule Cisalpine, Plaisance se maintenait toujours [1], mais le pays restait libre, et, en Espagne, le départ des Carthaginois avait été suivi aussitôt de soulèvements des indigènes. La première besogne qui s'imposait à Rome était de frapper au cœur l'ennemi principal.

Kromayer, *Antike Schlachtfelder*, III, 2. — Kahrstedt, *Geschichte der Karthager*, III. — Jullian, *Histoire de la Gaule*, I. — W. H. Hall, *The Romans on the Riviera* (Londres, 1898). — Sieglin, *Quellen u. Forschungen*, Berlin, 1908 sqq., 14, 17, 28. — Forrer, *Keltische Numismatik*.

Polybe, l. XXXIV, etc. — Diodore, l. XXVI et suiv. — Strabon, l. III et suiv. — Actes triomphaux (*Corp. Insc. Latin.*, t. I). — T. Live, l. XXIX et suiv. — Pline l'Ancien. — Appien, *Iberikè, Libykè*. — Plutarque, *Caton*. — Dion-Zonaras. — Eutrope, Orose.

---

1. Elle ne fut prise par les Gaulois qu'en 200 : T. Live, XXXI, 10.

I

Scipion, consul en 205, proposa immédiatement l'expédition d'Afrique. Les préparatifs furent longs. Les pays d'Italie qui avaient le moins souffert de la guerre, Étrurie, Ombrie, Italie centrale, allèrent au-devant des réquisitions. Céré offrit du blé pour les équipages; Populonie, du fer; Tarquinies, de la toile à voiles; Volaterrae, du blé et des agrès de navires; Arrétium, 3.000 boucliers, autant de casques, de javelots, romains et gaulois, des piques longues au nombre de 50.000, des meules pour l'équipement de 40 vaisseaux longs, 120.000 boisseaux de froment, et les frais de route des décurions et des rameurs; Pérouse, Clusium et Rusellae donnaient du sapin pour la construction des navires et du froment en grande quantité [1]. Les peuples d'Ombrie et de Sabine promirent des soldats; les Péligniens, les Marses et les Marrucins envoyèrent des volontaires pour les équipages; les Camertes, une cohorte de 600 hommes. L'exploitation de la Sila était gênée par la présence d'Hannibal, mais les autres forêts de l'État fournirent 30 vaisseaux, qui furent prêts en un mois et demi [2]. Scipion put passer en Sicile, où il resta comme proconsul (204). L'île, depuis 210, avait retrouvé sa prospérité, et lui fournit des secours : entre autres, 300 jeunes gens des premières familles devaient former sa garde à cheval [3]. Il put enfin partir avec 35.000 hommes, embarqués sur 50 vaisseaux de ligne, et 400 (?) transports, et débarqua au Beau Promontoire, dans un pays qui n'avait pas vu d'ennemi étranger depuis cinquante ans, ni de guerre sérieuse depuis trente-cinq ans.

Carthage n'avait pas envoyé d'expédition maritime digne de ce nom depuis plusieurs années : en 205, 80 transports qui établissaient la communication avec les armées d'Italie lui avaient été pris par l'escadre romaine de Sicile [4]. La valeur de la population urbaine, pour le service de mer ou de terre, n'avait donc pas dû croître. Mais la Libye était pacifiée depuis quelque temps déjà. Et surtout, la Numidie était alliée. On a vu que Syphax y avait constitué, de Siga (Takembrit) pour centre, un royaume étendu. Une guerre civile qui éclata dans un autre royaume numide, celui de Cirta (Constantine), à la mort de Gala, lui permit de s'annexer ce royaume : malgré les secours du roi maure [5], Masinissa, héritier de Gala, dut fuir. En toute

1. T. Live, XXVIII, 45. Arrétium fit d'autant plus de zèle qu'elle avait été suspecte peu de temps auparavant (XXVII, 21 sqq.).
2. T. Live, XXVIII, 45.
3. T. Live, XXIX, 1 : il prétend qu'ils se firent tous remplacer par des Romains. Forces : XXIX, 25.
4. T. Live, XXVII, 29, a dénaturé le fait. Cf. XXVIII, 46.
5. Kahrstedt, *Gesch. d. Karth.*, III, p. 544.

autre circonstance, cette unification de la Numidie eût été mal vue des Carthaginois : sous la menace de l'invasion romaine, ils ne pensèrent qu'à rechercher l'alliance de Syphax. Hasdrubal fils de Giscon, qui, malgré ses défaites d'Espagne, restait le chef préféré de l'aristocratie punique, lui donna sa fille Sophonisbe et le conquit ainsi [1]. Masinissa, avec une poignée de fidèles, se livra alors au brigandage sur le territoire libyen jusqu'au moment où il rejoignit Scipion.

Celui-ci débuta par deux combats de cavalerie heureux, qui lui permirent d'attaquer Utique. Mais la ville tint bon, et Scipion dut se mettre en quartiers sous ses murs, dans un camp qui allait garder son nom glorieux, *Castra Cornelia* (204-203) [2]. En face de lui campaient Hasdrubal et Syphax. Des négociations entamées par ce dernier permirent au général romain de s'assurer que les deux camps étaient construits en branchages, proie facile pour l'incendie. La nuit même qui suivit l'expiration de l'armistice [3], il les surprit et y mit le feu. Les pertes des ennemis furent énormes, mais ils trouvèrent encore 50.000 hommes à mettre en ligne sur les bords de la Medjerda, dans les Grandes Plaines. Scipion opéra comme en Espagne, et remporta une complète victoire (24 juin flavien, printemps 203) [4]. Syphax fut pris, et Scipion laissa à Masinissa le soin d'enlever le royaume de Cirta à son fils Vermina. Lui-même revint sur Carthage, qui cette fois demanda la paix. Les conditions proposées furent : évacuation de l'Italie et de toutes les possessions extra-africaines, abandon de la flotte de guerre sauf 20 vaisseaux, indemnité de 5.000 talents [5]. Les députés partirent pour Rome, afin de demander la ratification du Sénat et du peuple.

Cependant le gouvernement carthaginois, soit pour attester ses intentions pacifiques, soit pour être protégé en cas de reprise des hostilités, avait rappelé Hannibal et Magon. Le cri de détresse de la patrie atteignit les deux frères presque en même temps, aux deux extrémités de l'Italie. Hannibal avait vu les villes de la côte, Locres, Thurii, Clampétia, rentrer une à une dans l'alliance romaine; son armée avait de plus souffert d'une épidémie [6]. Magon s'était épuisé en combats, soit contre le corps romain, soit contre les Ligures récalcitrants, et avait vainement cherché à soulever les Cisalpins; blessé dans le dernier combat, il s'embarqua sur l'ordre de Carthage, mais mourut en chemin [7]. Hannibal quitta l'Italie en rugis-

1. Le fait n'a rien que de très normal, cf. p. 167. Pol., XIV, 1.
2. Veith, dans Kromayer, *Antike Schlachtf.*, III, 2, p. 583 sqq.
3. Pol., XIV, 2-4, lave soigneusement Scipion du reproche de félonie.
4. Je rapporte à cette catastrophe d'Hasdrubal la notice : Ovide, *Fastes*, VI, 779 (cf. sur la prise de Syphax : 769). Pour la conversion de la date flavienne, cf. *Klio*, 1914, p. 39.
5. T. Live, XXX, 16.
6. T. Live, XXX, 19 (avec les confusions et répétitions d'usage).
7. T. Live, XXX, 19 (Corn. Népos, *Hann.*, 7, me paraît sans valeur).

sant : il embarqua les troupes qui lui restaient sur les vaisseaux amenés par le commissaire de Carthage, et atteignit sans encombre Hadrumète (hiver 203-2) [1]. A Rome, on salua son départ par des actions de grâces, comme une victoire.

Les conditions de Scipion avaient été approuvées à Rome au commencement de 202, et les députés qui apportaient la paix arrivaient à Carthage, lorsque la populace, affamée et surexcitée par le retour d'Hannibal, faillit les tuer. Scipion, qui avait agi loyalement, ne put plus contenir l'indignation de son armée après un attentat qui indiquait que le Sénat carthaginois n'était plus maître de la capitale. Il reprit les opérations en ravageant la vallée de la Medjerda, et s'avança vers l'Ouest à la rencontre de Masinissa, qui arrivait de Cirta avec 6.000 hommes et 4.000 chevaux [2].

Hannibal reçut de Carthage l'ordre de combattre. Mais il avait à mettre d'abord de la cohésion dans son armée disparate. En rassemblant les dernières ressources de la République, on avait pu lui envoyer 12.000 mercenaires, Celtibériens, Baléares, Ligures, Grecs; on y avait joint 12.000 hommes de milice carthaginoise et libyenne; lui-même avait amené 15.000 hommes, reste des troupes africaines et espagnoles de 218, Gaulois, Italiens, — sa vieille garde. Il avait trouvé 80 éléphants dans les stalles des villes puniques, mais il n'avait que peu de Numides : il partit donc à la rencontre de Vermina [3].

A Zama, il s'arrêta, et envoya demander une conférence à Scipion, qui était à Naraggara. Masinissa venait de rejoindre les Romains, Vermina était encore à de longues journées de marche. Hannibal quitta son dernier quartier général (dont les Romains, par un suprême hommage, allaient donner le nom à la bataille), pour venir conférer en personne avec le proconsul [4]. L'entrevue fut courtoise et bien intentionnée. Mais Carthage, après le dernier effort, ne pouvait renoncer sans coup férir à toute situation mondiale. Et les Ro-

1. Cf. Kahrstedt, p. 556.

2. Pol., XV, 1 sqq., prouve que l'attentat contre les députés eut lieu après l'automne de 203. T. Live semble le placer avant l'entrée en charge des consuls (XXX, 27 : cf. pourtant l'allusion c. 28, et Eutr., III, 21-2). Cette entrée en charge eut lieu au début de 202 (*Klio*, 1914, p. 39). Il faut laisser à Masinissa le temps d'aller à Cirta, de rétablir son autorité en Numidie, et de rassembler les forces qu'il amène à Scipion en 202 (Pol., XV, 5).

3. Sur la chasse aux éléphants faite peu auparavant, App., *Lib.*, 9 (cf. Gsell, *Hist. anc. Afr.* N., p. 86). Argent emporté par Hannibal : Eutr., III, 23. M. Kahrstedt (p. 578-9) excommunie, avec son allant habituel, Vermina. Mais je pense, avec MM. Pareti (*Atti Accad. Sc. Torino*, 12 fév. 1911) et Veith (Kromayer, III, 2, p. 636 sqq., 680), que, de même que le besoin d'avoir avec lui Masinissa a entraîné Scipion vers l'Ouest, de même l'anxiété avec laquelle Hannibal attendait Vermina l'a conduit à marcher dans la même direction, au lieu de couvrir Carthage. Le silence de Polybe n'est vraiment pas un argument qui suffise à tout. Tychaios : Pol., XV, 3.

4. Pol., XV, 5 sqq. Il nomme expressément Zama et Margaron (= Naraggara ?) : il est peut-être imprudent de préciser le lieu autant que le fait le capitaine Veith (*loc. cit.*). Cf. Merlin, *Journ. Sav.*, 1912, p. 504.

mains auraient commis la même faute que les alliés de 1814, en laissant à l'ennemi la chance énorme que représentait le prestige intact d'Hannibal. Il fallait le jugement de Dieu.

Hannibal ne pouvait plus attendre : dans ce pays et dans cette saison (automne 202), son armée manquait d'eau, et il ne pouvait la laisser démoraliser par la soif [1]. Il s'avança couvert de ses éléphants, par lesquels il espérait compenser l'infériorité de ses ailes de cavalerie; derrière venaient les mercenaires, puis la milice, et, à quelque distance, les vétérans, pour frapper le coup décisif. Scipion avait quitté son camp dans l'ordre accoutumé, Lélius à droite, Masinissa à gauche, avec la cavalerie, — l'infanterie au centre, en échiquier. Mais, arrivé dans la zone d'action, il fit déboîter les manipules de la seconde ligne, les princes, pour les mettre à l'alignement des hastats et des triaires; en même temps, dans chaque manipule, les hommes serrèrent. Dans la ligne romaine s'ouvrirent ainsi de larges avenues où les monstres se ruèrent dans le vide; reçus par les vélites et criblés de traits, ils se répandirent sur les flancs et les derrières de la ligne romaine [2]. Déjà la cavalerie supérieure des Romains avait balayé celle de l'adversaire, lorsque les fantassins s'abordèrent. Mais les mercenaires ne furent pas soutenus par la milice carthaginoise, et, furieux, engagèrent contre elle un combat formel. Hannibal fit immédiatement prendre la position de combat à ses vétérans, reçut sur la pointe de leurs sarisses cette racaille qui reculait en se battant, et la rejeta sur les ailes de sa phalange. Mais, dans ce désordre, il s'était accumulé un pêle-mêle de morts, de blessés, d'hommes perdus, qu'il fallut déblayer avant de pouvoir ramener au contact les deux infanteries. Cette pause du combat fut pernicieuse pour Hannibal. Elle permit à Scipion de déployer les deux dernières lignes à droite et à gauche des hastats, de tasser ainsi et d'allonger en même temps sa ligne, pour recevoir en bonne posture le choc meurtrier des vainqueurs de Cannes (les deux premiers rangs du centre romain furent détruits, il y eut là 1.500 morts) [3]. D'autre part, elle donna à Lélius et à Masinissa le temps d'arrêter leurs hommes, et de les ramener sur les derrières de la garde d'Hannibal. Ainsi s'acheva l'odyssée immortelle qui avait promené ces braves tout autour de la Méditerranée occidentale : sur la vaste plaine, et devant une cavalerie victorieuse, tout ce qui ne se rendit pas fut sabré. Un temps de galop forcené ramena en deux jours Hannibal à Hadrumète [4].

1. Quiconque connaît le pays ne s'étonnera pas que les généraux aient laissé passer l'époque des pires chaleurs. Manque d'eau : Pol., XV, 5-6. Sur la date, cf. p. 320.

2. Pol., XV, 12. Cf., sur les divers corps romains, p. 103.

3. Pol., XV, 14. Cf. Ardant du Picq, *Étud s s. le combat*, éd. 1868, p. 36.

4. Corn. Nepos, *Hann.*, 6.

Il n'y avait plus qu'à traiter : le Comité des Trente alla à la rencontre de Scipion. Vermina était venu donner dans l'armée romaine, qui célébra à ses dépens la fête des Saturnales (novembre 202) [1]; puis Scipion était revenu à Utique. Le siège de Carthage eût été une opération difficile. Il eût fallu, ou réquisitionner les Numides, qui auraient peut-être récalcitré, ou accentuer encore l'épuisement militaire et financier de l'Italie. Des deux côtés, l'humanité réclamait. Scipion ajouta donc seulement aux conditions précédentes : l'interdiction pour Carthage de faire la guerre, même en Afrique, sans autorisation de Rome (clause perfide, comme on verra, sinon d'intention, au moins en fait); et 5.000 talents de plus à l'indemnité [2]. Les députés partirent pour Rome : Hasdrubal le Chevreau qui les conduisait, beau-frère d'Hannon et cousin d'Hannibal, disait l'unanimité de la cité [3].

Les consuls de 201 venaient d'entrer en charge quand ils arrivèrent. Mais le Sénat et le Peuple n'étaient pas disposés à les laisser dérober à Scipion l'honneur de terminer la guerre : les serments furent échangés sans débat. Scipion régla la question de frontière entre Carthage et Masinissa, — provisoirement, car celui-ci se réservait de revendiquer les territoires « qui auraient appartenu à ses pères ». Vermina n'obtint pas la délivrance de son père, qui allait finir dans une forteresse de l'Apennin, mais il garda un petit royaume dans l'Ouest. Scipion reçut et brûla les derniers vaisseaux de guerre de Carthage. Puis il revint triompher *de Poenis et Hannibale*, — enfin [4].

On a tout dit, et avec raison, sur la constance romaine. Puis on a pris l'habitude d'y opposer l'attitude de Carthage. Polybe, qui a vu des survivants de la grande guerre dans les deux camps, s'en était gardé. On avait vu des sénateurs de Carthage sur tous les théâtres de la guerre [5]. Ses généraux étaient tombés partout. Et quelques chiffres donnés plus haut ont indiqué l'immensité de l'effort imposé à l'Afrique et à l'Espagne. Sans doute, on avait irrité, par des brutalités ou des perfidies, les populations de ces pays : mais que dire

1. T. Live, XXX, 36. Sur la réduction, *Klio*, 1914, p. 39. Je crois qu'on peut se servir de cette indication religieuse pour fixer la date de la grande bataille. L'éclipse de Dion Cassius (Zonaras, IX, 14), qui ne saurait être que celle du 19 octobre 202, peut être historique (Cf. Ginzel, *Spez. Kanon*, p. 189).
2. Pol., XV, 18.
3. T. Live, XXX, 42. Cf. Wissowa, *Realencycl.*, s. v.
4. On admet généralement que la paix a été signée, comme le veut T. Live, sous les consuls de 201 (entrée en charge au début de l'année : *Klio*, 1914, p. 39). Ceci n'embarrasse M. Kahrstedt (p. 569 n.) que parce qu'il place Zama trop tôt (T. Live, XXX, 36, ne dit ni que les vaisseaux de Lentulus fussent partis d'Italie dès le début de 202, ni qu'ils vinssent d'arriver lorsque Scipion rentra à Utique). Le délai de 45 jours fixé par Eutrope (III, 23) à l'allée et retour des députés paraît court. Triomphe de Scipion : Pol., XVI, 23.
5. Il y en avait dans le camp même d'Hannibal en 215 (Pol., VII, 9). Pol., VIII, 1.

du guet-apens d'Henna, et des milliers de personnes, des meilleures familles de Tarente, traînées en esclavage par les Romains! Dans l'ensemble, les deux grandes républiques ont mené dignement la lutte décisive.

On accusera plus justement le gouvernement de Carthage d'une erreur d'optique. Il s'était obstiné sur l'Espagne, sur la Sardaigne et la Sicile. Il n'avait pas vu l'importance primordiale de la guerre d'Italie. Mais son grand tort, ici, était d'avoir laissé dépérir sa marine : pour permettre à Hannibal le siège de Rome, il eût fallu ressaisir l'empire de la mer. D'ailleurs, même soutenu de ce côté, eût-il risqué l'opération? l'eût-il menée à bien? qui le saura jamais.

N'oublions pas enfin que la guerre avait fait jaillir enfin, du sein de l'aristocratie romaine, un stratège et un gentilhomme. La figure de Scipion réconcilie l'admirateur du grand Barca avec la victoire complète des paysans du Latium.

II

Carthage était donc réduite à la possession de ce qui est maintenant la Tunisie, et ne vivait plus que comme port de commerce. Mais la grande question y fut, d'abord, la situation à faire à Hannibal. Celui-ci fut nommé suffète en 197 [1]. Il est probable que cette élection fut l'œuvre du peuple de la capitale, mais on ne saurait en conclure qu'elle fût dirigée contre le Sénat. On nous montre Hannibal entrant en lutte avec l'ordre des juges, qu'on distingue nettement de l'assemblée suprême. Nous avons vu que, très probablement, la classe riche correspondant à peu près à l'ordre équestre romain avait fait de la judicature sa forteresse, et forcé ainsi le Sénat à compter avec elle : une des charges qui donnaient accès à la judicature était, nous dit-on, la charge de « trésorier ». Les juges avaient rendu leur pouvoir viager : Hannibal le fit électif et annuel [2]. L'autre réforme qu'on lui attribue serait une révision sévère de l'organisation financière, et cela implique sans doute une lutte contre les traitants. Le but était de précipiter le paiement de l'indemnité romaine. Carthage avait conservé, sauf les mines d'Espagne, les plus importantes de ses sources de revenus, les tributs libyens, les douanes d'Empories. Elle n'avait plus d'autre armée que les forces de police nécessaires à la garde de la Lybie, plus de marine : les principales dépenses que pouvait connaître une république aristocratique tombaient. Dans ces conditions, non seulement elle

1. Tite-Live, XXXIII, 46 sqq. Sur Corn. Nep., *Hann.*, 7, cf. Kahrstedt, p. 584 n. Je suis M. Holleaux, *Hermes*, 1908, p. 299.
2. Cf. ci-dessus, p. 164.

paya facilement les 200 talents par an qui lui incombaient, mais, au bout de dix ans, elle put offrir aux Romains stupéfaits de liquider d'un coup le reste de l'indemnité, 8.000 talents [1]!

Évidemment, le but d'Hannibal était de rendre possible une guerre de revanche. Bien des Carthaginois s'en inquiétèrent, et en appelèrent à Rome. Dans le Sénat romain, Scipion s'éleva vivement contre toute intervention mesquine dans les querelles intestines de Carthage, mais son avis ne put prévaloir contre les rancœurs acharnées des sénateurs. Menacé d'extradition, Hannibal prit la fuite et se rendit à la cour d'Antiochus (195) [2]. De là, il essaiera encore, en 193, d'agir sur le gouvernement de Carthage : signe que sa politique n'avait pas été une politique d'hostilité contre le Sénat carthaginois [3].

Carthage a essayé de faire oublier les soupçons conçus contre elle en envoyant de temps à autre des secours volontaires à Rome [4]. Sauf ces incidents, sa vie fut désormais tout économique. Les membres de l'aristocratie vivaient toujours de leurs grands domaines libyens, de mieux en mieux cultivés. Quant aux habitants de la capitale ou des villes phéniciennes, ils profitaient jadis, on l'a vu, des produits qu'ils recevaient d'Orient ou d'Italie, imitaient grossièrement, et transmettaient à l'Occident barbare. Ils recevaient toujours les produits de Tyr et de Rhodes par les Empories, mais le monopole de l'Occident n'existait plus : le courant était établi directement entre l'Italie d'une part, l'Afrique et l'Espagne de l'autre. En revanche, un domaine nouveau s'était ouvert au commerçant punique en Numidie.

Le roi Masinissa s'était trouvé, par la chute de Syphax, maître de la plus grande partie du territoire correspondant à l'Algérie actuelle. Il restait çà et là quelques principautés, celle de Vermina, celle d'un certain Aphthirès, sans parler des royaumes maures [5]. Mais Masinissa s'est rendu maître de l'ensemble du pays, et y a établi un ordre inconnu jusqu'alors. C'était un barbare que ce roi, qui avait de nombreuses femmes, d'innombrables enfants, et semait encore les bâtards à quatre-vingts ans [6] ; mais c'était un barbare doué de l'instinct de la civilisation. On parlait grec à sa cour [7]. Cirta, sa capitale, cessa d'être une simple forteresse, pour s'orner de monuments ; l'industrie, le commerce y parurent. Masinissa avait

1. Sur les premières difficultés, T. Live, XXXII, 2. Sur l'offre : T. Live, XXXVI, 4.
2. Cf. ci-dessous, p. 338. Cf. Riepl, *Das Nachricht.*, p. 189.
3. T. Live, XXXIV, 60 sqq.
4. T. Live, XXXVI, 42, 44, etc.
5. Sur Vermina, cf. p. 318. Aphthirès : T. Live, XXXIV, 62.
6. Pol., XXXVI, 16.
7. Dédicaces de « Masanassas » à Délos : Michel, 1156, 1157. Sur l'hellénisme de Micipsa, son successeur, Diod., XXXIV, 35. Thieling, *Der hellen. in Kl. Afrika*, Bonn, 1911.

reçu en 201 les villes phéniciennes de la Métagonie [1] : il convoita tout de suite celles de l'Est.

Il se couvrit de la clause qui lui reconnaissait tous les territoires « sur lesquels avaient régné ses pères ». Nous ne suivons pas dans le détail ses empiètements, mais ils furent incessants, jusqu'au jour où il s'empara d'Empories même [2]. Les Carthaginois, liés par le traité qui leur interdisait la guerre sans l'autorisation de Rome, se contentaient d'invoquer l'arbitrage du Sénat. Inutile de dire que la partialité de celui-ci en faveur du roi numide fut révoltante. Une fois seulement, il crut devoir lui faire sentir le caveçon : Masinissa dut se faire pardonner en envoyant, pour la guerre de Persée (170), du blé, des éléphants, et de la cavalerie sous un de ses fils [3].

En même temps, les commerçants de la côte se portaient vers l'intérieur. C'est à ce moment que des villes comme Thugga, dans la vallée de la Medjerda, comme Théveste, la patrie future de Saint-Augustin, ont désappris la langue libyenne pour se mettre à parler punique [4].

Le but évident de Masinissa, après avoir annexé les meilleurs territoires et appelé sur ses domaines les meilleurs éléments de population de l'Afrique carthaginoise, était de finir par la conquête de la capitale même. Et l'on conçoit que, devant une situation désespérée, nombre de riches Carthaginois se soient peu à peu accoutumés à cette perspective [5]. Mais on comprend aussi qu'elle révoltât la généralité des citoyens d'une ville qui naguère disputait à Rome l'empire du monde. Nous verrons de quelle façon tragique se dénoua, au bout de cinquante ans, la situation.

III

En Gaule Cisalpine et en Espagne, la guerre d'Hannibal laissait les Romains engagés à fond.

En Gaule Cisalpine était resté un officier carthaginois, Hamilcar, qui s'efforçait d'organiser les milices boïennes et insubres [6]. Après sa

1. Nous ne le savons pas (Kahrstedt, p. 592), mais cela me paraît bien probable : le nom spécial de Métagonie était déjà ignoré d'Artémidore (Strabon, III, v, 5).

2. Pol., XXXII, 2, ne fixe malheureusement pas la date de manière à clore toute discussion (Kahrstedt, 592 sqq.). Cela se passa avant 161, mais combien de temps avant? T. Live, XXXIV, 62, implique seulement que l'affaire a longtemps traîné, ce qu'expliquent les tergiversations du Sénat romain.

3. T. Live, XLII, 62, 65, etc.

4. Kahrstedt, p. 599, 593, etc. (et la carte). Cf. Lidzbarski, *Sitzungsber. Akad. Wissensch. Berlin*, 1913, p. 304.

5. Kahrstedt, p. 612 n., 652 n.

6. T. Live, XXXI, 10, 11, 21, etc. Fortes incohérences dans le détail (Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 507 n.).

disparition, ces peuples continuèrent à occuper deux légions régulièrement, pendant des années. Minucius Rufus, consul en 197, triomphe des Boïens et des Ligures; Claudius Marcellus, consul en 196, des Insubres, en décembre; Scipion Nasica, consul en 191, des Boïens. Après 191, la litanie triomphale cesse de retentir du nom des Gaulois [1]. Une grande partie des Boïens ne put se résigner, partit vers les frères du Danube, vers la Bohême [2]. Le reste se soumit.

Plaisance et Crémone, si éprouvées par la guerre punique, furent renforcés de 6.000 familles en 190. A Bologne, on distribua 40.000 hectares à des Latins, à Modène, 2.500 hectares [3]. La voie Émilienne (187) coupa droit d'Ariminum à Plaisance. Des hôtelleries s'établirent le long de cette route, et les porcs de la Cisalpine affluèrent sur le marché de Rome [4].

L'entreprise de Magon avait attiré les regards des Romains sur les montagnes des Ligures, habitées par une des races les plus anciennes et les plus dures du monde. Poseidonios entendit conter à un certain Charmolaos de Massalie, son hôte, le fait suivant : « Il avait pris pour bêcher un champ des ouvriers à la journée, hommes et femmes ; une de ces femmes, ayant ressenti les premières douleurs de l'enfantement, s'écarta un moment de l'endroit où elle travaillait, accoucha et revint aussitôt se remettre à la besogne, pour ne pas perdre son salaire. Charmolaos s'aperçut qu'elle travaillait avec peine, mais sans en deviner d'abord la cause ; il ne l'apprit que tard dans la journée, la paya alors et la renvoya. Quant à elle, après avoir porté le nouveau-né à une fontaine voisine et l'y avoir lavé, elle l'enveloppa comme elle put, et le rapporta chez elle en excellent état » [5]. Dans un tel pays, la liste des triomphes romains, qui avait commencé dès le IIIe siècle, s'allonge singulièrement : Paul Émile, proconsul en 181, sur les Ligures Ingaunes [6]; Cornélius Céthégus, proconsul en 180, sur les Ligures ; Baebius Tamphilus, proconsul en 180, sur les Ligures; Q. Fulvius Flaccus, consul en 179, sur les Ligures; Claudius Pulcher, consul en 177, sur les Ligures, en novembre ; Aemilius Lepidus, consul en 175, sur les Ligures; Mucius Scévola, consul en 175, sur les Ligures; Claudius Marcellus, consul en 166, sur les Ligures, en décembre ; Sulpicius Gallus, consul en 166, sur les Ligures, en décembre ; etc. Il fallut déporter toute une tribu, les Apouans, dans les domaines que la République avait acquis au Samnium [7].

1. *Act. triumph.*, s. a. Réduction des dates : *Klio*, 1914, p. 39-41.
2. Pol., II, 35 ; Strab., V, I, 6, 10. Niese, *Zeitschr. f. deutsches Alt.*, 1898, p. 148, 158.
3. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 270, 199, 262, 264.
4. T. Live, XXXIX, 2. Pol., II, 14 sqq.
5. Strab., III, IV, 17.
6. Cf. Plut., *P. Émile*, 6. Noter que 32 vaisseaux pirates furent capturés (Hall, *The Rom. on the Riv.*, p. 76).
7. Nissen, II, p. 283 (réserves à faire sur le chiffre de 47.000). Hall, p. 64-5.

Sur les marches étrusques, deux colonies latines furent jetées vers 180, Lucques près de l'Arno, Luna au bord de la mer [1]. En Ligurie même, on agrandit la commune de Gênes, seul centre urbain important qui préexistât. En 148, la voie Posthumia rejoignit Gênes, par Tortone, à Plaisance [2].

A l'autre extrémité du Pô, les Romains avaient depuis longtemps l'alliance des Cénomans et des Vénètes. Les premiers avaient eu des velléités de défection en 197, mais ils en revinrent bientôt [3]. Les seconds étaient fidèles : ils s'en remettaient à l'arbitrage du Sénat pour régler les limites de leurs principales villes, Padoue, Este [4]. En 181, on fonda, au-delà de ces postes, la colonie d'Aquilée. Peu après, une bande de Gaulois franchissait les montagnes, venant chercher des terres de ce côté. Le Sénat les renvoya, en leur signifiant que l'Italie était fermée dès lors à l'immigration celtique [5]. Elle restait donc disponible tout entière pour la colonisation latine, qui en un siècle s'en emparera.

En Espagne, le dernier général carthaginois n'était pas parti que déjà deux rois celtibériens étaient en armes contre Rome : Mandonius et Indibilis. Les successeurs de Scipion en vinrent à bout, mais dès lors il fallut envoyer régulièrement deux préteurs nouveaux, avec deux armées, en Espagne [6]. L'Èbre, le seul grand fleuve méditerranéen, qui avait donné son nom au pays dans la langue grecque (Ibérie), et servi de base aux négociations entre Rome et Carthage, fut la limite des deux provinces : l'une eut pour chef-lieu Tarragone, l'autre Carthagène. Là aussi, la liste monotone des triomphes atteste, plus encore que les succès romains, l'acharnement de la résistance indigène : Cornélius Blasio, consul en 196, sur l'Espagne citérieure ; Helvius, propréteur en 195, sur les Celtibériens ; Minucius Thermus, proconsul en 195, sur l'Espagne citérieure, Porcius Caton, proconsul en 194, sur l'Espagne citérieure [7] ; Fulvius Nobilior, proconsul en 191, sur l'Espagne ultérieure, en août ; Paul Émile, propréteur 189, sur l'Espagne ; Manlius Acidinus, proconsul en 185, sur l'Espagne citérieure ; Calpurnius Pison, proconsul en 184, sur les Lusitaniens et Celtibériens ; Térentius Varron, proconsul en 182, sur l'Espagne citérieure ; Q. Fulvius Flaccus, proconsul 180, sur l'Espagne citérieure ; Sempronius Gracchus, proconsul 178, sur les

1. Nissen, II, p. 287, 283.
2. Nissen, II, p. 145.
3. T. Live, XXXII, 29 sqq. (suspect : on soupçonne Valérius Antias comme source).
4. *Corp. Insc. Latin.*, I, 545-9 ; V, 2490-2. Reid, *The municip.*, p. 126.
5. T. Live, XXXIX, 22, 45, 54-5. Pline, III, 131.
6. Indibilis (Andobalos) : Pol., XI, 31 sqq. (c'est le dernier passage développé de Polybe que nous ayons sur les guerres d'Espagne). Sur les deux provinces, Strab., III, IV, 19.
7. Cf. Plut., *Cat.*, 11.

Celtibères et Espagnols, en décembre [1]; Posthumius Albinus, proconsul 178, sur les Lusitaniens et les Espagnols, en décembre; Titinius Curvus, proconsul 176, sur l'Espagne citérieure; Claudius Centho, proconsul 176, sur l'Espagne et les Celtibériens: ensuite, la liste cesse pour quelque temps. Caton avait fait détruire 300 des nids d'aigles qui couvraient le pays; Sempronius Gracchus avait procédé à un coup de balai semblable [2]. Mais la domination romaine ne dépassait pas encore les montagnes qui séparent le bassin du Tage de celui du Douro.

L'entretien de plusieurs légions était une dépense de 1.000 ou 2.000 talents qui n'eût même pas été compensée, si les mines d'argent de Carthagène n'avaient, à elles seules, rapporté 25.000 drachmes par jour [3]. Joignons-y les tributs des indigènes (les Celtibériens furent taxés une fois à 600 talents [4]), et nous reconnaîtrons que l'Espagne, malgré tout, était une province lucrative. Scipion avait donné l'exemple d'y installer des vétérans; bientôt des colonies latines s'élevèrent sur la côte d'Andalousie, à Cartéia, et dans l'intérieur, à Corduba (Cordoue). Dès 170, le Sénat eut à régler la condition juridique des personnes nées de mariages entre Romains et indigènes [5].

La route de mer, d'Italie en Espagne, était garantie aux Romains par la possession des îles. En Corse, ils eurent encore des ennemis à abattre. En Sardaigne, Gracchus jeta tant d'esclaves sur le marché que l'expression « au prix d'un Sarde » devint proverbiale [6]. Quant à la route de terre, Marseille, la vieille alliée, suffisait encore à la garder. Les Romains prolongèrent cette route de Tarragone à Carthagène et jusqu'aux rives du Bétis (Guadalquivir) et de l'Anas (Guadiana), où ils retrouvèrent avec admiration les traces du grand Barca [7].

En Illyrie, Rome avait pris pied dès le IIIe siècle, et gardé ses possessions à la paix de 205 (sauf l'Atintanie). En Istrie, Claudius Pulcher, le consul de 177, triompha des Istriens en décembre [8]. Le

1 Pol., *ap.* Strab., III, IV, 13.

2. Cf. le passage de Strabon cité ci-dessus. Je me suis laissé entraîner plus haut, sur la foi de M. Kahrstedt (cf. p. 280), à coter un peu bas la population de l'Espagne du IIIe siècle. En donnant 30 hab. au k. c. à la zone méditerranéenne (Italie du IIIe siècle : 40), et 10 à l'intérieur (Gaule du Ier siècle : 15 à 20, cf. *Rev. Crit.*, 1914, p. 4-5), on gardera la différence de densité actuelle. Il n'est pas exagéré d'attribuer à la Celtibérie, au temps des guerres carthaginoises et romaines, une population de 1 million d'âmes, une « classe » de 4000 jeunes gens (sur ses limites, cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 512, n. 9).

3. Pol., *ap.* Strab., III, II, 10. Cf. *I Macch.*, 8, 3.

4. Poseid., *ap.* Strab., III, IV, 13.

5. T. Live, XLIII, 3.

6. T. Live, XLI, 26.

7. Strab., III, IV, 9.

8. *Act. triumph.*, 177. Un passage de Plutarque (*Caton*, 12, a. 194), où l'Ister est confondu, soit avec l'Istrie, soit avec l'Isaras (cf. Païs, *Ricerche stor.*, p. 513) indique aussi des campagnes de ce côté.

grand intérêt était la protection du commerce de l'Adriatique. Le Sénat, de plus, surveilla de là les régions du Danube, tant que dura la puissance de la Macédoine. Mais on n'alla pas plus loin jusqu'à la découverte des mines d'or du Norique, au milieu du IIe siècle.

IV

La pacification de l'Occident a fait de grands progrès dans la première moitié du IIe siècle. Quand Polybe viendra en Italie, après 167, il circulera librement, grâce aux Romains, dans tous ces pays que, non seulement Timée, mais encore les historiens grecs d'Hannibal peuplaient de fantômes [1], et dissipera nombre d'erreurs qui avaient cours encore sur la géographie de ces pays : au nombre de ces erreurs, il a rangé malheureusement, sur les dires des Marseillais, les récits de Pythéas [2].

1. Sur la date des voyages de Polybe, cf. Bury, *The anc. Greck hist.*, p. 194, 198 (je serais étonné seulement que Polybe n'eût pas vu la Cisalpine avant 150). Sur les erreurs relatives aux Alpes, Pol., III, 47 sqq.
2. Pol., XXXIV, 5, 10, etc. Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 428.

CHAPITRE VII

Cynoscéphales (197) et Magnésie (190).

L'Orient.
I. Philippe après la paix de Phoinikè. — Antiochus le Grand, ses projets. — La mort de Philopator (203). — Le traité de partage. — Philippe, Rhodes et Athènes. — Bataille de Panion. — Intervention romaine (200).
II. Sulpicius et Villius. — Flamininus et Philippe (198-7). — Cynoscéphales (juin 197). — Le traité.
III. Progrès d'Antiochus; le décret de Lampsaque. — La liberté grecque, Titus aux Cyrétiens. — Le mariage égyptien, Hannibal, les Étoliens. — Lysimachie. — Antiochus en Grèce (192-1); Philippe. — Myonnèse (190); conférences. — Magnésie (déc. 190). — Le traité. — Défaite des Étoliens et des Galates (189). — L'évacuation romaine (188).
IV. Les grandes monarchies en surveillance. — Grèce, mort de Philopoemen (183). — Asie, mort d'Hannibal (183). — Mort de Ptolémée Épiphane (180). — Défiances romaines.

L'Orient avait été effleuré seulement par les guerres d'Illyrie. Il avait été intéressé plus profondément par la guerre d'Hannibal. Mais, bien qu'il fût ainsi de plus en plus entraîné dans les remous

---

Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleucides.* — Kahrstedt, *Die Annalistik v. Livius,* 1913.

Buste d'Antiochus au Louvre. — Michel, 529, 44; pierre de Rosette. — Polybe, XIII sqq. — Diodore, XXVI sqq. — Acta triumph. — T. Live, XXXI sqq. (cf. Nissen, *Unters. über die 4. u. 5. Dekade d. Livius,* toujours à lire). — Appien, *Syriaca.* — Plutarque, *Flamininus, Philopoemen.* — Dion-Zonaras.

L'historien moderne qui entreprend le récit des dernières années de la guerre d'Hannibal et de la période 201-167 a pour guide, outre les additions dûes aux historiens de l'époque impériale, Tite-Live, XXIV-XLV. T. Live n'a pu consacrer à cette période plus de deux mois de travail par livre (Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 143). En outre, le principal de son effort a été consacré à polir les discours, qui lui appartiennent en propre (sur ce point, les observations de Taine, *Essai s. T. Live*, gardent toute leur valeur). C'est dire que, pour la narration, il s'est borné à transcrire rapidement deux ou trois sources essentielles. Le cadre lui a été fourni par les annalistes du dernier siècle de la République, Valérius d'Antium et Claudius. Mais il a eu le bon goût d'insérer de longs morceaux de Polybe : son attention a été attirée sur cet auteur à l'occasion des campagnes de Scipion, et, dès lors, il l'a suivi pour tous les événements d'Orient (cf. Nissen, *Kritische Unters. über die Quellen der 4. u. 5. Dekade*). Il le traduit librement ou le résume, en laissant tomber sans grande méthode les passages où il n'est pas question des Romains : les

du grand conflit occidental, les vieux antagonismes y subsistaient, et c'était eux finalement qui allaient amener l'intervention des Romains.

I

Philippe de Macédoine s'était en somme bien tiré de la guerre d'Hannibal. Il avait maintenant dépassé la trentaine, et, si tous les conseillers de ses premières années avaient disparu l'un après l'autre, on pouvait espérer que, l'âge aidant, il saurait tempérer par lui-même la fougue excessive dont il avait donné des preuves. Son peuple lui était dévoué. Au Nord, une série d'opérations que nous connaissons mal avait assuré sa frontière contre les Dardaniens, les Thraces, les Illyriens : le royaume gaulois de Thrace, gouverné en dernier lieu par un chef remarquable, Cavaros, venait de sombrer sous la révolte des indigènes [1]. A l'Ouest, Philippe avait gardé l'Atintanie, enlevée aux Romains, et qui coupait les Illyriens de Pleuratos des Étoliens [2]. Au Sud, il tenait la Grèce par Démétriade, Chalcis et Corinthe. Il avait chassé les Étoliens de Thessalie [3], et conservait l'alliance des Achéens. Sparte, après la défaite de Machanidas par Philopœmen, était tombée au pouvoir de Nabis, qui en avait fait un affreux repaire de brigands et de pirates : mais les Achéens le tenaient en respect. Enfin, Philippe s'était créé une marine, et son principal objectif, depuis la paix avec Rome, était la poursuite des tentatives faites par les deux Antigone sur les Cyclades. Il s'attendait à rencontrer dans ce domaine l'hostilité des Rhodiens, et il fai-

---

fragments assez nombreux que nous avons de Polybe nous permettent de contrôler son travail.

En ce qui concerne les événements d'Occident, Polybe, pour la période comprise entre les guerres de Scipion et la guerre celtibérienne 153-133, était certainement très bref. Ici, T. Live suit les annalistes, qui n'avaient guère à leur disposition (outre Caton) que les annales officielles des pontifes, et qui les ont amplifiées avec une pauvreté flagrante d'imagination (fait à retenir pour l'historiographie de la période primitive de Rome). Les exagérations, parfois grotesques, de leurs récits sont attribuables aux rapports des généraux au Sénat, aux éloges funèbres, parfois aux dédicaces des monuments commémoratifs (cf. un exemple : Nissen, p. 93).

Pour l'histoire intérieure de Rome, la chronique officielle était tout particulièrement discrète. Mais, ici, on avait, pour la compléter, le texte des sénatusconsultes, plébiscites, lois, etc., restés en vigueur, et toujours commentés par les jurisconsultes.

---

1. Pol., VIII, 24. Sur les campagnes de Philippe : XIII, 10, etc.

2. Pleuratos apparaît pour la première fois comme corégent de Scerdilaïdas 212 (T. Live, XXVI, 24), comme roi 205 (XXIX, 12) ; allié de Rome en 200 (XXXI, 28).

3. Cf. ci-dessus, p. 271.

sait intriguer contre eux par un certain Héraclide de Tarente (204)[1]. Par là, Rhodes, qui avait gardé une neutralité bienveillante envers lui dans la guerre d'Hannibal, allait être jetée dans les bras des Romains.

Quant à Antiochus de Syrie, nous l'avons laissé au moment où il s'engageait vers l'Orient (212). Il y avait fort à faire de ce côté pour restaurer l'autorité séleucide au point où elle était avant la guerre de Laodice. Le roi d'Arménie Xerxès, atteint le premier, paya un tribut de 300 talents et épousa une princesse séleucide[2]. En 211 et 210, Antiochus opéra sur l'Euphrate et le Tigre, et en Médie (il avait déjà ramené au rang de vassal tributaire le dynaste de la Médie Atropatène[3]). Il acheva en outre de dépouiller le temple d'Ecbatane des trésors qui y étaient restés depuis le temps de Séleucus Nicator : il en tira 4.000 talents, qu'il fit monnayer pour la solde des troupes avec lesquelles il s'enfonça dans l'Extrême-Orient[4]. En 209-8, nous le trouvons sur les bords de la mer Caspienne, combattant les Hyrcaniens de l'Elbourz et les Parthes. On ne nous dit pas quel accord intervint entre lui et le roi Arsace, mais il est certain qu'il arrêta pour longtemps l'intrusion des Parthes[5]. En 207-6, il opéra en Bactriane et dans l'Inde. Le roi de Bactriane Euthydème, dont la famille était originaire de Magnésie, lui représenta que cette guerre entre souverains grecs menaçait d'ouvrir la porte aux nomades : Antiochus, sensible à l'argument, se contenta d'une déclaration de vassalité, d'un contingent et d'un tribut[6]. Dans l'Inde, le roi Sophagasène s'était avancé assez loin au-delà de l'Indus : Antiochus le ramena aux limites déterminées entre Chandragoupta et Séleucus Nicator, et exigea un tribut de 150 éléphants[7]. En 205-4, Antiochus revint lentement par les bords de l'Océan Indien : il reçut l'hommage des Gerrhéens des bords du golfe Persique, et rentra de là à Antioche[8]. Il avait restauré de ce côté l'empire tel qu'il était au temps de Séleucus Ier. De plus, il s'était couvert de gloire comme soldat[9]. Il avait mérité le surnom de Grand. Pour achever l'œuvre qu'il s'était imposée, la restauration de l'empire du Nicator, il restait à repren-

1. Pol., XIII, 4. 5 (205-4).
2. Pol., VIII, 25. Antiochus semble avoir encore été sur l'Euphrate en 211 (Pol., IX, 43). Cf. *Zeitschr. f. Assyr.*, 1893, p. 109 : c'est après 211 qu'Antiochus prit son fils pour co-régent.
3. Pol., V, 55.
4. Pol., X, 27. Cf. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 761.
5. Pol., X, 28-31, 48. Sur Arsace II, Justin, XLI, 5 (cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 704).
6. Pol., X, 49; XI, 34. Cf. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 835, 837.
7. Pol., XI, 34. Sur les limites, cf. ci-dessus, p. 141. Sur Sophagasène, Vincent Smith, *Anc. hist. of India*, 1904, p. 197-8 (l'empire d'Açoka était déjà démembré).
8. Pol., XIII, 9.
9. Pol., XV, 37. C'est de cette époque probablement que date le buste qui est au Louvre (salle d'Auguste, 1204).

dre la Célésyrie aux Ptolémées, et à récupérer les parties de l'Asie-Mineure qui s'étaient détachées au cours des guerres contre Attale [1] : enfin, comme dernier terme, Antiochus envisageait la conquête de la Thrace, qui avait un moment appartenu à sa maison après Koroupédion (281).

En Égypte, Ptolémée Philopator était rentré dans le repos après la bataille de Raphia, repos qu'avaient à peine troublé quelques émeutes dans la Haute-Égypte. Bien qu'ayant encore des intérêts importants dans l'Archipel, il n'intervint pas dans la guerre d'Hannibal : il entretint les bonnes relations avec Rome, fournit de blé les Romains dans un moment difficile (210), mais ne parut dans le conflit qu'en médiateur [2]. Au reste, quand on parle de Ptolémée IV, il est bien entendu qu'il s'agit de ses ministres Sosibe et Agathocle, car lui-même était tombé dans la dépendance absolue de la sœur d'Agathocle, Agathoclée (à tel point qu'on l'appela plus tard « le Ptolémée d'Agatoclée »), et, d'une manière générale, dans des habitudes de débauche qui hâtèrent sa mort (203) [3]. La valetaille qui l'avait chambré cacha un moment cette mort, peut-être dans l'espoir de faire disparaître le petit garçon qui lui succédait, Ptolémée V Épiphane. Mais la plèbe d'Alexandrie se souleva, et la famille d'Agathocle disparut dans un effroyable massacre (202) [4]. Le pouvoir vint aux mains de Tlépolème et de l'Étolien Scopas (ce dernier condottiere payé 1000 dr. par jour) : il était temps, en effet, qu'il tombât en des mains plus énergiques [5].

Avant même que Philopator fût mort, Philippe et Antiochus avaient commencé à s'entendre pour tirer vengeance des humiliations que les Lagides avaient infligées à leurs maisons au cours du siècle. Le partage projeté ne comprenait pas les possessions d'Afrique. Mais Philippe devait recevoir toutes les possessions lagides riveraines de l'Archipel, Antiochus la Célésyrie et la Cilicie. Prudemment, on ne précisa pas le sort de certaines villes d'Asie ou de Thrace, sur lesquelles les deux alliés avaient des arrière-pensées. On ne sait dans quelle mesure il y eut traité formel, mais il est sûr que les deux rois partirent en campagne en 202 [6].

Philippe avait commencé par faire occuper les Cyclades par un homme à lui, Dicéarque, qui, partout où il passait, élevait des autels

1. Cf. ci-dessus, p. 274.
2. Pol., XI, 4.
3. Cf., sur la date, Holleaux, *Bull. Corr. hell.*, 1906, p. 473, n. 2; Cavaignac, *Bull. Corr. hellén.*, 1914.
4. Pol., XIV, 11-12; XV, 25 sqq. « Le peuple ne s'attarda pas à faire le triage des responsabilités », dit drôlement M. Bouché-Leclercq (*Hist. des Lag.*, I, p. 349) : il massacra, en effet, des enfants à la mamelle.
5. Pol., XVI, 21-2; cf. XIII, 2 (anticipe la chronologie). Scopas est revenu chercher des mercenaires en Grèce en 199 au plus tôt (T. Live, XXXI, 43).
6. Pol., XV, 20 sqq. Cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 170, 174. Je doute qu'on puisse tirer quelque chose de [Cic.], *Rhét. à Hér.*, III, 2.

à l'Impiété et à l'Iniquité (203). En 202, le roi lui-même conquit Thasos [1]. Il rencontra aussitôt devant lui les petites puissances maritimes, Attale, Rhodes, Byzance. Au printemps (201), il marcha contre Pergame : son beau-frère Prusias n'avait pu le secourir, tenu en respect par les Galates amis d'Attale [2]. Philippe saccagea la banlieue de Pergame, détruisit le Niképhorion. Cependant les flottes pergaménienne et rhodienne menaçaient ses communications. Une première bataille près de Chios fut indécise, mais, Attale ayant été séparé de sa flotte, et l'amiral rhodien Théophiliskos ayant succombé, une seconde, près de Ladé, fut plus heureuse [3]. Philippe songea un moment à voguer vers Alexandrie, puis il préféra conquérir la Carie : il hiverna là, secouru de blé par le satrape qui représentait Antiochus à Sardes, Zeuxis [4]. En 200, il se porta contre Abydos, dont les habitants, réduits au désespoir, se suicidèrent en masse. Cependant, il n'avait pu garder ses mains entièrement libres du côté de la Grèce. Athènes, depuis sa « délivrance » (229), avait été gouvernée sagement par Euryclide et Micion : mais, à ce moment, un acte de brutalité superstitieuse (la mise à mort d'Acarnaniens qui s'étaient glissés aux mystères d'Éleusis) la brouilla avec les Acarnaniens, et, par là, attira sur elle les armes macédoniennes [5].

Antiochus avait pris pour objectif la Palestine (202). Il lui fallut deux campagnes pour s'en rendre maître. Dans l'hiver de 201, Scopas y rentra, mais la bataille de Panion, aux sources du Jourdain (200), décida la question [6]. C'est à ce moment que la Judée est de-

1. Pol., XVIII, 54; XV, 24.
2. Cf. ci-dessus, p. 274.
3. Pol., XVI, 1 sqq. Polyen, IV, 18, 2 (la suite des opérations reste obscure; je suis M. Holleaux, *Klio*, 1909, p. 460).
4. Cf. l'inscription : *Sitzungsb. Akad. Wiss. Berlin*, 1894, p. 916.
5. Pol., XVI, 24 sqq. Si vraiment la Ptolémaïs avait eu un tour de faveur en 201-0 (Johnson, *Amer. Journ. of Philol.*, 1913, p. 417), il serait difficile de ne pas placer l'incident des Éleusinies à l'automne 202. Mais cf. Sundwall, *Unters. über die alt. Münzen*, 1908, p. 83 : ce tour de faveur est, je crois, de 200-199.
6. Je suis M. Holleaux, *Klio*, 1908, p. 267 sqq., mais il y a encore des hésitations (Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleucides*, p. 176).

Le livre XVI de Polybe contient les événements de 201 et 200 (ceci confirmé par une citation d'Étienne de Byzance, s. v. Ἱερακωμη). Le livre XVIII, d'après le témoignage formel des manuscrits, contient les événements de 197-6. Le livre XVII (perdu) contenait donc les événements de 199-8. A moins de supposer que Josèphe (XII, 3) s'est trompé de chiffre, on est forcé de placer les événements qu'il raconte (bataille de Panion) en 201-0.

J'ajoute que si les renseignements de T. Live sur les craintes qu'Attale avait conçues d'Antiochus en 198 (T. Live, XXXII, 8, 27) sont de source annalistique, ils doivent avoir un fondement réel, et supposent que la question de Célésyrie était réglée en 198.

J'ajoute encore que les fiançailles qui aboutirent au mariage de Raphia sont placées en la 7e année d'Épiphane (Hiéron., *in Dan.*, XI, 13). Cette année, pour les chronographes, est l'année égyptienne 199-8, comme la 13e année est l'année 193-2. La 1re année d'Épiphane commence, à la macédonienne, en août 204, à l'égyptienne, en oct. 205.

Les Juifs ont adopté la chronologie séleucide en hiver (cf. p. 475), donc

venue décidément province séleucide. Un moment, on craignit pour l'Égypte : Scopas était allé en hâte soudoyer 6.000 Étoliens, qu'il ramena à Alexandrie en 199 [1]. Mais l'alerte devait être vaine.

C'est dans ces circonstances que les Romains intervinrent. On avait gardé sur le cœur, à Rome, la paix de Phoiniké; on avait parlé avec irritation d'espions macédoniens, de mercenaires procurés à Carthage. Mais on attendit que la guerre d'Hannibal fût dûment terminée (201) pour s'occuper de l'Orient. Au début du consulat de Sulpicius (200), la question fut posée au Sénat, et des ambassadeurs partirent [2]. Les plaintes d'Attale et des Rhodiens se faisaient pressantes. Les ambassadeurs devaient demander compte des attaques contre les amis de Rome. Mais la consigne était de faire la distinction entre Philippe et Antiochus. Au premier, qu'il rencontra au siège d'Abydos, M. Emilius parla avec une telle impétuosité que le roi répondit « qu'il lui pardonnait uniquement parce qu'il était jeune, parce qu'il était beau, et parce qu'il était Romain ». Les autres au contraire se donnèrent simplement comme des médiateurs et des conciliateurs entre Ptolémée et Antiochus, deux rois également « amis et alliés du peuple romain » [3]. On arriva ainsi à séparer les deux alliés, et il est du reste certain que, si le Sénat était décidé à régler ses comptes avec la Macédoine depuis la guerre d'Hannibal, il ne voulait pas alors d'un conflit avec la Syrie.

II

La déclaration de guerre à Philippe fut obtenue des comices par centuries au cours de l'année 200, — non sans peine, comme il était naturel après les effroyables sacrifices de la guerre d'Hannibal [4]. A l'automne de 200, le consul Sulpicius fut en Illyrie, et une escadre alla couvrir l'Attique, abominablement ravagée par Philippe, et rallier les vaisseaux de Pergame et de Rhodes [5]. Au printemps de 199, Sulpicius fit une tentative (la première qu'osassent les Romains) pour attaquer par terre la Macédoine. Un combat fut livré dans les défi-

dans l'hiver 200-199; quant au mois hyperbérétaios dont il est question Jos., *Antiq. j.*, XII, 3 (authentique?), il doit tomber dans l'automne 199. — Cf. Babelon, *Rois de Syrie*, p. LXXXV. Ère de Beyrouth en 197 (Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 686).

1. Au plus tôt : cf. ci-dessus, p. 332, n. 5. Sur Scopas, cf. encore Pol., XVI, 18-19 (sa tactique) et XVIII, 53 sqq. (sa fin en 196).

2. Pol., XVI, 23, 25, 27, 34-5. T. Live, XXXI, 2, 5, 16, 18, etc. — Cf. *Klio*, 1914, p. 39.

3. T. Live, XXXII, 8, 13 (il parle d'Attale et d'Antiochus). Sur Lépidus « tutor regis », cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, I, 357 n.

4. T. Live, XXXI, 6 sqq.

5. T. Live, XXXI, 28.

lés du Pinde, et tourna à l'avantage des légions : le roi fut impressionné par la belle ordonnance de leur camp, ses hommes le furent davantage encore par les effets du glaive espagnol. La Macédoine même ne fut pas entamée, mais, en Grèce, les Étoliens se prononcèrent pour Rome [1]. Dès 200, la flotte romaine et alliée avait pris Chalcis.

Le consul de 199, Villius, vint relever le proconsul Sulpicius à l'automne de 199. Il fut arrêté par une mutinerie d'une partie de ses soldats, vétérans de la guerre punique qui estimaient avoir largement accompli leur temps de service. En 198, il tenta d'entrer en Macédoine, mais sans succès, semble-t-il : cependant, une des tribus de la Haute-Macédoine, les Orestes, se prononça pour Rome [2]. La flotte eut quelques succès.

C'est alors que le consul de 198, Titus Quinctius Flamininus, vint relever Villius : son frère Lucius prit en même temps le commandement de l'escadre. Titus était un jeune homme de trente ans, Romain de la nouvelle école, philhellène, et désireux de se concilier les sympathies grecques. Il gagna très vite les Achéens. Malgré les obligations immenses qu'ils avaient envers la maison de Macédoine, ils cédèrent à l'appât de Corinthe : d'ailleurs, Philopoemen, leur meilleur homme, était en train de guerroyer en Crète, et Cycliadas qui était stratège n'était pas capable de résister à l'ascendant de Rome [3]. Au lieu de s'obstiner à l'attaque de la Macédoine, Flamininus vint aborder la Thessalie, assiégea Atrax ; sa flotte se porta vers Démétriade.

Dans l'hiver de 198-7, des conférences furent engagées à Nicée [4]. Philippe y parut dignement. Il traita avec le dédain convenable les clabauderies des Grecs. Au Monsieur Jourdain couronné de Pergame, qui réclamait un dédommagement pour le sac de la banlieue de sa capitale, il répondit qu'il n'irait pas lui-même, mais enverrait volontiers des jardiniers. Flamininus tint à montrer qu'il savait aussi manier l'ironie grecque ; comme le roi se plaignait de n'avoir personne pour le remplacer, s'il venait à périr : « En effet, répondit le Romain, tu as pris soin de faire disparaître tous tes amis ». En fin de compte, les Romains exigeaient Démétriade, Chalcis et Corinthe : Philippe se dit qu'une défaite décisive ne pouvait lui enlever davantage.

1. T. Live, XXXI, 28-31 (Étoliens), 44 (Athéniens), 47 (équinoxe d'automne). Sur la date des assemblées étoliennes, Holleaux, *Bull. Corr. hell.*, 1905, p. 369.
2. T. Live, XXXII, 3, 6, 9, 28 (passages qui fixent la chronologie). Orestes : XXXIII, 34.
3. T. Live, XXXII, 19-23, 32. L'assemblée décisive a lieu à l'automne de 198, immédiatement après la sortie de charge de Cycliadas : le stratège de 198-7 semble bien être Aristène (Pol., XVIII, 1, 10). Sur Philopoemen, Plut., *Philop.*, 13. Je suis M. Niccolini, *Studi stor. p. l'ant. cl.*, 1908, p. 251.
4. Pol., XVIII, 1 sqq

Au printemps de 197, Flamininus, avec 2 légions romaines, la cavalerie étolienne, et quelques autres alliés, en tout 25.000 hommes, se trouvait à Phères. Philippe gardait la Thessalie avec une armée qu'il n'avait portée au chiffre de 25.000 hommes qu'en enrôlant jusqu'à des enfants de seize ans. Les fourrageurs des deux armées se disputaient les moissons thessaliennes (juin 197) : enfin, un de ces engagements entraîna Philippe à lancer sa phalange [1]. C'était sur le terrain accidenté des Têtes de Chien (Cynoscéphales). Une moitié de la phalange, conduite par le roi lui-même, arriva à descendre les collines et à se déployer en plaine, et fit sentir sa force. Mais l'autre moitié se trouva en retard, et, attaquée sur un terrain inégal, fut rompue. Alors un tribun militaire, massant vingt manipules, les conduisit dans le dos de la demi-phalange victorieuse. Celle-ci fut paralysée, et mit la sarisse en l'air : les Romains, qui ne comprenaient pas ce signe de capitulation, massacrèrent 8.000 hommes, avant de faire 5.000 prisonniers.

Philippe avait gagné Larisse, où il brûla les papiers compromettants renfermés dans les archives municipales [2], et, rentré en Macédoine, demanda la paix. Flamininus accorda d'abord un armistice de quinze jours, puis une trêve de quatre mois qui permît d'attendre l'hiver [3]. Les Étoliens et autres Grecs, naturellement, réclamaient l'extermination du vaincu. Mais Flamininus, comme Scipion devant Carthage, était homme à comprendre l'utilité immense d'une puissance comme la Macédoine, boulevard de l'hellénisme contre les Barbares du Nord. Les conditions qu'il fixa au roi et soumit à l'approbation du Sénat furent : l'évacuation de l'Illyrie (plus l'Orestide, ce qui était dur), de la Grèce, des îles, et le paiement de 1000 talents. Le Sénat approuva dans l'hiver 197-6 [4]. Quant aux villes conquises par Philippe en Asie-Mineure, on eût pu se dispenser de rien stipuler à cet égard : pendant que Philippe luttait contre Rome, son bon allié Antiochus avait mis la main sur elles. On verra que le roi de Macédoine s'en souviendra.

III

Les Romains, en combattant Philippe, n'avaient jamais perdu de vue Antiochus. Leur ambassade de 200-199 avait-elle réussi à pré-

1. Pol., XVIII, 19 sqq. Kromayer, *Ant. Schlachtf.*, II (1907), p. 84.
2. Pol., XVIII, 33. Les listes royales de Thessalie (Eusèbe) donnent à Philippe 23 ans et 9 mois de règne. On comptait à partir de l'automne 221 : donc l'évacuation de la Thessalie se place en juin-juillet 197.
3. Pol., XVIII, 34 sqq.
4. Pol., XVIII, 42. Sur la date de l'entrée en charge des consuls, *Klio*, 1914, p. 38.

parer un rapprochement entre les rois d'Égypte et de Syrie? Les ambassadeurs qu'Antiochus envoya à Rome en 198-7 promirent-ils que l'Égypte même ne serait pas attaquée? Dès 198, Antiochus avait les regards tournés vers l'Asie-Mineure, au point d'inquiéter Attale [1]. Il conquérait les villes de la côte Sud, de la Carie. En 197, il occupait Éphèse. En 196, il fut à Lysimachie, en Europe [2]. C'était le point où Rome était résolue à l'arrêter. Elle ne voyait pas sans une défiance vague la reconstitution de la monarchie séleucide. Elle ne pouvait pas se dérober entièrement aux appels de ses amis, en particulier des villes de la Troade. La légende de l'origine troyenne de Rome, pour stupide qu'elle fût, avait trouvé crédit officiel dès le IIIe siècle, et les Grecs n'étaient pas gens à ne pas l'exploiter. Nous voyons les habitants de Lampsaque féliciter, à cette époque, un des leurs, Hégésias. Il n'a négligé ni dépense ni peine pour se rendre à Marseille et à Rome. En chemin, il s'est abouché avec Lucius (Quinctius Flamininus), chef de la flotte romaine, et il a fait valoir la parenté de Lampsaque et de Rome. Puis il a été jusqu'à Marseille, et a obtenu des Six-Cents des recommandations pour Rome et pour les Galates Tolistoages. A Rome, le Sénat l'a assuré de ses sentiments de famille, et de l'importance qu'il attachait à la recommandation des Massaliotes. En passant à Corinthe, il a encore vu Flamininus et les commissaires chargés de conclure avec Philippe, et leur a recommandé l'autonomie de la ville [3]. Il en a rapporté des lettres pour « les rois » (Eumène II et Antiochus?). Bref, on voit que les villes grecques d'Asie-Mineure osent déjà compter sur l'appui des Romains. Mais c'est surtout le passage des Syriens en Europe qui inquiétait ceux-ci.

Cependant les Étoliens allaient disant que Rome n'était pas moins dangereuse que la Macédoine, et l'on commençait à trembler pour la « liberté » grecque. Flamininus essaya de couper court à ces cris aux jeux isthmiques (juin ou juillet 196) [4]; il fit proclamer solennellement que le Sénat assurait la liberté aux villes helléniques. Le désir de ne pas s'enferrer dans les querelles grecques était certainement aussi sincère chez les Romains que chez les rois de Macédoine, mais ils allaient éprouver à leur tour que la chose n'était pas facile. Dès 195, les Achéens et leurs alliés demandèrent l'appui des

1. T. Live, XXXII, 8, 7. Que le récit de T. Live soit inexact, cela va sans dire : mais qu'il n'y ait pas à la base un fait vrai, mettons une démonstration quelconque en Asie-Mineure, — là comme partout, je l'admets difficilement. Cf. Holleaux, *Rev. Ét. anc.*, 1913, p. 1 sqq.

2. Antiochus était certainement en Asie-Mineure en 197 (Pol., XVIII, 39). Sur le détail de ses conquêtes, les obscurités sont naturellement opaques.

3. Michel, 529. La première rencontre avec les Flamininus ne saurait être de beaucoup antérieure à 197, la seconde ne saurait être antérieure à 196 : on peut naturellement retarder un peu. Attale I était mort en 197 (Pol., XVIII, 44).

4. Pol., XVIII, 46 : les jeux isthmiques ont pu tomber un peu plus tôt, si le calendrier avait été rectifié.

légions contre Nabis de Sparte, qui fut traqué dans son repaire et forcé de se renfermer dans les limites de la Laconie [1]. En 194, Flamininus ramena les légions en Italie, non sans avoir exprimé l'espoir que les Grecs ne les rappelleraient plus. Nous avons encore une lettre qu'il adressa aux Cyrétiens de Thessalie. Il veut, dit-il, fermer la bouche à ceux qui clabaudent contre Rome (on reconnaît les Étoliens). Aussi rend-il aux Cyrétiens tout ce qu'ils ont perdu pour s'être prononcés contre les Romains. Il consigne cela par écrit, dans l'espoir (chimérique) que cela fermera les bouches médisantes [2].

Dès 196, les commissaires envoyés pour conclure avec Philippe avaient vu Antiochus à Lysimachie. Ils ne lui avaient pas caché l'inquiétude que leur inspirait son entrée en Europe [3]. De plus, après les proclamations bruyantes de Flamininus, il leur devenait difficile de ne pas s'intéresser à « la liberté » des villes grecques d'Asie. Les conférences furent interrompues par le bruit de la mort de Ptolémée, qui rappela Antiochus vers le Sud. Le bruit était faux, et Ptolémée V Épiphane fut même déclaré majeur en 196-5 (pierre de Rosette) [4]. Antiochus alors renonça à tous les projets qu'il avait pu nourrir de ce côté et fiança même sa fille Cléopâtre au roi d'Égypte, avec promesse de restitution de la Célésyrie en guise de dot : le mariage fut célébré à Raphia en 193-2 [5]. — En 195, le roi de Syrie, d'autre part, avait vu arriver à sa cour Hannibal fugitif [6]. Celui-ci ne cessait de faire espérer à son protecteur des alliances occidentales : en 193, il envoya même à Carthage un émissaire, Ariston de Tyr, qui ne parvint pas à compromettre le Sénat carthaginois. — Enfin les Étoliens, décidément furieux de ce que Rome leur avait refusé la Thessalie, harcelaient le Syrien pour l'engager à passer en Europe. Un de leurs chefs, Thoas, lui annonçait un soulèvement général de la Grèce. Pour fortifier leur situation sur le flanc des Achéens, les Étoliens tentèrent un coup de main sur Sparte :

1. Sur Nabis, Pol., XVIII, 17. Guerre : T. Live, XXXIV, 22 sqq. La date donnée c. 41 : que les jeux néméens, qui faisaient accourir maintenant les Grecs du fond de l'Asie, aient été retardés de quelques semaines, cela représente déjà un gros dérangement; à plusieurs mois il ne faut pas penser.

2. Michel, 44. Triomphe de Flamininus : *Act. triumph.*, 194.

3. Pol., XVIII, 49 sqq.

4. Pol., XVIII, 53 sqq., dit formellement que le roi était mineur au moment de l'exécution de Scopas (196), mais qu'il allait être déclaré majeur : ce que confirme la pierre de Rosette, postérieure à la cérémonie, et qui est de 195 (cf. Cavaignac, *Bull. Corr. hellén.*, 1914).

5. Daniel, XI. La clause relative à la Célésyrie était obscure : Josèphe dit que les tributs furent partagés entre les deux souverains (Jos., *Antiq. j.*, XII, 3-4; mais cf. Holleaux, *Rev. Ét. juives*, 1899). Le mariage de Raphia en 193/2 (T. Live, XXXV, 13; Hiéron., *in Dan.*, XI, 17).

6. Cf. ci-dessus, p. 322. T. Live (XXXIII, 49) implique qu'Hannibal rejoignit Antiochus à Éphèse (l'expression *jam profectum* légèrement impropre) en 196/5 : Antiochus était revenu hiverner à Antioche dès 196-5, et est retourné à Éphèse en 195, et c'est là qu'il aurait reçu Hannibal (Holleaux, *Hermes*, 1908, p. 299). Ariston : T. Live, XXXIV, 61.

ils réussirent à assassiner Nabis, mais n'allèrent pas plus loin [1].

Rien de tout cela n'échappait aux Romains, et Flamininus rentré le montra aux ambassadeurs syriens venus à Rome en 194/3. En 192, ils se décidèrent à envoyer des ambassadeurs qui réitérèrent les sommations de Lysimachie. Antiochus répondit que, sur Lysimachie et les villes thraces, il avait des droits historiques remontant à Séleucus I, et des droits plus actuels, venant de ce qu'il avait relevé la ville détruite par les Gaulois [2]. Quant aux villes d'Asie, il engagea, non sans esprit, les Romains à rendre d'abord la « liberté » aux villes grecques de Tarente et de Syracuse [3]. Dès lors, le conflit ne fut plus douteux.

Antiochus fut prêt, ou se crut prêt, le premier. Il n'avait pourtant que 10.000 hommes quand il débarqua à Chalcis à l'automne de 192, mais il comptait sur les nombreuses alliances promises par les Étoliens, et passa l'hiver à célébrer ses noces avec la fille d'un bourgeois de Chalcis [4]. Mais rien n'avait bougé lorsque le consul Acilius Glabrion apparut en Illyrie en mars 191, et se rendit de là en Thessalie, avec 2 légions. Antiochus prétendait défendre les Thermopyles, mais le sentier de Léonidas ne fut pas mieux gardé cette fois-là que l'autre, et le roi dut évacuer la position. C'en fut assez pour le décider à retourner en Asie. Les Étoliens, restés seuls, envoyèrent au consul des ambassadeurs, qui manifestèrent une fois de plus l'outrecuidance grotesque à laquelle s'était habitué ce peuple, et grâce à laquelle il avait fini par exaspérer tout un chacun. Glabrion les fit mettre aux fers pour les ramener au sentiment de la réalité, puis il les relâcha par respect pour le droit des gens : mais les Étoliens furieux commencèrent une résistance qui allait se prolonger deux ans [5]. Les Romains n'avaient pas besoin de beaucoup de troupes pour la briser. Les Achéens étaient à leurs côtés. Et Philippe, qui n'avait pas été trop mécontent du traité de 196, qui gardait rancune à Antiochus, et qui surtout espérait regagner quelques points en Thrace et en Thessalie s'il soutenait Rome, — Philippe ne marchanda pas ses secours. Quand L. Scipion, consul pour 190, arriva en Grèce avec son frère l'Africain, il abandonna les Étoliens

1. T. Live, XXXV, 25 sqq. Cf. aussi Solari, *La lega tessalica*, 1913, p. 14 sqq.
2. T. Live, XXXV, 14 sqq. Sur le prétendu entretien de Scipion et Hannibal, Holleaux, *Hermes*, 1913, p. 92. On ne peut dater avec précision la prise de Lysimachie par des Gaulois. — La dernière ambassade romaine est placée généralement en 193. Le récit de T. Live donne cette impression, encore qu'il dise (XXXV, 20) que le consul de 192 Domitius attendit le retour des ambassadeurs pour se rendre en Ligurie. Si l'on ne veut pas sacrifier le texte de S. Jérôme cité p. 338, n. 5, il faut adopter la date 192.
3. T. Live, XXXV, 16 (le trait n'a guère pu être inventé par un Romain).
4. Pol., XX, 3. Sur l'entrée en charge de Glabrion, *Klio*, 1914, p. 37 sqq. La date de son arrivée : T. Live, XXXVI, 3; il indique bien qu'elle fut prématurée : 12.
5. Pol., XX, 9 sqq. ; 2 sqq.

à son collègue Fulvius Nobilior, et continua à mener ses 2 légions, par la Macédoine et la Thrace, vers l'Asie [1].

Dès 191, la flotte romaine avait reparu dans la mer Égée, et déjà même sur la côte d'Asie [2]. Elle était petite, mais Eumène II, qui avait succédé en 197 à Attale de Pergame [3], ainsi que les Rhodiens, envoyèrent leurs vaisseaux la rejoindre. Émilius Regillus qui la commandait ne rencontra qu'en août 190, à Myonnèse, l'occasion d'une bataille décisive avec l'amiral d'Antiochus, Polyxénidas [4]. Polyxénidas, quoique Rhodien, était un marin improvisé, et la flotte d'Antiochus souffrait peut-être encore d'une mutinerie qui l'avait désorganisée en 195 [5]. « Voulant décider cette grande querelle, — ainsi s'exprime modestement Régillus lui-même, — soumettre les rois, conquérir la paix, [le Sénat] fit partir L. Emilius, fils de M. Emilius, pour livrer ce combat... Sous ses auspices, sous son commandement, sous son étoile, sous sa conduite, entre Éphèse, Samos et Chios, en présence d'Antiochus lui-même, de toute son armée, de sa cavalerie, de ses éléphants, le 2e jour avant les kalendes de janvier [flavien]; la flotte du roi Antiochus fut vaincue, dispersée, écrasée, anéantie ; le même jour et au même lieu furent pris 13 vaisseaux longs avec tous les alliés du roi. Après ce combat, le roi Antiochus et son royaume... » Le roi Antiochus se découragea, et évacua Lysimachie pour concentrer ses forces en Lydie. C'était faciliter le passage aux Scipions, qui arrivèrent en octobre 190 [6]. Visiblement, le roi de Syrie ne croyait plus à la possibilité de vaincre : il ne luttait plus que pour sauver l'honneur. Il tint à l'indiquer à l'adversaire par des démarches d'une courtoisie exagérée, qui heureusement s'adressaient à l'Africain, mais qui, avec un butor comme Caton, auraient valu au roi de multiples humiliations. Mais, sur le fond même des choses, le Romain fut si intraitable qu'Antiochus jugea, comme Philippe, qu'il ne pouvait perdre davantage à une défaite.

Il attendit donc les Romains à Magnésie du Sipyle, mit sa phalange au centre, ses troupes légères et sa cavalerie, très bariolées, aux ailes, et se couvrit de ses chars à faux. Les Romains attaquèrent par une brumeuse matinée de décembre (190) [7]. Les chars à faux manquèrent leur effet dans le brouillard, et commencèrent même la panique de l'armée syrienne. Antiochus chargea brillamment, comme à Raphia, et enfonça la gauche de l'armée romaine. Mais il découvrit ainsi le flanc droit de sa phalange, en même temps

1. Pol., XXI, 8, 11. etc., permet de jalonner la chronologie de la marche.
2. T. Live, XXXVI, 43 ; XXXVII, 8. Cf. Homolle, *Bull. Corresp. hell.*, 1884, p. 86.
3. Cf. Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 60 sqq.
4. T. Live, XXXVII, 27 sqq. La date : XL, 54.
5. Polyxénidas : Pol., X, 29. Flotte : T. Live, XXXIII, 41. Sur la date, cf. ci-dessus, p. 338.
6. App., *Syr.*, 28. La date : Pol., XXI, 13 (cf. *Klio*, 1914, p. 37 n.).
7. T. Live, XXXVII, 37 sqq. Kromayer, *Ant. Schlachtf.*, II (1907), p. 193.

qu'Eumène de Pergame dispersait les Galates et les Cappadociens de sa gauche. Comme il avait eu l'idée singulière d'entremêler les éléphants dans la phalange, diminuant ainsi la cohésion qui faisait la force de celle-ci, elle ne put même procéder à l'attaque de front, et les légions la prirent aisément des deux côtés. Le reste ne fut qu'une tuerie, où les 60.000 hommes de l'armée syrienne restèrent presque tous.

Antiochus revenu de sa chevauchée trouva son armée détruite et s'enfuit à Sardes. Il se soumit immédiatement aux conditions romaines : abandon de ses possessions au delà du Taurus, abandon de sa flotte et de ses éléphants, extradition d'Hannibal et de Thoas, paiement de 15 000 talents (plus 400 talents à Eumène, qui n'oublia pas le remboursement d'anciennes fournitures de blé [1]). Des ambassadeurs partirent pour Rome.

En Grèce, la résistance étolienne s'était poursuivie : les sièges de villes se succédaient. Fulvius Nobilior réduisit la ville d'Ambracie en 189, et déménagea consciencieusement cette capitale de Pyrrhus. Céphallénie ne tomba qu'en 188 [2]. Les Étoliens durent rentrer dans leurs antiques limites, et payer une indemnité qui pesa lourdement sur ces montagnards besogneux. Tout ce qui s'était rattaché à leur ligue en fut détaché, y compris l'amphictyonie delphique qui retrouva la forme qu'elle avait eue au IVe siècle [3].

En Asie, Manlius Volso, qui avait succédé à Scipion, ne voulut pas laisser ses légions inoccupées. Il fit le long du Taurus une tournée qui coûta cher aux villes et aux dynastes locaux, et attaqua les Galates, sous prétexte qu'ils avaient aidé Antiochus. Ils concentrèrent leurs forces sur deux montagnes, l'Olympe et le Magaba, mais la supériorité des armes de jet romaines les força de débucher. Un de leurs chefs, Ortiagon, resta prisonnier [4]. Ils gardèrent leur territoire, mais durent restituer, sous forme d'indemnité de guerre, une bonne partie de ce que les antiques pillages leur avaient procuré. Ariarathe de Cappadoce, beau-frère et allié d'Antiochus, racheta son royaume d'une expédition semblable [5]. Quand les commissaires du Sénat arrivèrent, quand Antiochus eut commencé à exécuter les clauses de la paix, Manlius régla le sort des provinces que perdait le Séleucide. La part du lion, Asie-Mineure occidentale, Lysimachie, îles de l'Archipel, revint au roi de Pergame. Les Rhodiens eurent la Lycie. Nombre de villes grecques côtières furent déclarées libres [6]. Manlius revint par la Thrace (188), non sans

1. Pol., XXI, 16-17.
2. Pol., XXI, 26 sqq. Triomphe de Fulvius : *Acta*, an 187.
3. Michel, 256.
4. Pol., XXI, 33 sqq.
5. Pol., XXI, 40, 41, 45.
6. Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 75, 173 sqq. Cf. Wilhelm, Ἐφημ. ἀρχ., 1912, p. 248. V. Gelder, *Gesch. d. Rhod.*, p. 140. Dittenberger, *Syll.*, 2e éd., I, 287.

avoir à se défendre des attaques des tribus du Rhodope : il ne sut pas s'assurer, comme les Scipions, la sollicitude de Philippe, qui aurait permis à son armée de se refaire avant d'atteindre l'Adriatique [1].

Pas un légionnaire ne resta en Orient.

IV

Le Sénat romain était satisfait d'avoir mis hors de combat les deux monarchies militaires qui lui portaient ombrage. Pour les empêcher de se relever trop vite, il comptait sur la surveillance des petits États. Il ne fut pas trompé.

Philippe avait espéré que son concours dans la guerre d'Antiochus lui vaudrait la tranquille possession des villes de Thrace (Ainos, Maronée) et de la Thessalie. Sur ces deux points, il fut harcelé tout de suite de réclamations incessantes, auxquelles les commissaires romains firent droit plus d'une fois [2]. Les Achéens au moins le laissèrent tranquille. Ils avaient en ce moment sur les bras l'affaire de Sparte : Philopœmen, après la mort de Nabis, était entré en vainqueur dans cette ville, où quarante ans de révolutions avaient détruit tout vestige d'autorité, de sécurité et de moralité. Les réclamations des bannis spartiates contre la ligue occupèrent désormais sans cesse le Sénat romain, qui ne les comprenait pas et pour cause : il y avait au moins quatre classes de Spartiates dépossédés, et la situation était inextricable [3]. Au reste, les Achéens allaient perdre leur meilleur chef : Philopœmen, étant intervenu à Messène, tomba aux mains des Messéniens anti-achéens, et fut mis à mort (183) [4]. Lycortas le vengea et lui succéda dans la direction de la ligue.

En Syrie, Antiochus le Grand s'était d'abord débattu dans les difficultés financières qu'entraînait le paiement de l'indemnité romaine : il finit par succomber dans une expédition contre les montagnards de la Perse, qui se refusaient à laisser mettre à contribution leurs sanctuaires (187-6) [5]. Son fils aîné Séleucus IV Philopator, qui lui succéda, se vit en présence de la même situation : son

1. App., *Syr.*, 43; *Maked.*, 9, 5. Triomphe de Manlius : *Acta*, an 187.
2. Ces débats remplissaient une bonne moitié du livre XXII de Polybe.
3. Pol., XX, 12; XXI, 3b, 9; 32c; XXII, 3; 7, 9-10; 11-12; 19; XXIII, 4, 5, 6, 9, 12. Plut., *Philop.*, 15, 16, 17. La chronologie des stratégies de Philopoemen reste obscure : M. Niccolini (*Studi st. per l'ant. cl.*, I, p. 243 sqq.) en place deux en 207 et 205 (Plut., 11), une en 200 (Plut., 12, la nie, mais cf. *Parall. av. Titus*, 3), une 192 (14), une 189 (16), une 188 (17), une en 186 (?) et la huitième et dernière en 183/2 (Pol., XXIII, 12).
4. Plut., *Philop.*, 18 sqq. (on sait que le jeune Polybe, fils de Lycortas, porta ses cendres).
5. Diod., XXIX, 15 (cf. XXVIII, 3). Daniel, XI. Aucun de ces textes ne s'explique clairement sur le genre de mort du roi.

ministre Héliodore aurait tenté de faire, dans le temple de Jérusalem, ce qu'Antiochus avait voulu faire en Perse, et n'aurait pas mieux réussi. Cependant, Eumène de Pergame avait à défendre ses nouvelles acquisitions contre le roi de Bithynie, Prusias : c'est dans cette guerre qu'Hannibal servit pour la dernière fois [1]. Les Scipions avaient été coulants sur l'article du traité qui exigeait l'extradition du plus grand ennemi de Rome : en 183, le Sénat jugea qu'il était imprudent de laisser vivre le vieillard à la cour des petits rois d'Orient. Flamininus alla réclamer l'extradition à Nicomédie, et, pour échapper à la captivité, Hannibal s'empoisonna [2].

La seule des monarchies d'Orient qui échappât à la surveillance soupçonneuse de Rome était l'Égypte [3]. Ptolémée Épiphane y avait de la peine à réprimer les soulèvements chroniques de la Thébaïde : il déploya dans cette guerre une valeur et une vigueur qui finirent par lui assurer le succès. Mais sa constitution délicate le conduisit prématurément au tombeau (180) [4]. Son fils aîné, Ptolémée VI Philométor, était un enfant, et la régence échut à la Syrienne Cléôpâtre.

L'Orient, en somme, ne sentait encore que de loin en loin la pression de la grande République. Mais la défiance tenace du Sénat contre la monarchie macédonienne y préparait une nouvelle crise.

1. Corn. Nepos, *Hann.*, 8-13. Il est certain que c'est par cette intervention contre un allié de Rome que le grand Carthaginois a provoqué la colère romaine. Nepos (13) le fait mourir à soixante-dix ans, donc après 180, mais il a arrondi le chiffre ; cf. Pol., XXIII, 13. Le roi de Bithynie était-il Prusias I ou Prusias II ? Le changement de règne eut lieu vers ce moment (Th. Reinach, *L'hist. p. les monn.*, p. 169 sqq.).

2. Sur son tombeau, cf. Wiegand, *Mitteil. Instit. Ath.*, 1902, p. 326.

3. Sur les relations de Ptolémée V avec les Achéens, cf. Pol., XXII, 3, 9, 16-17, 22 ; XXIV, 6, 8, 10 ; Plut., *Philop.*, 13. Niccolini, *loc. cit.*, p. 248, 252.

4. Sur la date de sa mort, cf. note chronol., p. 473.

CHAPITRE VIII

Pydna et le cercle de Popilius (168).

Philippe de Macédoine. — Persée et Démétrius; mort de Philippe (179-8). — Persée.
I. Persée et la Macédoine. — Bastarnes. — Genthios. — Les Odryses. — Persée et Eumène, le traité de 177, la mer. — Rhodes et la Syrie; Antiochus Épiphane et Ptolémée Philométor. — La Grèce; ligue achéenne. — Carthage et Masinissa.
II. Rome et l'Orient. — Attentat contre Eumène. — Mission de Marcius (172). — La guerre. — Pillages des Romains; le sénatusconsulte de Thisbé. — Effet en Grèce, à Rhodes, en Syrie et en Égypte; Genthios, Cotys, Eumène. — Les Romains informés.
III. Paul-Émile (168). — Pydna (22 juin). — Fin des Antigonides. — L'agonie de terreur. — Macédoine, Illyrie, Thrace. — Grèce, Athènes. — Rhodes. — Eumène. — Prusias. — Le cercle de Popilius (168), Antiochus à Daphné. — Polybe.

Le roi Philippe n'avait jamais renoncé à l'espoir de revenir sur le traité de 197-6. Quand il vit que tous les fruits de sa collaboration dans la guerre d'Antiochus lui étaient retirés ou contestés avec l'appui plus ou moins franc des Romains, sa volonté de revanche devint formelle. Il mit en état son royaume héréditaire, négligeant volontairement les villes de la côte qui auraient attiré l'attention, et concentrant son effort sur les districts de la haute Macédoine [1]. Des mesures bien comprises y favorisèrent l'accroissement de la population : bientôt l'armée nationale allait être de 40.000 hommes, chiffre qu'elle n'avait jamais atteint depuis Alexandre. L'impôt foncier de 2 à 300 talents, les mines du Pangée [2], les salines et les droits de douane permirent d'amasser un trésor qui, en l'absence

---

Pydna. — Monument de P. Émile à Delphes. — Sénatusconsulte de Thisbé (Foucart, *Mém. Acad. Inscr. B. L.*, 1905, p. 309 sqq.). — Polybe, XXIII sqq. — Diodore, XXIX sqq. — *Acta triumph.* — T. Live, XL sqq. — Appien, *Makedonikè*. — Plutarque, *P. Émile*. — Dion-Zonaras.

---

1. Plut., *P. Émile*, 8 (d'après Polybe? ou d'après le Poseidonios qui avait écrit une histoire de Persée? : Éd. Meyer, *Sitzungsb. Berl. Akad.*, 1909, p. 781).
2. Niese, *Gesch. der gr. maked. St.*, III, p. 27.

d'armements maritimes étendus, monta finalement à 6.000 talents. Les Dardaniens furent tenus en respect d'une manière durable par la dévastation méthodique de la haute plaine qui les séparait de la Macédoine [1]. A l'Ouest des relations amicales furent nouées avec Genthios, fils de Pleuratos, et d'autres dynastes illyriens. A l'Est, au contraire, Philippe reprit Philippopolis et reconstitua par la force la domination macédonienne en Thrace, où elle avait sombré depuis Lysimaque [2].

Mais c'est dans sa famille que le roi rencontrait le plus d'obstacles. L'un de ses fils [3], le jeune Démétrius, avait été livré comme otage aux Romains en 196. Il avait conservé des sympathies à Rome, et c'est lui que son père avait chargé de soutenir ses intérêts dans le Sénat lors des négociations de 185. Les Romains eurent grand soin de marquer à ce moment que leur complaisance (très relative) envers le père était dûe à la considération du fils [4]. Ceci n'était pas fait pour augmenter la sympathie du roi envers Démétrius, en qui il vit désormais un adversaire de ses projets de revanche. Or, il avait un fils plus âgé que Démétrius, né de la femme qu'il avait enlevée à Aratus le jeune, Persée, qui avait servi comme adolescent dans la guerre romaine [5], comme jeune homme dans la guerre d'Antiochus, et que le père considéra maintenant comme son héritier naturel. La discorde entre les deux demi-frères devint bientôt si aiguë qu'ils en vinrent à s'accuser de projets d'assassinat. Philippe, ne pouvant rétablir la concorde, finit par immoler Démétrius à la raison d'État. Mais cette dernière crise fit déborder le flot d'amertume qui s'était amassée dans ce cœur violent, irritable, et durement éprouvé : Philippe descendit lentement au tombeau (179-8) [6].

Persée, en montant sur le trône, se hâta d'envoyer au Sénat ses hommages [7]. Mais cette manifestation diplomatique ne put aveugler les Romains sur l'hostilité persistante de la monarchie macédonienne.

1. Strabon, VII, v, 7, 10.
2. Genthios apparaît pour la première fois : T. Live, XL, 42 ; cf. Athén., X, 440 A (d'après Polybe) et Élien, II, 41. Thrace : Pol., XXIII, 8 ; T. Live, XL, 29.
3. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 97-8.
4. Pol., XXIII, 2, 3.
5. T. Live, XXXI, 25, 33, 34 ; XXXVIII, 5, 7.
6. T. Live, XL, 6 sqq., 54 sqq. Si le « cinquième mois » (Eus., *Chron.*, I, 239, 246) vient d'une source macédonienne, Philippe serait mort au début de 178. La notification officielle à Rome a eu lieu sous les consuls de 178 (T. Live, XLV, 9).
7. T. Live, XLI, 2.

I

Le nouveau successeur de Philippe et d'Alexandre était un homme dans la force de l'âge. Il avait des qualités extérieures, de la prestance, de la bonne grâce : une large amnistie, très appréciée au sortir du sévère despotisme de Philippe, [1] lui concilia d'une manière durable le cœur de ses sujets. Rien n'avait autorisé jusque-là à douter de ses qualités militaires. On ne connut que plus tard ses défauts mesquins et étranges, par exemple une avarice que la possession du trésor laissé par Philippe fit apparaître sordide.

En Macédoine, il n'avait qu'à laisser se développer les conséquences de l'œuvre paternelle. C'était là le noyau solide de sa force : mais il comprit dès le début qu'il lui faudrait des auxiliaires étrangers.

Parmi les tribus du Nord se dessinait alors un mouvement nouveau : au-delà du Danube, on entendait parler d'un peuple appelé Bastarnes, que les uns disaient celte, les autres scythique, et qui représente probablement l'avant-garde du monde germanique [2]. Persée essaya d'attirer une de leurs bandes dans la péninsule balkanique : elle sombra au passage du grand fleuve, qu'elle avait essayé de passer sur la glace, mais le roi ne perdit plus de vue ces auxiliaires éventuels [3].

A l'Ouest, ses efforts tendaient à retenir dans sa clientèle les dynastes illyriens. L'un d'entre eux, Arthétauros, résista et fut assassiné, — peut-être à l'instigation de Persée [4]. Le roi ne devait gagner que plus tard l'alliance effective du roi de Skodra (Scutari), Genthios. Mais ses relations de ce côté ne laissaient pas de faire craindre aux Romains une invasion de l'Italie [5].

A l'Est, Persée eut affaire aux dynastes thraces. L'un d'eux, Abrupolis, vint attaquer la région du Pangée. Il fut repoussé, et Persée en profita pour annexer son royaume, sis dans la vallée de la Maritza [6]. Il conclut à cette occasion alliance avec un autre prince, l'Odryse Cotys.

Mais, de ce côté, la possession d'Ainos et de Maronée le mettait toujours en conflit avec le roi de Pergame, maintenant maître de

1. Pol., XXV, 3.
2. Cf. ci-dessus, p. 256. Pol., XXV, 6.
3. T. Live, XLI, 19. Oros., IV, 20, 34.
4. T. Live, XLII, 13, 40, 41. App., *Maked.*, 11.
5. Cf. ci-dessus, p. 327. On se rappellera que les Boïens, chassés d'Italie, avaient émigré sur le Danube, et les Romains le savaient (cf. Niese, *Zeitschr. f. deutsch. Altert.*, 1893, p. 149 sqq.). Craintes des Romains : T. Live, XLII, 4.
6. T. Live, XLII, 41. Cf. Diod., XXIX, 33.

Lysimachie [1]. Et ce conflit s'aggrava par l'alliance conclue entre la Macédoine et les Byzantins, pour la liberté de la mer et des neutres, à l'occasion de la guerre d'Asie-Mineure [2].

Eumène II avait succédé à Attale I en 197, et la paix de 189-8 avait fait de lui un roi puissant. Il avait le mélange de qualités guerrières et de vertus bourgeoises qui caractérisait sa famille : son amitié étroite avec son frère Attale contrastait avec les discordes familiales des autres cours hellénistiques, et assurait l'avenir de la maison. Il s'occupait de rendre sa capitale digne du nouvel éclat de sa monarchie, et, s'il n'était pas un artiste, il était au moins un archéologue averti [3]. Au dehors, il avait eu d'abord à défendre la Mysie contre Prusias de Bithynie, et il l'avait gardée (185). Un rival plus dangereux fut Ortiagon, prince des Galates : Eumène ne vint à bout de lui que grâce à l'affaiblissement de cette nation par les Romains, et réduisit la Galatie dans un état de vasselage [4]. Mais à ce moment même un roi ambitieux règnait sur la Cappadoce pontique, Pharnace, qui avait conquis Sinope peu auparavant, et donné ainsi sa capitale à la dynastie des Mithridate [5]. Il convoitait la Paphlagonie, sur laquelle régnait un dynaste nommé Morzias [6], et surtout la Galatie. Eumène s'opposa énergiquement à ses entreprises, aidé de Prusias et surtout d'Ariarathe de Cappadoce [7]. Pharnace recula devant cette coalition et signa en 177 le traité suivant : « Paix perpétuelle entre Eumène, Prusias, Ariarathe, Pharnace et Mithidate. Pharnace n'entrera en Galatie sous aucun prétexte. Tous les traités de Pharnace avec les Galates sont annulés. Il évacuera la Paphlagonie, y rétablira les habitants qu'il en a chassés, et rendra les armes, les machines et autres objets qu'il a enlevés. Il restituera à Ariarathe les terres dont il l'a dépouillé, les biens qu'elles contenaient et ses otages. Il livrera de plus Tios sur le Pont [donnée à Prusias]. Pharnace rendra sans rançon tous les prisonniers et les transfuges. De plus, sur l'argent qu'il a pris à Morzias et à Ariarathe, il paiera aux susdits rois 500 talents, et en outre à Eumène 300 t. pour frais de la guerre. Mithridate, satrape d'Arménie, paiera 300 t. pour avoir fait la guerre à Ariarathe au mépris des traités conclus avec Eumène [8]. » Artaxias, l'autre

1. Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 75, 101. Cf. Diod., XXXIII, 14 sqq.
2. Pol., XXII, 18. T. Live, XLII, 46. App., *Maked.*, 11. Les Byzantins en bons termes avec Antiochus IV (Niese, *Gesch. der gr. maked. St.*, III, p. 94).
3. Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 203. Cf. *Mitteil. Instit. Ath.*, 1902, p. 266.
4. Sur la guerre avec Prusias, cf. p. 343. Sur les guerres galates : Pol., XXII, 21. Nicéphories : Michel, 291 (Apollonis y est nommée : Pol., XXII, 20).
5. Cf. Th. Reinach, *Mithrid. Eup.*, p. 29 sqq. (id., *L'hist. p. les monnaies*, p. 137) : un de ses deux prédécesseurs avait déjà attaqué la ville.
6. T. Live, XXXVIII, 26. Strab., XII, III, 4. Sur Héraclée, Memnon (Photius, t. 103), c. 29.
7. Cf. un épisode de la guerre : Diod., XXIX, 23.
8. Pol., XXV, 2.

dynaste d'Arménie, et Akousilochos, le prince sarmate Gatalos, Héraclée, Mésembrie, Panticapée et Cyzique signèrent aussi ce traité, qui régla la question de la navigation du Pont à la satisfaction des neutres [1]. — Sur mer, Eumène avait essayé de remédier à la situation crée par l'indépendance des Cyclades, qui favorisait la piraterie crétoise : il signa, en ce qui le concernait, des traités de garantie avec les villes crétoises (185) [2]. Mais cette politique mécontenta les Rhodiens, qui préféraient, en cette matière, la manière forte.

Persée n'avait dans l'Archipel que l'île de Samothrace [3]. Il se garda de toute entreprise prématurée sur les îles, mais cultiva l'amitié de Rhodes, toujours embarrassée des révoltes de Lyciens et de Cariens, et que commençait à irriter la duplicité des Romains. Quand il épousa la fille de Séleucus de Syrie, Laodice, ce fut un vaisseau rhodien qui lui amena sa femme [4].

Le roi Séleucus IV mourut en 176/5, ayant à peu près liquidé la fâcheuse situation que lui avait léguée son père [5]. Après une tentative d'usurpation réprimée par Eumène de Pergame, son frère cadet lui succéda sous le nom d'Antiochus IV Épiphane. C'était un jeune homme qui ne manquait, à beaucoup près, ni d'intelligence ni d'esprit, mais dont le jugement était troublé à un degré tel qu'on travestit son surnom officiel en celui d'*Épimane* (l'insensé) : ses pantalonnades furent bientôt célèbres à Antioche. Nous verrons plus tard comment et dans quel sens il entreprit de réformer son royaume. Pour l'instant, il prodiguait ses avances aux villes libres, entre autres à Athènes; il fit continuer sur les bords de l'Ilissus le temple de Zeus Olympien [6]. Livré comme otage aux Romains après le traité de 189/8, il avait conservé de Rome le meilleur souvenir, et — chose significative — confia la construction dudit temple à un architecte de l'Italie, Cossutius. — Mais il restait inquiet du côté de l'Égypte. Là, Ptolémée VI Philométor avait vécu sous la tutelle de sa mère Cléopâtre jusqu'à la mort de celle-ci, en 173 [7]. Très sagement, la reine-mère s'était abstenue de faire valoir les promesses plus ou moins réelles que son père aurait faites quant à la Célésyrie, en la mariant avec Ptolémée Épiphane : quand elle fut morte, l'eunuque Eulaios, qui prit le gouvernement (il ne fit proclamer la majorité du roi qu'en 170) [8], s'avisa de revendiquer la province

1. Allusion Pol., XXVII, 7 (à la tête des neutres étaient les Rhodiens).
2. Michel, 26.
3. Pol., XXX, 21. L'immunité de l'île dans la guerre ne prouve pas qu'elle n'appartînt pas à la Macédoine.
4. Pol., XXV, 4. Laodice à Délos : Dittenberger, 2e éd., I, p. 294.
5. Pol., XXII, 10, 12. Diod., XXIX, 24.
6. Ferguson, *Hellen. Athens*, p. 306.
7. T. Live, XLII, 29. La donation de la Célésyrie rendue caduque par sa mort : Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, II, p. 247.
8. Pol., XXVII, 13 (Pol., XXVIII, 12 : cf. pourtant Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, II, p. 5). Diod., XXIX, 29, sur un mot d'Épiphane.

perdue par les Lagides. Ces projets ambitieux, dénoncés à Rome par Antiochus et d'ailleurs avoués, ne pouvaient disposer favorablement le Sénat pour la monarchie égyptienne : par contre-coup, ils amenèrent un rapprochement entre la cour d'Alexandrie et Persée [1].

Au Sud, Persée avait naturellement cherché à se faire des amis en Grèce. Dans l'état d'effroyable décomposition politique et sociale du pays, il n'était pas difficile d'y trouver nombre de gens « perdus de dettes et de crimes » dont on pouvait constituer un parti royal, — parti que les historiens du XIXe siècle n'ont pas manqué d'intituler pompeusement « parti démocratique ». En Thessalie, le roi arriva à se rendre l'arbitre de toutes les villes, à tel point que, quand il se rendit aux jeux pythiques de 174 [2], il put traverser à la tête de son armée ce pays enlevé à sa maison depuis 197. Le spectacle était analogue en Béotie, en Étolie, en Épire. — L'important eût été de gagner la ligue achéenne. En Achaïe, on avait été assez irrité des tergiversations du Sénat dans l'affaire des bannis de Sparte, — tergiversations très naturelles d'ailleurs, car cette affaire était, comme toutes les affaires grecques, « un labyrinthe où l'esprit se perdait » [3]. Sans aucune envie de mécontenter les Achéens, le Sénat avait provoqué des froissements. Après la mort de Philopoemen, l'influence était passée à Lycortas, père de Polybe (ce dernier approchait alors de la trentaine); lui et son entourage croyaient encore sincèrement à la possibilité, pour la ligue, d'avoir une politique indépendante. Mais ils furent combattus, à partir de 176, par des jeunes gens plus réalistes, tel Kallikratès, qui, conscients de la force romaine, demandaient qu'on se précipitât au-devant de la servitude [4] : politique étrange qui ne procura, même à ses champions, que des avantages matériels singulièrement amoindris par les marques répétées du mépris public. Dans ces conditions, tout ce que pouvait attendre Persée, c'est que les 30 ou 40.000 hommes dont disposait le Péloponnèse, — à supposer qu'ils fussent encore mobilisables depuis que Philopoemen n'était plus [5], — restassent neutres dans la lutte.

Le roi de Macédoine semble avoir espéré un moment que Carthage même le soutiendrait. Elle était exaspérée par les empiètements de

1. Pol., XXVII, 19.

2. T. Live, XLII, 42 (avec force inexactitudes). Karst, *Die Chronik des Euseb.*, p. 259. En 178, Persée n'avait envoyé aux Pythies que des représentants (Dittenberger, 2e éd., I, 293; cf. Bergk, *Philol.*, 1884, p. 253).

3. On trouvera ce labyrinthe parcouru consciencieusement par Polybe (ce que le patriotisme local excuse), et, à sa suite, par la plupart des historiens modernes. Je ne parviens pas à me convaincre qu'il soit nécessaire de s'y lancer, dans une histoire comme celle-ci.

4. Kallikratès apparaît pour la première fois, je crois, Pol., XXIV, 11 sqq., et bien souvent par la suite. Il avait aussi ses admirateurs : Dittenberger, 2e éd., I, p. 292.

5. Plut., *Philop.*, 7, 9, 11. Sur le chiffre, Pol, XXIX, 24.

Masinissa, et le Sénat romain crut expédient, vers cette époque, de faire droit à une demande de réparation des Carthaginois [1]. Il obtint au moins, par cette démonstration de mécontentement, un redoublement de zèle de la part du roi numide.

On le voit, les innombrables petits conflits qui agitaient le monde civilisé étaient déviés et dominés peu à peu par l'approche du grand et suprême duel que chacun sentait venir.

II

Rien de tout cela n'avait échappé au Sénat romain. Mais les légions étaient alors engagées en Occident, en Espagne, en Ligurie, en Sardaigne, en Istrie. Mal renseignés sur la géographie des contrées danubiennes, les Romains prévoyaient une attaque macédonienne sur l'Italie : mais, fortement assis aux deux extrémités de l'Adriatique, ils pensaient pouvoir toujours la déjouer [2]. Quant à l'Orient, ils se contentèrent longtemps de vagues remontrances.

Enfin, en 173-2, le roi Eumène se décida à venir en personne à Rome exposer à ses protecteurs la gravité de la situation. Au retour, il comptait s'arrêter à Delphes. Quand il monta le chemin qui, de Crisa, menait au sanctuaire, et qu'il fut arrivé au dernier tournant, son escorte fut attaquée, et lui-même laissé pour mort, par des hommes en qui tout le monde vit des sicaires de Persée. Le bruit de sa mort courut jusqu'à Pergame, où son frère Attale s'empressa un peu trop de s'offrir à la reine Stratonice comme remplaçant et comme consolateur. Mais Eumène revint et se rétablit, et cet incident, digne d'inspirer quelque tragédien de notre XVIIe siècle, ne semble pas avoir troublé la concorde de la maison royale [3].

A l'automne de 172, un député romain, Q. Marcius Philippus, parut en Macédoine. Il résuma tous les griefs de Rome, les armements macédoniens, la chute d'Arthétauros et celle d'Abrupolis, la revue de Delphes, enfin le guet-apens contre Eumène. Persée nia tout, et refusa d'accorder réparation pour des torts imaginaires : à la fin, le Romain se borna à exiger le rétablissement d'Abrupolis, et c'est sur ce prétexte infime que se produisit la rupture [4]. Au reste, la députa-

1. Cf. ci-dessus, p. 323.
2. Cf. ci-dessus, p. 327.
3. Pol., XXII, 8. T. Live, XLII, 15. Diod., XXIX, 35. Cf. Breccia, *Il diritto dinast.*, p. 50 sqq.
4. T. Live, XLII, 37-41. Cf. Kahrstedt, *Klio*, 1911, p. 423 sqq. Parmi les griefs allégués par Rome, on peut ajouter l'étonnante histoire de Rammius de Brindes (XLII, 17). T. Live place à plusieurs reprises la mission de Marcius « avant l'hiver, » et il ne peut s'agir que de 172 : sur l'entrée en charge des consuls, *Klio*, 1914, p. 37 sqq.

tion était fallacieuse. Le Sénat était résolu à la guerre. Le peuple, qui avait conservé bon souvenir des guerres peu meurtrières et lucratives d'Orient, l'avait votée sans peine. Déjà une armée consulaire était destinée à agir en Macédoine, et une escadre était passée à Corcyre [1] : Masinissa avait envoyé des cavaliers et des éléphants pour rafraîchir à Rome le souvenir un peu lointain de la charge de Zama. La mission de Marcius n'avait d'autre but que de retarder l'offensive macédonienne et de permettre la mobilisation romaine, et, quand Persée envoya des ambassadeurs répéter au Sénat ce qu'il avait dit à Marcius, on leur intima l'ordre de quitter l'Italie sous trente jours [2]. Il ne manqua pas de voix, dans la haute assemblée même, pour s'élever contre cette manière nouvelle, et peu digne de la majesté romaine, de comprendre la diplomatie.

La conduite des opérations militaires réservait d'autres déceptions aux admirateurs de Rome. Le consul Licinius (171) essaya d'abord de pénétrer d'Illyrie en Macédoine : il fut repoussé dans un combat où il perdit 2.500 hommes et 600 cavaliers. Son successeur Hostilius (170), qui renouvela l'attaque par la Thessalie, éprouva un échec non moins net. La flotte, renforcée par Eumène, fut plus heureuse, et occupa Abdère sur la côte de Thrace. Persée cependant ne sut pas profiter de ses succès, et ne songea qu'à demander la paix. La réponse du consul, au moins, fut digne de Rome : il exigea une soumission sans condition, — les Romains ayant pour principe d'être plus intraitables après une défaite qu'au lendemain d'un triomphe [3]. Persée s'en laissa imposer, et en 169 le consul Marcius occupa les défilés de l'Olympe.

Si les Romains s'étaient montrés peu redoutables aux ennemis, il n'en avait pas été de même pour leurs alliés. Généraux et soldats avaient transformé le droit de réquisition en brigandage : à Haliarte, à Abdère, la vie, l'honneur, les biens de populations inoffensives avaient été le jouet des troupes de la République. Le Sénat fit de louables efforts pour réprimer ces abus, défendit aux alliés d'obéir à des ordres qui ne seraient pas sanctionnés directement par lui [4]. Le mérite n'était pas mince, et il assumait là une rude besogne. On en jugera par ce sénatusconsulte relatif à la petite ville béotienne de Thisbé (169) :

« Au sujet des habitants de Thisbé qui nous ont été fidèles, au sujet de la terre, des ports, des revenus, des pâtures : que tout cela

1. T. Live, XLII, 31, 35, 37.

2. T. Live, XLII, 48. On n'oubliera pas que le 1er juin flavien (T. Live, XLII, 35), qui permet le départ des consuls [de 171], tombe en réalité en mars.

3. La réponse (Pol., XXVII, 8) est de Licinius, consul 171. — Pol., XXVII, 8, 16; XXVIII, 11, 17. T. Live, XLIII, 4.

4. T. Live, XLIII, 17 (19). Cette mesure est de la même année que le sénatusconsulte ci-dessous, qui est daté du 14 octobre flavien = c. 1 août (cf. Foucart, *Mém. Acad. Insc. B. L.*, 1905, p. 323).

leur reste. Au sujet des sacerdoces et des magistratures : que ceux qui ont été nos amis avant que C. Lucrétius arrivât à Thisbé les détiennent pendant dix ans... Que, contre les bannis, il leur soit loisible de fortifier la citadelle, mais non la ville... Au sujet des accusées Xénopeithis et Mnasis, qu'elles quittent Chalcis, et que Damokrita quitte Thèbes, et qu'elles ne reviennent pas à Thisbé... Au sujet du partage que les Thisbéens ont réclamé entre eux et Cn. Pandosinus [1], pour le blé et l'huile, s'ils demandent des arbitres, qu'on les leur donne... »

Voilà de quoi le rôle de protecteur des villes grecques les plus infimes a forcé le Sénat de s'occuper pendant deux séances!

Toutes ces nouvelles avaient causé une impression profonde, et dont Persée, puisqu'il ne se sentait pas de taille à soutenir la lutte à lui seul, pouvait profiter.

En Grèce, la Thessalie et la Béotie étaient contenues par le voisinage immédiat des légions, mais les Épirotes avaient attaqué au passage le consul Hostilius. Les Achéens étaient si suspects que Marcius, en 169-8, refusa le concours que venait lui offrir le chef de la cavalerie de la ligue, Polybe [2].

Les Rhodiens comptaient parmi eux un nombre croissant de partisans de Persée. Or, le jeu de la constitution rhodienne ramenait de temps en temps ces hommes aux affaires. Ils finirent par obtenir qu'on envoyât une ambassade à Rome proposer la médiation rhodienne! Le Sénat, pour toute réponse, fit lire le décret qui rendait la liberté aux Cariens et aux Lyciens [3]. Ceci suffit, pour le moment, à attester la fureur qu'il contenait encore.

Hors d'Europe, les hommes d'État d'Alexandrie avaient jugé le moment venu de déclarer leurs projets sur la Célésyrie (170). Antiochus était en mesure de riposter : il remporta une victoire au mont Kasios, et, l'an d'après (169), fut en Égypte. Péluse fut prise par ruse, puis Memphis. Ptolémée Philométor songea un moment à s'enfuir, puis vint se remettre (ou fut livré) aux mains du vainqueur [4]. Mais la population d'Alexandrie ne voulut pas d'un roi qui fût vassal du Syrien : elle proclama le frère cadet de Philométor, le futur Ptolémée VII Physcon, et lui donna même, avec le trône, la main de la reine Cléopâtre (qui était sœur des deux rois). Antiochus

1. Cf. Foucart, *ibid.*, p. 343.
2. Pol., XXVII, 16; XXVIII, 13; etc.
3. Pol., XXVII, 7; XXIX, 10, 19; etc. (la mise en scène est de l'invention des annalistes). L'affaire de Lycie est le pendant asiatique de l'affaire de Sparte dans Polybe et dans ses imitateurs modernes.
4. Pol., XXVII, 19; XXVIII, 1, 18 sqq. Josèphe (*Antiq. j.*, XII, 7) place le commencement de la guerre en 143 Séleuc. : il suit le comput de *I Macchab.*, suivant lequel 143 Séleuc. va de printemps 170 à printemps 169. Cf. Bouché-Leclercq. *Hist. des Lag.*, II, p. 10 sqq., et *Hist. des Séleuc.*, p. 223. *Zeitschr. f. Assyr.*, 1893, p. 110.

dut donc se préparer à revenir en Égypte en 168, en même temps que son escadre attaquerait Cypre [1]. Mais déjà le Sénat s'était alarmé de voir la Syrie et l'Égypte réunies en fait aux mains d'un souverain dont l'amitié lui était devenue suspecte après les déboires de Macédoine : en 168, une députation, dirigée par C. Popilius Lénas, partit pour l'Orient.

Si tel était l'effet produit au loin, il est naturel qu'il ait été plus grand dans le voisinage immédiat de Persée. Le roi de Macédoine avait enfin gagné Genthios de Skodra : il lui avait promis 300 talents, mais, dès que l'Illyrien se fut compromis en arrêtant des ambassadeurs romains, il les lui refusa [2]. Le Thrace Cotys lui était tout dévoué, mais il ne sut pas faire les sacrifices nécessaires pour avoir Eumène. Celui-ci avait pourtant entamé avec lui des négociations ultra-secrètes, et se serait probablement laissé gagner si Persée avait accordé 1.500 talents : mais le Macédonien ne put se faire à cette idée, et, ici, il trouva à qui parler [3]. La même lésinerie lui fit refuser aux auxiliaires gaulois et bastarnes qui s'offraient les 1000 pièces d'or qu'exigeaient leurs chefs [4]. Le malheureux ne comprit pas que, financièrement comme militairement, il n'avait de chances, dans la partie terrible qu'il avait engagée, que s'il ne ménageait rien et s'engageait à fond. « On eût dit qu'il réservait ses trésors pour les Romains ».

Toutes ces négociations, et d'autres encore, furent connues ou devinées de ceux-ci. Elles leur montrèrent que, d'une part, tout le monde avait désiré profiter de leurs échecs, et que, d'autre part, personne n'avait osé marcher sérieusement [5]. L'une et l'autre constatation étaient instructives pour eux, et redoutables pour les États orientaux.

III

Cependant, les deux armées dont l'action devait fixer la portée de tous ces palabres se rapprochaient. En 169, le consul Marcius avait passé de Thessalie en Macédoine, où le roi se tenait obstinément sur la défensive. Vers le 1er janvier 168 entra en charge à Rome le consul Paul-Émile, vieux soldat éprouvé dans les guerres

1. Pol., XXIX, 23 sqq. Sur la date de l'avènement de Physcon, cf. p. 474. Les deux Ptolémées envoient du blé aux Romains en 169 (Foucart, *Mém. Acad. Inscr. B. L.*, 1905, p. 346). Départ de Popilius : Pol., XXIX, 1.
2. Cf. Pol., XXIX, 3, 13. T. Live, XLIV, 46.
3. Pol., XXIX, 5 sqq.
4. T. Live, XLIV, 26 sqq.
5. A signaler l'offre de service d'un roi celte (T. Live, XLIV, 14), que le Sénat crut pouvoir refuser.

ligures. Il prit le temps de recruter les auxiliaires italiens ou autres qui devaient porter l'effectif des deux légions de Macédoine à 25 ou 30.000 hommes, et, en mai, passa l'Adriatique [1]. Le préteur Anicius l'accompagnait avec deux autres légions destinées à contenir Genthios : il mena cette campagne avec plus de rapidité et de bonheur qu'on n'eût osé l'espérer, et prit l'Illyrien dans sa capitale [2]. Cependant Paul-Émile se rendait en cinq jours de Corcyre à Delphes, et en cinq autres jours il rejoignait l'armée de Macédoine. Sa présence réveilla tout de suite les troupes. Débusqué de la position de Dion par le jeune Scipion Nasica [3], Persée se replia sur la plaine côtière de Pydna. Le consul suivit, mais arrivé en vue de l'armée royale par une journée de chaleur accablante, il campa sur une éminence d'où il pouvait choisir son heure. Ce soir-là (21 juin 168), vers 8-9 heures, la lune, qui devait être pleine, ne parut pas : Romains et Macédoniens attendirent dans l'angoisse la réapparition de l'astre, dont l'éclipse sembla aux seconds le présage de la chute de la monarchie [4].

Le lendemain matin, Persée, qui avait pensé la veille à livrer bataille, fut retenu par un accident (un coup de pied de cheval). Mais, quand la grande chaleur fut tombée, vers deux ou trois heures, les cavaliers des deux armées allèrent abreuver leurs bêtes dans le petit fleuve qui les séparait. Une escarmouche s'ensuivit, qui décida bientôt le roi à risquer le choc décisif devant lequel il reculait depuis

1. Sur Marcius, T. Live, XLIV, 5 sqq. Les commissaires qui annoncent son entrée en Macédoine reviennent à Rome aux dernières quinquatries (T. Live, XLIV, 20), c'est-à-dire fin mars flavien, en janvier 168. Sur la rapidité de P. Émile, Plut., *P. Émile*, 35 : sur la chronologie, n. 4.

2. T. Live (XLIV, 32) dit en trente jours, Appien (*Illyr.*, 9) en vingt.

3. T. Live, XLIV, 35, d'après Polybe ; Plut.. *P. Ém.*, 15 sqq., d'après une lettre de Nasica à un roi, laquelle n'est pas exempte de vantardise. Sur la localité, Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 140 sqq. Voir enfin Ed. Meyer, *Sitzungsber. Akad. Wissensch. Berlin*, 1909, p. 780-803.

4. Le moment est venu de parler de la chronologie, puisque c'est M. Beloch qui a émis des doutes sur ce point (*Gr. Gesch.*, III, 2e p., p. 73). La bataille de Pydna a eu lieu *post circumactum solsticium* (T. Live, XLIV, 36), et le μετὰ τροπὰς de Polybe, qui est ici traduit, indique une époque très voisine du solstice, fin juin ou juillet. Ceci cadre parfaitement avec les listes royales de Macédoine, qui donnent à Persée 10 ans 8 mois de règne : suivant l'usage constant en pareil cas (fin d'une dynastie), ils ont compté 10 années pleines et 8 mois de la 11e. Comme l'année macédonienne commençait en novembre (cf. note chronol., p. 469), ceci nous met bien en juin-juillet pour la fin de la monarchie. — Il est non moins certain que les Romains dataient alors de septembre (T. Live, XLV, 1, etc.); mais, comme leur calendrier avançait de 4 ou 5 mois en 191, il n'est nullement étonnant qu'il avançât encore de 2 ou 3 mois en 168 (le contraire le serait : cf. *Klio*, 1914, p. 37 sqq.). Plutarque (*P. Émile*, 16) parle de « la fin de l'été », parce qu'il a été trompé par la date de la lettre de Nasica. — Dans ces conditions, rien n'empêche que l'éclipse du 21-22 juin 168, dont Polybe a noté l'effet (XXIX, 16), ne soit tombée, comme le veulent les historiens romains, la veille même de la bataille : on peut assurément, pour faire preuve d'esprit critique, rajeunir celle-ci de quelques jours, mais je n'en vois pas la nécessité.

trois ans. Il déploya sa double phalange (30 à 40.000 hommes), rutilante et étincelante sous les tuniques de pourpre et les boucliers d'argent ou d'airain. Elle s'avança d'un tel élan que les premiers cadavres macédoniens furent relevés à moins de 400 mètres des tentes romaines, que Paul-Émile s'élança sans casque ni cuirasse pour ordonner les manipules, et que ses soldats, n'ayant pas le temps de lancer leurs *pila*, tirèrent tout de suite le glaive espagnol pour filer entre les sarisses. Dans cette marche rapide sur un terrain montant, des vides s'étaient ouverts dans la phalange, — un surtout, vers la gauche, béant, où se précipita l'élite de l'état-major romain, le fils du consul, celui de Caton [1]. Le fantassin romain combattit là d'ailleurs de manière à faire oublier ce qu'il avait laissé à désirer, au cours de la campagne, comme discipline et comme courage. Une heure après l'engagement, le sort de la glorieuse nation macédonienne était fixé pour les siècles des siècles. Une poursuite acharnée acheva de noyer dans le sang les restes de la phalange rejetée de haut en bas et acculée au bord de la mer. Un corps de 6.000 hommes, qui seul avait gardé quelque consistance, capitula le lendemain dans Pydna [2].

Le roi Persée avait fui, fui très vite, entraînant toute sa cavalerie. Perdant la tête, oubliant de détruire les papiers qui allaient tuer tant de gens, mettant à mort les fidèles qu'il accusait de l'avoir trahi, ne songeant qu'à emporter ses trésors, il courut de Pydna à Pella, de Pella à Amphipolis, d'Amphipolis dans le sanctuaire de Samothrace. Là, un traître le livra au préteur Octavius, et mit ainsi fin à la lamentable odyssée du dernier des Antigonides [3]. Persée ne voulut pas se dérober par le suicide au triomphe. Il devait finir ses jours dans la forteresse d'Albe : un si complet changement, tombant sur un homme de cet âge, suffit à expliquer sa mort rapide, sans qu'il soit besoin d'invoquer les brimades des gardiens, qui sans doute ne lui furent pas épargnées. Son fils fut greffier à Rome [4].

La nouvelle de Pydna vola en quelques semaines sur les rives de la Méditerranée, semant partout « une agonie de terreur » (Michelet).

La Macédoine vit son sort tranché d'abord : toute sa jeunesse avait été fauchée. On lui donna « la liberté », c'est-à-dire qu'on la dépeça en quatre républiques ayant leurs capitales à Pella, Pélagonia (?), Thessalonique et Amphipolis [5]. Entre elles, on interdit toute com-

1. Il semble que ce soit les Péligniens qui se sont sacrifiés pour faire la trouée (T. Live, XLIV, 40, 42). Les éléphants de Masinissa ont rendu aussi quelques services (41).
2. T. Live, XLIV, 42.
3. T. Live, XLV, 5 sqq.
4. Plut., *P. Émile*, 37.
5. T. Live, XLV, 29.

munication. Pour restreindre les relations avec le dehors, on défendit l'exportation du bois et du sel [1].

Le royaume de Genthios fut annexé à l'Illyrie romaine. Celui de Cotys subsista, quoique son contingent eût figuré à Pydna [2].

Paul-Émile passa l'année qui suivit la bataille à parcourir la Grèce, visitant Delphes et Olympie, puis revenant célébrer des jeux somptueux à Amphipolis [3]. Cette tournée laissa des souvenirs amers aux peuples sur lesquels s'abattit la tourbe des espions philoromains, Thessaliens, Béotiens, Étoliens, Achéens. 1.000 des notables achéens furent déportés, comme les grands dignitaires macédoniens, internés dans les forteresses de l'Apennin, et traités sans générosité : au bout de quinze ans, il n'en restait que 350 vivants [4]. Avant de rentrer triompher (automne 167), Paul-Émile et Anicius lâchèrent leurs troupes sur le peuple de Pyrrhus. L'existence de l'Épire avait été particulièrement déplorable depuis la chute de la monarchie. Les Romains y saccagèrent soixante-dix bourgs, et on prétendit qu'ils avaient vendu toute la population, 150.000 âmes : le fait est que la vente rapporta 11 drachmes par tête de soldat romain, et que bon nombre d'Épirotes allèrent sur les *latifundia* d'Italie réfléchir, les fers aux pieds, sur soixante ans de démence, de dissensions et de crimes [5]. Il en resta trop encore, puisque les vols et les assassinats ne discontinuèrent pas dans le pays, et que quelques scélérats trouvèrent moyen de faire fortune dans ces pauvres montagnes : un d'entre eux, Charops, était si décrié que, quand il vint à Rome, les plus considérés des sénateurs lui consignèrent leur porte.

Athènes seule eut à se louer de Rome. La *gentry* terrienne qui la gouvernait avait su tenir le bon parti, — j'entends celui du plus fort. Elle eut de la peine à obtenir Haliarte, mais recueillit sans difficulté Délos et Lemnos [6].

Il n'en fut pas de même de Rhodes. Nous avons vu qu'une démarche inconsidérée avait déjà attiré la foudre sur la tête des Rhodiens. L'outrecuidance républicaine, la grossièreté démocratique firent le reste : des mots malsonnants furent prononcés publiquement, répétés à Rome... Là-dessus tomba la nouvelle de Pydna. En vain les Rhodiens roulèrent dans la boue, prodiguèrent l'exil, la mort, la

1. T. Live, XLV, 29. Le bois et le sel étaient à peu près les seuls articles d'exportation de la Macédoine intérieure.

2. T. Live, XLV, 26 (malheureusement bien obscur). Cf. Diod., XXXI, 8. Cotys se réconcilia si bien avec Rome (Pol., XXX, 19) qu'il osa peu après revendiquer Abdère (Dittenberger, 2e éd., I, 303) : il est bien probable qu'il avait trahi à Pydera, et contribua à paralyser la cavalerie (T. Live, XLIV, 42).

3. Pol., XXX, 10, 14. Sur son monument de Delphes, cf. A. J. Reinach, *Bull. Corr. hellén.*, 1910, p. 433 sqq.

4. T. Live, XLV, 31. Paus., VII, 10. On ne s'étonnera pas que leur sort ait intéressé Polybe plus encore que les querelles spartiates ou lyciennes (cf. p. 359).

5. Pol., XXX, 16 ; cf. 12, 32, etc.

6. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 312 sqq.

torture, aux gouvernants semestriels qu'ils rendaient responsables de tout : l'un d'eux, Polyaratos, fut relancé de Rhodes à Alexandrie, d'Alexandrie à Phasélis, de Phasélis en Lydie, avant de tomber aux mains des Romains [1]. La république resta dépouillée de ses possessions continentales (Carie et Lycie) et garda tout juste la flotte nécessaire pour se garder des pirateries crétoises.

Eumène ne fut pas mieux traité, bien que ses relations avec Persée fussent restées bien platoniques. Dès 168, il vit les Galates se déchaîner contre lui. Il envoya à Rome son frère Attale, qu'on essaya de tourner aussi contre lui : Attale sut résister aux sollicitations, et sauva ainsi la monarchie pergaménienne. Mais Eumène, étant venu en Italie dans l'hiver 167-6 [2], se vit interdire l'accès de Rome. A force de patience, il obtint au moins le droit de repousser les Galates [3].

Avant Eumène, on avait vu à Rome Prusias II de Bithynie, qui avait aussi sans doute d'obscures velléités à se faire pardonner. Il parut en bonnet d'affranchi, appela les sénateurs « dieux sauveurs » : on comprend que les Romains aient été un peu dégoûtés des visites royales. Prusias n'obtint pas même ainsi d'être protégé contre son voisin du Pont [4].

Mais l'incident qui frappa le plus les imaginations, et avec raison, fut celui du « cercle de Popilius ». Antiochus Épiphane était rentré en Égypte, et menaçait Alexandrie, lorsqu'il vit arriver, près d'Éleusis, la députation romaine qui avait attendu à Délos la nouvelle de Pydna [5]. Popilius qui la conduisait était son ami : mais, lorsque le roi lui tendit la main, il lui intima, avant toutes choses, l'ordre d'évacuer l'Égypte. Antiochus, stupéfait, hésitait. Le Romain, avec sa badine, traça un cercle autour de lui : « Avant de sortir, lui dit-il, il faut rendre réponse au Sénat ». L'héritier de Séleucus rappela ses troupes d'Égypte et de Cypre. La monarchie des Lagides était sauvée, mais on eut soin d'y laisser régner conjointement les deux Ptolémées, entre lesquels il n'était que trop facile de prévoir des querelles. Quant à Antiochus, il déchargea sa colère sur Jérusalem, puis revint à Antioche où il prépara, pour 166, des fêtes imi-

1. Pol., XXIX, 19 ; XXX, 4 sqq., 21, 23-4, 30-31 ; XXXI, 4-5, etc.

2. Pol., XXIX, 22 ; XXX, 1-3, 19. Sa visite tombe en hiver, et après celle de Prusias : mais T. Live (XLV, 44) permet de placer celle-ci après la *nomination* des consuls pour 165, non après leur *entrée en charge*. Sur la date de celle-ci, *Klio*, 1914, p. 41.

3. Mais non de les soumettre (Pol., XXX, 28, 30). Cf. Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 111. Le clergé de Pessinonte resta cependant sous son contrôle (cf. Michel, 45).

4. Pol., XXX, 18, 30 ; XXXI, 1. Sur le rapprochement du Pont avec Rome, cf. Th. Reinach, *Mithrid. Eupator*, p. 456 ; *L'hist. p. les monn.*, p. 137.

5. Pol., XXIX, 2, 27. T. Live (XLV, 10), qui parle ici d'après Polybe, atteste que Popilius partit de Délos aussitôt après avoir reçu la nouvelle de Pydna, et arriva vite en Égypte (avant l'inondation ?). Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 260.

tées de celles de Paul-Émile : Tibérius Gracchus, qui vint cette année-là voir si rien ne bronchait en Orient, put faire sur le roi un rapport satisfaisant [1]. Le royaume de Syrie n'était même pas tombé, comme celui de Macédoine, les armes à la main.

Les trophées matériels ne manquèrent pas à Rome. Le plus précieux fut amené de Grèce. Il ne restait plus guère à prendre, dans ce malheureux pays, que l'Achéen Polybe : parmi les mille déportés, il se trouvait que les Romains l'avaient compris.

1. Pol., XXX, 25-27. Nous reviendrons sur les rapports d'Antiochus IV avec les Juifs, et sur sa fin, l. IV, c. 3 et 5.

CHAPITRE IX

Rome et l'Italie au temps de Polybe.

Rome.

I. La noblesse sénatoriale. — Scipion l'Africain.

II. Le Sénat, composition en 179, renouvellement. — Les deux noblesses. — Caton. — La valeur des sénateurs. — Moyens d'action, politique extérieure, justice, religion. — Loi Villia; le tribunat. — Les comices : centuries; tribus.

III. Le corps des citoyens. — Le chevalier. — Le légionnaire. — Colonies de citoyens. — Affranchis. — Disparition des citoyens sans suffrage. — Les colonies latines des deux droits. — Le domaine latin. — Les Italiens moins ménagés. — Nord (sauf les Gaulois). — Sud (avec Grecs). — Infériorité de l'Italien. — Esclavage en Italie et Sicile. — Provinces.

IV. Comment Polybe a vu et jugé Rome; critique.

Il est temps de rentrer, avec Polybe, dans Rome, et de consacrer quelque temps à étudier les ressorts de la force qui venait de se révéler, en moins de cinquante ans, comme la première du monde. Pour l'historien antique, cette étude avait l'importance d'une explication. Pour l'homme pratique qui était en lui et dont l'essor avait été arrêté, elle permettait seule la prévision. Pour nous autres modernes, pourvus d'une plus vaste expérience, elle est plus largement instructive encore.

Mommsen, *Staatsrecht*. — Willems, *Le Sénat de la Rép. rom.* — Botsford, *The Roman Assemblies* (New-York, 1909). — Beloch, *Der italische Bund*. — Reid, *The municipalities of the Rom. Emp.*, Cambridge, 1913. — L'histoire intérieure de Rome au temps des guerres puniques a suscité moins d'importants ouvrages encore que son histoire extérieure au cours du dernier quart de siècle : cf. quelques articles de M. Bloch (*M. Æmilius Scaurus*, dans la *Biblioth. Fac. Lettres Paris*, XXV, etc.), et M. Gelzer, *Die Nobilität der röm. Rep.*, Teubner 1912.

Le Forum (Hülsen, Thédenat). — Romain avec *imagines* (*Portr. ant.* de Hekler, p. 127). — Monnaies (Babelon, *Les monnaies de la République romaine*, remonte déjà à 1885). — Inscriptions des Bacchanales, de Bantia, etc. (cf. F. Girard, *Textes de droit rom.*, éd. 1913). — Plaute, Térence ; Caton, *de Re Rusticā* (cf. Gummerus, *Klio*, Beih. 1906), Lucilius (pour la bibliographie de ces auteurs, Schanz, *Gesch. d. röm. Liter.*, I, 1). — Polybe, surtout l. VI. — Cicéron, *De Republicā*. — T. Live, XXI-XLV, et *periochae*. — Plutarque, *Caton l'Ancien*.

I

Dès le IIIe siècle, Rome était gouvernée par la noblesse nouvelle. Le vieux patriciat y avait conservé sa place honorifique : seul, il pouvait fournir des *interrois* pendant la vacance des magistratures supérieures; on nommait les patriciens avant les plébéiens, à rang égal, dans les actes du Sénat [1]. Mais, dans la réalité, la cohésion était parfaite entre toutes les familles pourvues du *jus imaginum ;* quand un Romain qui avait revêtu des charges publiques mourait, l'éclat des funérailles, l'éloge pompeux prononcé par le fils ou par un ami du mort, le buste placé dans la galerie de famille, pour en être tiré à chaque cérémonie ultérieure, tout désignait ses descendants aux suffrages populaires, qui leur restaient généralement fidèles [2]. Au temps de Flaminius, un léger mouvement démocratique s'était manifesté dans la cité romaine : le peuple commençait à dire que les nobles plébéiens ne se distinguaient guère des nobles patriciens que par plus d'orgueil, et un esprit plus réactionnaire [3]. Hannibal avait ramené les Romains au sentiment des nécessités politiques : les massacres de 218-216 les avait dégoûtés pour longtemps de confier leurs armées à des forcenés ou à des pleutres. Le gouvernement de l'aristocratie sénatoriale fut confirmé.

Un seul homme lui porta ombrage dans la période qui suivit : le vainqueur de Zama. P. Scipion avait combattu à dix-huit ans au Tessin, à vingt ans à Cannes : signalé à la faveur populaire par sa bonne grâce juvénile, il parvint vite à l'édilité, et, à vingt-sept ans, fut envoyé en Espagne, avec pouvoir proconsulaire, pour venger son père et son oncle [4]. On l'a vu conquérir l'Espagne et triompher d'Hannibal. Censeur en 194, prince du Sénat, il ne dédaigna pas d'accompagner son frère Lucius, avec le titre de légat, dans la guerre contre Antiochus. Peu après (185), l'envie qu'avait excitée sa fortune éclatante se manifesta à l'occasion des trésors rapportés d'Asie. Il dédaigna de se défendre, déchira ses registres de comptes à la face du Sénat. On n'osa pas le toucher, mais son frère, l'Asiatique, fut persécuté, mis en prison [5]. Scipion se retira dans sa villa de Campanie, et y mourut la même année qu'Hannibal (183-2). La no–

1. Willems, *Le Sénat*, II, p. 11-12; I, p. 259 sqq., 711 sqq.
2. Pol., VI, 53 sqq.
3. T. Live, XXII, 34.
4. La jeunesse de Scipion a été ornée plus tard de traits fabuleux; on l'a substitué à l'esclave qui sauva son père au combat du Tessin (Coelius *ap.* T. Live, XLVI, 10). Anecdote de Naevius : Schanz, *Gesch. d. r. Liter.*, éd. 1907, I, 1, p. 64.
5. T. Live, XXXVIII, 50 sqq., XXXIX, 52 (conteste la date de la mort telle que la fixe Polybe). Cf. Bloch, *Rev. Ét. anc.*, 1906, p. 109, cf. p. 191, 237, etc.

blesse, dont il était le représentant éminent, n'avait pas vu sans un secret plaisir humilier ce personnage qui l'éclipsait : Caton, qui fut mêlé de près à ces attaques contre les Scipions, allait devenir le premier personnage du Sénat. Et c'est un tribun du peuple, Tibérius Sempronius Gracchus, qui avait empêché qu'on ne se portât contre le grand homme à des extrémités déshonorantes pour Rome. Scipion n'a pas méconnu l'origine des coups : il regretta toujours d'avoir fait attribuer aux sénateurs, dans les représentations théâtrales qui se développaient, des sièges spéciaux qui les isolaient du peuple [1].

C'est le seul incident qui ait troublé sérieusement, entre l'époque d'Hortensius (286) et celle des Gracques (133), le gouvernement intérieur de l'ordre sénatorial.

II

Arrêtons-nous sur le corps où tous les membres de l'ordre ont eu leurs ancêtres, ou siègent eux-mêmes, ou comptent bien siéger un jour.

Le mode de recrutement du Sénat n'a plus changé depuis le plébiscite Ovinien (fin du ɪvᵉ siècle) : une seule fois, après les hécatombes de la seconde guerre punique (216-5), il a fallu, pour remplacer 177 sénateurs d'un coup, recourir, outre les anciens magistrats, aux hommes ayant obtenu des récompenses militaires [2]. Grâce à la liste de magistrats conservée pour la période suivante par le dernier des annalistes romains, on a pu reconstituer le Sénat de 179. On y a trouvé, sur 304 membres, 2 anciens dictateurs, 9 anciens censeurs, 33 consulaires, 119 prétoriens, 7 anciens édiles curules, 5 anciens édiles plébéiens, 33 tribuniciens, 94 questoriens. Des 171 anciens magistrats curules, il n'y en a que 67 dont la présence en 179 soit prouvée : beaucoup, parmi les autres, avaient peut-être déjà disparu. En ce cas, la proportion des sénateurs non-curules (*pédaires*) serait plus forte : et en effet, sur 94 questoriens, il y en a 59 dont la présence en 179 est sûre; il peut y en avoir bien d'autres qui nous échappent, parce qu'ils ne sont pas parvenus aux magistratures supérieures [3]. — De 179 à 166, il y a eu deux *lectiones senatûs*; les censeurs de 174 ont rayé trois sénateurs, les censeurs de 169 huit, pour indignité. Suivant les tables de mortalité, il serait mort environ 130 séna-

1. T. Live, XXXIV, 55.
2. T. Live, XXIII, 23.
3. J'ai suivi Willems, *Le Sénat*, I, p. 303 sqq. Il considère que l'édilité curule était exigible avant la questure, contrairement à l'opinion de Mommsen (*Droit public*, I, p. 197, 213).

teurs, presque la moitié de l'effectif : de fait, nous constatons la mort de 3 censoriens sur 9, de 7 consulaires sur 33 (dont le fameux Flamininus), de 9 prétoriens. Pour remplacer ces disparus, les censeurs ont eu à choisir parmi les magistrats nouveaux élus dans ces treize ans : soit 4 censeurs, 26 consuls, 78 préteurs, 26 édiles curules, 26 édiles plébéiens, 130 tribuns, 104 questeurs (les questeurs étaient au nombre de huit depuis 267 [1]). Mais les magistrats supérieurs étaient déjà au Sénat : nous constatons que *tous* les 26 consuls avaient siégé déjà en 179 comme prétoriens, et il est probable que l'immense majorité des préteurs y avaient siégé comme questoriens. Parmi les tribuns nouveaux, au contraire, un grand nombre n'avaient pas été questeurs, puisque d'une part le peuple élisait chaque année plus de tribuns que de questeurs, et que d'autre part les patriciens étaient exclus du tribunat. Mais tout indique que les censeurs n'inscrivaient pas, dans la règle, les tribuns qui n'avaient pas été questeurs, et au contraire ne privaient que pour un motif très grave un questeur sortant de son droit d'entrer au Sénat [2] : ce sont donc les 104 questeurs élus de 179 à 166 qui ont, dans l'ensemble, renouvelé le Sénat.

On peut néanmoins se faire une idée exacte du Sénat de cette époque avec la liste dressée pour 179 : si tous les sénateurs portés sur cette liste ne se sont pas trouvés ensemble au Sénat cette année-là, il est sûr qu'ils y ont tous siégé un peu avant ou un peu après, et que le nombre des noms qui nous échappent, à un moment quelconque de cette courte période (201-168), est infiniment restreint. Or, nous constatons que les patriciens sont encore représentés au Sénat par le prince du Sénat, Æmilius Lépidus, par 1 ancien dictateur sur 2, par 3 censoriens sur 9, par 17 consulaires sur 33, par 37 prétoriens sur 121, par 4 édiliciens curules sur 7, par 25 questoriens sur 93, en somme par 88 membres sur 304 [3]. Quoique le Sénat soit ouvert aux plébéiens depuis le IVe siècle, la vieille noblesse monarchique y garde encore près du tiers des places : ses 88 représentants se répartissent entre 17 *gentes* (les seules probablement qui subsistent encore) [4], la *gens Cornelia* seule compte 23 membres. La noblesse républicaine est représentée par 34 familles qui étaient déjà représentées parmi les sénateurs, et même parmi les sénateurs curules, au IIIe siècle; les plus récentes de ces familles sont celles des Flaminii et des Terentii Varrones, dont l'entrée dans la noblesse

1. T. Live, XV; Tac., *Ann.*, XI, 22. Sur le passage de Lydus, *Mag.*, I, 27, cf. Botsford, *Rom. Ass.*, p. 332 n.

2. Willems, *ibid.*, I, p. 381 sqq. Sur le calcul statistique, remarquer la rectification : *ibid.*, p. 688. Les tables de survie les plus récentes me paraissent en accord suffisant avec les évaluations de Willems.

3. Willems, I, p. 366.

4. Willems, I, p. 16. Cf. Botsford, *Rom. Ass.*, p. 165.

est dûe aux trop fameux consuls de 217 et de 216 [1]. La plupart sont représentées par plusieurs membres, car il y a 216 plébéiens, et les 78 familles qui sont entrées au Sénat depuis 216 ne comptent, dans la règle, qu'un représentant.

Le type des *homines novi* est M. Porcius Caton. Il est né vers 233 d'une famille originaire de Tusculum, mais possessionnée dans la Sabine, et ses ancêtres directs sont parvenus déjà à de hauts grades dans l'armée [2]. Il a fait ses premières armes contre Hannibal, et s'est assuré la bienveillance du vieux Fabius Cunctator, un de ses chefs, et d'un autre patricien qui était son voisin de campagne, L. Valérius Flaccus. Questeur de Scipion en Sicile en 204, préteur de Sardaigne en 197, il arrive au consulat en 195 et gouverne l'Espagne. Il sert comme tribun militaire contre Antiochus (191), est mêlé aux attaques contre les Scipions, et devient censeur avec Valérius Flaccus en 183 [3]. En cette qualité, il réagit par toutes sortes de mesures somptuaires contre les habitudes de luxe qui s'introduisaient dans la ville à la suite des guerres d'Orient, et fonde ainsi sa célébrité. Il resta depuis, jusqu'à sa mort qui ne survint qu'en 149 [4], le personnage le plus écouté du Sénat : son autorité prouve avec quelle facilité la haute assemblée acceptait encore les parvenus, quand ils se montraient aptes à prendre vite « l'esprit de la maison ».

Presque tous les sénateurs ont commandé, comme consuls, préteurs ou même questeurs, les armées de terre et de mer : ils retournent souvent en campagne comme *tribuns militaires* (dans les 4 légions normales, ces 6 officiers supérieurs sont élus), ou comme *légats* commandant une légion ou une escadre (depuis 209) [5] Le caractère du Sénat, comme assemblée d'anciens officiers, est donc bien marqué. Mais en même temps une grande partie des sénateurs ont présidé, comme préteurs, l'administration de la justice : de plus, l'interdiction portée par la loi Cincia (203), de donner des honoraires aux avocats, tend à faire de ce métier le monopole des grands personnages [6]. En fait, le Sénat compte des jurisconsultes éminents, comme Aelius Catus. En revanche, les autres ordres d'aptitudes n'y

1. En observant les termes sévères dans lesquels Polybe (III, 116) parle du fuyard de Cannes, on appréciera la position déjà acquise par lui dans la société romaine au moment où il revit ce livre III : Swoboda, *Philol.*, 1913, p. 465 sqq.

2. Plut., *Caton l'Anc.*, 1, 2.

3. T. Live, XXXIX, 40 sqq. Par l'anecdote du frère de Flamininus, on verra comment le peuple souverain effaçait parfois une flétrissure censoriale (autrement justifiée pourtant que la persécution des Scipions) : il savait discerner le grain de mesquinerie qui se mêlait à ce zèle de parvenu.

4. On sait le rôle qu'il joua, aux portes du tombeau, dans la destruction de Carthage (cf. Kahrstedt, *Gesch. d. Karth.*, III, p. 641).

5. Mommsen, *Dr. public*, II, p. 140, 262. Sur les légats, cf. encore G. Bloch, *Bibl. Fac. L. Paris*, XXV, p. 4. Holleaux, *Rev. Ét. anc.*, 1913, p. 14.

6. T. Live, XXIX, 20; XXXIV, 4. Plaute, *ap.* Festus, ep. 143. — Sur Aelius Catus, Schanz, *op. cit.*, éd. 1907, I, 1, p. 337.

sont que faiblement représentés. Fulvius Nobilior, censeur de 179, est auteur de *Fastes*. Fabius Labéo, consul de 183, est poète à ses heures. Fabius Pictor, qui ne meurt qu'en 167, est peut-être l'annaliste, en tous cas son fils [1]. Cincius Alimentus, préteur de 210, a écrit des *Annales* en grec. Sulpicius Gallus, préteur de 169, est connu comme astronome. Le plus intellectuel des sénateurs est Caton, auteur de traités sur l'agronomie, sur l'histoire romaine, etc., qui donnent l'idée d'un esprit absolument étranger à toute culture générale et méthodique, mais naturellement curieux, actif et original [2].

Nous avons dit en temps et lieu comment s'expliquait l'autorité acquise par le corps ainsi constitué dans l'État romain. Deux faits l'ont portée au comble : l'importance énorme acquise par les questions diplomatiques, et le développement des affaires. D'une part, le Sénat a la haute main sur toutes les questions extérieures, distribue dans la règle les provinces et les légions, fixe par ses commissaires le sort des peuples vaincus. D'autre part, il surveille les questeurs, magistrats d'ordre financier, qui sont placés au dernier degré de la hiérarchie : toute recette ou dépense doit être ordonnancée par lui [3]. Il surveille de même les censeurs dans l'adjudication des impôts et des travaux publics. Ajoutons que les jurys constitués par les magistrats pour juger les grosses affaires civiles ou criminelles sont généralement composés de sénateurs : en 149, quand on instituera le premier jury permanent (*quaestio perpetua*) pour les faits de concussion, ce sera un jury sénatorial [4]. On voit par quels liens multiples le Sénat tient les magistrats d'une part, de l'autre les membres des assemblées censitaires.

A ces moyens d'action il faut joindre la religion : les prêtres, étant presque tous magistrats, et même certains autres qui ne le sont pas (le *flamen dialis*) [5], siègent au Sénat et y interprètent la volonté des dieux. A l'occasion, ils invalident une élection, arrêtent le vote d'une loi. Polybe n'a vu là que du machiavélisme, oubliant que, parmi tant de tâches difficiles qui incombent à l'historien, la plus difficile est celle qui consiste à sonder les consciences. Sans doute, la religion nationale avait pu dès lors perdre son prestige pour les cercles aristocratiques que fréquenta le Grec, — et même pour d'autres, puisque le mot fameux sur « les deux augures » est du vieux paysan Caton. Mais rien n'en transpirait officiellement : « Pendant

1. Sur Fabius Pictor, Fulvius et Cincius, Wissowa, *Realencycl.*, s. v. Sur Sulpicius Gallus, T. Live, XLIV, 37 ; Cic., *De rep.*, l. I. Leo, *Gesch. d. röm. Liter.*, I (1913), p. 264.

2. Wissowa, s. v. L'ouvrage le plus typique (pour nous) est le *De Re Rusticā*.

3. Sur la distribution des provinces, Mommsen, *Dr. public.*, I, p. 62. Sur le contrôle financier, Willems, II, p. 457 sqq.

4. Pol., VI, 13, 17 (écrit ou revu après 149). Schol. Bob., 233 (éd. Hildebrandt, 1907, p. 37, 106). Val. Max., VI, 9, 10.

5. Willems, *Le Sénat*, I, p. 665 sqq.

que ces choses se traitaient dans le Sénat, nous rapporte-t-on sous la date 177, Cn. Cornélius, appelé par un viateur, sortit du temple, et peu après revint le visage bouleversé, et exposa aux Pères conscrits que le foie d'un veau, qu'il immolait, s'était dilué. Il n'avait pas voulu d'abord croire le victimaire et avait ordonné lui-même que l'on vidât d'eau la marmite où cuisaient les viscères : et il avait vu de ses yeux le reste des entrailles en leur état normal, mais tout le foie dissous en une bouillie incroyable! — Le Sénat fit immoler des victimes plus importantes jusqu'à complète expiation ». Il est à craindre que le Sénat ne fût entièrement de bonne foi quand il appelait les dieux nationaux au secours de son autorité [1]. Mais elle reposait sur des bases plus réelles.

Les magistrats ont conservé, chacun dans sa sphère, les pouvoirs qui leur compétaient déjà au IIIe siècle. La liberté de la carrière des honneurs restait assez grande : Scipion avait conquis l'Espagne à vingt-sept ans, Flamininus avait abattu la Macédoine à trente ans. Peu après, la loi Villia Annalis (180) prit des précautions contre les magistrats jeunes et entreprenants : elle fixa l'âge de la questure à vingt-huit ans, l'âge de la préture à quarante ans, mit un intervalle de deux ans entre deux magistratures [2]. Le but était de régler l'avancement dans la carrière de façon que personne n'arrivât trop vite et ne reparût trop souvent : c'était à la fois une précaution contre les velléités de pouvoir personnel et une restriction des enthousiasmes populaires.

Le tribunat de la plèbe avait une origine révolutionnaire que, même au IIIe siècle, un Flaminius se rappelait encore. Mais nombre de plébéiens avaient pris l'habitude de passer par cette magistrature entre la questure et l'édilité, et le Sénat avait donc toujours ses représentants dans un collège où le *veto* d'un seul membre suffisait à paralyser tous les autres [3]. Malgré tout, le tribunat est resté hors cadre, et a constitué de tout temps un frein assez efficace contre les tendances oligarchiques, par son action sur les comices tributes.

Quant aux deux assemblées (les comices par curies étant éliminés), on a vu que la réforme de 220 les avait rendues plus analo-

1. L'anecdote (évidemment authentique) : T. Live, XLI, 15. Le fait que la validité de la *nuntiatio* dépendait du caractère officiel de celui qui la faisait (Mommsen, *D. p.*, I, p. 122), et le fait que les haruspices, qui interprétaient les prodiges, ne furent jamais que des auxiliaires des magistrats (*ibid.*, p. 100), indiquent pourtant que l'autorité tenait à contrôler l'emploi politique de la religion.

2. T. Live, XL, 44. Mommsen (*Dr. p.*, II, p. 183-4 n.), en parlant de « résistance acharnée de la noblesse » me paraît méconnaître à fond les tendances de ladite noblesse (contre laquelle Scipion Émilien a été élu illégalement : App., *G. civ.*, 19). M. Botsford (*Rom. Ass.*, p. 347) voit bien mieux, sauf qu'il parle à tort de « ploutocratie » sénatoriale en 180. C'est un sujet où les tendances politiques de l'historien moderne interviennent nécessairement.

3. Mommsen, *Dr. p.*, I, p. 299.

gues : Polybe ne semble pas en avoir vu la différence [1], pourtant sensible.

L'assemblée centuriate assurait la majorité aux riches [2]. La première classe (400.000 HS), outre les 18 centuries de chevaliers, avait 70 voix. La seconde classe (120.000 HS) en avait 70 aussi. Il est possible que l'abaissement du pouvoir de l'argent ait légèrement démocratisé l'assemblée au IIe siècle, mais enfin il est difficile d'évaluer à plus de 40-50.000 citoyens, sur 300.000 et plus, le nombre des membres des deux classes. Un procès de 169 permet d'apprécier l'esprit de ces comices. Deux censeurs qui avaient mécontenté la classe équestre par leur rigueur dans la surveillance des baux publics furent accusés : les deux tiers des chevaliers les condamnèrent, et ils n'échappèrent qu'à huit voix près, et grâce à l'intervention du Sénat [3].

Les comices par centuries élisent toujours les magistrats supérieurs, votent la guerre et la paix, jugent dans les procès capitaux, mais, tout cela, seulement sur la convocation des magistrats, sans discussion ni débat, et dans des formes très militaires. En 214, le vieux Fabius, voyant qu'un indigne va être élu consul, renvoie les centuries au vote, et, comme le candidat proteste : « Prends garde, dit-il, nous sommes hors de l'enceinte, et les haches sont sur les faisceaux » [4]. En 200, l'assemblée se prononçait contre la guerre de Macédoine : le consul Sulpicius la gourmande, la renvoie au scrutin, et obtient le vote.

Quant aux comices tributes, ils étaient censés représenter tous les citoyens groupés par domicile. De fait, les 35 tribus avaient eu, à l'origine, le caractère de districts locaux : mais, comme l'attribution à une tribu suivait la famille, les déplacements avaient peu à peu tout brouillé. Les censeurs de 179 firent donc une redistribution, qui sépara les membres d'une même famille, mais rendit aux tribus leur caractère local [5]. Or, il n'y avait guère que les propriétaires fonciers aisés qui pussent venir voter à Rome.

C'est aux comices tributes que les magistrats s'adressaient toujours en matière de législation sociale. Nous avons parlé de la loi Cincia (204) et de la loi Villia (180). Avant 192, la loi Plétoria défendit à tout jeune homme de contracter aucun engagement avant vingt-cinq ans. En 173, la loi Voconia interdit de léguer plus de 100.000 as

1. Pol., VI, 14, 57 (d'où il ne faudrait pas conclure que les causes capitales relevaient des comices tributes).

2. Cf. le mot de Nabis (Pol., *ap.* T. Live, XXXIV, 31). Sur les chiffres, cf. ci-dessus, p. 176.

3. T. Live, XLIII, 16.

4. T. Live, XXIV, 8 sqq. (peu importe que l'anecdote soit vraie, il suffit que l'annaliste l'ait jugée possible : sur l'explication juridique, cf. Mommsen, *Dr. p.*, I, p. 81). Sur le cas de 200, cf. ci-dessus, p. 334.

5. T. Live, XL, 51. Mommsen, *Dr. p.*, VI, I, p. 205. Je n'ai pas vu de meilleure explication de ce passage si obscur. Rectifier en ce sens Botsford, *Röm. Ass.*, p. 60. Dict. Saglio, s. v. *Tribus*, p. 428.

à une femme [1]. La législation de cette période semble avoir été dirigée contre l'ébranlement de la discipline familiale et l'envahissement des habitudes de dilapidation dans les hautes classes [2]. Bientôt allait se réveiller la question agraire.

Les prises indirectes, mais efficaces, de l'ordre sénatorial sur toute la machine gouvernementale n'ont pas échappé aux observateurs du dehors : Polybe a bien vu qui gouvernait, en réalité, la République romaine.

III

Le corps des citoyens romains n'a plus cessé de croître en nombre à partir de la guerre d'Hannibal. En 204, il ne comptait que 214.000 individus mâles adultes; depuis, nous trouvons les chiffres suivants :

194	243.704 cit.
189	258.318
179	258.794
174	269.015
169	312.815
164	337.452 [3]

Sur ce nombre, la classe riche forme une petite minorité. Caton estimait qu'on pouvait porter le nombre des cavaliers de 1.800 à 2.200. Comme le temps de service dans la cavalerie n'était que de dix ans sur trente, il faut tripler pour avoir le nombre des *juniores* de rang équestre : soit, avec les *seniores*, 10.000 citoyens de cette classe, — mais ceci est un minimum [4]. La première classe comprenait la majeure partie des sénateurs, mais non pas tous : les Ælii Tuberones, famille sénatoriale, et alliés aux plus illustres maisons, vivaient à seize dans un très modeste logis [5]. Le plébiscite Claudien (219), en rendant le commerce et la spéculation difficiles aux sénateurs, les avait tournés vers le placement de capitaux en fonds de terres, et l'extension du domaine public en Italie avait encore facilité leurs pratiques à cet égard [6]. Le reste de la classe était plus libre

1. Cf. p. 110. T. Live, XLI *epit.* ; Gaïus, II, 274 (avec une erreur de chiffre).
2. Cf. la loi Fannia de 161 (Athén., VI, 274 C). Pol., XXXII, 25.
3. Cf. Nissen, *Ital. Landesk.*. II, p. 112-4.
4. Caton, *or.* 64 (M. Botsford, *Rom. Ass.*, p. 96, estime que la mesure passa).
5. Plut., *P. Émile*, 5, 28 (d'après Polybe). La loi des Douze Tables (cf. ci-dessus, p. 176-7), ajoutée aux habitudes prises quant aux dots (Pol., XXXI, 27), suffit à expliquer que nombre de fils de familles sénatoriales fussent sans fortune; d'où l'importance de l'adoption.
6. Cf. p. 282.

dans la spéculation, mais en général avait aussi des propriétés foncières : le nombre des citoyens de rang équestre *aerarii* (n'ayant que des biens mobiliers) était encore très restreint. Au reste, le temps n'était pas encore venu où cette classe sociale se distinguerait nettement du gros de la cité.

La masse de la cité était encore composée des propriétaires moyens et petits du Latium, de la Campanie, de la Sabine et du Picénum. C'est sur cette classe que portait le service légionnaire. Les guerres qui ont suivi celle d'Hannibal ont été soutenues en grande partie avec des soldats latins ou italiens, mais cependant quatre légions romaines étaient levées annuellement, et parfois six ou huit : en 168, Rome eut 100.000 hommes sous les armes [1]. Bref, toujours 20.000 citoyens romains, et souvent 30 ou 40.000, étaient employés au métier des armes. De quel poids ce service a pesé sur la population rurale, un personnage mis en scène par les annalistes, à propos des levées de 171, va nous l'apprendre :

« Vous voyez devant vous, dit-il, Sp. Ligustinus, de la tribu Crustumina, et originaire du pays des Sabins. Mon père m'a laissé un *jugerum* ($^1/_4$ d'hectare) et une modeste maison, lieu de ma naissance et de mon éducation, ma demeure aujourd'hui encore. Dès que j'eus l'âge, mon père me fit épouser sa nièce; pour toute dot, elle m'apporta sa chasteté; de plus, une fécondité à combler les vœux même d'une maison riche. Nous avons six fils, et deux filles, toutes deux déjà mariées. Quatre de nos fils ont déjà la robe virile [plus de dix-sept ans], deux la robe prétexte. Je fus fait soldat sous le consulat de P. Sulpicius et de C. Aurélius [200]. J'ai fait partie de l'armée qui fut embarquée contre la Macédoine, et pendant deux ans j'ai fait, comme simple soldat, la guerre contre Philippe; la troisième année, ma valeur me fit assigner, par T. Quinctius Flamininus, le dixième hastat. Après la défaite de Philippe, époque où nous fûmes rembarqués pour l'Italie, et licenciés, je repris sur-le-champ du service et partit pour l'Espagne avec M. Porcius [Caton]... Il me trouva digne du premier hastat de la première centurie. Je partis une troisième fois avec l'armée qu'on envoya contre le roi Antiochus et les Étoliens... Depuis ce temps, j'ai fait deux fois le service annuel des légions, j'ai porté deux fois les armes en Espagne, une fois sous Q. Fulvius Flaccus, l'autre fois sous T. Sempronius Gracchus [178]... J'ai vingt-deux campagnes et plus de cinquante ans d'âge. Quand je n'aurais pas

1. Plut., *P. Émile*, 12 : je ne crois pas que le comput de Plutarque vienne du redoublement signalé par M. Kahrstedt, *Klio*, 1911, p. 418. La majorité de ces soldats étaient certainement des « alliés » (Italiens) et des « auxiliaires » (contingents d'Etats alliés). Mais les Romains n'ont jamais cédé à la dangereuse tentation d'employer des légions à effectif civique réduit. T. Live présente au début de chaque année, un tableau de la répartition des légions que je tiens pour exact dans l'ensemble : il s'agit toujours de légions de 4.500 ou même (dans la guerre de Persée) de 5-6.000 citoyens.

mérité le repos, quand mon âge ne me dispenserait pas, comme je puis, P. Licinius [171], vous donner quatre soldats à ma place, il serait juste de me dispenser... » [1]

Ne plaignons pas Ligustinus. Les guerres de cette période n'étaient pas meurtrières : à Cynoscéphales, il n'est pas tombé 700 Romains, à Magnésie pas 300, à Pydna pas 100! Et elles étaient fructueuses. Chaque triomphe était l'occasion de distributions d'argent fastueuses. De plus, le soldat romain ne dédaignait pas les petits profits : dès 196, il s'écartait du camp, pendant les quartiers d'hiver, pour trafiquer de son butin en Béotie [2]. Mais que devenait, pendant ce temps, le petit domaine de Sabine? Très probablement, le propriétaire s'en dégoûtait, et, très librement, finissait par le vendre au sénateur ou chevalier voisin pour venir battre le pavé de Rome. Le déracinement de la classe paysanne romaine devint flagrant dès 154.

Le cens minimum du citoyen « classé » était de 400 deniers depuis 220, somme qui, surtout au IIe siècle, était vraiment infime [3]. Les prolétaires étant destinés au recrutement naval, on comprend que Rome n'ait pu, à l'époque des grandes guerres, armer des flottes comparables à celles qu'elle avait levées dans la première guerre punique. Cependant, on a tiré de cette classe, après la guerre d'Hannibal, les éléments de toute une série de colonies maritimes : Castra Hannibalis (dans le Bruttium), en 199, avec 300 citoyens ayant chacun x hectares, puis

Volturnum	194	300 cit.	x ha
Liternum	194	300	
Pouzzoles	194	300	
Salerne	194	300	
Buxentum	194	300	
Siponte	194		
Tempsa	194		
Crotone	194		
Potentia	184	x colons	1 1/2 ha
Pisaurum	184		1 1/2 ha
Modène	183	2000	1 1/4 ha
Parme	183	2000	2 ha
Saturnie	183		2 1/2 ha
Graviscae	181		1 1/4 ha
Luna	177	2000	(13-ε) ha [4]

1. T. Live, XLII, 34 (il va sans dire que l'historicité de Ligustinus n'est pas garantie).
2. T. Live, XXXIII, 29. Dans la guerre de Persée, cf. le cas du cantinier bruttien Cnaeus de Pandosie (Foucard, *Mém. I. BL.*, XXXVII, 4, p. 342).
3. Le prix de l'hectolitre de blé était alors de 12 ou 15 deniers (cf. p. 196).
4. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 29.

Une source de recrutement de plus en plus importante, pour la population romaine, était constituée par l'affranchissement : le bond que fit cette population de 174 à 169, par exemple, est très probablement dû au nombre d'esclaves ramenés depuis trente ou vingt ans, et qui obtinrent la liberté [1]. Les descendants d'affranchis obtenaient vite le *jus honorum* : dans le Sénat du IIe siècle, on rencontre pas mal de surnoms certains comme *Massaliota* qui trahissent une origine servile [2]. Plus important était le droit de suffrage acquis d'emblée par les affranchis mêmes : les censeurs de 169 durent les parquer dans une seule tribu. On ne fit exception que pour ceux qui possédaient, *en biens-fonds*, 30.000 HS (7.500 deniers) [3].

La classe des citoyens sans suffrage a achevé de disparaître dans cette période. L'élément le plus important, les Campaniens, avait été supprimé après la chute de Capoue en 211. Cumes adopta la langue latine comme langue officielle en 180 : c'était la latinisation définitive de la doyenne des cités grecques [4]. Arpinum, Fundi, Formies acquirent le droit de cité complet en 188 : avant la fin du siècle, Arpinum fournira à Rome un consul et un sauveur [5].

Quant aux Latins, Tibur et Préneste, l'une à quelques kilomètres, l'autre à quelques lieues de Rome, restaient des villes alliées : le Romain exilé y trouvait asile [6]. Mais, depuis longtemps, le gros des « alliés de nom latin » résidait dans les colonies latines. Les plus nombreuses sont antérieures à cette période. On a vu que certaines d'entre elles avaient déjà une condition inférieure au point de vue du droit privé. Depuis, le Sénat appliqua toujours le moins bon des deux statuts ainsi définis aux colonies nouvelles. Outre le renforcement de Plaisance et de Crémone, en effet, les communautés suivantes furent constituées après la guerre d'Hannibal [7] :

Copia (Thurii) 193	3300 col.	5 ha p. fant.	10 p. cav.
Vibo (Hippone) 192	4000	3 3/4	7 1/2
Bologne 189	3000	12 1/2	17 1/2
Aquilée 181	3000	12 1/2	35
Lucques 177	3000		

On le voit, plus de 20.000 Romains ou Latins ont été ainsi établis en Italie, et largement pourvus de biens-fonds plus que suffisants

1. C'est ce que tend à faire croire la mesure prise contre les affranchis en 169 (cf. n. 3).
2. Rares d'ailleurs (cf. la liste du Sénat dans Willems). L'origine servile pouvait d'ailleurs être très lointaine.
3. T. Live, XLIV, 15.
4. T. Live, XL, 42.
5. T. Live, XXXVIII, 36.
6. Pol., VI, 14.
7. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 28.

pour satisfaire au service légionnaire. Hors d'Italie, Carteia, au sud de l'Espagne, a été la première ville latine [1].

L'élément latin se trouvait donc singulièrement renforcé en Italie au IIe siècle. Certainement, 1 million $^1/_2$ d'habitants lui appartenaient. Le territoire romain s'était agrandi par les confiscations opérées en Campanie, en Apulie, surtout dans le Bruttium, après la guerre d'Hannibal ; les Boïens, en 190, avaient perdu la moitié de leur territoire [2]. Une grande partie de ce domaine était restée *ager publicus*, et fut, en fait, de plus en plus envahie par les troupeaux des riches Romains ; une autre partie notable on l'a vu, avait été distribuée à des particuliers. Il y avait en tout cas 50.000 k. c., soit près du tiers du territoire qui s'étend du Pô au détroit de Messine, sur lequel les alliés italiens ne pouvaient paraître comme nu-propriétaires [3].

Ces alliés avaient vu diminuer en conséquence leur nombre. Sur les 800.000 soldats que pouvait fournir l'Italie péninsulaire en 225, ils représentaient plus de la moitié : à présent, la proportion était renversée. En 177, il fallut transplanter 47.000 (?) Ligures Apuans dans l'*ager Taurasius*, entre Bénévent et Venouse [4]. Rome se sentait donc bien plus forte vis-à-vis des alliés. Le sénatus-consulte des Bacchanales (186) montre avec quelle autorité le Sénat étendait ses mesures de police à tous les municipes italiens. Et le réseau routier ne se serait pas développé si vite au IIe siècle si les magistrats romains eussent été aussi liés qu'au IIIe siècle vis-à-vis des Italiens : via Popilia de Capoue à Rhégium 159, via Cassia de Rome à Florence 154, etc [5].

L'Étrurie avait été la moins éprouvée par l'invasion punique. La constitution de la propriété terrienne ne s'y modifiait guère : seulement, l'antique servage s'était rapproché de l'esclavage romain. L'industrie et l'art restaient actifs et originaux dans les villes [6]. On aurait retrouvé sans peine dans la province les 50.000 soldats de 225.

L'Ombrie avait une population rurale libre plus nombreuse, et

1. Cartéia était déchue, comme ville phénicienne, dès le temps de Timosthène, au IIIe siècle (cf. Strab., III, I, 7), ce qui y a sans doute falicité la colonisation latine. Cf. ci-dessus, p. 326.

2. Beloch, *Der ital. Bund*, p. 50, etc. ; Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 115, sont très brefs sur le domaine romain après le IIIe siècle. La question mériterait d'être reprise avec les éléments fournis par Nissen : je crois que mon évaluation ne s'écarte pas beaucoup de la réalité.

3. Sauf les exceptions dûes à l'octroi du *commercium* : cf. Mommsen, *Dr. p.*, IV, p. 40.

4. T. Live, XL, 38, 41. Nissen, II, p. 814.

5. Nissen, II, p. 53. La désinvolture devint complète au temps de Caïus Gracchus (Plut., *Caïus*, 6-7). Cf. aussi le trait relatif à Genthios : Tite-Live, XLV, 43.

6. Un des spécimens les plus connus de l'art étrusque de cette époque est la statue dite, à tort (Studniczka, *Polybios u. Damophon*, Ber. sächs. Akad. Wiss., 1911, I, p. 9), « de l'orateur ».

plus de villes de moyenne population : là aussi, on eût encore trouvé près de 30.000 soldats.

Au Nord, il n'y avait plus d'alliés non tributaires que les Vénètes, où Patavium (Padoue) n'avait pas encore été éclipsée par la nouvelle ville latine d'Aquilée [1].

Les petits peuples de l'Apennin offraient une population clairsemée (20-25.000 soldats en 225), mais excellente. C'était une cohorte pélignienne qui s'était sacrifiée à Pydna pour faire la trouée dans la phalange macédonienne [2].

Les Samnites au contraire étaient définitivement coupés en deux par Bénévent, les Ligures transplantés, et Venouse : les Hirpins avaient réveillé, par leur défection dans la guerre d'Hannibal, l'incurable défiance de Rome. Ils n'auraient certainement plus pu fournir, comme jadis, 88.000 ni même 77.000 hommes.

Les Lucaniens aussi avaient décliné : leur contingent, déjà faible (30-35.000 hommes) avait faibli encore. Quant aux Bruttiens, restés fidèles à Hannibal jusqu'au bout, ils avaient disparu comme communauté [3].

En Apulie, on n'aurait plus trouvé non plus la brillante cavalerie ni les 66.000 hommes d'antan. Pourtant le pays apparaît encore florissant ; sa civilisation se confond de plus en plus avec celle des cités grecques [4].

Celles-ci, on l'a vu, ont été achevées par la guerre d'Hannibal : Crotone et Thurii sont devenues des villes italiennes, Tarente et Métaponte ont été rudement traitées. Naples, Élée, Ancône, Locres et Rhégion, avec Messine et six autres villes siciliennes [5], restent pourtant alliées autonomes et non tributaires, ne fournissant qu'un petit contingent naval.

L'attraction de la cité romaine sur les Latins s'exerce avec lenteur, mais avec continuité : en 193, l'attention ayant été attirée sur le grand nombre de Romains qui se servaient d'hommes de paille latins, on a décidé que le droit romain serait appliqué à ceux-ci, — pas nouveau dans la voie de l'assimilation [6]. De temps en temps, des arrêtés d'expulsion sont pris contre les Latins qui se faufilent à Rome [7] pour y usurper peu à peu la qualité de citoyens : à la fin, on se lassera de lutter contre cet envahissement constant. De même,

1. Aquilée : cf. p. 325. La colonie fut renforcée au moment des craintes causées par la guerre de Persée : T. Live, XLIII, 17.

2. Cf. ci-dessus, p. 356.

3. Sur l'emploi inférieur qui leur était réservé à l'armée, cf. Aulu-Gelle, X, 3 ; Mommsen, *Dr. p.*, I, p. 377. Reid, *The municip.*, p. 90.

4. Sur la fin de l'art apulien proprement dit, cf. Patroni, *La ceramica nell' Italia merid.*, et Macchioro, *Mitteil. Inst. Rom.*, 1912, p. 35.

5. Cf. Cic., *Verr.*, III, 6, 13.

6. T. Live, XXXV, 6-7.

7. Ou dans les colonies : cf. T. Live, XXXIV, 42.

les Italiens sont attirés vers les municipes de droit latin : en 177, les Samnites se plaignent que 4.000 familles, en quelques années, ont émigré de chez eux à Frégelles [1]. Cependant, dans l'ensemble, l'Italien ne se sent pas encore très inférieur : c'est surtout dans les provinces, à la conquête desquelles il a tant contribué, qu'il s'apercevra de l'avantage qu'il y a, au point de vue de la protection de l'autorité, et par suite au point de vue des intérêts, à être citoyen romain.

Un élément de population croît rapidement dans l'Italie du IIe siècle : les esclaves. Au IIIe siècle, ils ne faisaient encore nombre que dans les villes. A partir de la guerre d'Hannibal, et parallèlement au déracinement de la classe paysanne, se développe rapidement l'esclavage rural. Caton nous trace une image peu attrayante du sort des troupeaux d'esclaves qui désormais s'amassent sur les domaines des grands de Rome et d'Italie [2]. De cette classe s'échappent nombre de criminels : en 187, un préteur, en Apulie, est obligé de procéder d'un coup à 7000 exécutions [3]. Le mal s'étend à la Sicile, ce qui prouve que le changement nouveau dans l'économie rurale n'en est pas la cause : car, si en Italie la vigne et l'olivier d'une part, les pâturages de l'autre, gagnent de jour en jour sur la terre à blé, la Sicile reste le grenier de Rome [4]. Et pourtant, quand éclatera la guerre servile (134), il s'y trouvera 200.000 esclaves, alors que l'île ne compte certainement pas 1 million d'habitants. Quoique les maîtres, au témoignage de Caton, tolèrent le commerce des sexes [5], la consommation d'hommes est effrayante dans cette classe servile, l'enfant étant longtemps un capital improductif : c'est donc du dehors que proviennent les esclaves. De la guerre d'abord : on a vu combien la Sardaigne, par exemple, ou l'Épire, avaient jeté de bétail humain sur le marché en une seule campagne [6]. Puis, surtout après la chute de Rhodes en 167, la piraterie deviendra la grande pourvoyeuse.

Rome avait acquis la Sicile, la Sardaigne et l'Illyrie dès le IIIe siècle, la Gaule Cisalpine et l'Espagne à la suite de la guerre d'Hannibal : ce sont encore les seules provinces. Elles sont une source de revenus pour l'État romain, même quand elles restent troublées par des guerres coloniales. La Sicile et la Sardaigne paient la dîme des

1. T Live, XLI, 8.
2. Caton, *De re rust.*, 2 etc.
3. T. Live, XXXIX, 49.
4. Cf. Carcopino, *Viertelj. f. Soz. u. Wirtschaftsg.*, 1905, p. 128 sqq. Il n'est raisonnable d'appliquer la proportion sicilienne qu'au territoire romain en Italie : ailleurs, nous soupçonnerions le rapport moins fort, sauf en Etrurie. Nous n'arriverions pas à 2 millions d'esclaves en Italie.
5. Plut., *Cat.*, 5, 21. Ajouter que la mortalité infantile, d'une façon générale, semble avoir été élevée, au moins dans les villes : Cornélie, sur douze enfants, n'en peut élever que trois (Plut., *Tib.*, 1). Cf. Plut., *P. Ém.*, 35.
6. Cf. ci-dessus, p. 326, 357.

produits agricoles. L'Espagne a les mines de Bétique (Andalousie). Enfin, il y a partout les droits de douane. Comme d'ailleurs les guerres d'Orient ont reconstitué depuis 201 le trésor de réserve, l'impôt sur les citoyens (*tributum ex censu*) disparaît en 167 [1]. Mais les exactions des gouverneurs n'augmentent pas encore les charges imposées par l'État : en 171, le Sénat prit quelques mesures pour protéger les sujets d'Espagne [2]. Et surtout, si les impôts sont affermés, ils le sont sur place et par petits lots, ce qui empêche les grandes opérations des financiers romains. Bref, la ruée des particuliers italiens vers le dehors n'a pas encore commencé.

IV

Telle est la société dans laquelle l'Achéen Polybe s'est trouvé transporté à la suite de la guerre de Persée. Il avait alors trente ans [3], était en pleine maturité ; il y a passé une grande partie des cinquante dernières années de sa vie. Il l'a observée avec un grand effort d'impartialité, mais non sans optimisme. Dans la classe dirigeante, il a été reçu très vite par les meilleures familles, celle de Scipion, celle de Paul-Émile ; il n'a pas laissé de voir les autres, mais c'est toujours à celles-là qu'il se reporte quand il parle du Sénat romain. Il a vu aussi, surtout à l'armée, cette forte population de paysans propriétaires qui avait renversé Carthage et la Macédoine. Il a remarqué ses qualités, sa correction en affaires, son souci de la considération : « Confiez à quelques Grecs chargés du maniement de fonds publics un talent ; eussiez-vous dix cautions, dix signatures et vingt témoins, il manquera probablement à sa parole ; chez les Romains, ceux même qui ont en leur pouvoir, soit pendant leur magistrature, soit dans les ambassades, une grande somme d'argent, n'ont besoin que d'un serment pour ne pas forfaire à l'honneur... » [4] Polybe n'a pas remarqué, à côté de ces vertus, l'âpreté au gain qui accentuera si rapidement, après la victoire, le caractère ploutocratique de la cité romaine. Enfin, s'il a bien vu Rome, il connaît mal l'Italie [5]. Il n'a donc pas discerné tous les symptômes que les quelques faits et chiffres cités plus haut nous permettent de si-

1. Plut., *P. Émile*, 38.
2. T. Live, XLIII, 2. Sur la différence entre le régime fiscal des anciennes provinces et des nouvelles, cf. Mommsen, *Dr. p.*, VI, 2, p. 373.
3. Le portrait trouvé à Kleitor, qui date de 145 environ, tendrait à le rajeunir (Studniczka, *Ber. sächs. Akad.*, 1911, p. 10).
4. Pol., VI, 56 (parle des fonds publics).
5. En raison de sa liaison avec le jeune Scipion Émilien (Pol., XXXI, 23-4), il a été affranchi, seul des Achéens déportés, de la surveillance du préteur. Et il est possible qu'il ait poussé, avant 146, jusqu'en Cisalpine (cf. p. 327).

gnaler. Il a cependant survécu à la première tentative des Gracques (133) : mais, élevé dans la théorie grecque, pris de plus en plus par le déterminisme stoïcien de Panaitios, qu'il avait connu à Rome, il a vu là un résultat fatal de l'évolution interne de la société [1]. Il n'a pas distingué le facteur essentiel : la réaction de l'impérialisme sur la cité impériale [2].

1. Bury, *Ancient Greck hist.*, p. 204 sqq. Nous reviendrons sur Panaitios, p. 455.

2. On lira toujours avec intérêt, en tenant compte de la date (1858), la thèse de Fustel de Coulanges, *Polybe* (réimprimée dans *Quest. histor.*, p. 119). Cf. en dernier lieu Laqueur, *Polybius* (Leipzig, 1913, — manqué dans l'ensemble), et de bonnes remarques de M. Swoboda, *Philol.*, 1913, p. 465 sqq.

LIVRE IV

ROME, ISRAEL ET L'HELLÉNISME

CHAPITRE I

La conquête romaine et l'ordre équestre (146).

La politique extérieure du Sénat. — Assassinat d'Octavius (163); fuite de Démétrius; les assassins d'Octavius. — Dalmates et Ligures. — L'ordre équestre.

I. La richesse à Rome au IIIe siècle. — Nouveaux débouchés : travaux publics; fournitures militaires; ferme des impôts. — Les sociétés de publicains; la commandite; l'action. — L'affaire de Posthumius de Pyrgi, etc. — Espoirs fondés sur la conquête. — Indices de la pression des capitalistes sur le gouvernement; Rhodes; Pergame; Celtibérie et Norique.

II. L'affaire d'Empories (v. 161). — Guerre entre Carthage et Masinissa. — Caton obtient la condamnation de Carthage (149). — Sursaut de Carthage. — La succession numide. — Scipion Émilien (147). — Hasdrubal et Gulussa. — Prise de Carthage (146). — Les Italiens à Utique et à Cirta.

III. Agitation en Macédoine et en Grèce. — La défaite du Pseudophilippe (148); la province de Macédoine. — Les querelles grecques. — Métellus et Mummius; prise de Corinthe (146); l'Achaïe. — L'amphictyonie delphique; Athènes et Délos.

IV. Délos; Pouzzoles. — Les esclaves; la colonie italienne. — On guette Pergame.

On peut aujourd'hui, sans s'exposer au reproche de paradoxe, affirmer que le Sénat romain a conquis le monde méditerranéen sans aucune préméditation. Il avait fallu lui forcer la main pour l'en-

Deloume, *Les manieurs d'argent à Rome*, 1892. — Guiraud, *Études économiques*, 1904. — Colin, *Rome et la Grèce*, 1905. — Kahrstedt, *Gesch. d. Karth.*, III. — Homolle, *les Romains à Délos* (*Bull. Corresp. hellén.*, 1884, p. 75-158).

Carthage; Délos. — Inscriptions grecques d'Athènes (*Inscr. Gr.*, II, non encore republiées), de Délos (*Bull. Corr. hellén.*, à partir de 1901), etc. — Lucilius (éd. Müller). — Polybe, XXX sqq. — Diodore, XXX sqq. — Tite-Live, *periochae* (éd. Rossbach, 1910, avec le fragment d'Oxyrhynchos). — Justin. — Appien, *Libyca*. — Pausanias, VII.

gager dans la lutte contre Carthage. Il avait limité autant que possible l'action romaine en Illyrie. Menacé longtemps par la volonté de revanche des Barcas, voyant l'Italie même secouée jusque dans ses fondements, il avait été amené à réduire Carthage à l'impuissance, puis à faire de même pour la Macédoine et la Syrie. A présent, ne voyant plus, aussi loin que s'étendît son regard, que des puissances de second ou de troisième ordre, il jugeait le but atteint, et ne songeait plus qu'à surveiller le relèvement des vaincus. On peut taxer cette politique de manque de grandeur et de franchise, mais on n'en saurait contester le caractère strictement défensif. Quelques années après Pydna, un nouvel incident montra à quel point le Sénat romain s'obstinait à répugner à l'action directe et aux entreprises lointaines.

Il s'agissait de la Syrie. Antiochus Épiphane était mort en 164, au retour d'une expédition malheureuse contre les tribus montagnardes de la Perse [1]. Son fils, Antiochus V Eupator, était enfant, et le tuteur Lysias se trouvait impliqué dans de nombreuses difficultés en Judée et dans l'Iran. Les Romains avaient envoyé en Orient une ambassade dirigée par le consulaire (consul 165) Cn. Octavius, avec mission de surveiller la reconstitution de la force militaire syrienne. Octavius fit remarquer que l'entretien de vaisseaux et d'éléphants de guerre était contraire au traité de 188. Mais la vue des éléphants à qui on avait été forcé de couper le tendon d'Achille surexcita la population de Laodicée : Octavius fut assassiné (163) [2].

Antiochus Épiphane avait, on se le rappelle, été otage à Rome après 188 : en partant, il avait laissé à sa place le fils de Séleucus IV auquel il allait succéder, Démétrius. Celui-ci avait alors 23 ans, et considérait ses droits au trône comme supérieurs à ceux d'Épiphane, *a fortiori* à ceux d'Eupator. Il vint représenter au Sénat qu'il était illogique de le retenir comme otage d'un prince dont il se regardait comme le compétiteur. Le Sénat refusa de le laisser partir, mais indiqua sans doute que son évasion ne déplairait pas trop, puisque Polybe, déjà très bien vu dans les cercles dirigeants, ne crut pas se compromettre en la favorisant [3]. Un ambassadeur qui faisait alors valoir à Rome les droits de Ptolémée Philométor (car, en Égypte aussi, une scission dynastique, on l'a vu, s'était opérée) se chargea de fréter un navire carthaginois qui stationnait à Ostie en attendant de partir pour Tyr. Démétrius envoya avec éclat ses amis et ses esclaves à Anagni ; lui même se rendit à Circéii sous prétexte de chasse au sanglier, et, la nuit d'après, s'embarqua. Le Sénat ne fut avisé que quatre jours après, quand il avait déjà franchi le dé-

1. Sur ses démêlés avec les Juifs, cf. l. IV, c. 5. La mort ne fut notifiée à Rome que sous les consuls de 163 (Granius Licinianus, éd. Flemisch (1904), p. 5-6).
2. Pol., XXXI, 11. Jul. Obsequens, *Prodig.*, a. 162.
3. Pol., XXXI, 11 sqq.

troit de Messine. Démétrius arriva tranquillement en Asie-Mineure, d'où il commença l'agitation qui allait aboutir au meurtre d'Antiochus V et de Lysias (162)[1].

Il fit ensuite partir pour Rome, dans l'espoir de regagner les bonnes grâces du Sénat, les meurtriers d'Octavius, Leptine et Isocrate. Le premier avait fait le coup; le second, professeur de philosophie, l'avait approuvé. Les cuistres grecs s'étaient tellement habitués à prêcher librement l'assassinat politique que celui-ci fut très surpris qu'on lui demandât compte de ses excitations : il arriva à Rome dans un état de neurasthénie lamentable et comique. Le meurtrier au contraire était un homme du peuple, râblé et rusé, habile à feindre la complète imbécillité, et qui s'était vanté d'en imposer par son attitude d'inspiré à la superstition romaine. Il gagna son pari. Le Sénat fit inscrire le meurtre d'Octavius au nombre des prodiges (162), mais ne tint pas à l'expier : il voulait tenir ce motif de mécontentement en réserve contre Démétrius [2]. Il envoya les deux *minus habentes* se faire pendre ailleurs.

Douze ans s'étaient écoulés depuis la guerre de Persée, sans autres exploits que quelques incursions contre les Ligures, lorsqu'on se préoccupa de ne pas laisser s'endormir trop complètement l'esprit militaire des Romains. Une insulte à des ambassadeurs, commise par les Dalmates, fournit l'occasion d'agir contre ces écumeurs de l'Adriatique (156-5) [3]. Mais ni cette expédition, ni celle qu'il fallut entreprendre pour protéger Marseille contre les Oxybes et Décéates (154), ne furent poussées à fond [4]. Bientôt allait se renouveler, grâce aux excès de certains gouverneurs romains, la guerre d'Espagne, avec une ampleur que le Sénat n'avait certes ni prévue ni désirée.

Pour imprimer à la politique romaine un caractère d'impérialisme agressif, il a fallu l'influence croissante d'un autre élément : l'ordre équestre.

I

La richesse avait toujours tenu une grande place dans la constitution de l'État romain. Dès la fin du IVe siècle, on a vu que les citoyens possédant 100.000 as (environ 30.000 drachmes légères) avaient 98 voix sur 193 dans les grands comices. Ainsi, au-dessous du Sénat, les riches étaient un pouvoir dans la République.

1. *I Macch.*, 7, 51-4. Cf. p. 415.
2. Pol., XXXI, 33; XXXII, 2, 3.
3. Pol., XXXII, 9, 13. *Acta triumph.*, a. 155.
4. Pol., XXXIII, 8 sqq. Polybe a nettement considéré comme intervalle de paix le temps écoulé jusqu'au commencement de la guerre celtibérienne.

Ces riches étaient alors surtout des propriétaires fonciers aisés, ayant plusieurs dizaines d'hectares, parfois plus de cent hectares de terre à blé. La grande industrie était inconnue : les privilèges des quatre corporations d'ouvriers militaires dans l'assemblée centuriate le prouvent [1]. Le grand commerce était étranger aux Romains : c'est pour protéger des commerçants alliés qu'avait été faite la guerre d'Illyrie. Les esclaves étaient surtout des esclaves domestiques.

Quant aux banquiers, c'étaient avant tout des changeurs, et ils restaient très petits personnages [2]. Le prêt à intérêt était connu depuis longtemps, mais presque exclusivement comme prêt agricole, et à ce titre il avait toujours été odieux à la plèbe rurale. Les comices par tribus, au IVe siècle, avaient fixé le taux de l'intérêt à $8\,^2/_3$ %, puis à $4\,^1/_3$ %, enfin à 0, et, si ces plébiscites n'avaient pas été sanctionnés par le Sénat (dont l'approbation fut nécessaire jusqu'en 286), les édiles plébéiens s'en étaient inspirés, jusque vers 200, dans leurs poursuites contre les usuriers. La haine du prêt à intérêt subsistait encore chez Caton [3].

Au IIIe siècle, la situation changea. L'argent commença à affluer à Rome par suite de la conquête de l'Italie : la première monnaie de ce métal y fut frappée en 268. Il ne valut plus dans la capitale que $^1/_{12}$ de l'or, et 120 fois plus que le cuivre, alors que sa valeur restait double par rapport aux deux autres métaux dans l'Italie centrale. Le prix de toutes choses, exprimé en argent, baissa [4]. Les capitaux mobiliers qui s'accumulèrent ainsi trouvèrent un emploi dans les entreprises d'État qui se développaient.

Les travaux publics avaient toujours été donnés à l'adjudication par les censeurs. Ils se firent plus abondants avec l'accroissement de la capitale [5], avec la fondation de villes latines qui eurent besoin d'édifices municipaux. Enfin on a vu le développement progressif du réseau routier.

Les fournitures militaires étaient peu importantes quand les campagnes avaient lieu à quelques journées de Rome. Quand les légions combattirent en Sicile ou en Illyrie, ce fut autre chose. Dans la guerre d'Hannibal, ce service se développa encore. Les fournisseurs, à cette époque, ne marchandaient pas les avances : on a vu leur patriotisme en 242, en 209 [6]. Ils y trouvèrent largement leur compte. Quant aux guerres d'Orient, si le soldat trouva moyen d'y faire des

1. Cf. ci-dessus, p. 176.

2. Leurs boutiques avaient déjà une certaine importance en 310 (cf. Hülsen, *Forum rom.*, p. 8). Cf. Dictionn. Saglio-Pottier, s. v. *Argentarii*.

3. Billeter, *Gesch. des Zinsfusses*, p. 134 sqq. Plut., *Caton l'Anc.*, 25.

4. Cf. ci-dessus, p. 197 : Belot (*Révol. écon. et monét.*, 1885) exagère la rapidité de l'évolution.

5. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 508, 510, etc.

6. Cf. p. 241, 302. T. Live, XXIX, 16.

affaires en trafiquant de son butin [1], on juge que les hommes qui approvisionnaient les armées eurent des occasions bien meilleures encore de faire fortune.

Enfin, la ferme des impôts était de règle, sauf pour le *tributum ex censu*, levé dans les tribus. Déjà, en Italie, l'affermage des domaines, des douanes, avait ouvert des débouchés à la spéculation : dans la Sila, un particulier employa jusqu'à 5.000 travailleurs [2]. Mais les tributs levés sur les provinces furent plus lucratifs encore. La Sicile (conquise en 241 et reconquise en 210), même traitée avec ménagements, fut une source de bénéfices pour les publicains. En Espagne, 40.000 esclaves travaillaient dans les mines de Carthagène, pour les adjudicataires de la République [3].

Toutes ces entreprises furent assumées, non par des particuliers, mais par des compagnies : la tendance à l'association est marquée dès 242, lors de l'armement de la flotte qui vainquit aux îles Égates. C'étaient les riches qui naturellement constituaient ces sociétés et y engageaient le plus de capitaux, les « hommes à dix actions » (*decumani*) [4]. Mais ils trouvèrent moyen d'y intéresser, d'une part le gouvernement par la commandite, d'autre part les petits capitalistes par l'action.

Les sénateurs s'étaient vu interdire en 219 d'avoir en mer des vaisseaux jaugeant plus de 300 amphores : *a fortiori* leur était-il interdit de participer directement aux spéculations des publicains. Mais les moyens de le faire, *salvis legibus*, ne manquaient pas. Voici comment s'y prenait Caton : « Il exigeait de ceux à qui il prêtait son argent qu'ils fissent, au nombre de cinquante, une société de commerce, et qu'ils équipassent autant de vaisseaux, sur chacun desquels il avait une portion qu'il faisait valoir par un de ses affranchis, nommé Quintion : celui-ci, qui était comme son facteur, s'embarquait avec les autres associés, et avait sa part dans tous les bénéfices. Par là il ne risquait pas tout son argent, mais seulement une petite portion, dont il tirait de gros intérêts. » Il ne devait pas être le seul à faire ce métier [5].

Mais, surtout, les publicains romains ont, sinon inventé (le principe était connu avant eux [6]), du moins utilisé les premiers en grand les actions (*partes*). Pour s'engager à fond dans leurs entreprises, ils

1. T. Live, XXXIII, 29 (d'après Polybe). Ce fut encore pis dans la guerre de Persée.

2. T. Live, XXV, 1. Cf. Strab., VI, I, 9. Cic., *Brut.*, 22.

3. Pol., XXXIV, 9.

4. C'est ainsi que j'explique le calembour fait sur le mot *decumanus*, qui désigne proprement le percepteur de dîmes. Cf. Carcopino, *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1905, p. 428 sqq.

5. Plut., *Caton l'Anc.*, 21. Cf. la loi : Dion Cassius, XLI, 38.

6. Cf. Deloume, *Les manieurs d'argent*, p. 13 sqq. Les antécédents athéniens connus se rapportent tous à des prêts maritimes, et ne sont pas absolument comparables juridiquement.

n'eussent trouvé que des citoyens extrêmement riches ou particulièrement joueurs — défaut qui n'était pas commun encore à Rome. S'ils eussent emprunté purement et simplement de l'argent, ils se fussent heurtés à l'hostilité du législateur romain contre le prêt à intérêt. L'action, et surtout la petite action (*particula*), leur permit de faire participer un grand nombre de gens aux bénéfices des entreprises, en limitant strictement leurs risques. Polybe exagère en disant, vers 150, qu'ils tenaient ainsi tout le peuple, car le nombre des paysans ou des boutiquiers ayant réalisé quelque épargne, pas plus à Rome qu'ailleurs, n'était encore « tout le peuple »[1]. Mais, en dehors des Romains, ils s'associaient aussi des Latins : on a vu que, dès 193, il fallut soumettre ceux-ci au droit romain pour les obligations contractées[2]. Ils trouvaient même moyen d'intéresser des Italiens, en particulier des Italiens du Sud, par des procédés qui nous échappent.

Aussi l'ordre des publicains ne cesse-t-il de grandir dans l'État à partir de la première guerre punique. Le fait de 242, que nous avons déjà cité, est le premier en date. Puis vient le cas de Posthumius de Pyrgi (214)[3]. Celui-ci, fournisseur des armées d'Espagne, s'était rendu coupable d'actes de baraterie. « Comme le trésor public répondait des pertes en cas de tempête pour le matériel transporté aux armées, ils (Posthumius et ses associés), avaient supposé des naufrages qui n'avaient pas eu lieu, et ceux qui étaient réels avaient eu la fraude et non le hasard pour cause. Ils chargeaient de quelques marchandises de nulle valeur de vieux bâtiments, les faisaient couler bas en tenant prêtes des barques pour sauver l'équipage, puis venaient affirmer que les marchandises perdues étaient considérables ». Le préteur M. Atilius ouvrit une instruction, le Sénat n'osa pousser l'affaire pour ne pas irriter le monde des fournisseurs militaires. Les deux tribuns Sp. et L. Carvilius citèrent Posthumius devant les tribus, requérant une amende de 200.000 as. Le tribun Casca, défenseur des accusés, n'osa interposer son veto, mais les publicains empêchèrent le vote par la violence. Le Sénat se borna à déclarer l'acte « d'un dangereux exemple ». Mais le peuple, convoqué à nouveau, décida que « si M. Posthumius ne se présentait pas avant les calendes de mai, s'il ne répondait pas ce jour-là ou ne présentait pas d'excuse valable, il serait exilé, ses biens confisqués, et qu'on lui interdirait l'eau et le feu ». La plupart des coupables s'exilèrent. Mais, dans d'autres circonstances, les publicains furent plus hardis. En 180 ils réussirent, grâce au concours de Flamininus, à faire casser les baux

1. Pol., VI, 17, § 3-4.
2. Cf. ci-dessus, p. 374. T. Live, XXXV, 6-7.
3. T. Live, XXV, 3 sqq. Il va sans dire que les détails du récit ne sont pas sûrs, mais il n'y a aucune raison d'en contester le fond — que l'amour du paradoxe.

censoriaux [1]. En 169, nous avons dit qu'ils faillirent faire exiler deux censeurs, protégés par le Sénat. Peu après, l'attribution de places à part au théâtre fut la reconnaissance officielle de la transformation de la première classe servienne en « ordre équestre » [2].

Cet ordre ne pouvait qu'être entreprenant en matière de politique extérieure. Les fournitures militaires passaient désormais au second plan. Il s'agissait de multiplier les provinces tributaires. Et, derrière la ferme des impôts, les chevaliers romains entrevoyaient autre chose. Les municipalités et les simples contribuables seraient forcés de s'adresser à eux plus d'une fois pour avoir de l'argent romain liquide, et le taux, en Orient, était encore couramment de 10 ou 12 %, — double du taux de la place de Rome [3]. Enfin, l'esclavage pour dettes n'était pas inconnu hors de la cité romaine, et les profits de la traite s'annonçaient fructueux, alors que les grands propriétaires italiens avaient besoin d'esclaves pour remplacer les paysans déracinés. Tout cela, on ne pouvait encore que l'entrevoir, mais déjà une sourde pression poussait le Sénat dans la voie des annexions.

Elle est difficile à constater, puisque tout se passait dans le secret des conseils d'administration. Et il ne faut pas l'exagérer : le Sénat savait très bien y résister, puisqu'en 167 il refusa de confisquer les mines de Macédoine [4]. Tant que l'ordre sénatorial tint le pouvoir judiciaire, il garda les rênes en main. Mais enfin, les faits qui attestent les appétits et l'influence croissante des gens d'argent sont trop nombreux pour ne pas être significatifs. Dès 167, ils avaient voulu anéantir Rhodes en faisant porter, pour la première fois, la question de guerre ou de paix devant le peuple, sans consultation du Sénat, et Caton seul avait sauvé la ville alliée — on a vu à quel prix [5]. Les mêmes hommes avaient été sans doute l'âme des intrigues ourdies contre Pergame. Le Sénat avait accablé d'avanies Eumène, en comblant d'aménités son frère : il voulait semer la division dans la famille royale, et ruiner la monarchie opulente dont il se reprochait déjà la grandeur. Eumène sauva la situation par sa patience : mais on savait maintenant que déjà les chevaliers romains guettaient le royaume de Pergame [6]. Dix ou quinze ans plus tard, les razzias d'esclaves opérées par les préteurs Galba et Lucullus en Espagne, razzias qui réveillèrent, après vingt-cinq ans, la terrible

1. T. Live, XXXIX, 44.
2. Botsford, *The Rom. Ass.*, p. 357, 429.
3. Cf. ci-dessus, p. 199. Ziebarth, *Aus d. griech. Schulwesen*, 2e éd., p. 16. Sur l'esclavage pour dettes, Dict. Saglio-Pottier, s. v. *Servus*. Diod., I, 79.
4. T. Live, XLV, 18.
5. T. Live, XLV, 21, 25.
6. Pol., XXX, 1, 2, 3, 19, 28, 30 ; XXXI, 6 ; XXXII, 3 (cf. Diod., XXXI, 28). L'avènement d'Attale II (159) a découragé ces velléités.

guerre espagnole, trahissent l'influence de nos hommes[1]. Quand fut annoncée la découverte de gisements d'or au Norique, les Italiens s'y précipitèrent : ils furent d'abord repoussés par les indigènes, mais dès lors ils ne perdirent plus de vue ce district[2]. Enfin, les hommes d'argent allaient obtenir, en une même année (146), l'exécution de Carthage et de Corinthe.

II

Nous avons vu de quelle série d'empiètements Carthage, depuis la fuite d'Hannibal, avait été victime du fait de Masinissa. Le prurit d'usurpation fut calmé un moment, quand menaça la guerre de Persée, mais pour reprendre après Pydna : vers 161, Masinissa enleva les Empories, la plus productive des douanes puniques, et le Sénat romain lui donna encore raison[3]. Il ne lui restait plus guère qu'à mettre la main sur les villes puniques, et avant tout sur Carthage même, où déjà ses amis, ses petits-fils même, arrivaient aux charges. Mais la grande majorité des Phéniciens n'étaient pas encore résignés au rôle de sujets numides. Carthage possédait encore les deux tiers de la Tunisie actuelle. Elle allait acquitter le dernier terme de l'indemnité romaine (151)[4]. Elle mobilisa toute la jeunesse libyenne, 50.000 hommes, avec quelques Numides et même des Maures. Quand Masinissa réclama l'extradition de quelques petits princes numides qu'il considérait comme des vassaux fugitifs (entre autres d'un descendant de Syphax et de Vermina, que les Grecs appellent Arcobarzanès[5]), il rencontra devant lui la dernière armée punique. Il fut vainqueur, et son fils Gulussa acheva de disperser ces forces. Mais alors Rome se jeta à la traverse.

La guerre que venait de soutenir Carthage était une violation flagrante du traité de 201. Les Carthaginois envoyèrent immédiatement des ambassadeurs offrir toutes les satisfactions, jusqu'à la *deditio* complète : mais Utique, la seconde des villes phéniciennes, les

1. T. Live, XLVII, XLIX, *ep.* App., *Iber.*, 45, 49-61. La guerre celtibérienne avait déjà commencé, mais elle se trouva compliquée d'une guerre lusitanienne. On sait que l'indignation soulevée par les forfaits de Galba a provoqué le dernier discours de Caton (Plut., *Caton l'Anc.*, 15).

2. Pol., XXXIV, 10. Wissowa, *Realencycl.*, art. *Gold*, p. 1564.

3. Cf. ci-dessus, p. 323. Pol., XXXI, 21. Il n'est pas impossible que Masinissa eût déjà jeté les yeux sur les Empories, mais la dernière contestation ne fut pas longue, puisque les revenus du temps qu'elle dura ne furent évalués qu'à 500 talents, alors que le pays en rapportait 360 par an.

4. Cf. ci-dessus, p. 322.

5. T. Live, *ep.* XLVIII. M. Kahrstedt (*Gesch. d. Karth.*, III, p. 639) expulse de l'histoire Arcobarzanès et fait du banissement des partisans de Masinissa par les Carthaginois la cause de la guerre : il admet cependant à l'existence les chefs numides qui parurent dans l'armée punique.

avait précédés, et ôtait ainsi à leur soumission une grande partie de sa valeur [1]. Au reste, le parti du Sénat était pris : il y avait dans l'assemblée trop d'hommes encore qui avaient vécu les jours terribles de la seconde guerre punique. Caton avait alors plus de quatre-vingts ans, il était devenu incapable de se rendre compte du changement complet de la situation mondiale ; ayant été à Carthage, et l'ayant vue encore active et riche, il la jugeait toujours en état de vomir sur l'Italie un second Hannibal. A la veille de mourir, il obtint la ruine de la grande ville qui restait encore un des centres du commerce méditerranéen, l'intermédiaire obligé entre le monde grec et la Numidie grandissante, et d'où venait de sortir le philosophe Clitomaque [2]. Les deux consuls de 149, Censorinus et Manilius, se préparèrent à partir avec quatre légions au complet.

Les Carthaginois, ayant obtenu l'assurance qu'on n'en voulait ni à leur autonomie, ni à leur territoire, ni à leurs biens, n'osaient pas encore comprendre, et voulaient se persuader qu'ils détourneraient le coup à force de concessions. On leur dit d'envoyer 300 enfants des meilleures familles à Lilybée, où arrivaient les consuls : les 300 enfants partirent, au milieu des imprécations de leurs parents, destinés pourtant à un sort bien plus cruel que le leur [3]. La guerre parut évitée :

« Il était arrivé dans le Péloponnèse, dit Polybe, une lettre de Manilius pour les Achéens, leur signifiant qu'ils feraient bien d'envoyer en toute diligence Polybe de Mégalopolis à Lilbyée, où l'on avait besoin de lui pour des raisons politiques. Les Achéens décidèrent de se conformer à la lettre du consul. Pour moi, jugeant qu'il était avantageux, pour beaucoup de raisons, de satisfaire les Romains, je m'embarquai, toutes affaires cessantes, et partis au début de la bonne saison [printemps 149]. Arrivé à Corcyre, j'y trouvai une lettre des consuls, qui venait de parvenir aux Corcyréens, et qui portait que les otages avaient été livrés par les Carthaginois, lesquels se montraient disposés à céder sur tous les points. J'estimai que, la guerre étant évitée, on n'avait plus besoin de moi, et je repris la mer pour retourner dans le Péloponnèse ».

Mais les consuls passèrent à Utique. On demanda ce qu'ils voulaient encore. Ils réclamèrent les armes : on leur livra 200.000 traits, 2.000 catapultes. Et alors Manilius laissa tomber le mot attendu dans l'angoisse : il fallait que les Carthaginois abandonnassent leur ville et allassent habiter à quatre lieues de la mer. Ce qu'on avait promis de respecter, c'était la cité, non la ville, *civita-*

1. Pol., XXXVI, 3. Ici nous retrouvons Polybe, et la suite des événements devient plus claire. Le seul récit suivi reste celui d'Appien (*Libykè*) : celui de Dion-Zonaras est annalistique.
2. Cf. ci-dessus, p. 171.
3. Pol., XXXVI, 4

tem, non urbem[1]. — Le désespoir s'empara alors de cette population de cent mille âmes : plutôt que d'abandonner les lieux où ils avaient vécu, pour aller traîner au milieu des Libyens si longtemps méprisés une existence humiliée, les Sémites préférèrent mourir en tuant des Romains. Les Italiens établis à Carthage furent massacrés[2]. Pendant qu'on gagnait un mois en amusant les consuls surpris par de feintes négociations, on fabriqua en hâte les armes nécessaires ; les femmes auraient donné leurs cheveux pour faire les cordes des machines (?). On se mit en relations avec Hasdrubal, qui commandait à Néphéris (dans le Zaghouan) le corps destiné à tenir tête aux Numides[3]. Les consuls furent repoussés avec perte, devant Carthage et devant Néphéris.

Le vieux Masinissa voyait, lui aussi, crouler le rêve de sa vie. Il se retira à Cirta et y termina sombrement sa longue vie (quatre-vingt-dix ans). Scipion Émilien, qui était tribun militaire dans l'armée, se transporta à Cirta pour partager le royaume entre les trois fils de Masinissa, Micipsa, Gulussa, et Manastabal (149-8)[4]. Là aussi, la politique romaine prenait ses précautions.

La campagne de 148, conduite par le consul Pison, n'amena aucune solution. Les Romains virent cependant les villes de la côte, Hadrumète, Leptis, Acholla, Theudalis, et Usilla, se rallier à eux[5]. Mais Carthage et Néphéris tenaient encore quand Scipion Émilien, nommé consul avant l'âge, vint prendre le commandement.

Il poussa aussitôt avec énergie le siège de la capitale. Elle était à peu près cernée du côté de la terre, et les Romains s'étaient même glissés dans le faubourg de Mégara. Mais, par mer, les Carthaginois communiquaient toujours avec Néphéris : ils envoyaient même des émissaires en Macédoine et en Grèce[6]. La flotte romaine ne suffisait pas à les bloquer. Scipion barra l'entrée de leur port par une digue. Mais ils creusèrent une entrée latérale, et un jour les Romains virent une flotte de cinquante trières déboucher inopinément devant eux. La bataille navale qui suivit fut disputée, mais refoula les Carthaginois dans leur port, où les Romains pénétrèrent à leur suite[7]. Hasdrubal, revenu de Néphéris pour prendre le commandement à Carthage, commença à concentrer la défense vers la Byrsa. Polybe, qui était là, nous a raconté l'entrevue qu'il eut avec Gulussa, lequel avait

1. Cf. Diod., XXXII, 6. App., 75 sqq.
2. Pol., XXXVI, 7.
3. La condamnation d'Hasdrubal avait été la première concession faite à Rome (App., 74); mais il s'était maintenu (80), et maintenant agissait d'accord avec le gouvernement (97). Sur Néphéris, Veith (Kromayer, *Ant. Schlachtfelder*, III, 2, p. 705 sqq.).
4. Pol., XXXVI, 16.
5. *Corp. Inscr. Latin.*, I, p. 84. La récompense octroyée à ces villes prouve qu'elles n'ont pas attendu le dernier moment pour abandonner Carthage.
6. App., *Lib.*, 111.
7. App., 121.

amené son contingent à l'armée romaine (automne 147) [1] : « Il se porta à vingt pieds de ses gardes, et, placé derrière un retranchement, fit signe au roi de venir vers lui, tandis que l'étiquette exigeait le contraire. Gulussa, avec la simplicité des Numides, s'avança seul », et lui demanda ce qu'il voulait. « Je désire, dit Hasdrubal, que tu interviennes auprès de Scipion, et que tu lui promettes entière obéissance. Mais épargnez cette malheureuse ville. » Gulussa lui fit sentir que cette prière, qui n'avait pu être exaucée au début, avait moins de chance encore d'être écoutée alors que Carthage était déjà à moitié prise. Hasdrubal répondit « qu'il comptait sur le secours de ses alliés (il n'avait pas encore appris la défaite des Maures) [2], que les troupes qui étaient en campagne étaient intactes, que les Carthaginois avaient confiance en eux-mêmes ». On convint de se revoir dans trois jours. Gulussa vint parler à Scipion, lui représenta que l'élection des consuls approchait et que, l'hiver achevé, un successeur viendrait peut-être lui disputer l'honneur de finir la guerre. Scipion fit offrir à Hasdrubal la vie pour lui, les siens, et dix familles de ses amis, avec permission d'emporter dix talents et des esclaves. Hasdrubal, quand Gulussa lui porta les propositions de Scipion, « se frappant à plusieurs reprises la cuisse et prenant à témoin les dieux et la fortune, répondit que jamais ne viendrait le jour où Hasdrubal verrait la lumière et Carthage incendiée. » « Il avait l'air d'un bœuf gras », dit Polybe, tandis que ses compatriotes mouraient comme des mouches.

Au début de l'hiver (147-6), Scipion se porta contre Néphéris et réussit à forcer cette position : 80.000 Libyens, qui restaient encore récalcitrants, se soumirent alors [3]. Et bientôt commença le dernier assaut contre Carthage, dirigé du port sur Byrsa. Les Romains s'avançaient à travers les hautes maisons, et les brûlaient à mesure qu'elles étaient prises : on retrouvait sous les décombres des morts de tout âge et de tout sexe, étouffés, morts de faim, calcinés. Scipion ne dormit pas pendant les sept jours et sept nuits que dura l'épouvantable besogne. Réfugiés en haut de la Byrsa, autour du temple d'Eshmoûn, les déserteurs italiens qui n'avaient pas de quartier à attendre terrorisaient le reste de la population. A la fin, Hasdrubal vint demander la vie, mais sa famille s'abîma dans les flammes allumées par les déserteurs. Les autres survivants sortirent enfin : Polybe, qui assista au sinistre défilé, compta environ 50.000 têtes, destinées au marché d'esclaves [4]. Puis Scipion fit passer la charrue

1. Pol., XXXVIII, 7-8. Les indications chronologiques de ce passage précisent la date du remplacement des consuls, et, de proche en proche, toute la chronologie.

2. Pol, XXXVIII, 7, 59. Nous manquons de détails sur ce fait intéressant. Cf. pourtant App., 111.

3. App., 126. Veith (Kromayer, III, 2, p. 712, 716).

4. Pol., XXXVIII, 19 sqq. Cf. Kahrstedt, *Gesch. der Karth.*, III, p. 660 sqq.

sur l'emplacement où avait, pendant sept cents ans, trôné Carthage.

Le territoire resté aux Carthaginois jusqu'en 149 devint province romaine [1]. Les villes d'Utique, d'Hadrumète, de Leptis, d'Acholla, d'Usilla, de Theudalis, se le partagèrent presque en entier, avec obligation de payer tribut. Les traitants romains s'établirent à Utique [2]. Les rois numides gardèrent ce qu'ils avaient acquis. La pénétration de l'élément punique se poursuivit chez eux comme auparavant : quant aux Italiens qui commencèrent à se montrer à Cirta [3], ils ne firent guère connaître aux cultivateurs numides que l'usure.

III

Les nouvelles de l'Espagne et surtout celles de Carthage s'étaient répandues en Macédoine et en Grèce, y semant l'agitation.

La Macédoine avait dû à la « liberté » octroyée par Rome une recrudescence d'invasions barbares, et une série de dissensions intestines : vers 165, le sénat de Phakos avait été massacré ; vers 151, on avait demandé l'arbitrage de Scipion Émilien, alors appelé ailleurs [4]. Le dégoût du nouveau régime était si profond, et l'attachement à l'ancienne dynastie resté si vivace, que, lorsqu'un nommé Andriskos, arrivé d'Orient où il avait déjà connu les aventures, se donna comme fils de Persée, il ne rencontra qu'une faible résistance [5]. Les Romains envoyèrent une première armée qui fut battue. Ce n'est qu'en 148 que le préteur Métellus vint à bout du « Pseudo-philippe ». Cette fois, la Macédoine fut annexée (elle ne reçut son statut définitif qu'après un dernier mouvement, en 142) [6]. Elle avait des forêts, des mines (au Pangée), des salines : les Romains firent paver la voie qui, de Thessalonique, allait à Apollonie, sur l'Adriatique [7]. En revanche, ils se trouvèrent chargés de la lutte contre les Barbares du Nord. Et le proconsul de Macédoine eut à surveiller « l'Achaïe », c'est-à-dire la Grèce.

En Grèce, on a vu quelle ère nouvelle avait ouverte la guerre de Persée. Il fallut des années pour que disparussent les hommes qui s'étaient faits les flagorneurs et les espions de Rome. En 151, le Sénat crut le calme suffisamment rétabli pour pouvoir renvoyer les dépor-

1. Malte était romaine depuis 207 (Mayr, *Die Insel Malta*, 1909, p. 95-6).
2. Cf. Girard, *Textes de dr. rom.*, 7, l. 81, etc.
3. Se rappeler le massacre de Jugurtha : Sall., *Jug.*, 26. Cf. cependant Bloch, *Bibl. Fac. L. Paris*, XXV, p. 42-3.
4. Pol., XXXI, 17 ; XXXV, 4.
5. Pol., XXXVI, 9, 17 ; XXXVII.
6. T. Live, *per.* 49, 50. Pol., XXXVIII, 12, 13. L'ère de la Macédoine remonte à 148 (Colin, *Rome et la Grèce*, p. 639 n.).
7. Pol., *ap.* Strab., VII, vii, 4.

tés achéens survivants [1]. Mais presque aussitôt arrivèrent les nouvelles d'Espagne et de Carthage. Puis, une nouvelle complication surgit. Athènes, exceptionnellement favorisée par Rome, s'était appropriée vers 155 la ville béotienne d'Orope. Renvoyée par le Sénat à des arbitres péloponnésiens, celle-ci acheta la sentence [2], mais le pot-de-vin devint, entre les larrons, l'occasion d'une dispute. L'un d'eux, Ménalkidas, pour faire pièce aux autres, réveilla à Sparte, sa patrie, la vieille querelle contre la ligue achéenne. Les commissaires envoyés par le Sénat, assourdis par tout ce bruit, crurent trancher le débat en rendant la « liberté » à Sparte, à Argos, à Orchomène [3]. Mais ce fut le signal d'un violent soulèvement dans l'assemblée achéenne (automne 147) : les Romains furent insultés et menacés. Le dernier délire commença.

Le stratège achéen Kritolaos, en multipliant les taxes arbitraires, en affranchissant les esclaves, en agitant les petites ligues de la Grèce centrale, parvint à mettre sur pied, dans ce pays dépeuplé, une cohue de 50.000 hommes [4]. Au début de 146, le proconsul Métellus, descendu de Macédoine, dispersa tout ce monde à Scarphée. Les Achéens s'obstinèrent, pour leur malheur : en ce moment, Métellus était relevé par le consul Mummius, rude soldat, qui n'était pas particulièrement méchant, mais restait profondément étranger au snobisme philhellène de la noblesse romaine [5]. Il dispersa les dernières forces achéennes à Leucopétra, et pénétra dans Corinthe. Le Sénat, résolu à terroriser les Grecs, n'eut pas de peine à écouter les traitants d'Italie qui réclamaient la destruction de cette ville. Dans la désolation générale, Corinthe était restée une ville riche : d'admirables chefs-d'œuvre ornaient ses rues et ses places [6]. Pendant des jours et des jours, les paysans d'Italie se vautrèrent dans ces merveilles. Cependant une commission parcourait la Grèce, et acheva son travail au début de 145 [7]. Toutes les ligues furent dissoutes, les cités qui avaient pris part aux dernières convulsions isolées, avec interdiction de mariages et d'achats de terres d'une ville à l'autre, enfin le tout remis à des gouvernements censitaires. Polybe, qui

1. Cf. ci-dessus, p. 357. Pol., XXXV, 6; XXXVI, 11 sqq.

2. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 324 sqq. Paus., VII, 12. Le récit de Pausanias est le seul suivi, mais la source est mauvaise : heureusement, nous avons les fragments de Polybe d'où est tiré le résumé de Pausanias.

3. Paus., VII, 14 (la chronologie est établie par la suite des stratèges, qui entraient en charge à l'automne : cf. p. 311 n.).

4. Paus., VII, 15. 12.000 esclaves affranchis : Pol., XXXVIII, 15-16. IG, IV, 894.

5. M. Colin, *Rome et la Grèce*, p. 634, discute ce point.

6. Beaucoup furent emportés à Pergame par Philopœmen, qui commandait le contingent pergaménien dans l'armée de Mummius (Paus., VII, 16).

7. Pol., XXXIX, 3 sqq., 8. Sur la discussion relative à la réduction de la Grèce en province, cf. en dernier lieu Colin, *op. cit.*, p. 656. Quoique Pausanias ne parle que du *commercium*, j'ai joint le *connubium* à cause de l'analogie avec la Macédoine.

était revenu en hâte de Carthage, obtint bientôt des Romains la levée de la mesure relative aux mariages et aux achats de terre.

Le proconsul de Macédoine était chargé d'une surveillance générale sur le pays, mais le Sénat avait laissé subsister la vieille amphictyonie delphique, et la vit sans déplaisir assumer le rôle de représentation de la Grèce. Les amphictyons ont même pu prendre, vers la fin du siècle, une mesure économique d'intérêt général, le cours forcé de la monnaie attique [1] :

« Tous les Grecs, dit le décret, accepteront le tétradrachme attique pour 4 dr. d'argent. Si un individu domicilié dans une des cités, qu'il soit citoyen, métèque ou esclave, homme ou femme, n'accepte pas ou ne donne pas cette pièce au cours susdit, esclave il sera fouetté par les magistrats, libre il paiera 200 dr... Si les magistrats des cités ou des fêtes nationales ne prêtent pas leur concours à ceux qui leur amèneront les délinquants, ils pourront être traduits devant les amphictyons... Une copie du présent décret sera rapporté par chaque hiéromnémon dans sa patrie... Le texte en sera gravé à Delphes sur le Trésor des Athéniens, dans le sanctuaire, ainsi qu'à Athènes dans l'Acropole... »

Athènes avait échappé à la crise de 146 comme à celle de 168 : les députés romains menacés y avaient trouvé refuge [2]. Elle vit néanmoins sa situation et celle de sa possession principale, Délos, changées profondément par la ruine de Corinthe.

IV

Délos est située au centre des Cyclades : du haut du mont Kynthos (113 m.), on les voit presque toutes. De là l'importance de l'île dès le début de l'histoire grecque, les panégyries des Ioniens, le choix de l'île comme capitale de la confédération attique, puis comme centre de la confédération ptolémaïque : même la courte suprématie des Antigonides y avait laissé des traces, et le portique de Philippe s'était élevé vers 200 en face du port. Les Italiens connaissaient l'île dès le IIIe siècle : la flotte romaine y stationna dans la guerre contre Antiochus. Mais, encore en 167, les Romains n'auraient su qu'en faire : ils la donnèrent à Athènes pour la récompenser de sa bonne attitude dans la guerre de Persée. Ils n'imposèrent qu'une restriction : Délos serait un port franc, c'est-à-dire qu'on n'y prélèverait aucun droit de douane à l'entrée ni à la sortie [3]. Tout de suite les

1. Cf. Th. Reinach, *Mém. Acad. I. et BL.*, XXXVIII, 2, p. 357 sqq.
2. Cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 367.
3. Pol., XXX, 20 ; XXX, 31 ; Strab., X, v, 2-4. Cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 346 sqq. Sur les restrictions apportées à la souveraineté d'Athènes, cf. sé-

Athéniens, qui avaient expulsé les Déliens et occupé les logis, profitèrent du changement : nous voyons le loyer des maisons et des jardins tripler rapidement. C'est que les marchands d'Orient, qui avaient jusqu'alors stoppé à Rhodes, se portaient maintenant en masse vers l'île d'Apollon : la chute de la douane et des finances rhodiennes fut foudroyante. De là, le courant commercial se dirigeait vers le Pirée, qui connut alors un regain de vie, mais surtout vers Corinthe : la destruction de la ville achéenne en 146, coïncidant avec celle de Carthage, concentra le mouvement vers les côtes d'Italie. Là, Pouzzoles avait été fondée, on l'a vu, dès 214 ; elle était devenue colonie latine en 194[1]. Le déclin total de Tarente, le déclin partiel de Syracuse assurèrent son essor : le port était plus proche de l'Orient et bien meilleur que celui d'Ostie. Dès 125, le poète Lucilius appelait la ville « une petite Délos » [2].

La colonie italienne se renforça sensiblement à Délos par la catastrophe de 146 : tout un quartier, à l'Est de la ville, fut bâti pour elle. Elle était subordonnée aux autorités athéniennes. Mais, vers 135, de sourds mouvements se propagèrent dans la masse des esclaves. L'insurrection commença sur les *latifundia* de Sicile, où un préteur romain fut battu, et où il fallut envoyer des consuls. Elle se répercuta dans le Latium comme dans les mines du Laurion. Enfin, elle eut son contre-coup à Délos : il fallut mobiliser tous les habitants libres pour la réprimer [3]. C'est à cette occasion que toutes les petites communautés qui avaient été juxtaposées dans l'île se fondirent en une κατοικία unique, qui resta officiellement sous le contrôle de l'épimélète athénien, mais où, en réalité, les Italiens furent prépondérants.

Ces Italiens n'appartenaient pas au monde des chevaliers romains : c'étaient des agents des chevaliers, très souvent des affranchis. Ils ne négligeaient pas les petits profits du commerce et de la banque. Mais ils apportaient surtout de l'argent italien et achetaient des esclaves pour l'Italie ; 50.000, dit-on, furent vendus en un jour sur le marché de la ville : « Le temps de dire : entre au port, accoste, débarque, — tout est vendu » [4]. Les trafiquants italiens avaient donc là un poste avancé excellent, d'où ils guettaient la riche proie pergaménienne : mais Délos n'a pris tout son essor que quand l'usure et la traite italiennes se furent abattues sur l'Asie-Mineure.

natusc. de Délos (Cuq, *Mém. I. BL.*, 39, p. 139; pas de 166 : T. Live, XLV, 44; Roussel, *Bull. Corr. hell.*, 1913, p. 319 sqq.).

1. T. Live, XXXII, 7 (cf. *Corp. Inscr. Latin.*, X, 1781).
2. Lucilius, III, 18 (éd. L. Müller). Sur Pouzzoles, Ch. Dubois, *Pouzzoles*, éd. 1907, p. 25, 70, etc.
3. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 378 sqq. Sur les prêtres de Sérapis, cf. Brilliant, *Les secrét. athén.*, p. 74.
4. Strab., XIV, v, 2. Sur les Italiens de Délos, cf. Hatzfeld, *Bull. Corresp. hellén.*, 1912, p. 104, 117, etc.

CHAPITRE II

La conquête romaine et le parti démocratique (133-121).

Le tribunat de la plèbe.
I. Guerre celtibérienne. — Viriathe. — Numance. — Les Cantabres. — Le service militaire en Espagne. — Protestations constantes des tribuns. — La décroissance de la classe paysanne : guerre servile (134).
II. Tibérius Gracchus tribun (134-3). — Loi agraire. — Déposition d'Octavius. — Mort de Tibérius (133). — Commission agraire, mort de Scipion Émilien (129). — Effet pratique de la loi.
III. Esprit nouveau : le Sénat; le corps des citoyens; les Latins; Frégelles; condamnations de gouverneurs de provinces. — Conquêtes nouvelles. — Attale II, sa politique extérieure; le testament d'Attale III (133); Aristonic; règlement provisoire d'Aquillius. — Les Romains en Gaule, Narbonne.
IV. Caïus Gracchus tribun (123). — Mépris affiché pour le Sénat. — La loi judiciaire. — Loi frumentaire. — Italiens. — La province d'Asie. — Les colonies semproniennes. — Livius Drusus. — Mort de Caïus (121). — Le Sénat et les chevaliers; règlement de la question agraire (112-1); le cens. — Narbonne (118). — Les sociétés de publicains.
V. L'esclavage rural; la piraterie. — Rhodes et la Crète; disparition de la police maritime. — Repaires spéciaux. — Efforts partiels des Romains. — Le problème du gouvernement du monde.

La tendance à l'exploitation du monde civilisé s'était donc déjà accentuée vingt ou vingt-cinq ans après Pydna. Elle allait s'accentuer encore et se compliquer par l'intervention d'un élément que Rome ne connaissait plus depuis un siècle et demi : un parti démocratique. On a vu comment le tribunat de la plèbe, magistrature révolutionnaire à l'origine, s'était inséré dans la constitution romaine et était même devenu un instrument du gouvernement sénatorial : divers symptômes (par exemple le plébiscite qui en 139 prescrivit

---

Ed. Meyer, *Kleine Schriften*, Halle, 1910, p. 381 sqq. — Cardinali, *Studi Graccani*, 1912. — Chapot, *La province proc. d'Asie*, 1904 ; Foucart, *La formation de la prov. d'Asie*, 1903.

Inscriptions de Pergame. — Loi Acilia; loi Thoria (Girard, *Textes*). — Lucilius (éd. Müller); cf. Cichorius, *Unters. z. Lucil.*, 1908. — Diodore, XXXIII sqq. — T. Live, *per.* — Plutarque, *Tib. et C. Gracchus*. — Appien, *Iberica ; Guerres civiles*, I. — Kornemann, *L'abrégé de T. Live* (*Klio*, Beih. II, 1904). Cf. Klotz, *Hermes*, 1913, p. 542.

le scrutin secret pour les élections [1]) indiquaient que cet état de choses allait changer. Mais l'événement décisif à cet égard fut la guerre d'Espagne.

I

L'Espagne, on l'a vû, avait été organisée en deux provinces dès le lendemain de la guerre d'Hannibal, et, après plusieurs campagnes, enfin pacifiée par Tibérius Sempronius Gracchus (178). La côte orientale et méridionale appartenait aux Romains, avec les mines d'argent qui constituaient le principal bénéfice de la conquête. Les relations avec les peuples de l'Ouest avaient été réglées sur un pied satisfaisant, et le calme avait subsisté longtemps. Vers 154, les troubles recommencèrent et furent aggravés par le proconsul Lucullus (consul 151) et le préteur Galba, qui trompèrent des populations entières par de fausses capitulations, et, par masses, les massacrèrent ou les vendirent [2]. La guerre au couteau était engagée au moment où les Romains abattirent Carthage et Corinthe.

Dans la province ultérieure, le principal adversaire fut le peuple lusitanien (Portugal). Un pâtre, Viriathe, échappé au guet-apens de Lucullus, se mit à la tête de la résistance et acquit bientôt une autorité immense. Des consuls furent défaits, et l'un d'eux signa un traité où il était dit « qu'il y aurait paix perpétuelle entre le peuple romain et Viriathe » ! Le Sénat refusa de ratifier la honteuse convention, et en 139 le chef lusitanien fut assassiné par quelques-uns des siens, que le proconsul Cépion (consul 141) désavoua bruyamment [3]. La résistance lusitanienne tomba peu à peu ; le proconsul Décimus Junius Brutus (consul 136) franchit le fleuve de l'Oubli (Minho), et montra à ses légions le soleil se couchant dans les mers mystérieuses de l'Occident [4]. Une nouvelle colonie latine, Cordoue, avait été fondée au cours de ces luttes ; certaines populations indigènes de l'intérieur furent transplantées à Valence sur la côte [5].

Dans l'Espagne citérieure, la résistance s'était concentrée chez les peuplades celtibériennes situées aux sources du Douro et de l'Èbre, en particulier chez les Arévaques de Numance. Là aussi, les campagnes se prolongèrent, au grand dam de l'honneur romain. Finalement, le proconsul Mancinus (consul 136) fut cerné dans un défilé et mit bas les armes avec toutes ses troupes. Les Espagnols ne relâ-

1. T. Liv., *ep.* 53 (éd. Rossbach, p. 143).
2. Flor., II, 17. T. Live, *ep.* 47, 48 (Oxyrh.). Sur le caractère ingrat de cette guerre, Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 512.
3. App., *Iber.*, 62-75. T. Live, *ep.* 55 (Oxyrh.).
4. Strab., III, III, 1, 4, 7.
5. Strab., III, II, 1 ; III, 5.

chèrent les Romains qu'à la considération du jeune Gracchus, fils de l'homme dont le souvenir s'était perpétué chez leurs vieillards, et moyennant un traité que le Sénat refusa de ratifier : il se crut quitte envers la foi jurée en livrant Mancinus aux Numantins, qui refusèrent de le recevoir [1]. Il fallut enfin renommer consul, malgré les lois, et envoyer contre cette bicoque espagnole, l'homme qui avait renversé la patrie d'Hannibal (134). Scipion Émilien se défiait à tel point de ses troupes qu'il enferma Numance d'une ligne de circonvallation de cinq kilomètres, et refusa aux assiégés tout combat rangé. Les 30.000 habitants cernés dans le nid d'aigle finirent par s'entretuer (133) [2].

Il ne resta plus d'indépendants, parmi les 4 ou 5 millions d'habitants de la péninsule, que les tribus de la côte nord (Cantabres et Astures), qui ne devaient céder aux armes romaines qu'un siècle plus tard [3].

Mais c'était la première fois, depuis les temps héroïques de la seconde guerre punique, qu'il avait fallu, pendant des années (vingt ans), tenir des armées en campagne été comme hiver. Deux légions dans chaque province, 20.000 Romains, avaient combattu en permanence. Dans ce laps de temps, il y avait eu, — sans parler des grands efforts de 149-146 —, d'autres guerres, contre les Salasses des Alpes, contre les Iapodes de Dalmatie, enfin la guerre servile de Sicile, où il avait fallu envoyer peu à peu deux légions [4]. Bref, 25 ou 30.000 citoyens avaient été en armes chaque année. Rome se refusait avec raison à faire porter le service de plus en plus lourdement sur les Latins et Italiens, pour lesquels 30.000 hommes ne représentaient guère que le dixième des forces disponibles [5] (au siège de Numance, on employa en outre des auxiliaires espagnols et numides). — Seulement, le cens, qui avait accusé, en 164, 337.000 citoyens mâles et adultes, n'en accusait plus que 318.000 : soit moins de 250.000 *juniores* (17-46 ans). Le service régulier étant de six campagnes, on ne pouvait compter que sur le $^1/_5$ de ce contingent, soit 40-50.000 hommes, moins les hommes disqualifiés par leur pauvreté [6]. Au IIIe siècle, ces derniers ne représentaient pas plus du tiers du contingent : mais il en était tout autrement maintenant, et, pour avoir les forces nécessaires, il fallait recourir à des levées, sinon illégales (on pouvait au besoin exiger vingt campagnes), au moins très anormales.

1. Plut., *Tib. Gracchus*, 5-7.

2. T. Live, *ep.* 57, 59. Numance a été retrouvée par M. Schulten (*Jahrbuch arch. Instit.*, 1908, 1911; *Numantia, Abhl. Gött.*, N. F., VIII, 4, 1905, p. 54-5).

3. Cf. p. 326. Strab., III, III, 4-8.

4. T. Live, *ep.* 48-59 (en partic. 53).

5. Cf. Plut., *Tib.*, 5; *Parall. av. Agis*, 3. Paus., VII, 16. Sur les auxiliaires numides, cf. Sall., *Jug.*, 7, 9.

6. Cf. *Rev. Philol.*, 1914, p. 76 sqq. Cf. Lucilius, éd. Müller, p. 67, où *aetas* ne désigne pas trente ans (*ibid.*, p. 238), mais les vingt ans exigibles.

Aussi les tribuns protestaient-ils. Dès le début de la guerre d'Espagne, on n'avait pas trouvé de volontaires pour servir comme tribuns militaires [1]. Après 146, on dut laisser libres tous les soldats qui avaient abattu Carthage et Corinthe [2]. En 140, les tribuns protestèrent contre une deuxième levée (dans la même année), et le consul Cépion menaça l'un d'eux de son épée. En 136, les tribuns firent traîner en prison les consuls, qui avaient fait vendre à l'encan des déserteurs de l'armée d'Espagne [3]. Bref, les incidents violents ne discontinuaient pas.

Les tribuns étaient exactement dans leur rôle en s'opposant aux abus d'autorité des consuls. Mais il devait arriver que l'un d'eux réfléchît sur la cause profonde du mal : la décroissance de la classe des paysans italiens, remplacés par des esclaves qui naturellement échappaient au service. Précisément alors, on l'a vu, la guerre de Sicile appelait l'attention sur le danger que recélaient ces troupeaux d'esclaves : le consul Rupilius ne vint à bout qu'en 132 du mouvement, qui s'était répercuté jusque dans le Latium [4]. L'idée d'une réforme sociale mûrissait.

II

Ce fut un membre de la haute aristocratie qui la lança. Tibérius Gracchus, dont nous évoquions tout à l'heure le souvenir, était mort vers 150 : sa femme Cornélie, fille de Scipion l'Africain, était restée veuve avec douze enfants. Une fille, Sempronia, avait épousé Scipion Émilien : les deux fils aînés étaient Tibérius, né vers 164, et Caïus, né vers 155 [5]. Ils furent élevés par cette mère orgueilleuse et ambitieuse, qui refusait la main d'un roi d'Égypte. Cœur chaud et tête molle, Tibérius, d'ailleurs, était né démocrate. Il servit d'abord en Afrique, puis devant Numance où nous avons vu son rôle; le triste état de l'armée romaine le frappa. En revenant, il passa par l'Étrurie, où la terre, d'un bout à l'autre, « résonnait sous les chaînes des esclaves agricoles ». Il résolut de remédier à ces maux : son beau-père Appius Claudius, son ami, le Grec Blosius de Cumes, l'y poussaient [6]. Quand il fut devenu tribun le 10 décembre (en

1. Pol., XXXV, 4-5. A la fin de la République, on n'exigea plus qu'une année de service pour l'éligibilité au tribunat militaire (Mommsen, *Dr. p.*, IV, p. 281).
2. App., *Iber.*, 65.
3. T. Live, *ep.* 54 (Oxyrhynchos : heureuse correction de M. Rossbach à le l. 184).
4. Sur cette guerre, Diod., XXXIV-V (cf. Carcopino, *Vierlelj. für Sozial u. Wirtschaftsg.*, 1905, p. 128 sqq.). Cf. p. 393.
5. Plut., *Tib.*, 1; *Caïus*, 1.
6. Plut., *Tib.*, 8 (d'après un discours de Caïus); 8, 9. Pour la date, cf. p. 479.

réalité novembre ou octobre) 134, Rome entendit parler de nouveau de la loi agraire.

Le domaine de l'État (*ager publicus*), minuscule au IVe siècle, s'était accru dans des proportions colossales par la conquête de l'Italie, puis à la suite de la guerre d'Hannibal. Au début, on l'appropriait volontiers : même au IIe siècle, une notable partie, on l'a vu, avait été employée à des fondations de colonies. Peu à peu pourtant, surtout quand le plébiscite de 219 eut forcé les sénateurs à porter toute leur attention sur la propriété foncière, les membres de l'aristocratie dirigeante commencèrent à envahir ces terres, soit par simple usurpation, soit par achat : le mouvement devint vertigineux quand les grandes guerres déracinèrent les voisins modestes qui les contenaient et les surveillaient. En 196 (?), une loi *Licinia*, interdisant à qui que ce soit d'occuper plus de 125 hectares de domaine, et d'y faire paître plus de 150 têtes de bétail, avait encore eu chance d'être appliquée : cinquante ans après, Lélius, l'ami des Scipions, reculait devant l'obligation de la faire revivre [1]. Aux dépens du domaine public s'étaient constitués de grands domaines, propriétés des sénateurs, loués souvent à des Latins ou Italiens, et cultivés par des esclaves. Tibérius Gracchus fit revivre la loi Licinia, avec des ménagements qui tenaient compte de l'état de fait, du nombre des enfants, des améliorations apportées à la culture, etc. Un seul article était franchement inconsidéré : celui qui interdisait la vente des terres avant que les limites du domaine public eussent été exactement reconnues. Non seulement les grands, qui avaient compté se débarrasser ainsi des terres sur lesquelles leurs droits étaient suspects, mais encore les Italiens ayant le *commercium*, qui avaient espéré les acheter, se trouvèrent inquiétés [2].

Le Sénat eut recours au moyen classique : il gagna un des collègues de Gracchus, Octavius, qui opposa son *veto*. Gracchus essaya d'abord des moyens légaux ; il suspendit le cours de la justice, apposa les scellés sur le Trésor, bref, opposa à son tour son *veto* à tous les actes d'administration. Puis il s'impatienta, et songea à faire déposer son collègue par les tribus. Octavius s'obstina et fut déposé : mais, quoi que pût dire Gracchus pour la défense de cet acte inouï, il s'était aliéné bien des partisans [3]. Sa loi passa, et il l'aggrava de

1. K. J. Neumann (Gercke et Norden, *Einl. in die Altert.*, III, p. 424). Cf. Plut., *Tib.*, 8. Sur l'étendue du domaine romain, cf. p. 373, et la carte de Beloch, *Der ital. Bund.*

2. App., *G. civ.*, 7, 21, 36 (contrad.) Les Italiens ayant le *commercium* sont en première ligne les Latins (Mommsen, *Dr. p.*, IV, p. 39-40), mais à cette époque il y en avait d'autres ; Ed. Meyer, *Kl. Schr.*, p. 405. D'ailleurs, il peut s'agir de fermiers. Reid, *The municip. of the Rom. Emp.*, p. 103 sqq.

3. Plut., *Tib.*, 10-13, 14-16. App., *G. civ*, 12-13, diffèrent. Il est probable que, si Gracchus n'a pas eu la patience d'attendre les élections tribunitiennes, c'est qu'il prévoyait un échec.

quelques mesures, réduisit les indemnités offertes ; il songea à gagner la plèbe urbaine par des distributions de blé, et, quand on annonça que le dernier roi de Pergame avait légué tous ses biens aux Romains, il proposa de les employer à cet usage [1].

Le Sénat avait résolu de mettre tout en œuvre pour empêcher sa réélection. Quand arrivèrent les élections (juillet 133), Gracchus crut donc devoir prendre des mesures de précaution qui fournirent à ses adversaires le prétexte cherché [2]. Les forces de police et les clients des grands vinrent aisément à bout de la plèbe, qui d'ailleurs soutenait mollement le tribun, et Gracchus fut tué. Plusieurs de ses partisans furent frappés de condamnations régulières.

La loi agraire subsistait. Mais il n'est pas besoin de dire que l'obligation de retrouver les limites de l'*ager publicus* sous des usurpations qui remontaient à cent ou tout au moins à cinquante ans était une tâche herculéenne. La besogne déjà n'avançait pas vite quand la commission de trois hommes, chargée de récupérer les terres usurpées pour les distribuer à des citoyens pauvres, était aux mains des Gracques. Ce fut bien pis quand Scipion Émilien, qui désapprouvait publiquement la loi, eut trouvé moyen de se faire attribuer l'enquête [3], et rendit le jugement des contestations aux tribunaux ordinaires. Son obstruction souleva une telle irritation qu'elle aboutit à un crime : un matin, le vainqueur de Carthage et de Numance fut trouvé mort dans son lit (129) [4]. De part et d'autre, on était entré dans la voie des violences.

La loi agraire de Tibérius Gracchus n'a pas été sans résultats. Le domaine quiritaire ne pouvait être à cette époque très inférieur à 50.000 k. c., dont la presque totalité en Italie : là-dessus, le domaine public avait peut-être la plus grosse part. Comme les lots à distribuer étaient de 7-8 hectares en Italie (50 hectares en Afrique) [5], on voit qu'on pouvait en distribuer beaucoup sans trancher trop dans le vif. Malheureusement, l'augmentation du nombre des citoyens de 131 à 125, qui fut de 76.000 hommes, ne permet aucune conclusion même indirecte sur l'augmentation du nombre des propriétaires fonciers [6].

1. Plut., *Tib.*, 14. Cf. p. 403.
2. Plut., *Tib.*, 14 sqq. App., *G. civ.*, 14, indique la date en parlant des moissons. La date de l'élection des tribuns tombait en juillet flavien, au moins au temps de Cicéron (Mommsen, *Dr. p.*, II, p. 250). On voit que le calendrier était alors à peu près en règle.
3. App., *G. civ.*, 18-20.
4. Sa mort postérieure aux féries latines (Cic., *De Rep.*, II, 9, 12), qui tombaient en mai flavien (*Dict. Saglio-Pottier*, s. v.) et en hiver.
5. Loi agr. de 111 (F. Girard, *Textes*, 7, l. 14, 60, etc.).
6. Nissen (*Ital. Landesk.*, II, p. 30, 113) avait voulu expliquer par la loi agraire l'augmentation du nombre des citoyens, parce qu'il ne rapportait les chiffres du cens qu'aux hommes qualifiés pour le service : mais cf. Beloch, *Klio* 1903, p. 471 sqq. ; Cardinali, *Studi gracc.*, p. 180 sqq.

III

La crise n'en avait pas moins porté au gouvernement romain le coup le plus sérieux qui l'eût atteint depuis longtemps : Polybe l'a senti avant de mourir [1].

Le Sénat avait été atteint dans son prestige. L'agitation continua contre lui. Le plébiscite Atinien [2], en forçant les censeurs à y inscrire tous les tribuns sortants, commença d'en altérer la composition. Et le scrutin secret, généralisé dans tous les votes des assemblées, fut une marque de défiance contre lui [3].

Le corps des citoyens a été porté, entre 131 et 125, de 318.000 membres à 394.000. Cette augmentation sans précédent tient sans doute à une grande « fournée » d'affranchis : les esclaves ramenés des grandes guerres qui avaient eu lieu aux environs de 146 ont fourni alors leur contingent [4]. En second lieu, elle tient à l'introduction d'un grand nombre de Latins.

Ceux-ci avaient eu de temps immémorial le droit de suffrage dans les assemblées romaines, quand ils étaient présents à Rome. On a vu qu'ils voulaient davantage, et essayaient constamment de se glisser dans la cité. Ces tentatives avaient été jusque-là repoussées rudement par les censeurs romains. Cette fois, la faction des Gracques, pour essayer d'atténuer la mauvaise impression causée par la loi agraire, voulait leur faire des avances : or, Q. Fulvius Flaccus, consul en 125, et C. Cassius Longinus, censeur la même année, appartenaient à cette faction [5]. On se montra donc très large dans l'examen des titres des citoyens. Un incident avait d'ailleurs montré jusqu'où les Latins étaient disposés à aller pour obtenir ce qu'ils voulaient : en 125, une des plus vieilles colonies latines, Frégelles, qui commandait la route de Rome à Capoue par l'intérieur, se souleva. Pour la première fois depuis Hannibal, il fallut employer les légions en Italie : Frégelles fut prise et rasée [6]. Mais l'agitation s'était propagée même parmi les Italiens.

Divers faits prouvent que les anciennes provinces n'avaient pas encore à se plaindre de leur condition. La Sicile vit étendre à son sol, par Rupilius, les partages de terres ordonnés par la loi agraire; le même gouverneur réglementa d'une façon très sage la compétence

1. Bury, *The anc. Greek hist.*, p. 208. Polybe a dû survivre longtemps à Scipion Émilien : il a connu la via Domitia (cf. p. 409).
2. Willems (*Le Sénat*, p. 231, 689 sqq.) le place après 123.
3. Cic., *Lois*, III, 16, 35.
4. Cf. le mot de Scipion Émilien : Vell., II, 4; Val. Max., VI, 2, 3.
5. Cf. App., *G. civ.*, 28. Val. Max., IX, 5, 1. Ils ont effacé la mesure proposée l'année précédente par Pennus (Cic., *Brutus*, 28, 109).
6. Cic., *Brut.*, 170. T. Live, *ep.* 60. Plut., *Caïus*, 3.

des tribunaux qui fonctionnaient dans l'île [1]. La Sardaigne refusait des fournitures supplémentaires au consul Orestès et les accordait librement à son questeur C. Gracchus [2]. Nous ne savons rien de la Cisalpine et de l'Illyricum, mais l'Espagne a vu faire quelques exemples sur les gouverneurs. L'Afrique avait été victime d'un fléau terrible, la peste. Dans Utique, ville de 30.000 âmes, on enleva un jour jusqu'à 1.500 cadavres. On prétendit qu'après la crise il ne restait que 200.000 habitants dans l'Afrique romaine et 800.000 dans le royaume de Micipsa [3]. Des mesures bienveillantes furent prises à l'endroit des populations éprouvées. Enfin, en Macédoine, un gouverneur coupable de légères exactions fut condamné sévèrement.

Cependant, l'impérialisme romain se développait naturellement. Des expéditions furent dirigées dans les Alpes et dans le Norique, pour l'acquisition des mines d'or. Les Baléares furent conquises par un Métellus [4]. Et surtout, la République acquit alors : en Orient, le royaume de Pergame, — en Occident, la Gaule Narbonnaise.

Le royaume de Pergame avait été, on se le rappelle, l'objet de velléités de conquête dès le lendemain de Pydna. Le roi Eumène II avait déjoué la manœuvre à force de patience, et son frère Attale II, qui lui succéda (159-139), eut le même souci que lui de ne pas « se brouiller avec la République ». Une lettre de lui au grand-prêtre de Pessinonte, son vassal galate, en fait foi :

« Le roi Attale au prêtre Attis... A notre retour dans Pergame, j'ai convoqué non seulement Athénée [son frère], Sosandre et Ménogénès, mais beaucoup d'autres amis, et je leur ai soumis la question que nous avions agitée à Apamée. J'ai exposé mon avis, on a beaucoup parlé, et d'abord tout le monde penchait de mon côté. Mais Chloros représenta avec force le parti romain, et déconseilla de rien faire sans l'assentiment de Rome. D'abord les autres passèrent à lui, puis, après avoir réfléchi plusieurs jours, ils revinrent à moi. Il semblait y avoir grand danger à ne pas s'inquiéter des Romains, vu le souvenir de leur mauvais vouloir et de leurs soupçons tenaces contre mon frère... On finit par décider qu'on enverrait à Rome soumettre l'objet du litige » [5]...

Attale a gouverné sagement son royaume, a encore embelli sa capitale (qui profita, comme nous le verrons, du déclin d'Alexandrie au point de vue intellectuel), et a laissé un royaume prospère de 4 ou 5 millions d'habitants, en relations actives, par Délos et Athè-

1. *Revue des Cours*, 1909-10, p. 652.

2. Plut., *Caïus*, 2.

3. T. Live, *ep.* 60. J'ai essayé d'interpréter les chiffres d'Orose, V, 11 (est-ce possible ?). Cf. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, I, p. 136-7 (pourquoi l'auteur parle-t-il de 80.000 morts ?)

4. T. Live, *ep.* 59-61. Nous retrouvons ici les Actes triomphaux, *Corp. Inscr. Latin.*, I, 2e éd., a. 117.

5. Michel, 45.

nes, avec l'Occident [1]. Il avait eu, au début (155), maille à partir avec Prusias II de Bithynie, mais une révolution substitua à celui-ci Nicomède III, qui fut d'humeur plus pacifique [2]. La Galatie mit encore le roi de Pergame en conflit avec Mithridate de Pont et Ariarathe de Cappadoce, et il fut heureux de la querelle dynastique qui paralysa ce dernier. Il intervint également, nous le verrons, dans les querelles syriennes [3]. Enfin, il eut à défendre Lysimachie contre les attaques des tribus thraces, parmi lesquelles un chef sauvage, Diégylis, s'était taillé une principauté assez forte : Diégylis ne fut battu que par son fils et successeur Attale III (139-134) [4].

Ce prince, surnommé Philométor, rompit avec les habitudes bourgeoises de la famille. Il vécut en despote fastueux et cruel, et mourut d'ailleurs prématurément. Sans enfants, il fit un testament qui instituait le peuple romain héritier de tous ses biens meubles et immeubles [5]. Eudème de Pergame apporta ce testament à Rome au moment même où Gracchus proposait ses lois (133) : on a vu que le tribun avait tout de suite cherché à tirer parti de l'argent. Le Sénat réduisit le royaume en province.

Mais l'opération n'alla pas sans luttes. On se souvient de l'histoire assez comique de 172, et de l'union momentanée d'Attale avec Stratonice : on prétendait que de cette union était né un fils, qu'Eumène aurait adopté, mais qu'Attale II aurait désavoué ensuite [6]. Ce bruit qui courait permit à un certain Aristonic de se poser en prétendant, et il n'hésita pas à provoquer une insurrection servile, corrélative de celles qui désolaient alors la Sicile et l'Attique [7]. Les rois Nicomède, Mithridate et Ariarathe intervinrent contre lui : le dernier tomba même en le combattant [8]. Mais il fallut se décider à envoyer une légion, qui débuta par des échecs. Ce n'est qu'en 129 qu'Aristonic fut pris, et en 127 que M' Aquillius vint à bout des dernières résistances : le triomphe de ce général eut lieu dans l'automne de 126 [9].

Aquillius dans l'intervalle avait organisé la province d'Asie de la manière la plus libérale. L'impôt avait été diminué partout. Nombre de villes avaient vu s'accroître leurs privilèges. Phocée même, qui avait pris parti contre les Romains, avait été pardonnée sur les

1. Cardinali, *Il regno di Perg.*, p. 173 sqq., p. 203. On sait qu'Attale II a élevé à Athènes un portique (Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 299, 301, 342, 367).

2. Pol., XXXI, 32; XXXII, 15, 16; XXXIII, 1, 7, 12, 13; XXXVI, 14, 15. Sur Nicomède III (149-128), cf. Roussel, *Rev. Épigr.*, 1913, p. 31 sqq.

3. Cf. ci-dessous, p. 416.

4. Diod., XXXIII, 14; XXXIV, 12; Trogue, *prol.* 36.

5. Plut., *Tib.*, 14, 21. Pergame était déclarée libre (*Inscr. de Perg.*, I, 249).

6. Cf. ci-dessus, p. 351.

7. Cf. ci-dessus, p. 393.

8. Strab., XIV, I, 38. Justin, XXXVII, 1; XXXVI, 4. On ne peut se faire une idée nette des opérations militaires.

9. *Act. triumph.*, a. 126, 11 nov. Vell., II, 4. Sall., *Epist. Mithr.*, 8.

prières des Marseillais [1]. Enfin des districts avaient été donnés en récompense à Nicomède, à Mithridate V, et à Ariarathe VI. Mais M' Aquillius fut très attaqué à son retour à Rome, accusé de s'être vendu de toutes parts [2]. Bref, le sort de la province nouvelle était encore en suspens.

Déjà les Romains voyaient une nouvelle proie s'offrir à eux. Ils avaient longtemps laissé à Marseille le soin d'assurer les communications entre l'Italie et l'Espagne. En 154 seulement, ils avaient été obligés de la défendre contre des voisins ligures, puis trente ans s'étaient passés sans que leur attention fût attirée de ce côté. En 125, Q. Fulvius Flaccus fut appelé par Marseille contre les Salluviens, qu'il battit [3]. Cette fois, les Romains manifestèrent l'intention de rester : en 123, Sextius fonda un poste aux Eaux Sextiennes (Aix). Mais le point de mire des chevaliers romains était Narbonne, dont Polybe avait déjà remarqué l'heureuse situation [4]. Il fallait s'attendre d'abord à avoir à combattre les Allobroges et les Arvernes.

IV

Tel était l'état de l'empire lorsque Caïus Gracchus parvint au tribunat, vers la fin de l'an 124. Elevé avec son frère, qui était son aîné de neuf ans, il avait vingt ans lors de la catastrophe de 133. Il était resté toujours sous l'impression de cet événement, et les objurgations de Cornélie n'avaient rien pu là-contre :

« Tu diras, lui écrivait-elle, qu'il est beau de tirer vengeance de ses ennemis. Nul ne trouve cela plus grand ni plus beau que moi, si l'on peut le faire sans nuire à l'État. Mais, puisque c'est impossible, que les années, que les factions laissent vivre nos ennemis, et qu'ils gardent leur situation actuelle, plutôt que d'incendier et de tuer la république...

Je suis prête à en faire le serment, à part ceux qui ont tué Tibérius, nul ennemi ne m'a causé autant de chagrin, autant d'angoisse, que toi avec tes projets : que toi, celui de tous les enfants que j'ai eus qui devais les remplacer tous ; que toi, qui aurais dû épargner à ma vieillesse le plus de soucis possible, et, dans toutes tes actions, être attentif à me plaire ; que toi, qui aurais dû écarter avec horreur l'idée de prendre aucune décision importante contre mon avis. Ainsi

1. Justin, XXXVII, 1. Cf. Foucart, *Formation de la prov. procons. d'Asie*, *Mém. I. BL.*, t. 37, p. 297 sqq. Sur les rois intéressés, cf. p. 421.
2. On connait le mot célèbre de C. Gracchus (A. Gelle, *Nuits att.*, XI, 10). Les accusations de celui-ci (App., *G. civ.*, 22) peuvent renfermer une part de vérité.
3. T. Live, *ep.* 60, 61. Cf. Plut., *Caïus*, 15.
4. Pol., III, 37, 38 ; XXXIV, 6, 10.

moi, qui n'ai plus que si peu de temps à vivre, un délai si court ne pourra même pas me valoir la grâce de te voir suivre mes conseils, et épargner la république ! Quand donc aurons-nous du répit ? quand notre famille cessera-t-elle de délirer ? quand au moins parviendrons-nous à modérer ce vertige ? quand cesserons-nous enfin, victimes ou agresseurs, de multiplier les douleurs ? et quand aurons-nous honte de troubler et de bouleverser l'État ? Mais enfin, si tout cela est décidément impossible, attends au moins que je sois morte pour solliciter le tribunat : après moi, tu feras ce que tu voudras, quand je ne serai plus là pour le voir. Quand je serai morte, tu auras un culte pour moi, tu invoqueras ta mère comme une divinité. Et, à ce moment-là, tu ne rougiras pas d'adresser tes prières à des dieux que, vivants et présents, tu auras mis de côté avec dédain ? Que le grand Jupiter te préserve de persévérer dans ton dessein et d'ouvrir ton âme à une telle démence ! Si tu t'obstines, mon pauvre enfant, je crains que tu n'accumules par ta faute un tel amas de soucis pour le reste de ta vie, qu'à aucun moment tu ne puisses plus être en paix avec toi-même [1] ».

L'aristocratie sénatoriale redoutait Caïus ; on avait tout fait pour le retenir comme questeur en Sardaigne ; on l'avait accusé d'avoir trempé dans l'assassinat de Scipion Émilien, dans la révolte de Frégelles. Tout cela contribua à le faire élire au milieu d'une affluence exceptionnelle : des milliers d'hommes étaient venus voter aux comices par tribus [2]. C. Gracchus avait des dons de démagogue : il était orateur lâché et théâtral, mais véhément et caustique. Il sut garder la popularité, et fut réélu à la fin de 123. Il n'avait d'autre idée que de venger son frère : idée naturelle, mais insuffisante pour permettre de l'appeler homme d'État. Il était d'ailleurs assez rusé pour trouver les moyens les plus propres à satisfaire contre la classe d'où il sortait ses rancunes familiales.

Il introduisit l'habitude, en parlant du haut des rostres, de se tourner, non plus vers la curie, mais vers le Forum : le geste était significatif, et ne fut pas vain. Le plébiscite Atinien était trop récent pour avoir encore influé sensiblement sur la composition du Sénat [3] : C. Gracchus n'attendait rien de cette assemblée, et dirigea tous ces coups contre elle. Il lui enleva une partie de ses pouvoirs sur les magistrats en la forçant à déclarer d'avance quelles provinces seraient réservées aux consuls, quelles aux préteurs. Il ne soumit à l'avis préalable du Sénat aucune des lois qu'il porta devant les comices. Il ne s'occupa guère des comices par centuries que pour décider que la centurie prérogative (celle qui votait la première)

1. Corn. Népos, fgmts 3-4.
2. Plut., *Caïus*, 3, 8. Sur la date, cf. p. 398, 400.
3. Il n'était même, probablement, pas encore voté en 123 ; cf. p. 401. Mais il doit être antérieur au cens de 120

serait tirée au sort dans toutes les classes [1]. Ce furent les comices par tribus qui votèrent toutes ses lois.

Le boulevard de la puissance sénatoriale était le pouvoir judiciaire : on avait l'habitude de composer exclusivement de sénateurs les *quaestiones perpetuae* (commissions permanentes) auxquelles on déférait de plus en plus les causes criminelles, en particulier les causes relatives au gouvernement des provinces. C. Gracchus spécifia que les membres de ces commissions seraient pris parmi les membres de la première classe qui ne seraient pas sénateurs [2]. Depuis, la mesure fut étendue à tous les tribunaux même civils. Le pouvoir judiciaire transféré aux chevaliers fut pour ceux-ci un poste d'une importance capitale, en ce qu'il leur livra le contrôle sur les provinces. Il ne manquait pas de gouverneurs prêts à entrer en collusion avec les publicains. Mais, jusque-là, ils avaient conservé vis-à-vis de ceux-ci les droits, l'attitude qui convenait, celle du commandement. Il n'en fut plus de même quand ils eurent la perspective de trouver, à Rome, les mêmes chevaliers pour juges. Jusque-là, il fallait qu'un sénateur gouvernant une province fût un mauvais homme pour prévariquer; à partir de Gracchus, il fallut qu'il fût un héros pour s'en abstenir.

C. Gracchus ne pouvait faire autrement que de maintenir la loi agraire : il fit décider que les terres récupérées pour l'*ager publicus* seraient employées à la fondation de colonies. Mais il n'y avait plus d'illusions à se faire sur l'intérêt que ce retour à la vie des champs présentait pour la plèbe romaine. C. Gracchus s'adressa directement aux appétits de celle-ci en faisant voter les distributions de blé au prix (très inférieur au cours réel) de 6 as le *modius* [3]. La mesure allait peser lourdement sur la Sicile, sur laquelle allaient pleuvoir les dîmes supplémentaires mal rétribuées. Elle était d'ailleurs contradictoire avec la loi agraire, puisqu'elle augmentait puissamment la force d'attraction de la grande ville. Mais, encore une fois, il est puéril de voir dans C. Gracchus un homme d'État : il ne voulait que saper le gouvernement sénatorial, et cherchait pour cela des auxiliaires à n'importe quel prix.

Il songea, dit-on, à en chercher aussi parmi les Latins. Il aurait réclamé pour ceux-ci le droit de cité. Il aurait même demandé pour

1. Sur les lois de C. Gracchus, Botsford, *Rom. Ass.*, p. 370 sqq. Aux usurpations sur le Sénat, il faut probablement joindre les travaux faits sur les routes (Plut., *Caïus*, 6-7; App., *G. civ.*, I, 23), à moins que Caïus n'ait agi comme membre de la commission agraire, armée d'un certain pouvoir de coercition sur les riverains (Mommsen, *Dr. p.*, IV, p. 143-4).

2. Plut., *Caïus*, 5 (inexact); App., *G. civ.*, 22 (vague). Cf. Plut., *Parall. av. Agis etc.*, 2. La loi *Acilia repetundarum* (123-2), que nous avons encore, se trouve : Girard, *Textes*, n° 6. Cf. sur l'importance de la loi, Diod., XXXIV, 27.

3. Plut., *Caïus*, 5; etc. M. Botsford (*Rom. Ass.*, p. 372), qui cite les sources, estime que ce prix était la moitié du prix normal.

les Italiens le droit réservé jusque-là aux Latins, de voter quand ils étaient présents à Rome [1]. Tout cela n'est pas sûr, et resta en tous cas à l'état de velléités. Il n'était d'ailleurs pas facile de gagner les alliés sans mécontenter les citoyens romains : Caïus s'en aperçut quand il associa largement les Italiens à ses essais de colonisation.

On lui attribua aussi des velléités de tendresse pour les provinciaux. Mais il ne s'est occupé effectivement que de la nouvelle province d'Asie. Il fit casser les décisions d'Aquillius. Les impôts furent portés plus haut, pour subvenir aux besoins nouveaux du Trésor, chargé de l'alimentation de la plèbe. Et surtout, ils furent affermés à Rome par larges lots [2]. Les grandes compagnies de publicains qui guettaient l'occasion se jetèrent aussitôt sur cette proie, et leurs agents, de Délos, commencèrent à s'installer dans les villes de l'Asie-Mineure occidentale. La longue torture des Grecs d'Asie, et les réactions sanglantes qu'elle amena, est, avec la loi judiciaire qui en est solidaire, l'œuvre essentielle de Caïus Gracchus.

Quant aux colonies qu'il voulait fonder, elles étaient destinées aux endroits qu'avait dépeuplés la conquête romaine, à Capoue, à Scolacium, à Tarente, à Carthage, à Corinthe. Scolacium et Tarente ont été fondés en réalité [3]. Quant à Carthage, Gracchus y passa plus de deux mois dans l'été de 122 [4], pour la relever, malgré toutes les obstructions religieuses, sous le nom de *Junonia*.

Le Sénat cependant ne perdait pas son temps. Dans le collège tribunicien de 123, tout le monde avait été terrorisé par l'exemple d'Octavius. Mais, dans celui de 122, on trouva un appui, Livius Drusus, qui entama la surenchère démagogique. Il proposa la fondation de douze colonies, de 3.000 hommes chacune, réservées exclusivement aux Romains [5]. L'effet ne fut pas manqué : Caïus échoua aux élections de juillet 122, et sortit de charge à la fin de l'année. Aussitôt, un des consuls de 121, Opimius, commença à battre en brèche ses lois : celle qui portait relèvement de Carthage était spécialement visée. Quand le jour du vote arriva, Caïus Gracchus et son ami Fulvius se montrèrent prêts à la soutenir au besoin par la violence : mais leurs fidèles ne tinrent pas devant les archers crétois du consul, 3.000 furent massacrés. Fulvius fut mis à mort, avec son jeune fils : c'est presque le seul exemple de ces forfaits accomplis contre

1. Plut., *Caius*, 8, 5. App., *G. civ.*, I, 23. Livius Drusus renchérit pour les Latins (9), mais non pour les Italiens.

2. App., *G. civ.*, I, 22; V, 4; Cic., *Verr.*, 3, 5, 12; T. Live, 70. V. Chapot, *La province romaine d'Asie*, p. 21, 326. Cf. Carcopino, *Mél. d'arch. et d'hist.*, 1905, p. 419 sqq. (sauf que M. Carcopino a tort d'isoler la Sicile des anciennes provinces). Foucart, *Mém. I. BL.*, t. 37, p. 338.

3. Velléius, I, 15.

4. Plut., *Caius*, 10-11. Il dut être question aussi de Corinthe (Girard, *Textes*, 7, l. 96 ssq.).

5. Plut., *Caïus*, 9.

les non-combattants, si fréquents dans les révolutions grecques et autres, et qui, il faut le reconnaître, ne déshonorèrent que très exceptionnellement les discordes romaines [1]. Gracchus s'enfuit sur l'Aventin, et de là au-delà du Tibre, sous les regards de la foule qui assistait à ce steeple-chase funèbre avec une curiosité de badauds : il se tua dans le bois de Furrina (121). Cornélie se retira dans sa villa de Misène, et supporta avec stoïcisme, sans s'abaisser à désavouer ses fils malheureux, les catastrophes qu'elle avait fait le possible pour empêcher.

Le résultat? Le Sénat était en apparence sorti vainqueur des deux séditions. Il fut expurgé par les censeurs de 115, qui en firent sortir 32 tribuniciens [2]. Mais il n'osa revenir sur la loi judiciaire, qui allait rester entre lui et les chevaliers l'éternelle pomme de discorde. La loi agraire subsista quelque temps, avec le cortège de procès que provoquait cette tentative pour vérifier à un siècle de distance, sans cadastre, sans impôt direct (le *tributum ex censu* avait disparu en 167), l'origine de la propriété foncière. Enfin, une loi déclara acquise la propriété de fait, moyennant une redevance; et cette redevance même disparut en 112-1 [3] : « Qui ager locus aedificium publicus populi Romani, dit la loi (que nous avons encore), in terrā Italiā P. Mucio L. Calpurnio consulibus fuit [133], quod ejus ex lege plebeivescito exve hace lege privatum factum est eritve, pro eo loco agro aedificio proque scripturā pecoris, quod in eo agro pascitur, postquam vectigalia constiterint, quae post hance legem rogatam primum constiterint : ne quis magistratus prove magistratu facito quo quis populo aut publicano pecuniam scripturam vectigalve det dareve debeat,... neive scripturam pecoris, quod in eis agris pascetur, populo aut publicano dare debeat ». Le chiffre des citoyens est resté stationnaire, aux environs de 394.000 : l'invasion des Latins et Italiens a donc cessé [4]. Dans les provinces, les colons déjà établis n'ont pas dû tarder à vendre leurs lots : ce qui est sûr, c'est que les colonies de Caïus comme celles de Drusus ont périclité. Une seule de celles que Gracchus avait patronnées s'est maintenue : Narbonne.

Les opérations militaires s'étaient poursuivies en Gaule. En 122, le proconsul Domitius avait battu les Allobroges. Puis le consul Fabius, grâce aux éléphants du roi Micipsa, avait écrasé près de Vienne

1. Plut., *Caïus*, 13-18. La mention des moissonneurs (13) semble indiquer que les débats sur les lois semproniennes se prolongèrent jusque dans l'été 121.
2. Willems, *Le Sénat*, I, p. 390 sqq.
3. App., *G. civ.*, I, 27 (indique à tort la date de 118). La loi se trouve : Girard, *Textes*, 7, et donne encore lieu à des discussions (Cardinali, *Studi gracc.*, p. 198 sqq.; Caspari, *Klio*, 1913, p. 190-2). Le passage que nous citons (l. 19, 20) est bien établi.
4. Nous n'avons plus que le chiffre de 115 (T. Live, *ep.* 63) jusqu'à la guerre sociale, mais il nous suffit. Sur les alliés après 121, cf. App., *G. civ*, I, 34, 35.

les hordes de Bituit, roi des Arvernes et des Ruthènes. Bituit fut pris par trahison et finit ses jours dans une forteresse d'Italie : son fils, élevé à Rome, fut replacé sur le trône, et les Arvernes restèrent alliés des Romains jusqu'à Vercingétorix [1]. Le sud de la Gaule fut organisé en province, — sauf la frange littorale, qui resta à Marseille. Bientôt la *via Domitia* rejoignit Gênes, par Aix, à Narbonne. Cette dernière ville avait vu accourir en foule les négociants italiens. Le Sénat, en haine de Gracchus, voulait étouffer cette colonie naissante, mais il dut reculer devant l'opposition des chevaliers (118) [2]. Bientôt, « plus un écu ne se déplacera dans le Sud de la Gaule, qui ne soit porté sur les livres de comptes des chevaliers romains » (Cicéron).

Plus on va, plus on constate que la seule chose qui soit restée de l'agitation gracchique, c'est l'exploitation intensive des 15 millions de sujets qui composaient désormais l'empire romain par les puissantes sociétés d'actionnaires : elles intéressaient la majorité des Romains et même des Italiens infiniment plus que la reconstitution de la classe des paysans propriétaires.

V

L'échec de cette tentative de reconstitution de la classe paysanne rendait nécessaire l'extension de l'esclavage rural. En Sicile, où la culture du blé restait dominante, le mal fut limité après la première guerre servile : dans la seconde guerre (104-2), il n'y aura plus que 70.000 insurgés au lieu de 200.000 [3]. Si le nombre des esclaves avait atteint de telles dimensions dans une île qui ne comptait pas 800.000 habitants, on ne peut l'évaluer à moins de 1 million en Italie : peut-être était-il même fortement supérieur. Les esclaves étaient aussi nombreux dans les villes de l'Orient romain, de sorte qu'il y en avait, sur les 20-25 millions d'habitants de l'empire, plusieurs millions. La mortalité était, encore une fois, très forte dans cette classe. Pour l'alimenter, on n'avait plus les grandes guerres, car la seconde moitié du IIe siècle a été, dans l'ensemble, une époque pa-

1. T. Live, *ep.* 60. *Acta triumph.*, s. a. Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, III, p. 16, 18 (sur la question topographique). Nous reviendrons sur l'empire arverne, p. 429-30.

2. Cic., *Brutus*, 43, 160; *pro Cluentio*, 51, 140. Narbonne n'eut que le droit italique (Mommsen, *Dr. p.*, VI, 2, p. 374). L'influence des trafiquants romains se révèle aussi par le changement dans le monnayage de Marseille, dont la drachme fut taillée sur le pied du *victoriat* romain (Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 524).

3. Diod., XXXVI. Cf. Carcopino, *Vierteljahrschrift f. Soz. u. Wirtschaftsg.*, 1905, p. 128 sqq.

cifique. La piraterie y pourvut, en attendant que l'usure romaine ouvrît largement de nouvelles sources.

Rome avait détruit, par mesure de précaution, toutes les marines qui avaient jadis veillé sur la Méditerranée. Le coup porté à Rhodes avait été particulièrement grave : dès 155, les Crétois profitèrent de la décadence de cette république pour renouveler leurs exploits de la fin du siècle précédent [1]. Mais les Romains n'avaient pas remplacé ce qu'ils avaient détruit : pour forcer Carthage en 146, ils avaient dû faire appel à tous leurs alliés maritimes, — y compris Sidè de Pamphylie [2]. Et la piraterie avait profité de la disparition de toute police maritime.

Le mal, diffus partout, se concentrait pourtant sur certains points où la piraterie avait été de tout temps en honneur et était vraiment une industrie nationale. Dans la mer Tyrrhénienne, les Ligures avaient été à peu près réduits au début du siècle, mais les Baléares restaient des frondeurs célèbres et des écumeurs intrépides. Dans l'Adriatique, après les Illyriens et les Istriens, on avait trouvé les Dalmates : après, viendront les Liburnes. La Crète était inépuisable à cet égard. Enfin, la décadence de la monarchie syrienne allait faire de la Cilicie le nid de corsaires par excellence.

Les Romains ne sévirent que timidement, le pirate étant, dans cette société, un mal nécessaire : les traitants de Délos eussent été gênés pour le développement de leurs affaires, si les corsaires eussent subitement disparu [3]. Pourtant, les Baléares furent soumises en 123. Des expéditions répétées furent dirigées sur la côte dalmate [4]. Des mesures furent prises pour protéger au moins les Cyclades contre les Crétois. Et Rome ne perdit pas de vue la Cilicie (qu'elle annexera en 103). Une circulaire, envoyée en 101 à tous les rois d'Orient pour les inviter, au nom du dieu de Delphes, à une entente commune contre les pirates, donne une idée de l'étendue du mal et de l'impuissance de la République [5].

Au fond, dans cette question de police intérieure, les Romains ont éprouvé pour la première fois que l'histoire ne connaît pas le droit à l'autorité sans la responsabilité correspondante. Ils avaient vaincu le monde et estimaient n'avoir plus qu'à l'exploiter : il fallait alors le protéger. Sur la Méditerranée, en pleine mer romaine, le Sénat, déjà ébranlé par la sédition commençante, n'y suffisait plus. A la périphérie, il allait être placé en face de problèmes autrement graves.

1. Pol., XXX, 24; XXXIII, 4, 16-17.

2. App., *Lib.*, 121 sqq. Le fait est d'autant plus saillant que la diminution de la classe paysanne aurait dû avoir pour conséquence logique d'augmenter le personnel disponible pour la flotte.

3. Cf. ci-dessus, p. 393.

4. Dalmatie : T. Live, *ep.* 62 (*Acta triumph.*, a. 117).

5. Le document est signalé : *Journ., Sav.*, 1906, p. 569; *C. R. Acad. Inscr.*, 1904, 532.

CHAPITRE III

La frontière de l'Est : réveil de l'Iran (168-111).

L'Orient après 168.

I. Le noyau de la monarchie séleucide. — La Célésyrie. — Philométor et Physkon, la question de Cypre. — Cappadoce etc. — Arménie et Iran. — Parthes, Bactriane, Inde. — Les Scythes.

II. Antiochus Épiphane, sa mort 164. — L'avènement de Démétrius Soter (162). — Alexandre Bala, coalition, chute de Démétrius (150). — L'Oinoparas (145). — Tournée de Scipion Émilien. — Démétrius Nicator et Tryphon. — Démétrius prisonnier des Parthes (139), Phraate. — Antiochus Sidète, sa défaite et sa mort 129. — Les Parthes sur le Tigre. — Alexandre Zébina. — Antiochus Grypus. — Mort de Physkon (116). — Les Cléopâtres. — Fin de la monarchie syrienne.

III. Villes de Syrie. — Hyrkan. — Égypte. — Cilicie. — Asie romaine. — Bithynie, Cappadoce, Pont. — Arménie, Médie, etc. — Mithridate le Parthe et les Tochariens. — Inde.

IV. L'hellénisme à Alexandrie, à Pergame, en Syrie et en Cappadoce, chez les Parthes, dans le Pendjab. — La réaction iranienne, chez les Parthes, dans le Pont. — Mithridate Eupator.

A l'Est, le champ de vision des Romains ne dépassait pas, au milieu du IIe siècle, Antioche, et pendant longtemps encore ils pourraient ne pas percevoir quelle responsabilité immense ils avaient assumée en émasculant le gouvernement des Séleucides : ces régions n'en étaient pas moins le théâtre d'événements graves pour les peuples dont ils subissaient de plus en plus l'ascendant civilisateur, et dont ils devaient être entraînés peu à peu à assumer la protection.

Gutschmid, *Geschichte Irans*, Tübingen 1888. — Bevan, *The house of Seleucus*. — Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleucides*. — Id., *Hist. des Lagides*, t. II. — V. Chapot, *Les destinées de l'hellénisme au-delà de l'Euphrate*.

Séleucie (Schneiderwirth, *Seleukeia a. Tigris*, 1881). — Babelon, *Les rois de Syrie*, 1890. — Th. Reinach, *L'histoire p. les monnaies*. — Inscriptions cunéiformes. — Inscription grecque (*Soc. f. prom. of Hell. St.*, 5 nov. 1913). — Wilcken et Mitteis, *Chrestomathie*. — *Macchabées*, I et II. — Lucilius (éd. Müller). — L'historien des Parthes était Apollodore d'Artémita : cf. Diodore, Strabon, Josèphe, *Antiq. j.* — Tite-Live, *per.* — Trogue-Pompée, Justin. — Appien, *Syriaca, Parth.* — Athénée, Polyen, Eusèbe. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*.

I

L'État qui, même après Magnésie, inspirait le plus de défiance à Rome, était la Syrie : on a vu comment, au lendemain même de l'écrasement de la Macédoine, cette défiance s'était manifestée par l'incident du cercle de Popillius, puis par l'ambassade d'Octavius. La Syrie la justifiait par sa situation, et par le ressort que gardait encore sa dynastie. Le loyalisme envers la maison de Séleucus y restait très répandu. L'armée y avait été reconstituée, et, si la phalange en formait toujours le corps principal, on y avait introduit quelques corps armés à la romaine : on avait, contrairement au traité de 188, recouvré des éléphants et des vaisseaux de ligne. Malgré l'indemnité payée à Rome, les ressources financières restaient au moins comparables à celles de l'Égypte [1]. Antioche, la capitale, à laquelle Antiochus Épiphane venait d'ajouter un quatrième quartier, restait une des plus grandes villes du monde méditerranéen. Séleucie à l'embouchure de l'Oronte, Apamée, Laodicée, étaient aussi des villes populeuses et vivantes. Les villes de Cilicie et de Phénicie jouissaient d'une autonomie qui ne nuisait pas à l'autorité royale. La Cyrrhestique, la Mésopotamie, l'Assyrie et la Chaldée n'avaient plus bougé depuis Antiochus le Grand : l'évolution qui substituait Séleucie à Babylone s'était achevée, et Séleucie était devenue, après Antioche, la plus grande ville de l'Asie. Tout cela formait le noyau solide de la monarchie, noyau autour duquel pourtant l'effritement avait déjà commencé.

Au Sud, la Célésyrie était rattachée à la monarchie depuis la bataille de Panion. Sur un point, les essais d'unification religieuse d'Épiphane avaient amené déjà un soulèvement violent : Jérusalem et ses environs étaient troublés par des bandes en armes, auxquelles le désert offrait un refuge tout proche. Mais des soulèvements pareils ne pouvaient acquérir d'importance politique que par l'intervention de l'Égypte.

Or, la monarchie égyptienne, qui faisait encore figure sous Philopator et Épiphane, était divisée depuis l'expédition d'Antiochus. Les Romains avaient établi entre les deux frères Philométor et Physkon un *modus vivendi* qui naturellement ne dura pas. Dès 164, Physkon avait chassé Philométor, qui se rendit à Rome pour plaider lui-même sa cause : il fut bien accueilli par le prince syrien Démétrius, qui méditait déjà son évasion, mais moins bien par le Sénat, auquel Phys-

1. Cependant, Antiochus Épiphane aurait, pour les fêtes de Daphné, dilapidé tout ce qu'il avait rapporté d'Égypte (Pol., XXXI. 9) et pillé les temples de Syrie (Granius Licinianus, éd. Flemisch, p. 5). On ne saurait prendre à la lettre ces assertions.

kon paraissait plus docile [1]. Heureusement, ce dernier s'aliéna tout de suite les Alexandrins par sa détestable nature. Philométor fut rappelé par ses sujets et garda depuis l'Égypte ; il fortifia même sa position au Sud, grâce à la faiblesse de la dynastie d'Ergamène en Éthiopie; il paraît même qu'il maintint les restes de la domination ptolémaïque dans la mer Égée, puisqu'une tête colossale le représentant a été retrouvée à Itanos en Crète [2]. Il est vrai que Physkon avait gardé Cyrène, où il résista à diverses insurrections. Il tenta même de recouvrer Cypre, avec l'assentiment du Sénat. Mais Philométor, sorti maintenant de l'adolescence, déploya dans cette lutte contre son dangereux cadet des qualités d'homme d'État et de soldat qu'on ne lui soupçonnait pas : il trouva moyen de garder l'île, en évitant un conflit avec Rome, qui n'eût pu être que désastreux [3]. Il va sans dire que, dans ces conjonctures, l'Égyptien ne pouvait songer à s'agrandir vers l'Orient.

Au-delà du Taurus, le traité de 188 interdisait toute intervention au Séleucide, mais il n'avait pu rompre toutes les relations. Le roi de Cappadoce, Ariarathe IV, avait pour femme une fille d'Antiochus le Grand : il mourut, il est vrai, en 164, et son fils Ariarathe V se montra plus soucieux encore que lui de témoigner son zèle philoromain [4]. Mais, à l'Ouest, la haine commune des bandits de Selgé et de Pisidie avait amené entre le Syrien et Eumène de Pergame un rapprochement que la crainte commune de Rome fortifia encore [5]. D'ailleurs, Eumène avait assez à faire, on l'a vu, pour contenir la Galatie et se défendre contre Prusias de Bithynie. Quant au roi de Pont, Mithridate IV, il avait toujours sur la Phrygie des prétentions qui remontaient au temps de Séleucus Kallinikos, que son père Pharnace (mort vers 170) avait dû abandonner, mais qu'il se réservait de faire valoir de nouveau à l'occasion [6]. Les Séleucides restaient en contact avec les villes grecques : les princes étaient élevés volontiers en Ionie, à Cyzique, à Athènes.

Du côté de l'Est, la situation était plus grave pour la Syrie. L'Arménie, rattachée à la monarchie par Antiochus le Grand, s'était détachée après Magnésie : elle avait acquis sa capitale, Artaxisata [7]. Le prince qui la gouvernait alors, Artaxias, avait des vues sur la Commagène et la Sophène, où s'étaient constituées aussi des dynas-

1. Diod., XXXI, 18. Le règne commun a cessé en 164/3 (Pap. du Louvre, n. 63).
2. Cf. la dédicace d'Achéramon à Débôt (Joanne, *Égypte*, p. 583 sqq.); la tête : *Mitt. Inst. Ath.*, 1887, p. 212.
3. Pol., XXXI, 18 sqq., XXXIII, 5 sqq. Cf. Diod., XXXI, 33.
4. Pol., XXXI, 3, 7. Le meurtre de la mère d'Ariarathe V, au cours des discordes syriennes, reste obscur.
5. Cf. T. Live, XXXV, 13.
6. Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 29 sqq., p. 456; liste rectifiée dans *L'hist. p. les monnaies*, p. 147 sqq.
7. Strab., XIV, I, 5-6. Cf. Babelon, *C. R. Acad. I. et B. L.*, 1911, p. 363.

ties indépendantes [1]. Mais Ariarathe V, qui regardait plutôt à l'Ouest, et ne tenait pas à voir grandir son voisin oriental, les fit échouer. En Médie Atropatène aussi subsistaient des dynastes indépendants [2]. Les Mèdes et l'Hyrcanie, la Susiane, la Perse et la Carmanie, restaient à peu près fidèles. Plus loin se dressaient les Parthes.

Nous avons dit que ceux-ci avaient vu leur essor arrêté par Antiochus le Grand, qui les avait refoulés aux confins des steppes. Depuis, le roi Phriapatios les avait réorganisés : c'est lui qui semble avoir constitué la cavalerie cuirassée et armée de flèches qui devait faire la force de ce peuple [3]. En 171 monta sur le trône, sous le nom d'Arsace VI, Mithridate, le plus remarquable des princes parthes depuis le fondateur de la dynastie. Les agrandissements étant encore difficiles vers l'Occident, il commença par chercher fortune à l'Est [4].

Là, la Bactriane était revenue, à la suite de la guerre d'Antiochus le Grand contre Euthydème, à un état de demi-vassalité : elle en sortit sous Démétrius [5]. Ses rois franchirent même l'Hindoukoush et soumirent les rives de l'Indus, où régnait encore, au temps d'Antiochus le Grand, Sophagasène. Mais, vers 171, la dynastie bactrienne fut renversée par un certain Eukratidas, que les joyaux de sa garde-robe ont rendu populaire parmi les archéologues modernes. Eukratidas a été contesté en Bactriane, où les monnaies révèlent, en 165, l'existence de satrapes indépendants comme Platon [6]. Par contre il a possédé « mille villes » sur les bords de l'Indus, régné sur l'ancien royaume de Porus (Pendjab). Ce n'est qu'après qu'il eut été assassiné par son fils que Mithridate le Parthe put s'avancer dans l'Ariane (Afghanistan) [7]. Mais des princes à noms grecs devaient régner encore longtemps sur l'Indus.

Au-delà de la porte de Dzoungarie, les annales chinoises seules nous font connaître, à cette même époque, des mouvements de peuples dont les contre-coups devaient plus tard exercer une pression salutaire sur les adversaires des Séleucides [8].

1. Pol., XXXI, 16. Sur la dynastie de Commagène, Th. Reinach, *L'hist. p. les monnaies*, p. 248.
2. Cf. Strab., XIII, I, 1-2, 11.
3. Cf. p. 331. Justin, XLI, 5. Il n'est pas encore question de ces cavaliers dans la campagne d'Antiochus III.
4. Cf. Breccia, *Klio*, 1905, p. 39 sqq. J. de Morgan, *Rev. Numism.*, 1912, p. 176, 183, 189.
5. Justin, XLI, 6. Cf. les monnaies : Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 837. Cf. p. 331.
6. Monnaies de Platon 165 : V. Sallet, *Die Nachfolger Alex. d. Gr. in Baktr. u. Ind.*, p. 102.
7. Justin, XLI, 6. Diod., XXXIII, 18. Cf. Strab., XI, I, 2.
8. Pol. XI, 34. Trogue, *prol.* 41. Gutschmid, *Gesch. Irans*, p. 50, 58 sqq. (malheureusement confus).

II

Tel était donc l'état de l'Orient lorsqu'Antiochus IV Épiphane renonça définitivement à tenir tête à la puissance romaine.

Antiochus Épiphane n'était pas uniquement le fantoche que nous dépeint Polybe : il faut tenir compte, en lisant le récit de ses excentricités, de son jeune âge (il n'avait guère plus de trente ans)[1]. Il a provoqué par ses fantaisies religieuses le soulèvement des Macchabées : mais on fera la part, dans les récits qui ont rendu son nom populaire parmi tous les hommes élevés chrétiennement, du fanatisme d'un peuple « qui a lassé la patience réfléchie des Romains » (Bouché-Leclercq). Il était moins préoccupé de ce qui se passait en Occident que des troubles provoqués par les montagnards d'Arménie et du Zagros et par les progrès des Parthes : en 165 il fit une campagne en Orient [2]. La mainmise sur les trésors de certains temples élyméens lui attira de rudes combats avec les tribus montagnardes, et il mourut à Tabae (Perse) en 164 [3].

Il laissait un fils enfant, Antiochus V Eupator, dont il avait confié la tutelle à Lysias. Celui-ci se préoccupa de réprimer l'insurrection juive, qui prenait décidément de l'extension. Mais il fut rappelé à Antioche par une tentative de coup d'État de Philippe, l'officier qui avait ramené d'Orient les troupes d'Épiphane. Puis il vit arriver Octavius, dont l'ambassade eut la tragique issue que l'on sait. Enfin, Démétrius, fils de Séleucus IV, revint de Rome disputer à son cousin le trône. Antiochus Eupator et Lysias furent saisis et mis à mort (162)[4]. Démétrius s'installa sous le nom de Démétrius I Soter, mais il attendit un an avant de livrer aux Romains les meurtriers d'Octavius. Avec lui parvint au trône la branche cadette des Séleucides, une lignée d'hommes dont les portraits, aux traits bouffis, rappellent celui d'Antiochus Soter, mais contrastent avec les figures élancées des rois précédents [5]. La discorde s'installa en Syrie, et ne discontinua plus.

Démétrius Soter ne manquait pourtant ni de bonne volonté ni d'énergie. Il envoya des généraux en Judée, où ils vinrent à bout de la résistance de Judas Macchabée (160) : la liberté religieuse fut proclamée à Jérusalem, une amnistie accordée à Jonathan, frère de Judas, et le calme régna quelque temps dans la province. Mais Démétrius voulut profiter des discordes entre les Ptolémées pour occuper

1. Cf. Willrich, *Klio*, 1904, p. 116-7; Sieveking, *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 343.
2. App. *Syr* , 45, 66. Sur la date, Hiéron., *in Dan.*, XI, 40 sqq.
3. Pol., XXXI, 9. Cf. Granius Licinianus, éd. Flemish, p. 6.
4. Cf. ci-dessus, p. 380. Sur Philippe, *I Macch.*, 6.
5. Cf. Bevan, *The house of Seleucus*, t. II, pl. 2, 3.

Cypre : le gouverneur, Archias, qu'il avait gagné, fut découvert et se pendit (155), et le roi de Syrie s'attira la haine de Philométor [1]. D'autre part, il avait tenté d'affaiblir Ariarathe V en soutenant contre lui son frère Oropherne : Oropherne fut renversé par Attale II de Pergame et les Romains, la ville de Priène, qui l'avait soutenu, eut à s'en ressentir, et le roi de Syrie put s'attendre aussi à la malveillance des deux rois d'Asie-Mineure [2]. Enfin, depuis son évasion, il était suspect aux Romains : il essaya de les apaiser par toutes sortes de démonstrations, par exemple en leur livrant un aventurier qui se donnait comme fils de Persée, Andriskos, qu'ils laissèrent échapper, et qu'ils devaient retrouver en Macédoine [3]. Rien n'y fit. Quand un certain Alexandre Bala se fut donné en Ionie comme fils d'Antiochus Épiphane, avec la fille duquel, Laodice, il se montrait partout, le Sénat donna à ce prétendant sa bénédiction : « Alexandre et Laodice, enfants d'un roi qui fut l'ami et l'allié de Rome, se sont présentés au Sénat à qui ils ont fait entendre leurs plaintes. Le Sénat les autorise à retourner dans le royaume de leur père, et leur promet son assistance [4]. » Bala revint en Asie, soutenu par Attale, Ariarathe et Philométor, qui lui fournirent des subsides et des troupes. Démétrius défendit quelque temps sa couronne, puis succomba (150).

Alexandre Bala a régné quelques années, avec la fille de Philométor, Cléopâtre II, qu'il avait épousée [5]. Puis Démétrius, fils aîné de Démétrius Soter, se leva à son tour contre lui. Philométor, qui espérait, au milieu de ces querelles, ressaisir la Célésyrie, vint d'abord au secours de son gendre, puis, indigné par une tentative d'assassinat vraie ou supposée, il changea de parti, reprit sa fille et la donna à Démétrius. Bala, qui s'était maintenu en Cilicie, livra bataille sur les bords de l'Oinoparas (début 145) [6]. Il fut vaincu, mais Ptolémée tomba de cheval et se fendit la tête dans l'action. Bala s'était réfugié chez un prince arabe, qui le fit tuer et envoya sa tête au roi d'Égypte : Philométor la reçut au moment où il subissait l'opération du trépan. Il mourut victorieux. Son armée passa en grande partie à Démétrius, et tout espoir de garder la Célésyrie fut perdu pour l'Égypte, après la mort du dernier prince valeureux qu'ait produit la dynastie lagide [7].

Physkon, en effet, s'était empressé de venir recueillir la couronne

1. Pol., XXXIII, 6. Cf. une inscription relative à ces faits : Holleaux, *Archiv. f. Papyrusforschung*, 1913, p. 19.

2. Pol., XXXII, 10, 11, 12; XXXIII, 6. Cf. *Anc. gr. Inscr. in the British Mus.*, III, 424.

3. Pol., XXXVII, 2, 3.

4. Pol., XXXIII, 18. Démétrius régnait encore en 162 Sél. = 151-0, Bala régnait déjà en 163 = 150/49 (Babelon, *Rois de Syrie*, p. 94, 110).

5. *I Macch.*, 10. On verra pourquoi nous disons Cléopâtre II.

6. Strab., XVI, II, 8. *I Macch.*, 11. Sur la date, cf. note chronolog., p. 476. Il y aurait des monnaies de Bala datées 168 Sél. (? Rogers, *Num. Cron.* 1912, p. 251-4).

7. Pol., XXXIX, 7.

de son frère : il fit tuer le fils de celui-ci, et épousa sa veuve, Cléopâtre I. Il reçut bientôt la visite des commissaires du Sénat, que la renaissance inattendue de la monarchie égyptienne avait évidemment inquiété : parmi eux était Scipion Émilien, le vainqueur de Carthage, dont la svelte personne fit ressortir aux yeux des Alexandrins les difformités de l'adipeux et poussif despote (avant ou après 142 ?) [1]. Les commissaires romains furent bien reçus en Égypte : une lettre égyptienne nous fait penser qu'on leur fit les honneurs des crocodiles du Fayoum [2]. Ils purent partir rassurés sur ce que deviendrait, entre les mains de Physkon, le royaume des Ptolémées. Ils n'eurent pas lieu d'être moins satisfaits, pour d'autres raisons, de leur tournée en Syrie [3].

Là, Démétrius II Nicator avait eu de la peine à s'implanter. Il ne vint à bout de la révolte d'Antioche que grâce à ses mercenaires crétois ou juifs [4]. Il avait dû sanctionner toutes les usurpations que Jonathan Macchabée s'était permises au cours des dernières discordes. Enfin, les partisans de la branche aînée lui opposèrent tout de suite un prétendu fils de Bala, Antiochus VI, pour lequel gouverna Diodote dit Tryphon. Tryphon s'est emparé des villes de la côte philistine, d'où il vint à bout de prendre et de tuer Jonathan (143), mais dut continuer la guerre contre Simon, frère du mort. Il a mis la main aussi sur la Cilicie, dont il fit un repaire de pirates [5]. Enfin, il tua le jeune Antiochus et prit le titre de roi : les Romains, auxquels il demanda leur appui, reçurent ses cadeaux au nom du jeune roi assassiné. Ils voulaient seulement tenir en échec Démétrius Nicator.

Celui-ci, ainsi coupé de la mer, chercha des compensations en Orient. Mithridate le Parthe avait, nous l'avons vu, commencé son règne par des conquêtes à l'Est : il dut attendre la mort d'Eukratidas (vers 150) pour s'asseoir solidement en Ariane. Puis il se tourna vers l'Ouest, conquit la Médie, la Perse, la Babylonie [6]. Mais les

1. Cic., *Acad.* II, 5; *De rep.*, VI, 11. Diod., XXXIII, 28ᵃ. Lucilius, XIV, 1 (cf. Marx, *Stud. Lucil.*, p. 81 sqq.). Pour la date, on se rappellera (Ferguson, *Hell. Ath.*, 339) que Scipion avait avec lui Panaitios, devenu chef du Portique vers 140.

2. Le texte (Wilcken, *Chrestom.*, I, 1, n° 3) se rapporte à une autre visite de sénateurs romains (112), mais Scipion avait dû mettre à la mode le Fayoum.

3. Si le voyage de Scipion est de 139 (il est antérieur à la mort d'Attale II, n. 1), on peut admettre que le Romain a noué alors, avec Antiochus Sidète, les relations qui s'affirmèrent au moment du siège de Numance (T. Live, *per.*, 57; App., *Iber.*, 84).

4. Diod., XXXIII, 4. *I Macch.*, 11.

5. *I Macch.*, 12. Strab., XIV, v, 2. Il y a des monnaies de Démétrius II de 167 à 173 Sél. (146-139), des monnaies d'Antiochus VI de 167 à 170 (146-142), et des monnaies datées de l'an 3 et de l'an 4 de Tryphon (cf. Babelon, *Rois de Syrie*, p. 128, 136). Josèphe (XIII, 12) fait tuer Antiochus VI au bout de quatre ans (142-1).

6. Cf. ci-dessus, p. 414. Il aurait enlevé 10.000 talents dans le temple de l'Élymaïde (Strab., XVI, i, 18). Cf. J. de Morgan, *Rev. Numism.* 1912, p. 176 sqq.

villes grecques de ces régions appelèrent Démétrius. Celui-ci accourut, et se fit battre et prendre (139) [1]. Le Parthe le traita avec honneur, lui donna sa fille Rhodogune. Après la mort de Mithridate, son fils Phraate (Arsace VII) persévéra dans la même politique, malgré les tentatives d'évasion répétées de Démétrius : il voulait tenir ce prétendant en réserve pour le lancer à propos en Syrie [2].

Cependant, le frère cadet de Démétrius, Antiochus, était accouru de Sidè, où on l'élevait. La reine Cléopâtre II, ayant appris l'infidélité de Démétrius, lui donna sa main et l'aida à s'installer à Antioche. Antiochus VII Sidète était un jeune homme bien doué, ayant les passions de sa race, celle du vin et celle de la chasse, mais aussi ses qualités militaires. Il vint à bout de Tryphon (137), sans pouvoir reprendre la Cilicie, où l'usurpateur avait installé ses corsaires, et d'où son nom se répandit dans le monde des forbans, des traitants et des esclaves. Puis Antiochus Sidète marcha contre les Juifs, dont le chef Simon avait enfin chassé de Jérusalem la garnison syrienne : Simon était mort assassiné (135), mais Jean Hyrkan tenait sa place. Antiochus Sidète le força dans Jérusalem (vers 133) [3]. On lui conseillait d'exterminer les Juifs, mais il s'en abstint par égard pour les Romains, qui les protégeaient depuis longtemps : il avait cultivé l'amitié romaine, et ses présents parvinrent à Scipion Émilien sous les murs de Numance [4]. Enfin, il se mit en marche vers l'Orient avec une armée de 80.000 hommes, où Jean Hyrcan figurait comme vassal. Les villes de Chaldée, de Médie, de Perse, le saluèrent en libérateur, mais son armée traînait avec elle une cohue indisciplinée qui se dispersa dans les quartiers d'hiver et exaspéra les populations (130-129). Phraate put ainsi surprendre le roi de Syrie, qui resta sur le champ de bataille [5].

Cette victoire des Parthes fut décisive. Phraate, il est vrai, fut rappelé tout de suite par une guerre contre des barbares, venus de Mongolie, et qui avaient détruit le royaume hellénique de Bactriane. Il y périt (128) [6], et son oncle Artaban, qui lui succéda, fut occupé à l'Est pendant tout son règne. Mais un gouverneur parthe, Himérios,

1. Justin, XXXVI, 1 ; XXXVIII, 9. C'est en 138 que l'ère des Arsacides apparait dans les documents babyloniens : *Zeitschr. f. Assyr.*, 1891, p. 228 ; 1893, p. 111. Cf. Lehmann, *Klio*, 1905, p. 128 sqq. (209 Sél. = 145 Ars.)

2. Justin, XLI, 6 ; XXXVII. 9. Cf. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 819.

3. Sur Tryphon, T. Live, *per.* 52. *I Macch.* nous manque avec la mort de Simon. Sur la prise de Jérusalem, Jos., *Antiq. j.*, XIII, 236; Diod., XXXIV, 1. La date : p. 446.

4. Cf. le sénatus-consulte : Jos., XIII, 260 sqq, et XIV, 233, attestant les relations d'Hyrcan avec Rome (sur la date, Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 372). Cf. p. 446.

5. Diod., XXXIV, 17 sqq. Justin, XXXVIII, 10; XLII, 1. Les 120.000 cavaliers de Phraate (Eus., I, 255)? La date garantie par les monnaies : Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc*., p. 383.

6. Justin, XLII, 1-2.

s'était installé à Babylone, et la domination syrienne ne repassa plus l'Euphrate [1].

Sous la menace de l'invasion de Sidète, le Parthe avait relâché Démétrius II : après la victoire, il voulut le faire ressaisir, mais le Séleucide était déjà arrivé à Antioche, où il avait recouvré sa femme (Cléopâtre II) et son trône. Cependant, Physkon avait répudié la veuve de Philométor pour épouser la fille de son prédécesseur, appelée aussi Cléopâtre (Cléopâtre III) : il en résulta une guerre acharnée, dans laquelle Physkon fut d'abord chassé à Cypre (130), puis revint et se vengea cruellement des Alexandrins [2]. Cléopâtre I s'était réfugiée en Syrie, où Démétrius et Cléopâtre II la prirent sous leur égide : pour se venger, Physkon suscita un prétendu fils de Bala, Alexandre Zébinas, et l'envoya en Syrie avec 40.000 mercenaires. Démétrius Nicator succomba à Tyr (125-4) [3]. Mais Cléopâtre II lui substitua son fils, rappelé d'Athènes, Antiochus VIII Grypus. Puis Cléopâtre I se réconcilia avec Physkon, qui abandonna alors Zébinas et donna même à Grypus sa fille Tryphène. Zébinas fut pris et mis à mort (123) [4]. Cléopâtre II espérait gouverner sous le nom de son fils, et, quand Grypus se montra récalcitrant, tenta de l'empoisonner : mais le jeune roi la força de boire elle-même le poison (121), et régna tranquillement huit ans [5].

En Égypte, la réconciliation de Physkon avec Cléopâtre I, puis la mort de cette reine, avaient rétabli la paix : la loi d'amnistie que nous avons encore (119-8) en est le résultat [6]. Peu après (116), Physkon terminait son long et fâcheux règne. Cyrène fut légué par lui à son bâtard, Ptolémée Apion, qui allait y régner vingt ans [7]. Le reste de la monarchie échut à son fils aîné, Ptolémée Lathyre, malgré les efforts de sa veuve, Cléopâtre III : bientôt, elle arriva à susciter contre ce fils aîné son fils cadet et préféré, Ptolémée Alexandre. Entre temps, Grypus avait cherché à se défaire d'un frère cadet, Antiochus, qui grandissait à Cyzique : Antiochus Cyzicène, ainsi provoqué, se hâta de venir revendiquer la couronne de Syrie (114-3), et trouva un appui dans Cléopâtre d'Égypte [8]. Les querelles des deux

1. Diod., XXXIV, 21. Poseidonios (*Fragm. Histor. Gr.*, III, 259). Les documents de la région de Séleucie sont toujours datés suivant l'ère séleucide, mais avec le nom des rois parthes (*Soc. f. prom. of Hell. St.*, 5 nov. 1913).

2. Diod., XXXIII, 6; XXXIV, 14. Cf. sur les soldats installés dans le Fayoum, Wilcken, *Chrestom.*, I, 1, p. 447. Sur Alexandrie, Val. Max., IX, 2, ext. 5.

3. Justin, XXXVIII, 9 sqq.; XXXIX, 1 sqq. Les dates toujours données par les monnaies.

4. Diod., XXXIV, 30, 22, 28. Justin, XXXIX, 2. Eus., I, 257 (ne pas suivre sa chronologie).

5. App., *Syr.*, 69. Un souvenir d'Antiochus Grypus à Délos, *Bull. Corr. hell.*, 1907.

6. Cf. *Tebtunis Papyri*, nº 5, 124, etc. Sur la date, cf. note chronol., p. 474.

7. Justin, XXXIX, 3. 5. Sur la situation d'Apion vis-à-vis du roi d'Égypte, cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, II, p. 86 n.

8. Justin, XXXIX, 2; App., *Syr.*, 68, 69. L'eunuque Cratère, ami du Cyzicène,

dynasties se trouvèrent ainsi inextricablement enchevêtrées par ces intrigues de femmes. Jean Hyrkan en avait déjà profité pour conquérir presque toute la Palestine : plus tard, Érotime, roi des Nabatéens, en tira également parti [1].

La chronologie nous dispense heureusement de suivre plus longtemps ces luttes repoussantes, auxquelles l'Égypte résista tant bien que mal, mais dans lesquelles ce qui restait de la monarchie syrienne s'en alla par lambeaux.

III

La Syrie était réduite maintenant à peu près à Antioche et à la contrée voisine. Antioche avait souffert de troubles répétés, en particulier de la répression de Démétrius Nicator, qui aurait fait 110.000 victimes [2]. Dans les autres villes syriennes, on devine maint fait analogue. Bien des villes de Cilicie et de Phénicie étaient en fait des républiques, avaient leurs ères locales, se faisaient la guerre. C'est ainsi que les habitants d'Arad avaient tenté sur Marathos (vers 140) un coup de main qui d'ailleurs échoua [3].

Au Sud, Jean Hyrkan, devenu tout à fait indépendant après la catastrophe de 129, et qui avait pris le titre royal, possédait, quand il mourut (104), non seulement Jérusalem et la Judée, mais Samarie, la Galilée, la côte philistine [4]. Érotime, le roi des Nabatéens, eut aux confins du désert une puissance comparable.

L'Égypte est sortie affaiblie des mains de Physkon. Alexandrie, particulièrement éprouvée, avait vu émigrer nombre de Grecs [5]. Les détails accumulés par la loi d'amnistie nous permettent de nous faire une idée du désordre dans le haut pays : il se renouvela sous Lathyre, qui a porté le dernier coup à la prospérité de Thèbes [6]. Par contre, le royaume avait reculé sa frontière méridionale jusqu'à Méroé, et l'étude plus approfondie du phénomène de la mousson avait accéléré les relations avec l'Inde [7]. Cyrène, éprouvée par la peste qui avait ravagé l'Afrique romaine vers 125, était maintenant détachée de la monarchie; Cypre était toujours lagide, mais les pos-

à Délos : Michel, 1158. Cf. Ad. Kuhn, *Beitr. z. Gesch. d. Seleukiden v. Tode Ant. VII* etc., diss. Strasbourg, 1891.

1. Sur Hyrkan, cf. p. 446.
2. *I Macch.*, 11. Naturellement, le chiffre est ridicule, mais l'événement dut être important.
3. Diod., XXXIII, 5.
4. Cf. ci-dessous, p. 446.
5. Pol., XXXIV, 14, sur Alexandrie avant Physcon. Val. Max., IX, 2, *ext.* 5. Physcon aurait enrayé lors des derniers soulèvements (Diod., XXXIV-V, 20).
6. Paus., I, IX, 3.
7. Cf. p. 126. *Peripl. mar. Er.*, 57. Strab., II, v, 12.

sessions de la mer Égée s'étaient perdues. Malgré tout, l'Égypte restait une monarchie unie et riche, où les revenus, encore au Ier siècle, montaient à 6.000 talents [1].

La Cilicie s'était en grande partie détachée de la Syrie sous Tryphon, pour devenir un nid de pirates : les Romains allaient l'annexer (103). Dans le Taurus, les Isauriens s'étaient fait une réputation aussi redoutable comme bandits de terre [2]. La route d'Antioche à Sardes était coupée.

En Asie-Mineure, un grand changement s'était opéré : le royaume de Pergame était devenu la province romaine d'*Asie*, on a vu dans quelles conditions. Les Romains avaient laissé la liberté à un certain nombre de cités grecques. Les Cyclades restées libres se trouvaient par là exposées aux pirateries des Crétois ; Rhodes, dépouillée de presque toutes ses possessions continentales, déchue de toutes manières, était hors d'état de les protéger [3]. Mais Cyzique, Byzance, restaient prospères, malgré le déclin déjà sensible du commerce du Pont ; Héraclée gardait sa flotte de guerre [4].

Les Romains avaient laissé l'indépendance au grand-prêtre de Pessinonte, et *a fortiori* aux dynastes galates. Mais ils reprirent les districts phrygiens cédés aux rois de Bithynie, de Cappadoce et de Pont, respectivement à la mort des princes qui en avaient été l'objet [5]. En Bithynie, Prusias avait été détrôné par son fils (149), sans que Rome, alors occupée en Afrique et en Grèce, pût empêcher la révolution. Nicomède avait tâché de se faire pardonner en soutenant les Romains contre Aristonic, mais, quand il mourut en 127, les districts mysiens qu'il avait obtenus furent repris à son successeur Nicomède Épiphane [6]. De même, la Lycaonie fut reprise aux enfants d'Ariarathe V, tombé dans la guerre d'Aristonic : sa veuve Nysa assura, par le meurtre des autres enfants, le trône d'Ariarathe VI, qui allait régner en Cappadoce pendant vingt ans [7]. Mithridate V de Pont supporta avec peine la reprise de la Phrygie, bien que cette possession fût séparée de son royaume par la Galatie, et par la Paphlagonie (où régnait la dynastie de Pyléménès) : mais, à sa mort (vers 120), sa monarchie fut affaiblie par une régence féminine qui

1. Diod., XVII, 52. Strab. (XVII, II, 13) dit même 12500 t.

2. Cf. p. 413. Les Romains eurent déjà affaire en Isaurie vers 128/7 (cf. Foucart, *Mém. Acad. I. et BL.*, 37, p. 308, 329, 333).

3. Allusion à une guerre entre Cnide et Kéramos, aux portes de Rhodes : Trogue, *prol.* 35.

4. Memnon, 29-31, *ap.* Photius (*Patrol. gr. lat.*, 103).

5. La chose n'est attestée formellement que pour la Phrygie, mais se déduit, pour le reste, de la campagne de 88 : Th. Reinach, *Mithrid. Eupator*, p. 43, 121 sqq.

6. Pol., XXXVI, 14. Cf. *Rev. Épigr.*, 1913, p. 31 sqq. (M. Roussel).

7. Justin, XXXVII, 1 ; XXXVIII, 1. App., *Mithr*, 10. Cf. Th. Reinach, *Essai s la numism. des rois de Cappadoce* (1887), p. 16, 48.

ne prit fin qu'à l'avènement de Mithridate VII Eupator (111) [1]. Par la difficulté qu'ils avaient éprouvés à abattre les partisans d'Aristonic, les Romains pouvaient prévoir ce qui adviendrait, le jour où se lèverait de ce côté un prince entreprenant.

Vers l'Est, l'Arménie était apparue, dès le temps d'Artaxias, comme une puissance conquérante. Non seulement ce roi avait fait du côté de la Sophène et de la Commagène les tentatives que l'on sait, mais il avait soutenu Timarchos, gouverneur de Babylone révolté contre Démétrius Soter (vers 160-155) [2]. Ensuite, on n'entend plus parler de ce royaume jusqu'à Ortoadiste, qui fut forcé de se reconnaître vassal des Parthes (vers 120-110), et de leur livrer le prince Tigrane en otage : celui-ci devait prendre sa revanche [3]. La Médie, la Chaldée, la Perse, rentrèrent en même temps sous l'obéissance du Parthe; mais les Arabes riverains du golfe Persique, qu'Antiochus Épiphane considérait encore comme ses sujets, échappèrent à la domination nouvelle [4]. La route de Séleucie à Antioche était coupée.

Le roi Artaban avait été remplacé, en 123, par Mithridate (Arsace VII). C'est ce prince qui reconstitua à l'Occident l'empire parthique. A l'Est, il se maintint, non sans lutte, contre les Tochariens qui avaient conquis la Bactriane et vaincu Phraate : les Barbares furent refoulés sur l'Oxus et l'Iaxarte [5].

Le royaume grec de Bactriane avait donc cessé d'exister. Mais des princes grecs se maintenaient sur l'Indus : l'un d'eux, qui régnait dans le Pendjab vers 154, s'appelait Ménandros, parlait grec, frappait monnaie, et ses descendants commerçaient, par l'Indus, avec l'Égypte [6].

Tel était l'état politique de l'Orient, lorsque commença d'y retentir un nom qui allait bientôt le remplir tout entier, celui de Mithridate Eupator.

1. J'ai déjà dit que M. Th. Reinach (*L'hist. p. les monnaies*, p. 147) s'était rallié, pour les rois de Pont, à la généalogie de M. Ed. Meyer (*Gesch. des Könige. Pontos*). Sur la Paphlagonie, nous ne sommes renseignés que par l'histoire de Mithridate. Cf. pourtant Barclay V. Head, p. 509.

2. Cf. p. 413-4. Sur Timarchos, Trogue, *prol.*, 34, 35. Diod., XXXI, 27 *a*. Sur l'alliance arménienne, Gutschmid, *Gesch. Irans*, p. 42.

3. Justin, XLII, 2. Strab., XIV, I, 15.

4. Sur les monnaies de ce petit royaume, Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 823. Sur les communications de Séleucie avec l'Occident, Strab., XVI, I, 26 sqq.

5. Gutschmid, *Gesch. Irans*, p. 79-81.

6. Strab., XI, XI, 1; XV, I, 3. Trogue, *prol.*, 41. Cf. p. 423-4.

IV

L'hellénisme n'avait pas encore beaucoup perdu en extension superficielle. Alexandrie, il est vrai, avait souffert sous Physkon, même comme centre intellectuel : elle garda la Bibliothèque, mais le Musée se dispersa. D'une façon générale, dans toute l'Égypte, on reconnaît à maint indice que l'élément indigène reprend le dessus : la milice n'est plus qu'une gendarmerie toute égyptienne, le calendrier devient égyptien, etc. Nous reviendrons sur l'influence croissante des juiveries d'Alexandrie et de Cyrène. — Rhodes est restée un centre actif d'art et de science. Pergame l'avait dépassée sous les derniers Attalides : la bibliothèque devint la rivale de celle d'Alexandrie quand la découverte du parchemin (*pergamen*) la mit en état de lutter contre le monopole du papyrus. Puis la conquête romaine rendit l'avantage à Rhodes [1]. Plus à l'Est, Antioche avait pris, sous Antiochus Épiphane, un cachet attique. Elle resta par la suite le séjour préféré des philosophes, surtout épicuriens, et des médecins [2]. La tentative d'Épiphane pour acclimater le Zeus d'Olympie en Syrie avait réussi partout, sauf à Jérusalem. En Cappadoce, Oropherne avait introduit le culte de Dionysos, et Ariarathe V avait appelé des philosophes d'Ionie [3]. En Bithynie, si Prusias avait encore été un pur Barbare [4], les Nicomède, au contraire, ont été en relations actives avec le monde grec propre. A Séleucie et dans les pays tombés sous la domination parthe, l'hellénisme se maintenait bien : les Parthes trouvèrent au Ier siècle un historien dans ces contrées, Apollodore d'Artémita [5]. Les Arsacides prenaient d'ailleurs, depuis Phriapatios, le titre de « Philhellènes »; on a vu la conduite chevaleresque de Mithridate envers Démétrius; Phraate avait renvoyé le cadavre d'Antiochus Sidète à Antioche en grande pompe; Mithridate (Arsace VII) se piqua aussi de manières helléniques. Tous ces rois recevaient à leur cour de Ctésiphon (en face de Séleucie) les artistes dionysiaques et les pièces des classiques grecs. Même en Bactriane, l'hellénisme n'a pas disparu entièrement dans les villes après la conquête tochare. Dans l'Inde enfin, nous avons vu que Ménandros tenait à rester un prince grec. Il est vrai qu'il a été aussi sous le nom de Milinda, un des saints du bouddhisme. On serait

1. Wilamowitz, *Gr. Liter.*, p. 143, 166.
2. Cf. ci-dessus, p. 145.
3. Élien, II, 41. Diog. Laërce, IV, 65.
4. Quoique Prusias II eût élevé un monument à Delphes. Fougères, *Guide*, p. 249.
5. Wissowa, *Realencycl.*, s. v., n° 58. Artémita (Strab., XVI, 1, 17) était au N. E. de Séleucie (Isidore Charax, dans *Geogr. Gr. min.*, I, p. 246-7). Sur l'hellénisme à la cour de Ctésiphon, Plut., *Crassus*, 33.

avide de savoir comment se dosait, chez ce curieux personnage et chez ses « cinq-cents Grecs » le monarque philhellène et le saint : malheureusement, il faudrait pour cela une compétence double, qui est rare, et surtout des documents sérieux [1].

Cependant, la réaction avait commencé. Nous ne parlons pas des Tochares, venus de Mongolie, et dont la face restait tournée vers la Chine. Mais les Parthes même étaient à demi scythes, à demi iraniens, comme leur langue. Leur constitution était féodale : dans les armées qui combattront Rome, il y aura 400 cavaliers nobles, conduisant au combat leurs 50.000 vassaux [2]. La phalange, organisée et armée à la grecque et commandée par des condottieri grecs, qui régnait encore sans partage à l'Ouest du Tigre, leur était inconnue; ils combattaient à cheval, et de loin. Enfin, ils trouvèrent dans l'Iran occidental, surtout chez leurs vassaux de Médie Atropatène, la religion mazdéenne, qui s'y conservait : ils l'adoptèrent en grande partie. Plus à l'Ouest, la même religion se maintenait en Arménie, en Commagène (tombeau d'Antiochus), en Cappadoce, dans le Pont : les peuples y adoraient Anaïtis et Oman, et les rois prenaient le nom de la syncrétique Mithra (Mithridate) [3]. Il n'était pas besoin de gratter beaucoup pour retrouver, chez tous ces souverains, le Barbare sous le vernis hellénique. Il faudra tout le cynisme de l'exploitation romaine pour que nombre de Grecs, jusques et y compris les Athéniens, reconnaissent leur champion dans Mithridate Eupator.

1. Cf. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 832 sqq. Sur Milinda, Kern, *Hist. du bouddh.*, 2e éd., I, p. 376, 481; II, p. 384 sqq. Vincent Smith, *Early hist. of India*, éd. 1908, p. 187, 212, 226. Chapot, *Mém. Soc. Antiq. Fr.*, 1902, p. 207.
2. Justin, XLI, 2. Sur l'aspect de la cour de Ctésiphon, cf. aussi Strab., XIV, I, 16.
3. Strab., XIV, I, 16; XV, III, 15. Sur le tombeau d'Antiochus de Commagène, Cumont, *Les myst. de Mithra*, éd. 1913, p. 14 sqq.

CHAPITRE IV

La frontière du Nord : Celtes et Germains (167-106).

Les Romains et la Barbarie septentrionale.

I. Les établissements celtes. — Galates. — Thrace. — Scordisques. — Illyrie. — Helvètes, etc. — Arvernes. — Celtibères et Bretons. — Belges et Bastarnes.

II. L'unité celtique, religion. — Druides. — Constitution sociale; la monarchie arverne. — Ortiagon et Chiomara. — Civilisation.

III. La frontière du Nord. — Alpes. — Province narbonnaise. — Dalmatie. — Scordisques. — La spéculation romaine. — L'apparition des Cimbres. — Les Scythes et les villes du Bosphore. — Rigueur des levées.

IV. Le royaume de Numidie sous Micipsa; Jugurtha. — L'innovation de Marius (107). — L'armée de la monarchie.

Les Romains ne pouvaient pas encore prévoir les périls qui se préparaient du côté de l'Est : mais ils avaient l'œil ouvert du côté du Nord. Les tumultes gaulois les avaient toujours effrayés. Avec l'extension de leurs conquêtes méditerranéennes, ils se trouvèrent, sur une ligne immense, en contact avec la Barbarie septentrionale. Pour comprendre dans quel état ils la trouvèrent, il faut remonter d'un siècle et plus en arrière.

I

Nous avons résumé ailleurs le grand mouvement ethnique qui, après avoir porté les Celtes vers l'Ouest jusqu'aux rives de l'Océan,

---

Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. II. — Stähelin, *L'entrée des Germains dans l'histoire*, Leipzig, 1907. — T. Rice Holmes, *Cäsars Feldzüge in Gall. u. Brit.*, adapté p. F. Rosenberg (1913). — Minns, *Scythians a. Grecks*, 1911.

Les fouilles de l'Europe centrale sont consignées dans la *Revue celtique* (le *Manuel d'archéologie* de M. Déchelette n'est pas encore parvenu à la période que nous étudions). — Monnaies (Forrer, *Keltische Numismatik*). — Polybe, l. XXXIV. — Diodore, l. XXXI et suiv. — Strabon, l. IV, VII, etc. — *Acta triumph.* — T. Live, *periochae.* — Pline le Natur. — Appien, *Celtica*, 13. — Plutarque, *Marius*.

les avait fait refluer vers l'Est, le long du Danube, jusqu'au moment où ils passèrent en Asie (vers 277). Depuis, nous avons rencontré leurs enfants perdus sur toutes les rives de la Méditerranée. Derrière, se trouvaient les établissements stables issus de l'invasion celtique.

Le poste avancé le plus lointain était l'ensemble de tribus passées en Asie-Mineure, que les victoires d'Antiochus Soter (vers 275), puis d'Attale I (vers 238) avaient forcées à adopter la vie sédentaire, sur les bords de l'Halys. Un de leurs chefs, Ortiagon, songeait, au IIe siècle, à les réunir en une monarchie, mais la campagne de Manlius Volso (189), et la prudence du Sénat, qui mit les Galates sous le contrôle d'Eumène II de Pergame, arrêtèrent cette tentative [1]. Après 168, le Sénat avait trouvé bon de relever les Galates pour tenir en échec le Pergaménien : ils étaient maintenant complètement adaptés aux conditions de la vie politique de l'Asie hellénique, avec cette différence que l'autorité, au lieu d'être concentrée, était divisée chez eux entre quatre tétrarques [2].

En Europe, l'invasion de 279 avait créé sur les Balkhans un royaume celte, qui avait jeté son plus grand éclat sous le roi Gavaros; les cités grecques ne dédaignaient pas d'invoquer celui-ci comme arbitre (fin du IIIe siècle) [3]. Peu après, cette monarchie avait été détruite par la révolte des tribus thraces, et nous avons vu la monarchie odryse reprendre (vers 168) quelque chose de sa splendeur passée. Les populations des Balkhans n'avaient pas gagné au change : le roi thrace Diégylis, l'adversaire d'Attale II (v. 145-140), et son successeur Zibelmios, s'étaient fait parmi les Grecs une réputation de féroces tyrans [4].

Plus à l'Ouest encore, dans la Serbie actuelle, vivaient les Scordisques, résidu, eux aussi, de la grande invasion de 279. Les coups répétés frappés par les rois de Macédoine, en particulier par Philippe V (220-179), sur les populations thraces et illyriennes qui les avoisinaient au Sud, semblaient n'avoir eu d'autre effet que de préparer la voie aux incursions de ces Barbares, dont le nom, dans la seconde moitié du IIe siècle, terrorisa la Grèce [5].

Entre le Danube et l'Adriatique étaient établis déjà, avant 279, les tribus dont les Taurisques étaient la principale. C'est de ce côté que cherchèrent asile, au cours des guerres romaines, les Celtes qui ne voulurent pas vivre sujets en Italie, par exemple les Boïens :

1. Cf. ci-dessus, p. 348. Stähelin, *Gesch. d. Klein. Gal.*, éd. 1907, p. 61.
2. Cf. p. 358. Stähelin, *Gesch. der Kleinasat. Gall.*, éd. 1907, p. 39 sqq., 95 sqq. Battakès : Plut., *Mar.*, 17. Diod., XXXVI, 12.
3. Cf. p. 330.
4. Cf p. 403. Zibelmios régnait sur les Kaines, qui semblent avoir supplanté les Odryses (Pline, IV, 40, 47).
5. Cf. p. 346.

ceux-ci sont allés se rasseoir jusqu'en Bohême [1]. L'attention fut appelée à nouveau sur ces pays, au temps de Polybe, par la découverte des mines d'or, dont les Barbares furent assez forts tout d'abord pour écarter les Italiens.

Sur le versant Nord des Alpes, les Helvètes et autres peuples celtes vivaient confondus avec les débris de populations refoulés d'Italie par les Celtes du Pô, comme les Rhétiens. Ces tribus ont envoyé ou laissé passer (226-219) mainte bande de *Gésates* au Sud des Alpes. Les Romains, après la conquête de la Cisalpine, n'osèrent pas leur disputer les routes des Alpes (Brenner, Saint-Bernard), sur lesquelles elles prélevaient de lourds tributs [2]. Et, pendant longtemps encore, la plaine du Pô devait connaître leurs incursions.

Enfin nous arrivons au pays originaire de l'invasion celte, dans la Gaule centrale. Hannibal n'avait trouvé sur les bords du Rhône que des tribus éparses : son frère Hasdrubal, dix ans plus tard (208), entendit déjà retentir le nom des Arvernes [3]. Un demi-siècle après, ceux-ci tenaient le premier rang dans la « Celtique » proprement dite.

Un mot encore sur les établissements occidentaux des Celtes.

Ceux d'entre eux qui avaient franchi les Pyrénées s'étaient mêlés aux Ibères pour former le peuple celtibérien, que les Barcas d'abord, les Romains ensuite, avaient rencontré devant eux. On a vu comment ce peuple, qui unissait la fougue celte à la résistance ibérique, fut le dernier à prolonger la résistance en Espagne.

Les Celtes étaient passés en Bretagne probablement avant le IIIe siècle. Les relations avec les Celtes de Gaule étaient restées actives : les Vénètes (Vannes), qui détenaient la plus forte part de ce commerce, avaient emprunté le type de leurs vaisseaux aux Carthaginois [4]. Mais les riverains de la Méditerranée, au IIe siècle, se montraient mal renseignés (ou discrets) sur ces mers : « Dans une entrevue que les Marseillais eurent avec Scipion, dit Polybe, aucun ne put donner de détail positif sur la Grande-Bretagne ; il en fut de même des habitants de Narbonne et de Corbilon, villes considérables de la Gaule [Corbilon à l'embouchure de la Loire] » [5].

Nous savons que, dès le début du IIIe siècle, une poussée nouvelle était vaguement sensible derrière la poussée celtique proprement dite. Les Belges, que Pythéas avait signalés sur les côtes de la mer du Nord, semblent n'avoir pas été étrangers à l'invasion de 279 en Grèce, non plus qu'aux incursions des Gésates en Italie (vers 222). En tout cas, ils étaient établis en nombre, au IIe siècle, dans le Nord

1. Cf. p. 324. Niese, *Zeitschr. f. deutsche Alt.* 1898, p. 148.
2. Cf. p. 325. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 463.
3. Cf. p. 306. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 546.
4. Jullian, II, p. 212, 492. T. Rice Holmes, *Cäsars Feldz.*, p. 68, 74.
5. Pol., XXXIV, 10.

de la Gaule, et certains de leurs rois avaient même paru en Bretagne [1]. Puis, à l'autre extrémité du monde celtique, aux bouches du Danube, un peuple nouveau vint remplacer les Gètes au temps de Philippe V et de Persée : on a vu comment les Bastarnes avaient failli envoyer des bandes combattre à Pydna (168). Le gros du peuple resta fixé au Nord du fleuve, entre les Carpathes et le Dniester [2]. Les contemporains de Polybe englobaient encore tous ces peuples dans le nom de *Galates* (Gaulois) : mieux informés, nous sommes portés à voir en eux déjà des éléments germains.

II

Les peuples nés de ce grand mouvement ethnique avaient parfaitement conscience de leur origine commune. D'ailleurs, bien des indices matériels la rappelaient : rien ne ressemblait à la citadelle de Bibracte (Autun), chez les Éduens, comme celle de Stradonik (Bohême), chez les Boïens [3]. Il va sans dire pourtant que, dans les habitudes extérieures, le fait de cohabiter, ici avec des Asiatiques hellénisés, là avec des Thraces, des Illyriens ou des Gètes, ailleurs avec des Ibères ou des Germains, avaient introduit bien des variations et des nuances : il ne faudrait pas faire de la civilisation que les découvertes de La Tène (Suisse) ont rendue familière aux archéologues la civilisation gauloise κατ' ἐξοχήν [4]. Mais il y avait des liens moraux plus forts. La langue d'abord, malgré les différences dialectales. Lorsque les Lampsacéniens vinrent demander à Marseille de leur procurer l'appui de Rome contre Antiochus (197), ils obtinrent par surcroît des lettres de recommandation des Volkes Tectosages (Nîmes) pour les Tectosages de Galatie [5]. Ensuite, la religion. Un dieu celte qui était déjà l'objet des plaisanteries des comiques athéniens contemporains de l'invasion de 279, Tarvos Trigaranos, a été représenté sur un autel de Lutèce (Paris) de l'époque romaine [6].

Cette religion était desservie, non seulement par les devins qu'on rencontrait chez tous les peuples barbares, mais encore par un véritable clergé : les *druides*. Ceux-ci semblent être apparus parmi

1. Jullian, II, p. 442; III, p. 134 (M. Jullian place l'invasion du Suession Divitiac au Ier siècle seulement).
2. Cf. p. 347, 354. Justin, XXXII, 3, 16 (la soumission des Bartarnes par les Daces est postérieure à Mithridate, cf. Jullian, III, p. 144).
3. T. Rice Holmes, p. 11.
4. *Ibid.*, p. 8. Il faut attendre ici Déchelette, *Man. d'Archéol.*, t. III, 2.
5. Michel, 529, l. 47 sqq. On ne voit pas comment des lettres de Marseillais eussent pu avoir de l'influence sur les Tectosages de Galatie : mais les lettres devaient être rédigées en grec.
6. Cf. Vendryès, *Rev. Celt.*, 1907, p. 123

les Celtes de Bretagne, dans l'île de Man : c'est là du moins que les aspirants druides allaient faire leur noviciat [1]. Mais le lieu de réunion du collège était au cœur de la Gaule, chez les Carnutes, là où s'élève aujourd'hui la cathédrale de Chartres. Grâce à leur esprit de corps, ces prêtres sont arrivés à une grande influence : on leur soumettait les querelles des peuples et même des particuliers, avant tout les cas d'homicide [2]. Avaient-ils vraiment une doctrine fixe ? Marseille était restée comme une survivance de l'époque glorieuse de la Grèce, et le pythagorisme y était à peu près exempt de contact avec les systèmes de philosophie plus modernes : or, il semble bien que les doctrines pythagoriciennes se retrouvaient toutes chez les druides [3]. Ils croyaient à la métempsychose (migration des âmes) et l'enseignaient aux classes supérieures de la nation.

Politiquement, les Celtes étaient divisés en un grand nombre de peuples. Ces peuples avaient bien pu se réunir à plusieurs pour des expéditions guerrières, mais, aussitôt assis, ils reprenaient leur individualité, et la présence de noms comme ceux des Aulerques, des Volkes, des Boïens, des Tectosages, sur des points éloignés de l'immense domaine celtique, attestaient la tenacité du sentiment particulariste [4]. Puis, des confédérations se reformaient, de gré ou de force, et généralement duraient peu. La cellule politique était le clan (*pagus*), que l'adoption de la vie sédentaire transformait en bourg, et qui pouvait armer d'ordinaire quelques centaines de guerriers. Enfin, la facilité avec laquelle le Gaulois se dévouait à un chef noble, riche, éprouvé à la guerre, créait des factions assez fortes parfois pour rompre les unités politiques : ces *chevaliers*, avec leurs armées de clients, se sont rendus redoutables aux oligarchies qui, dans la Gaule propre, s'étaient substituées peu à peu aux monarchies [5]. Ce phénomène était, après tout, celui-là même qui faisait des Parthes une nation fortement organisée et redoutable : mais, chez les Parthes, il était contre-balancé par une monarchie puissante. Chez les Celtes, les royautés de ce genre semblent avoir été rares : cependant, le IIe siècle a vu, dans la Gaule propre, la tentative arverne.

Le roi des Arvernes le plus brillant a été un certain Luern, qui vivait au milieu du IIe siècle. Les voyageurs grecs racontaient comment, se promenant sur son char, il semait l'or à poignée autour de

1. Cés., *De b. Gall.*, VI, 13 : cf. Jullian, II, p. 114. Le développement du druidisme est postérieur aux grandes migrations, car il était inconnu du Galate Déjotarus (Cic., *De divin.*, I, 41, 90 ; I, 15, 26-7 ; II, 8, 20 ; 31, 76 ; 37, 78-9).
2. Jullian, II, p. 102.
3. Jambl., *Vie de Pythag.*, 30. Polyhistor, *ap.* Clément d'Al., *Strom.*, I, 15. Cf. T. Rice Holmes, p. 257 sqq.
4. Jullian, II, p. 64 sqq., 440 sqq.
5. Sur l'esprit défiant de ces oligarchies, cf. César, VII, 33 (deux frères, chez les Éduens, ne peuvent siéger au sénat en même temps).

lui. Son fils Bituit vint au-devant des Romains vêtu d'une armure éclatante, sur un char qu'entourait sa meute de guerre [1]. Son armée comptait, nous dit-on, 200.000 guerriers; en tous cas, l'armée romaine (30.000 hommes) lui parut si pauvre qu'il s'écria : « Il n'y en a pas pour un repas de mes chiens ». De pareilles masses supposent, ou que Bituit régnait sur une grande partie de la Gaule centrale (on nous atteste en tous cas que les Ruthènes, du Rouergue, étaient ses sujets) [2], ou qu'au moins sa richesse lui permettait de recruter des mercenaires jusque près de l'Océan et jusqu'au Rhin.

Les Celtes n'étaient pas incapables de vertus familiales et privées, au moins dans les classes supérieures. Polybe nous a conservé le portrait flatteur de cet Ortiagon qui avait rêvé un moment l'unité galate, « homme d'une âme élevée, plein de générosité, de prudence dans les conseils, de politesse dans la conversation, — sans parler de la qualité essentielle chez les Gaulois, l'intrépidité militaire ». Sa femme Chiomara fut prise par les Romains en 189, et un centurion abusa contre elle des droits de la victoire. Elle lui promit une rançon, que ses deux frères apportèrent sur le bord d'une rivière; au moment où le Romain lui disait adieu, elle fit signe à ses frères de lui couper la tête. Quand Ortiagon, fait prisonnier lui aussi, eut recouvré la liberté, elle lui apporta ce trophée : « Femme, dit-il, la fidélité est une belle chose. — Il est plus beau encore, dit-elle, que deux hommes vivants ne puissent se vanter de m'avoir eue ». L'historien grec a vu ce couple à Sardes, et a été vivement impressionné par son degré d'affinement intellectuel et moral [3].

Les Gaulois, qui n'avaient longtemps été visités que par quelques négociants carthaginois ou marseillais, entrèrent en contact étroit avec les Grecs à partir du IIIe siècle. Le philippe d'or, puis toutes les monnaies d'or, trouvèrent accès chez eux, et furent imitées. Puis, au IIe siècle, on commença à monnayer l'argent et le cuivre : cette activité nouvelle des échanges se traduisit même, dans la Celtique propre, par des crises de dettes comme celles qu'avaient connues la Grèce et Rome [4]. Intellectuellement, le Celte était curieux, et bien doué poétiquement : tout prince celte riche tenait à honneur d'entretenir des *bardes* pour chanter ses exploits [5]. Les monnaies

1. Jullian, II, p. 546 sqq. (M. Jullian me paraît exagérer la cohésion de cette monarchie).
2. Strab., IV, II, 3; César, *B. Gall.*, I, 45.
3. Pol., XXI, 38; XXII, 21.
4. Cés., *B. Gall.*, I, 4, 2, etc. L'esclavage venait en grande partie de cette source : sur les dix mille esclaves d'Orgétorix, Cés., *B. Gall.*, I, 4.
5. Cf. l'histoire du barde de Luern (Athén., IV, 37) : « Un jour de grand festin, un barde se présenta trop tard; Luern était déjà parti, et sur son char. Le poète le rejoignit, le suivit, chantant sa grandeur, gémissant d'être arrivé après boire. L'Arverne lui jeta une bourse pleine, et l'homme, l'ayant reçue, continua sa course et son chant, brodant de nouveaux vers où il comparait les empreintes laissées par le char à des sillons d'où germaient l'or et les

celtes s'affinaient peu à peu, et l'on sait déjà que les doctrines de Pythagore trouvaient accès chez les Druides, avec les lettres grecques [1]. Au temps de Poseidonios (vers 100), les Grecs avaient cessé de considérer les Celtes comme de purs Barbares.

Rien ne dit que les Celtes n'eussent pu arriver d'eux-mêmes à un degré de développement égal à celui des Italiens : seulement, ils étaient en retard. Ils n'étaient pas assez civilisés pour avoir rien à opposer à l'organisation politique et militaire des Romains. Et d'autre part ils l'étaient trop déjà pour ne pas être éprouvés par les avalanches germaniques. Ils ne pouvaient monter efficacement la garde sur le Rhin et sur le Danube.

III

Les Romains avaient toujours surveillé de près la frontière Nord de l'Italie. Puis, la conquête de l'Espagne, qui n'avait pas même atteint les populations ibériques des deux versants des Pyrénées, Cantabres et Aquitains, les avait forcés de surveiller aussi la route de Gênes à Tarragone. La conquête de la Macédoine et de la Grèce leur imposa la surveillance des Barbares du Danube. Enfin, la conquête de Pergame, en leur donnant Lysimachie, les obligea à se garder du côté de la Thrace. Dans la seconde moitié du IIe siècle, tout cela procura aux consuls et aux préteurs, aux proconsuls et aux propréteurs, des occasions nombreuses d'exercer les légions et les auxiliaires.

En Italie, les peuples des Alpes furent tenus en échec. En 143, Appius Claudius triompha sur les Salasses; en 117 (3 décembre flavien), Marcius Rex des Ligures Stœnes; en 115, Scaurus des Karnes, dans les Alpes de Styrie [2]. Mais il y eut encore de ce côté plus d'une incursion désastreuse, comme celle qui en 96 détruisit la ville de Côme [3].

Nous avons déjà dit quelle réserve fut longtemps observée du côté de la Gaule, grâce à l'amitié solide de Marseille. En 154 seulement eut lieu la première expédition romaine, pour protéger Antibes et Nice; en 125, l'entrée définitive. En 120, Fabius Maximus triompha des Allobroges et du roi Betult (*sic*), et Domitius Ahenobarbus des Arvernes. La fondation d'Aix (123) et de Narbonne (118) acheva la

bienfaits. Ce qui, pour un Barbare, n'était pas de trop mauvais goût » (Jullian, II, p. 384).

1. Cf. p. 429. Ce qui prouve qu'il ne faut pas exagérer la part de l'imitation des Grecs, c'est que les Gaulois avaient un calendrier original, avec cycle de cinq ans (Jullian, II, p. 394).

2. *Acta triumph.*, s. a.

3. Strab., V, I, 7; IV, VI, 10. Cf. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 185-6.

constitution de la province romaine; les Allobroges y furent compris, ainsi que le fameux sanctuaire gaulois de Tolosa (Toulouse)[1]. Le grand résultat obtenu fut la chute de la monarchie arverne : les Arvernes furent gouvernés désormais par une oligarchie cliente de Rome. Des alliances avaient été conclues avec les Éduens (Bourgogne), avec les Nitiobroges (Agen), et les Romains se plurent à considérer qu'ainsi une grande partie de la Gaule entrait dans leur clientèle[2].

En Dalmatie, la destruction du royaume de Genthios (168) avait rendu les tribus de la côte adriatique à une indépendance dont elles abusèrent. On a vu que dès 157 il avait fallu châtier les Dalmates, écarter les Ardyéens des bords de la mer. En 129 (1er oct. flavien), Sempronius Tuditanus triomphait des Iapydes. En 117, Cécilius Métellus pensa avoir soumis les Dalmates définitivement[3]. Mais la pacification de l'Adriatique était loin d'être obtenue.

En Macédoine, les Romains apprirent tout de suite à redouter le voisinage des Scordisques. Ce n'est qu'en 110 (1 mai flavien) que Drusus célébra sur eux le premier triomphe. Enfin, en 106 (16 juillet), Minucius Rufus, proconsul de Macédoine, remporta sur les Scordisques et les Triballes un triomphe qui semble avoir été suivi d'une longue période de calme dans ces régions : du moins le vainqueur le jugea-t-il assez important pour le commémorer à Delphes par un trophée que nous avons encore[4].

L'acquisition de Lysimachie entraîna des luttes, renouvelées des Attalides, contre les tribus thraces. En 111 (juillet flavien), un Métellus, probablement proconsul de Macédoine, y obtint des succès qui lui valurent le triomphe[5].

Toutes ces luttes avaient, à l'origine, un caractère défensif. Mais la spéculation romaine contribua à les étendre. Dès l'occupation de la Narbonnaise, le Sénat, pour protéger les propriétaires d'Italie, interdit la culture de l'olivier et de la vigne aux provinciaux[6]. Ensuite, toute cette région était une région de mines d'or. Les publicains disputaient aux Salasses les lavages aurifères de la Doire[7]. Dans les Cévennes, d'autres gisements avaient permis d'accumuler dans le sanctuaire de Tolosa un trésor de 15.000 talents, que le

1. Cf. Jullian, III, p. 10, 26, 37, etc. Sur la situation de Marseille, cf. Hall, *The Rom. on the Riv.*, 1898, p. 160.
2. Les Éduens avaient appelé les Romains. Sur les Nitiobroges, César, *B. Gall.*, VII, 31. Contoniatus roi d'Iantora (?) : Diod., XXXXIV-V, 136.
3. Cf. p. 410.
4. Dittenberger, *Syll.*, 2e éd., 318 et 931. Perdrizet, *Bull. Corr. hellén.*, 1896, p. 488 sqq.
5. Foucart, *Mém. Inscr. et B. L.*, t. 37, p. 319. La Chersonnèse relevait du gouverneur de Macédoine (Cic., *in Pis.*, I, 86). *Acta triumph.*, s. a.
6. Cic., *De rep.*, III, 9, 16.
7. Strab., IV, VI, 7. Dion, fgt. 74, 1.

proconsul Cépion pilla en grande partie [1]. D'autres mines avaient été découvertes dans le Norique (Carinthie et Croatie), si abondantes, que la valeur du métal baissa subitement en Italie : au lieu de 12/1 dans les grands centres, le rapport à l'argent serait tombé à 8/1 [2]. On juge si, après la victoire de Scaurus sur les Karnes, les publicains se jetèrent sur cette région. Les marchands italiens s'avançaient plus loin encore, et la monnaie romaine se répandait dans les régions où les statères grecs ou celtiques avaient régné sans partage jusque-là. Le *victoriat* (= 1 denier 1/2) était depuis longtemps maître de l'Adriatique : Marseille se mit, dès le IIe siècle, à battre monnaie sur ce modèle [3].

C'est à ce moment que Rome fut avertie qu'elle rencontrerait des concurrents sérieux. En 113, une horde d'émigrants, traînant femmes et enfants, se présenta à l'entrée du Norique : le proconsul Carbon les écarta avec la hauteur dont les Romains usaient en pareille matière, mais, ayant tenté ensuite de les surprendre, il s'attira un rude échec. Les Barbares obliquèrent heureusement vers l'Helvétie, d'où, entraînant avec eux les Tigurins, ils reparurent sur les confins de la Narbonnaise [4]. Les défaites qu'ils y infligèrent aux généraux de Rome (109-106) auraient mis en danger l'Italie, si les Barbares n'avaient préféré aller piller l'Espagne et la Belgique. Qui étaient-ils ? Ils s'appelaient *Cimbres*, c'est-à-dire enfants perdus, et un de leurs rois se nommait Boïorix : les Grecs et les Romains les qualifièrent de Celtoscythes, et plus tard crurent retrouver leur patrie sur les bords de la Baltique (Chersonèse Cimbrique = Danemarck), et, dans les marées de ces régions, la cause de leur émigration [5]. Il y avait sans doute parmi eux bien des éléments divers, entraînés au cours d'une longue migration, mais l'un des plus importants s'appelait les Teutons, et ce nom ne permet pas de douter que cette invasion ne représente l'entrée en scène de la Germanie.

La portée de ce fait fut limitée, parce que les steppes scythiques n'étaient pas alors le théâtre de mouvements dirigés de l'Est à l'Ouest. Les appétits des nomades étaient encore orientés vers le Sud. Dès le IIIe siècle, on a vu la décadence d'Olbia et des villes

1. Sur les mines d'or, Diod., V, 27. M. Jullian (II, p. 304) estime que l'or apporté d'Espagne n'a pas été étranger à la formation de ce trésor. Cf. Strab., IV, I, 13. Bloch, *Rev. Ét. anc.* 1913, 278.

2. Cf. p. 198. Pol., XXXIV, 10. La baisse ne semble pas s'être maintenue longtemps à ce taux (Lenormant, *La monnaie de l'antiquité*, t. I, p. 161 sqq.). Le rapport 10 : 1 s'est maintenu en Orient (Th. Reinach, *Mithrid.*, p. 261); on trouve 12,5 : 1 sous Auguste (cf. Hill, *Histor. Rom. Coins*, 1909, p. 156).

3. Cf. p. 197. Barclay V. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 314, 7, etc.

4. Strab., VII, 2, 2; IV, 3, 3.

5. Plut., *Mar.*, 11. M. Jullian (III, p. 45, 56, 59, 60) semble hésiter à adjoindre les Teutons aux Cimbres dès 113 (seuls témoignages : Appien et Jul. Obsequens). Cf. Lichtenberger, *Rev. Ét. anc.* 1913, p. 185; Seure, *Journ. Sav.* 1913, p. 548.

grecques du Pont. Au IIe siècle, le vieux royaume du Bosphore se vit aussi serré de près [1]. C'est en défendant ces postes avancés de l'hellénisme que le roi de Pont Mithridate Eupator (vers 107) allait jeter les bases de sa popularité parmi les Grecs : en même temps, il puisa dans ses succès sur les Scythes et les Bastarnes la confiance nécessaire pour attaquer Rome, et rêva un moment de conduire cette attaque par le Danube [2].

Mais Rome avait déjà senti combien serait lourde la tâche qu'elle avait assumée en prenant pour frontière toute la ligne de montagnes qui bornait au Nord la Méditerranée. Il n'y eut pas d'année, à partir de 146, où plusieurs légions ne fussent occupées, et parfois fortement éprouvées, dans ces régions : et la rigueur des levées d'auxiliaires causa, en 110, un soulèvement en Macédoine [3]. De même que la ruine des Séleucides avait ouvert la voie aux Iraniens, de même, par l'ébranlement des États celtiques, toute la Barbarie septentrionale pesait maintenant sur la République.

IV

Ce n'est pourtant ni le péril de l'Est, ni celui du Nord, qui a provoqué la réforme militaire inévitable, mais une très petite guerre coloniale. Le royaume de Numidie, divisé après la mort de Masinissa, avait été réuni à nouveau par Micipsa. Quand ce fidèle allié de Rome mourut en 119 [4], il y eut un nouveau partage entre les fils du roi et son neveu Jugurtha, mais ce dernier se mit tout de suite en mesure de refaire l'union. Le royaume de Numidie avait continué à se développer après Masinissa. L'élément punique s'était fortifié dans les villes de l'Ouest, et les commerçants italiens ne manquaient pas à Vaga, à Cirta (Constantine). Les villes de la côte métagonitique relevaient de la monarchie, et il est probable que les colonies phéniciennes ne la côte atlantique s'étaient mises sous sa protection plutôt que d'invoquer celle des rois sauvages de la Maurétanie (Maroc) : Polybe a connu ces villes encore florissantes, et rien ne prouve qu'elles aient périclité si vite après lui [5]. On comprend donc les préoccupations des Romains lorsque les usurpations de Jugurtha amenèrent une guerre avec lui. Il n'était pas aussi ridicule de pen-

1. Cf. Th. Reinach. *Mithrid. Eupator*, p. 62 sqq. Michel, 337. Latyschew, *Inscr. ant. or. sept. P. Eux.*, 16, 17. Fiebiger, *Jahresh. öst. Inst.* 1911, beibl. p. 61.
2. Plut., *De fort. Rom.*, II. T. Live, *ep.* 102. *Neue Jahrb. f. klass. Alt.*, 1912.
3. *Acta triumph.*, 110, 1er mai.
4. T. Live, *per.*, 62, 64.
5. Cf. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. N.*, I, 519 sqq. Les îles Fortunées encore visitées au Ier siècle : Plut., *Sert.*, 8. De La Martinière, *Bull. arch. du Comité d. tr. hist.*, 1912, p. 148-9, 159.

ser à une guerre offensive qu'il le serait, par exemple, de parler des Almoravides ou des Almohades à propos des combats actuels au Maroc : il y avait un siècle qu'Hannibal était parti de là pour marcher sur l'Italie, et, en ce moment même, Cépion avait encore à réprimer des insurrections dans l'Espagne ultérieure [1]. C'est cependant seulement le consul de 107, C. Marius, qui procéda à l'innovation rendue nécessaire par la charge militaire nouvelle qui s'ajoutait à tant d'autres : il ne s'arrêta pas à la limite de 4.000 as (400 dr.), et enrôla les *capite censi* [2]. Le Sénat, nous dit-on, lui avait accordé non sans plaisir la levée supplémentaire qu'il demandait, espérant le rendre impopulaire. Le Sénat était dans l'erreur. Le tempérament militaire de la race latine était loin d'être atteint : seulement, on avait, depuis cinquante ans, imposé une charge excessive à une classe de la population qui diminuait à vue d'œil. Nous avons dit que les lois agraires n'avaient pu relever sensiblement le nombre des propriétaires fonciers : l'innovation de Marius ajoutait certainement 200.000 hommes sur les rôles de l'infanterie légionnaire [3]. Il trouva tous les soldats qu'il voulut et davantage. Mais l'esprit fut changé. On eut désormais des hommes qui ne pensaient plus à retrouver leur maison et leur champ, qui ne demandaient qu'à faire du camp leur foyer, et de la guerre leur profession. C'est cette armée nouvelle qui devait conquérir les frontières de l'Euphrate, du Rhin et du Danube.

Mais elle ne le fit pas sans changer, chemin faisant, la structure interne de l'État romain. Caïus Gracchus, en dressant l'ordre équestre contre le Sénat et presque au-dessus de lui, avait commencé à pourrir l'aristocratie qui avait été la force et la splendeur de la vieille République. Marius forgea l'instrument qui devait faire la monarchie. Seulement, il est sans exemple dans l'histoire que les transformations les plus inévitables s'accomplissent sans convulsions : ici, la crise dura soixante-dix ans, et fut atroce.

1. *Acta triumph.*, 107, 23 oct. Naturellement, Jugurtha ne pensait à rien de semblable : je laisse de côté intentionnellement les attaques des amis des Gracques et les déclamations de l'intègre Salluste (cf. Bloch, *Bibl. Fac. L. Paris*, XXV, p. 47-49) Mais la guerre avec les Numides, brochant sur le reste, était « chose sérieuse ».

2. Sur le chiffre, p. 176. Salluste, *Jugurtha*, 84, 86.

3. Wissowa, *Realencycl.*, s. v. *Dilectus*. Sur le chiffre des hommes soumis au recrutement, p. 397. Sur le dernier cens, p. 408. En disant 200.000, j'espère tenir compte suffisamment de l'effet des lois agraires (cf. p. 400).

CHAPITRE V

Le réveil de la nationalité juive (168-104).

Réactions contre l'hellénisme, le judaïsme.

I Les Grecs et les Juifs. — La Bible. — La Loi. — Les Prophètes. — Autres écrits canoniques. — Poésie biblique. — Communauté de Jérusalem, Samaritains, diaspora. — Le gouvernement séleucide, Antiochus Épiphane et les grands-prêtres. — L'hellénisation, point où elle s'arrête. — L'abomination de la désolation (168), la persécution. — Les voisins, Égypte.

II. Révolte des Macchabées. — Reprise du temple (165). — Lysias enraye. — Défaite de Nicanor. — Mort de Judas (160). — Jonathan. — Simon et les Romains. — Mort de Simon (135). — Jean Hyrkan et Antiochus Sidète (135-129); la Judée indépendante. — Hyrkan jusqu'en 105; la royauté asmonéenne. — Importance du fait.

III. Le fanatisme juif, l'autorité sacerdotale; les pharisiens; les sadducéens; sectes. — La diaspora; les Septante; ordre changé; textes deutéro-canoniques. — Importance.

Pendant que la main de Rome s'étendait peu à peu sur le domaine politique hellénistique, des réactions partielles se produisaient çà et là contre la domination de l'hellénisme même. L'une d'elles était grosse d'avenir et mérite une mention spéciale : je veux parler du réveil de la nationalité juive.

I

Nous avons suivi les destinées du peuple d'Israël jusqu'à la fin du IVe siècle. C'était une des peuplades syriennes qu'avait déracinées la conquête assyro-chaldéenne. Une partie des exilés avait tenu, au moment de la conquête perse, à revenir autour de Jérusalem, et s'y

---

Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, t. IV et V. — Cornill, *Einleitung in die Kanon. Bücher d. Alt. Test.*, 1913. — Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes*, éd. 1901-1909. — Niese, *Kritik d. b. Makkabäerb.* — Wendland, *Die hellenist. röm. Kultur etc.*

Jérusalem. — Monnaies juives. — Quelques papyrus (Wilcken, *Chrestomathie*). — Les deux livres des *Macchabées*. — La Bible (éd. de Cambridge). — Diodore. — Strabon. — Josèphe, *Antiquités jud.*, XI et suiv. — Eusèbe, *Chronique*.

était isolée des peuples environnants. D'autres Juifs étaient restés en Babylonie, et d'autres encore avaient constitué en Égypte des colonies dans la vie desquelles des documents récemment découverts nous ont permis de pénétrer [1]. C'est la conquête macédonienne qui attira pour la première fois l'attention des Grecs sur ce peuple singulier : dès l'an 300, Hécatée essayait de faire comprendre ses mœurs à la cour de Ptolémée I, en rapprochant le législateur juif Moïse de Lycurgue et de Solon [2].

Ce qui distinguait le Juif (Juif de Judée comme le Juif de la *diaspora*), c'était l'obéissance de plus en plus stricte aux règles de vie posées dans un certain nombre d'écrits que les Juifs hellénisés allaient appeler les « livres » par excellence (βιβλια). La conservation, l'étude, le commentaire de ces écrits étaient réservés d'ailleurs à un corps de prêtres à peu près héréditaire : la langue dans laquelle ils étaient conçus, l'hébreu, différait déjà sensiblement du dialecte araméen que parlait le commun du peuple [3]. Les simples fidèles, outre l'observance des fêtes, rits et obligations indiqués par les « livres », participaient à la vie religieuse dans des réunions périodiques où l'exercice essentiel était la lecture et l'explication de textes sacrés, avec des prières au Dieu qui en était considéré comme l'unique inspirateur [4].

Le corps de ces écrits était déjà considérable au IIIe siècle. Les éléments essentiels, la Loi et les Prophètes, remontaient, nous l'avons vu, au Ve [5]. La Loi se composait des livres suivants :

Genèse, où étaient racontés, à partir de la création du monde, la vie des patriarches, ancêtres mythiques des Israélites;

Exode, où était raconté le séjour des descendants des patriarches en Égypte, et leur sortie sous la conduite de Moïse;

Lévitique, *Nombres*, *Deutéronome*, qui contenaient, outre le récit de la traversée du désert, la législation mosaïque;

à ces cinq livres (*Pentateuque*) se joignait le livre de *Josué*, récit de la conquête de la Terre-Sainte.

Les docteurs s'étaient d'autant moins mis en frais pour donner des auteurs à tout cela que ces livres étaient regardés comme inspirés de Dieu. Les cinq premiers étaient attribués à Moïse lui-même : on isolait la fin du cinquième, où était racontée la mort du législateur, pour l'attribuer, avec le sixième, à Josué.

Les *Prophètes* contenaient d'abord une série de livres historiques :

1. Cf. t. II, p. 245 n. Ces papyrus d'Éléphantine m'ont été connus trop tard pour que j'en profitasse dans mon t. II : j'y reviendrai au t. I.
2. Cf. p. 205. Cf. Diod., XL, 3, 8. Schürer, III, p. 406.
3. Cf. Strack, *Hebr. Gramm; Aram. Gramm.*, éd. 1901.
4. Cf. pourtant Willrich, *Juden u. Griechen*, p. 151.
5. Cf. t. II, p. 10. Sur le canon, cf. Vigouroux, *Dict. de la Bible* (on tiendra compte, en consultant cet ouvrage, de ce que l'auteur maintient strictement le point de vue de la théologie catholique), II, p. 139 sqq.

Juges, où l'on racontait les luttes soutenues par Israël dans la Terre Sainte jusqu'à l'établissement de la royauté ;

Samuel (deux livres), récits relatifs aux premiers rois, Saül, David, Salomon, antérieurs à la division du peuple en deux royaumes ;

Rois (deux livres), histoire des deux royaumes jusqu'à la conquête assyro-chaldéenne.

On attribuait les premiers de ces livres au grand prophète qui avait oint le premier roi, Samuel, et les derniers au prophète qui avait survécu à la chute des deux royaumes, Jérémie.

Les autres livres prophétiques étaient des écrits contenant des invectives contre les crimes d'Israël, des menaces de châtiment et des promesses de relèvement, écrits qui étaient attribués, avec raison en général, quelquefois à tort, aux prophètes suivants :

Isaïe, *Jérémie*, *Ezéchiel*, *Osée*, *Joël*, *Amos*, *Abdias*, *Jonas* (écrit satirique), *Michée*, *Nahum*, *Habacuc*, *Sophonie*, *Aggée*, *Zacharie*, *Malachie*.

En dehors de la Loi et des Prophètes, divers écrits éclos à l'ombre du sanctuaire furent recueillis peu à peu à cause de leur caractère jugé édifiant [1] :

les *Psaumes;*
les *Proverbes;*
Job ;
le *Cantique des Cantiques ;*
Ruth;
les *Lamentations;*
l'*Ecclésiaste ;*
Esther;
Esdras ; Nehémie ;

les *Chroniques* (deux livres), appelées aussi *Paralipomènes* parce qu'elles se donnaient comme un complément des livres des *Rois*.

Cette troisième série était encore ouverte au IIIe siècle. Le livre de *Daniel*, qui la complète, est certainement du milieu du IIe siècle, et certains livres de la série doivent être plus récents encore [2]. Ce n'est guère qu'au Ier siècle avant J.-C. que la liste des écrits canoniques devait être arrêtée définitivement.

Toute cette littérature, en dehors des écrits narratifs ou législa-

1. La liste de ces livres a été parfois remaniée pour en réduire le nombre à 22, nombre des lettres de l'alphabet juif : Jos., *c. Ap.*, I. C'est ainsi que *Ruth* a été fondu avec *les Juges*.

2. La tradition juive a toujours maintenu Daniel parmi les écrits hagiographiques (Vigouroux, II, p. 1262). Certains savants estiment que le canon juif ne fut arrêté qu'au premier siècle après J.-C. (*ibid.*, p. 139). Mais cf. Psichari, *Rev. Ét. juives*, 1908, p. 163, et Schürer, III, p. 443. Vernes, *Les emprunts de la Bible hébr. au grec et au latin*, 1914.

tifs, qui ont leur intérêt spécial, ne témoigne assurément pas d'une richesse intellectuelle comparable à celle des Grecs. Une seule idée en fait, en somme, le fonds : celle du juste persécuté auquel le Dieu unique et tout-puissant est tenu d'assurer récompense ou vengeance à la fin des âges. Mais cette idée est variée avec un luxe d'invention lyrique qu'on trouve déjà dans les inscriptions triomphales des rois d'Assur, que les Juifs avaient en commun avec tous leurs frères de race, et qui n'est vraiment sensible pour les non-hébraïsants qu'à travers les traductions ou les paraphrases de certains auteurs chrétiens.

Tel était donc le peuple, ou plus exactement la communauté religieuse, que la liquidation de la succession d'Alexandre fit passer sous la domination des Lagides. Jérusalem et la Judée étaient gouvernés, sous le contrôle des gouverneurs royaux, par le grand-prêtre, héréditaire, assisté du conseil des anciens et du corps des prêtres [1]. Le pays, riche et bien peuplé, semble avoir supporté sans trop de peine la fiscalité ptolémaïque : beaucoup de Juifs trouvèrent, dans la ferme des impôts, l'emploi de leurs aptitudes spéciales pour le maniement de l'argent [2]. A côté d'eux vivaient les Samaritains, descendants des populations restées ou revenues sur le territoire de l'ancien royaume du Nord : eux aussi étaient sujets des Ptolémées. Ils avaient dans l'ensemble les mêmes croyances et les mêmes mœurs que les Juifs, mais un temple spécial (sur le mont Garizim), et ils ne reconnaissaient pas l'autorité des livres sacrés autres que le Pentateuque ; ils avaient en revanche certains écrits spéciaux, qui n'ont pas été ignorés en Judée [3]. La ressemblance n'empêchait pas que la haine ne fût vive entre les deux communautés, — au contraire. Quant aux Juifs de Babylone, ils étaient sujets des Séleucides, et fournirent même des soldats à Séleucus Kallinikos dans la guerre des frères [4]. La séparation politique ne pouvait manquer de réagir sur leurs rapports avec la Judée, bien que les liens religieux fussent soigneusement maintenus. En revanche, les Juifs d'Égypte ont prospéré sous les Lagides. Ils se montraient alors conciliants, ne répugnant pas à prendre des noms théophores, à prêter serment par le nom des rois, etc. [5]. Ptolémée Philopator espéra même les rallier à son dieu protecteur Dionysios, en leur faisant reconnaître dans le surnom de Sabazios le Iahveh Sabaoth et le dieu du Sabbat. Mais cet emploi du calembour pieux, qui avait

1. Cf. p. 108, n. 2. On trouvera la liste traditionnelle des grands-prêtres dans le *Dictionnaire* de Vigouroux, s. v.

2. Cf. p. 128.

3. Cf. Vigouroux, s. v. *Samaritains*. C'est à un de ces livres qu'est emprunté le récit Jos., *Antiq. j.*, XII, 3 sqq. (Holleaux, *Rev. Ét. juives*, 1899, p. 161 sqq.).

4. *I Macch.*, 8, 20.

5. Cf. p. 128.

donné d'excellents résultats ailleurs, ne fut pas goûté des enfants d'Israël : ils se montrèrent prêts à braver les supplices, et Ptolémée eut le bon esprit de ne pas s'obstiner [1]. — Enfin, en Grèce même, nous voyons, dès le IIIe siècle, les Juifs connus à Sparte (sans doute par l'intermédiaire des Ptolémées), et faisant accepter des Spartiates, par on ne sait quel coq-à-l'âne, une généalogie qui donnait au peuple de Lycurgue Abraham pour ancêtre [2].

En 200, la bataille de Panion fit passer la Judée des Ptolémées aux Séleucides. Les nouveaux maîtres se montrèrent prévenants, quoique des sympathies ptolémaïques subsistassent dans le pays, ou servissent au moins de prétexte aux menées de certains ambitieux [3]. Mais bientôt survint la guerre romaine, qui fut grave à deux points de vue. D'une part, la monarchie syrienne se trouva grevée d'une lourde indemnité de guerre, et le roi Séleucus IV Philopator jeta des regards d'envie sur les trésors du temple de Jérusalem, où nombre de particuliers mettaient leur argent en dépôt [4]. Une tentative faite par son ministre Héliodore donna lieu à une légende que l'art devait immortaliser. D'autre part, les Juifs apprirent qu'une puissance supérieure existait à l'Occident, qui pouvait au besoin appuyer leurs réclamations. L'avènement d'Antiochus IV Épiphane (176-5) apporta de nouvelles aggravations. Le nouveau roi considérait la grande sacrificature comme une charge à donner à celui qui ferait rentrer le plus d'impôts. Il l'enleva au vénérable Onias pour le donner au frère de celui-ci, Jason, puis, Ménélas lui en ayant promis 300 talents de plus, il le fit grand-prêtre (172-1) : peu après, Ménélas faisait assassiner Onias [5]. Bref, l'autorité royale se trouva engagée et compromise dans les compétitions juives.

Mais Antiochus fit plus. Il était résolu à développer chez tous ses sujets le sens de la civilisation hellénistique, revêtue par ses soins d'un vernis attique. Chez les Juifs, l'hellénisation avait déjà gagné du terrain : Antiochus crut le moment venu de couronner l'œuvre. Sous l'influence des grands-prêtres qu'il créait, un gymnase s'éleva dans Jérusalem, où l'aristocratie juive envoya ses fils. Certains Juifs allèrent jusqu'à effacer les signes de la pratique qui était le plus directement en butte aux sarcasmes et à la répugnance des Grecs : la circoncision [6]. En présence de la politique royale, toutes les

1. Cf. p. 297. C'est le sujet de l'écrit (apocryphe, c'est-à-dire non-canonique) *IV Macch.*

2. Cf. sur Areus, p. 128. Jos., XII, 5 (suspect). Il est difficile de refuser tout fondement historique à ces documents échangés avec Sparte.

3. Cf. p. 333. Jos., XII, 3-5.

4. Cf. p. 343. *II Macch.*, 3, 5. La chronique juive prétend même qu'il était dû encore de l'argent à Rome en 173. Cf. T. Live, XLII, 6.

5. *II Macch.*, 4.

6. *I Macch.*, 1. Cf. Jos., XIII, 6, sur l'apostasie prétendue de la puissante famille des Tobiades.

nuances d'attitude furent observées dans les milieux juifs, depuis l'adhésion entière, en passant par l'opportunisme ou la restriction mentale, jusqu'à la révolte : c'est ainsi que les députés envoyés par le grand-prêtre Jason pour porter une offrande aux fêtes de l'Hercule tyrien obtinrent, en sous-main, que l'offrande servirait exclusivement à la construction de galères [1]. La grande majorité des Juifs n'eût pas même été si loin. Toutefois, on patienta tant que le roi n'exigea pas les gestes qui équivalaient à une apostasie directe, participation aux sacrifices célébrés pour le jour de naissance du souverain, consommation de viandes réputées impures, etc.

Survint la guerre de Persée, puis les entreprises d'Antiochus contre l'Égypte. Des sympathies égyptiennes se réveillèrent peut-être en Judée à cette occasion. Puis, des rixes et des pillages eurent lieu à l'occasion des passages de troupes. Tout s'envenima. Quand Antiochus revint devant les menaces de Popilius Læenas (168), il soulagea sa fureur en passant à Jérusalem. Bientôt (décembre 168), une statue de Zeus Olympien s'éleva dans le temple de Jéhovah [2]. Les livres sacrés des Juifs furent recherchés pour être détruits. On châtia les mères qui faisaient circoncire leurs enfants. Beaucoup de *Hasidim* (Juifs pieux) affrontèrent le martyre. L'imagination juive s'est naturellement donnée libre carrière sur ce thème, mais il n'y a pas à douter que plus d'un fonctionnaire sadique se soit amusé à voir « ce qu'un Juif était prêt à souffrir pour ne pas manger du porc. » Un certain Razis, sommé de sacrifier, se perça d'un coup d'épée, puis se jeta du haut d'une tour : n'étant pas mort encore, il s'arracha les entrailles pour ne pas être contraint même à un geste qui pût être interprété comme une concession [3]. Cet acte de rage héroïque fit une impression particulièrement profonde sur un peuple qui réprouvait d'instinct le suicide, n'ayant jamais pu s'habituer très franchement à l'idée de l'immortalité de l'âme.

D'autres Juifs, nombreux aussi, sont partis. Mais les pays environnants étaient hostiles. Ayant accepté sans difficulté l'hellénisation, jusqu'à la théosynkrasie inclusivement, ils jugeaient l'obstination juive déraisonnable et s'impatientaient des désordres qu'elle provoquait. Les Samaritains même, dans l'ensemble, avaient cédé [4]. Les Juifs de Babylonie étaient, eux aussi, sous la main des Séleucides. Restait l'Égypte, où Philométor se montrait bienveillant et accueillant. Un parent du grand-prêtre Onias, jugeant le temple de Jérusalem à jamais souillé, éleva près d'Héliopolis un sanctuaire

1. *II Macch.*, 4, 18.
2. *I Macch.*, 1. *II Macch.*, 6. Josèphe (*Antiq. j.*, XII, 7) donne exactement la date. Cf. Vigouroux, s. v. *Abomination de la désolation.*
3. *II Macch.*, 14.
4. Cf. Jos., *Antiq. j.*, XII, 7 (paraît authentique : remarquer l'emploi du mois attique Hécatombéon).

destiné à le remplacer [1]. Les colonies d'Alexandrie et de Cyrène se développèrent. C'est par un Juif cyrénéen, Jason, que nous connaissons quelque peu les détails de la lutte héroïque dont la Judée allait être le théâtre [2].

II

La résistance armée commença dans les montagnes du Sud, où s'était conservé un certain esprit militaire, et à qui d'ailleurs le désert tout proche offrait un asile en cas de défaite et des auxiliaires toujours prêts au pillage, comme les Arabes Nabatéens. Un certain Matathias, de la famille des Asmonéens, donna le signal à Modéin en tuant un renégat qui sacrifiait aux idoles. Puis il se réfugia au désert avec ses fils, et groupa bientôt autour de lui quelques milliers de jeunes gens. Il mourut dès 167-6 [3], mais un de ses fils, Judas, qui portait le surnom grec de Macchabée, prit le commandement à sa place, et remporta quelques succès. Il s'enhardit bientôt jusqu'à reparaître à Jérusalem : une garnison syrienne occupait la citadelle depuis 167, mais le reste de la ville fut repris, et le temple purifié solennellement trois ans, jour pour jour, après l'installation de l'abominable idole (déc. 165) [4]. Le roi Antiochus Épiphane était parti au printemps de 165 pour l'Orient sans soupçonner que la Judée fût troublée sérieusement. Lysias, qu'il avait laissé comme tuteur du jeune Antiochus Eupator, était plus préoccupé des échecs infligés aux troupes régulières par Judas Macchabée, et cherchait à regagner la masse de la nation juive en lui rendant la tolérance religieuse. Quand Antiochus fut mort (164), il fit prévaloir ses idées avec d'autant plus de facilité que les Romains insistaient en ce sens. Voici la lettre envoyée aux Juifs :

« L'an 148, le 24 dioscore (communiqué par Lysias) :

Le roi Antiochus à Lysias son frère, salut [5].

Le roi notre père ayant été transféré entre les dieux, et nous désirant que ceux qui vivent dans notre royaume puissent vaquer pacifiquement à leurs affaires; nous avons appris que les Juifs n'avaient pu consentir au désir qu'avait notre père de les faire passer aux

1. Cf. pourtant *II Macch.*, 6, 8 (sur un prétendu édit de proscription des Ptolémées). Jos., *Antiq. j.*, XIII, 6; *C. Ap.*, II, 49.

2. Vigouroux, s. v. *Jason de Cyrène*. Son ouvrage, traduit en hébreu, a servi de base au récit de *II Macch.*, et partiellement aussi de *I Macch.* (ceci ne semble pas être l'avis de M. Schürer, III, p. 192).

3. *I Macch.*, 2, 70. Jos., XII, 9. Le surnom du père de Matathias, Hasmonaï (Syncelle, p. 543 Bonn), a servi à désigner la famille, comme celui de Judas, Macchabée, qui a un aspect macédonien.

4. *I Macch.*, 4. Jos., *Antiq.*, XII, 11; cf. *Bell. Jud.*, I, 19; V, 394.

5. *II Macch.*, 11. Sur la date, cf. note chronologique, p. 469, n. 2.

cérémonies des Grecs, mais qu'ils veulent conserver leurs coutumes, et demandent qu'il leur soit loisible de vivre suivant leurs lois. C'est pourquoi, voulant que ce peuple soit en paix comme les autres, nous avons arrêté et ordonné que leur temple leur soit rendu, afin qu'ils vivent selon les coutumes de leurs ancêtres. Vous ferez donc bien d'envoyer vers eux, et de faire alliance avec eux, afin qu'ayant connu notre volonté ils reprennent courage, et qu'ils s'appliquent à leurs intérêts particuliers. »

Pensant avoir ainsi rallié la masse, Lysias prépara un effort décisif contre les bandes de Judas. Celles-ci livrèrent un combat où divers Juifs se signalèrent par des actes de dévouement, mais qui n'empêcha pas le roi de reprendre possession de Jérusalem (163) [1]. Là-dessus Lysias fut rappelé à Antioche par la révolte de Philippe, puis par l'attaque de Démétrius Soter, qui lui enleva le pouvoir en 162. Pendant ce temps, Judas avait eu le champ libre, mais évidemment l'acte de tolérance lui enlevait chaque jour des partisans : Ménélas étant mort, le roi de Syrie reconnut comme grand-prêtre Alcime, et chargea un officier éprouvé, Nicanor, de l'installer dans Jérusalem. Nicanor comptait regagner le Macchabée par la douceur : il parut y réussir, et pendant quelque temps lui et Judas « se montrèrent bras-dessus bras-dessous dans les rues de Jérusalem ». Puis le Juif reprit la vie d'aventures, et Nicanor, en cherchant à le saisir, fut défait et tué (début 161) [2]. On le reconnut à la brillante armure sous laquelle son cœur avait cessé de battre, et sa tête et son bras furent exposés à Jérusalem, en vue d'intimider la garnison de la citadelle. Il fallut envoyer une armée plus forte, sous Bacchidès. Cette fois, la troupe qui entourait Judas se réduisit au chiffre de 800 braves : il accepta pourtant cette lutte inégale, et resta sur la place (161-160). Plus généreux que lui, les soldats macédoniens qui l'avaient vaincu rendirent son corps à ses frères, pour qu'il pût reposer dans la sépulture de Modéin [3]. Alcime fut installé comme grand-prêtre, la tolérance fut confirmée, une large amnistie accordée à Jonathan et à Simon, frères de Judas, et aux leurs. Il semblait que la crise juive fût réglée.

Mais la mort du héros Macchabée avait laissé des rancunes dans bien des cœurs, et Jonathan espérait en profiter. Les querelles de succession, et l'assistance verbale, mais pourtant efficace, de Rome lui permirent d'y arriver. Quand Alexandre Bala se leva contre Démétrius I (153-2), les deux prétendants se disputèrent l'amitié du Juif : l'un le reconnut comme grand-prêtre [4], l'autre combla d'im-

1. *I Macch.*, 6 (année sabbatique). Les 32 éléphants (ou 22, *II Macch.*, 13) obligent à placer le combat avant le meurtre d'Octavius (cf. p. 380).
2. *I Macch.*, 17, 49; *II Mach.*, 15. Le jour de la bataille (Adar 13) fut toujours célébré.
3. *I Macch.*, 9 (1er mois, 152 Sél. : cf. note chronologique, p. 474-5).
4. La chronologie n'est pas claire. Le traité avec les Romains : Jos., XII, 17;

munités ses compatriotes. Jonathan se décida pour Bala, et le soutint contre Démétrius I, puis contre Démétrius II. Ce n'est que lors de l'intervention de Philométor (146), et sous son influence, qu'il se rallia à Démétrius, et lui envoya des auxiliaires lors de la révolte d'Antioche. Aussi fut-il un butte à l'hostilité des partisans d'Antiochus VI : Tryphon finit par l'attirer dans un guet-apens, où il périt (143) [1]. Mais Simon prit immédiatement sa place, et réussit enfin à délivrer Jérusalem de la garnison syrienne. Les Juifs se sentirent désormais libres, et commencèrent à dater par années du pontificat de Simon (142) [2]. Et Rome leur confirma son amitié par une circulaire aux rois et aux peuples d'Orient, ainsi conçue :

« Lucius [Lælius Sapiens? 140], consul des Romains, au roi Ptolémée, salut [3].

Les ambassadeurs des Juifs qui sont nos amis sont venus vers nous, envoyés par Simon, prince des prêtres, et par le peuple des Juifs, pour renouveler l'ancienne amitié et l'alliance. Ils ont apporté un bouclier d'or de mille mines. Nous avons donc résolu d'écrire aux rois et aux cités qu'ils ne leur fassent aucun mal, qu'ils n'attaquent pas leurs villes ni leur pays, et ne donnent aucun secours à ceux qui leur feront la guerre. Et nous avons accepté le bouclier. Si donc quelques gens corrompus sont sortis de leur pays pour se retirer vers vous, remettez-les entre les mains de Simon, prince des prêtres, pour qu'il en fasse punition selon sa loi ».

(Même notification faite à Démétrius, à Attale, à Ariarathès, à Arsace, à Lampsaque, à Sparte, à Délos, à Myndos, à Sicyone, en Carie, à Samos, en Pamphylie, en Lycie, à Halicarnasse, à Cos, à Sidè, à Arad, à Rhodes, à Phasélis, à Gortyne, à Cnide, à Cypre, à Cyrène; copie à Simon).

Les Juifs n'étaient pas au bout de leurs tribulations. Simon se maintint tant bien que mal contre Tryphon, même après que Démétrius Nicator fut tombé aux mains des Parthes. Mais Antiochus Sidète, vainqueur de l'usurpateur, se mit en devoir de revenir sur les concessions faites par ses prédécesseurs. Il réclama la restitution des villes de la côte philistine et 300 talents d'indemnité : Simon n'offrit que 100 talents [4]. Son fils Jean repoussa ensuite le général syrien Kendébaios, mais Simon se laissa attirer dans un guet-apens par son gendre Ptolémée, gouverneur de Jéricho, qui le mit à mort (début 135). Jean, surnommé Hyrkan, se trouvait en mesure

Justin, XXXVI, 3. Il est sûr seulement que l'arrivée de Bala a été le signal des progrès de Jonathan (Jos., XIII, 3).

1. Cf. p. 417. *I Macch.*, 12. Tryphon ne tua Antiochus VI qu'ensuite (Jos., XIII, 12).

2. *I Macch.*, 13, 14. Jos., *B. Jud.*, I, 53.

3. *I Macch.*, 14; xix, 16-23. Jos., XIV, viii, 5. La pièce est considérée comme authentique dans l'ensemble (cf. Schürer, I, p. 251; III, p. 4).

4. *I Macch.*, 15.

de prendre la succession de son père, et expulsa le meurtrier[1]. Mais alors Antiochus Sidète entra lui-même en scène : il mit le siège devant Jérusalem, et la prit (automne 134 ou 133). On lui conseilla d'en finir avec les Juifs ennemis de toutes les nations : « leurs ancêtres avaient été jetés hors d'Égypte comme lépreux; eux-mêmes ne mangeaient avec aucun étranger, et ne souhaitaient de bien à personne; Antiochus Épiphane, entré dans leur sanctuaire, y avait trouvé la statue d'un homme barbu assis sur un âne et tenant en main un livre, apparemment Moïse; il avait fait sacrifier une truie sur l'autel, et répandre du jus de la viande sur les livres sacrés, avait fait éteindre la lampe immortelle, et forcé le grand-prêtre à manger du porc; etc., etc. Le roi Antiochus Sidète, magnanime de caractère, prit des otages, pardonna aux Juifs, leur imposa un tribut, et se contenta de démanteler Jérusalem[2]. » De fait, Hyrkan dut suivre, comme vassal, l'expédition de Sidète en Orient; des Juifs furent englobés dans le désastre final (129). Mais l'Asmonéen revint sain et sauf, et ses compatriotes saluèrent la catastrophe comme une délivrance. Jean Hyrkan se considéra dorénavant comme souverain indépendant, et se fit une fois de plus reconnaître comme tel par les Romains[3]. Il courut encore des dangers dans la guerre provoquée par l'usurpation d'Antiochus Cyzicène : Ptolémée Lathyre fit alors une tentative pour ressaisir la Judée, — la dernière qui soit venue du côté de l'Égypte[4]. Puis commencèrent, au Nord et au Sud de la Judée, les querelles de succession continuelles qui assurèrent au chef des Juifs sa liberté d'action.

Il en profita, non seulement pour recouvrer ce qui avait été repris par Antiochus Sidète, mais encore pour faire des conquêtes nouvelles. Il recouvra les villes de la côte philistine. Il prit Samarie, saccagea le temple du mont Garizim, et permit aux Juifs d'assouvir leur haine atroce contre les Samaritains[5]. Enfin, il conquit la Galilée, en extermina partiellement les habitants, et les remplaça par des colons juifs. Il occupa divers postes de l'autre côté du Jourdain. L'État juif devint une puissance. Hyrkan battait monnaie[6]; quand il mourut (105), il ne restait plus au grand-prêtre asmonéen qu'à prendre le titre royal : ce que fit son successeur Aristobule[7].

1. *I Macch.*, 16 (donne la date : 11e mois, 177 Sél.). Jos., XIII, 14 (année sabbatique). Ici finit *I Macchabées*.

2. Jos., XIII, 16 (avec confusion sur la date). Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 374 n. Diod., XXXIV-V, 1.

3. Cf. p. 418. Nicolas de Damas *ap.* Jos., XIII, IX. Alliance avec Rome : Jos., XIII, IX, 2 et XIV, XVI (Schürer, I, p. 261, III, p. 13).

4. Cf. p. 420. Jos., XIII, 18. Lathyre est pourtant revenu à la charge sous Alexandre Jannée, mais sans intentions d'annexion.

5. Jos., XIII, 18.

6. Madden, *Jewish Coinage* (remonte déjà à 1864), p. 60. Un exemplaire du monnayage d'Hyrkan dans Vigouroux, s. v. *Jean Hyrcan*.

7. Jos., XIII, 19 (481 ans après la chute de Jérusalem, donc pas plus tard

Ainsi la rébellion, commencée pour assurer aux Juifs la liberté de conscience, avait abouti par surcroît à reconstituer autour de Jérusalem, pour la première fois depuis quatre siècles et demi, un État indépendant et fort. Il ne convient pas de parler de ce résultat avec le dédain que manifeste par exemple Renan. Il suffira de rappeler que c'est sur un territoire conquis pour la première fois au judaïsme par Jean Hyrkan, en Galilée [1], que naîtra Jésus-Christ.

III

Mais la crise a eu aussi pour le judaïsme des résultats plus profonds. Elle a fortifié l'attachement des Juifs à la loi pour laquelle tant des leurs étaient morts.

Le grand-prêtre de la Judée asmonéenne ne différait de ses prédécesseurs qu'en ce qu'il était en même temps chef politique et militaire, — différence, à la vérité, assez sensible. Il avait toujours à côté de lui le conseil (*sanhédrin*), tout un ordre de prêtres avec leurs assistants (les scribes) : la participation populaire, qui pouvait exister au temps où la Judée se réduisait à Jérusalem et à sa banlieue, était impossible maintenant que l'État couvrait toute la Syrie méridionale [2]. Mais le chef de la nation, même appuyé sur une armée forte et victorieuse, était forcé de compter avec un état d'esprit qui était celui de la masse du clergé et de toute la bourgeoisie de Jérusalem et des grandes villes : l'état d'esprit pharisien [3]. C'étaient des pharisiens qui avaient recueilli les écrits sacrés au sortir de la tourmente, et qui maintenant en dressaient le canon et en construisaient la glose [4]. Le pharisien était caractérisé par son attachement à la lettre de la Loi, par le soin anxieux qu'il apportait à n'en transgresser aucune prescription, par son ingéniosité à poser des cas de conscience pour les résoudre par le texte sacré : sa casuistique rappelait celle des stoïciens. A la vérité, la cour, le haut clergé résis-

que 105). Les annales du règne de Hyrkan (31 ans) auraient encore été signalées au XVIe s. (Vigouroux, III, p. 1154). Cf. Jos., *Ant. j.*, XIII, 18, 19, 23, 24; XIV, 1.

1. Il y avait des colons juifs en Galilée au IIe siècle, mais noyés dans la population étrangère, et Judas a été obligé de les dégager et de les emmener à Jérusalem : la Galilée a donc bien été judaïsée par Hyrkan (Vigouroux, s. v. *Galilée*).

2. Sur le gouvernement asmonéen, cf. Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes*, éd. 1901-1909, t. II. Bien que cet ouvrage porte le titre de *Gesch. des jüd. Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, on devra le consulter même pour la période des Macchabées.

3. Cf. l'anecdote Jos., XIII, 18.

4. Sur les mesures d'Antiochus contre les livres sacrés, *I Mach.*, I, 59-60. Sur la reconstitution de la collection par Judas, *II Macch.*, II, 14. Cf. Vigouroux, s. v. *Canon*.

taient à cette tendance, et se laissaient traiter de sadducéens [1]. L'hellénisme avait envahi cette couche supérieure de la société juive, et, si la grande rébellion l'avait forcé à se montrer plus timidement, il avait laissé bien des regrets au fond des cœurs. L'écrit typique de cette classe est l'*Ecclésiaste*. On connaît le fameux commentaire de Renan, et sa conclusion : « Ce que Cohéleth [l'auteur du livre] est bien, c'est le Juif moderne, etc. » Je ne sais si Cohéleth est un personnage moderne, mais il est en tous cas bien près d'être un personnage grec, et grec d'une nuance spéciale : épicurien [2]. Dans la masse de la population, il va de soi que ces sectes, plus ou moins teintées d'hellénisme, ne se répandaient pas : là, on retenait surtout des livres saints les espérances eschatologiques, et les groupes d'exaltés naissaient ça et là (esséniens, thérapeutes), qui annonçaient le Messie [3].

A côté de la Judée propre, d'ailleurs, la diaspora juive, renforcée par des émigrations renouvelées, avait pris une importance croissante. La juiverie de Babylone, il est vrai, languissait, mais d'autres se constituèrent en Médie à la suite de l'expédition de Sidète [4]. Surtout, les colonies d'Égypte et du domaine lagide avaient progressé énormément sous Philométor et même sous Physkon [5]. Alexandrie était devenue pour le judaïsme un centre à peine moins important que Jérusalem. Puis, le nombre des villes grecques pourvues de juiveries s'était accru dans une proportion dont le sénatusconsulte de 140 nous donne une idée [6]. Il y avait des Juifs à Délos, à Pouzzoles. Il y en eut bientôt à Rome, et les Romains, qui n'avaient pas peu contribué à assurer l'affranchissement de la Judée, goûtèrent moins les Juifs quand ils les virent chez eux [7]. — Or, dans toutes ces communautés, la langue courante était le grec, et il leur fallait les bibles en grec. Le travail de traduction, commencé depuis longtemps à Alexandrie, se répandit de là dans toute la diaspora. Les livres sacrés des Juifs furent achetés dès le IIe siècle par la Bibliothè-

1. Jos., XIII, 18, etc. Cf. Niese, *Kritik d. b. Makkabäerb.*, p. 5-6.

2. Sur l'épicurisme en Syrie, cf. p. 217, 423. Il ne peut pas ne pas y avoir eu d'infiltrations en Judée (par Gadara par exemple). La rédaction de Cohéleth semble remonter au IIIe s. (Cornill, *Einl.*, p. 245). Cf. Podechard, *L'Ecclésiaste*, 1912.

3. Josèphe en parle déjà au IIe siècle (XIII, 9, 18), mais ce peut être un anachronisme.

4. Il y avait même des Juifs en Hyrcanie auparavant (depuis le temps d'Artaxerxès Okhos : Schürer, III, p. 7), si l'on en juge par le surnom d'Hyrkan donné à un Tobiade (Jos., XII, 5) et à Jean fils de Simon. Cf. Vigouroux, s. v. *Jean Hyrcan*.

5. Cf. Jos., XIII, 6, 19, etc. Schürer, III, p. 37 sqq.

6. Cf. ci-dessus, p. 445 ; même si le document était entièrement l'œuvre de faussaires juifs, la liste de noms qui le termine serait importante pour l'extension du judaïsme juif. A Délos : Schürer, III, p. 57 ; Plassart, *Mél. Holleaux*, p. 213. Juifs à Rome dès 139 : Val. Max., I, III, 2.

7. On sait la plaisanterie de Cicéron, et l'émeute fomentée par la juiverie de Rome : Cic., *pr. Flacco*, 28.

que [1], et bientôt la légende des Septante se chargea de rassurer les Juifs grécisés sur la fidélité de la traduction grecque : nous pouvons encore juger qu'il y avait, dans cette prétention, quelque outrecuidance.

Les traducteurs ont introduit certaines modifications dans l'ordre qu'était en train de fixer définitivement, pour la Judée, l'autorité pharisaïque. Ils ont laissé en tête l'Hexateuque, et ils ont conservé l'ordre des deux grandes séries d'écrits prophétiques. Mais, pour les autres écrits, ils ne se sont pas crus liés par l'ordre (probablement chronologique) observé en Judée, et ils leur en ont assigné un qu'ils jugeaient plus logique. Ils ont introduit le livre de *Ruth* entre ceux des *Juges* et de *Samuel*. Ils ont placé à la fin de la première série des écrits prophétiques (livres historiques) les *Chroniques*, *Esdras*, *Néhémie* et *Esther*. Ils ont placé *Job*, les *Psaumes*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et le *Cantique* (écrits attribués en général à Salomon) avant les Prophètes [2]. A Jérémie ils ont ajouté les *Lamentations*, et le livre de *Daniel* a complété les quatre grands prophètes. Enfin des écrits nouveaux ont été ajoutés, outre des additions dans *Esther* et *Daniel* : après *Esther*, *Tobie*, écho de l'expédition d'Antiochus Sidète en Médie (?), et *Judith*, inspiré par les expéditions syriennes du temps des Macchabées (le nom d'Holopherne est celui de l'usurpateur cappadocien de 155) [3]; — après le *Cantique*, l'*Ecclésiastique* (écrit en grec vers la fin du IIIe siècle) [4] et la *Sagesse*; — après Jérémie, *Baruch* (qui fut censé émaner du disciple du grand prophète); — enfin, pour clore la Bible, les deux livres des *Macchabées*, l'un racontant la grande rébellion depuis 175 jusqu'à 135 (postérieur à Jean Hyrkan), l'autre relatant avec plus de détail, d'après l'ouvrage de Jason, les faits compris entre 175 et 161 (écrit après 125) [5]. Au reste, tandis que la Bible hébraïque était certainement close au Ier siècle av. J.-C., la Bible grecque continua à s'enrichir d'écrits nouveaux jusqu'au moment où l'Église chrétienne naissante arrêta la liste des textes deutéro-canoniques [6].

La traduction était destinée, dans l'histoire, à un rôle plus important encore que l'original : c'est la Bible grecque seule que cite Saint-Paul.

1. Cf. la lettre du Pseudo-Aristée (éd. Teubner, Wendland, 1902, p. XXVII). Sur la date, Schürer, *Gesch. des j. V.*, III, p. 4, 25 sqq., p. 611. Psichari, *Rev. Ét. juives*, 1908, p. 207.
2. Sur chacun de ces écrits, cf. Vigouroux, s. v.
3. Cf. pourtant Schürer, III, p. 230 sqq.
4. Eus., *Chron.*, II, 122 (Schürer, III, p. 212). Cf. Vigouroux, s. v. *Ecclésiastique*, p. 1543.
5. Cf. Vigouroux, s. v. *Macchabées*. Schürer, III, p. 485.
6. Cf. Vigouroux, s. v. *Deutéro-Canoniques*. Schürer, III, p. 443.

CHAPITRE VI

L'hellénisme au IIe siècle.

Suite de l'évolution du IIIe siècle.

I. Déplacement des centres de civilisation. — Pergame depuis Eumène II, description, la bibliothèque, domination romaine.

II. Religions orientales, grecques, italiennes; Délos. — La philosophie, Athènes; Carnéade; Ariston; Panaitios; Basilide. — Expansion; épicurisme en Syrie; Académie et Portique à Rome, Carnéade, Panaitios. — Les péripatéticiens à Athènes.

III. Conservation, la grammaire. — Homère. — Artistes dionysiaques. — Asie et atticisme. — La jurisprudence à Rome.

IV. Architecture, Cossutius. — Sculpture, anciens chefs-d'œuvre. — Peinture, Pompéi. — Musique, le triomphe d'Anicius. — Poésie alexandrine, Lucilius. — Éloquence.

V. Hipparque. — Mathématiques. — Sciences naturelles. — Traités techniques. — Histoire juive, grecque, romaine. — Chronologie et géographie.

VI. Poseidonios, caractère oriental, attaches romaines. — La civilisation païenne après le IIe siècle.

Les événements politiques que nous venons de résumer n'ont encore affecté que superficiellement l'aspect de la civilisation hellénistique. Les traits généraux de cette civilisation sont les mêmes qu'au siècle précédent, les faits les plus importants sont de même nature et de même sens, l'évolution continue. Il faut un œil très averti par le recul pour discerner déjà les symptômes des temps qui vont suivre.

Ziebarth, *Kulturbilder aus griech. Städten.* — V. Wilamowitz-Mœllendorff, *Die Griech. Literatur.* — Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumswissenschaft*, t. II.

Pergame (*Altertümer v. Pergamon;* les fouilles allemandes continuent); Milet (Kawerau et Rehm, *Das Delphinion*, 1914); Forum romain. — Collignon, *Hist. de la Sculpt. gr.* — Hekler, *Portraits antiques.* — Le parapegma de Milet (*Sitzungsber. Akad. Wiss. Berlin*, 1904, I, p. 92). — Papyrus alchimiques. — Les papyrus d'Herculanum (Crönert, *Kolotes u. Menedemos*, etc.). — Asclépiodote, *Tactique* (Kœchly et Rüstow, *Griech. Kriegsschriftst.*, II). — Lucilius (éd. Müller). — Pline l'Ancien. — Ptolémée. — Plutarque, *De musicâ.* — Athénée. — Eusèbe, *Chron.*

I

C'est la distribution géographique, si j'ose dire, de l'hellénisme qui a été modifiée quelque peu au IIe siècle. Les centres principaux se sont déplacés partiellement. Athènes est restée la capitale de la philosophie : le gouvernement de la *gentry*, et surtout l'amitié de Rome, lui ont même valu un regain de prospérité. Rhodes aussi a résisté, comme foyer de civilisation, au coup politique qui l'a frappée en 167 : elle n'a même jamais été aussi brillante à ce point de vue qu'au début du Ier siècle [1]. Alexandrie s'est soutenue jusqu'au temps de Physkon (145-116) : mais les coups répétés qui l'ont frappée pendant ce règne ont amené la fin du Musée, l'arrêt du développement de la Bibliothèque. Antioche au contraire a encore vu croître sa prospérité sous Antiochus Épiphane (175-164) : même après cette date, et malgrès les désordres grandissants, elle a bénéficié du déclin d'Alexandrie. La ruine de Carthage n'a pas fait un grand vide : avant de périr, elle avait pourtant donné à la philosophie Clitomaque. En Italie, la ruine de la Grande-Grèce s'achève, mais la Campanie s'est promptement relevée de la guerre d'Hannibal, et les villes étrusques, peu touchées par la crise, sont restées industrieuses et artistes : ici, le fait important est la place de plus en plus absorbante tenue par Rome.

Un nouveau centre de premier ordre s'est formé : Pergame. On a vu comment l'antique forteresse où le roi Lysimaque avait mis à l'abri ses trésors était devenue la capitale d'un royaume indépendant qui, sous Attale I, s'éleva au rang de grande puissance. Il était réservé à Eumène II (197-159) de se faire une capitale digne de la grandeur nouvelle de sa monarchie. Ses successeurs n'ont eu que des détails à ajouter à son œuvre.

Pergame avait été bâtie à une journée de la mer de Lesbos, au Nord du Kaïkos, sur le sommet d'une montagne isolée haute de 335 m. La ville royale se développa peu à peu au point de remplir la partie supérieure et de refouler les maisons d'habitation sur les pentes inférieures. Eumène II les entoura d'un mur d'encèinte courant à peu près au bas de la montagne, et qui était destiné à être fortement débordé au S.-O. à l'époque romaine [2].

Quand on franchissait cette enceinte par la porte du Sud, on rencontrait d'abord le marché nouveau adapté aux besoins de la capitale. La grande ordonnance de police que l'on vient de retrouver y était affichée, portant réglementation des chemins aboutissant à la

1. Cf. ci-dessus, p. 423. Holleaux, *Rev. de Philol.*, 1893, p. 176.
2. Cf. *Altert. v. Perg.*, I (1912-3), p. 185 sqq.

ville, des fontaines publiques, etc. Un peu plus haut s'étageaient les trois terrasses du gymnase, correspondant chacune à un stade de l'éducation : la plus basse pour les petits garçons, la seconde, la plus belle, pour les éphèbes, celle d'au-dessus (encore mal déblayée) probablement pour les anciens élèves et pour les autorités qui entouraient le *cosmète* (recteur) [1]. Sur la terrasse du milieu a été retrouvée la liste de 178 noms qui représente la promotion (147-6) ayant eu l'honneur de compter parmi ses membres le futur roi Attale III. En continuant à monter entre les maisons, alors sans doute moins serrées qu'à l'époque romaine, on arrivait à l'entrée de l'ancienne ville, devenue la citadelle. Au-dessus du marché vieux qu'on rencontrait d'abord, se dressait l'autel de Zeus, où le souvenir des grandes victoires gauloises d'Attale I, rafraîchi par les victoires d'Eumène II, avait été immortalisé par les meilleurs sculpteurs de l'époque [2]. Plus haut encore se dressait le temple d'Athèna, et, derrière, un double portique qui constituait la Bibliothèque : devant, les deux salles de lecture, au fond, les casiers où s'entassèrent peu à peu 200.000 *volumina* (rouleaux) [3]. Attenant à la bibliothèque à l'Est, le palais d'Eumène II avait remplacé l'antique palais où avait vécu Philétère, et le bord septentrional de la montagne était occupé par les jardins de la reine Stratonice (?). En contre-bas vers l'Ouest, le théâtre surplombait une large terrasse, d'où la vue s'étendait jusqu'aux hautes montagnes dont les eaux, par un aqueduc imposant, alimentaient la ville [4]. A l'extrémité de la terrasse, un petit édifice recevait les membres de la puissante corporation des artistes dionysiaques, quand les représentations les réunissaient à Pergame.

Telle était la Pergame royale, qui resta toujours chère aux lettrés, aux artistes, aux savants. La domination romaine ne lui a pas trop nui. Un jour, il est vrai, Antoine renvoya les 200.000 volumes à Alexandrie, en l'honneur de la reine Cléopâtre [5]. Mais d'autre part la ville romaine a vu s'élever l'amphithéâtre auquel est attaché le nom de Galien.

1. *Ibid.*, p. 246, 219.
2. Cf. ci-dessus, p. 260, 348. *Altert. von Perg.*, I, I, 17 sqq. Ad. J. Reinach, *Mél. Holleaux*, p. 233 sqq.
3. Cf. *Altert. v. Perg.*, I, p. 228. Strab., XIII, IV, 2 ; I, 54-5. Plut., *Ant.*, 58.
4. Cf. *Altert. v. Perg.*, I, p. 365 sqq. Voir aussi Baedeker, *Konstantin. u. Kleinasien*, 1905, p. 253 sqq.
5. Plut., *Ant.*, 58 (il y a certainement quelque exagération dans son assertion).

II

L'évolution religieuse que nous avons signalée a continué. Les cultes d'Orient ne semblent pas avoir fait de progrès dans cette période. La religion mazdéenne et la religion juive avaient assez à faire de se défendre. La Chaldée a envoyé au monde quelques astrologues et l'Égypte quelques nécromanciens, mais la seule divinité égyptienne qui ait continué à se répandre est une divinité plus qu'à moitié grecque, Sérapis, qui apparaît à la fin du siècle jusqu'à Pouzzoles [1]. Les divinités syriennes, Hadad et Atargatis, ont eu leurs fervents adorateurs dans les ports grecs, et la Phrygienne Cybèle s'acclimate à Rome [2]. On dirait plutôt qu'il y a tendance des divinités nationales grecques à s'implanter en Orient : Zeus Olympien à Antioche, Dionysos en Cappadoce [3]. Dans les villes grecques, en tous cas, elles restent au premier rang, avec les rois. A Athènes par exemple, les quatre grandes fêtes, au IIe siècle, sont les Dionysies, les Panathénées, les Éleusinies, — et les Ptolémeia : chacune d'elles est célébrée à grand renfort de lampadodromies [4]. L'invasion des cultes étrangers en Italie et à Rome même n'a été enrayée que très partiellement par le procès des Bacchanales : Pouzzoles est devenue un vrai pandémonium de divinités orientales [5]. Mais ce n'est pas cette invasion qui a le plus ébranlé la religion traditionnelle dans les cercles dirigeants de la société romaine : c'est l'invasion de la philosophie.

Le nombre croissant des gens qui demandaient à la religion autre chose que des cérémonies officielles, et qui en attendaient un réconfort intime, se traduit par le développement des associations. Délos est un exemple typique : dans cette étroite enceinte, se rencontrent plus de trente confréries vouées chacune à un dieu différent, ici Atargatis, là Hercule ou Poseidon, ailleurs Jupiter Capitolin [6]. Le mouvement s'est communiqué au Pirée et même à Athènes, où, jusqu'au IIIe siècle, les antiques barrières avaient été assez bien maintenues dans la vie sociale ordinaire. Dans les associations nouvelles les métèques coudoient les citoyens, et les femmes figurent à côté des hommes [7].

1. A Délos : *Inscr. gr.*, XI, 4, 1299.
2. Cf. p. 387. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 386 sqq.
3. Élien, II, 41 ; Quandt, *De Baccho in As. min. cultu*, Halle, 1913, ne parle pas de ce pays.
4. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 290 sqq.
5. Pouzzoles : Ch. Dubois, *Pouzzoles*, 1907, p. 148 sqq.
6. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 356 sqq. Sur l'incident typique du prêtre de Sérapis, Cuq, *Mém. Acad. I. BL.*, t. 89, p. 139 sqq., et Roussel, *Bull. Corr. hellén.*, 1913, p. 312 sqq.
7. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 218 sqq. Cf. Poland, *Gesch. d. gr. Vereinsw.*, p. 289 sqq.

La bourgeoisie des villes grecques et hellénisées reste sous l'influence dominante des sectes philosophiques : le suicide en masse des habitants d'Abydos (200) atteste la pénétration des doctrines stoïciennes [1]. Athènes reste le centre d'où les quatre grandes doctrines rayonnent à l'Orient et à l'Occident : c'est même son principal titre de gloire depuis qu'elle a cessé d'être la capitale de l'art dramatique.

L'Académie avait perdu Lakydès en 206. Elle fut dirigée par quelques amis du maître défunt, que recommandait seulement l'amitié d'Attale de Pergame, jusqu'en 165, époque où Carnéade en prit la direction. Il a donné à la doctrine une couleur franchement sceptique, et a su la parer des grâces d'une rhétorique qui fut également appréciée à la cour de Cappadoce et à Rome [2]. Il eut pour élève un Carthaginois, Hasdrubal-Clitomaque, qui avait quitté sa patrie à la veille de la catastrophe (155-4) et se consola de la ruine par des écrits au consul Censorinus et au poète Lucilius. Clitomaque acquit assez d'autorité dans l'école pour en devenir le chef en 127 [3]. Il le resta jusqu'à sa mort (110-109). Après lui, Milon de Larisse a délibérément réduit la philosophie à n'être plus qu'une matière de discours [4].

La doctrine péripatéticienne avait pour chef, à la fin du IIIe siècle, Ariston de Céos, esprit fin, auteur d'essais psychologiques dont l'un a servi de modèle au *Caton* de Cicéron [5]. Après lui, nous avons encore à citer Kritolaos, qui représenta l'école à Rome en 155. Nous retrouverons l'école au temps de Mithridate.

Le Portique a perdu avec Chrysippe (mort 206) le plus dogmatique de ses maîtres. C'est Diogène qui représenta l'école à Rome en 155, puis Antipater de Tarse en eut la direction jusque vers 140 [6]. Alors commença la direction de Panaitios de Rhodes (déjà connu dans l'école en 152), qui a enseigné jusqu'à sa mort en 110-109 [7], et formé Poseidonios.

Le Jardin d'Epicure avait traversé un schisme sous Dionysios de Lamptres (210-186) : Diotime de Sémachidai avait formé une chapelle à part. Basilide dirigea l'école vers le milieu du IIe siècle, puis elle perdit son unité [8].

La situation de ces philosophes était réellement mondiale : un homme comme Carnéade a été beaucoup plus connu de son temps qu'un savant comme Hipparque [9] Le prestige dont ils jouissaient

1. Pol., XVI, 29 sqq. T. Live, XXXI, 16 sqq. Cf. Mahaffy, *Life and Thought*, p. 577 sqq.
2. Cf. p. 391, 423. Diog. Laërce, IV, IX. Sa mort très exactement fixée par l'éclipse de lune de nov. 129.
3. Diog. Laërce, IV, X. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 338.
4. Cf. Wilamowitz, *Hermes*, 1900, p. 18 sqq.
5. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 257.
6. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 339.
7. Cf. Pohlenz, *Hermes*, 1909, p. 34 sqq.
8. Diog. Laërce, X, 25. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 326, 338.
9. Sulpicius Gallus, qui prédit l'éclipse de 168 (p. 355), a vécu jusqu'en

parmi les Grecs les a recommandés aux rois orientaux comme aux sénateurs romains.

En Orient, c'est surtout l'épicurisme qui a été en faveur. C'est à la cour de Syrie qu'a vécu un des plus brillants polémistes de l'École, Philodème de Gadara, dont les écrits se sont retrouvés dans la bibliothèque d'un bourgeois d'Herculanum [1]. On a vu que l'auteur juif de l'*Ecclésiaste* (vers 200?) avait été atteint par ce courant d'idées. A Rome, au contraire, la résistance a été vive : en 161, un décret d'expulsion fut pris contre les épicuriens [2]. Épicure n'en a pas moins inspiré, au siècle suivant, le plus grand des poètes romains, Lucrèce.

L'Académie et le Portique ont été mieux reçus. Caton avait daigné visiter Athènes au moment de la guerre d'Antiochus : « On prétend qu'il existe un discours de lui adressé en grec au peuple, dans lequel il admire la vertu des anciens Athéniens et proclame son admiration pour la beauté de la cité. Mais c'est là une fiction, car il parla aux Athéniens par un interprète. Il eût fort bien pu parler lui-même, mais il se piquait de n'employer que la langue nationale, et raillait ceux qui n'admiraient rien qui ne fût grec... Les Athéniens admirèrent son énergique concision, car l'interprète avait été très long à répéter ce qu'il avait dit en quelques mots. Caton déclara que les mots des Grecs ne venaient que de leurs livres, tandis que ceux des Romains venaient du cœur [3]. » Devenu plus tard le personnage le plus en vue du Sénat, il se montra le même quand, à propos de l'incident d'Orope, les Athéniens envoyèrent en ambassade à Rome Carnéade le platonicien, Kritolaos l'aristotélicien et Diogène le stoïque (Basilide l'épicurien ne pouvait y être reçu) (155). Il vit avec peine la jeunesse romaine s'enthousiasmer pour le bavardage dialectique de Carnéade, et fit renvoyer au plus tôt l'ambassade. Mais l'Athénien avait produit à Rome une impression dont on retrouve la trace dans les vers de Lucilius (vers 125), et qui devait préparer le terrain pour l'enseignement académique [4]. Toutefois, l'avantage fut assuré au Portique par le séjour de Panaitios, qui vécut dans l'intimité de Scipion Émilien et de Polybe (vers 143). Blosius de Cumes, un autre stoïcien, allait être le conseiller de Tibérius Gracchus [5]. D'une façon générale, la doctrine stoïcienne a été préférée de l'aristocratie romaine, dont elle n'a pas peu contribué à hâter le détachement des traditions nationales, et, par suite, le déclin politique.

Étant donnés les liens qui unissaient Athènes et Rome, la situa-

129 (Cic., *De rep.*, I, 1 sqq.) : il ne semble pas qu'il ait connu Hipparque. Leo, *Gesch. der gr. Liter.*, I, p. 351.

1. Cf. p. 203. On n'a pas encore tiré des écrits de Philodème tout ce qu'ils contiennent. Cf. Strabon, XVI, II, 29.

2. Athén., XII, 68. Cf. Colin, *Rome et la Grèce*, p. 369 sqq.

3. Plut., *Cat. maj.*, 12.

4. Colin, *Rome et la Grèce*, p. 575. Lucil. *ap.* Lactance, *Instit. div.*, VI, 14, 3.

5. Cf. Colin, p. 571. Plut., *Tib. Gracchus*, 8.

tion privilégiée de l'Académie et du Portique dans la cité protectrice s'est retrouvée dans la cité protégée. Les péripatéticiens, qui ne pouvaient se réfugier, comme les épicuriens, dans le dédain des contingences politiques, se sont trouvés jetés dans l'opposition : ce sont eux, Athénion et Apellikon, qui ont préparé la défection d'Athènes au moment de la guerre de Mithridate. C'était le moment où ils se préoccupaient de retrouver et de reconstituer la collection complète des œuvres du maître, enterrées depuis un siècle dans les archives d'une famille pergaménienne, et c'est ainsi que ces œuvres, devenues le butin du vainqueur, devaient être apportées à Rome [1]. La grande encyclopédie du ɪᴠ[e] siècle a reparu au moment précis où le mouvement scientifique des ɪɪɪ[e] et ɪɪ[e] siècles s'arrêtait partout.

III

La première besogne intellectuelle de cette société est toujours la conservation d'un héritage déjà riche. Un type d'enseignement uniforme s'est constitué dans les gymnases grecs, dont la poésie et la rhétorique ont fait le fond [2]. A côté des maîtres du passé, la langue courante, la κοινή, a vu ses règles fixées par Dionysios Thraix (ɪɪ[e] siècle) ; il a fait, en somme, la grammaire grecque qu'apprennent encore nos élèves [3].

Les poètes épiques sont restés le principal sujet d'étude des grands philologues. Aristarque, bibliothécaire d'Alexandrie jusque vers 145, a donné l'édition définitive d'Homère. A Pergame s'est constituée une école rivale, dont Kratès de Mallos fut le représentant assez médiocre [4].

Les poètes dramatiques ont été confiés avant tout à la corporation des artistes dionysiaques. Celle-ci avait pris un caractère œcuménique sanctionné par l'amphictyonie de Delphes. Athènes a essayé de maintenir la situation indépendante de ses artistes, mais elle a perdu, à la fin du ɪɪ[e] siècle, un procès qui a occupé longtemps l'autorité romaine, et elle a dû s'incliner [5].

Les orateurs attiques sont devenus peu à peu les modèles du style.

1. Cf. p. 210. Plut., *Sylla*, 26.
2. Cf. Dict. Saglio-Pottier, *Educatio*. Activité de la vie intellectuelle à Alexandrie sous Physkon : Ath., IV, p. 184[c]. Éducation des filles à Téos : Michel, 498. Ziebarth, *Aus d. griech. Schulwesen*, 2[e] éd., 1914.
3. Aristote ne distinguait encore que le nom, le verbe et les conjonctions : ce sont les stoïciens qui ont commencé à approfondir davantage. Sur Denys le Thrace, Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, I, 2[e] éd., p. 217. Cf. Wissowa, *Realencycl.*, s. v., n[o] 134.
4. Cf. Gercke, *Rhein. Mus.*, 1907, p. 121. Sur Kratès, Balsamo, *Riv. di filol.*, 1903, p. 193 sqq. Écho de ces discussions dans Strabon, III, ɪᴠ, 4, etc.
5. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 370 sqq.

Le sentiment que la littérature qui suit est une littérature de décadence est encore profondément étranger à Polybe. Mais, après lui, la réaction « atticiste » se prononce à Pergame, où le canon des dix orateurs est fixé : elle l'emportera grâce à l'adhésion des grands stylistes romains [1].

Les philosophes sont restés vivants, chacun dans son école, et le peu d'enseignement scientifique que recevaient les jeunes Grecs s'est greffé sur cette discipline. Mais la philosophie, comme l'histoire, ont été de plus en plus considérés comme d'humbles annexes de l'éloquence.

Nous avons vu comment, à la même époque, les Juifs rassemblaient leur littérature sacrée. Les Romains n'avaient encore que leur droit qui méritât un travail analogue. Il y avait un siècle déjà que le vieux droit des Douze Tables se chargeait d'apports dûs à la juridiction des préteurs pérégrins et des gouverneurs de province. Décimus Junius Brutus, contemporain des Gracques, entreprit le premier de codifier cette végétation juridique [2] : il est le premier de ces jurisconsultes qui allaient édifier le droit de l'avenir.

Mais, dans cette période encore, le travail de création artistique et scientifique mérite mieux qu'un mot fugitif.

IV

L'architecture n'a pas manqué de commandes en ce siècle. Sans parler des monuments de Pergame et du prytanée de Milet, le roi Antiochus Épiphane (vers 170) a orné Athènes de ce temple de Zeus Olympien qui ne devait pas être achevé : il en a confié l'exécution à un maître italien, probablement Syrien d'origine, Cossutius [3]. A Rome surtout, l'époque qui va de 201 à 168 est l'époque des constructions par excellence : vingt-six temples furent dédiés, et plusieurs des basiliques où se concentraient la vie des affaires (basilique Porcia, basilique Aemilia) sont de cette époque [4]. Le goût romain commence donc à dominer déjà dans cette branche de l'art, et avec lui le style corinthien [5].

La sculpture aussi connaît de beaux jours. Au début du siècle, c'est le grand autel de Pergame, avec ses Gaulois et ses Titans. A la fin, c'est l'épanouissement de l'école rhodienne, qui produira, au siècle suivant, le *Laocoon*. L'école attique envoie à Rome, l'année

1. Cf. Wilamowitz, *Griech. Liter.*, p. 218 sqq.
2. Ælius (cf. p. 199, 365) n'avait commenté que le droit des Douze Tables. Sur Brutus, Gercke et Norden, *Einl.*, I, p. 337.
3. Cf. p. 349. Delbruck, *Hellenist. Bauten i. Latium*, II (1912), p. 179.
4. Hulsen, *Forum Romanum*, p. 10 sqq.
5. Cf. Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, III, 2e éd., p. 101-2.

même où y vont les trois philosophes (155), deux de ses meilleurs maîtres [1]. Néanmoins, là comme en littérature, on a partout le sentiment qu'on n'égalera plus les maîtres du passé. Les bourgeois archéologues, les rois de Pergame en tête, se disputent à prix d'or les œuvres consacrées par le temps. Et les grands déménagements romains ont commencé : Mummius a semé des dépouilles de Corinthe tous les temples des municipes italiens [2].

La peinture, en revanche, si elle ne produit plus de grandes œuvres, multiplie les fresques et les mosaïques dans les maisons des nababs de Délos et de Pouzzoles. Les œuvres de Pompéi nous donnent quelque idée du talent moyen qui y est dépensé [3].

Nous avons enfin une œuvre musicale, en original, de ce siècle : l'hymne delphique d'Aristonoüs. Elle nous renseigne sur la technique, qui certainement n'avait jamais été si développée [4]. Il n'en était plus de même, malheureusement, de l'inspiration. Mais les morceaux du passé suffisaient à faire vivre nombre de virtuoses, qui firent à Rome une entrée singulière au moment du triomphe d'Anicius (167) [5] :

« Anicius, vainqueur des Illyriens, après avoir traîné à la suite de son char Genthios et ses enfants, célébra en l'honneur de sa victoire des jeux où il fit de tristes folies. Il avait appelé de Grèce les artistes les plus illustres, et, sur un théâtre installé dans le cirque, il fit entrer tous les joueurs de flûte ensemble. C'étaient Théodore de Béotie, Théopompe, Hermippe et Lysimaque, gens d'un grand mérite. Dès qu'il les eut établis sur la scène avec le chœur, il leur dit de jouer tous à la fois. Déjà ils exécutaient leur morceau avec une harmonie parfaite, lorsqu'Anicius leur cria que ce n'était pas cela, et les pria de se mettre à lutter entre eux. Grand embarras parmi les artistes, qui ne savaient ce que cela voulait dire. Enfin un licteur vint leur expliquer qu'il fallait se tourner les uns contre les autres et simuler un combat. Ayant compris ce que voulait Anicius, et livrés désormais à toutes les inspirations de leur gaîté, ils commencèrent à tout brouiller, à tourner les chœurs du centre contre ceux des extrémités, et, soufflant dans leurs flûtes sur les tons les plus discordants, ils conduisirent la bataille. Les chœurs s'élançaient en avant avec fracas, puis simulaient une déroute. Enfin un des choristes enleva sa robe sur son bras, et se mit en posture de boxe contre un joueur de flûte. Aussitôt l'assistance fut en

1. Pline, XXXVI, 35.
2. Cf. p. 391. T. Live, *ep.* d'Oxyrhynchos (Kornemann, *Klio*, 1904, p. 60 et 93.)
3. Cf. Chamonard et Bulard, *Bull. Corr. hellén.*, 1906, p. 524, 91, etc. Thédenat, *Pompéi*, 1906.
4. *Bull. Corr. hellén.*, 1893-1894 Cf. *Revue des Ét. gr.*, 1913, p. 273 sqq. Colin, *Comptes-rendus Inscr. Belles-L.*, 1913.
5. Pol., XXX, 22.

délire. Deux danseurs tombèrent dans l'orchestre avec leur musique, quatre pugilistes envahirent la scène avec des clairons, l'illusion de la mêlée devint complète et indescriptible. Les acteurs tragiques entrèrent sur ces entrefaites... mais je m'arrête, par respect pour le lecteur grec. »

La poésie est séparée complètement de la musique, — et d'ailleurs de tout : elle devient poésie de boudoir et de recueillement. Alexandrie, qui avait tenu longtemps le sceptre, le céda, à la fin du siècle, à Antioche : et c'est sur le sol asiatique que Bion a composé le chef-d'œuvre de l'époque, la complainte d'*Adonis* [1]. Rome avait, depuis le IIIe siècle, une poésie nationale : à la fin du IIe (133-105), elle vit fleurir Lucilius, dont la verve vigoureuse créa peu à peu un tableau complet de la société du temps [2]. Mais le moment approchait où les formes grecques allaient s'imposer à la poésie romaine, et dégoûter des maîtres du vieux Latium : au moins Catulle et Horace nous conserveront-ils, à ce prix, l'écho de la poésie alexandrine disparue.

Une autre forme d'art plus contestable, qui avait fleuri en Grèce après la fin du bavardage politique, l'éloquence d'apparat, a reçu droit de cité dans la Rome républicaine du Ier siècle : elle devait en infecter presque toute la littérature [3].

V

Le mouvement scientifique est dominé par le nom d'Hipparque (v. 125).

Hipparque était né à Nicomédie de Bithynie et a vécu à Rhodes. Sa vie tient tout entière dans ses travaux. Il a perfectionné les instruments avec lesquels on étudiait le ciel, et a pu arriver ainsi à des mesures plus exactes. Il a dressé un catalogue d'étoiles qui comprenait 850 (suivant quelques-uns 1.080) noms. Il a approché de plus près la durée de la révolution du soleil, et découvert la précession des équinoxes, en se servant des observations accumulées pendant de longs siècles en Chaldée. Tous les éléments de la découverte étaient là, et les Chaldéens n'en avaient rien tiré : en cent cinquante ans, la méthode grecque arrivait à la conclusion. C'est un des exemples les plus nets de la supériorité de l'intelligence occidentale. Hipparque a étudié aussi la lune et les éclipses, mais a rejeté la découverte de

1. Wilamowitz, *Reden u. Vorträge*, éd. 1913, p. 327 (trad.).
2. Gercke et Norden, *Einl.*, I, p. 331.
3. Effet produit par Kratès de Mallos au milieu du IIe siècle : Colin, *Rome et la Grèce*, p. 570. Les censeurs de 92 ont été frappés du rôle insensé que commençait à jouer l'éloquence dans l'éducation de la jeunesse romaine (cf. Boissier, *Rev. Deux-Mondes*, mars 1881, p. 317). Dict. Daremberg-Saglio, s. v. *Educatio*.

Séleucus de Babylone, qui avait rattaché aux mouvements lunaires les marées [1]. Pour les planètes, il s'est tenu aux explications purement mécaniques. Il a tenté, en coordonnant les observations astronomiques faites en divers lieux, de rectifier la carte du monde donnée par Ératosthène, mais manquant d'expérience dans la critique des témoignages, il s'est tenu trop étroitement aux renseignements pris de toutes mains : « Dans le cas où une grande distance sépare deux points du globe situés sous le même parallèle, dit-il, il n'y a pas d'autre moyen de vérifier s'ils sont sous le même parallèle que de comparer leurs climats. Or si le climat de Méroé se trouve suffisamment déterminé (et il l'est par cette circonstance, que rapporte Philon dans la *Relation* de son voyagage en Éthiopie, à savoir que, 45 jours avant le solstice d'été, on y a le soleil au zénith, — ainsi que par le rapport de l'ombre du gnomon au solstice et à l'équinoxe, d'après le même auteur, que le sentiment d'Ératosthène confirme sur un point), en revanche, personne, pas même Ératosthène, n'a déterminé le vrai climat de l'Inde. Seulement s'il est vrai, comme le dit Néarque, qu'on y assiste au coucher des deux Ourses, il devient impossible que Méroé et l'extrémité de l'Inde soient situées sous le même parallèle [2]. » La géographie mathématique d'Hipparque n'a pas été toujours heureuse, il s'en faut, et a donné beau jeu aux champions de la géographie purement empirique et humaine, tels Polybe et Poseidonios. Hipparque est le plus grand astronome de l'antiquité : mais ses lacunes annoncent l'arrêt prochain, — et ne permettent pas d'incriminer trop fortement l'esprit grossièrement pratique des Romains.

Les sciences exactes n'ont pas laissé d'être cultivées : Dioklès a étudié la cissoïde et Nikomédès la conchoïde [3]. Mais même les découvertes d'Archimède ne pénétrèrent que lentement dans le public le plus cultivé : « N'est-il pas divertissant, dit Strabon, de voir Ératosthène, un mathématicien, refuser de ratifier le principe posé par Archimède dans son traité des *Corps portés sur un fluide*, à savoir que « la surface de tout liquide à l'état de repos affecte la forme d'une sphère ayant même centre que la terre », proposition admise pourtant par quiconque a la moindre notion des mathématiques. » [4]

Les sciences naturelles en sont restées (sauf les observations de détail) au point où les avait laissées Aristote et Théophraste.

1. Sur le catalogue d'étoiles, Arago, *Astron.*, I; p. 377. Précession : Ptol., *Synt. mathem.*, VII, 2 (Halma). Sur Séleucus, Poseidonios (*Fragm. histor. gr.* Didot, III, fgt 96).

2. Strab., II, I, 7.

3. Wissowa, *Realencycl.*, s. v. *Dioklès*, n° 55.

4. Strab., I, III, 11. Il serait intéressant à ce point de vue de connaître la date des travaux d'Héron (cf. Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, II, 2e éd., p. 420 : M. Heiberg); Bréhier, *Rev. Ét. gr.*, 1914, p. 50.

En médecine, on ne constate de progrès qu'au point de vue de la pharmocopée, qu'a étudiée Krateuas, le médecin de Mithridate [1].

Les traités techniques n'ont pas manqué à cette époque, mais on ne peut vraiment parler à ce propos d'étude scientifique des sociétés humaines [2]. En revanche, l'expérience historique a continué à donner naissance à toute une littérature.

L'histoire de l'Orient était constituée *ne varietur* depuis Manéthon et Bérose. A partir du IIe siècle, on s'intéresse davantage à l'histoire juive, mais on ne l'a vue malheureusement qu'à travers le tissu de romans fabriqué par les Juifs et les Samaritains [3].

L'histoire grecque ancienne était représentée par Éphore. L'histoire des États macédoniens, en revanche, a trouvé de nouveaux narrateurs : un Poseidonios avait écrit comme témoin oculaire l'*Histoire de la guerre de Persée*. Hannibal et Micipsa ont eu des historiens grecs à leurs côtés [4].

Enfin, l'histoire romaine est entrée dans le cercle de l'histoire couramment enseignée. Les *Origines* de Caton avaient été encore une œuvre originale, qui, à en juger par la comparaison de son traité d'agronomie, ne devait pas manquer de saveur rustique [5]. Après lui, on a appris à rédiger les Annales *more græcorum :* Cœlius Antipater a tiré bon parti des parties relatives à la guerre d'Hannibal. A la fin du siècle commencent les *Mémoires* sur l'histoire contemporaine [6].

Les chronographes étaient à l'œuvre depuis longtemps pour coordonner ces histoires fragmentaires. L'introduction de l'ère des olympiades avait facilité la besogne. Apollodore a rédigé, jusqu'en 119, une *Chronologie universelle* qui est restée la base de tous les travaux ultérieurs [7].

Les progrès des Parthes ont fait mieux connaître l'Orient, les guerres des Romains en Gaule ont amené les Grecs au contact des Celtes. La géographie en a profité : Poseidonios a fait entrer ces peuples lointains dans le cadre de sa grande *Histoire* [8].

1. M. Neuburger, *Gesch. der Medizin*, II.
2. Nous avons un traité de tactique d'Asclépiodote (cf. p. 102, n. 6).
3. Wilamowitz, *Gr. Liter.*, p. 178.
4. Cf. p. 285-6, 322. Micipsa : Mesnage, *Roman. de l'Afr.*, p. 30-31.
5. Gercke et Norden, *Einl.*, I, p. 334.
6. Gercke et Norden, *Einl.*, I, p. 336.
7. Cf. Jacoby, *Apollodors Chronik.*
8. Cf. les fragments dans Didot, *Fragm. histor. gr.*, III, p. 245 sqq. Pozzi, *Riv. di filol.*, 1913, p. 65.

VI

Nous avons rencontré plusieurs fois, au cours de cette étude, le nom de Poseidonios.

Poseidonios était né à Apamée en 135. Il a voyagé à Rome et en Occident avant de s'installer à Rhodes [1]. Il a profité du regain de faveur de cette cité au cours des guerres de Mithridate : Pompée et Cicéron ont été ses auditeurs [2]. Il est mort entre 60 et 50.

C'est le dernier esprit à la fois original et compréhensif qu'ait produit la Grèce : après lui, on ne trouve plus que des spécialistes et des compilateurs plus ou moins intelligents. Il se rattachait à l'école stoïcienne, telle que l'avait faite Panaitios. Il a rencontré la science en faisant de la philosophie, a remis en honneur la géométrie, a patronné la théorie des marées de Séleucus, mais a porté le coup de grâce à la découverte d'Aristarque de Samos [3]. En histoire il a continué l'œuvre de Polybe à partir de 146, allant au moins jusqu'en 78 : et il y a joint des annexes géographiques. Mais cet écrivain grec a été oriental par son profond sens religieux. L'idée centrale du stoïcisme est devenue, avec lui, celle du Zeus auquel Cléanthe avait adressé sa prière [4] : « Zeus le bienfaisant, sauve les hommes de leur malheureuse ignorance ; ô Père, dissipe-la de notre âme, donne-nous la raison par laquelle tu gouvernes tout avec justice. » Ajoutons que Poseidonios a été préoccupé plus que de raison par l'astrologie et la magie. Avec lui, les parfums de l'église ne sont pas loin, — et même les ombres de la gnose.

Il était à Athènes au moment de l'alliance avec Mithridate (88), mais, étant données ses attaches romaines, on ne s'étonnera pas qu'il ait peu sympathisé avec cette dernière incartade de la ville de Platon [5]. Il a décrit avec verve le rôle des philosophes péripatéticiens dans cette effervescence de pédants et de badauds :

1. Max. Arnold, *Posidonius* ; E. Schwartz, *Charakterkopfe d. ant. Liter.*, I, 4. On trouvera le portrait du musée de Naples : Heckler, *Portr. ant.*, p. 126.

2. On connaît l'anecdote de Pompée interdisant au licteur de frapper à sa porte (cf. Plut., *Pomp.*, 42. Cic., *Tusc.*, II, 25, 61 ; Pline, VII, 112 ; Solin, I, 121). Poseidonios se montra un peu trop reconnaissant (Strab. XI, I, 6).

3. Bréhier, *Rev. Ét. gr.*, 1914, p. 44. Cf. p. 228, 461 n. 1.

4. Cf. p. 212. Philon le juif a bien connu Poseidonios (Schürer, III, p. 699), bien que celui-ci fût antijuif (Jos., *c. Ap.*, II, 7).

5. Bien que les événements auxquels se réfère ce passage sortent du cadre de notre livre, nous le citons : c'est le seul texte vivant qui nous soit resté de Poseidonios (Didot, *Fragm. histor. gr.*, III, fgt 41).

« Après déjeûner, notre Athénion apparut avec un brillant manteau sur les épaules, et au doigt un anneau d'or avec le portrait de Mithridate. Devant et derrière, nombre d'assistants. A son arrivée dans l'enceinte des artistes, un héraut fit une proclamation solennelle, et des sacrifices furent offerts et des actions de grâces rendues pour l'arrivée d'Athénion. Le lendemain, des flots de peuple l'attendaient devant sa maison et le Céramique était plein de citoyens et d'étrangers, qui, sans convocation, attendaient la nouvelle réunion. Athénion eut peine à se frayer passage; autour de lui, devant lui, se pressaient des politiciens avides de participer à un mouvement populaire, et de toucher seulement le bord de son manteau. Enfin il atteignit l'estrade, construite devant le portique d'Attale pour l'usage des chefs romains, y monta, promena un coup d'œil circulaire sur la multitude, en avant, en arrière, et dit : « Hommes d'Athènes, les circonstances et le souci du bien public me font un devoir de vous apprendre ce que je sais; mais la grandeur du sujet et le nombre des détails palpitants m'embarrassent ». Un cri immense l'encouragea à parler... [Suit le récit des succès de Mithridate, avec détails bouffons comme l'alliance de Carthage (*sic*)]... Puis, s'étant tu un instant pour leur donner le temps de digérer tant de nouvelles, il releva la tête et continua : « Voici mon avis. N'attendons pas dans l'anarchie que le Sénat de Rome ait décidé comment nous devons être gouvernés. Ne restons pas inactifs quand les temples sont clos, des gymnases encombrés d'herbes, le théâtre sans assemblées, les tribunaux déserts, et la Pnyx enlevée au peuple en dépit des oracles des dieux. Ne restons pas inactifs, hommes d'Athènes, tandis que le cri d'Iacchos ne retentit plus, que le saint temple des Dioscures est fermé, et les salles de philosophie muettes. » Quand le drôle en eut dit tout son saoûl, le peuple renchérit, vola au théâtre, et élut Athénion général des hoplites. Le péripatéticien entra dans l'orchestre, « marchant avec grâce, comme Pythoklès » (voir Démosthène), félicita les Athéniens et dit : « Vous serez tous vos propres généraux, et moi le général en chef. Fort de votre sympathie, j'en ferai autant que vous tous ensemble. » Et il suggéra les noms des autres magistrats, qui furent élus séance tenante. »

Hipparque était Bithynien, Poseidonios Syrien; Polybe a passé la moitié de sa vie au milieu des Romains, l'œuvre de Poseidonios ne vit pour nous qu'à travers les imitations de Cicéron et de Sénèque. Les villes grecques, surtout la vieille cité dorienne de Rhodes, sont encore recherchées comme centres d'études et de traditions laborieuses [1]. Mais l'Orient participe en première ligne à l'effort

1. Après la chute d'Athènes, Rhodes est la ville où les jeunes Romains viennent le plus volontiers compléter leur éducation (V. Gelder, *Gesch. d. Rhodier*, p. 161, 166 sqq.).

créateur, et c'est pour l'Occident qu'on travaille. Ainsi s'annonce la dernière époque de la civilisation à laquelle l'achèvement de la domination romaine et la fermentation religieuse de la diaspora juive vont donner son aspect définitif.

NOTE CHRONOLOGIQUE[1]

Il est superflu de prévenir que, dans ce qui suit, nous compterons toujours par années juliennes. La correction grégorienne serait insignifiante pour la période qui nous occupe (330-107).

Les peuples orientaux avaient alors depuis longtemps des calendriers qu'ils suivaient à peu près régulièrement.

Les Égyptiens avaient une année de 365 jours (12 mois de 30 jours et 5 cinq jours épagomènes). Les 12 mois s'appelaient : Thoth, Phaophi, Athyr, Choiak, Tybi, Méchir, Phamenoth, Pharmouthi, Pachon, Payni, Épiphi, Mesore. Ce calendrier retardait de 1 jour tous les 4 ans, de 1 mois tous les 120 ans, sur l'année julienne. Comme, vers 140 ap. J.-C., le 1er Thoth tombait vers le 19 juillet, en 20 ap. J.-C. il tombait vers le 19 août, en 100 av. J.-C. vers le 19 septembre, en 220 vers le 19 octobre, en 340 vers le 19 novembre, en 460 vers le 19 décembre, — à supposer que la tentative d'Auguste, et auparavant celle de Ptolémée Évergète, pour ajouter un jour tous les quatre ans, n'eussent point introduit de perturbation[2]. En tous cas, il ne pouvait tomber *plus tard* que les dates indiquées.

Les Babyloniens avaient une année lunaire de 12 mois de 29 et 30 jours alternativement. Les 12 mois étaient : Nisan, Iyyar, Sivan, Tammouz, Ab, Elul, Tischri, Marchesvan, Kislev, Tebet, Schebat, Adar. Comme le 1er Nisan devait tomber vers l'équinoxe de printemps (mars), on ajoutait de temps à autre un mois intercalaire Les Babyloniens savaient dès le VIe siècle av. J-.C. qu'il fallait ajouter sept mois en dix-neuf ans, et ils suivaient depuis lors à peu près régulièrement un cycle dans lequel les années embolimiques étaient les années 3, 6, 8, 11, 14, 16, 19[3]. Leur calendrier avait été

1. Un précieux secours technique est fourni par K. F. Ginzel, *Zeitrechnung d. Juden, Naturvölk. Griech. u. Römer*, Leipzig, 1911.

2. Cf. Ed. Meyer, *Ägyptische Chronologie*, dans les *Abhandl. Berl. Akad. Wissensch.*, 1904, p. 24 sqq.

3. Cf. Mahler, dans la *Zeitschr f. Assyr.*, 1894, p. 60 (contesté).

adopté par presque tous les peuples de l'Asie Antérieure, Perses, Phéniciens, Juifs, mais il est plus que probable qu'aucun de ceux-ci n'observait régulièrement l'ennéakaidékaétéride babylonienne [1].

Des documents récents permettent de comparer, au v[e] siècle av. J.-C., la marche du calendrier égyptien et celle du calendrier suivi par les Juifs établis en Égypte. Comme, vers l'an 458, Nisan correspond à peu près à Athyr (février-mars), on voit que le 1[er] Thoth, à cette époque, ne pouvait tomber plus tôt que le 19 décembre environ. Comme, dix-neuf ans plus tard, Nisan correspond à Tybi (avril-mai), on voit que les Juifs d'Égypte ne suivaient pas régulièrement le cycle de dix-neuf ans babylonien [2]. Au moment où arrivèrent les Macédoniens, Thoth, en Égypte, correspondait momentanément à novembre-décembre, et Nisan, à Babylone, correspondait régulièrement à fin de mars-avril, mais, chez les autres peuples, pouvait commencer en février ou finir en mai.

Les Grecs avaient tous une année lunaire, de 12 mois de 29 ou 30 jours. Chez les Athéniens, cette année commençait à la nouvelle lune qui suivait le solstice d'éte (en juillet), et les 12 mois s'appelaient : Hékatombéon, Métagitnion, Boédromion, Pyanepsion, Mémactérion, Poseidéon, Gamélion, Anthesthérion, Élaphébolion, Munychion, Thargélion, Skirophorion. Dès le vi[e] siècle, presque tous les Grecs intercalaient régulièrement trois mois en huit ans. Ce cycle (*octaétéride*) faisant retarder l'année de un mois environ en 160 ans, on le corrigea en certains endroits au bout de quelque temps, par suppression d'un mois : à Olympie, cette correction fut faite vers 456 par Œnopide le mathématicien [3], à Sparte probablement à la fin du v[e] siècle. Les Athéniens apprirent de Méton, en 433-2, l'emploi du cycle de dix-neuf ans [4], qu'ils suivirent désormais, en intercalant un mois dans les années 3, 6, 8, 11, 14, 17 (?), 19. En 330 av. J.-C., Callippe augmenta encore l'exactitude de ce cycle, et c'est sans doute à ses observations que se rattache la modification de l'ordre d'intercalation. Quoi qu'il en soit, de juillet 338 à juillet 300, nous voyons

1. Il est probable que les villes phéniciennes, et en particulier Carthage, n'ont jamais employé que l'octaétéride. Mais nous sommes bien mal renseignés sur la chronologie carthaginoise. Il est fâcheux en particulier que Polybe ne nous dise pas si « le roi » qui présida l'assemblée décisive de 218 (III, 33) et le père d'Hannon sont la même personne (III, 42). Il n'est pas sûr non plus que les Carthaginois aient toujours employé les noms de mois babyloniens (Ginzel, p. 14).

2. On trouvera la question discutée dans Pognon, *Journ. Asiat.*, 1911, II, p. 337 sqq. (cf. en particulier p. 361).

3. Cf. A. Mommsen, *Uber die Zeit d. Olympien*, p. 85 (Polybe semble placer l'olympiade en automne). Sur Sparte, Paroti, *Note s. calend. spart.* (cf. *Rev. Crit.*, 1911, p. 490).

4. Cf. ma *Note sur la chronologie attique*, Le Mans 1908. Dans le parapegma de Milet (*Sitzungsb. Berl. Ak. Wiss.*, 1904, I, p. 96), le solstice de 433-2 est calculé rétrospectivement (cf. la date égyptienne).

fonctionner régulièrement à Athènes le cycle suivant (O = année ordinaire, E = année embolimique).

OOE OOE OOE OOE OOE OE OE [1]

Les Macédoniens, qui surtout nous intéressent ici, avaient une année lunaire commençant après l'équinoxe d'automne (en octobre), et dont les mois s'appelaient : Dios, Apellaios, Audnaios, Péritios, Dystros, Xandikos, Artémisios, Daisios, Panamos, Loios, Gorpiaios, Hyperbérétaios. Il est probable que le mois intercalaire se nommait Dioscore et s'ajoutait à la fin de l'année [2]. Il n'est pas douteux que les Macédoniens ne connussent l'octaétéride au temps d'Archélaos (vers 405) [3]. Mais comment intercalaient-ils au temps de Philippe et d'Alexandre? Je tiens pour plus que probable qu'ils avaient déjà emprunté à Athènes le cycle de Méton, et qu'ils l'ont porté en Orient. Les Juifs ont suivi régulièrement ce cycle à partir du VIe siècle après J.-C., mais on nous atteste que le haut sacerdoce, chez eux, le connaissait dès l'an 130 avant J.-C. environ [4]. Ils n'ont pu l'emprunter qu'aux Macédoniens, qui eux-mêmes l'avaient imité des Athéniens *avant que ceux-ci passassent au cycle de Callippe.*

Il me paraît même prouvé que les années macédoniennes et les années athéniennes embolimiques se correspondaient avant la réforme de Callippe. D'une part, on ne concevrait guère, sans cela, que les historiens d'Alexandre réduisent régulièrement les mois macédoniens en mois athéniens [5]. En second lieu, on voit des perturbations s'introduire dans le calendrier athénien au IIIe siècle, et elles correspondent avec les périodes de domination macédonienne : à partir de 281 par exemple, les Athéniens reprennent le cycle de Méton jusque vers 224 [6]. Nous tiendrons donc pour établi que, dans le cycle 338-319 par exemple, le 1er Dios est tombé successivement :

Vers le 25 octobre	338	(ou peut-être 23 novembre?)
14	337	
3	336	
22	335	

1. Sundwall, *Acta Soc. finnicae*, 1909-1910, n° 3.

2. *II Macch.*, 11 (cf. p. 443). Cette explication, déjà suggérée par les érudits des XVIIe et XVIIIe siècles, me paraît la plus plausible.

3. Se rappeler les fêtes quadriennales de Dion 407 (l'*Oreste* d'Euripide joué 408 à Athènes : schol. Orest. 371).

4. Al-Birûni, éd. Sachau, Londres 1879, ch. V, p. 68.

5. Remarquons que cette habitude se constate précisément chez Arrien, c'est-à-dire chez l'historien qui a suivi les sources officielles macédoniennes. Le changement qui intervint dans le calendrier attique vers 330 expliquerait les erreurs de réduction que nous sommes conduits à soupçonner (cf. p. 6).

6. Cf. *Rev. Crit.*, 1913, p. 205. Après 224 ,on ne voit plus nettement comment a été réglé le calendrier attique (Sundwall, *Unters. üb. die attischen Münzen neuen Stils*, p. 92).

11 octobre	334
2	333
21	332
10	331
29	330
18	329
7	328
26	327
15	326
4	325
23	324
12	323
1	322
20	321
9	320
28	319 [1].

Peut-on tirer quelques indications du cycle arsacide?

Les monnaies des Arsacides indiquent comme intercalaires les années 287, 317, 390 de l'ère séleucide. C'est assez pour prouver que, dans la monarchie arsacide, on employait un cycle de dix-neuf ans [2]. Ce n'est pas assez pour reconstituer ce cycle : il faut attendre quelque découverte de monnaie heureusement datée.

Dès lors, on peut faire diverses hypothèses sur l'origine du cycle arsacide.

On peut supposer qu'il a été emprunté aux Babyloniens. Précisément, les trois années embolimiques connues se placeraient très bien dans le cycle reconstitué par M. Mahler [3]. Mais, étant donné que les Parthes avaient emprunté l'ère et l'année macédoniennes, il faut reconnaître qu'une origine grecque est plus probable.

On songera donc au cycle métonien, avec les années intercalaires 3, 6, 8, 11, 14, 17, 19. Mais quel a été le point de départ ? L'automne 139 avant J.-C., qui suivit la défaite de Démétrius Nicator? Les trois années des monnaies s'accorderaient parfaitement avec un cycle métonien partant de 139, mais ne suffisent pas à en établir l'existence. On peut songer aussi à l'ère des Arsacides (qui commencerait alors en 248) [4], ou à une ère de Séleucie qui nous serait inconnue.

Ce qui est certain, c'est que les trois années prouvées ne rentrent

1. En 318, en tous cas, Xandikos-Élaphébolion attique (avril) (Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 32 n.).

2. Cf. la démonstration : Th. Reinach, *L'hist. p. les monnaies*, p. 251. La collection Petrovicz (*Arsaciden-Münzen*, Vienne 1904) ne donne rien à ce point de vue.

3. *Zeitschrift f. Assyr.*, 1894, p. 60.

4. Cf. p 260. Mais cf. Lehmann-Haupt, *Klio*, 1905, p. 130.

pas dans le cadre du cycle que nous avons admis pour les Macédoniens du temps d'Alexandre. Mais on ne saurait en conclure à la fausseté de l'hypothèse qui nous a paru la plus naturelle [1].

Les Macédoniens dataient par années de règne de leurs rois. Il est probable qu'ils attribuaient au roi qui montait sur le trône les mois qui restaient à courir jusqu'au 1er Dios suivant. Si par exemple un roi mourait au cours de sa 26e année de règne, cette année était à la fois sa 26e année et la 1re de son successeur. On voit en effet les Macédoniens suivre cette règle, en Égypte, pour les années fiscales, cas où elle est tout particulièrement gênante : c'est donc qu'ils en avaient l'habitude [2]. Cette habitude n'a pu être empruntée aux Égyptiens, qui, dès le temps des dernières dynasties indigènes, avaient adopté l'habitude babylonienne de faire partir la première année d'un roi du jour de l'an qui *suivait* son avènement [3]. Elle est donc macédonienne.

Ceci dit, nous allons rassembler ce que nous savons de la chronologie macédonienne dans les divers royaumes fondés après Alexandre [4].

I) *Monarchie des Lagides.*

Les Égyptiens ont continué à se servir de leur année de 365 jours, de sorte que le mois de Thoth correspondait à peu près, au IIIe siècle à novembre, au IIe siècle à octobre. La tentative de Ptolémée Évergète, vers 238, pour faire ajouter un jour tous les quatre ans, n'a eu qu'un succès très momentané [5].

Les Macédoniens ont naturellement suivi, dans les documents officiels, leur calendrier national. Le 1er Dios tombait, à la fin du IVe siècle, en octobre, et le cycle de Méton a permis de maintenir cette correspondance jusque sous Philadelphe. Des documents du milieu du IIIe siècle prouvent qu'à cette époque les Lagides avaient adopté (probablement depuis le temps où Démétrius de Phalère vécut en Égypte) le cycle de Callippe [6], mais le 1er Dios n'en devait pas moins tomber toujours à la fin de septembre ou en octobre.

Or, il est établi qu'à partir du règne de Philadelphe, l'année macédonienne a retardé constamment et rapidement sur l'année égyp-

1. L'an 75/4 av. J.-C. était embolimique dans le cycle pontique (Th. Reinach, *Mithrid. Eupator*, p. 475). Ceci s'accorde avec le cycle métonien, mais le renseignement est trop isolé pour rien prouver.
2. Cf. Cavaignac, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1914.
3. Spiegelberg, *Pap. demot. Strassb.*, p. 15 ; cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, IV, p. 292 n.
4. Cf. aussi J. Karst, *Die Chronik des Eusebius*, 1911.
5. Ps. Callisth., III, 35. Cf. la pierre de Canope (Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, I, p. 270) et celle de Rosette (*ibid.*, p. 367).
6. Cf. Cavaignac, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1914. L'ordre 3-6-9-12-15-17-19 n'est pas le trait essentiel du cycle de Callippe (l'essentiel est la suppression d'un jour tous les 76 ans), mais il en est le signe extérieur, comme la suppression des bissextiles aux années séculaires dans le calendrier grégorien.

tienne [1]. J'ai cru pouvoir établir la cause de ce retard croissant.

Les Macédoniens d'Égypte se sont laissé influencer par le calendrier égyptien, et ont pris l'habitude, vers 270-265, d'ajouter à l'année les 5 jours épagomènes, qui leur faisaient une année de 360 jours [2]. Maintenant, avec cette année, leur système intercalaire, ils devaient avoir un retard de un mois tous les cinq ou six ans, de cinq mois en 25 ou 30 ans. En effet, vers 235, le 1er Dios tombait en mars ou avril.

Sous Ptolémée Évergète, peut-être en corrélation avec la tentative de réforme du calendrier égyptien, s'introduisit l'habitude de n'intercaler que quinze jours au lieu d'un mois, ce qui enraya le retard du calendrier macédonien. Vers 215, le 1er Dios, au lieu de tomber en août, ne tombait qu'en juin [3]. Mais déjà, vers la fin du règne d'Évergète (221), on était revenu au système intercalaire antérieur, de sorte qu'à l'époque du décret de Rosette (195) l'année macédonienne commençait en octobre, ayant retardé de douze mois (toute une année) depuis moins d'un siècle [4].

Mais depuis 215 environ, les Macédoniens d'Égypte avaient pris, dans la vie privée, l'habitude d'assimiler leur année à l'année égyptienne, Thoth coïncidant avec Pachon (juin-juillet), etc. L'administration finit par se ralllier à cette coutume, peut-être par prétérition de certaines intercalations après 195 [5] : dans les documents de la première moitié du IIe siècle, Dios correspond donc régulièrement à Pachon (juin), et les autres mois à l'avenant.

Il ne restait qu'à compléter l'assimilation en faisant coïncider le 1er Dios avec le 1er Thoth. On semble y être arrivé sans saut brusque, à partir de 165-160, en reprenant l'année lunaire et en supprimant les intercalations [6]. Quoi qu'il en soit, l'évolution était achevée vers 117-6, Dios correspondant à Thoth (octobre), et l'année macédonienne ayant ainsi regagné les douze mois de retard du début du siècle [7].

1. Cf. Grenfell-Hunt. *Hibeh Pap.*, p. 336 sqq. Mais les papyrologues supposent une série de bonds désordonnés dans l'un et l'autre sens alternativement, ce qui est inadmissible, et m'a conduit aux conclusions exposées ci-dessous.

2. Cf. Wilcken, *Chrestom.*, I, 1, 25 (la date n'est sûre qu'à quelques années près).

3. Sur tout ceci, Cavaignac, *Bull. Corresp. hellén.*, 1914. L'administration macédonienne n'a pas résisté moins énergiquement que le clergé égyptien aux velléités de réforme d'Évergète.

4. Vers 212, Dios correspond en gros à Pachon, d'après l'inscription de Sotion (*Rev. Crit.*, 1913, p. 205). En 195, Dios correspond en gros à Thoth (Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, I, p. 371 ; sur la date de 195, cf. p. 338). Cela s'explique, avec une année macédonienne de 360 jours et 7 intercalations.

5. Cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, IV, p. 282-3. Il faut en tous cas attendre, pour suivre le mécanisme de la réforme, la publication du prochain volume des *Tebtunis Papyri*.

6. *Ibid.*, p. 283. Même observation qu'à la n. 4.

7. A partir du règne de Physkon, les preuves abondent de la correspondance officielle des deux calendriers (cf. Wilcken, *Chrestom.*, I, 1, p. LV).

Le canon des rois, tel qu'il a été dressé par les chronographes et reproduit par les historiens modernes, est une liste fictive, en ce sens que ces chronographes ont réduit en années égyptiennes. Mais ils connaissaient, par des documents officiels, le nombre d'années qu'avait régné chaque roi. Il s'agit seulement de voir ce que représentent ces années.

Philippe Arrhidée, Alexandre Aigos et Ptolémée Soter ont régné ensemble 39 ans. La première année est : octobre 324 — octobre 323. La dernière année pleine de Soter fut en réalité : octobre 286 — octobre 285, et il cessa de régner avant octobre 284 [1].

Ptolémée Philadelphe a régné 38 ans. Sa première année est, nous venons de le voir : octobre 285 — octobre 284. La dernière année pleine devrait être : octobre 248 — octobre 247. Mais, dans l'intervalle, le calendrier macédonien avait pris du retard, et cette 38e année a fini en réalité au début de 246. Évergète est monté sur le trône peu après, le 25 Dios [2].

Ptolémée Évergète a régné 25 ans. La première année commençant au début de 246, la 25e devait finir au début de 221. Mais le retard croissant du calendrier la fit finir en réalité au printemps de 221. Ptolémée Évergète est mort ensuite (à l'automne de 221) [3].

Ptolémée Philopator a régné 17 ans : première année du printemps 221 au printemps 220. Vu le retard du calendrier officiel, la 17e année a fini en réalité en août 204. Philopator est mort entre août 204 et août 203 (en fait en 203) [4].

Ptolémée Épiphane a régné 24 ans. Mais il ne faut pas compter d'août 204 à août 180. Le jour de l'an macédonien, après avoir continué à prendre du retard, a, comme on l'a vu, été ramené en arrière sous ce règne, de sorte que l'an 24 a fini en réalité en juin 180, et qu'Épiphane est mort entre juin 180 et juin 179. En fait, il est mort dans l'été de 180 [5].

Ptolémée Philométor a régné 35 ans. On serait tenté de compter : de juin 180 à juin 145. Mais, à partir de 165-160, le 1er Dios a commencé à reculer rapidement, et l'an 35 a dû finir, en réalité, en

1. Cléopâtre est morte à l'automne de 30 av. J.-C., un peu après le début de sa 23e année de règne (Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagid.*, II, p. 406 ; Goyau, *Chronol. de l'emp.*, p. 2). Le calcul des chronographes (Bouché-Leclercq, p. 380) nous conduit donc, comme point de départ, en oct. 324. Ils comptent 7 ans à Arrhidée, 12 à Alexandre Aigos, 20 à Ptolémée I, qui ne prit le titre royal qu'après l'échec de l'expédition d'Antigone (cf. p. 30), soit en 305. — 1re année de Ptolémée 323/2 (Karst, p. 74).

2. *Décret de Canope*, l. 4. Aucune raison de ne pas rapporter cette date à l'avènement réel, Évergète n'ayant pas été associé au trône (cf. p. 119).

3. Cf. Cavaignac, *Bull. Corr. hellén.*, 1914.

4. Cf. p. 332.

5. Pol., XXIV, 5. Avant l'expiration de l'année polybienne 181/0, qui finit à l'entrée en charge des stratèges achéens à l'automne de 180 (cf. p. 311 n.).

février 145. On a vu que Philométor a dû mourir très peu de temps après, sur le champ de bataille de l'Oinoparas [1].

Ptolémée Physkon avait été associé déjà au trône en l'an 12 de Philométor, soit entre juin 169 et juin 168 [2], mais, pour les chronographes, son règne ne commence qu'en 145 et dure 29 ans pleins. La 1re année commençant en février 145, la 29e nous conduirait en février 116. Mais, dans l'intervalle, le 1er Dios a été enfin ramené à coïncider avec le 1er Thoth égyptien, et cette année a fini vers le 1er octobre 117. Physkon est mort entre octobre 117 et octobre 116 (en fait peu après le 28 juin 116) [3].

Son successeur a régné 17 ans, officiels, comptés d'octobre 117 à octobre 100. Il est mort en 100 ou 99 [4].

II) *Monarchie des Séleucides.*

Les Babyloniens ont continué à suivre leur cycle de dix-neuf ans. Mais, ayant l'habitude de dater les années à partir d'événements importants, ils ont daté, sous les Séleucides, à partir de la bataille de Gaza (312), qui avait livré Babylone à Séleucus. Leur année commençant par le mois de Nisan (mars-avril), la première année de l'ère des Séleucides a été pour eux l'année : avril 311 — avril 310 [5]. Ils se sont servis de cette ère jusqu'au moment où ils ont adopté celle des Arsacides, qu'ils ont fait remonter en 247 [6].

Les Macédoniens avaient apporté en Asie le cycle de Méton. Ils ont compté par années de règne des rois jusqu'au temps d'Antiochus le Grand. A ce moment, ils ont adopté l'ère inaugurée à Babylone [7]. Mais, leur année commençant en Dios (octobre), ils l'ont fait correspondre avec l'année babylonienne qui s'ouvrait pendant qu'elle était en cours. Autrement dit, ils ont fait dater l'ère rétrospectivement d'octobre 312, et l'an 150 des Séleucides, par exemple, comptée

1. Dès 157, Dios correspondait, non plus à Pachon, mais à Pharmouthi (Bouché-Leclercq, *Hist. Lag.*, IV, p. 283), et on a dû supprimer ensuite toutes les intercalations, pour le ramener le plus vite possible en Thoth (cf. ci-dessous). Sur le synchronisme avec les Séleucides, cf. p. 475-6.

2. Cf. p. 354, n. 1 : ceci limite très étroitement l'envoi de blé dont il est question à propos de Thisbé (*Mém. Inscr. et B. L.*, XXXVII, 2, p. 345), lequel a dû tomber avant l'hiver 169/8. On sait que Physkon s'est plu à dater de 169 son règne.

3. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, II, p. 85.

4. A partir de Physkon, le comput du canon coïncide avec des années réelles, puisque les années macédoniennes et égyptiennes se couvrent.

5. Ce point ne paraît pas douteux (cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleuc.*, p. 72).

6. Ce qui eut lieu à partir de 139 (cf. p. 418). Mais il est à remarquer que les Arsacides eux-mêmes ont employé l'ère séleucide. Cf. Lehmann-Haupt, *Klio*, 1905, p. 128.

7. Ceci paraît ressortir de l'examen des monnaies (Babelon, *Rois de Syrie*, p. LXXXIV, 59). Sur l'emploi supposé de l'ère à Pergame, A. J. Reinach, *Rev. Arch.*, 1908, II, p. 200, 210.

à la macédonienne, commençait six mois avant l'an 150, comptée à la babylonienne [1].

L'ère des Séleucides a été adoptée ensuite par les peuples sujets, en particulier des Juifs après la bataille de Panion (200). Mais, leur année commençant en Nisan (avril), ils l'ont fait correspondre avec l'année macédonienne qui s'ouvrait pendant qu'elle était en cours [2]. Autrement dit, l'an 150 des Seleucides, comptée à la juive, commençait six mois avant l'an 150, compté à la macédonienne, et un an avant l'an 150, compté à la chaldéenne [3]. Plus tard, vers 130, les prêtres juifs ont appris à connaître le cycle de Méton.

Le canon des rois séleucides a été constitué suivant les mêmes principes que celui des Lagides, on ne comptant que des années pleines.

A Séleucus Nicator on a compté pleinement sa première année, octobre 312-octobre 311, et sa 32e, octobre 281-octobre 280 [4].

Antiochus Soter a régné 19 ans pleins, d'octobre 281 à octobre 262.

Antiochus Théos a régné 15 ans, 262-247.

Séleucus Kallinikos a régné 20 ans, 247-227.

Séleucus Kéraunos a régné 3 ans, 227-224.

Antiochus le Grand a régné 36 ans, 224-188.

Séleucus Philopator a régné 12 ans, 188-176.

Antiochus Épiphane a régné 11 ans, 176-165. Il est mort en l'an 149 Séleuc. (à la juive), soit après avril 164, mais avant le mois de Dioskore de l'an 148 Séleuc. (à la macédonienne), soit avant octobre 164 [5].

Antiochus Eupator a régné 2 ans, 165-3.

Démétrius Soter a régné 12 ans, 163-151.

Alexandre Bala a régné 5 ans, 151-146.

Il est mort après octobre 146, mais encore en l'an 167 Séleuc. (à la juive), soit avant avril 145. Cette donnée, jointe à celle qui place

1. Ceci aussi me paraît admis par tous (Bouché-Leclercq *Hist. des Séleuc.*, p. 20).

2. Ceci ressort des dates de *I Macch.* 1° La défaite de Nicanor est du mois d'Adar (mars), et l'envoi de Bacchidès du 2e mois de l'année suivante (VII, 1, 43, 49; IX, 3); or il a dû suivre immédiatement l'arrivée de la nouvelle à Antioche. 2° La mort de Simon est d'Adar, donnée expressément comme 11e mois (XVI, 14). Et elle a précédé immédiatement une année sabbatique. Or, 37 av. J.-C. a été une année sabbatique (Jos., *Antiq. jud.*, XIV, 16; XV, 1); comme ces années revenaient tous les sept ans, il s'ensuit que Simon est mort au début de 135.

3. On sait d'ailleurs que *II Macch.* compte à la macédonienne (Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes*, I, p. 39-40, hésitant).

4. Eusèbe, *Chron.* (Schöne, I, 263; II, 117). En réalité, on n'aurait dû lui compter que 31 ans, mais alors le chronographe aurait dû ajouter un an au dernier roi de la liste. Pour tenir compte de l'habitude macédonienne d'antidater (cf. p. 471), j'ai supposé qu'il avait fait ainsi, dans la liste que je fais suivre. 1re année de Séleucus 313-2? (Karst, p. 117).

5. *I Macch*, 6. *II Macch.*, 11. Cf. p, 415.

la mort de Philométor après février 145, permet de placer la bataille de l'Oinoporas en mars 145 [1].

Ensuite, nous avons le témoignage contemporain des monnaies.

Antiochus VI Théos a régné de 167 à 170 Séleuc. (à la macédonienne), soit octobre 146-octobre 142. Tryphon, qui n'a pris le titre de roi qu'à sa mort, a eu au moins 4 ans de règne : il régnait donc encore en 139-8 [2].

Démétrius Nicator a régné de 167 à 173, donc d'octobre 146 à octobre 140 (il a été pris par les Parthes en 139) [3]. Antiochus Sidète a régné de 174 à 183, soit octobre 140 à octobre 130 (il a été tué en 129). Démétrius Nicator a repris le titre de roi dès 183 (avant octobre 130) et a régné jusqu'en 187 (octobre 126). Alexandre Zébina a régné de 184 à 190, octobre 130-octobre 122. Cléopâtre et Antiochus Grypus ont régné ensemble de 188 à 192, octobre 126 à octobre 121.

Antiochus Grypus a régné sans sa mère de 192 à 204, donc jusqu'en octobre 108. Antiochus Cyzicène a régné de 199 à 212, octobre 114 à octobre 100.

Déjà tous les peuples détachés de la monarchie avaient leurs ères [4]. Celle des Juifs commençait avec l'année : avril 143 — avril 142.

III) *Monarchie macédonienne.*

Les Macédoniens de Macédoine ont conservé le cycle de Méton : ce sont les Athéniens qui, quand ils ont été soumis à la Macédoine, ont abandonné le cycle de Callippe. Les Macédoniens ont daté par années de règne, en comptant la première à partir de l'avènement même du souverain.

Philippe Arrhidée a régné 7 années pleines, comptées d'octobre 324 à octobre 317 [5]; Cassandre 19 ans, 317-298; ses fils, Antipater et Alexandre 4 ans, 298-294; Démétrius Poliorcète 6 ans, 294-288; Pyrrhus 7 mois, 288-287; Lysimaque 5 ans, 287-282 (il est tombé à Koroupédion en 281) [6]; Séleucus Nicator quelques mois, 281-0; Ptolémée Kéraunos 9 mois, 280-279 ; Méléagre 2 mois et Antipater *l'Étésien* 45 jours dans l'été de 279; Sosthene 2 ans, 279-277. Ici commencent les difficultés.

Antigone Gonatas était devenu roi officiellement à la mort de son père le Poliorcète, c'est-à-dire que ses 44 ans de règne sont comptés

1. *I Macch*., 11. Cf. p. 416, et p. 474.

2. Tryphon n'est devenu roi que dans la 4e année d'Antiochus VI (Jos., *Antiq. j.*, XIII, 7), donc sa 4e année finit en automne 138.

3. Cf. p. 418.

4. Cf. p. 420. Dictionn. Saglio-Pottier, art. *Chronographie*. Sur l'ère des Macchabées, cf. Schurer, *Gesch. des j. Volkes*, I, p. 243, et Ginzel, p. 60.

5. Cf. p. 22.

6. Cf. p. 42. Pour la Macédoine, étant donné le nombre des révolutions, les chronographes ont été forcés de compter des mois de règne, ce qui n'a pas laissé d'introduire des perturbations.

d'octobre 284 à octobre 240. Les chronographes, ne pouvant biffer Lysimaque, Séleucus, etc., ont corrigé le chiffre de 44 en 34, ce qui faisait régner Antigone de 277 à 243 [1]. Mais Démétrius II a régné 10 ans, octobre 240-octobre 230, et non 243-233. Pour regagner les années supprimées à Gonatas, les chronographes ont attribué 15 ans à Antigone Doson, qui en réalité en a 9, d'octobre 230 à octobre 221 [2]. Il est mort à la fin de l'an 221, car, d'après le rescrit aux Larisséens, la 2e année de Philippe va d'octobre 220 à octobre 219, et sa 7e d'octobre 215 à octobre 214 : dans la seconde lettre, datée de Gorpiaios (automne), la campagne dont il est question est celle qui fut dirigée contre les Romains en 214 [3].

Philippe a régné 42 ans pleins, octobre 221 à octobre 179, Persée, 10 ans pleins, octobre 179 à octobre 169. Il est tombé dans l'été de 168, mais parfois les chronographes prolongent son règne jusqu'au retour de Paul-Émile (166) [4]. L'ère de la Macédoine comme province romaine n'a commencé qu'en 147 [5].

Calendrier romain.

Les Romains avaient originairement une année lunaire. Il est probable que dès le ve siècle ils connurent l'octaétéride grecque. Mais, à la fin du ive siècle, ils adoptèrent un calendrier dit à tort ou à raison *flavien* (de l'édile Cn. Flavius), qui était un calendrier intercalaire singulièrement schématisé [6]. L'année ordinaire, composée de mois de 29 et 31 jours (sauf le mois le février qui n'en avait que 23), avait 355 jours. On ajoutait tous les deux ans un mois de 22 ou 23 jours, faisant une année de 377-8 jours. Bref, ce calendrier retardait, tous les 4 ans, de 4 jours sur l'année julienne.

L'année romaine commençait alors le 1er mars, mais la date importante était celle de l'entrée en charge des consuls, 1er mai [7]. Au début, on s'arrangea sans doute pour qu'elle coïncidât avec le début de la saison militaire (avril), mais, comme l'année flavienne retardait régulièrement de un mois tous les 25 ou 30 ans, la date de l'entrée en charge des consuls, dès le temps de Pyrrhus (280-275), tombait en mai, et, au temps de la première guerre punique (264-241), en juin. La bataille des îles Égates, qui fut datée du 10 mars (flavien)

1. Cf. p. 47. Karst, p. 109, 114. Il est fort heureux que les indications de Polybe (II, 44) soient aussi formelles pour Démétrius.

2. Cf. p. 269. Ces rectifications prouvent, soit dit en passant, que l'on était exactement renseigné sur le point initial et le point final de la liste.

3. Michel, 41. Cf. p. 300.

4. Eusèbe, I, 241; II, 123 sqq. Cf. p. 355 (en réalité, on aurait dû compter 10 ans et *neuf* mois).

5. Cf. p. 390. Eus., I, 241-2.

6. Cf. t. II, p. 488, et Beloch, dans Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, III, p. 195.

7. Cf. Holzapfel, *Röm. Chronol.*, p. 103.

241, ou qui, plus probablement, fut fêtée à Rome ce jour-là, ne put avoir lieu en réalité avant la fin d'avril ou le début de mai [1]. Au temps de la guerre d'Illyrie (229-8) et de la guerre gauloise (225-4), les consuls n'entraient plus guère en charge avant le 1er juillet, ce qui devenait très gênant pour la conduite des opérations de guerre [2].

Les Romains commencèrent donc (probablement en 222) par avancer l'entrée en charge des consuls aux ides de mars (15 mars) flaviennes [3]. En même temps, ils passaient certaines intercalations.

Où en était le calendrier romain de cette évolution, au moment où commença la guerre d'Hannibal?

Nous avons, pour le début de cette guerre, la date du 1er juin donnée pour la fondation de Plaisance et Crémone, et deux dates rattachées par des textes de basse époque aux batailles du Trasimène (23 juin 217) et de Cannes (2 août 216) [4]. Ces deux dates peuvent être celles des batailles mêmes : elles peuvent aussi se rapporter à des cérémonies un peu postérieures.

A quelles dates juliennes correspondent-elles? Si ce sont les dates mêmes des batailles, elles s'accordent bien avec ce que nous savons par ailleurs. La nouvelle du Trasimène a été reçue en Grèce au moment des jeux néméens (fin juillet-août). La journée de Cannes fut quelque peu postérieure à la rentrée des moissons (juillet) [5]. On conclurait donc que le calendrier flavien, alors, était en harmonie avec le calendrier julien. *En tous cas, il ne saurait être question d'une avance.*

Mais un autre texte, relatif à l'année 215, nous donne le 1er juin comme postérieur à la rentrée des moissons (juillet) [6]. Et il est difficile qu'un annaliste du IIe ou du Ier siècle ait inventé un pareil anachronisme, puisque de son temps le calendrier flavien avançait plutôt sur le calendrier julien.

Nous préférons donc, au lieu de supposer que les Romains avaient supprimé déjà des intercalations depuis 228 et ont supprimé ensuite la plupart de celles qui devaient avoir lieu jusqu'en 191, nous en tenir à l'explication que nous avons développée ailleurs [7], et que nous allons résumer.

Les dates du 23 juin et du 2 août, empruntées à des fastes reli-

1. Eutr., II, 27 (cf. les observations de Varese, *Cronol. rom.*, p. 110 sqq.). Cf. p. 241.
2. Cf. p. 261 et p. 281.
3. Plut., *Marc.*, 4-6. Cf. Beloch, dans Gercke et Norden, *Einl. in die Altertumsw.*, III, p. 196.
4. Asc., *in Pis.*, p. 3 Orelli. Ovide, *Fastes*, VI, 765. Macr., *Saturn.*, I, 16, 26. L'éclipse du 11 fév. 217 (T. Live, XXI, 1, 8), qui tomba sous les consuls de 218, fixerait une limite ; mais cf. Ginzel, p. 217.
5. Cf. p. 289 et p. 287. Les Cerealia de 216 (Dict. Saglio, s. v.) ne sont pas d'un grand secours : sont-ce celles d'avril ou d'août ?
6. T. Live, XXIII, 32. Cf. p. 479, n. 1.
7. Cf. *Klio*, 1914, p. 37.

gieux, désignent probablement des jours du calendrier flavien où ces désastres furent « expiés » à Rome. En 215, le décret de Fabius, ordonnant que toutes les récoltes fussent rentrées avant le 1er juin (flavien), est authentique, et cette opération ne put être antérieure à la fin de juillet [1]. Même en 210, l'entrée en charge de Lévinus (aux ides de Mars) dut avoir lieu en réalité assez avant dans le printemps [2].

Déjà pourtant, les Romains s'étaient mis à négliger systématiquement les intercalations, ce qui faisait reculer le calendrier d'environ onze jours par an sur l'année julienne. De fait, les ides de mars de l'année de Glabrion (191) tombèrent en novembre 192, et la bataille de Myonnèse (190), datée de février flavien, tomba en réalité en août [3].

A partir du consulat de Glabrion (191), on recommença à intercaler, mais les pontifes, chargés de l'opération, y procédèrent sans grande régularité (il semble y avoir eu des intercalations irrégulières en 189 et 167) [4]. Ainsi les ides de mars 168 tombèrent en réalité le 1er janvier : la bataille de Pydna, datée du 4 septembre flavien, eut lieu, comme on sait, le lendemain de l'éclipse de lune du 22 juin 168. Les ides de mars flaviennes étaient encore en avance en 153, année où l'entrée en charge des consuls fut reportée au 1er janvier [5]. Ceci la mettait à l'entrée de l'hiver : c'est bien à cette place que nous la trouvons au temps où Scipion Émilien commandait devant Carthage (147-146) [6].

Si la marche du calendrier flavien s'est poursuivie régulièrement, il devait retarder peu à peu jusqu'à se trouver à peu près d'accord avec l'année julienne vers 100 avant J.-C. Nous constatons en effet qu'il avait encore une certaine avance en 133 et en 129 [7], mais qu'en 101 la bataille de Verceil, datée du 30 juillet, tomba bien au moment des plus fortes chaleurs [8]. Au temps de la prise d'Athè-

1. Varese, *Cronol. rom.*, p. 110 sqq. et p. 13.

2. Il est vrai que ceci se rattache à une difficulté chronologique d'autre sorte : cf. p. 304, n. 4. Inversement, si on adopte l'explication proposée ici pour la marche du calendrier romain, elle confirme notre reconstitution des faits de la première guerre de Macédoine.

3. Macr., *Saturn.*, I, 13, 21. T. Live, XL, 54. Cf. p. 340.

4. T. Live, XXXVII, 59 et XLV, 44. T. Live est toujours confus au moment des changements d'années, mais, si l'intercalation mentionnée tombait en 166, elle serait normale (*Act. triumph.*, 166) et on ne voit pas pourquoi il la mentionnerait. Ce sont ces incertitudes qui empêchent de reconstituer avec précision la marche du calendrier romain de 191 à 46. — Sur la date de Pydna, p. 355.

5. T. Live, *ep.* 47. Si le changement a eu pour but de permettre aux généraux d'Espagne un départ immédiat, il faut croire que le 1er janvier flavien tombait alors en automne; auquel cas on aurait négligé déjà des intercalations depuis 167.

6. Cf. p. 389. Voir aussi Soltau, *Röm. Chronol.*, p. 57; un exemple de Caton, *De re rust.*, 146. Cf. App., *Lib.*, 99 sqq.

7. Cf. p. 400.

8. M. Jullian remarque en outre (*Hist. de la Gaule*, III, p. 85 n.) que les

nes (86), le 1er mars flavien pouvait retarder un peu, mais se trouvait encore de plusieurs semaines antérieur à l'Hékatombéon attique (juillet) [1]. Bref, à moins de bonds prodigieux dans un sens puis dans l'autre, précisément dans les intervalles où les renseignements nous manquent, le calendrier flavien, a dû être, dans la seconde moitié du IIe siècle, légèrement en avance sur le calendrier julien, pour prendre ensuite (peut-être) un léger retard au début du Ier siècle.

On sait que, par la suite, il se trouva de nouveau, par oubli d'intercalations, en avance, au point que César dut ajouter 80 jours à l'année quand il introduisit l'année julienne [2].

Les fastes consulaires sont sûrs à partir de la fin du IVe siècle. Nous avons, dans le récit, assimilé l'année marquée par le nom de deux consuls à l'année julienne dont elle couvre la plus grande partie. On se rappellera qu'au IIIe siècle elle comprend en outre une partie de l'année suivante, mais, au IIe siècle, une partie de l'année précédente.

Tels sont les principes que nous avons suivis pour établir les dates données dans le cours du récit : et le lecteur est invité à s'y référer s'il veut contrôler ces dates.

élections consulaires pour 101, qui avaient lieu en novembre flavien, ne purent être postérieures à septembre 102 : donc, avance du calendrier flavien dans cette période, intercalations négligées. Sur Verceil, Plut., *Mar.*, 26.

1. Sur la date de la prise d'Athènes par Sylla, Th. Reinach, *Mithrid. Eup.*, p. 165 n. (la correspondance 1 Mars = 1 Anthesthérion peut être une combinaison de Plutarque). Mais le 1er mars tombait certainement assez longtemps avant juillet (cf. Ferguson, *Hellen. Ath.*, p. 454, n. 6).

2. Suét., *Cés.*, 40. Cf. sur la réforme julienne, Soltau, *Röm. Chronol.*, p. 178. Cf. T. R. Holmes, *Class. Quarterly*, VI, p. 74.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

ALEXANDRE ET PYRRHUS

CHAPITRE I

La fin d'Alexandre (323).

CHAPITRE II

Ipsus (301).

CHAPITRE III

La constitution des trois monarchies (301-274).

CHAPITRE IV

Carthage et Agathocle (310).

CHAPITRE V

Sentinum (295).

CHAPITRE VI

Pyrrhus (280-275).

LIVRE II

LE MONDE HELLÉNISTIQUE AU IIIe SIÈCLE

CHAPITRE I

État politique du monde vers 264 : les États.

CHAPITRE II

La monarchie des Lagides.

CHAPITRE III

La monarchie des Séleucides.

CHAPITRE IV

La monarchie des Antigonides.

CHAPITRE V

L'empire punique.

CHAPITRE VI

L'Italie romaine.

CHAPITRE VII

Les richesses.

CHAPITRE VIII

Les mœurs.

CHAPITRE IX

L'art et la science.

LIVRE III

LA VICTOIRE DE ROME (264-167)

CHAPITRE I

La lutte entre Carthage et Rome pour l'empire de la mer.

CHAPITRE II

L'Orient de 275 à 225 ; intervention de Rome.

CHAPITRE III

L'Orient de 228 à 213 ; les ligues et les rois.

CHAPITRE VI

Hannibal et Rome (218-216).

CHAPITRE V

Metaurus flumen (207).

CHAPITRE VI

Zama (202).

CHAPITRE VII

Cynoscéphales (197) et Magnésie (196).

CHAPITRE VIII

Pydna et le cercle de Popilius (168).

CHAPITRE IX

Rome et l'Italie au temps de Polybe.

LIVRE IV

ROME, ISRAËL ET L'HELLÉNISME

CHAPITRE I

La conquête romaine et l'ordre équestre (146).

CHAPITRE II

La conquête romaine et le parti démocratique (133-121)

CHAPITRE III

La frontière de l'Est : le réveil de l'Iran (168-111).

CHAPITRE IV

La frontière du Nord : Celtes et Germains (167-106).

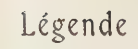
CHAPITRE V

Le réveil de la nationalité juive.

CHAPITRE VI

L'hellénisme au IIe siècle.

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — A. PICHAT.



Légende

Les noms de villes soulignés désignent des villes de plus de 100.000 âmes.

Les distances indiquées correspondent aux moyens de transport les plus rapides, mais normaux (vaisseaux de commerce en été, courriers avec relais).

Les noms d'Etats soulignés deux fois, indiquent une population supérieure à 12 millions d'habitants ; les noms soulignés une fois, une population supérieure à 2 millions.

VERT	De 0 à 200 m.
OCRE	De 200 à 1.000 m.
BLANC	Au-dessus de 1.000 m.

-------- Monarchie Lagide (Empire Romain)

-.-.-.-. Monarch. Séleucide.

- - - - Mon. Macédonienne (Empire Punique)

Le Monde Méditerranéen vers 220 avant J. C.

ÉCHELLE 1/10 ...

EMPIRE ROMAIN

AGER ROMANUS

EMPIRE PUNIQUE

MÉDITERRANÉE

PONT-EUXIN

ALPES

MONARCHIE MACÉDONIENNE

LIGUE ÉTOLIENNE

LIGUE ACHÉENNE

MONARCHIE DES SÉLEUCIDES

MONARCHIE DES LAGIDES

PAPHLAGONIE

BITHYNIE

GALATIE

PONT

CAPPADOCE

Patavium

Plaisance

Ariminum

Massalie

Pise

Clusium

Rome

Capoue

Naples

Brundisium

Tarente

Messine

Rhégion

Lilybée

Agrigente

Syracuse

Malte

Emporiæ

Tarragone

Sagonte

Salmantica

Carthagène

Gadès

Siga

Hippo Diarhytus

Cirta

Sicca

Zama

Carthage

Hadrumète

Thapsus

Theveste

Grande Leptis

Cyrène

Alexandrie

Skodra

Dyrrhachion

Apollonie

Byllazora

Pella

Thessalonique

Corcyre

Ambracie

Larisse

Delphes

Chalcis

Athènes

Corinthe

Sparte

Lysimachie

Byzance

Héraclée

Nicomédie

Abydos

Pergame

Sardes

Éphèse

Pessinonte

Sinope

Panticapée

Olbia

Rhodes

Selgé

Soloi

Apamée

Séleucie

Antioche

Salamine

Tyr

Jérusalem

Èbre

Tage

Bétis

Pô

Halys

Bagradas

de Massalie à Ostie

10 jours

Patavium à Brundisium 6 jours

de Rome à Brund. 5

Brund. à Corcyre 1

de Carthage à Rome 4 jours

Carth. à Lyl. 1 jour

de Gadès à Carthage 8 jours

de Carthagène à Massalie

d'Agrig. à l'entrée du golfe de Cor. 12 j.

de Naples à Alexandrie 24 jours

de Carthage à Alexandrie 30 jours

de Rhodes à Sinope 7 jours

de Sinope à Panticapée 3 j.

d'Éphèse à Antioche 6 jours

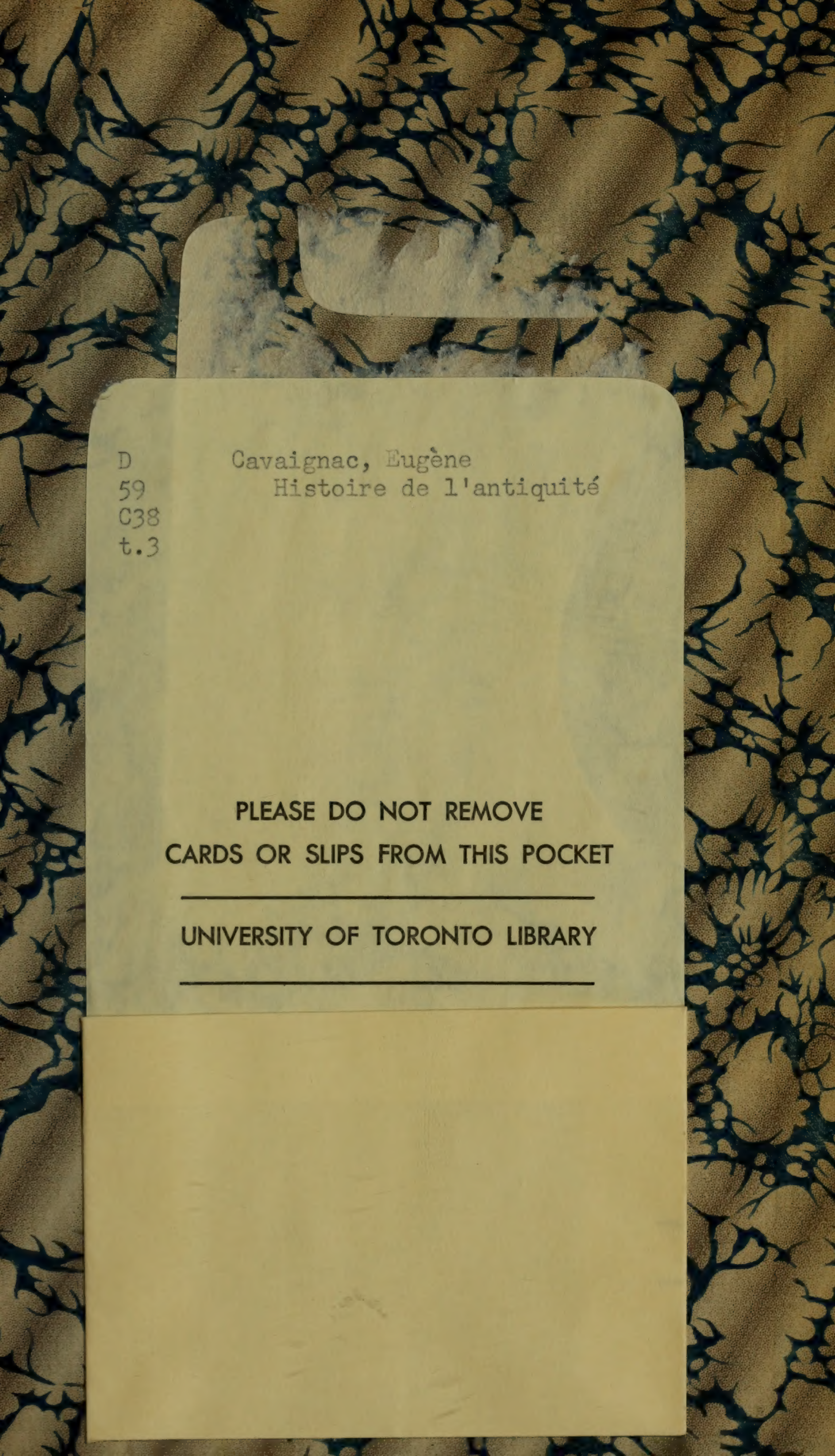
des Thermopyles à Séleucie 12 j.

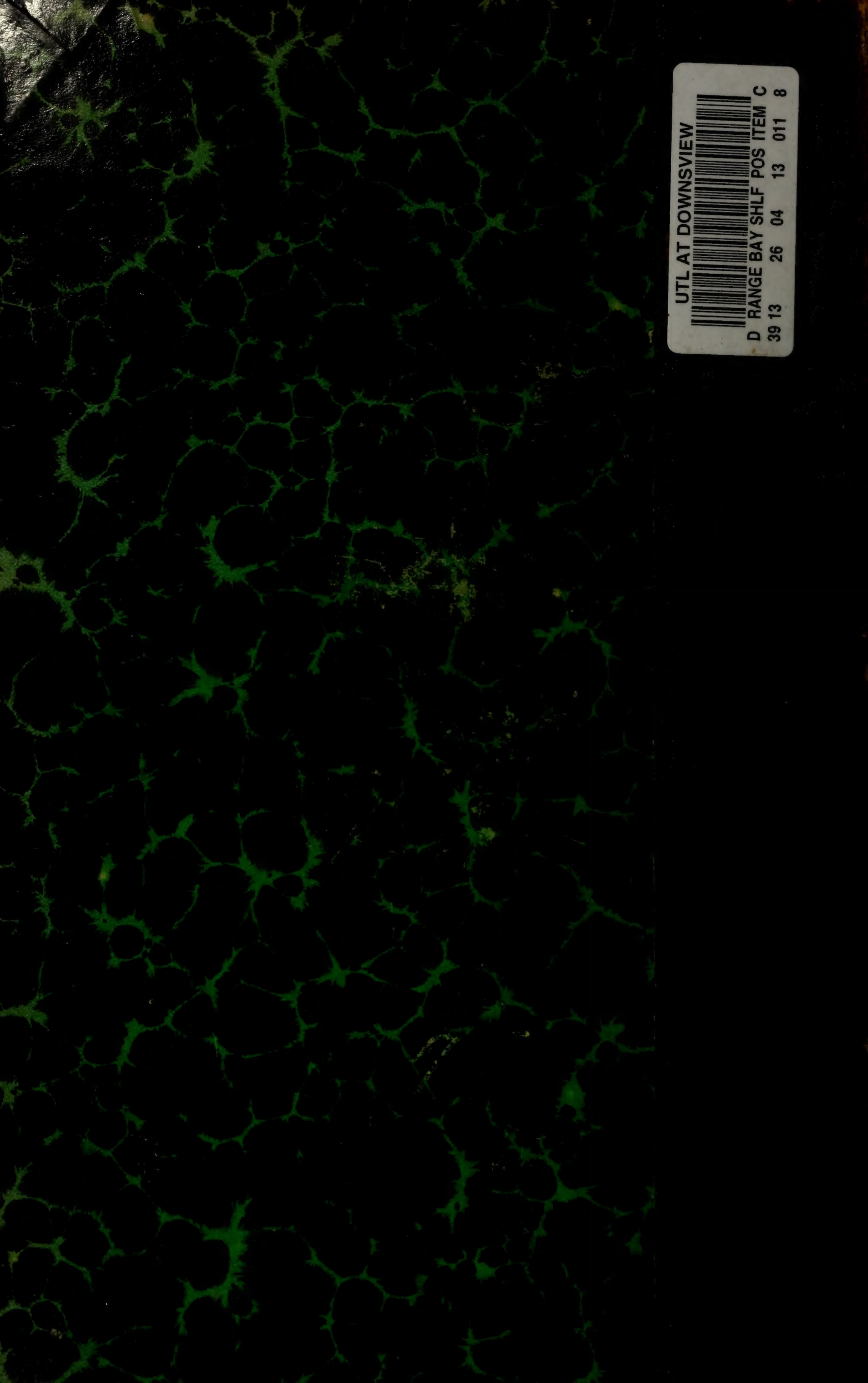
de Rhodes à Alexandrie 4 jours

IMP. G. BATAILLE, PARIS.

H. Cavaignac Del. Pinxit.







UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 26 04 13 011 8